Rare Book & Special Collections Library
843T64
I1721
v.1

H.5 Due volumi
3-3-19 2.10
C 171

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Illinois Urbana-Champaign

http://archive.org/details/oeuvres01tour

OEUVRES

DE Mr DE TOURREIL,

DE L'ACADEMIE ROYALE

DES INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES;

ET L'UN DES QUARANTE

DE L'ACADEMIE FRANÇOISE.

TOME I.

A PARIS;
Chez BRUNET grand'-Salle du Palais, au Mercure Galant.

M. DCC. XXI.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

843764
I. 1721
V. 1

PREFACE
DE
L'EDITEUR.

MON deſſein dans cette Préface, n'eſt pas de relever le mérite des Ouvrages de M. de Tourreil. L'honneur qu'ils lui ont fait pendant ſa vie, & l'empreſſement avec lequel on les a redemandez après ſa mort, en marquent beaucoup mieux le prix, que tout ce que je pourrois dire ſur ce ſujet.

Je veux donc ſimplement me juſtifier auprès du Public, de ce que je n'ai pas plutoſt répondu à ſon impatience; & en même temps lui rendre compte des Piéces, qu'on lui donne dans ce Recüeil.

Pluſieurs cauſes ont concouru à retarder cette Edition. Mais les deux principales ſont, la difficulté que M. de Tourreil avoit à ſe contenter en écrivant, & la prodigieuſe fécondité de ſon eſprit.

Ceux qui l'ont connu, ſçavent avec quel ſoin

484617

il travailloit ſes ouvrages. Il ne ceſſoit de les retoucher. Sa délicateſſe ſur ce point alloit juſqu'au ſcrupule. Lorſqu'il avoit trouvé l'Excellent, il auroit voulu trouver encore mieux. Et quelque parfaites que ſes productions fuſſent aux yeux des autres, elles étoient toûjours aux ſiens fort au deſſous de l'idée, qu'il s'étoit faite de la perfection.

Mais plus fécond encore que ſcrupuleux, s'il effaçoit une expreſſion, un tour, une phraſe, il en ſubſtituoit auſſi-toſt grand nombre d'autres. On a dit de M. de Vaugelas, qu'il s'étoit donné des peines incroyables en traduiſant Quinte-Curce; juſques-là, que dans cet Hiſtorien il n'y avoit pas un ſeul endroit, qu'il n'eût rendu de pluſieurs maniéres différentes. M. de Tourreil ne s'eſt pas donné des peines moins grandes, en travaillant ſur Démoſthéne. Dans ce qu'il a traduit de ce fameux Orateur, il n'y a pas une ſeule période, qu'il n'ait tournée en ſept ou huit façons. De ſorte que pour une Traduction qu'on fait imprimer aujourd'hui, on auroit pu en faire imprimer ſept ou huit, & toutes bonnes.

Je n'ai rien omis pour démêler celle qui étoit la meilleure. Heureuſement j'ai été ſecondé dans ce travail, par la précaution que l'Auteur lui-même avoit priſe. Parmi ce grand nombre de leçons diverſes, il avoit eu ſoin de mettre une marque à celles qu'il croyoit mériter la préférence. Et de ſçavans Critiques, à qui je les ai communiquées, ſont convenus qu'il avoit preſque toûjours rencontré juſte; ſoit qu'il ſe fût déterminé par ſes propres lumiéres, ou qu'il eût ſuivi celles de ſes amis. Quoy qu'il en ſoit, ſon choix

m'a ſervi de regle ; & je me ſuis fait une religion de m'y attacher, excepté dans un très-petit nombre d'endroits, où il m'a paru que l'Auteur s'étoit laiſſé ſurprendre à l'apparence, & qu'il avoit quitté le ſolide pour le brillant.

Tel eſt à peu près l'état, où je trouvai les ouvrages de M. de Tourreil, lorſqu'on me les eut remis. Ils n'offroient aux yeux qu'une multitude innombrable de corrections & d'additions. Mais de plus, ils étoient écrits d'une maniere peu liſible, & ſur des feüilles volantes, qui n'avoient ni ſuite ni ordre. Il a donc fallu débroüiller tout ce chaos, arranger un tas énorme de papiers, déchiffrer à travers mille ratures des caractéres mal formez, comparer enſemble les différentes leçons, ſe fixer à ce qu'on jugeoit le meilleur, enfin mettre tout cela au net & le tranſcrire ; ce qui n'a pu s'éxécuter qu'avec beaucoup de peine & de temps.

Mais s'il m'eſt arrivé malgré moi de faire languir le Public, j'ai tâché du moins de le dédommager de ſa longue attente, en augmentant conſidérablement le dépoſt, que l'on m'avoit confié pour lui. Je n'étois chargé que de lui donner les Philippiques refonduës, & les deux Harangues qu'Eſchine & Démoſthéne prononcérent l'un contre l'autre au ſujet de la Couronne *. Mais j'ai cru que je ferois plaiſir à tous ceux qui aiment les Lettres, ſi je leur procurois une

* *C'étoit une Couronne d'or, qui avoit été accordée à Démoſthéne pour les ſervices qu'il avoit rendus à la Patrie. Eſchine prétendit faire voir, que Démoſthéne l'avoit obtenuë ſur de faux expoſez ; & que bien loin d'avoir fidélement ſervi la République, il l'avoit trahie dans tous les temps.*

édition complète de tout ce que nous a laiſſé un Ecrivain, qu'on a regardé comme un des plus ſublimes génies de ces derniers temps. J'ai donc fait une recherche exacte de ſes œuvres, tant de celles qui ont déja paru & qui ſont éparſes en pluſieurs Recueils, que de celles qui reſtoient encore à paroiſtre. Je les ai raſſemblées toutes, & diſtribuées en cinq claſſes, dont la premiére comprend les *Piéces diverſes*; la ſeconde, les *Eſſais de Juriſprudence*; la troiſiéme, les *Philippiques*; la quatriéme, les *Harangues d'Eſchine & de Démoſthéne ſur la Couronne*; & la cinquiéme, les *Remarques ſur toutes les Harangues traduites du Grec*. Qu'il me ſoit permis de dire un mot ſur chacune de ces cinq Parties; & d'en parler, comme M. de Tourreil en parle lui-même dans les Mémoires qu'il m'a laiſſez. Il y marque exactement les fautes dont on l'a repris: plus eſtimable, de les avoir reconnuës de bonne foi, & de les avoir corrigées avec docilité, qu'il ne le ſeroit de ne les avoir point faites.

PIE'CES DIVERSES.

J'ai réuni ſous ce titre toutes les Piéces, qui n'ont pas beaucoup d'étenduë, & qui roulant ſur des ſujets particuliers, ne tiennent point les unes aux autres. On trouve à la teſte deux Diſcours, qui ont remporté le Prix de l'Eloquence*, au jugement de l'Académie Françoiſe. J'oſe demander aux Lecteurs un peu plus d'indulgence pour ces deux Ouvrages, que pour ceux qui les ſuivent. Ils ne ſont que les coups d'eſſai de M. de Tourreil. Mais quoiqu'il fuſt extré-

* *En* 1681. & 1683.

mement jeune lorſqu'il les compoſa, on ne laiſſa pas d'y trouver de grandes beautez, qui annonçoient déja ce qu'il devoit eſtre un jour. Quand donc il ſeroit vrai, qu'ils ſe reſſentiroient un peu de l'âge où il étoit, lorſqu'ils commencérent à lui faire un nom, je ne croirois pas que je deuſſe les ſupprimer. C'eſt un uſage aſſez établi, que lorſqu'on raſſemble en un corps les Ecrits d'un Auteur célèbre, on y donne place à ſes premiéres productions. Ainſi voyons-nous qu'on a mis *Mélite* à la teſte des Oeuvres de M. Corneille; & les *Fréres ennemis*, à la teſte de celles de M. Racine. Et certainement pluſieurs raiſons ſemblent juſtifier une coutume, qui a ſon agrément & ſon utilité. En effet, ce ſont ces Piéces, qui toutes défectueuſes qu'elles nous paroiſſent, ont fait d'abord connoître leurs auteurs; & qui nous ont valu les chef-d'œuvres qu'ils nous ont donnez depuis. D'ailleurs les imperfections qui s'y trouvent, peuvent tourner à noſtre avantage. Car, dans ce qui nous vient des Ecrivains excellents, tout, juſqu'à leurs fautes mêmes, peut nous être utile. Et comme ce que leurs Ouvrages ont de bon, nous montre ce que nous devons ſuivre; de même ce qu'ils ont de mauvais, nous marque ce que nous devons éviter. Mais de plus, nous aimons naturellement à ſçavoir, par où les grands-hommes ont commencé; nous nous faiſons un plaiſir de les ſuivre des yeux dans la carriére, de contempler les progrès de leur courſe, & de meſurer la diſtance de leurs premiéres piéces à leurs derniéres. Enfin, le parallèle des unes & des autres peut produire de bons effets, par rapport aux commençans qui ont du génie. Il

leur apprend que ſi leurs premiers efforts ne répondent point à leur attente, ils ne doivent pas pour cela perdre courage ; que des écrits médiocres peuvent en amener d'excellents ; que ce n'eſt qu'avec le temps & par degrez, qu'on arrive à la perfection ; & qu'on ne doit pas deſeſpérer d'y atteindre, pourvû qu'à d'heureuſes diſpoſitions on ſache joindre de l'application & du travail. Toutes ces conſidérations m'ont fait croire, que je ne devois point priver le Public de deux Piéces, qui bien que très-inférieures à celles que M. de Tourreil donna dans la ſuite, eurent pourtant un grand ſuccès lorſqu'elles parurent, & furent jugées fort ſupérieures à plus de cinquante autres, qui diſputérent alors le même prix.

Le Diſcours, que l'on trouve enſuite, eſt celui que M. de Tourreil prononça dans l'Académie Françoiſe le jour de ſa réception. On y découvre beaucoup plus de juſteſſe, d'élévation, & de force, que dans les deux Diſcours précédens. C'eſt ici proprement que ſon génie commence à ſe montrer dans toute ſon étenduë. Cette Harangue eut un applaudiſſement univerſel. Elle fut imprimée dès-lors, mais non dans l'état où elle avoit été prononcée. La modeſtie d'un grand Miniſtre * y mit un obſtacle, qu'il fut impoſſible de ſurmonter. Cet homme rare, qui ſçavoit ſi bien mériter les loüanges, ne les pouvoit ſouffrir. Il avoit craint que le nouvel Académicien, qu'il honoroit d'une bienveillance particuliére, & qu'il accabloit de bienfaits, ne ſaiſiſt une ſi célébre occaſion, pour lui donner des marques publiques de ſa reconnoiſſance. Il crut parer le coup, en lui préſcri-

* *M. de Pontchartrain, alors Contrôleur Général des Finances, & depuis Chancelier.*

vant un ſilence rigoureux. Mais M. de Tourreil ſe ſouleva contre cet ordre ; il ſentit au fond de ſon cœur, qu'il ne pourroit ſe taire ſur des vertus, dont il étoit tous les jours le témoin oculaire ; & il réſolut de ne point obéïr. Il s'expliqua hautement de ſon deſſein ; & quelques-uns de ſes amis lui ayant repreſenté que l'affaire étoit délicate, & qu'il couroit riſque de déplaire à ſon bienfaicteur, il leur répondit, *qu'il aimoit mieux mécontenter M. le Contrôleur Général, que le Public.* Il fit donc une faute, qu'en pareille conjoncture tout homme vrai & reconnoiſſant auroit faite. Auſſi fut-elle approuvée de tout le monde. Le Miniſtre ſeul la condamna, & la punit. Et comme il n'étoit plus en ſon pouvoir de faire en ſorte que ſes loüanges n'euſſent point été prononcées, il prit au moins de juſtes meſures pour empêcher qu'elles ne paruſſent dans l'impreſſion. Ainſi, au grand regret de tous ceux qui les avoient entenduës, & de tous ceux qui ſe promettoient de les lire, elles furent alors ſupprimées. Mais aujourd'hui que ce Magiſtrat reſpectable a poſé les Faiſceaux avec la même grandeur d'ame qu'il les avoit pris, & que, grace à ſa ſolitude, on peut le loüer impunément ; j'ai cru que je devois rendre à la Harangue de M. de Tourreil un de ſes principaux ornemens ; & que tous les honnêtes gens me ſçauroient gré, de leur mettre entre les mains l'éloge d'un homme, qu'ils ne révérent pas moins dans ſa retraite, que lorſqu'il étoit à la teſte des affaires, & qu'il occupoit la premiere place de la Magiſtrature.

Depuis ce jour, qui fut ſi glorieux pour M. de

Tourreil, ſa réputation alla toûjours en augmentant. Les Diſcours IV. & V. furent auſſi prononcez dans l'Académie; & non ſeulement ils ſoûtinrent la haute opinion qu'il avoit donnée de ſon éloquence, mais ils ajoûtérent un nouvel éclat à ſa gloire.

Le VI. eſt remarquable par des circonſtances, que je ne dois pas omettre. M. de Tourreil y traite à fond la fameuſe queſtion, qui partageoit alors les eſprits ſur le mérite des Anciens & des Modernes. M. Perrault, qui avoit jetté la pomme de diſcorde, venoit de mourir : & il s'agiſſoit de lui payer le tribut d'éloges, que l'Académie croit devoir à chacun des Académiciens qu'elle perd. Comme les étranges paradoxes que M. P. avoit avancez, & le deſſein ſurprenant qu'il avoit conçû de renverſer toutes les idées du genre humain, ne faiſoient pas honneur à ſa mémoire; M. de Tourreil n'omet rien dans ce Diſcours, pour diminuer ce que la conduite de ſon confrére pouvoit avoir eu d'odieux. Il excuſe le projet, par la droiture des intentions. Il fait voir, que ce qui avoit paru à quelques perſonnes un travers d'eſprit, étoit au fond une bonté de cœur; que M. P. n'étoit tombé dans un ſi prodigieux aveuglement, que par un excès de zele pour la gloire de ſa nation & de ſon ſiécle; enfin il peint le Patriarche de la nouvelle Sécte avec des mœurs ſi ſimples, ſi modeſtes, & ſi douces, qu'il lui fait preſque un mérite de ſes fautes, & qu'il rend ſa perſonne aimable à ceux même qui condamnent le plus ſes erreurs. Quant aux différens articles qui cauſoient tant de diſputes, il les examine en homme neutre; évite ſoigneuſe-

ment

ment toute extrémité, tient la balance égale entre les Modernes & les Anciens, rend aux uns & aux autres la juſtice qui leur eſt dûë, & prend enfin ſon parti avec tant de modération & tant de ſageſſe, qu'il y a lieu de croire que toutes les perſonnes équitables ſe rangeront à ſon avis.

Les Diſcours dont nous venons de parler, ne l'occupoient pas de telle ſorte, qu'il négligeât les Travaux de l'Académie. Il les ſuivoit alors très-aſſidument. Mais l'application qu'il leur donnoit, ne finiſſoit pas avec les ſéances. Lorſqu'il étoit de retour chez lui, il examinoit à loiſir les points conteſtez, ouvroit ſes livres, conſultoit ſes amis, & retournoit avec d'amples proviſions aux Aſſemblées ſuivantes. Souvent même, lorſque l'Académie travailloit en commun ſur quelque ſujet, il le traitoit de ſon côté & à ſa façon, dans le ſeul deſſein de s'exercer; & ce qu'il faiſoit pour ſon utilité particuliére, tournoit enſuite au profit général de la Compagnie. Ainſi pendant qu'elle compoſoit une Epitre dédicatoire pour le premier Dictionnaire qu'Elle donna; M. de T. en compoſa une, qu'on a cru devoir placer auſſi dans ce Recuëil, comme remplie de grandes beautez, & marquée au même coin que le reſte de ſes Ouvrages.

Cette Piéce eſt ſuivie du Diſcours qu'il fit au Roy, en lui préſentant le Dictionnaire au nom de l'Académie. Tout le monde ſçait avec quel ſuccès M. de T. s'acquitta d'une commiſſion ſi glorieuſe. Ce jour fut le plus beau de ſa vie. Il eut l'honneur de complimenter le Roy, toute la Famille Royale, tous les

Princes, tous les Miniſtres ; & les trente-deux compliments qu'il fit à ce ſujet, parurent autant de Chef-d'œuvres. Verſailles retentit encore des applaudiſſements qu'ils lui attirérent. Conceus en peu de mots, tournez d'une maniere vive & noble, remplis de traits fins & délicats, ſemez de beautez neuves, ils firent l'admiration d'une Cour, qui n'admiroit rien qu'avec connoiſſance de cauſe, & qui comparable à celle d'Auguſte, étoit le centre de la politeſſe & du bon goût. Quel dommage que de tels Diſcours, excellents modéles pour toutes les perſonnes qui dans la ſuite auroient eu de pareils devoirs à remplir, ſe ſoient malheureuſement perdus! Après la mort de M.de T. ils ſe trouvérent dans ſon porte-feüille ; mais une main infidelle les détourna, ſans qu'il ait été poſſible de les recouvrer, quelques perquiſitions que l'on ait faites, & quelques ſoins que l'on ait pris pour en venir à bout. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'ils mirent le comble à la gloire de M. de Tourreil. On le regarda toûjours depuis, comme un des premiers Orateurs de ſon temps. Il devint l'oracle de tous ceux qui ſe trouvérent engagez à parler dans des occaſions d'éclat. Les Députez des Etats & des Provinces, qui avoient à haranguer le Roy, les Prélats qui portoient la parole dans les Aſſemblées du Clergé, les Abbez de qualité qui travailloient à quelque ſermon d'apparat, les Magiſtrats que leur Charge obligeoit de faire aux temps marquez l'ouverture de leurs Compagnies, le conſultérent à l'envi, & firent gloire de reconnoître, qu'ils devoient beaucoup à ſes conſeils. Je n'avance rien ici, dont on n'ait trouvé de bonnes preuves dans ſes papiers.

Enfin cette premiére partie eſt terminée par deux Piéces Latines, qui ſont auſſi de M. de T. & qu'on a cru pouvoir joindre à ſes Ouvrages François. Les moindres choſes, qui reſtent des Grands-hommes, ſont précieuſes. Ne voyons-nous pas, qu'à la fin de l'hiſtoire de l'Académie *, on nous a conſervé une Inſcription, que M. Péliſſon fit autrefois en Latin pour une demi-lune de Tournai? Et M. Deſpreaux * parmi ſes Epigrammes Françoiſes, ne nous en a-t-il pas tranſmis deux Latines, qui toutes deux enſemble ne font que dix vers, & qui, ſoit par la matiere, ſoit par la forme, ne ſont nullement comparables aux deux Piéces, que M. de T. nous a laiſſées dans la même langue?

* *Edition de 1672. p. 553.*

* *Tom. 1. p. 371. de l'édition in 12. de 1701. la derniere que M. Deſpreaux a donnée lui-même de ſes Ouvrages.*

La premiére de ces Piéces eſt une Inſcription, qui roule ſur les vertus pacifiques de LOUIS LE GRAND. Elle fut faite pour le Piédeſtal de la Statuë, qui eſt au milieu de la Place de Vendôme; & comme elle a mérité d'être gravée ſur le marbre, elle méritoit bien ſans doute de trouver place dans ce Recüeil. Mais je ne puis m'empêcher d'avertir ici en paſſant, qu'il s'eſt gliſſé une faute conſidérable dans l'impreſſion. M. de T. avoit écrit; *Nautas annis aut vulneribus graves.* Au lieu de *graves annis*, qui eſt une expreſſion d'Horace †, l'Imprimeur a leu & a ſubſtitué, *graves armis*; ce qui corrompt entierement le ſens.

La ſeconde Piéce, eſt un Poëme d'environ cent ſoixante vers. On aura peine à croire, que ce ſoit l'ouvrage d'un jeune homme de dix-huit ans. M. de

† *O fortunati mercatores, gravis annis*
Miles ait. Horat. Sat. 1.

T. n'en avoit pourtant pas davantage, lorſqu'il le hazarda; & il ne faiſoit que d'arriver de la Province. M. de Fieubet *, auquel il tenoit par les liens du ſang, l'avoit appellé à Paris. Ce Magiſtrat plus connu encore par la beauté de ſon eſprit, & par la fineſſe de ſon goût, que par les places importantes qu'il rempliſſoit avec tant de dignité, donnoit alors quelques-uns de ſes moments à réparer & à embellir la maiſon, qu'il avoit près de l'Arſenal. M. de Tourreil crut que c'étoit une conjoncture favorable, pour exercer ſa muſe naiſſante. Il entreprit de décrire en vers cette belle maiſon. On découvre dans ſon ouvrage beaucoup de génie, une diction maſle & vigoureuſe, des figures hardies, des images vives, & ſurtout cet heureux enthouſiaſme qui fait le Poëte. Il eſt vrai, que quelquefois le jeune Auteur ſe laiſſe entraîner par ſon feu; & qu'à l'exemple de Stace & de Lucain, il paroiſt donner trop à l'harmonie, & courir un peu après les grands mots: témoin ce vers, où il décrit une Statuë de Minerve, placée ſous un Arc de triomphe,

Ecce triumphali ſtat grandis Virgo ſub arcu,

Et cet autre, où parlant des mortiers & des canons que l'on forge à l'Arſenal, il les appelle,

Caſtrenſes tonitrus, bellatriceſque procellas.

Mais pour quelques endroits où il s'abandonne, on voit que partout ailleurs il ſçait ſe contenir dans les juſtes bornes, & attraper admirablement l'air & le caractére de Virgile. Par exemple, quelle ſageſſe & quelle douceur dans ces deux vers, où il repreſente Mᵉ de Fieubet levant dans ſon Oratoire les mains au Ciel:

* *Conſeiller d'Etat ordinaire, & Chancelier de la Reine Marie-Thérèſe, d'Autriche.*

Quas inopi extendit facilis, quas porrigit ægro
Sedula, tollit ibi ſupplex ad ſidera palmas.

Que d'élégance, mais en même temps que de force dans cet autre endroit, où il ne dit après tout que la choſe du monde la plus ſimple, ſçavoir que dans la bibliotheque de M. de Fieubet ſe trouvoient des Ecrivains de toute eſpece, des Orateurs, des Sermonaires, des Juriſconſultes, des Philoſophes, des Hiſtoriens, des Poëtes.

Qui cœtus undante foro traxêre ſequaces;
Qui ſacra victrici complêrunt pulpita voce;
Qui legum nodos, dubiique ænigmata juris
Expediunt, medioque parant promenda Senatu;
Queis varias rerum ſolerti indagine cauſas
Explorare labor; qui dudum lapſa retractant
Tempora; quique legunt, Phœbeia munera, lauros;
Hic iterum ſpirant.

N'eſt-on pas tenté de croire, qu'on lit quelqu'endroit des Géorgiques, lorſqu'on lit cette deſcription d'un jet-d'eau?

Fuſa per occultos deducitur unda meatus;
Ignotum ſibi quærit iter, mox læta reperto
Proruit, & tumidos diſpergit in aëra fluctus.

Et quel Poëte ayant à peindre des Oiſeaux, qui enfermez dans une voliére, mêlent leur ramage au bruit des fontaines, & ſont ſi contents de leur priſon, qu'ils ne voudroient pas l'échanger contre la liberté, pourroit en preſenter une image plus agréable & plus riante que celle-cy?

Non procul Alituum ſalientibus accinit undis
Garrula gens, captiva quidem, concluſaque ſeptis;

At dudum innatæ ſibi libertatis amorem
Dedidicit, ſylvas dedignatura patentes.

On trouve dans ce Poëme tant d'autres beautez de cette nature, qu'il y a lieu de préſumer, que ſi M. de T. s'étoit donné tout entier à ce genre d'écrire, il auroit égalé ceux qui s'y ſont le plus diſtinguez en ces derniers temps, & qu'il ne ſeroit pas demeuré au deſſous des Santeüils ni des Commires. Il eſt ſurprenant, qu'étant né avec des diſpoſitions ſi heureuſes pour la Poëſie Latine, il ait pu s'en détacher à un âge, pour lequel elle a ordinairement de grands charmes. Auſſi a-t-il avoüé pluſieurs fois, que l'attrait flateur qu'il y trouvoit, n'auroit pas manqué de le ſéduire, s'il ne ſe fût de bonne heure convaincu, que comme les Romains n'écrivoient point autrefois en Grec, les François ne doivent point aujourd'hui écrire en Latin; mais conſacrer ce qu'ils ont de génie & de talents, à illuſtrer leur nation, & à perfectionner leur langue.

ESSAIS DE JURISPRUDENCE.

M. de Tourreil s'engagea dans ce travail, en faveur d'un illuſtre élève *, dont on le pria de guider les premiéres démarches, & qui donnoit les plus hautes eſpérances. Il venoit d'achever les études des Humanitez, de la Philoſophie, & des Mathématiques, où il avoit montré un génie très-heureux pour les Lettres; & il ſe diſpoſoit à fournir avec la même ardeur la vaſte & pénible carriere de la Juriſprudence. M. de Tourreil crut qu'il devoit lui en faciliter

* *M. le Comte de Pontchartrain, depuis Secretaire d'Etat.*

les commencements. Dans ce deſſein, il choiſit les queſtions de droit, qui lui parurent les plus intereſſantes ; & pour faire paſſer l'inſtruction à la faveur du plaiſir, il les traita d'une maniére enjoüée, qui n'avoit rien de la ſévérité de l'Ecole. Il commençoit par bien établir l'état de la queſtion, expoſoit enſuite les raiſons pour & contre, & finiſſoit par preſenter la déciſion, fondée ou ſur quelque principe inconteſtable de la Loi naturelle, ou ſur l'autorité des plus habiles Juriſconſultes. Mais le diſciple alloit bien plus vite que le maître ; & il l'obligea bientôt par ſes progrès d'abandonner une méthode lente, qui ne faiſoit que les retarder l'un & l'autre. Dans la ſuite, M. de T. jugea qu'il rendroit un bon office aux jeunes gens qui commencent leur Droit, s'il raſſembloit en un corps tout ce qu'il avoit écrit ſur ces divers ſujets. Il revit donc avec ſoin ce qu'il avoit jetté ſur le papier, le mit en ordre, & le publia ſous le titre d'*Eſſais*. Cet ouvrage parut en 1694. Il ne faut pas diſſimuler, que l'Auteur n'en eut point d'abord toute la ſatisfaction qu'il s'en étoit promiſe. On convenoit bien, que la matiére des Eſſais étoit excellente : mais on n'étoit pas content de la forme que M. de T. lui avoit donnée. Les ſujets, qu'il avoit choiſis, pouvoient être traitez d'une maniére agréable ; il avoit voulu les traiter d'une maniére plaiſante. Et comme le plaiſant ne ſe preſentoit pas de lui-même, & ne naiſſoit point du fond des choſes, l'Auteur avoit été contraint de le chercher au loin & dans les expreſſions. Le monde fut donc tout ſurpris, de lui entendre appeller un Huiſſier, *un Monſieur Loyal* ; un exploit, *un compli-*

M. de Tourreil dans ſes Mémoires.

ment timbré ; un ſalaire, *une reconnoiſſance monnoyée ;* un Notaire, *un confident du Public, un de ces hommes établis pour traduire en jargon authentique les volontez des autres.* On ne ſçauroit croire le tort que ces affectations firent à un ouvrage, qui pourtant de l'avis des connoiſſeurs, étoit admirable dans ſa plus grande partie.

Le ſort qu'eut le Livre de M. de T. auroit dû être une bonne leçon pour les auteurs, qui ſe ſont mis depuis ſur les rangs. Cependant un de nos meilleurs écrivains, vient encore tout récemment de ſe briſer contre les mêmes écüeils, & de nuire conſidérablement à un de ſes ouvrages, en le rempliſſant de pareilles ſingularitez. Perſonne n'ignore les railleries qu'il s'eſt attirées, pour avoir appellé un Cadran, *un Greffier ſolaire* ; un vendeur d'oiſeaux, *un marchand de ramages ;* un fruit d'une groſſeur extraordinaire, *un phénoméne potager* ; un Renard qui moraliſe, *un Pythagore à longue queuë ;* les dégoûts du mariage, *les béatilles de l'Hyménée, &c.* Noſtre ſiecle s'eſt ſoulevé, & avec raiſon, contre des expreſſions ſi étranges. Il les a regardées comme un reſte de ce jargon infortuné, dont une Comédie avoit corrigé la France ; & il a cru qu'on vouloit nous remettre au temps, où les deux Heroïnes de Moliére appelloient des ſiéges, *les commoditez de la converſation ;* & un miroir, *le Conſeiller des Graces.*

C'eſt à regret, que j'appuye ſur les défauts, qui ont été reprochez à deux écrivains ſi eſtimables d'ailleurs ; & je puis proteſter avec vérité, qu'en cela je n'agis par aucun motif de malignité ni d'envie. J'aimois l'un

l'un tendrement; & je rends juſtice avec plaiſir à un grand nombre de très-beaux ouvrages, que l'autre nous a donnez. Mais je fais, ce qu'à mon avis doivent faire tous ceux qui écrivent. Ils ſont obligez, préférablement à tout, de chercher l'utilité du Public. Or on ne ſçauroit trop le prémunir contre les fautes des Auteurs célébres, dont le mauvais exemple eſt d'autant plus dangereux, qu'ils ont plus de réputation & plus de mérite. Que ſi une pareille précaution peut jamais être néceſſaire, certainement c'eſt en ce temps, où il ſemble qu'on ait formé le deſſein de bouleverſer noſtre Langue, & de corrompre entiérement le gouſt. Car enfin, ſi j'oſe pour un moment perdre de vûë mon ſujet, à quels excès ne ſe porte-t-on pas de nos jours? Non ſeulement on veut nous arracher des mains les grands modéles que l'Antiquité nous a laiſſez; mais on tâche encore de nous détourner des routes ſûres, que d'excellents écrivains nous ont tracées depuis cinquante ans. On commence à trouver que leurs ouvrages ſont trop ſimples, trop uniformes, trop négligez. On abandonne les beautez naturelles, qui faiſoient tout l'objet de leurs ſoins, & l'on ne court qu'après des ornemens recherchez. On s'éloigne de leur ſtile périodique & nombreux, pour ſe jetter dans un ſtile coupé & dépourvû d'harmonie. Aux irrégularitez heureuſes, qu'ils laiſſoient à deſſein dans leurs écrits, & qui en effet contribuënt beaucoup à donner de l'énergie & de la vivacité au diſcours, on ſubſtituë une triſte exactitude, qui ne fait qu'énerver la diction, & que la rendre moins rapide. Qu'arrive-t-il de ces nouveau-

tez ? Que noſtre Proſe n'a plus les graces de celle des Voitures, des Sarraſins, des Péliſſons ; que noſtre Poëſie n'a plus la naïveté ni la force de celle des Malherbes, des Corneilles, des Racines, des Deſpreaux, des la Fontaine. L'une & l'autre ne ſont remplies que de pointes, que d'antithéſes, que d'affétéries, que de raffinements. On ne veut plus rien dire qu'avec eſprit. Autant de mots, autant de traits. Une Ode n'eſt aujourd'hui qu'une ſuite d'Epigrammes rangées méthodiquement bout à bout. Une Préface n'eſt qu'un amas de réflexions alambiquées, revêtuës de phraſes brillantes. Dans tous les autres ouvrages, de quelque nature qu'ils ſoient, & ſur quelque matiére qu'ils roulent, tout étincelle, tout petille. Au lieu de ſemer les fleurs par pincées, ainſi que l'ordonnent les maîtres de l'art, on les verſe avec la corbeille. On fait des mots de ſon autorité privée ; on abuſe de ceux qui ſont faits ; & on les allie ſi monſtrueuſement, que les Lecteurs ſont tout étonnez de les voir à côté les uns des autres. Ce furent de pareilles libertez, qui perdirent une des plus belles Langues qui ait jamais été, je veux dire, celle que les Romains ont parlée. Craignons, que le tems où nous vivons, ne ſoit à l'avenir l'époque de la décadence de la noſtre ; & que comme les grands-hommes, qui nous ont précédez, en ont été les Cicérons & les Virgiles, nous n'en ſoyons aux yeux de la poſterité les Sénéques & les Lucains. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que dans le péril dont les Lettres Françoiſes ſont menacées, ceux qui les aiment, & qui s'intereſſent à la gloire de noſtre Nation, ne peuvent faire rrop d'efforts, pour rete-

nir le bon goût qui nous échappe, pour repouſſer le mauvais qui nous gagne, & pour conſerver au moins noſtre langue dans le degré de perfection, où nos Peres l'avoient portée.

M. de T. ne manquoit pas de flateurs, qui excuſoient dans ſon ouvrage les défauts que nous venons d'y reprendre, & qui par de vaines ſubtilitez d'une fauſſe métaphyſique, tâchoient même de les ériger en perfections. Mais ils eurent beau les traiter de périphraſes ingénieuſes, & de tours ſinguliers, qui excitoient par leur nouveauté une agréable ſurpriſe. Il ferma l'oreille aux diſcours de ces amis ſéducteurs, & n'écouta que les amis ſincéres. Car du caractére dont il étoit, il ſongeoit bien moins à défendre ſes fautes, qu'à les corriger. Il entra donc dans les critiques judicieuſes qu'on lui fit; & ſur les avis qu'il receut, il refondit les Eſſais. Il en a retranché tout ce qui avoit déplu, & n'a rien épargné pour leur donner une meilleure forme. On eſpére que dans l'état où il les a mis, ils réüniront tous les ſuffrages. Du moins ce qu'il y a de ſeur, c'eſt qu'ils pourront être fort utiles aux jeunes Juriſconſultes; & leur inſpirer du gouſt pour une ſcience, dont les commencemens ont coutume de les rebuter. Mais ils ne ſeront pas inutiles à ceux mêmes, qui ſont le plus avancez dans la connoiſſance des Loix. Ils leur apprendront que les matiéres du Digeſte & du Code, quelque ſéches & quelque ſtériles qu'elles paroiſſent, ne laiſſent pas d'être ſuſcéptibles d'ornements; & qu'elles peuvent être traitées, non ſeulement avec netteté & avec force, mais encore avec élégance & avec grace.

PHILIPPIQVES DE DEMOSTHENE, traduites en François.

Dès que M. de Tourreil eut pris ſon parti, & qu'il ſe fut deſtiné à l'Eloquence, il crut qu'il devoit aller droit à la ſource, & commencer par ſe bien remplir de Démoſthéne. Il fut extrémement frappé de ce Grand & de ce Sublime, qu'on y remarque par tout. Mais la principale cauſe du penchant, qui l'entraînoit vers cette lecture, étoit en lui-même ſans qu'il le ſçût. Il n'y a point d'ouvrages qui nous plaiſent tant, que ceux où nous nous retrouvons ſans ceſſe, & qui nous retracent à tous momens nos propres diſpoſitions. Un jeune homme naturellement chagrin & miſanthrope, d'un tempérament boüillant & impétueux, ami du vrai juſqu'à l'excès, ennemi du faux à proportion, & toûjours preſt à tomber de toute ſa force ſur le vice & ſur le ridicule, devoit trouver de grands charmes dans un Orateur, qui poſſéde ces mêmes qualitez au plus haut degré. Auſſi prit-il pour Démoſthéne un gouſt, qui depuis s'accrut toûjours avec le temps, & qui ne le quitta qu'à la mort.

Mais afin de mieux ſentir toutes les beautez, dont les Harangues de ce fameux Orateur ſont remplies, il réſolut d'en mettre quelques-unes en noſtre Langue. Le plus ſûr moyen effectivement pour connoître un Auteur à fond, c'eſt de le traduire. L'attention continuelle, qu'on eſt obligé d'apporter pour en bien prendre le ſens, y fait découvrir mille fineſſes, qui échapperoient dans toute autre étude qu'on en

pourroit faire. M. de T. s'eſſaya donc ſur *la premiére Philippique*, ſur *les trois Olynthiennes*, & ſur *la Harangue touchant la Paix*. Il les mit dans l'état où il les ſouhaitoit, les accompagna de Remarques, & les publia en 1691.

On donna de grandes loüanges à ce coup d'eſſai; mais elles furent meſlées de quelques critiques. On prétendit que c'étoit moins une traduction qu'une paraphraſe. Le génie de M. de T. peu fait pour l'eſclavage, n'avoit pu s'aſſujettir à ne penſer que d'après un autre. Il avoit en beaucoup d'endroits ſecoüé le joug, & pris tellement l'eſſor, qu'à peine pouvoit-on reconnoître le modéle dans la copie. Mais un autre défaut, peut-être plus conſidérable encore, parce qu'il regnoit dans tout l'ouvrage, c'eſt que le Traducteur s'étoit fait une maniére, qui ne reſſembloit en rien à celle de l'Original. L'Eloquence de l'un eſt ſimple, naturelle, véhémente, pathétique, & toute propre, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, pour l'action & pour le combat. L'Eloquence de l'autre étoit ornée, fleurie, brillante, pompeuſe, & bonne ſeulement pour la parade & pour la montre. Les foudres de Démoſthene étoient devenuës de ſimples éclairs, entre les mains de M. de T. Au lieu que l'Orateur Grec paroiſt s'oublier lui-même par tout, s'embarraſſer peu qu'on l'admire, ſe propoſer uniquement l'utilité de ceux qui l'écoutent, & n'avoir en vûë que de perſuader & de convaincre, au préjudice de l'agrément s'il le faut; l'Orateur François paroiſſoit s'occuper continuellement de lui-même, ſonger à ſa gloire particuliére, chercher des applaudiſſemens, & ſacrifier tout à l'envie de plaire.

M. de Tourreil dans ſes Mémoires.

M. de Tourreil, ibid.

Le ſuccès douteux de cette premiére tentative, loin de refroidir M. de T. lui inſpira une nouvelle ardeur. Comme il étoit de ces hommes courageux, qui ſe roidiſſent contre les difficultez, il prit le deſſein de réformer les cinq Harangues, & d'y en ajoûter ſix autres; ſçavoir, *la ſeconde, la troiſiéme, & la quatriéme Philippique, la Harangue ſur la Querſonéſe, la Lettre de Philippe aux Athéniens, & la Harangue qui ſert de réponſe à cette Lettre.* Il donna dix ans à ce travail, & le mit au jour en 1701.

Cette ſeconde Traduction étoit infiniment meilleure que la premiére. Mais quoique M. de T. s'y fût preſcrit des regles plus étroites, il ne laiſſoit pas de s'y donner encore de grandes libertez. Il retranchoit beaucoup de choſes du texte, & il y en ajoutoit beaucoup d'autres.

M. de Tourreil, ibid.

Lorſque ce nouvel Ouvrage parut, il fit un grand bruit dans le monde. Mais il produiſit des impreſſions fort différentes ſur les Lecteurs, ſelon les differentes diſpoſitions où il les trouva. Les admirateurs des Anciens blamérent M. de T. de ce qu'il vouloit avoir plus d'eſprit que Démoſthéne; & prétendirent qu'au lieu de l'embellir, il ne faiſoit que le défigurer. Au contraire les partiſans des Modernes, jugérent que les infidélitez de la Traduction tournoient à l'avantage de l'Original. Ils ſoutinrent que M. de T. avoit eu raiſon de le rectifier en quelques endroits, & de luy prêter des beautez en pluſieurs autres; & ils ne firent point difficulté de publier, que le Démoſthéne François étoit beaucoup au deſſus du Démoſthéne Grec.

Ces Eloges outrez, qui auroient perdu pour jamais un homme médiocre, n'ébloüirent point M. de T. Il les déſavoüa hautement; & proteſta qu'il les regardoit comme la plus cruelle cenſure, que l'on pût faire de ſon ouvrage. Perſuadé qu'il ne pouvoit être trop en garde contre les piéges qu'on tendoit à ſon amour propre, il laiſſa tomber les loüanges, & ne ſongea qu'à recüeillir les Critiques, pour en faire dans la ſuite ſon profit. Car bien qu'il fût aſſez intraitable en apparence, jamais perſonne au fond ne joignit plus de docilité à plus de lumieres, ne reconnut plus ſincérement ſes fautes, & ne ſe porta avec plus de réſolution à refondre ſes Ouvrages. Il refondit donc pour la troiſiéme fois les Philippiques; & s'occupa de ce travail avec une conſtance, qui a duré autant que ſa vie. C'eſt dans le dernier état où il les a miſes, qu'elles paroiſſent aujourd'hui. Il y a fait des changemens ſi conſidérables, qu'on peut dire, que c'eſt un ouvrage tout nouveau. Mais il s'eſt donné tant de peine, pour les porter à toute la perfection dont elles étoient ſuſcéptibles en noſtre Langue, qu'il y a lieu de croire, que dans l'exécution il ne ſera pas demeuré fort au deſſous de ſon projet.

Du moins ne pourra-t-on plus lui reprocher, de s'être fait des regles trop commodes. Il ſe renferme dans les bornes de la Traduction la plus ſévére. Il s'attache exactement à ſon texte, ſans jamais ſe permettre ni retranchement ni addition. Fidéle par tout au ſens, il ne l'eſt guere moins à la lettre; il s'en approche le plus près qu'il peut; & ne manque point d'en prendre les tours, les figures, le nombre mê-

me, & la cadence, toutes les fois que le génie de noſtre langue le comporte.

Mais je ne ſçai ſi l'on ne trouvera point, qu'en quelques endroits il outre la fidélité ; & que voulant éviter un excès, il ſe jette dans un autre.

Il s'aſſujettit à mettre dans le François, *Meſſieurs*, autant de fois que le mot Grec, qui répond à cette apoſtrophe, eſt dans le texte. Or il ſemble qu'il y ſoit un peu trop ſouvent.

Ἄνδρες Ἀθηναῖοι.

La conjonction, *car*, s'y trouve plus ſouvent encore. Comme *elle marche d'ordinaire à la teſte de la raiſon*, & qu'il n'y a point d'ouvrages, où la raiſon ſe montre plus frequemment & avec plus de force que dans ceux de Démoſthéne, il n'y en a point auſſi, où cette particule ſoit plus frequemment répétée. M. de T. ne ſe donne nullement la torture, pour en éviter la répétition. Et ſes écrits ſont pleins d'exemples, qui pourroient, s'il en étoit beſoin, juſtifier l'Académie de l'injuſte & ridicule reproche, qu'on lui a fait autrefois de vouloir bannir le mot *car* de noſtre langue.

Expreſſion de Voiture, lett. 53.

D'ailleurs, lorſqu'il y a dans le Grec deux mots ſynonymes, dont l'un n'ajoûte pas grand' choſe à l'autre, & pourroit par conſéquent être retranché ; M. de T. le conſerve, perſuadé qu'il doit rendre non-ſeulement le néceſſaire, mais même le ſuperflu de ſon Auteur.

De plus, parce que Démoſthéne, qui parloit à tout un Peuple aſſemblé, affecte de ſe ſervir quelquefois d'expreſſions populaires ; M. de T. ne fait point ſcrupule d'uſer quelquefois auſſi de locutions empruntées du langage commun.

Enfin,

Enfin, lorſque la longueur des périodes Grecques paroît aller un peu au-delà des bornes, il ne craint point de la tranſporter dans les périodes Françoiſes, pourveu qu'elle ne cauſe aucun embarras dans la conſtruction, & qu'elle ne prenne point ſur la netteté du ſens.

Ceux de ſes amis qu'il conſultoit, lui ont ſouvent repreſenté, qu'ils croyoient que ſur ces cinq articles, il pouvoit ſe diſpenſer de cette grande exactitude. Mais il leur a toûjours répondu, que dans le texte ces mêmes choſes étoient ou des beautez ou des défauts ; que dans l'un & dans l'autre cas, il croyoit devoir en tenir compte à ſes Lecteurs. Car ſelon les derniéres idées qu'il s'étoit faites de la traduction, il jugeoit qu'un interpréte ne ſçauroit trop ſe conformer à ſon original ; qu'écrivant principalement pour les perſonnes qui ignorent les langues ſçavantes, il doit par ſon travail ſuppléer aux lumieres qu'elles n'ont pas ; leur préſenter ſon Auteur tel qu'il eſt ; enfin les mettre à portée d'en connoître le fort & le foible, de ſorte qu'elles ſoient en état de prononcer également ſur ce qu'il a de mauvais, comme ſur ce qu'il a de bon.

J'aurois pû aiſément ôter à cette éxactitude de M. de T. ce qu'on y pourra trouver d'exceſſif. Il ne m'eût pas été difficile, de retrancher en quelques endroits le mot de *Meſſieurs*, ou celui de *car* ; de rayer un terme purement ſynonyme ; de ſubſtituer une expreſſion ſoutenuë à une expreſſion familiére ; & d'accourcir une période un peu longue. Ces legers changemens ne m'euſſent gueres couté ; & il n'y a perſonne, qui ne ſoit capable d'en faire de pareils, même ſur le champ. Mais tout conſideré, j'ai crû que lorſqu'on touchoit

aux ouvrages d'un autre, on ne pouvoit s'y prendre avec trop de retenuë; que je devois reſpecter les intentions de M. de Tourreil; qu'il y auroit de la vanité à moi de préférer mes ſentimens aux ſiens; & que peut-être le Public ſeroit bien aiſe de ſçavoir, ce qu'un excellent Auteur, qui avoit paſſé toute ſa vie à traduire, penſoit dans ſes derniers jours ſur la traduction.

Du reſte, il étoit bien éloigné de croire, que les négligences qui ſe trouvent dans le texte de Démoſthéne, fuſſent des fautes. Au contraire il les regardoit comme un des plus grands artifices de l'habile Orateur. Car à la fin il en étoit venu, à ſe faire des principes très-différents ſur l'Eloquence de pur appareil, & ſur celle qui eſt propre aux affaires. Son opinion étoit, qu'un Diſcours Académique, un Compliment, un Eloge, demandent une grande éxactitude. C'eſt-là que *le ſoin continu des détails*, & *l'attention aux beautez ſoit principales ſoit acceſſoires*, ſont de ſaiſon. Dans ces occaſions, il s'agit pour l'Orateur de donner des preuves de ſon génie & de ſes talents. On ſuppoſe qu'il eſt tranquille, & qu'il a l'eſprit libre en écrivant. Ces ſortes d'actions publiques ſont pour lui des jours de cérémonie, où non-ſeulement il peut, mais même où il doit briller. Les Auditeurs s'y attendent; s'il fruſtroit leurs eſperances, ils ſortiroient mécontents; & ce n'eſt qu'à force d'élégance & de régularité, qu'alors il parvient à enlever leurs ſuffrages. Mais dans les Diſcours, qui roulent ſur des intéreſts de la derniére importance, l'extrême correction & la juſteſſe exceſſive du ſtile,

Expreſſions favorites de nos faiſeurs de nouvelles regles.

ne ſeroient pas à leur place. Lorſqu'il eſt queſtion, par éxemple, de ſauver une République preſte à périr, & de réveiller un Peuple, qui ſur le bord du précipice, s'endort dans une malheureuſe ſécurité; on ſeroit ridicule de s'amuſer ſcrupuleuſement, à éplucher ſes mots, & à compaſſer ſes périodes. C'eſt la paſſion qui doit parler dans ces rencontres; or la paſſion ne s'explique point en des termes ſi choiſis, ni avec tant de ſymmétrie. Il faut qu'une Harangue, faite en de pareilles circonſtances, ſe reſſente de l'émotion & du trouble, où l'on ſuppoſe que ſe trouve celui qui parle. Un peu de deſordre ſied bien dans de ſemblables Diſcours. Les négligences y ſont des graces. Elles cachent l'art de l'Orateur; elles donnent un air de verité à tout ce qu'il dit; elles marquent qu'il eſt rempli lui même des ſentimens qu'il veut inſpirer aux autres; & beaucoup plus occupé du ſalut de ceux qui l'écoutent, que du jugement qu'ils feront de ſon éloquence.

C'étoit par ces raiſons, que M. de T. excuſoit dans Démoſthéne beaucoup de choſes, qu'un cenſeur plus ſévére & moins éclairé y condamnera peut-être. Mais enfin, quand elles lui auroient paru inexcuſables, il ſe ſeroit toûjours crû obligé, comme nous l'avons dit, de les conſerver dans la traduction.

L'attention de M. de T. à exprimer juſqu'aux fautes légéres de ſon texte, ſi pourtant ce ſont des fautes, doit être une preuve de celle qu'il a euë à rendre cette multitude innombrable de beautez, qui les effacent & les abſorbent. Auſſi, eſt-ce à cela, qu'il s'eſt principalement appliqué. Il n'y a ſorte de ſoins

qu'il n'ait pris, pour attraper cette ſimplicité ſublime, ces ſaillies lumineuſes, cette véhémence, & cette impétuoſité, qui caractériſent l'éloquence de Démoſthéne, & qui la portent à un tel dégré de perfection, que le plus éclairé de tous les Juges ſur ces matiéres ne ſouhaitoit rien au-delà, & ne croyoit pas qu'on pût rien imaginer de plus divin. †

Que ſi l'on veut ſe bien convaincre du mérite de la traduction de M. de T. il ne faut que la comparer avec ce que nous avons de meilleur en François ſur ces mêmes Harangues. M. de Maucroix * en a traduit quatre. A Dieu ne plaiſe, que je veüille diminuer en rien la juſte eſtime qu'on a pour lui. M. de Maucroix eſt un des bons Auteurs de noſtre Langue; & il a écrit dans cette maniére ſage & judicieuſe, qui fuit l'affectation, & qui s'attache à la nature. Mais enfin par ſon caractére doux & modéré, il étoit peu propre à traduire un écrivain tel que Démoſthéne, plein d'emportemens & de fougues. Au lieu que M. de T. par ſes diſpoſitions perſonnelles, ſembloit être tout fait pour cela. En effet, ſi l'on jette les yeux ſur ce qu'ils nous ont laiſſé l'un & l'autre, on trouvera une grande différence entre leurs travaux. La verſion de M. de Maucroix eſt quelquefois plus agréable; celle de M. de T. eſt toûjours plus fidelle. Le ſtile du premier a plus de douceur & plus d'égalité; le ſtile du ſecond plus de véhémence & plus de force. On trouve dans l'un plus de ces tours naïfs & de ces fineſſes de langue, qui ſont un des principaux charmes du

* *Nous avons ſous ſon nom deux differentes traductions des Philippiques. La premiere parut de ſon vivant, en 1685. La ſeconde, après ſa mort, en 1710. Celle cy ne nous euſt rien laiſſé à deſirer, ſi l'on y trouvoit autant de fidelité & de force, qu'on y trouve d'élegance & d'agrément.*

† *Ut major eloquentia non requiratur. Cic. in Oratore.*

Nihil enim illo Oratore arbitror cogitari poſſe divinius. Idem, de opt gen. Orat.

diſcours ordinaire; on trouve dans l'autre plus de ces figures vives & de ces traits hardis, qui ſont l'ame de la haute éloquence. Enfin, M. de Maucroix eſt peut-être un Grammairien plus exact; mais M. de T. eſt ſans contredit un plus grand Orateur.

Je ne dis rien de la Préface, qu'il a miſe à la teſte des Philippiques. Quelque longue qu'elle ſoit, tout le monde l'a trouvée courte; & l'on convient, que c'eſt un des plus beaux morceaux que nous ayons en noſtre langue. Outre qu'elle renferme une grande partie de l'hiſtoire de l'ancienne Gréce, elle eſt par tout écrite d'un ſtile mâle, noble, & ſoutenu. La ſeule choſe qu'on y ait repriſe, c'eſt que le brillant paroît quelquefois y dominer. Ainſi l'on a trouvé, que dans l'Eloge d'Epaminondas, dans le portrait d'Aléxandre, & dans le paralléle de Philippe & de Céſar, les ornements étoient répandus avec un peu de profuſion. M. de T. toûjours preſt à corriger, avoit réſolu d'en retrancher ce quil y a de trop, & de les réduire à une juſte meſure. Mais la mort l'a enlevé, avant qu'il ait pu exécuter ce deſſein. J'avouë, que je n'ai oſé toucher à un ouvrage, marqué au coin de l'approbation univerſelle. J'ay craint qu'en remaniant ces endroits, je ne les gâtaſſe par le mélange de deux maniéres differentes, & ne leur fiſſe perdre ce premier feu & ces graces originales, que les beautez de réflexion & de recherche ne peuvent jamais remplacer. J'ai donc cru qu'il valoit mieux les laiſſer tels qu'ils étoient: d'autant plus que les fautes qu'on y reprend, ſont après tout de belles fautes; qu'elles tirent peu à conſéquence; & que n'en fait pas de ſemblables qui veut.

HARANGUES D'ESCHINE & de Démoſthéne ſur la Couronne, traduites en François.

C'eſt par cette traduction, que M. de T. a terminé ſes travaux. Comme elle n'a point encore paru, elle aura du moins auprès des Lecteurs toute la grace de la nouveauté. Mais j'oſe aſſurer, que ce ſera là ſon moindre mérite ; & que ſoit qu'on regarde les deux Harangues en elles mêmes, ſoit que l'on jette les yeux ſur la Préface que M. de T. y a jointe, on avoüera qu'en finiſſant ſa carriére, il ne pouvoit pas nous faire un préſent plus conſidérable.

Tout le monde ſçait, qu'Eſchine & Démoſthéne ſont les deux hommes de l'ancienne Gréce qui ont porté le plus loin l'autorité de la parole ; & qu'entre leurs Harangues, les deux qu'ils prononcérent l'un contre l'autre au ſujet de la Couronne, ont toûjours paſſé pour leurs chef-d'œuvres. Elles tiennent parmi leurs piéces le même rang, qu'ils tiennent eux mêmes parmi les Orateurs. Et elles ſont en poſſeſſion d'être regardées, non ſeulement comme ce que l'antiquité nous a laiſſé de plus précieux, mais même comme ce que l'eſprit humain a jamais produit de plus parfait en matiére d'Eloquence.

La traduction qui en va paroître, eſt auſſi ce que M. de T. a fait de plus achevé. Il a mis à ce travail les quinze derniéres années de ſa vie. Car pendant qu'à ſes heures de loiſir il réformoit les Philippiques, il employoit le fort de ſon temps, à nous donner ces deux Harangues, qui, au jugement de tout ce qu'il

y a jamais eu de plus habiles connoiſſeurs, ſont au deſſus des Philippiques mêmes. Il étoit alors à cet âge, où l'on préfére le ſolide au brillant, & où l'on eſt revenu de toutes ces fauſſes beautez, qui ont coutume d'enchanter & de ſéduire la jeuneſſe. Auſſi voit-on dans ce dernier ouvrage une éloquence mâle & ſaine, que le temps a meurie, que l'exercice a fortifiée, & que de longues reflexions ſur les regles & ſur les modéles ont portée à ſa perfection. L'Auteur évite avec ſoin les défauts, qu'on lui avoit reprochez dans ſes premiéres années ; & retranchant tout ce qui a la plus légére apparence d'affectation & de ſingularité, il ne ſonge qu'à preſenter un beau ſens, ſoutenu de l'expreſſion propre, c'eſt-à-dire, de celle que demande la nature. Mais il s'attache principalement à bien prendre le caractére de ſes deux Orateurs. En quoi il réüſſit de telle ſorte, qu'encore que ce ſoit toûjours lui qui parle, on reconnoiſt ſans peine, quand c'eſt d'après Démoſthéne ou d'après Eſchine ; & qu'on croit entendre ſucceſſivement les deux hommes du monde les plus éloquents, quoique d'une éloquence très-différente.

Mais il rend compte lui-même dans ſa Préface, de la méthode qu'il a ſuivie, & des regles qu'il s'eſt preſcrites. Cette Préface a ſes beautez particuliéres, & ne le cede peut-être à celle des Philippiques, qu'en ce qu'elle n'eſt pas auſſi longue. Elle comprend cinq articles. Dans le premier, M. de T. donne une notion générale des divers Auteurs, qui avant lui ont traduit les deux Harangues. Il met à la teſte Ciceron. Car ce fameux Orateur les trouvoit ſi belles, qu'il

crut ne pouvoir rien faire de mieux, ſoit pour l'utilité des Romains, ſoit pour ſa propre gloire, que de les traduire en Latin. Son ouvrage n'eſt pas venu juſqu'à nous. M. de T. regrette fort ces deux copies, qui par l'excellence du Copiſte dévoient égaler les originaux, & qui euſſent pu dans la ſuite ſervir elles-mêmes de modéle à tous ceux qui auroient travaillé dans le même genre. Les autres Interprétes dont il parle, ſont Lambin, Périonius, Arétin, Volphius, & le Garde des Sceaux M. du Vair. Il dit un mot de chacun d'eux, & marque en quoi ils excellent, & en quoi ils péchent.

Il traite dans le ſecond article des regles de la traduction. Et c'eſt ici qu'il expoſe les idées, qu'il s'étoit faites enfin de la grande fidélité qu'elle exige. *Toute paraphraſe*, dit-il *, *déguiſe le texte. Loin de preſenter l'image qu'elle promet, elle peint moitié de fantaiſie, moitié d'après un Original, d'où ſe forme je ne ſçai quoi de monſtrueux, qui n'eſt ni original ni copie. Cependant un Traducteur n'eſt proprement qu'un peintre qui s'aſſujettit à copier. Or tout Copiſte qui dérange ſeulement les traits, ou qui les façonne à ſa mode, commet une infidélité. Il péche dans le principe, & va contre ſon propre plan : faute de ſçavoir qu'il a tout fait, s'il attrape la reſſemblance ; & qu'il ne fait rien, s'il la manque. Moi donc, comme ſimple traducteur, j'ai mon modéle, & je ne puis aſſez m'y conformer. Que j'étende ou que j'amplifie ce qu'il ſerre ou ce qu'il abrége, que je le charge d'ornements lorſqu'il ſe néglige, que j'en terniſſe les beautez ou que j'en couvre les défauts, qu'enfin le caractére de mon Auteur, quel qu'il ſoit, ne ſe retrouve point dans les paroles*

* *Tom. 2. p. 10.*

paroles que je lui prête : ce n'eſt plus lui, c'eſt moi que je preſente ; je trompe ſous le nom de truchement ; je ne traduis point, je produis.

Après avoir parcouru les obligations des interprétes, M. de T. dans le troiſiéme article paſſe à celles des Lecteurs, & il leur marque les diſpoſitions où ils doivent être, s'ils ne veulent point commettre leur équité ni leur goût. Il leur indique les différentes cauſes des jugements faux & injuſtes, que l'on a coutume de porter ſur les ouvrages qui paroiſſent. Selon lui, les principales ſont, la prévention, la partialité, l'inattention en liſant, la diſſipation d'eſprit, quelquefois la jalouſie, & ſouvent le manque des connoiſſances néceſſaires. Il prétend que tout Lecteur, qui ſent en lui même un ſeul de ces défauts, devroit reconnoître de bonne grace ſon imcompétence, & ſe recuſer pour Juge.

Il employe le quatriéme article, à nous preſenter les deux Harangues dans leur véritable point de vûë. Pour cet effet il donne une connoiſſance générale de l'état où ſe trouvoit Athénes, lorſqu'elles furent prononcées. Et comme près de neuf ans s'écoulérent depuis l'accuſation intentée juſqu'au jugement déciſif, il rapporte ce qui ſe paſſa de plus mémorable durant cet intervalle de temps. C'eſt peut-être de toute l'hiſtoire de la Gréce le morceau le plus curieux & le plus intéreſſant. Il comprend, outre pluſieurs autres révolutions, la mort de Philippe de Macédoine, l'avenement d'Aléxandre à la Couronne, ſes premiers exploits en Europe, & l'incroyable rapidité de ſes conquêtes en Aſie. Car tandis qu'Aléxandre & Darius

combattoient dans les plaines d'Arbelles pour l'Empire du monde, Démoſthéne & Eſchine ſe diſputoient la ſouveraineté de l'éloquence dans la tribune d'Athénes ; & leur querelle ne pouvoit guére avoir une époque plus illuſtre. M. de T. s'eſt cru obligé d'expoſer en peu de mots ces divers événemens, parce que les deux Orateurs les raménent continuellement ſur la ſcéne, & tâchent à l'envi de s'en prévaloir.

Enfin dans le cinquiéme article, il deſcend au détail de ce qui concerne Eſchine & Démoſthéne : il marque la ſource de cette haine implacable qui les acharnoit l'un contre l'autre, les peint tous deux d'après nature, compare leurs deux Harangues, & fait une analyſe exacte des grandes beautez qu'on y découvre.

Ces cinq articles étoient ſuivis d'un ſixiéme, dans lequel M. de T. répondoit à quelques Cenſeurs, dont il avoit lieu de ſe plaindre. Parmi un grand nombre de raiſons ſolides, on trouvoit dans ſa Réponſe beaucoup de ſaillies tres-plaiſantes ; & je ne ſçai s'il avoit jamais rien écrit avec plus d'agrément & plus de force. Mais toutes reflexions faites, M. de T. a ordonné qu'on la ſuprimât. Je rends compte ailleurs * du motif, qui l'a porté à prendre ce parti ; & qui doit lui faire plus d'honneur, que le plus bel endroit de ſes ouvrages.

* *Voyez le Tome 2. p. 51*

Au reſte cette Préface n'eſt preſque qu'un tiſſu de ce que les plus excellens Critiques de l'Antiquité ont dit de meilleur ſur la traduction, ſur l'éloquence, ſur les qualitez perſonnelles d'Eſchine & de Démo-

ſthéne, & ſur les perfections de leurs deux Harangues. Ciceron, Denys d'Halicarnaſſe, Quintilien, & Longin, y parlent tour à tour. Car ce qu'on a écrit en ces derniers temps contre ces Ecrivains du premier ordre, n'avoit fait que confirmer M. de T. dans la haute eſtime qu'il avoit pour eux; & que le convaincre encore davantage, que c'eſt dans leurs écrits qu'il faut chercher les idées du vrai, ou ce qui eſt la même choſe, du beau. Comme il a fondu dans le texte de ſa Préface toute la ſubſtance des endroits qu'il emprunte de ces Maîtres habiles; j'avouë que ſi j'avois oſé ſuivre mon goût particulier, j'aurois retranché les longs paſſages Latins, qu'il a mis au bas des pages. Mais toutes les fois que je lui en ai dit ma penſée, il m'a toûjours marqué, *qu'il ſouhaitoit qu'on les y laiſſât. Que ſon François n'étoit bon, que pour ceux qui ne ſçavent pas le Latin; & qu'il ne falloit pas priver les perſonnes qui entendent cette langue, du plaiſir de retrouver chemin faiſant des paſſages admirables, qu'il n'avoit fait qu'affoiblir & que défigurer par ſa traduction.* Il y avoit dans ce jugement de M. de T. plus de modeſtie, que de vérité. Non-ſeulement ce qu'il tire de ces Grands-hommes, ne perd rien à paſſer par ſes mains; mais dans les choſes qu'il y ajoute de ſon fonds, il prend ſi bien leur ſtile & leur maniére, que ſouvent on le confond avec eux; & qu'on a peine à démêler ce qui eſt des Anciens, d'avec ce qui eſt du Moderne. Quelque obligez pourtant que nous lui ſoyons de tant de choſes qu'il nous donne dans cette Préface; il faut convenir que nous lui ſommes encore plus redevables, d'avoir employé ſes derniéres veilles à nous mettre

entre les mains deux chef-d'œuvres d'éloquence, qui ont fait l'admiration de tous les siécles, & qui nous manquoient en nostre langue.

REMARQUES SUR LES HARANGUES traduites du Grec.

Je crains bien, que sur ce titre, on ne se fasse pas une idée fort avantageuse de la derniére partie des Oeuvres de M. de Tourreil. Beaucoup de personnes aujourd'hui sont prévenuës contre les Notes. Les femmes, qui d'ordinaire sont peu curieuses d'érudition, ne les aiment pas. La plupart des hommes du monde ressemblent aux femmes sur ce point; & uniquement occupez de leurs plaisirs ou de leur fortune, ne cherchent que l'amusement dans leurs lectures. Il y a même des hommes de Lettres, qui ne sont guéres plus favorables à cette sorte d'ouvrages. Ce sont ceux qui écrivant bien d'ailleurs, & qui n'étant pas sans génie, n'ont point eu l'avantage de faire de bonnes études dans leur jeunesse. Comme ils se sentent un peu foibles du côté des connoissances acquises, ils ne peuvent goûter des observations sçavantes, qui leur mettant sans cesse devant les yeux ce qui leur manque, les engagent à des retours desagréables sur eux-mêmes, & affligent leur amour propre. Ils prennent donc le parti de mépriser dans les autres un mérite, qu'eux-mêmes ils n'ont pas eu la volonté ou le pouvoir d'acquérir. Mais sans contredit, les plus grands ennemis des Notes, ce sont ces Critiques acharnez, qui ont déclaré une guerre

impitoyable aux bons Ecrivains de l'antiquité. Comme elles font voir à tous moments la foibleſſe de leurs cenſures, & qu'elles battent en ruine leur opinion favorite, il n'y a rien qu'ils n'employent pour les décrier. Ils affectent de donner à ceux qui travaillent en ce genre, les noms de Scholiaſtes & de Compilateurs. Et pour les avilir encore plus, ils ont fait exprès le mot d'*Erudits*, qui étant mort dans ſa naiſſance, a eu la même fortune, que tant d'autres mots qu'ils créent tous les jours.

Malgré les préventions ou les dégouſts de ces quatre ſortes de perſonnes, la plus ſaine partie du monde continuë à croire, que les Notes ſont non-ſeulement utiles, mais même néceſſaires. En effet : ſi un Traducteur ne s'inſtruit à fond, de tout ce qui concerne ſon Auteur ; s'il n'en étudie avec ſoin le ſtile, les inclinations, les mœurs, & le caractére ; s'il ne perce l'obſcurité des temps paſſez, & ne s'enfonce dans l'hiſtoire du ſiécle & du pays où cet Auteur a vécu ; il ne pourra jamais en bien ſentir les beautez. Mais jamais il ne pourra les faire bien ſentir aux autres, s'il n'aſſocie les autres à ſes connoiſſances, & s'il ne leur communique ſes lumiéres. Or il ne ſçauroit leur rendre ce bon office, que par des remarques doctes & judicieuſes. Faute de ce flambeau, c'eſt une néceſſité que ſes Lecteurs marchent ſouvent dans les ténébres, & qu'un grand nombre d'alluſions fines & de rapports délicats ſoit perdu pour eux.

M. de T. n'a rien omis pour nous procurer un pareil ſecours. Mais il n'a pas eu moins d'attention à

nous épargner les desagréments, qu'on eſt quelquefois obligé d'eſſuyer dans la lecture de ces ſortes d'écrits.

Les défauts les plus ordinaires des Notes, c'eſt d'être communes, longues, ennuyeuſes, pédanteſques, & écrites avec beaucoup de négligence. On ne trouve rien de ſemblable dans celles de M. de T.

Le Peuple d'Athénes.

Loin de nous tenir ſur des minuties triviales & rebattuës, elles nous tranſportent au milieu d'une des Nations les plus polies qui fut jamais; elles nous développent ſes intérêts, ſes uſages, ſes loix, ſes cérémonies; elles nous révélent les myſtéres les plus ſecrets de ſon gouvernement & de ſa religion; & nous inſtruiſent de mille autres particularitez, qu'on ne pourroit apprendre qu'avec beaucoup de peine dans de gros volumes Grecs & Latins, que tout le monde n'eſt pas à portée de lire. Il eſt vrai que les Sçavants de profeſſion, connoiſſent la plupart de ces détails; mais le commun des hommes les ignore; & c'eſt principalement pour le commun des hommes, que les Traductions & les Notes ſont faites. Quoi qu'après tout, on oſe aſſurer que les Sçavants eux-mêmes trouveront dans les Remarques de M. de T. de quoi faire leur profit; & qu'ils y verront un grand nombre d'explications nouvelles, de reſtitutions de textes, de conciliations de paſſages, & d'autres découvertes de cette nature.

Que ſi ſes Remarques ſont propres à piquer la curioſité, elles ont de plus le mérite d'être courtes. Il a ſoin de n'y faire entrer, que ce qui peut ſervir à l'éclairciſſement de ſon original, & de les reſſerrer dans l'eſ-

pace le plus étroit qu'il lui eſt poſſible. J'avouë pourtant qu'il y en a quelques-unes, auſquelles il donne un peu plus d'étenduë. Mais il ne ſe permet d'en uſer ainſi, que lorſqu'il y eſt contraint par la néceſſité, ou engagé par l'agrément. Or ce qui dans les ouvrages d'eſprit eſt néceſſaire ou agréable, n'eſt jamais long.

C'eſt par cette raiſon que M. de T. s'eſt attaché ſur tout, à ſauver ſes notes de cette grande ſéchereſſe, qu'on remarque dans la plupart des autres, & qui les rend ſi rebutantes. Les Commentateurs ne ſongent pas toûjours aſſez, à égayer ce qu'ils écrivent. Ce ne ſont que diſcuſſions de dates, qu'analyſes de phraſes, que diſſections de mots. Ils ne proménent leurs Lecteurs qu'à travers des ronces & des épines. M. de T. conduit ſouvent les ſiens dans des lieux riants & ſemez de fleurs. Sans négliger ce qui concerne la Chronologie & la Grammaire, il nous préſente ſucceſſivement ce que l'Eloquence & la Poëſie, ce que l'Hiſtoire & la Fable, ce que la Morale & la Politique, lui fourniſſent de plus gracieux ſur chaque ſujet qu'il traite. Il nous met ſous les yeux les avantures ſinguliéres, les belles maximes, les reparties vives, & les bons mots des Grands-hommes, dont il a occaſion de parler. Et il aſſaiſonne ce mélange avec tant d'art, qu'une Remarque, qui n'eſt qu'inſtructive, eſt preſque toûjours ſuivie d'une Remarque intéreſſante.

Mais dans cette grande érudition, dont ſes notes ſont chargées, on n'aperçoit rien qui ſente le Collége. Non qu'il ne cite ſouvent des paſſages Grecs & Latins. Comment pourroit-il s'en diſpenſer, travaillant ſur

un Orateur Grec, que les Orateurs Latins ont copié à l'envi, & dont ils ont tranſporté les plus beaux endroits dans leurs ouvrages? Mais on ſçait que ce n'eſt point dans ces ſortes de citations, que conſiſte le Pédantiſme. Elles ne bleſſent point, elles plaiſent même, lorſqu'elles ſont à leur place, qu'elles ne ſe montrent qu'à propos, & qu'elles n'ont rien de faſtueux ni d'affecté. On peut n'être point pédant, en citant du Grec & du Latin; & l'être, en parlant François. Ce qui conſtituë un caractére ſi odieux, ce ſont principalement les vices du cœur & de l'eſprit, la préſomption, la partialité, l'entêtement, la hauteur: tous excès, dont M. de T. paroît infiniment éloigné. Il n'eſt point de ces hommes avantageux, qui parlent toûjours d'un ton déciſif, & qui ont tout approfondi. Il ſçait douter en pluſieurs endroits; il ſçait même ignorer en d'autres; & avouër de bonne foi qu'il ignore. On ne le voit point s'applaudir à lui-même de ſa pénétration, ni uſer d'aucune de ces formules révoltantes, que d'autres Commentateurs ont quelquefois à la bouche. Jamais on ne lui entend dire, quoiqu'il puſt le dire ſouvent avec vérité, qu'il eſt le premier qui ait fait une telle découverte, qu'avant lui nul interpréte n'avoit entendu tel ou tel paſſage, &c. Une modeſtie ſi eſtimable eſt ſoutenuë d'un grand fonds d'équité. S'il penche vers quelqu'un de ces partis, qui s'élévent de temps en temps dans la République des Lettres, il n'en adopte point toutes les opinions, & ne rejette pas non plus toutes les opinions du parti contraire. Quelque admiration qu'il ait pour les excellents Ecrivains de l'Antiquité,

tiquité, il les regarde comme de Grands-hommes, mais comme des hommes pourtant. Bien différent de ces approbateurs outrez, qui convenant en général que les Anciens ont leurs imperfections, ne conviennent d'aucune en particulier; il reconnoiſt en eux des défauts, & il les marque. Il ne peut pardonner à ſes deux Héros, Eſchine & Démoſthéne, les injures groſſiéres qu'ils ſe diſent l'un à l'autre; & n'a pas plus d'indulgence pour les fautes, qui peuvent ſe trouver dans leur ſtile. Comme il eſt ſans préoccupation, il eſt auſſi ſans opiniatreté. Il ne ſe fait point un faux honneur, de ſoutenir juſqu'au bout ce qu'il a une fois avancé. Plus ami de la vérité que de la diſpute, il ne tient à un ſentiment, qu'autant qu'on ne lui en preſente pas un plus raiſonnable. *J'expoſe mon avis*, dit-il quelque part *, *mais je ne prétends point aſſervir celui de perſonne. On m'obligeroit même, de m'indiquer quelque explication, qui fuſt meilleure que la mienne. Je ne manquerois pas d'en profiter. Car dans ces Remarques, je ſonge pour le moins autant à m'inſtruire, qu'à inſtruire les autres. Et j'avertis ici mon Lecteur une fois pour toutes, qu'il doit ſuppoſer, qu'à chaque Note je lui dis: Si vous ſçavez quelque choſe de mieux, communiquez-le moi de bonne amitié; ſinon, contentez vous de ceci avec moi.* Un Ecrivain, qui parle d'une maniére ſi circonſpecte, eſt bien éloigné de prendre des airs de maître avec ſes Lecteurs. Auſſi ne lui arrive-t-il jamais de leur donner ſon gouſt pour regle, ni d'éxiger d'eux une ſoumiſſion aveugle. Il ne leur marque point impérieuſement les endroits, où ils doivent ſe récrier; & il ne prétend pas, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, emporter de

Summi enim ſunt, homines tamen. Quint. lib. 10. Inſt. Orat.

* *Tom. 2. p. 270. & 271.*

haute lutte leur admiration. Mais content de leur expoſer, ce qui le détermine à croire qu'un endroit eſt beau, il leur laiſſe une liberté entiére de s'en rapporter à leur propre jugement. C'eſt ainſi que M. de Tourreil, toûjours modeſte, équitable, preſt à ſe rendre à la raiſon, plein de ménagemens & d'égards, ſçait éviter dans ſes Notes ce qui a la plus légére apparence de pédanterie ; & joindre aux lumiéres d'un véritable ſçavant toutes les qualitez d'un parfaitement honnête homme.

Enfin, un dernier avantage qu'ont ſes Remarques, c'eſt qu'elles ſont bien écrites. Les interprétes ſont fort ſujets à ſe relâcher ſur la fin de leur travail. Il ſemble qu'ils uſent toute leur attention à traduire ; & qu'il ne leur en reſte plus, lorſqu'il leur faut mettre la main à leurs Notes. On eſt tout ſurpris de les trouver alors ſi négligez. Ils diſent de bonnes choſes, mais ils les diſent mal ; de ſorte que le Lecteur en apprenant des faits, court riſque de déſapprendre à parler. M. de T. a travaillé ſes Remarques, avec le même ſoin que ſes traductions. Quand on ne les liroit que pour le ſtile, il y auroit toûjours beaucoup de profit à faire. La diction en eſt ſimple, comme doit l'être celle de ces ſortes d'ouvrages ; mais du reſte, elle eſt pure, ferme, & hardie. Les ſujets les plus arides y ſont traitez en bons termes ; l'élégance y accompagne par tout l'érudition ; & l'on ne ſçait qu'admirer le plus dans l'Auteur, ou de l'étenduë des connoiſſances, ou de la beauté du génie.

Peutêtre jugera-t-on, qu'il auroit fallu placer les Remarques à côté & au bas du texte. C'eſt en effet

une grande commodité pour les Lecteurs, que de pouvoir, lorſqu'il leur ſurvient quelque difficulté, s'en éclaircir à l'inſtant; & les Ecrivains ne peuvent trop leur ménager un pareil avantage. Il ſemble pourtant que ſur cela il y ait une diſtinction à faire. Lorſqu'il s'agit d'ouvrages, qui tendent particuliérement à inſtruire, il eſt bon de mettre les Notes ſur les marges; mais il vaut mieux les renvoyer à la fin du Livre, lorſqu'il eſt queſtion d'écrits, dont le but principal eſt d'émouvoir & de toucher. Or les Harangues ſont de ce dernier genre. Ces ſortes de Piéces, pour porter coup, veulent être lûës ſans interruption. Leur effet dépend du tout-enſemble. Car ſi au lieu de ſuivre un Orateur dans ſes raiſonnemens, de nous prêter à ſes paſſions, de nous abandonner à ſa rapidité & à ſa véhémence, nous nous arrêtons hors de ſaiſon, pour approfondir quelque fait ou quelque coutume de l'Antiquité; l'attention que nous donnons aux notes, prend ſur celle que nous devons au texte, & il eſt impoſſible que l'éloquence faſſe ſur nous des impreſſions fort profondes. Les mouvemens, le trouble, & pour uſer des termes d'un des plus grands maîtres de l'Art, les embraſemens qu'elle doit cauſer dans les eſprits, s'éteignent, ou du moins ſe rallentiſſent, par ces diverſions à contre-temps. C'eſt pour prévenir un tel inconvenient, que M. de T. a voulu, qu'on ne donnât à ſes Notes que la derniére place dans ſes ouvrages. Du reſte, les ſommaires qu'il a mis à la teſte de chaque Harangue, pour en expoſer l'occaſion, le but, & l'œconomie; les apoſtilles qu'il met à la fin, pour en marquer le ſuccès & les ſuites;

Reſtinctis animorum incendiis. Cic. in Oratore.

la Carte Géographique qu'il a fait graver, afin de raſſembler dans un court eſpace, & comme ſous un ſeul point de veuë, les Mers, les Fleuves, les Contrées, & les Villes, dont il eſt parlé dans Eſchine & dans Démoſthéne; enfin les Tables * très-exactes, dont il a voulu qu'on accompagnât cette Edition, montrent bien que jamais aucun Ecrivain ne ſongea plus que lui au ſoulagement de ſes Lecteurs, & n'entra dans un plus grand détail de ſoins, pour leur procurer tous les ſecours, qui ſans nuire à l'effet principal de la lecture, peuvent la rendre plus profitable & plus facile.

VOILA quelles ſont les différentes Piéces, qui compoſent ce recuëil. On eſpére que dans une ſi grande diverſité, chacun pourra trouver abondamment, dequoi ſatisfaire ſes goûts particuliers. Au reſte après avoir rendu compte des ouvrages de M. de Tourreil, il ſeroit naturel qu'en finiſſant je diſſe un mot de ſes vertus. Mais je ne parlerai point de celles, qu'il portoit dans le commerce du monde, & qui paroiſſoient au dehors. On verra à la fin de cette Préface, que d'illuſtres Ecrivains les ont célébrées à l'envi; & qu'ils ne m'ont rien laiſſé à dire ſur cet amour du vrai, ſur cette droiture, ſur cette intégrité de mœurs, & ſur cette rigidité philoſophique, qui faiſoient proprement le fonds de ſon caractére. Je me contenterai donc de rendre témoignage à celles de ſes vertus, qui étoient comme renfermées dans l'enceinte de ſa maiſon, &

* *Elles ſont de trois ſortes. Les Tables des Piéces contenuës dans chaque volume; les Tables des matiéres; & la Table des mots Grecs & des phraſes Grecques, dont on trouve l'explication dans les Remarques.*

que l'intime amitié, dont il m'a honoré pendant plus de vingt-cinq ans, m'a mis à portée de connoître mieux que perſonne. Vertus peut-être d'autant moins équivoques, qu'elles n'étoient point expoſées aux yeux des hommes, & que la vanité ne pouvoit y avoir aucune part.

La conduite privée de M. de T. ſe reſſentoit fort de cette grande ſévérité, qui regnoit dans toute ſa conduite publique. Il étoit extrémement laborieux. Auſſitôt après ſon réveil, il ſe mettoit au travail; & il le continuoit bien avant dans l'après-dinée, juſque vers les quatre ou cinq heures du ſoir. Le temps du repas n'en étoit pas éxempt. Il lui arrivoit ſouvent de ſe lever de table, pour ouvrir un livre au ſujet de quelque doute, ou pour jetter ſur le papier des penſées qui lui venoient. Si on lui rendoit viſite pendant ſon étude, on s'appercevoit bientôt qu'il avoit l'eſprit occupé; & qu'il étoit beaucoup moins à la converſation qu'à ſon ouvrage. Lors même qu'il ſortoit en ville, ſon application ne le quittoit pas; il portoit ſur lui un crayon & des tablettes, & ſçavoit mettre à profit juſqu'au temps, où il étoit obligé de ſe trouver parmi le bruit & l'embarras des ruës.

Autant qu'il avoit d'ardeur pour le travail, autant avoit t-il d'indifférence pour tout ce qui s'appelle plaiſir. Le jeu, la promenade, les ſpectacles, & tous ces autres amuſemens, qui ont de ſi grands charmes pour la plupart des hommes, ne le touchoient nullement. Inſenſible aux attraits de la volupté, il en triomphoit ſans avoir même le mérite de combattre. On aura de la peine à croire juſqu'où il pouſſoit la ſobriété.

Il ne vivoit le plus ſouvent que de légumes & de fruits; & connoiſſoit peu l'uſage du vin : ſemblable encore par cet endroit à Démoſthéne, que ſes ennemis, comme l'on ſçait, avoient ſurnommé, *le bûveur d'eau.* Quoique ſur la fin de ſes jours ſa fortune fût devenuë plus conſidérable, il ne changea rien dans ſa façon de vivre. On ne voyoit ſur ſa perſonne, ni dans ſa maiſon, aucune marque de faſte. Il s'habilloit d'une maniére ſimple & unie; ſes livres faiſoient preſque tous ſes meubles.

Ce n'étoit pas ſeulement par goût, c'étoit auſſi par principe, qu'il ſe réduiſoit au ſeul néceſſaire, & ſe refuſoit tout le ſuperflu. Il comptoit la modération entre les devoirs des gens de Lettres, & il la regardoit comme une des principales bienſéances de leur état. Rien ne lui paroiſſoit plus ridicule, que la contradiction qui ſe trouve entre les maximes & la conduite de quelques Philoſophes prétendus, qui faiſant gloire d'avoir toujours nourri leur raiſon de lectures ſolides, & qui loüant éternellement dans leurs écrits la frugalité & les autres vertus qu'elle méne à ſa ſuite, ne ſont pas moins attachez à toutes les douceurs de la vie, que ces riches voluptüeux, qui n'ont jamais étudié que la ſcience d'acquérir, ni médité que ſur le raffinement de la bonne chére & du luxe.

Un détachement ſi entier, n'étoit point dans M. de T. l'effet d'une ſordide œconomie. Jamais homme ne tint moins à l'argent. Il ſçavoit le répandre pour les choſes qu'il croyoit vraiment utiles. Sa Bibliothéque, compoſée des meilleurs Livres & des Editions les plus correctes, montroit bien qu'il ne plaignoit point la

dépenſe. D'ailleurs, ſa bourſe étoit toujours ouverte à quiconque recouroit à lui. Pour trouver une reſſource dans ſa généroſité, il ne falloit point être de ſes amis, il ſuffiſoit d'être dans le beſoin. Son inclination bienfaiſante lui faiſoit même négliger les précautions, que la prudence autoriſe en pareil cas; & j'ai pluſieurs fois été témoin, qu'il prêtoit dans des occaſions, où il ſçavoit à n'en pouvoir douter, que c'étoit en pure perte. Un autre marque, qu'il n'étoit rien moins qu'avare, c'eſt que jamais aucun maître, quelque opulent qu'il ait été, n'a payé plus régulierement, ni plus magnifiquement récompenſé ſes Domeſtiques. Ceux de M. de T. auront pendant toute leur vie à ſe loüer de ſes bienfaits.

Le ſeul délaſſement, le ſeul plaiſir, que connoiſſoit M. de Tourreil, c'étoit de rendre viſite à un petit nombre d'hommes choiſis, dont il reſpectoit le mérite & la vertu. Ces amis illuſtres peuvent faire tant d'honneur à ſa mémoire, que je croirois manquer à ce que je lui dois, ſi je ne mettois pas ici leurs noms. Entre ceux qui cultivoient les Lettres, il fréquentoit principalement M. Huët ancien Evêque d'Avranches, M. l'Abbé de Longue-ruë, M. Boivin Garde de la Bibliothéque du Roi, M. Deſpreaux, M. de Sacy, & M. Subtil. Il étoit lié d'une amitié particuliére avec les trois derniers, qu'il conſultoit ſur l'exactitude & ſur l'élégance du ſtile; il avoit recours aux trois premiers, ſur ce qui concernoit les textes Grecs ou les uſages de l'Antiquité: & il faiſoit gloire de reconnoître, qu'il avoit de très-grandes obligations aux uns & aux autres. Parmi les hommes engagez dans le grand monde, M. le Chancelier de

Pontchartrain, M. des Haguais Avocat Général à la Cour des Aydes, Mrs les Maréchaux de Catinat & de Choiſeüil, M. de Troiſville, & M. le Marquis d'Ambre, étoient ceux qu'il voyoit le plus ſouvent; & il ſe vantoit d'apprendre dans leur commerce, ce qui ne s'apprend point dans les livres. Mais entre ces hommes d'élite, il n'y en avoit point, à qui il fiſt ſa cour plus régulierement, qu'à M. le Pelletier de Souzy. Son attachement pour cet habile & judicieux Miniſtre, étoit fondé ſur une eſtime ſinguliére. Il avoit coutume de le définir par cette expreſſion de Cicéron, *homo limatiſſimi judicii* *; & il lui appliquoit ce qu'un ancien Hiſtorien a dit d'un des plus honnêtes-hommes qu'il y ait eu parmi les Romains *, *que jamais perſonne ne ſçeut mieux entremêler aux affaires un loiſir délicat & plein de charmes*. Comme il étoit de ſes voiſins, il alloit preſque tous les ſoirs profiter de ſes après-ſoupées. Il ſurmontoit même pour lui la répugnance qu'il avoit à ſortir de Paris, & il l'accompagnoit à ſes promenades du Meſnil-montant. C'eſt aux allées de ce bel endroit, que M. de T. doit la plus grande partie de ſes conceptions les plus heureuſes; mais c'eſt au maître du lieu & à ſes ſages conſeils, qu'il eſt redevable de ce degré d'excellence, où il ſçavoit enfin porter ſes ouvrages.

* *Homme d'un gouſt exquis.*

* *Neque enim quiſquam elegantius intervalla negotiorum otio diſpunxit. Vell. Paterc. de Scip. Afric.*

Telle eſt à peu-près la vie, que M. de T. menoit dans ſes derniéres années. Retiré des compagnies, détaché des plaiſirs, ſes livres & ſes amis lui tenoient lieu de tout. Et perſuadé que chaque Citoyen doit ſelon la meſure de ſes talents être utile à ſa Patrie, il tâchoit de n'être pas inutile à la ſienne; & il ſe conſumoit par une application continuelle & opiniâtre, qui

qui enfin termina ſes jours à un âge, où ſon eſprit étoit dans ſa plus grande vigueur, & plus en état que jamais d'enrichir par d'excellentes productions la République des Lettres. Mais il eſt temps de rapporter ce que d'illuſtres Ecrivains, dont l'autorité eſt tout autrement conſidérable que la mienne, ont publié à ſa gloire. Et c'eſt ce que je vais faire, après que je leur aurai demandé pardon de la liberté que j'ai priſe, de mêler mon nom avec les leurs; & d'inſérer parmi les Eloges qu'ils ont faits de M. de Tourreil, celui que j'en fis moi-même, le jour que je fus reçû à l'Académie.

DIVERS ELOGES
DE M. DE TOURREIL.

*EXTRAIT DU DISCOURS PRONONCE' par M. Charpentier dans l'Académie Françoiſe, le jour * que M. de Tourreil y fut reçû.*

* *Le 14. Fevr. 1692.*

VOus entrez dans l'Académie Françoiſe, MONSIEUR, immédiatement après que notre Auguſte Protecteur nous a exhortez à jetter toûjours les yeux dans nos élections, ſur des Perſonnes d'un ſçavoir diſtingué. Nous ne pouvions pas lui donner une marque plus prompte ni plus préciſe de notre obéïſſance. En remportant par deux fois le Prix de l'Eloquence, au jugement de l'Académie même, vous vous en êtes ouvert les portes par cette douce violence, que le Mérite fait à l'honneur. Votre Verſion Françoiſe de quelques-unes des plus belles Harangues de Démoſthéne, où vous ſoutenez ſi bien ce ſtile nerveux & cette force de raiſonnement, qui s'y ſont toûjours fait admirer, a brigué nos voix pour vous en cette occaſion; & ce ſont là les brigues, où LOUIS LE GRAND ne trouvera jamais à redire. Eh! que ne doit-on point attendre à l'avenir de votre érudition, & de l'âge floriſſant où vous êtes? &c.

EXTRAIT DE L'HISTOIRE des Ouvrages des Sçavans, mois d'Avril 1701. *Par M. Baſnage.*

Cette nouvelle édition des Philippiques eſt ſi différente de la premiére, que c'eſt un Ouvrage tout nouveau. Outre qu'elle eſt augmentée des Harangues qui manquoient dans la précédente, elle eſt enrichie d'une Pré-

face, qui en reléve infiniment le prix... On peut dire que Démoſthéne, tout Démoſthéne qu'il eſt, profite du génie heureux de ſon Traducteur. M. de Tourreil ne s'eſt point aſſujetti à traduire ſon Auteur littéralement. Ce ſeroit faire mal parler Démoſthéne, que de le faire parler Grec en François. Il ſuffit de rendre l'équivalent de chaque terme ; & ce ſeroit être ſervilement ſcrupuleux, que de s'arrêter plus aux paroles qu'au ſens. Quelque liberté, ou même un peu de hardieſſe, eſt préférable à une exactitude timide & contrainte. M. de Tourreil a donc accommodé les expreſſions & les penſées de l'Orateur Grec, au goût & au génie de la langue Françoiſe ; mais de ſorte, qu'en copiant fidélement, il ne paroît point du tout copiſte.

EXTRAIT DES NOUVELLES de la République des Lettres, mois d'Octobre 1701. *Par M. Bernard.*

Monſieur de Tourreil, Traducteur des Philippiques de Démoſthéne, n'a rien oublié pour faire honneur à ſon Auteur ; & ſi le Public en doit être crû, il a parfaitement bien réüſſi... Il a fait parler Démoſthéne, comme Démoſthéne auroit parlé lui-même, s'il s'étoit exprimé en François... M. de Tourreil a joint à ſa Traduction de ſçavantes Remarques, qui contiennent une infinité de choſes curieuſes & inſtructives. Il ne ſe contente pas d'y rendre raiſon de ſa Traduction dans les endroits difficiles ; il y explique en peu de mots, tous les noms propres dont il eſt parlé dans ſon Auteur, les Coutumes qui y ſont rapportées, ou auſquelles il fait alluſion. Il y donne l'Hiſtoire de pluſieurs Perſonnes & de diverſes Républiques de la Grece. En un mot, il y ramaſſe tant de choſes curieuſes, qu'on peut dire, que qui lira ce Volume avec ſoin, aura une connoiſſance aſſez exacte de tout ce qui concerne l'ancienne Grece, depuis ſon origine juſqu'au temps d'Aléxandre... En voilà plus qu'il n'en faut, pour donner du goût pour un Ouvrage, où il y a mille choſes à apprendre, &

que ceux qui veulent ſe former à une éloquence mâle & ſolide, ne ſçauroient aſſez lire.

EXTRAIT D'UNE LETTRE de M. Flêchier, Evêque de Niſmes, à M. de Tourreil, datée de Carcaſſone le 30. Août 1701.

On ne peut refuſer à votre Démoſthéne l'admiration, que toute l'Antiquité a euë pour celui d'Athénes. Vous lui avez conſervé toute ſa force & toutes ſes graces, en le traduiſant en notre langue ; & il ſera deſormais honoré en France, comme il l'étoit dans la Gréce & dans l'Italie. Ce Livre m'a été rendu dans le temps, que je partois pour les Etats qui ſe tiennent à Carcaſſone ; & rien ne pouvoit m'être d'un plus grand ſecours, contre les incommoditez de la ſaiſon & les fatigues du voyage, qu'une lecture auſſi délicieuſe que celle-là. L'Epitre au Roi eſt digne de vous par ſa politeſſe, & la Préface par ſon érudition, &c.

EXTRAIT D'UNE AUTRE LETTRE de M. Fléchier, à M. de Tourreil, datée de Niſmes le 6. Mars 1704.

Vous m'avez tiré, Monſieur, pour quelque temps de la triſteſſe que nous cauſent les déſordres de ce pays-ci, en réveillant dans mon eſprit ces idées Académiques, qui dans les plus douces & les plus tranquiles années de ma vie, ont fait un de mes plus ſenſibles plaiſirs. Il m'a ſemblé que j'aſſiſtois à cette auguſte & nombreuſe Aſſemblée, où M. le Coadjuteur de Straſbourg * parloit avec tant d'art, de jugement, & de politeſſe, du Roi, de l'Académie, de lui. J'ai lû ſon Diſcours, je me ſuis figuré ſa bonne grace, & j'ai preſque oüi les applaudiſſemens qu'on lui donnoit. Vous lui avez répondu avec toute la dignité, l'érudition, & l'éloquence, que la Compagnie peut demander de celui à qui elle a confié ſa réputation & ſa parole. Vous avez touché tous les endroits, qui convenoient à votre fonction, avec beaucoup de gravité & de délicateſſe, ſur tout les

* *Aujourd'hui M. le Card. de* Rohan.

Eloges particuliers. Le mérite de vos Confréres y eſt loüé avec ſoin ; & vous y faites loüer le vôtre ſans y penſer. Vous y décidez ſans prévention, & avec équité, le fameux différend d'entre les Anciens & les Modernes, par la grande connoiſſance qu'il paroît que vous avez des uns & des autres. Perſonne ne pouvoit mieux juger ce procès, parce que perſonne ne l'a mieux examiné que vous. Vous marquez les vertus & les défauts des ſiécles paſſez & du nôtre, & je m'en tiens en tout au jugement que vous prononcez, &c.

EXTRAIT DE L'ODE DE M. DE LA MOTTE, à Meſſieurs de l'Académie Françoiſe.

Les Plines & les Démoſthénes,
Les Travaux de Rome & d'Athénes
Deviennent nos propres Travaux ;
Et ceux * qui nous les interprétent,
Sont moins, par l'éclat qu'ils leur prêtent,
Leurs Traducteurs que leurs Rivaux.

* *Mrs de Tourreil & de Sacy.*

EXTRAIT DE L'ODE DU MESME AUTEUR, intitulée, Pindare aux Enfers.

Tourreil, c'eſt ainſi qu'au Ténare
De ſes airs le divin Pindare
Charmoit Proſerpine & les Morts.
Mais non, tu connois trop ſa Lyre,
Non, tout ce que tu viens de lire,
N'eſt que l'ombre de ſes accords.

O ! que n'ai-je ce goût ſublime,
Ce génie ardent qui t'anime,
Ce choix qui brille en tes Ecrits !
J'aurois dans une Ode immortelle
Si bien imité mon modéle,
Que tes yeux s'y ſeroient mépris.

*EXTRAIT DU DISCOURS PRONONCE' par M. l'Abbé Maſſieu dans l'Académie Françoiſe, le jour * de ſa Réception.*

* *Le 29. Dec. 1714.*

* *M. de Tourreil.*

* *L'Acad. Royale des Inſcriptions & Belles Lettres.*

Ce fut un de vos Confréres*, MESSIEURS, qui m'ouvrit la carriére de la Gloire. Le Roi venoit de donner une nouvelle forme à une Compagnie,* qui née de la vôtre, ſoûtenoit avec honneur l'éclat de ſon origine. Je ne crains point de lui rendre devant vous la juſtice qui lui eſt dûë. Sortie de votre ſein, compoſée en partie de ceux que vous comptez entre vos principaux ornemens, émule de votre application & de votre zéle, occupée comme vous ſans relâche à tranſmettre aux ſiécles à venir les événemens du plus glorieux de tous les Regnes; elle mérite de vous être chére. J'y fus reçû, MESSIEURS; je n'oublierai jamais cette premiére faveur, ſource de toutes celles qui m'ont été depuis accordées. Mais je n'oublierai jamais auſſi, que j'en fus redevable à un des plus dignes Sujets qu'ait eu l'Académie Françoiſe; à un homme, qui plus recommandable encore par l'intégrité de ſes mœurs & la droiture de ſon caractére, que par l'élévation de ſon génie & la force de ſon éloquence, réüniſſoit en ſa perſonne les vertus de Caton & les talens de Démoſthéne.

*EXTRAIT DU DISCOURS PRONONCE' par M. Malet dans l'Académie Françoiſe, le jour * de ſa Réception.*

* *Le 29. Dec. 1714.*

M. de Tourreil étoit un de ces eſprits naturels & cultivez, qui avec tous les ornemens & toutes les recherches de l'art, conſervent les beautez & les graces de la nature. L'eſprit qui brille de tous côtez dans ſes Ecrits, & qu'il y jette pour ainſi dire avec profuſion, ſemble quelquefois y effacer le mérite de l'étude & du travail; mais auſſi les Langues originales qu'il poſſédoit, ſon ardeur à tranſporter toute leur énergie dans la nôtre qu'il s'étoit renduë propre par des ſingularitez heureuſes, les ſçavantes Re-

marques qu'il joignoit à ſes fameuſes Traductions, le feu de ſes expreſſions, & l'inimitable variété de ſes tours, rendent à l'Art le triomphe que la nature ſembloit lui diſputer.

Avec quel éclat tous ces talens ne parurent-ils pas à la Cour, dans les différentes Harangues qu'il y prononça, en préſentant le Dictionaire de l'Académie ? Alors ſon éloquence, comme un torrent, parut ſe déborder avec autant de rapidité que de nobleſſe ; & porta dans ces eſprits du premier ordre tant d'admiration, qu'ils furent eux-mêmes embarraſſez à diſtinguer, laquelle de ces Harangues répondoit le mieux à la majeſté des perſonnes qui l'écoutoient, à la réputation de l'Orateur, ou à la dignité du Corps dont il étoit la voix.

C'eſt le privilége des grands génies, de lier commerce avec tous les ſiécles. M. de Tourreil trouvant dans Démoſthéne la force, la fécondité, la véhémence, en un mot tous les caractéres du ſublime, & frappé par la conformité qui étoit entre eux, en fit ſon favori d'étude. Ce Prince des Orateurs a-t'il rien perdu de ſa nobleſſe & de ſon élévation, dans les mains de M. de Tourreil ? Ou plûtôt, quels nouveaux traits ce fidéle interpréte n'a-t'il pas joints aux richeſſes de l'Original ?

Permettez-moi, MESSIEURS, de marquer ici la cauſe, qui m'a toûjours paru nourrir la fameuſe querelle entre les Anciens & les Modernes. Tout le monde convient que pour la décider, il faut ſe tranſporter dans les temps & dans les pays des Anciens, prendre leurs mœurs, ſe familiariſer même avec eux, avant que de porter un jugement ſur leur mérite. Mais le moyen de percer tant de ſiécles, de ſe dépoüiller de ſes propres habitudes, pour en adopter d'autres que l'éloignement a obſcurcies, & a renduës bizarres ou ſauvages ; ſi quelqu'un ne prend ſoin de nous rendre préſent ce que l'on admiroit autrefois, & ce que l'on admirera toûjours, quand il ſera montré tel qu'il étoit aux yeux d'Athénes & de Rome ?

C'eſt, MESSIEURS, ce qu'a fait M. de Tourreil, à l'égard de Démoſthéne. Il eſt le premier, qui nous ait fait

ſentir tout ce qu'il valoit, & qui ait été tellement animé de ſon eſprit, qu'on peut dire que s'il eût vêcu du temps de Philippe, ce ſeroit lui qui auroit encouragé la Grece, & fait trembler le Roi de Macédoine.

Mais il ne s'eſt pas contenté de rendre exactement ſon modéle dans ſes Ecrits, il en a pris juſqu'aux mœurs & aux ſentimens. Ame droite & ſincére, à l'épreuve de la crainte & de l'intérêt, ſans autre plaiſir que celui de l'amour des Lettres, ſans autre ambition que celle de remplir les devoirs d'une exacte probité. S'il n'eut pas, comme l'Athénien, des Conquérans à réprimer, & ſa Patrie à défendre, c'eſt l'effet du bonheur de ſon ſiécle, qui n'a offert d'autre matiére à ſon zéle que de ſoutenir la République des Lettres, & de contribuer par ſon travail à la gloire de ſa Patrie & à celle de ſon Roi.

*EXTRAIT DU DISCOURS PRONONCE' par M. l'Abbé Fleury dans l'Académie Françoiſe, le jour * que M. l'Abbé Maſſieu & M. Malet y furent reçûs.*

* *Le 29. Dec. 1714.*

M. de Tourreil, né dans une Ville * où l'eſprit & la politeſſe ſont des qualitez ordinaires, étoit remarquable par ces mêmes qualitez. Sa famille étoit illuſtrée par les premieres Dignitez du ſecond Parlement de France. Son naturel exquis avoit été cultivé par une excellente éducation. Et amené jeune à Paris, il avoit perdu juſqu'à ces legers défauts, qui font ſouvenir de la Province. La vivacité & la facilité de ſon eſprit ne l'empêchérent pas de s'appliquer à des études ſérieuſes & pénibles; & les *Eſſais de Juriſprudence*, qu'il donna au Public dès ſa jeuneſſe, montrérent le progrès qu'il avoit déja fait dans cette Science, & le talent qu'il avoit pour donner de l'agrément aux ſujets qui en paroiſſent le moins ſuſcéptibles. Mais ſon principal attrait fut pour les belles Lettres, & pour l'éloquence en particulier. Il ſe livra tout entier à cette étude; & perſuadé que l'ancienne Grece en étoit la ſource la plus pure, il en apprit par un travail infatigable la Langue, les Mœurs, l'Hiſtoire, & tout ce qui peut nous faire connoître après

* *Toulouſe.*

tant

tant de siécles cette sçavante Nation.

Le fruit de ce travail fut la Traduction de Démosthéne, ouvrage difficile s'il en fut jamais en ce genre. J'en puis parler, puisque j'eus la témerité d'en essayer dans ma jeunesse ; mais ne connoissant pas encore alors les richesses de notre Langue, je me voyois souvent arrêté. Je ne trouvois point de paroles, pour exprimer la solidité, la simplicité, & la noblesse de mon grand Original ; & mon travail se termina à le mieux connoître moi-même, non pas à le faire connoître aux autres.

M. de Tourreil donna donc au Public une élégante Traduction de Démosthéne ; & crut devoir un peu tempérer la sévérité du stile Attique, pour s'accommoder au génie de notre Langue, & au goût de notre Siécle. Mais ne pouvant pas se contenter lui-même, lorsqu'il contentoit tous les autres, il retouchoit continuellement son Ouvrage ; & il a poussé ce travail aussi loin que sa vie.

Cependant il produisoit aussi de lui-même, il ne se bornoit pas à de simples copies ; & il fit entre autres ces beaux Discours, pour lesquels l'Académie lui donna deux fois le prix d'éloquence. Elle le reçût ensuite dans son sein ; & deux ans après se trouvant à la tête comme Directeur, il eut l'honneur de présenter au Roi la premiére édition de notre Dictionnaire. Ce fut principalement en cette occasion qu'il fit paroître la fécondité de son esprit, par trente-deux complimens au Roi, aux Princes, & aux premiéres personnes de la Cour, tous convenables & tous differens les uns des autres, prononcez avec une liberté & une grace merveilleuse. J'en parle comme témoin.

ELOGE DE M. DE TOURREIL, PRONONCE' par M. de Boze, dans l'Assemblée publique de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres, le 30. *d'Avril* 1715.

Jacques de Tourreil nâquit à Toulouse le 18. de Novembre 1656. d'une famille des plus distinguées dans la Robe. Jean de Tourreil son pere, étoit Procureur Général du Parlement ; Marguerite de Fieubet sa mere étoit

ſœur du Premier Préſident du même Parlement, & tante de M. de Fieubet le Conſeiller d'Etat, homme célébre par ſon génie & par ſes emplois, mais plus célébre encore par ſa retraite ; & qui juſqu'à la mort a preſque tenu lieu de pere à M. de Tourreil dont nous parlons. Il n'étoit encore que dans ſes premiéres Claſſes, lorſque l'on commença à reconnoître en lui une forte paſſion pour l'Eloquence. Il ſe vangeoit volontiers de ſes Camarades, & quelquefois de ſes Maîtres, par des eſpeces de déclamations, toûjours aſſez ingénieuſes pour être pardonnées à un Ecolier, & ſouvent aſſez vives pour ne pas faire mépriſer l'Ouvrage d'un Enfant. Son exemple ne manqua pas d'exciter l'emulation de quelques jeunes gens du même âge : il ſe fit entr'eux une ſociété où l'on travailloit à l'envi ; on s'y diſtribuoit tour-à-tour des ſujets ; tous contribuoient dans une certaine proportion à la récompenſe de la meilleure Piece ; & un célebre Avocat, nommé M. Pariſot, donnoit avec plaiſir, pour juger les petits débats de ces Orateurs naiſſants, un temps après lequel mille Clients ſoûpiroient pour les conteſtations les plus ſérieuſes. L'Eloquence ſuppoſe ordinairement, du moins dans la jeuneſſe, un naturel vif, ardent, preſque impétueux, & tel étoit celui de M. de Tourreil. A peine ſorti du Collége, il eut envie d'aller à l'Armée ; & on ne put le retenir que par l'exemple de ces Romains fameux, qui avoient long-tems brillé dans le Barreau, avant que de paroître à la tête des Légions. Charmé d'entrer dans un paralléle ſi flateur, il ſe contenta de ſe faire appeller M. le Chevalier de Tourreil, & demanda à venir à Paris, pour ſe perfectionner dans l'étude du Droit & des Belles Lettres. Le goût qu'il y prit, effaça bientôt celui qu'il avoit eu pour les armes. Il entendit parler de l'Académie Françoiſe, & des Prix d'Eloquence qu'Elle a coutume de propoſer ; il entra deux fois en lice, & deux fois il fut vainqueur. Ces Diſcours, qui commencerent à lui faire un nom, ſont imprimez dans le Recüeil des années 1681. & 1683. En 1691. il donna au Public la Traduction de quelques Harangues de Démoſthéne, c'eſt-à-dire, de la premiére Philippique, de la premiére, de la ſe-

conde, de la troiſiéme Olynthienne, & du Diſcours ſur la Paix. Il les rétablit dans l'ordre chronologique, marqué par Denis d'Halycarnaſſe & Diodore de Sicile, & qui n'avoit été obſervé dans aucune édition. Il mit au commencement de chaque Harangue un Sommaire, qui en explique le ſujet; & à la fin, des Remarques pour en éclaircir les difficultez. Quelque imparfait que fût encore cet Ouvrage, il acquit beaucoup de réputation à ſon Auteur. M. le Chancelier de Pontchartrain, alors Controlleur Général, l'attira chez lui, comme un homme de mérite & de confiance, dont le commerce & les ſoins pouvoient être utiles à M. le Comte de Pontchartrain ſon fils, qui ne faiſoit qu'entrer dans le monde. Il eut enſuite une place dans l'Académie des Inſcriptions, qui n'étoit encore compoſée que de huit perſonnes. L'année ſuivante, il fut reçû à l'Académie Françoiſe; & peu de temps après le ſort le mit à la tête de cette Compagnie, dans une conjoncture brillante. Ce fut quand il falut préſenter au Roi, aux Princes, & aux Miniſtres, le Dictionaire de l'Académie qui venoit d'être achevé. Il fit à cette occaſion trente-deux Complimens différens, qui furent tous extrémement applaudis, & dont il n'a jamais voulu donner de copie. En 1694. il publia ſous le titre *d'Eſſais de Juriſprudence* un petit nombre de Queſtions de Droit, curieuſes par elles-mêmes, & ſuſceptibles d'ailleurs de certains agrémens, que n'offre point la lecture du Code & du Digeſte. Il examine, par exemple, ſi un homme qui ne voleroit que pour donner, commettroit véritablement un vol. Si la torture eſt une bonne voye pour découvrir les coupables. Si un Juge peut ordonner une demi-peine, pour le crime dont il n'a qu'une demi-preuve. Si on a ſagement aboli la Loy qui tenoit les femmes en tutéle toute leur vie. Chaque Queſtion fait le ſujet d'un Chapitre dont le titre eſt très-fleuri, & paroît peutêtre d'autant plus enjoüé, que la déciſion ſe trouve toujours fondée ſur le ſentiment des plus grands Juriſconſultes. En 1701. M. de Tourreil donna une ſeconde édition de ſon Démoſthéne. L'Ouvrage n'étoit plus reconnoiſſable. Il avoit

revû les cinq premiéres Harangues, il y en avoit joint ſix autres, avec leurs Sommaires & leurs Remarques; & ce qui étoit plus utile encore, il y avoit mis une Préface d'environ 150 pages *in*-4°, pour retracer le plan de l'ancienne Grece, & donner un abrégé de ſon Hiſtoire; ſans quoi, comme il l'avoit prévû, Démoſthéne bien que traduit auroit toujours parlé Grec pour la plûpart des Lecteurs. Dans cette Préface, M. de Tourreil traite d'abord de l'origine des Grecs; il fait enſuite à leur égard ce que Florus a fait à l'égard des Romains: il compare leur durée à celle de la vie d'un homme, & la diviſe en quatre âges différens, marquez par autant d'Epoques mémorables. Le premier comprend près de 700. ans, depuis la fondation des petits Royaumes de la Grece, juſqu'au Siége de Troye. Le ſecond eſt d'environ 800. ans, depuis le Siége de Troye juſqu'à la bataille de Marathon. Le troiſiéme de moins de deux ſiécles, depuis cette Bataille juſqu'à la mort d'Aléxandre. Le quatriéme eſt d'un nombre d'années à peu près égal, depuis la mort d'Aléxandre juſqu'au temps, où les Grecs paſſérent enfin ſous la domination des Romains. M. de Tourreil ne parcourt que les trois premiers âges, parce qu'ils ſont les ſeuls qui ayent rapport à ſon texte, & à des faits dont Démoſthéne ſuppoſe toujours ſes Auditeurs parfaitement inſtruits. L'enfance de la Grece vit la fondation d'Athénes, de Lacédémone, de Thébes, d'Argos, de Corinthe, de Sicyone; l'attentat des Danaïdes, les Travaux d'Hercule, les malheurs d'Oedipe, l'expédition des Argonautes, celle des ſept devant Thébes, la Guerre de Minos avec Théſée, & généralement tous les exploits de ces premiers Héros, dont la Renommée a conſacré la valeur bienfaiſante, par une raiſon qui ne vieillira jamais. La Grece parvenuë à l'adoleſcence eſſaya ſes forces unies, à ce Siége fameux, où les Achilles, les Ajax, les Neſtors, les Uliſſes, firent preſſentir à l'Aſie qu'elle obéïroit un jour à leur poſtérité. Le troiſiéme âge des Grecs, ou leur jeuneſſe fort courte, mais fort brillante, produiſit une foule de Philoſophes, d'Orateurs, & de Capitaines. Les Perſes éprouvent aux Batailles de Marathon, de Salamine, de Pla-

tée, & de Mycale, ce que peut la valeur disciplinée contre l'impétuosité aveugle. Ils ont ensuite le bonheur de diviser leurs Ennemis. La sécurité des Grecs rompt l'union, que la crainte & des besoins communs avoient formée entre eux. Naturellement vifs, & de plus enflez de leurs Victoires, ils ne peuvent se contenir dans la bonne fortune; ils se livrent à la jalousie & à l'ambition; les plus puissans veulent tous commander; les plus foibles songent tous à desobéïr; & pour éviter les malheurs de la sujettion, ils tombent dans celui d'une liberté, ou plûtôt d'une licence effrénée. C'est au milieu de ces temps difficiles, que M. de Tourreil présente Démosthéne. Il explique au long la nature & l'excès de ces divisions fatales, d'où dépend toute l'intelligence de son Auteur. Pour lui donner un plus grand jour encore, il fait d'abord l'Hiſtoire d'Athénes, de Lacédémone, de Thébes; & de-là il passe à celle de Philippe, que Théopompe avoit écrite, & divisée en cinquante Livres, dont il ne nous reste que très-peu de fragmens. Ceux qui ne jugent de la grandeur des Héros, que par le nombre des Provinces qu'ils ont conquises, mettent Philippe bien au-dessous d'Alexandre; mais M. de Tourreil, après un assez long examen, décide avec Cicéron, que si le Fils étoit un plus grand Conquérant, le Pere étoit un plus grand homme. Selon lui, il étoit bien moins difficile de soumettre l'Asie avec le secours des Grecs, que de soumettre les Grecs, si souvent vainqueurs de l'Asie. Pour dompter les Asiatiques, il ne falloit qu'oser les combattre; & que n'osoit pas Alexandre? Sur-tout, M. de T. ne peut souffrir la comparaison de ce dernier avec César, quoique si familiére aux Anciens & aux Modernes. Il trouve qu'Alexandre est un Héros à part, dont le caractére n'admet point de comparaison. C'est entre Philippe & César, qu'il se plaît à en faire une fort détaillée, & dont les rapports paroissent si sensibles, qu'après l'avoir lûë on s'étonne, qu'il soit le premier qui l'ait faite. La vie de Démosthéne termine cette ample Préface, sur laquelle il a nécessairement falu nous étendre, parce que c'est l'Ouvrage le plus con-

ſidérable qu'ait laiſſé M. de Tourreil ; parce qu'il marque mieux qu'aucun autre l'étenduë de ſes connoiſſances, l'élevation & la juſteſſe de ſon eſprit ; & enfin parce que n'étant annoncé que ſous le titre général, peut-être même équivoque, de Préface & de longue Préface, il eſt bon d'avertir de la juſtice particuliére qu'on lui doit. L'étude continuelle de Démoſthéne rendoit M. de Tourreil plus propre encore aux exercices de l'Académie Françoiſe ; & les Diſcours qu'il y a prononcez ſe ſentent tous de l'enthouſiaſme, de l'énergie, & de la préciſion de cet Orateur Grec. Le ſtile concis & ſublime, auquel ſon Original l'avoit accoutumé, n'étoit pas moins avantageux à l'Académie des Inſcriptions. Elle étoit alors uniquement occupée à faire des Médailles ſur les principaux événemens du Regne de Loüis le Grand ; & M. de Tourreil eſt un de ceux qui a le plus contribué à l'édition qu'on en a donnée en 1702. Elle lui valut en ce temps-là une augmentation conſidérable de ſa Penſion, & trois ans après elle lui mérita le titre de Penſionnaire vétéran. Il le demanda pour ſe livrer plus abſolument à ſa Traduction favorite, qu'il a retouchée juſqu'à la mort. Car il retouchoit toûjours, au hazard même de perdre ces beautez, qui ſouvent ne tiennent qu'au premier trait, & ces négligences heureuſes, qui ſont quelquefois préférables à une trop grande exactitude. Il penſoit & aimoit à s'exprimer, d'une façon peu commune. Il oſoit heureuſement en ce genre ; il amenoit ſi finement une penſée, il ſauvoit ſi adroitement une expreſſion, qu'il venoit enfin à bout de faire paſſer avec grace les idées les plus ſinguliéres, & les plus hardies métaphores. Les ſaillies, la promptitude, & la force de ſes reparties ne lui donnoient pas ſeulement quelque ſupériorité, elles alloient juſqu'à le rendre redoutable dans la converſation. Zélé partiſan de la vérité, il la cherchoit avec obſtination juſques dans les choſes les plus indifférentes ; il vouloit blâmer impitoyablement ce qui lui paroiſſoit blâmable, & loüer même en public, & malgré les plus ſévéres défenſes, ceux qui méritoient ſes éloges. Auſſi pour excuſer auprès de lui un défaut, pour le réparer en quelque ſorte, il ſuffiſoit preſque de l'avoüer. C'eſt de

ce principe qu'il tire une nouvelle apologie pour Démoſthéne, accuſé d'avoir pris l'épouvante, & d'avoir jetté ſon bouclier dans une déroute. *Il l'avoüe lui-même, & dès-là*, dit-il, *je l'abſous ; & lui rends d'autant plus volontiers mon eſtime, qu'après la bravoure je ne ſçai rien de plus brave que l'aveu de la poltronerie.* Réduit depuis long-temps à un petit nombre d'Amis d'ordre & d'états differents, ce n'étoit point leur qualité, c'étoit leur érudition ſeule & leur caractére qui les diſtinguoit dans ſon eſprit, ſuivant un autre grand principe, qu'il avoit encore établi dans ſa Préface ſur Démoſthéne, où après avoir prouvé que cet Orateur n'étoit pas le fils d'un Forgeron craſſeux & enfumé, comme Juvenal l'inſinuë, il ajoûte, *je ne m'attache pas à cette preuve par un ridicule entêtement pour mon Auteur ; moi qui ne lui demande d'autres titres de nobleſſe que ſes Ouvrages, & qui d'ailleurs ne connois de véritable roture que celle des actions.* Il mourut le onze d'Octobre 1714. âgé de 58 ans, moins un mois & quelques jours. Il étoit ſur le point de donner une troiſiéme édition de ſon Démoſthéne, augmentée de deux Harangues, ſçavoir de celle d'Eſchine contre Ctéſiphon, & de celle de Démoſthéne pour ce même Ctéſiphon ; piéces que Cicéron avoit lui-même traduites avec ſoin, & qu'il traite de chef-d'œuvres inimitables.

On les appelle ordinairement, les deux Harangues ſur la Couronne.

TABLE
DES PIECES CONTENUES
Dans le premier Volume.

PIECES DIVERSES.

DISCOURS I. qui a remporté le Prix de l'Eloquence, au jugement de l'Académie Françoiſe, en l'année 1681. *page* 1.

Diſcours II. qui a remporté le Prix de l'Eloquence, au jugement de l'Académie Françoiſe, en l'année 1683. *p.* 11.

Diſcours III. prononcé par M. de Tourreil, le jour qu'il fut reçû à l'Académie Françoiſe, *p.* 20.

Diſcours IV. prononcé par M. de Tourreil dans l'Académie Françoiſe, le jour que Meſſieurs les Députez de l'Académie de Niſmes y eurent Audience, *p.* 26.

Diſcours V. prononcé par M. de Tourreil, dans l'Académie Françoiſe, à la Réception de M. l'Abbé Boileau, p. 28.

Diſcours VI. prononcé par M. de Tourreil, dans l'Académie Françoiſe, à la Réception de M. l'Evêque de Straſbourg, aujourd'hui Cardinal de Rohan, *p.* 31.

Projet d'Epitre Dédicatoire au Roi, pour le premier Dictionnaire de l'Académie Françoiſe, *p.* 44.

Compliment que M. de Tourreil fit au Roi, en lui préſentant le premier Dictionnaire de l'Académie Françoiſe, *p.* 47.

Inſcription Latine, gravée ſur un des côtez du Piedeſtal de la Statuë, qui eſt dans la Place de Vendôme, *p.* 48.

Poëme

Poëme Latin, ſur la belle Maiſon de M. de Fieubet, ſituée près de l'Arſénal, p. 50.

ESSAIS DE JURISPRUDENCE.

Preface, p. 59
Queſtion I. Si la ſuperficie emporte le fond, ou le fond la ſuperficie, p. 63
Queſtion II. Si le Teſtament fait en faveur du Prince eſt ſujet aux formalitez, p. 67.
Queſtion III. Si l'homme qui ne vole que pour donner, commet un vol, p. 70
Queſtion IV, que l'Aréopage ne ſceut réſoudre, p. 73
Queſtion V. Si le Juge peut ſelon ſa prudence tempérer les rigueurs de la Loi, p. 74
Queſtion VI. Si pour avoir excédé mon pouvoir dans une Commiſſion, je perds tout recours contre la perſonne qui m'a commis, p. 82
Queſtion VII. Si la preſcription en ſoi eſt odieuſe, p. 87
Queſtion VIII. Si l'on devroit punir les ingrats, p. 91
Queſtion IX. Sur qui, du pere ou du fils, tombe la neceſſité de la preuve pour l'émancipation conteſtée entre eux, p. 94
Queſtion X. Pour qui, du vendeur ou de l'acheteur, on doit plutôt expliquer la convention équivoque; p. 100
Queſtion XI. Si la torture eſt une bonne voye pour découvrir la verité, p. 105
Queſtion XII. Si un Maître pouvoit adopter valablement ſon eſclave, p. 109
Queſtion XIII. Si le ſerment reconnu faux, ouvre une voye légitime à la révocation du jugement, p. 115
Queſtion XIV. Quel ſecours le pere ou le fils injuſtement desheritez pouvoient attendre du Préteur, p. 119

Queſtion XV. Si le bien d'un Etat demande des Loix uniformes, p. 123
Queſtion XVI. Si les enfans d'un fou déclaré peuvent ſe marier ſans le conſentement de leur pere, p. 128
Queſtion XVII. Si le Juge peut impoſer une demi-peine pour le crime dont il n'y a qu'une demi-preuve, p. 132
Queſtion XVIII. Si l'on peut juſtement punir les enfans pour le crime du pere, p. 138
Queſtion XIX. Si dans le doute on doit juger contre le Fiſc, p. 151
Queſtion XX. Si l'on a ſagement aboli la Loi qui tenoit les femmes en tutéle toute leur vie, p. 154

PHILIPPIQUES DE DEMOSTHENE.

Epitre dédicatoire au Roy, page 167
Carte géographique de l'ancienne Grece, . . 172
Préface hiſtorique, ... 173
Premiere Philippique, ... 281
Premiere Olynthienne, ... 299
Seconde Olynthienne, ... 313
Troiſiéme Olynthienne, ... 326
Harangue ſur la paix, ... 336
Seconde Philippique, ... 347
Harangue ſur la Querſonéſe, ... 360
Troiſiéme Philippique, ... 382
Quatriéme Philippique, ... 404
Lettre de Philippe aux Athéniens, . . . 426
Harangue ſur la Lettre de Philippe, . . . 436

*On prie le Lecteur, de vouloir bien jetter les yeux ſur l'*Errata, *avant que de ſe mettre à la lecture de ce Volume.*

PIECES
DIVERSES.

DISCOURS

DISCOURS I.

QUI A REMPORTE'
LE PRIX D'ELOQUENCE
PAR LE JUGEMENT
DE
L'ACADEMIE FRANCOISE

en l'année M. DC. LXXXI.

Sur ces paroles que l'Ange dit à la Vierge : Ave gratiâ plena, Dominus tecum. *Je vous ſalue pleine de graces, le Seigneur eſt avec vous.*

COMME Dieu, dont la ſageſſe & la puiſſance ſont infinies, proportionne toûjours les qualitez éminentes de ſes Elûs, aux effets qu'il veut operer par leur miniſtere ; on peut aiſément comprendre, que ce ſouverain diſpenſateur des dons celeſtes, en a dû combler l'incomparable Vierge, ſeparée par le choix de

la Providence, pour enfanter ſans pere dans le temps, le meſme Fils qu'il engendre ſans mere dans l'éternité. Il ne faut donc pas s'étonner, que l'Ange qui lui annonce l'accompliſſement du myſtere de l'Incarnation, la trouve déja pleine de grace, & d'une maniere ſi peu commune, qu'il ne lui donne point d'autre nom que celui-là : *Je vous ſalue* (lui dit-il) *pleine de grace ; le Seigneur eſt avec vous.*

Mais en quoy conſiſte cette plenitude de grace ? Elle doit renfermer ſans doute la perfection de toutes les vertus. En effet, y eut-t-il jamais foy plus promte, plus vive, plus ſoûmiſe que cette foy, qui ſelon l'oracle que le ſaint Eſprit prononça lui-même par la bouche d'une ſainte femme, fit meriter à Marie l'accompliſſement de ce qui lui étoit annoncé de la part du Seigneur ? Y eut-il jamais amour plus parfait, plus ardent, plus chaſte que cet amour, qui dans un temps où toutes les filles d'Iſraël recouroient avec empreſſement au mariage, comme à l'unique remede contre l'opprobre de la ſterilité, lui fit embraſſer l'eſtat de vierge, comme le plus propre pour conſerver ſon cœur ſans partage à celui qu'elle aimoit uniquement ? Y eut-il jamais pureté comparable à cette pureté, qui lui auroit fait preferer, comme dit un Pere de l'Egliſe, la qualité d'épouſe de Dieu ſelon l'eſprit, à celle de ſa mere ſelon la chair, ſi elle n'avoit pû acquerir l'une, que par la perte de l'autre ? Quelle vertu enfin pouvoit manquer à une créature appellée pleine de grace, non par les hommes, qui peuvent ou tromper, ou eſtre trompez dans les loüanges qu'ils donnent ; mais par un Ange, ou plûtoſt par le Seigneur meſme, dont l'Ange n'eſt que le miniſtre, & l'interprete ?

Cependant tous ces dons du Ciel qui enrichiſſoient ſon ame, ne paroiſſoient point au dehors. C'étoit un treſor caché, par le ſoin que Marie prenoit de ſe dérober aux yeux des hommes ; ſa ſageſſe * lui faiſant comprendre que c'eſt vouloir eſtre volé, que de porter en public toutes ſes richeſſes. Elle conſerve la grace, en ne l'expoſant point : & elle en eſt d'autant plus pleine, qu'elle la reſſerre toute

* *Greg. homil. 2. in Evang.*

en elle-meſme ; comme Dieu eſt d'autant plus avec elle, qu'elle eſt moins avec les hommes. Car l'Ange la trouve ſeule, lorſqu'il lui dit : *Je vous ſalue pleine de grace, le Seigneur eſt avec vous.* Heureuſe ſolitude, qui ne ſeparoit cette ſainte Vierge du vain commerce des créatures, que pour la tenir plus étroitement unie à Dieu par la ferveur de ſes deſirs, & par l'application de ſes penſées ? Mais plûtoſt pourquoy appeller de ce nom une retraite, dont le ſejour lui rendoit preſent d'une maniere ſi excellente, celui qui eſtant riche de ſa propre eſſence, & qui n'ayant rien à chercher hors de ſoy pour la perfection de ſon bonheur, ne laiſſe pourtant pas d'aimer la compagnie d'une ame, dont il fait toutes les délices. Nous n'avons garde de le trouver ainſi dans nos cœurs ; nous qui par un malheur qu'on ne peut aſſez déplorer, nous diſſipons ſans ceſſe, comme ſi le commerce du monde devoit nous approcher de Dieu. Nous n'avons garde de devenir pleins de grace ; nous qui nous répandons continuellement au dehors ; & qui ſemblables à des vaſes entre-ouverts, comme parle l'Apoſtre, laiſſons écouler à tous momens cette eau divine & myſterieuſe.

Si la retraite cachoit aux hommes les tréſors de grace que Dieu avoit renfermez en Marie, ſon humilité les lui cachoit à elle-même. De toutes ſes vertus, il n'y en a point qui éclate davantage, que cette humilité qui prenoit un ſi grand ſoin, pour ainſi dire, d'obſcurcir toutes les autres. Oüi, c'eſt cette vertu que l'on peut regarder comme le premier écoulement de cette plénitude de grace, & comme le principal effet de cette preſence de Dieu, qui préparoient Marie ſi dignement à la Maternité du Verbe. Il n'y a pour s'en convaincre, qu'à conſiderer le rapport eſſentiel de l'humilité, avec l'anéantiſſement d'un Dieu, qui en s'incarnant pour le ſalut des hommes, ſemble avoir épuiſé ſa toute-puiſſance dans la recherche des moyens, dont il pouvoit s'abbaiſſer. Il falloit ſans doute une Mere humble à un Dieu humilié ; & ce n'eſt pas ſans raiſon, que ſaint Bernard a dit, que ſi Marie a eſté agréable à Dieu par ſa pureté, c'eſt par ſon humilité qu'elle en eſt devenuë la Mere.

Mais comment découvrir cette humilité toute pure, dont le propre eſt de cacher non ſeulement tout ce que les autres vertus ont d'éclatant, mais encore de s'enſevelir elle-meſme dans l'obſcurité ; puiſque les vrais humbles le ſont, ſans faire paroiſtre aux autres, & ſans ſçavoir eux-meſmes qu'ils le ſont ?

L'Ange loüe Marie en la ſalüant, & elle ſe trouble. Toute pénétrée des grandeurs de Dieu, elle ne peut ſouffrir qu'on loüe d'autre que lui ſeul. Si elle ſe regardoit par rapport aux hommes, la veüe de leurs imperfections pourroit trahir les humbles ſentimens de ſon cœur, & la faire appercevoir de l'éminence de ſa ſainteté : mais par un regard continuel de la ſouveraine beauté du Saint des Saints, elle mépriſe tout ce qui n'eſt pas Dieu ; & ſe met elle-meſme au rang des autres choſes qu'elle mépriſe. Faut-il s'étonner après cela, de l'effet que produit une parole, qui lui fait entrevoir une élevation ſi extraordinaire, & inconnuë juſqu'alors à ſes propres yeux ? La tentation du monde la plus dangereuſe eſt celle de la loüange. Ceux qu'elle flatte y ſuccombent ; mais ceux qu'elle trouble, en demeurent vainqueurs. Il n'y a rien à craindre pour l'humilité de Marie ; le trouble qu'elle reſſent nous répond de ſon triomphe. Mais malheur à ces Idolatres de l'eſtime des hommes, qui tout mépriſables qu'ils ſont, n'ont pas moins d'averſion pour le mépris, que cette excellente créature en témoigne pour les loüanges. Eſprits vains, qui cherchez une fauſſe felicité dans l'oubli volontaire de voſtre néant, repreſentez-vous de bonne foy vous-meſmes à vous-meſmes ; comparez ſouvent le profond abyſme de voſtre miſere, avec celui des grandeurs de Dieu ; & vous vous trouverez, encore plus que Marie, tellement accablez ſous le poids de cettegloire immenſe, que rien ne ſera jamais capable de vous élever.

On ne donne pas ſeulement des loüanges à la ſainte Vierge, mais on lui fait auſſi des promeſſes. Un Ange l'aſſüre de la part de Dieu, qu'elle enfantera un Fils ; que ce Fils ſera grand, & le Fils du Tres-haut ; qu'il regnera dans la maiſon de Jacob, & que ſon regne n'aura

point de fin. Ne diroit-on pas que pour accepter une propoſition ſi avantageuſe, il ne faut pas plus de temps que pour l'écouter ? C'eſt la penſée qu'inſpire d'abord la chair & le ſang ; mais les ſentimens de Marie en ſont auſſi differens, que la grace l'eſt de la nature, & que l'eſprit de Dieu l'eſt de l'eſprit de l'homme. Elle s'informe humblement de la maniere dont ce myſtere ſe doit accomplir. Gardez-vous bien, diſent les Peres, de prendre pour un effet de curioſité, ou pour une revolte de ſa raiſon, cette queſtion qu'elle n'a faite ſans doute, que parce qu'ayant conſacré à Dieu ſa virginité, elle ne comprenoit pas qu'elle pût devenir mere, ſans ceſſer d'eſtre ce qu'elle avoit promis ; & que comparant ſa baſſeſſe avec la grandeur du Verbe, elle ſe trouvoit indigne de la gloire qu'on lui offroit.

Cependant, trop humble Vierge, l'Ange n'attend plus que voſtre conſentement. Si les avantages qu'il vous propoſe, ſi les grandeurs qu'il vous promet, ne ſuffiſent pas pour l'obtenir ; accordez-le du moins à la neceſſité des enfans d'Adam, ils ont tous beſoin de ce Redempteur, qui veut naiſtre de vous ; accordez-le aux vœux de tant de Patriarches, qui ſoupirent depuis ſi long-temps dans l'attente de leur liberateur ; accordez-le à la ſainte impatience qui preſſe Dieu de commencer le grand ouvrage du ſalut des hommes.

Enfin Marie ſe ſoumet à l'ordre ſouverain de la Providence ; mais comment ? On la reconnoiſt pour la mere de ſon Créateur, & elle ſe dit ſa ſervante. On la fait monter au rang le plus proche de la Divinité, & elle deſcend juſques au degré le plus proche du néant. Elle oublie tout ce qui la rend prétieuſe aux yeux de Dieu, & elle ne ſe ſouvient que de ſa baſſeſſe, comme d'un contrepoids pour ſe rabaiſſer autant qu'on l'éleve. En un mot, l'Ange la laiſſe mere & vierge, mere & ſervante du Seigneur ; c'eſt à dire, que par un double miracle de la puiſſance & de la miſericorde de Dieu, la virginité ſubſiſte en elle avec la fecondité ; l'humilité ſubſiſte avec la grandeur ; & tout ce que le ciel ajoûte de nouveau à

Marie, ne lui fait rien perdre de ce qu'elle poſſedoit.

Le myſtere de l'Incarnation ſemble faire à proportion en la ſainte Vierge, ce qu'il fait en Jeſus-Chriſt. Il paroiſt les changer tous deux, ſans qu'ils ceſſent d'eſtre tous deux les meſmes qu'auparavant. Il eſt l'humiliation du Créateur, & l'élevation de la créature, puiſque Dieu ne peut devenir le Fils de Marie ſans s'abaiſſer, ni Marie devenir la Mere de Dieu ſans eſtre infiniment élevée au deſſus de ce qu'elle eſt. Cependant ni l'un ni l'autre ne veulent rien perdre. Dieu ſe fait homme, & ne laiſſe pas d'eſtre Dieu; Marie devient mere, & ne laiſſe pas d'eſtre vierge. Jeſus-Chriſt au milieu de cet anéantiſſement profond, qui le meſle avec la créature, conſerve toute ſa grandeur; & Marie au milieu de cette grandeur ſuprême, qui ſemble l'élever au deſſus du Créateur, conſerve toute ſon humilité. Elle eſtoit vierge, elle eſtoit ſervante du Seigneur; Dieu la comble de gloire, uniſſant en elle par ſa toutepuiſſance la maternité avec la virginité; & il comble, pour ainſi dire, la plénitude de ſa grace, en lui laiſſant conſerver le titre de ſervante avec celui qu'elle reçoit de Mere de Dieu. C'eſt cette plénitude de grace, qui la ſoutient contre cette plénitude de gloire, & qui l'emporte en un ſens ſur cette gloire meſme; puiſque ſi la fecondité virginale de Marie l'éleve au deſſus de toutes les pures créatures, l'humilité, que la grace conſerve en elle, l'éleve encore au deſſus de ſon élevation.

Qui n'admirera en effet cette humilité ſi ferme, qui tient contre tant de grandeur? Eſtre humble ſans aucun merite, c'eſt une neceſſité; eſtre humble avec quelque merite, c'eſt une vertu: mais eſtre humble avec une plénitude de merite & de gloire, c'eſt un prodige qui ne convient qu'à Jeſus-Chriſt, & après lui à Marie, en un degré inferieur au ſien, mais ſuperieur à tout autre.

Qui jamais a mieux accompli qu'elle, ce precepte du Sage, *Plus vous eſtes grand, plus humiliez-vous en toutes choſes?* Et en qui Dieu a-t-il jamais fait voir avec plus d'éclat cette verité ſi ſouvent repetée par ſon Fils, *Celui qui s'humilie, ſera élevé?* Dieu eſt l'Eſtre ſouverain, & par

conſequent le principe & la meſure de toute grandeur. L'homme n'eſt donc vraiment grand, qu'autant qu'il touche Dieu (pour ainſi dire) de plus près ; & toute élevation qui n'approche point de cet eſtre, peut bien enfler, mais elle n'eſt pas une veritable grandeur. Marie eſt vraiment grande, & la plus grande des créatures, parce que ſa maternité l'approche plus qu'aucune autre de la Divinité ; & quel eſt en elle le merite de cette grandeur, à laquelle Dieu l'éleve, ſinon cette humilité qui la rendoit petite à ſes propres yeux ? Il éleve ceux qui s'humilient. Concluons donc, que puiſqu'il éleve Marie au deſſus de toutes les créatures, il n'y a point de créature qui ait eſté plus humble que Marie. Mais devenant grande, elle ne ceſſe pas d'eſtre humble : au contraire, tout ce qui releve ſa perſonne, la rabaiſſe en meſme temps, par cette humilité qu'elle ſçait devoir eſtre proportionnée à ſon élevation. Si la grandeur de celui qui s'abaiſſe, rehauſſe le prix de ſon abaiſſement ; comment entreprendre de ſonder la profondeur de cette humilité inébranlable, qui ſupporte le poids d'une dignité ſi relevée ? Le Créateur & la Créature ſemblent diſputer enſemble ; Dieu en élevant Marie, autant qu'elle s'abaiſſe, & Marie en s'abaiſſant autant que Dieu l'éleve. L'humilité qui précede & qui merite ſon élevation, lui fait ignorer la plénitude de ſa grace, puiſqu'elle ſe trouble quand un Ange lui en parle ; l'humilité qui ſuit ſon élevation, lui fait cacher, & la grace dont elle eſt pleine, & la gloire dont elle vient d'eſtre comblée. Qui te peut aſſez admirer, ô profond ſilence, dans lequel cette humble vierge enſevelit toute ſa grandeur ? A qui jamais a-t-elle fait ſçavoir les grands myſteres, que le Tout-puiſſant operoit en elle ? Elle n'en parle pas à ſon propre Epoux, & elle laiſſe à Dieu le ſoin de découvrir lui-meſme les merveilles, qu'il veut faire par ſa Créature. Joſeph & Elizabeth connoiſſent ce qui lui eſt arrivé ; mais ce n'eſt point par elle, qu'ils le ſçavent. Joſeph l'apprend d'un Ange, le ſaint Eſprit le révéle à Elizabeth ; & Marie ne ſçait ce que c'eſt, ni de parler la premiere de ſa maternité virginale, ni de l'attribuer à ſon merite. Lorſ-

qu'on lui dit que ſa foy eſt le principe de toute ſa gloire, fidelle à rendre à Dieu, & la grandeur qu'elle reçoit de lui, & les loüanges qu'elle reçoit des Créatures, elle veut qu'il ait regardé non la foy, mais la baſſeſſe de ſa ſervante; & ne reconnoiſt en ſoy d'autre merite, qu'une diſproportion infinie avec les prodiges, auſquels le Seigneur l'avoit deſtinée. C'eſt le Tout-puiſſant, dit-elle, qui a fait de grandes choſes en moy, & qui pour les faire a déployé toute la force de ſon bras; comme ſi elle diſoit, Dieu pour ſignaler davantage ſa Toute-puiſſance, a dû choiſir l'inſtrument le plus vil & le plus foible, afin qu'on ne puſt rien rapporter à la Créature de ce qu'il devoit faire par elle. C'eſt en cette maniere que j'ai eſté propre pour ſon ouvrage. Il a vû en moy tout le néant neceſſaire, pour faire éclater ſa grandeur; & il m'a choiſie ainſi, moins pour quelque merite que j'euſſe, que parce que je n'en avois point.

Mais où eſt-ce que je m'emporte? Ne dira-t-on point que je m'écarte de mon ſujet, en parlant de l'humilité de la ſainte Vierge; au lieu de m'arreſter aux paroles de l'Ange, ſuivant l'intention de feu Monſieur de Balzac? Non, on ne le dira pas; & l'Academie elle-meſme jugera qu'on ne pouroit mieux entrer dans le deſſein de ce grand Homme, qu'en examinant en laquelle de toutes les vertus de Marie ſe rencontre davantage cette plénitude de grace, & cette preſence de Dieu, que l'Ange reconnoiſt en elle. Si un Apoſtre nous aſſûre que Dieu reſiſte aux ſuperbes, & donne ſa grace aux humbles; ne faloit-il pas chercher la grace de Marie dans ſon humilité? Si un Prophete déclare que ce Dieu à qui le ciel ſert de trône, & la terre de marche-pied, aime à demeurer avec les humbles; ne faloit-il pas conſiderer l'humilité de Marie, afin de connoiſtre que le Seigneur eſtoit avec elle? Si les eaux du Ciel ne coulent que dans les vallées, pendant que la foudre tombe ſur les montagnes; comment aurions-nous pû meſurer cette plénitude de grace, qui inondoit, pour ainſi dire, l'ame de Marie, ſi nous n'avions meſuré la profondeur de cette vallée que la gra-

ce

ce rempliſſoit ? Enfin qui la rendoit ſi humble avant que l'Ange lui parlaſt, ſinon la demeure que Dieu faiſoit en elle ? Qui attira le Verbe en elle, pour y faire une nouvelle demeure, ſinon l'humilité de la foy que le ſaint Eſprit opera dans ſon cœur, avant que de former la chair de Jeſus-Chriſt dans ſon ſein ? Et qui la fit demeurer l'humble ſervante de celui dont elle eſtoit devenüe la mere, ſinon la preſence du Seigneur, qui eſtoit d'autant plus en elle qu'elle eſtoit plus humble, & qui la rendoit d'autant plus humble, qu'il eſtoit uni plus intimement à elle ? Car c'eſt vraiment en Marie, qu'on voit s'accomplir à la lettre ces paroles d'une femme, qui de ſterile devenüe féconde, eſtoit la figure d'une Vierge, qui devoit eſtre mere. *C'eſt le Seigneur*, diſoit cette femme, *qui appauvrit & qui enrichit ; c'eſt lui qui humilie, & qui éléve.* Elle vouloit dire ſans doute, qu'eſtant l'arbitre ſuprême de toutes les créatures, c'eſt lui qui fait les pauvres & les riches ; qui fait ramper les uns dans la pouſſiere, & place les autres ſur le thrône. Mais Dieu fait un prodige nouveau en la ſainte Vierge : car il la rend pauvre & riche en meſme temps ; il l'abaiſſe, & il la releve. Que de richeſſes n'apporta point en elle, celui dans lequel ſont renfermez tous les treſors de la ſageſſe & de la ſcience de Dieu, & en qui habite corporellement toute la plénitude de la Divinité ? A quel comble de grandeur ne l'éleva-t-il pas, en la rendant mere du ſouverain Maiſtre de l'Univers ; en operant en elle des miracles, qui ſurprennent toute la nature ; & en la faiſant entrer en ſocieté du plus magnifique de tous ſes ouvrages, qui eſt le ſalut des hommes ? 1. *Reg.* 2.

Cependant, aux yeux de Marie, rien de plus pauvre & de plus petit, que Marie meſme. Demandez-lui ce que Dieu a regardé en ſa ſervante ? Elle vous répond que c'eſt ſa baſſeſſe. Elle eſt juſtement cette perſonne, qui ſelon l'expreſſion du Prophete, voit ſa pauvreté, & demeure toujours pauvre de ſa propre indigence ; ne s'ébloüiſſant jamais des richeſſes qu'on lui communique, parce qu'elle ſçait bien qu'elle ne les a pas d'elle-meſme, mais de la pure liberalité de celui qui n'enrichit & n'éléve jamais plus une

ame, que quand il la pénétre de ſa miſére & de ſon néant.

Vous eſtes donc vraiment pleine de grace, ô Marie, & le Seigneur eſt vraiment avec vous, puiſque vous méritez tant de grandeur par voſtre humilité, puiſque vous conſervez tant d'humilité dans voſtre grandeur. En glorifiant le Seigneur, vous pouvez dire avec confiance, que dans la ſucceſſion de tous les ſiecles, on vous appellera bienheureuſe, de ce qu'il a regardé la baſſeſſe de ſa ſervante. Vous l'eſtes en effet, non ſeulement de ce qu'il a regardé voſtre baſſeſſe, mais de ce qu'il a conſervé en vous, par un miracle de ſa grace, la vûë & le ſentiment de voſtre baſſeſſe. Vous avez caché toutes vos grandeurs; & vous vous eſtes caché à vous-meſme toute voſtre humilité. Car vous n'avez point crû vous abaiſſer, mais demeurer ſimplement dans l'eſtat où vous vous trouviez toujours, quand vous ne conſidériez que vous-meſme. Mais aujourd'hui vos grandeurs ſont révérées par toute la terre; & cette vertu ſi heroïque, parce qu'elle eſtoit ſimple & ſans reflexion, paroiſt avec tout ſon éclat, & vous attire les loüanges de tout l'Univers. La plus célebre Académie du monde fait de voſtre éloge le ſujet de l'Eloquence Françoiſe; & après avoir excité les eſprits à marquer les differents caracteres de la fauſſe & dela véritable humilité, elle leur propoſe un exemple, qui perſuade infiniment plus que tous les diſcours: puiſque pour avoir la plus excellente idée de la vraie humilité, il ne faut que conſiderer la voſtre. Souffrez donc, ô la plus grande & la plus humble des créatures, que je me joigne à ceux qui entreprennent aujourd'hui de vous loüer. Vous avez prédit, que toutes les nations parleront des grandes choſes, que le Seigneur a faites en vous; il faut pour accomplir cette Prophétie, que toutes ſortes de bouches s'ouvrent pour célébrer voſtre gloire; que les grands & les petits, les ſçavans & les ſimples, les éloquens & ceux qui ne le ſont pas, concourent à vous rendre les honneurs qui vous ſont dûs. Agréez donc que je brûle quelques grains de cet encens, que l'on vous offre de toutes parts; & que ſans aucune préſomption de ſuffiſance, j'oſe bien meſler ma voix dans ce

concert de loüanges, que l'Académie vous prépare.

Mais vous, Seigneur, dont l'anéantiſſement a fait toute la grandeur de Marie, vous dont la grace a fait toute ſon humilité, ſoyez en nous, pour nous rendre humbles comme elle. Il ſemble que nos défauts & nos foibleſſes, ſources fécondes de tant de ſujets d'humiliation, devroient nous faciliter beaucoup la pratique de cette divine vertu. Cependant, Seigneur, tandis que par un miracle ſignalé de voſtre miſéricorde, l'humilité ſubſiſte en Marie avec le comble de la grandeur & le premier degré de la gloire; il arrive par un prodige ſurprenant de noſtre corruption, que l'orgueil ſubſiſte en nous avec l'extrême baſſeſſe & la derniere miſére. Vous nous appellez à vous, pour apprendre de vous à eſtre humbles; apprenez-le nous, Seigneur, comme vous l'avez appris à voſtre Mere; & après nous avoir donné la leçon & l'exemple, donnez-nous auſſi la vertu de l'humilité.

DISCOURS II.

Qui a remporté le Prix d'Eloquence, par le jugement de l'Académie Françoiſe, en l'année 1683.

Sur ces paroles de la Vierge : Ecce enim beatam me dicent omnes generationes: quia fecit mihi magna, qui potens eſt. *On m'appellera bienheureuſe dans la ſuite de tous les âges, parce que celui qui eſt puiſſant, a fait en moi de grandes choſes.*

L'ORACLE que renferment ces paroles, ne demande plus la ſoumiſſion aveugle de noſtre foy. Il ne faut point captiver ſon eſprit pour croire, il n'y a qu'à ouvrir ſes yeux pour voir. On s'apperçoit auſſi-toſt, que ce que Marie a prédit, ſe trouve accompli depuis longtemps.

Tant de monumens élevez à ſa gloire, tant de temples conſacrez en ſon nom, tant de mains occupées à eſcrire ſes loüanges, tant de bouches ouvertes pour prononcer ſes éloges, rendent un témoignage authentique à la verité de ſa prophétie.

Voila donc le bonheur de Marie univerſellement reconnu; & ſi nous voulons en ſçavoir la véritable cauſe, il ſuffit pour toute recherche de pénétrer dans le ſens de ces meſmes paroles: *On m'appellera bienheureuſe dans la ſuite de tous les âges, parce que celui qui eſt puiſſant, a fait en moy de grandes choſes.*

La loüange ne peut avoir de ſolide fondement qu'en l'œuvre de Dieu, parce qu'il n'y a que le bien qui ſoit digne de loüange; & que c'eſt Dieu qui eſt l'Auteur de tout bien. Après la création de l'Univers, il conſidera, dit l'Ecriture, les choſes qu'il avoit faites, & il vit qu'elles étoient bonnes; & elles l'étoient neceſſairement, l'ouvrage de la bonté eſſentielle ne pouvant eſtre que bon, & parfaitement bon; comme tout ce qui ne vient pas d'elle, ne peut eſtre que mauvais. Auſſi les œuvres de l'homme les plus loüables en apparence, ſi elles ne procédent de Dieu comme de leur principe, ſi elles ne tendent à Dieu comme à leur fin, n'ont qu'un faux brillant qui peut bien ſurprendre nos loüanges, mais non pas les mériter. Il arrive ſouvent, qu'ébloüis par l'éclat exterieur de quelques actions peu ordinaires, & par le ſuccez heureux qui les accompagne, nous applaudiſſons aux effets blâmables d'une ambition déréglée, ou de quelque autre paſſion criminelle; mais pour Marie les grandes choſes que Dieu a operées en elle, font tout le ſujet de ſon éloge. C'eſt le Créateur qu'on benit dans la créature, & c'eſt à l'ouvrier que ſe rapportent les loüanges que reçoit l'ouvrage.

Les plus petites choſes, quand Dieu les fait, paſſent de bien loin tous les efforts humains. Qu'eſt-ce donc quand il fait de grandes choſes? Quoyque cet artiſan adorable ne faſſe rien que de grand, il ne laiſſe pas néanmoins d'y avoir des degrez d'excellence parmi ſes ouvrages; & l'on diroit que celui qui peut tout, ſe plaiſt tantoſt à borner

ſon pouvoir, & tantoſt à en faire voir toute l'étenduë. Il y a des effets que l'Ecriture attribuë aux doigts ou aux mains de Dieu; & il y en a, comme la liberté renduë au peuple captif en Egypte, qu'elle attribuë à la force de ſon bras, pour leur donner une diſtinction de grandeur qui les éléve encore au deſſus des autres. C'eſt dans ce rang que Marie met elle-meſme, ce qui doit éternellement ſervir de matiere, aux juſtes loüanges qu'elle recevra.

Car comme ſi elle n'avoit exprimé qu'imparfaitement ſa penſée par ces premieres paroles: *Il a fait en moi de grandes choſes:* elle ajoûte dans la ſuite, *Il a déployé toute ſa puiſſance*, & ce que ſa puiſſance ſemble avoir de plus fort, c'eſt-à-dire, *ſon bras.* En effet, qu'y a-t-il de plus grand pour une créature, que de donner la vie à celui qui lui a donné l'eſtre? Pour les hommes enfans de Dieu, il falloit que Dieu, ſelon qu'il l'avoit arreſté dans ſes decrets éternels, ſe fiſt enfant de l'homme; c'eſt pourquoy Jeſus-Chriſt affecte ſi ſouvent cette qualité dans l'Evangile. Mais Dieu ne pouvoit devenir enfant de l'homme, que la créature ne devint Mere de Dieu; & ces deux prodiges avoient une liaiſon ſi eſſentielle l'un avec l'autre, que la Vierge s'eſt trouvée en eſtat de dire, le Tout-puiſſant m'a élevée & m'a comblée de gloire, dès qu'on a pû dire, le fils unique du Tout-puiſſant s'eſt abaiſſé, & s'eſt anéanti.

Quand l'Evangile veut nous faire comprendre l'abaiſſement du Verbe, il nous le repreſente d'abord dans toute ſa grandeur. *Au commencement eſtoit le Verbe, & le Verbe étoit en Dieu, tout a eſté fait par lui, ſans lui rien n'a eſté fait; il eſtoit la vie, & la lumiere des hommes.* Mais enſuite, juſques où le fait-il deſcendre du comble de la gloire? juſques au centre de la baſſeſſe. *Le Verbe*, dit-il, *a eſté fait chair.* Pourquoy ne pas dire qu'il s'eſt fait homme, & pourquoy parler comme s'il n'avoit pas pris l'ame de l'homme, auſſi bien que le corps? Ce n'eſt, diſent les Peres, que pour nous donner une idée plus juſte de ſes humiliations. L'homme a une ame, & un corps; mais ſon ame l'égale en quelque ſorte à ce qu'il y a de plus noble parmi les créatures, au lieu que ſon corps l'aſſocie à ce qu'il y a

de plus vil parmi les animaux. De cette maniere on découvre l'abaiſſement preſque infini du Verbe, & en meſme temps la meſure des grandeurs preſque infinies de Marie ; puiſque la chair que le Verbe prend d'elle, devient une meſme perſonne avec lui ; & que celle de qui il la prend ſans changer de nature, devient en un ſens ſuperieure au Verbe meſme, qui a bien voulu lui eſtre ſoûmis.

Il n'en va pas de cet eſtat d'infirmité, dont Dieu n'a pas dédaigné de ſe reveſtir pour noſtre ſalut, comme des foibleſſes de l'homme. Rien de plus naturel à la créature que l'infirmité & la baſſeſſe ; mais que l'une & l'autre ſe trouvent dans le Créateur ; voilà le miracle ; voilà ce qui rend ſes humiliations autant incompréhenſibles, que ſes grandeurs. Pour l'unir perſonnellement à une nature foible & impuiſſante, il ne falloit pas moins que ſa toute-puiſſance ; & c'eſt en ce ſens qu'on peut dire avec l'Apoſtre : *Ce qui paroiſt foible en Dieu, ſurpaſſe la force de tous les hommes.* Si c'eſt donc à Dieu faire de grandes choſes, que de s'affoiblir & de s'abaiſſer ; où a-t-il fait ces grandes choſes, ſinon où il a contracté, & comme épouſé toute la baſſeſſe & toutes les infirmitez de la nature humaine ?

Auſſi Marie ne dit pas, celui qui eſt bon, celui qui eſt juſte, celui qui eſt ſage : mais, *celui qui eſt puiſſant, a fait en moi de grandes choſes.* Ce n'eſt pas que la bonté, la juſtice & la ſageſſe de Dieu ne ſe rencontrent dans l'œuvre de l'Incarnation. Il y fait éclater ſa miſéricorde & ſa juſtice, puiſqu'il y pardonne à des coupables, & reçoit en meſme temps, par la dignité de l'hoſtie qui s'immole, un honneur égal à l'outrage qu'il pardonne. Il y découvre les reſſorts admirables de ſa ſageſſe, puiſqu'il trouve le moyen de ſatisfaire tout à la fois ſa colere & ſon amour ; & de ménager les intereſts du criminel qu'il ſauve, ſans bleſſer ceux du Juge qu'il appaiſe. Mais c'eſt que dans cet aſſemblage de merveilles ſi étonnantes, on voit une pleine démonſtration de ſa puiſſance. Il n'y avoit qu'une puiſſance ſuperieure à toute la nature, qui puſt en changer toutes les loix, & en renverſer toute l'œconomie ; aſſu-

jettir l'Auteur de la vie à la mort ; réduire la parole ſubſtantielle au ſilence des enfans ; en un mot, mettre le Créateur au nombre de ſes créatures.

Ces grandes choſes ſi admirables par elles-meſmes, s'accompliſſent d'une maniere qui ne l'eſt pas moins. Ce n'eſt pas ſeulement une créature qui devient mere de Dieu, mais qui le devient ſans ceſſer d'eſtre vierge. Le Verbe dans cette generation humiliante, qui le confond avec les hommes, conſerve quelque reſſemblance avec la generation glorieuſe, qui le rend égal à Dieu. Dans celle-ci un Dieu l'engendre ſans mere ; dans l'autre une vierge l'enfante ſans pere ; & retrace ainſi dans ſon ſein, une image de ce qui ſe paſſe dans celui de la Divinité.

Mais la meſme Providence qui l'avoit deſtinée à cooperer au myſtere de l'Incarnation, veut encore qu'elle ait part aux prémices, je veux dire aux premiers fruits de ce myſtere. Le temps, le lieu où elle dit, *Celui qui eſt puiſſant, a fait en moi de grandes choſes*, tout ſemble concerté pour nous en convaincre. Que vient alors de faire par elle le Tout-puiſſant ? Il vient de ſe choiſir un Précurſeur en la perſonne du fils de Zacharie & d'Elizabeth ; & pour le ſanctifier, il a voulu ſe ſervir de la voix de Marie.

Un des principaux effets de l'Incarnation, eſt de faire connoiſtre Dieu aux hommes. L'homme en péchant s'eſtoit éloigné de Dieu ; & parce que Dieu eſt la lumiere & la vie des ames, cet éloignement avoit précipité l'homme dans les ténébres & dans la mort. La lumiere luiſoit toujours, mais l'homme n'eſtoit pas éclairé : elle eſtoit au dedans de lui, mais il eſtoit ſorti au dehors de lui-meſme. Son ame devenue toute charnelle, & uniquement attachée aux choſes ſenſibles, ne tournoit plus ſes yeux vers la ſageſſe divine, ſa véritable lumiere. Il a donc fallu, que la lumiere ſe plaçaſt parmi ces objets, qui occupoient tous les regards & toutes les affections de l'ame corrompuë ; & qu'elle ſe couvriſt d'un corps, comme d'un ſombre nuage, pour s'accommoder à la foibleſſe de nos yeux accouſtumez aux ténébres. Mais comme on auroit pû la

méconnoiſtre ſous ce déguiſement, il lui falloit auſſi un témoin pour la manifeſter : un témoin qui publiaſt, que cette chair reveſtue de la reſſemblance du péché, eſtoit l'hoſtie pure & innocente qui devoit expier le péché ; que cet homme meſlé parmi les Publicains & les pécheurs, eſtoit leur Sauveur ; que celui qui recevoit par les mains de ſon miniſtre le Bapteſme de l'eau, donneroit le Bapteſme de l'Eſprit ; enfin que ces ténébres apparentes eſtoient la lumiere meſme. Ce témoin devoit eſtre Jean-Baptiſte, qui, comme le dit expreſſément l'Evangile, n'eſtoit pas la lumiere, mais deſtiné pour rendre témoignage à la lumiere. Trente ans de ſolitude & de ſilence le préparerent aux fonctions d'un ſi haut employ ; & cette longue préparation fut comme précedée d'un coup d'eſſay, que Jeſus-Chriſt enfant fit d'abord par le miniſtere de Marie. Il vouloit qu'elle contribuaſt tellement à noſtre rédemption, qu'il emprunte d'elle preſque tous les moyens, neceſſaires pour nous racheter, de la maniere dont il avoit réſolu. Faut-il un voile à la lumiere ? Elle le fournit. Faut-il un témoin à cette lumiere voilée ? Elle le va chercher ; & ſelon le langage d'un Pere de l'Egliſe, elle allume la lampe deſtinée à luire dans l'eſpaiſſe obſcurité, qui dérobe le Soleil de juſtice aux yeux des hommes.

Après que l'Ange lui a annoncé l'accompliſſement du myſtere de l'Incarnation, & que le miracle que Dieu avoit fait en faveur d'une femme ſterile, l'a perſuadée de celui qu'il veut faire en faveur d'une Vierge ; elle part avec promptitude, pour aller voir Elizabeth, avec qui les nœuds du ſang l'uniſſoient encore moins que ceux de la charité : & le Sauveur qui veut que la ſanctification de ſon Précurſeur operée par Marie, ſerve comme d'ébauche à l'œuvre de noſtre ſalut, lui inſpire le deſir de ce voyage. Si un Apoſtre diſoit, en parlant au nom de ceux qui travaillent à la converſion des ames, *la charité* de Jeſus-Chriſt *nous preſſe* ; la ſainte Vierge allant chez Elizabeth, pouvoit bien dire, c'eſt Jeſus-Chriſt lui-meſme, la charité eſſentielle, qui m'anime, & qui me conduit en une maiſon, où il doit ſe faire connoiſtre par ma voix, & répandre

pandre ſon Eſprit ſur ceux que je vais viſiter. Elle ſuit donc les mouvemens charitables qui la tranſportent, ſans ſçavoir les grands effets qu'elle doit produire ; mais celui qui la guide, & qui agit en elle, a ſes deſſeins. La voix de Marie ne ſe fait pas ſeulement entendre à Elizabeth, mais encore à l'enfant qu'elle avoit conçû. Il ſe tourne vers la lumiere enfermée dans le ſein de Marie ; & il commence les fonctions de Précurſeur, en découvrant à ſa mere la venuë du Meſſie. Il l'annoncera un jour à toute la Judée : ici caché ſous le boiſſeau, il éclaire au moins le boiſſeau qui le couvre ; & le mouvement de ſon corps muet s'empreſſe de rendre un témoignage, où ſa langue ne peut encore avoir aucune part.

Elizabeth inſtruite par ce témoignage, reconnoiſt en celle qui la vient viſiter, la mere de ſon Seigneur ; & lui donne la premiere le nom de *Bienheureuſe*, qui lui doit eſtre continué dans la ſuite de tous les âges. Marie eſt ſurpriſe elle-meſme des merveilles, que le Seigneur opere par elle. Elle ſçavoit bien qu'elle avoit conçû le Sauveur du monde ; mais elle ignoroit qu'en le portant dans la maiſon d'Elizabeth, elle y porteroit auſſi le ſalut. Son humilité, qu'on ne peut aſſez admirer, avoit enſeveli dans le ſilence les grandes choſes que le Tout-puiſſant avoit fait en elle ; & elle en voit faire de nouvelles, qui trahiſſent les humbles ſentimens de ſon cœur, & qui découvrent celles qu'elle prenoit ſi grand ſoin de cacher. Elle reconnoiſt avec Elizabeth, que le titre de bien-heureuſe lui appartient ; mais il n'y a qu'elle qui connoiſſe, pourquoy elle a droit de ſe promettre la poſſeſſion de ce titre dans la ſuite des temps ; *car c'eſt pour cela*, dit-elle, *qu'on m'appellera bien-heureuſe, parce que celui qui eſt puiſſant, a fait en moi de grandes choſes.*

Des femmes illuſtres, comme Débora, Jahel, Judith, & quelques autres, par qui Dieu avoit fait en faveur de ſon peuple des prodiges, qu'on ne devoit pas attendre de la foibleſſe de leur ſexe, ont reçû des loüanges & des acclamations, de ceux qui avoient tiré quelque avantage de ces événemens extraordinaires. Faut-il s'étonner après

cela, ſi Marie s'aſſûre de la bénédiction de tous les peuples, puiſqu'ils doivent leur ſalut aux grands myſteres, que le Seigneur a accomplis par elle? Ce n'eſt point une Débora, qui ne donne que de ſimples conſeils, pour affranchir les Juifs du joug de la ſervitude: c'eſt celle qui donne au monde le Liberateur de tous les hommes; c'eſt celle dont les Prophetes ont dit: *Dieu abandonnera les ſiens juſqu'au temps, où une mere enfantera d'une maniere toute nouvelle.* Ce n'eſt plus une Jahel, qui avec un peu de lait, endort le General des troupes ennemies; & qui par la mort de leur chef, rend la victoire de ſon peuple plus entiere: c'eſt une vierge qui de ſon lait nourrit la victime, dont le ſang doit racheter l'Univers. Ce n'eſt plus une Judith, qui en coupant la teſte d'un homme, ſauve toute ſa nation; c'eſt celle qui, ſelon la promeſſe de Dieu, devoit écraſer la teſte du ſerpent: & à qui nous pouvons dire pour marque de noſtre reconnoiſſance & de noſtre admiration, non comme les Juifs à Judith; *Vous eſtes la gloire de Jeruſalem, la joye d'Iſraël, & l'honneur de noſtre peuple*; mais, vous eſtes la joye de l'Egliſe, la gloire du monde, & l'honneur de tous les peuples de la terre.

Jouiſſez, ô Vierge ſainte, de la béatitude que le ſaint Eſprit vous a promiſe. Recevez les bénédictions de l'Univers, pour les bénédictions, dont Dieu l'a comblé par vous. Que la gloire de voſtre nom ſe répande, par tout où celle de voſtre fils ſe trouve répanduë; puiſqu'il eſt impoſſible d'adorer un Dieu fait homme, pour ſauver les hommes, ſans benir en meſme temps celle qu'il a choiſie pour ſa mere. Quand ſa parole & ſes miracles firent éclater les treſors de ſa ſageſſe & de ſa puiſſance, toute l'envie & toute la fureur de ſes ennemis ne purent fermer la bouche à une femme, qui s'écria hautement ſur le bonheur de voſtre maternité. Cependant elle n'en connoiſſoit pas les plus rares avantages. Elle ignoroit encore, que vous aviez mis au monde voſtre créateur, & que vous aviez nourri celui vers qui, ſelon la parole du Prophete, *Toutes les créatures levent les yeux, pour recevoir leur nourriture dans le temps convenable.* Si la connoiſſance impar-

faite d'une partie de ces grandes choſes excita ſi fort l'admiration de cette femme, qui n'en jugeoit qu'à travers les ténébres des ſens; que ne devez-vous pas attendre de nous, à qui la lumiere de la foy les découvre toutes; nous qui ne pouvons ignorer, que toutes les nations en vous appellant bien-heureuſe, peuvent devenir bien-heureuſes elles-meſmes, ſi elles ſçavent tourner à leur avantage cette ſuprême félicité, où Dieu vous a élevée pour leur ſalut?

C'eſt la grace que nous vous demandons, Seigneur; cette grace qui eſt la fin & le fruit du myſtere, que vous avez opéré en Marie. A quoy nous ſerviroit de vérifier ſa prophétie par les honneurs qu'elle reçoit de toutes parts, ſi nous ne profitions en meſme temps de ſon bonheur & de ſa gloire? Renouvellez donc, Seigneur, vos prodiges; ſignalez voſtre puiſſance par de nouveaux miracles; non pour renverſer les loix de la nature, mais pour en guérir toute la corruption; non afin qu'une vierge devienne mere, & que la créature enfante le Créateur; mais afin que des pécheurs deviennent juſtes, que des eſclaves deviennent libres, & que les ennemis de Dieu deviennent ſes enfans bien-aimez. Pour comble de noſtre bonheur, faites-nous ſentir, qu'il vient de vous; faites que nous ne prenions point pour l'ouvrage de nos mains, l'ouvrage de voſtre miſéricorde; mais qu'humbles & reconnoiſſans, comme voſtre ſainte Mere, ſi nous diſons, nous ſommes heureux, nous ajouſtions auſſi avec elle, c'eſt parce que le Tout-puiſſant a fait en nous de grandes choſes.

DISCOURS III.

Prononcé par M. de Tourreil le 14. Fevrier 1692. lorſqu'il fut receu à l'Académie Françoiſe.

MESSIEURS,

Quand la nouvelle grace, dont il vous plaiſt de m'honorer aujourd'hui, récompenſeroit en moi tous les talens qu'elle demande; vous ne feriez que couronner vos dons & vos bienfaits. Vous ne pouvez me deſavoüer pour voſtre Eléve, ſi vous n'avez oublié ce que je dois à l'ambition de vous plaire. Elle dénoüa ma langue en un âge, où la raiſon condamne les plus ſages au ſilence; & me tranſporta tout à coup dans la carriere, que vous ouvrez de temps en temps aux Orateurs. J'y courus plus d'une fois; l'éloquence, que j'avois ſucée avidement dans vos Ouvrages, me ſoûtint; & vainqueur contre mon attente, je parvins à l'immortelle gloire de gliſſer déja mon nom dans vos Annales. Mais, le dirai-je, MESSIEURS, ce genie que vous formaſtes, & qui ſeconda ſi bien mes projets ambitieux, ce genie m'abandonne, quand j'ai à remplir les devoirs de la plus vive, & de la plus juſte reconnoiſſance. Je ne reviens pas de l'étonnement où me jette la nouveauté du ſpectacle; je tremble devant mes anciens Juges, & je ne m'accouſtume point à me croire en poſſeſſion de m'aſſeoir auprès d'eux. Cette timidité heureuſement a ſon langage, & remercie peut-eſtre mieux que la joye éloquente. N'attendez donc de moi, MESSIEURS, que des ſentimens, & permettez au cœur d'acquitter l'eſprit.

Il me reſte encore aſſez de quoi l'occuper pour vous, j'ai à défendre les ſuffrages qui ont comblé mes deſirs ; quelle neceſſité ? Il faut que je juſtifie mes bienfaicteurs, & mon remerciment va ſe terminer à leur apologie.

Envain, MESSIEURS, je connois le reſpect qu'impriment vos jugemens, & l'étenduë de leur pouvoir ſur les opinions. Je ne laiſſe, tant je deviens délicat ſur vos intereſts, je ne laiſſe pas de craindre, que le public pour la premiere fois ne ſe diſpenſe de la ſoumiſſion dont il ſe picque envers vous ; & ne murmure en faveur des illuſtres concurrens, à qui j'ai honte de me voir preferé. Ne me trompai-je point, j'entends dire, je me le dis à moi-meſme, qu'ils vous auroient mieux conſolé de la perte d'un homme * nourri dans la familiarité des Muſes, & vieilli dans le ſein des Sciences, d'un homme qui ſceut faire parler noſtre langue à ce Poëte, par qui l'Italie moderne oſe diſputer d'enthouſiaſme avec l'ancienne, & pour tout dire, MESSIEURS, de voſtre collegue. Vous le regrétez encore. A quoi bon jetter des fleurs ſur ſon tombeau ? Vos regrets ſeuls immortaliſent. Mais plus ils rehauſſent l'idée des hommes que vous poſſedez, moins on peut ſe promettre que vous en retrouviez qui vous reſſemblent. Voſtre ſageſſe & voſtre bonté de concert, vous ſollicitent de vous familiariſer quelquefois avec les eſprits mediocres. La conjoncture vous a paru favorable. Vous veniez de ſignaler la délicateſſe de voſtre gouſt, & la juſteſſe de voſtre diſcernement. * Pouviez-vous tempérer plus à propos la rigueur de voſtre juſtice ? J'ai ſurpris le moment de grace, ce moment où voſtre dernier choix vous dédommage abondamment de ce qui manque à celui-ci. Peut-eſtre encore que las de ne porter jamais vos yeux qu'à coſté de vous, vous avez pris plaiſir à les baiſſer une fois ; ou pluſtoſt à ne me regarder que par la bienveillance, dont m'honore un Miniſtre * qui m'a mis à portée de puiſer dans l'habitude de le voir & de l'entendre, tout ce que j'ai à deſirer pour le rang où vous m'appellez. Je ſçai tout le prix d'un ſi rare commerce, mais je ſens auſſi tout le poids des complaiſances pénibles qu'il

* *M. le Clerc.*

* *L'Académie venoit de recevoir M. Pavillon.*

* *M. de Pontchartrain, alors Contrôleur General des Finances, & depuis Chancelier.*

exige. Que n'a pas à ſouffrir un cœur ſincere, ſous les yeux de ce Miniſtre loüable par tant d'endroits, & tout à la fois ſi farouche pour les loüanges ? Vivrons-nous éternellement eſclaves de ſa modeſtie qui nous tranniſe ? N'oſerons-nous jamais rendre un témoignage intrépide aux ſeules veritez qui lui déplaiſent ? Cette facilité de genie, qui forme en lui le prompt, le juſte, le perpetuel accord des ſoins & des mouvemens que les ordres d'un vainqueur infatigable lui demandent ; cette aſſiduité de travail, qui ne ceſſe de l'immoler aux beſoins de l'Eſtat ; cette agilité d'eſprit, qui ſans relaſche tranſporte ſon attention où il lui plaiſt ; cette varieté de talens, qui tour à tour le font paroiſtre uniquement né pour l'occupation preſente ; cette ſerenité, que rien ne trouble, & qui met la ſageſſe dans une ſocieté continuelle avec les graces ; cette douceur, qui ne laiſſe pas ſentir le joug du commandement, & fait courir à l'obéiſſance ; cette juſtice exacte, qui ne permet pas à l'autorité qu'on lui confie de marcher autrement qu'à la ſuite de la raiſon ; ce deſintereſſement qui reſiſte à la liberalité ſuprême ; cette uniformité de vie, où tous les accroiſſemens d'honneur vont à l'utilité publique ; cette ſimplicité tellement ennemie du faſte, que ſa dignité peut en ſouffrir devant des yeux vulgaires ; cette vivacité ſi propre à décrier les lenteurs de la prudence meſme ; cette richeſſe d'expédiens, cette fécondité de reſſources inépuiſables au milieu d'une guerre allumée contre nous de toutes parts ; en un mot, cette ardeur de zele, & ſi je l'oſe dire, ce fonds de tendreſſe naturelle pour ſon Roy ; tant de vertus enſemble, n'ont que des applaudiſſemens ſecrets : & celle qu'il aime le plus, la modeſtie, nous force de taire toutes les autres. Les vertus Académiques, MESSIEURS, y tiennent leur rang. Stile poli ſans affectation, & majeſtueux ſans emphaſe ; tour ingénieux ſans art, & délicat ſans raffinement ; penſées nobles, fleurs de diction à tous propos renaiſſantes ; Académicien de cœur par amour, Académicien d'eſprit par merite, il donne à la lecture de vos ouvrages tous les momens que lui laiſſent les emplois qui

vous l'arrachent ; & ſous les auſpices de ſon maiſtre, il fait refleurir les arts & les ſciences en un temps, qui ſemble au moins permettre, qu'on les neglige. Quel agrément pour vous, MESSIEURS, de voir ainſi revivre voſtre Fondateur ! Quelle joye de ſentir, que la gloire de vous aimer, devient comme l'apanage hereditaire des Grands hommes ? A la plus légere idée du fameux Armand ; vaſtes deſſeins, pénétration profonde, entrepriſes heureuſes ſe preſentent ; & rappellent en noſtre memoire la diverſité des reſſorts, qui faiſoient mouvoir à ſon gré l'Univers ; & cette multiplicité de dons excellens, qui concourent au deſtin des Rois & des Royaumes.

Cependant, MESSIEURS, au milieu d'une vie ſi féconde en merveilles, brille un jour qui les éterniſe toutes ; ce jour qu'Armand vous donna au monde. Il ne ſuffiſoit pas d'avoir jetté les fondemens de nos proſperitez ; il euſt manqué encore à l'honneur de la Nation des Panegyriſtes de ſes exploits. Peut-eſtre meſme qu'elle n'euſt pas pris tant de gouſt aux vertus militaires, ſi l'on ne leur avoit aſſûré en vous les garants d'une récompenſe, que les grandes ames ne croyent jamais trop acheter. Nos deſcendans du moins ſe loüeront de la prévoyance, qui vous commit le ſoin de perpétuer les événemens mémorables, & d'expoſer à l'admiration des ſiecles à venir, les prodiges, qui, s'il eſt permis de parler ainſi, ont uſé la noſtre. Ne dérobons rien à voſtre ſecond Mécéne. Ces prodiges fabuleux en apparence, & qui de plus en plus affermiſſent noſtre bonheur, couroient riſque de ne ſe tranſmettre à la poſtérité, que ſur la foi de la Renommée, ou de quelques Ecrivains épars ; ſi le Chef des Magiſtrats, intereſſé au ſort des belles actions, ne vous avoit redonné un pere en ſa perſonne ; s'il n'euſt du haut de ſon tribunal tendu la main, & ouvert aux Muſes éplorées un aſile, pour ſe reconnoiſtre, & pour ſe raſſembler. C'eſt ſous ce nouveau Genie tutélaire, que ſa dignité plaçoit au pied du thrône, qu'elles conceurent l'eſperance de s'en approcher bientoſt ; & qu'elles eurent le loiſir d'attendre, qu'on les appellaſt dans le Temple auguſte qu'elles habitent. Ce Tem-

ple aſſeure, il conſacre leur repos. Elles y joüiront de la profonde tranquillité qu'elles aiment. Vos doctes, vos paiſibles exercices ne s'interrompront jamais, que par des acclamations de joye & de triomphe.

Que l'Envie frémiſſe, qu'elle déchaiſne les Enfers, l'avenir le plus éloigné apprendra par vous, MESSIEURS, qu'elle n'aura redoublé tous ſes efforts, que pour les voir briſer avec plus d'éclat contre la ſageſſe de ſon vainqueur. Je démeſle dans cette foule d'intrigues, d'alliances, & de conſpirations, le bras inviſible qui nous protége. Ne diroit-on pas que la Providence, qui ſe joüe de la témerité des hommes, & qui ſe plaiſt à la confondre par elle-meſme, verſe à toute heure de mauvais conſeils dans l'ame de nos ennemis; & nourrit en eux les folles eſperances, dont elle a beſoin, pour remplir les deſtinées d'un Roy toujours preſt à la venger? C'eſt d'elle qu'il tient ſon indépendance des ſaiſons, ſon aſcendant ſur les obſtacles, ſa ſupériorité ſur le nombre, cet eſprit de force & de confiance univerſellement répandu dans ſes armées; cette longue ſuite d'exploits & de ſuccez, qui l'euſſent déïfié dans les ſiecles idolâtres. C'eſt delà que lui vient l'art de ſe frayer au travers des montagnes & des rochers les plus inacceſſibles, un chemin à de nouvelles conqueſtes; & de foudroyer des places, que leur ſituation ſembloit en quelque ſorte mettre au deſſus des foudres. Pourquoy la plus reculée de nos frontieres nous couſteroit-elle la moindre inquiétude? Ne comptons pas nos ſoldats, repoſons-nous ſur le véritable Chef qui les guide & qui les anime. Son intrépidité ſeule m'alarme; & je doute que les liberalitez ineſperées, qu'il a ſi-toſt, après voſtre choix, répandues ſur moi, puiſſent rien ajouſter dans mon cœur aux tendres ſentimens, que les perils de cet auguſte bienfaicteur ont déja mis à de ſi rudes, à de ſi fréquentes épreuves. Oüi, MESSIEURS, le Maiſtre à qui nous avons la gloire d'obéir, ne nous laiſſe d'ennemi redoutable que ſon courage. Qu'il ceſſe d'expoſer ſa perſonne ſacrée; il ne ceſſera pas de vaincre. Sa prudence nous donnera des lauriers, que ſa valeur nous vend trop cher. Les projets que

médite

médite & concerte cette multitude de Potentats obſtinez à partager leurs diſgraces, s'évanoüiront comme les phantoſmes que l'imagination égarée enfante, & que la raiſon détruit; comme les vapeurs que l'hyver aſſemble, & que le printemps diſſipe. Politiques, vous murmuraſtes contre cette modération, qui ſe fit une loi de negliger des conjonctures trop avantageuſes, & dédaigna des conqueſtes trop faciles. Ignorez-vous encore, que les Puiſſances les plus jalouſes de la France, ſont en poſſeſſion de la deſarmer par leur foibleſſe; & que le Heros qui diſpoſe de la victoire, la ſuſpend, la précipite, la rappelle, & la fixe comme il lui plaiſt. Le beau champ, MESSIEURS, qu'il tient toujours ouvert à tant de célebres Hiſtoriens, Orateurs, & Poëtes! Le ſouvenir de leur nom redouble ſi bien les ſentimens de mon indignité, qu'il s'en faut peu que je ne laiſſe échapper quelque plainte contre voſtre condeſcendance. Il me conviendroit qu'elle ne m'euſt pas tant approché de vous. Voſtre merite meſure de trop près les diſproportions, que l'amour propre avec tous ſes artifices n'a jamais pu me cacher. Je donne ſans effort à cette inégalité, l'aveu public que j'en fais: ſeur, MESSIEURS, qu'en peu de temps vous avoüerez auſſi, que dans l'impuiſſance d'adopter des collegues dignes de vous, & dans la neceſſité de vous les former vous-meſmes; vous avez choiſi le diſciple le plus ſenſible à vos faveurs, le plus fidele à vos Loix, le plus attentif à vos exemples.

DISCOURS IV.

Prononcé dans l'Académie Françoiſe, le 30. Octobre 1692.

M. l'Abbé Bégault, l'un des Députez de Meſſieurs de l'Académie Royale de Niſmes, ayant remercié Meſſieurs de l'Académie Françoiſe de l'aſſociation qu'ils leur avoient accordée; M. de Tourreil alors Directeur, lui répondit en ces termes :

MESSIEURS,

Les paroles vagues & flateuſes, que la politeſſe prodigue indifféremment dans les occaſions de cérémonie, répondroient mal aux témoignages éloquens & ſinceres de voſtre reconnoiſſance. Ils demandent, & ils le meritent bien, que nous parlions auſſi de noſtre coſté le langage du cœur, tel que l'entendit l'illuſtre Prelat * témoin de nos premiers mouvemens, ſur la propoſition qu'il nous fit en voſtre faveur. Il eut, quand il nous ſollicita pour vous, un plaiſir qui lui eſt aſſez familier, de ſe voir univerſellement applaudi. Mais à dire le vrai, voſtre réputation, MESSIEURS, lui laiſſa ſi peu à faire, que je doute qu'il ait alors ſenti le doux aſcendant qu'il a ſur nos ſuffrages.

* *M. l'Eveſque de Niſmes.*

Et quel médiateur n'euſt pas réüſſi à ſerrer des nœuds, que les Muſes elles-meſmes avoient formez? Quelle ſympathie plus forte que le rapport d'inclinations, & l'uniformité d'exercices? L'amour des belles Lettres met une

convenance parfaite entre nos gouſts ; & pleins du meſme zele, nous conſacrons nos veilles à l'objet de noſtre commune admiration. Comme nous, MESSIEURS, vraiſemblablement vous aviez creu, que les événemens paſſez d'un Regne ſi fécond en merveilles l'avoient entierement épuiſée ; comme nous, les nouveaux prodiges qui la redoublent, vous ont détrompez.

Cette haute entrepriſe, * où les plus invincibles obſtacles ont paru ne ſe multiplier que pour l'honneur du ſuccès ; cette derniere conqueſte, où l'on a veu le Miniſtre, l'ame des conſeils, le General des Armées, réünis en la perſonne du Souverain ; & lui ſeul ordonner tout, pourvoir à tout, animer tout ; en un mot, faire tout concourir au plus grand de ſes chefs-d'œuvres ; ces combats fréquents, & marquez par autant de victoires, où les envieux de ce Heros ne ceſſent de le retrouver dans des Generaux conduits par ſes ordres, & inſtruits par ſes exemples ; des places * foudroyées à la veuë de ces legions innombrables, dirai-je d'ennemis ou de ſpectateurs : Tel ſurcroiſt de merveilles frappe également nos eſprits ; il ranime nos Orateurs, nos Poëtes ; & ce que vous ferez pour ſa gloire, va de plus en plus juſtifier ce que nous avons fait pour la voſtre. Je reſiſte au charme qui me tranſporte dans la belle & vaſte carriere, qu'ouvre à mes yeux le Vainqueur des Nations conjurées contre la France ; il n'a déja que trop ſouffert de mes foibles expreſſions. Elles n'atteindroient pas ici à mes idées, quand meſme j'aurois toute l'éloquence, tout le génie, tous les talens du négociateur * de noſtre alliance. Les doux fruits de ſa médiation, il les cultivera ſans doute ; il éterniſera, je m'aſſûre, la nouvelle union qu'il a ménagée, quoiqu'il paroiſſe plus propre qu'un autre à la rompre par la diverſité de vos intereſts & des noſtres ſur le ſéjour où le fixe la Providence. Vous ne pouvez poſſéder un ſi digne Protecteur, que nous ne perdions en quelque ſorte un ſi digne confrere. Cependant, MESSIEURS, les avantages que vous allez tirer de noſtre perte, nous diſpoſent à la ſouffrir plus conſtamment ; & dans l'impuiſſance d'oublier ce qu'elle nous

* *Siége de Namur.*

* *Charleroi.*

* *M. Flechier Eveſque de Niſmes.*

oſte, nous nous réſervons la conſolation de penſer à ce qu'elle vous donne. Sacrifia-t-on jamais tant à l'amitié naiſſante ?

DISCOURS V.

Prononcé dans l'Académie Françoiſe, le 19. Aouſt 1694.

M. l'Abbé Boileau Prédicateur du Roy, eſtant venu ce jour-là prendre ſéance à l'Académie, & ayant fait ſon remerciment : M. de Tourreil alors Directeur, lui répondit en ces termes :

MONSIEUR,

Les acclamations ſi conſtantes à vous ſuivre en tous lieux, ſemblent ne vous avoir ici tant de fois interrompu, que pour faire mieux entendre, combien le Public ſe loüe & s'applaudit de ſon choix. Peut-eſtre auſſi, que dans ce murmure confus, il vous reproche une eſpece d'ingratitude ; & qu'il demande pour lui les ſentimens de reconnoiſſance, que vous avez crû nous devoir. Il slui ſont dûs, détrompez-vous, MONSIEUR, & ceſſez de nous prendre pour vos bienfaicteurs. Nous n'avons agi qu'en Juges accouſtumez à peſer ſcrupuleuſement le merite, & ſujets à déferer aux témoignages éclatants de la Renommée.

C'eſt elle qui la premiere vous a déclaré digne ſucceſſeur d'un homme * que ſes talens acquis & naturels expoſerent continuellement & ſans danger à l'admiration

* *M. du Bois.*

univerſelle. Séculier en apparence, il les dévoüa tous à l'uſage, qui ſanctifie les voſtres. Pénétré de ce zele, qui ne ſe laſſe ni d'inſtruire, ni d'édifier, il en fit le principal objet de ſes occupations ; & juſqu'aux derniers momens de ſa vie, il le ſignala par tout ce que peuvent enſemble la facilité du génie, l'aſſiduité du travail, l'autorité de l'exemple. Traducteur, par qui les beautez originales acquéroient de nouvelles graces. Eſprit d'un autre ordre que ces Echos de l'antiquité, je dis certains Echos ſouvent faux, & toujours muets, ſi quelque Grec ou quelque Latin ne leur preſte les ſons qu'ils ne répetent qu'à demi : que ces Compilateurs, ou ſi l'on veut annoblir leur meſtier, ces Commentateurs perpétuels, qui, toutes les fois qu'ils oſent penſer de leur Chef, nous font bien ſentir le beſoin qu'ils ont de s'aſſervir fidellement à des génies eſtrangers. Homme d'une affabilité, d'une condeſcendance, d'une politeſſe que beaucoup de ſçavants ignorent ; auſſi pur dans ſon ſtile que dans ſes mœurs ; également concerté, mais ſans eſtude, & dans ſes penſées & dans ſes actions. Homme qui portoit en lui le modéle des vertus, dont il traçoit de ſi vifs, de ſi riches portraits ; & pour n'obmettre aucun de ſes rapports eſſentiels avec vous, MONSIEUR, docte Interprete d'un Pere de l'Egliſe, * que vous faites revivre dans vos diſcours. On reconnoiſt, on retrouve en vous ce ſaint Orateur ; c'eſt le lire que de vous entendre : tant vous ſçavez remuer les paſſions humaines en faveur de la raiſon ; & par le charme autant que par la force de la parole, eſtablir puiſſamment dans nos cœurs les veritez qui poſſedent le voſtre.

* *S. Auguſtin.*

Cette éloquence ſi perſuaſive, MONSIEUR, & marquée au coin de la vérité, toujours empreinte, & dans ce que vous dites, & dans ce que vous faites, vient de ſe déployer librement ſur un ſujet que l'on peut appeller tout Chrétien, quoyque le comble des proſpéritez & des grandeurs humaines qu'il renferme, paroiſſe de loin y meſler quelque idée profane. On ne peut s'y méprendre ; & quand je ne le dirois pas, on comprendroit, que c'eſt le regne du Souverain, que toutes les Nations nous envient.

Son nom preſente d'abord l'image de toutes les perfections réünies : Image que le temps ne fait qu'imprimer plus avant dans tous les eſprits ; que l'amour grave de plus en plus dans tous les cœurs ; & que les derniers efforts de l'art peuvent embellir, mais non par d'autres traits ni par d'autres ornemens que ceux de la reſſemblance.

Vous le ſçavez, MONSIEUR ; vous-meſme en ce jour avez ſenti le poids d'un ſi haut ſujet. La profeſſion qui vous deſtine particulierement à célébrer les vertus Evangéliques, vous ſoulageoit pourtant, & ſembloit préparer voſtre encens pour l'unique défenſeur que les Autels & leurs Miniſtres ayent ſur la terre ; pour le Heros en qui une Religion pure, une ſincere pieté, le deſir d'une ſolide paix conceu & nourri dans le ſein de la victoire, conſacrent tout ce qui peut flater l'orgueil ou l'ambition des Conquérants. Tant de merveilles qui ſe ſuivent de ſi près dans le cours de ſa vie, & qui en forment le véritable caractere, il ne ceſſe de les rapporter à leur origine. Elles rehauſſent chacune le prix & l'éclat de l'hommage continuel, qu'il en rend à la main inviſible qui le couronne. Fidelle à renvoyer ainſi ſa gloire toute entiere au ſuprême diſpenſateur des graces, il en attire chaque jour de nouvelles ; & pour tout dire, il remplit la meſure des titres qu'il porte de GRAND, & de TRES-CHRESTIEN.

Des titres ſi auguſtes & ſi legitimes ne lui font pas dédaigner celui de noſtre protecteur : & pendant qu'il ſe partage, pendant qu'il ſe multiplie ſans relaſche au gré de nos beſoins, ſeul autheur de ſes projets, ſeul garant de ſes entrepriſes, ſeul Chef de ſes Conſeils & de ſes Armées, il veille encore ſur la République des Lettres, & veut bien lui donner les moments d'attention neceſſaires pour la maintenir. Cette attention, MONSIEUR, pouvoit-elle mieux ſe manifeſter, que dans le plaiſir qu'il eut, & qu'il témoigna publiquement d'authoriſer, meſme par avance, l'heureuſe adoption qui va nous faire gouſter toute la douceur, & recueillir tout le fruit d'un commerce tel que le voſtre ?

DISCOURS VI.

Prononcé dans l'Académie Françoiſe, le 31. Janvier 1704.

M. l'Eveſque de Straſbourg, à preſent Cardinal de Rohan, eſtant venu ce jour-là prendre ſéance à l'Académie, & ayant fait ſon remercîment, M. de Tourreil alors Directeur, lui répondit en ces termes :

MONSIEUR,

Aux impatiences réciproques d'une longue attente, ſuccede enfin une joye pure & tranquille. La noſtre en ce jour ſolemnel, dont nous allons orner nos faſtes, n'a preſque pas beſoin d'Interprete. Elle s'explique avec l'ingénuité des ſentimens vifs & naturels. L'air de feſte répandu dans nos cœurs, & peint dans nos yeux, parle aſſez ; & dit éloquemment, combien chacun de mes confreres s'applaudit avec moi, de ſe voir devenu le voſtre. Fiez-vous du moins à noſtre intereſt, MONSIEUR, il ne vous permet pas d'eſtre incrédule. Voſtre preſence ramene ici la ſérénité, que d'épais nüages avoient interrompuë : & vous rendez à l'Académie ce que peu d'autres lui pouvoient rendre. Nous le voyons, nous le ſentons, & noſtre ſenſibilité va juſqu'au point, qu'en voſtre faveur nous ſerions tentez de déroger à des regles *, qui nous ont déja captivez en plus d'une occaſion. Ces regles ne captivent pas nos ſuffrages ſecrets ; nous en diſpoſons librement. Auſſi vous

* *L'Auteur entend celles qui veulent, que toutes les places ſoient égales entre tous les Académiciens.*

déferent-ils, MONSIEUR, bien plus que vous ne voudriez accepter.

Révolution heureuſe ! Il ne nous falloit pas moins qu'une double conſolation, & qu'un double dédommagement. Nous avions à réparer non ſeulement ce que nous a ravi le coup fatal qui nous prive d'un de nos plus chers Collegues, mais encore ce que nous avoit depuis dérobé la modeſtie, peut-eſtre trop inflexible, d'un Magiſtrat du premier ordre. La ſingularité de la conjoncture demandoit un réparateur ſingulier dans tous les ſens les plus avantageux. Nous l'avons unanimement cherché en vous, MONSIEUR, & le plaiſir de l'y trouver nous touche par tant d'endroits, que j'heſite ſi je dois entreprendre de les parcourir. Naiſſance, Titre, Dignité qu'effacent, s'il ſe peut, les qualitez perſonnelles; ſageſſe prématurée, qu'à peine le temps & l'expérience pourront accroiſtre; jeuneſſe brillante, qui ne connoiſt d'autre paſſion, qu'une inſatiable avidité de ſatisfaire à ſes devoirs; inclination déclarée pour les ſciences, malgré les préjugez des perſonnes d'un certain rang, ſujettes à ravilir une profeſſion, qui, de quelque œil qu'ils la regardent, diſtribue pourtant, & diſtribüera toujours aux Heros la récompenſe la plus noble & la plus durable; amour des Lettres, heureux & conſtant depuis l'enfance, dont elles furent les plaiſirs & les jeux; éloquence qui vient de confirmer l'idée que nous en conceuſmes au bruit des acclamations qu'exciterent ſes premiers eſſais dans ce Temple *, où la Religion & la Verité rendent leurs oracles par la bouche de ces doctes Interpretes, non moins redevables que nous au grand Armand; en un mot, Dons & de la nature, & de la fortune, Talens, Vertus, tout illuſtre noſtre nouveau choix, tout en rehauſſe le prix.

* *La Sorbonne.*

Ce choix, ne le diſſimulons point, adoucit des regrets, que nous donnerions à l'humanité, au merite, à cette eſpece de fraternité qui nous unit juſqu'au tombeau, quand nous ne les devrions pas à la reconnoiſſance. Peu s'en faut, qu'elle ne m'engage dans le dénombrement des bons offices, dont elle éterniſera le ſouvenir. Mais ce détail n'intereſſe que nous, & il pourroit mener trop loin. Je me reſtrains

reſtrains donc, MONSIEUR, à dire que vous rempliſſez la place d'un homme *, qui en tout temps, en tout lieu, nous aima d'une tendreſſe effective & ſolide. Ouy, dans le pays le plus fertile en frivoles proteſtations de ſervices & d'amitié; ce pays, où l'on a ſi grand peur d'uſer ſon credit pour autruy, où l'on ſe fait une loy inviolable de n'agir, & de ne penſer que pour ſoy; il penſa, il agit utilement pour nous, il ſollicita pour nous des graces, & les obtint. De ſorte qu'à ſa gloire, nous profitaſmes plus que lui de la bienveillance, dont l'honoroit ce Miniſtre conſommé *, qui bien que diſpenſateur des libéralitez du plus magnifique des Rois, ne crut jamais nous donner aſſez, s'il ne ſe donnoit lui-meſme, & s'il ne venoit quelquefois gouſter les fruits de nos conférences. L'eſtoile, dirai-je, favorable, ou contraire, qui avoit approché des Grands voſtre Prédéceſſeur, lui ſuſcita des envieux, dont les derniers efforts toutefois ne purent venir à bout que de le renvoyer à la vie paiſible. C'eſt alors, qu'enveloppé dans ſa vertu, & riche de ſa modération; que parvenu à l'indépendance, & maiſtre de ſon loiſir, il le dévoua tout entier aux Muſes. Leur familiarité acheva ſans peine ce que ſa raiſon, ſecondée du témoignage de ſa conſcience, avoit déja fort avancé. Si bien qu'au gré d'une imagination féconde, tantoſt enjoué, tantoſt ſérieux, il s'exerça continuellement à divers genres de Poëſie, où ſans le vouloir, & ſans le ſçavoir meſme, il attrapa quelques traits des originaux qu'il mépriſoit.

* *M. Perrault.*

* *M. Colbert.*

Je me rétracte, & je m'aſſûre qu'au fond, il en jugeoit plus ſainement. Non que j'oublie, qu'il attaqua les premiers Heros de la littérature, qu'il forma le vain projet de les déthrôner, qu'il dreſſa plus d'une machine, pour ébranler les fondemens de leur longue domination. N'importe, la rareté de l'entrepriſe vaut bien la peine d'en rechercher la cauſe. S'arreſte qui voudra aux apparences, je pénetre le motif qu'il eut & la force & l'adreſſe de nous cacher. Son opinion favorite, qu'il débitoit avec toute l'intrépidité d'un Chef de Secte, ne ſe montra jamais à lui comme véritable; il deſira ſeulement

qu'elle le devinſt ; & ſe ſacrifia ſans réſerve aux veuës d'une paſſion officieuſe, mais immodérée. Il rabaiſſoit artificieuſement les meilleurs modéles, afin qu'on ne deſeſperaſt point d'y pouvoir atteindre. Ainſi pour eſſayer de nous donner des Homeres, il voulut bien, je franchis le mot, joüer le perſonnage de Zoïle *a* ou d'Ariſtarque *b* ; & il ne nous chargea d'une préférence glorieuſe, que pour nous mieux inſpirer l'ardeur de la mériter. Je préſume qu'il eut cette intention loüable : non, je ne la lui preſte pas, & voici ſur quoy ma conjecture ſe fonde.

Qu'un judicieux obſervateur apperçoive des négligences & des fautes dans les chefs-d'œuvres & de Rome & d'Athenes ; qu'il ſecouë à propos le joug d'une admiration aveugle ; qu'il prétende que les plus grands hommes ont leurs petiteſſes, & tiennent par quelque endroit à la foibleſſe humaine ; j'y ſouſcris, & j'ajouſte que les Anciens eux-meſmes nous apprennent à penſer de la forte. Ce fameux Rheteur *, qui dans l'élite des Poëtes, des Philoſophes, des Hiſtoriens, des Orateurs de la Grece, développe ſi bien le merveilleux, & qui veut, qu'à deſſein de nous encourager dans noſtre travail, nous nous figurions de les avoir pour ſpectateurs & pour Juges, ne s'en laiſſe pourtant pas ébloüir au point, qu'il n'y découvre des taſches. Vous le ſçavez, MESSIEURS, il obſerve que cette foule de vives paſſions, cette variété de caracteres ſouſtenus, cette activité de paroles énergiques, cette abondance d'images naïves, cette continuité de ſublime parfait, qui tirent du pair l'Iliade, manquent à l'Odyſſée ; que ce dernier Ouvrage eſt le reſte d'un génie lumineux qui s'eſteint, ou le reflux d'un eſprit immenſe qui ſe retire & ſe reſſerre ; qu'Heſiode rampe dans quelqu'une de ſes deſcriptions ; qu'au contraire Eſchyle, Sophocle, Pindare, prennent un vol ſi haut, qu'à force de

* *Longin.*

a Zoïle Cenſeur chagrin, qui voulut autrefois remettre Homere ſous le foüet & ſous la ferule.

b Ariſtarque autre Cenſeur d'Homere, mais plus retenu, & plus éclairé que Zoïle.

s'élever, ils ſe précipitent quelquefois, & font des chûtes, qui n'ont rien d'eſtonnant que de n'eſtre pas plus fréquentes; qu'Euripide n'excelle qu'à peindre l'amour & la fureur; qu'Herodote ſe néglige par intervalles, juſqu'à tomber dans la baſſeſſe des termes; que Thucydide péche par la longueur de ſes tranſpoſitions, & prodigue cette figure juſqu'à la ſatiété; que Xenophon dans le cours de ſa diction pure, laiſſe échapper des expreſſions impropres, & des tours irréguliers; que Platon dans l'enthouſiaſme s'abandonne aux vaines pompes de l'allégorie; qu'Iſocrate ne veut rien dire qu'avec emphaſe; & que Demoſthene cet Orateur, qui, lorſqu'il s'agit d'épouvanter ou d'émouvoir, tonne & foudroye, eſt un froid railleur, & devient ridicule dès qu'il s'efforce d'eſtre plaiſant. Le Rheteur Romain *, quand il traite ce ſujet, n'a le pinceau, ni moins hardi, ni moins ſeur. Il ne charge les portraits, ni ne les flate; il fait reſſembler. Convenons que ces deux Rheteurs ou Cenſeurs munis de toutes les qualitez requiſes pour les accréditer, n'ont en aucun temps cauſé le moindre murmure; car le monde ſçavant a toujours crû leur devoir une déférence entiere. Ce qui marque l'aſcendant de la vérité ſur l'eſprit humain, & prouve que les adorateurs de l'antiquité n'ont pas tout l'enteſtement qu'on leur impute, puiſque la bonne critique contre l'objet de leur adoration les ſubjugue, pendant que la mauvaiſe les révolte.

* *Quintilien.*

Mais qu'un homme fort ſenſé d'ailleurs affirme d'un ton dogmatique & déciſif, que les maiſtres de l'art en ont violé toutes les regles, qu'un vieux reſpect tranſmis d'âge en âge nous faſcine l'eſprit, & que les modéles domeſtiques nous diſpenſent de conſulter les modéles eſtrangers; il me permettra de croire qu'il veut ſe joüer de la raiſon, & voir juſqu'où peut aller la licence du Paradoxe. N'en doutons point, l'Auteur de celui-ci, au cas que mes premieres conjectures me trompent, le jetta d'abord au hazard; après quoy irrité par une contradiction, où ſe meſlerent des véritez dures, & d'améres railleries, il s'emporta bien au-delà des bornes, qu'il ſe pro-

poſoit de ne point franchir. Voilà, nous ne l'experimentons que trop, l'effet que produit ordinairement la chaleur de la diſpute. Une propoſition hazardée nous engage plus que nous ne voulons. On l'attaque, nous nous picquons de la défendre, nous n'avons pas le courage de reculer. L'obſtination, la mauvaiſe honte nous attachent à noſtre chimere; & le raiſonnement à la fin conduit par degré au pur ſophiſme. Quoy qu'il en ſoit, la libre carriere que ſe donna noſtre partiſan des Modernes, ſe renferme dans des queſtions, où l'on ne riſque au plus que d'encourir le reproche inſéparable des opinions ſingulieres, & où ſans contredit, on peut errer innocemment. Eh! pluſt au Ciel, que pour l'édification, que pour la paix du monde Chreſtien, jamais la funeſte diverſité d'opinions ne tombaſt ſur des matieres plus graves, ou n'allumaſt qu'un zele qui ne réfroidiſt point la charité.

Quant à la queſtion préſente, que mon ſujet me contraint d'approfondir, quelque envie que j'euſſe de l'éluder, un juſte eſtimateur qui comme vous, MONSIEUR, ſent l'iniquité des loüanges excluſives, n'eſt point partial; il ſe tient neutre entre les Modernes & les Anciens. Tous, quoy que l'on puiſſe dire, ont un eſtat certain, & une réputation indépendante des caprices & des hyperboles. Malherbe & ſes diſciples, pour avoir ceint leur teſte de lauriers immortels, n'ont pas fleſtri les lauriers de Pindare. Nous avons pour le comique l'équivalent d'Ariſtophane, de Plaute, & de Terence en un ſeul homme *, toujours inimitable, lors meſme qu'il s'abbaiſſe à l'imitation. Deux de nos plus renommez Collegues * ont regné ſur la Scene Françoiſe, comme les Sophocles & les Euripides regnoient ſur le Théatre Grec. On a veu au milieu de nous le Phedre moderne *, ce nom le déſigne aſſez, manier la fable avec la dextérité de l'Ancien, l'un & l'autre d'une joye élégante, d'un badinage inſtructif & moral; naïvetez, graces égales, quoyque differentes. L'Horace de nos jours *, on ne le peut méconnoiſtre, & nous ne ceſſons de reſſentir les infirmitez qui le diſpenſent du ſervice aſſidu, a glané dans les champs, qu'avoit moiſſonné ſon prédéceſſeur; &

* *Moliere.*

* *Corneille & Racine.*

* *La Fontaine.*

* *Deſpreaux.*

n'a pas laiſſé de recueillir des épis, auſſi abondans que la premiere moiſſon. Combien d'Académiciens avons-nous perdus, combien nous en reſte-t-il, que ſoit pour l'étenduë de la doctrine, la ſolidité de la critique, la curioſité des recherches, la ſcience des Langues, la facilité de l'expreſſion, ou l'élégance du ſtile; ſoit pour l'enjoüement des dialogues, ou le pathétique des éloges funébres, nous pouvons oppoſer aux ornemens des ſiecles paſſez? Le noſtre fécond en merveilles, a produit auſſi, pour la gloire du Parnaſſe, plus d'une Sapho, plus d'une Corinne *, qui devroient nous avoir appris que le genre de merite dont nous avons fait noſtre principal appanage, eſt de tout ſexe, & que les plus beaux talens peuvent tomber en quenouille. Ces rares génies ont ſucceſſivement illuſtré leur patrie, & paré le monde. Ils n'ont jamais eu enſemble rien à démeſſer; on s'aviſe aujourd'hui d'en faire des rivaux de profeſſion; & ſans trop examiner l'incompétence, on s'eſtablit Juge de leurs differends. C'eſt une maladie que de vouloir abſolument juger, c'eſt une injuſtice que de condamner ſans entendre; & c'eſt ne pas entendre, que d'entendre inégalement les deux parties. Or, quel eſt l'homme, je ne vous excepte pas, MONSIEUR, qui poſſede les Langues ſçavantes, comme ſa Langue naturelle? Cette raiſon, par où Plutarque & Longin, je dis Longin & Plutarque, ſe reconnoiſſent incapables de fixer avec une préciſion exacte, la valeur des talens oratoires de Demoſthene & de Ciceron, exige de nous pareille retenuë en cas pareil; & fournit aux Grecs comme aux Latins, dequoy fonder au beſoin une recuſation legitime. Ils ont de plus à ſe prévaloir du jugement unanime de nos Peres, jugement qui nous impoſe une eſpece de ſujettion, dont il eſt meſſéant de s'affranchir. Car quiconque oſe s'y ſouſtraire, ſe déclare coupable ou ſuſpect du deſir de ſe ſignaler par une nouveauté faſtueuſe, & peut-eſtre de ſe compter entre les perſonnages qu'il préfere aux Anciens. Je ne puis m'arreſter, MESSIEURS, malheur à moi, ſi la diſſertation paroiſt longue, ce n'eſt pas la faute du ſujet.

* *Me Des-Houlieres, Me De la Suze, &c.*

Puis donc que l'Antiquité vénérable & révérée juſqu'ici,

principalement par tous les Juges les plus recevables à lui diſputer le rang qu'ils lui déferent, a preſcrit contre les Novateurs ; puiſque toutes comparaiſons ſont odieuſes, ne pourroit-on point s'abſtenir de comparer ? Eſt-il ſi facile d'obſerver, de démeſler, de peſer à la fois tant de rapports & tant de differences ? N'y a-t-il, pour prononcer juridiquement ſur les préſéances de littérature, qu'à s'aſſeoir au haut d'un tribunal arbitraire, où chacun ſe place quand il lui plaiſt, & cite qui bon lui ſemble ? Non, non, la force ne répond pas toujours à l'audace, ni le pouvoir à la préſomption. L'incertitude & la timidité ſont le partage ordinaire de l'érudition vaſte & profonde. Les véritables Sçavans ignorent le ton affirmatif, & combattus par leurs propres lumieres, ils doutent preſque de tout ; tandis que les autres débarraſſez de tout ce qui tient l'eſprit en balance, ſçavent ne douter de rien ; tranchent, décident en maîtres, abuſent des malheureuſes facilitez que donne l'inſuffiſance ; & pleins de l'orgueil qui la leur cache, s'arrogent le droit que ceux-là n'oſent exercer.

Les paralleles, dira quelqu'un, ont leur agrément & leur utilité ; à la bonne heure. Mais le parallele dont nous parlons, exclut-il l'indifference & le ſang froid ? Faut-il néceſſairement imiter ces gens extrêmes, qui, dans la fureur de leur prévention, foulent aux pieds les Anciens, ou les déïfient ; & n'admettent aucun milieu entre le mépris & le culte, entre l'idolatrie & le blaſphême ? Vos ſemblables, MONSIEUR, les gens ſages n'outrent rien, & n'épouſent point de querelle. Ils ne ſe meſlent ſur ce point, ni de baſtir des autels, ni d'en abbattre ; ils ne vont ni juſqu'à commettre des irrévérences, ni juſqu'à bruſler de l'encens ; deux extrémitez, dont la moins vicieuſe l'eſt beaucoup. Qu'eſt donc devenu l'intervalle, qui ſépare le merveilleux & le médiocre ? Depuis quand le bon & le beau n'ont-ils plus leurs degrez & leurs étages ? Il eſt libre de cenſurer auſſi ſobrement que l'on admire. Il ne tient qu'à nous, que ſans nulle diſtinction des temps & des perſonnes, nous n'uſions de cette liberté honneſte. On a tort d'imputer à d'excellens originaux ce que leur preſte un Traducteur, c'eſt-à-dire un Copiſte,

qui ſouvent les défigure, & les dégrade toujours. Quiconque avec du gouſt & du diſcernement, s'aſſujettit aux regles de la juſte compenſation, reconnoiſt que dans les Autheurs, qui nous ont frayé le chemin dangereux & gliſſant du ſublime, les beautez payent avec uſure les défauts. La pluſpart meſme de ces défauts ſont la ſuite néceſſaire d'une opulence infinie, où l'on ne peut veiller à tout de ſi près; & où, malgré qu'on en ait, il faut négliger quelque choſe. D'ailleurs, une partie de leurs obſcuritez roule ſur noſtre compte. On ne peut mettre ſur le leur, ni les couſtumes abolies que nous ne ſçaurions déchiffrer, ni les fines alluſions dont nous n'avons point la clef. Le Lecteur préſomptueux incline fort à blaſmer, ce qui ne lui paroiſt pas intelligible. Il n'a pas de voye plus courte & plus facile, pour s'épargner certain aveu qui lui couſte tant. Cependant il importe de ne ſe pas tromper dans le choix de qui doit nous conduire à la perfection, ou nous en approcher. Ceux qui n'ont égaré perſonne, méritent la préférence. Il faut marcher après de ſi bons guides; ou ſi l'on peut, à coſté d'eux. A quoy ſert de quitter le chemin battu, & de ſe ſingulariſer par les biſarreries, par les téméritez d'un dédain, d'un dégouſt inſouſtenable; tous les ſiecles ont-ils erré avant nous; & quand leurs déciſions authentiques n'auroient point paſſé en force de loy, de quel droit un particulier s'érige-t-il en Legiſlateur?

D'autre part, s'obſtinera-t-on à rejetter comme profane tout ce que la mort n'a pas conſacré? Laiſſera-t-on croire que le merite, à proportion qu'il s'éloigne de nous, trouve grace devant nos yeux; & qu'il les bleſſe, dès qu'il eſt à portée de nous joindre & de nous meſurer? *La noble jalouſie*, dit un Poëte Grec*, *eſt utile aux mortels.* Celle-là loin de ſouffler la diſcorde, & d'allumer la haine entre les concurrens, les remplit de cette ardeur magnanime, qu'elle répandoit dans les plus célebres jeux de la Grece, où les vaincus contents d'avoir diſputé le prix, dépouilloient à la fin tout ſentiment de rivalité pour le vainqueur, & s'empreſſoient à l'envi de le couronner. On doit écouter les conſeils maſles de l'émulation, mais non les

* *Heſiode.*

laſches ſuggeſtions de l'envie, paſſion baſſe qui fait acheter trop cher un plaiſir, que l'on a honte de s'avoüer à ſoy-meſme. Ce plaiſir malin, que la politique devroit nous interdire au défaut de la morale, deſunit, décrédite, détruit, perd les gens de lettres, & leur oſte tout ce que pourroit leur valoir, s'ils agiſſoient de concert, le privilege d'eſtre les ſeuls qui dépoſent à la poſtérité, les ſeuls qui placent dans le Temple de Memoire. Nous ne pouvons donc trop toſt tarir la ſource d'une diviſion ſi pernicieuſe; nous ne pouvons trop affermir la baſe de l'union ſi néceſſaire à des gens faits, pour ſe communiquer leurs lumieres, pour s'entr'aider de leurs avis, & pour continuer généreuſement un genre de commerce, où le plus riche ne peut gagner que la gloire d'eſtre le plus liberal. C'eſt le maintien de cette union, que noſtre Inſtituteur, profond dans l'art de gouverner les hommes, avoit en veuë, lorſqu'il bannit de nos aſſemblées, prééminences, prérogatives, diſtinctions, comme propres à la rompre. Et comment, dira-t-on, la romproient-elles? On va le comprendre. Les diſtinctions, les prérogatives, les prééminences diviſent le Corps qui les ſouffre; ou pluſtoſt d'un Corps, elles en forment pluſieurs. Elles aſſignent à chacun ſa place & ſa ſphere; elles chaſſent cette penſée d'unité, qui lie par des nœuds indiſſolubles, & incite à conſpirer aux avantages de la cauſe commune. Parlons ſans figure. Tout cérémonial involontaire importune naturellement; il peſe toſt ou tard aux ames les plus mercénaires & les plus viles: mais il embarraſſe & geſne plus qu'ailleurs dans une Societé comme la noſtre. Il éloigne donc la confiance, il aliene les cœurs, & dès que les cœurs ne concertent point, adieu l'accord & l'harmonie. La République des Lettres a toujours poſé pour maxime fondamentale une certaine égalité entre les Sujets qui la compoſent. Quand la raiſon & l'expérience n'authoriſeroient pas la maxime, elle s'établiroit ſuffiſamment par nos Statuts, appuyez déja de pluſieurs exemples d'une ſoumiſſion, renouvellée aujourd'hui avec tant d'éclat. Ces Statuts dictez par la ſageſſe, nous mettent de niveau; aucun de nous ne doit permettre meſme à ſes idées de l'en tirer.

Tel,

Tel, qui s'en croit le plus loin, en eſt plus proche qu'il ne s'imagine. Quelle indécence de ſe meſurer ſuperbement à toute heure, à tout propos ! Le parti le plus ſeur & le plus honneſte, c'eſt de ne pas entrer dans cette diſcuſſion, où l'amour propre expoſe à d'étranges injuſtices. Compenſons à l'amiable le fort avec le foible, ſelon la diverſité des matieres que l'on traite. Tantoſt inferieurs, tantoſt ſuperieurs, réſiſtons à la tentation de nous en orgueillir, dans l'attente d'une occaſion prochaine de nous humilier. Enfin regardons-nous comme un Corps, qui marche à frais communs & à pas égaux vers l'immortalité.

Du reſte, ſoit Ancien, ſoit Moderne, il ne ſied pas mal d'eſtre prodigues, pluſtoſt qu'avares de noſtre eſtime ; enſorte que tout ce qu'il y a d'eſtimable, de quelque part qu'il vienne, l'attire, & ne l'arrache pas. Cedons volontiers à la néceſſité de loüer des morts & des étrangers ; gouſtons le plaiſir de loüer des vivans & des confreres. N'oſeroit-on eſtimer des ouvrages que l'on a veu naiſtre? Les décriera-t-on irrémiſſiblement, parce qu'une longue ſuite d'années ne les a pas encore marquez au coin de l'Antiquité ? Eſt-ce un défaut, que de vivre de noſtre temps ? Eſt-ce une perfection, que d'avoir veſcu dans les temps éloignez du noſtre ? La partialité, ſi l'on avoit à la permettre, ſe pardonneroit bien pluſtoſt en faveur de nos contemporains. Pourquoy donc attendre qu'ils achetent noſtre approbation au prix de leur vie ? Pourquoy les réduire à ce vœu ſecret, Dieu me préſerve du jour de mes loüanges ?

Le public a vendu moins tard, & moins cher, les ſiennes à l'Académicien, qui va revivre en vous, MONSIEUR. J'atteſte la pluſpart de ceux qui m'entendent. Combien de fois lui ont-ils applaudi en ce lieu, lorſque dans nos jours de cérémonie, il conſacroit les fruits de ſes veilles aux embelliſſemens de la feſte ; & qu'il ſe haſtoit de répandre dans le ſein de ſa mere, les fleurs qu'elle lui avoit appris à cueillir. Quel dommage, qu'avec lui un ſi bel exemple periſſe ; & qu'une ſorte d'affection filiale, que nous avons admirée, manque parmi nous d'imitateurs ! Elle ne ſe dément, elle ne ſe relaſcha point dans ſon cœur ; & juſqu'au bout de ſa carriere,

il s'adonna fidellement aux fonctions Académiques. Ne penſez pas, que ſur la foy d'un deſir trop crédule, nous allions juſqu'à nous promettre de vous, MONSIEUR, la meſme aſſiduité. Nous nous contentons d'avoir acquis un droit inconteſtable ſur vos heures de loiſir. Elles nous appartiennent, nous les reclamons par avance; & pour les remplir à voſtre gré, je puis répondre qu'il n'y a point d'amuſement plus utile, ni d'occupation plus honneſte que nos exercices.

Là, comme je l'ai déja dit, le merite ſeul regle les rangs, & la raiſon ſeule domine, ſelon l'uſage établi entre les fils d'Apollon : uſage qui vous rendra bien plus, MONSIEUR, qu'il ne ſemble vous oſter. Là, par un eſchange perpétuel de penſées & de reflexions, s'entretient un commerce d'érudition & de politeſſe. On propoſe, on réſout des doutes, on rectifie des idées, on réforme des jugemens; on puiſe dans des thréſors ouverts, & dans des ſources vives; on lit des livres parlants, on fouille des bibliotheques animées, & tout à coup ſans peine, ſans larcin, on acquiert des richeſſes d'eſprit, que d'autres n'ont amaſſées qu'avec un long travail. Là, du concours de differentes clartez ſe forment ces corps lumineux, qui éclairent l'empire des Lettres. Là, pour tout dire, ſe perfectionne la langue deſtinée à tranſmettre aux races futures le modéle en la ſcience de vaincre & de regner. Ce grand objet, que nous avons toujours preſent, nous anime à la cultiver; il nous ſollicite de l'enrichir, & nous preſſe d'autant plus, qu'elle ſe trouve pauvre & indigente, toutes les fois qu'elle veut parler de l'homme du monde qui la parle le mieux, & par qui elle tient le premier rang entre les Langues vivantes. Il eſt vrai que tous les arts ont refleuri ſous un tel Monarque, & que les plus grands maiſtres attendent ſon approbation, comme leur plus belle récompenſe. Mais l'art de la parole a cet avantage, qu'il l'exerce lui-meſme, & l'exerce parfaitement. Il ſuffit de l'entendre pour en convenir, admirer, & ſe taire. Gardons (en faveur de noſtre zele, qui perdroit trop à s'expliquer par ma voix) gardons le ſilence, qu'impoſe à la Terre la grandeur des évenemens de ſon regne : & puiſque tout ce que nous pouvons penſer, ou

dire, eſt infiniment au deſſous de ce qu'il fait ; puiſque l'amour du repos eſt le premier ſentiment, que noſtre profeſſion inſpire à ceux qui la ſuivent, formons un ſouhait que la modération du vainqueur ne deſavoüera pas. Puiſſent nos ennemis revenus de leur égarement, ouvrir les yeux ſur la juſtice de noſtre cauſe, & reconnoiſtre le bras inviſible qui la protege ; puiſſent-ils de nouveau ſe mettre en devoir d'éprouver, combien il eſt doux de traiter avec un Conquerant, que ſes vertus héroïques ont raſſaſié de gloire, & qui n'en a plus d'autre à deſirer, que celle de pacifier pour jamais l'Univers.

Cette paix neceſſaire aux Nations jalouſes de noſtre bonheur, nous la gouſtons déja, ou pluſtoſt nous n'avons pas ceſſé d'en joüir ſous les auſpices d'un Roy, qui aux titres les plus éclatans ne dédaigne pas de joindre le titre de noſtre Protecteur. Le bruit des armes ne pénetre juſqu'à nous, que par nos victoires & nos conqueſtes ; que par les exploits d'un jeune Heros*, qui retrace de ſi bonne heure aux yeux de l'Europe étonnée la fidelle image & du Pere & de l'Ayeul. Vous allez, MONSIEUR, partager avec nous l'honneur de cette particuliere protection, que les autres Académies, filles ou ſœurs de la noſtre, nous envient ; protection unique qui nous diſtingue entre les Sujets de LOUIS LE GRAND. Vous contractez donc auſſi l'obligation de concourir à publier ce que nous lui devons. Eh, que ne lui devons-nous pas ! Graces à la bonté conſtante, dont il honore les Muſes, elles ne vivent plus à la mercy d'un Mécene, elles habitent le Palais d'Auguſte. Que dis-je ? Elles approchent de ſa perſonne ſacrée avec toute la confiance, que permettent le reſpect & l'admiration. Il les écoute, il les exauce, & par une condeſcendance vrayement paternelle, il leve le ſcrupule qu'elles ont, de lui demander dans leurs beſoins quelques-uns de ces momens conſacrez à faire le deſtin du monde. Que pouvons-nous rendre pour tant de faveurs inſignes & continuelles ? Hiſtoire, Eloquence, Poëſie, de noſtre propre aveu, tous vos ſoins, tous vos efforts réünis nous acquittent mal ; & nous n'éviterions point le reproche d'ingrats, ſi cette eſpece d'ingratitude, dont voſtre perſonne, MONSIEUR,

* *M. le Duc de Bourgogne.*

& voſtre Maiſon encore tout récemment nous donnent d'illuſtres complices, ne trouvoit ſon excuſe légitime dans le nombre & dans le prix des bienfaits.

PROJET

D'EPITRE DEDICATOIRE AU ROY*,

**Louis XIV.*

Pour le premier Dictionnaire de l'Académie Françoiſe.

SIRE,

Quand noſtre cœur ne nous avertiroit pas ſans ceſſe de tout ce que nous devons à VOSTRE MAJESTE' ; le lieu meſme où nos exercices nous aſſemblent, nous le remettroit devant les yeux ; & ſuffiroit pour nous faire ſentir l'obligation indiſpenſable que vos bienfaits nous impoſent, de vous conſacrer les fruits de noſtre travail. L'Académie Françoiſe, quoiqu'inſtituée ſous l'autorité d'un Roy que le Ciel avoit choiſi pour vous donner à la terre, eſtoit demeurée incertaine de ſon ſort ; & ſemblable à cette Iſle qui flota ſi long-temps dans l'attente de ſon Apollon, elle s'eſt veuë toujours errante, juſqu'à l'heureux moment, que vous n'avez pas dédaigné de la recueillir, & de la fixer au milieu de voſtre Palais. C'eſt là, que dans le doux loiſir, & dans la tranquillité conſtante, dont nous fait joüir l'auguſte protection de VOSTRE MAJESTE' ; nous avons fini un Ouvrage ébauché depuis tant d'années.

Il raſſemble tous les termes François, il les met dans un ordre qui dévelope leur origine ; il détermine leurs divers ſens ; il démeſle leurs différens uſages, & ſemble de tous

coſtez ouvrir les thréſors de noſtre Langue. Peut-eſtre nous eſt-il permis de penſer, qu'en quelque genre d'écrire que ce puiſſe eſtre, il la fera trouver plus riche, plus élégante ; & qu'elle nous ſervira mieux nous-meſmes, au moins quand nous lui donnerons tout autre ſujet à traiter, que vos vertus, ou vos victoires. C'eſt ſon écueil & le noſtre, SIRE ; non que ſur ce qui vous regarde elle ait à nous reprocher d'avoir voulu la porter auſſi loin que nos idées ; & forcer ſon génie par des figures exceſſives, qu'elle n'aime point. Nous ne lui demandions que de raconter des faits uniquement ornez de leurs circonſtances : cependant elle eſt encore à nous contenter ſur ce point. Tranſportez du zele qui nous anime pour voſtre gloire, nous revenons chaque jour à quelque nouvelle tentative ; mais chaque jour nous éprouvons, qu'il nous eſt plus facile de nous ſatisfaire par nos ſentimens, que par nos expreſſions ; & l'inutilité de nos efforts nous renvoye continuellement au ſilence d'une admiration ſecrete. Cet aveu combatu dans noſtre ame, par la répugnance que l'on a naturellement à reconnoiſtre ſa foibleſſe & celle de ſon art, nous couſte aſſez, pour ne point paroiſtre ſuſpect. Nous voudrions (pardonnez-nous, SIRE, d'eſtre trop ſinceres) nous voudrions le retenir ; la ſeule force de la vérité l'arrache à des hommes, qui font profeſſion publique de cultiver l'éloquence.

Elle eſt le principal objet de noſtre eſtude, nous taſchons à l'envi, d'en pénétrer les myſteres ; mais plus nous parvenons à les découvrir, plus, SIRE, nous ſentons, qu'avec tous les ſecours de l'art, on ne ſçauroit approcher de ce talent naturel, dont le charme ſe renouvelle autant de fois que l'on vous entend. Le don de bien parler, VOSTRE MAJESTE' le poſſede au meſme degré, que celui de regner & de vaincre. Voſtre caractere eſt également marqué dans ce que vous faites, & dans ce que vous dites. Ces tours heureux, que les autres cherchent, ſe preſentent d'eux-meſmes à vous ; & répandent dans noſtre Langue des graces, qui l'embelliſſent tous les jours. En vous, SIRE, elle perſuade pluſtoſt qu'elle ne commande. L'ardeur de mieux entendre vos volontez, inſpirée par le plaiſir de s'y ſoumettre, la fait de plus en plus

étudier, de plus en plus aimer, à ceux meſmes que la puiſſance & la juſtice de vos armes vous ont aſſujettis. Enfin, ſi elle ſe voit aujourd'hui établie dans la pluſpart des Cours de l'Europe, ſi elle tient le premier rang entre les Langues vivantes, elle le doit au rang que vous tenez entre les Rois & les Heros. Nous pouvons donc augurer, SIRE, que ce regne, qui leur prépare un modele fixe pour jamais, rendra pour jamais la langue que vous parlez invariable.

Mais quand les caprices de l'uſage iroient un jour juſqu'à la défigurer, chacune de vos vertus, SIRE, chacune de vos actions, nous autoriſe à nous promettre l'immortalité de noſtre Ouvrage. Il explique, c'eſt aſſez, tous les mots qui entrent dans nos annales preſentes; il ſe fera donc éternellement rechercher. Les Rois, les Peuples, juſques dans la poſtérité la plus reculée, conſulteront & chériront l'interprete des Livres, des relations, des monumens, qui auront le moindre rapport à l'hiſtoire de voſtre vie. Puiſſe une vie ſi belle faire auſſi longtemps le deſtin du monde, qu'elle en fera l'étonnement. Ce n'eſt que par-là qu'elle peut remplir les vœux continuels, que font pour ſa durée,

SIRE,

Vos, &c.

COMPLIMENT

Que M. de Tourreil fit au Roy *, en lui preſentant le premier Dictionnaire de l'Académie Françoiſe. *Louis XIV.

SIRE,

L'Ouvrage que VOSTRE MAJESTE' veut bien nous permettre de lui préſenter, nous l'avons achevé dans voſtre Palais, par voſtre ordre, & ſous voſtre protection.

Pourrions-nous, SIRE, n'avoir pas réuſſi? Nous avons pour gages du ſuccès le zele attentif, qu'inſpirent l'ambition de vous plaire, & la gloire de vous obéir.

Il nous eſt donc permis de nous flater, que noſtre Ouvrage explique les termes, développe les beautez, découvre les délicateſſes que vous doit une Langue, qui ſe perfectionne autant de fois que vous la parlez, ou qu'elle parle de vous.

La confiance que nous oſons tous prendre, ſur la foi de noſtre ardeur unanime pour tout ce qui peut avoir le moindre raport à la perſonne ſacrée de VOSTRE MAJESTE', ne va pas pourtant juſqu'à nous faire oublier la diſproportion immenſe, que tant de victoires, & plus encore tant de vertus, mettront toujours entre noſtre preſent & le Monarque, qui ne dédaigne pas de le recevoir.

Nous la ſentons dans toute ſon étenduë. Mais, SIRE, les fruits de noſtre application & de nos veilles appartiennent ſi pleinement à V. M. que la néceſſité de rendre un ſemblable hommage, en excuſe la témérité.

Tout ce que les plus vifs ſentimens peuvent ſuppléer, nous oſons dire que nous l'avons. Le cœur, SIRE, nous paroiſt bien plus propre que l'eſprit, à nous acquitter de ce que

nous devons au Souverain, au Heros, au Bienfaicteur. Et quelques expreſſions que le génie puiſſe nous fournir, la vérité nous force à reconnoiſtre, qu'elles ne peuvent repreſenter que très-foiblement l'amour, la reconnoiſſance, le reſpect & l'admiration, dont nous remplit le Roy le plus parfait que le Ciel ait jamais donné à la Terre.

INSCRIPTION LATINE

Gravée ſur un des coſtez du Piédeſtal de la Statuë, qui eſt dans la Place de Vendoſme, & qui repreſente Louis le Grand à cheval.

Quatre Académiciens ayant eſté choiſis pour compoſer les Inſcriptions, qui devoient eſtre miſes autour du Piédeſtal de cette fameuſe Statuë; M. de Tourreil compoſa celle-cy, qui contient ce que LOUIS LE GRAND a fait pour ſes peuples pendant la Paix.

ARma ſemper ſumpſit invitus, poſuit volens,
Chriſtiani orbis quater pacator.
Illo regnante & auſpice, Scientiis, Artibus, Commercio
Floruit Gallia.
Viros doctrinâ inſignes ubique munificentiâ proſecutus,
Scientiarum, Numiſmatum, Picturæ, Statuariæ,
Architectonices Academias inſtituit;
Gallicam Academiam adoptavit,
Cunctas contubernales habuit;
Eaſque, vel difficillimis temporibus, liberalitate fovit.
Peritiſſimos artifices tam exteros quam ſuos
Donis

Donis invitavit, excitavit præmiis.
Navalibus copiis utramque Indiam Gallis aperuit.
Interno mari Oceanum junxit.
Litigiosas ambages foro summovit.
Regnum emendavit legibus, moribus ornavit.
Superiorum judicum delectu non semel in Provincias misso,
Quod inferiorum vel errore vel corruptelâ peccatum fuerat
Correxit,
Ac tenuiores à potentiorum injuriis vindicavit.
Extruxit arces aut munivit plus cc,
Hostium terrores, imperii firmamenta.
Novos portus fecit, veteres ampliores tutioresque reddidit.
Milites senio aut vulnere invalidos
Non indecoro dedit frui otio,
Ac domo excepit Regiæ pari.
Nautas armis aut vulneribus graves
Honesta missione dimisit,
Certumque stipendium constituit.
Sancyrianas Ædes alendis ac educandis nobilibus puellis
Dicavit.
Rerum moderator,
Sibi ipse Consiliarius, Quæstor, Administer,
Quietis, quam dat, vix particeps,
Tot tantaque negotia sustinuit solus.
Aditu facilis, comis alloquio, patens semper precibus,
Sæpe votis occurrens,
Pater Patriæ,

Omnes caritate ac providentiâ complexus,
Quantus militiæ, tantus domi,
Unum victoriarum laborumque fructum quæsivit,
Felicitatem Populorum.

POEME LATIN

Sur la belle Maison de M. de Fieubet, située au Quai des Celestins.*

* *Il étoit Conseiller d'Etat Ordinaire, & Chancelier de la Reine Marie Therese d'Autriche.*

FIEUBETI DOMUS.

LÆTA situ, spatiosa loco, spectabilis arte,
Est domus. Afflatu vatem dignata secundo
Musa move, sacro delapsam vertice nostros
Neve sequi pigeat gressus; non vile laboris
Stat pretium, nulli superûm spernenda tueri.

Point de veüe en entrant.

Jamne vides vastos aditus, jam limina late
Pervia? Quam lævis facies? Prope credula marmor,

Le corps de l'Edifice.

Non domitum ferro saxum, divulsaque rupis
Frusta putes. Unâ sibi sic compage cohærent
Tot lapides, simul ut possint lapis unus haberi.
Durius incussæ repetiti cuspidis ictus,
Parvaque vix tenuis restant vestigia rimæ.

La Perspective, *gastée aujourd'hui*

Ad lævam majora vocant spectacula. Rerum
Quam confusa subit series, novitasque decoris
Ambigui, atque unâ plures sub imagine formæ.

Nil ibi ſudavit tardo manus aſpera ferro.
Nil ibi nervoſi vis ingeminata lacerti
Contudit. At tacite dextrâ leviore peractum
Fluxit opus, cultuque operis mox proditur autor.

par les injures de l'air, & où étoient alors repreſentez,

Inferius noſtro, ſed purius æthere cœlum
Suſpicis. Hic nunquam radios effuſa comantes
Prodigiale rubent, ac ſævâ luce minantur
Sidera, vel ſtillant terris irata venenum.

Un beau Ciel,

Quoque magis ſtupeas, ipſi contermina cœlo
Sylva ſubeſt. Raram talis vicinia fecit
Temperiem, atque humiles juſſit tranſcendere ſaltus.
Quas ſemel eſt induta, viret, deponere frondes
Neſcia, brumali numquam violabilis aurâ.

Une haute foreſt,

Ecce triumphali ſtat grandis Virgo ſub arcu.
Demonſtrant haſtile Deam, lorica, ſeveri
Vultus; ſed quales deceat præferre tonantis
Progeniem, belli matrem, Martiſque ſororem.
En patet, auguſtoque tumens ſub pondere nubes
Invectâ dignam ſe majeſtate fatetur.

Minerve, portée ſur un nüage,

Terribilis ſquallore Senex, canique verendus
Fronte ſupercilii, totum ſupereminet agmen.
Promptior elatis volucrum geſtamina pennas
Fert humeris. Fluidam vitro metitur arenam
Dextera, ſuſpenſamque tenet manus altera falcem.

Le Temps, tenant d'une main une horloge de ſable, & de l'autre une faulx,

O bene, quod calamo falcemque ævumque triumphans
Diva vigil chartis vitæ melioris amore
Non reſecanda ſerit! Cur hæc admittere lethum
Suſtineat, lethi germanum exoſa ſoporem?

La Déeſſe de la vigilance, ayant près d'elle un coq, ſon ſymbole.

Quæ fuget illapſum tacitè, præſaga diei
Aſtat avis. Memor illa deam ſtrepituque, ſonoque,
Sollicitat. Sed enim tandem mens feſſa levari
Poſcit, & ingenium nimio diſſolvitur uſu.

Un Génie, qui las du travail, ſe laiſſe aller au ſommeil,

Dulcia qui propior carpit deus otia, lentus
Dum proclinatâ cubito cervice recumbit,
Dumque ſupinus amat geniali ludere ſerto,
Parcius aſſiduo monet indulgere labori,
Otiaque auſteris, ait, interponite rebus.

Le Soleil éclairant un Cadran,

Utque perennis eat præſcriptis finibus ordo,
Alternanſque vicem ſuccedat cura quieti,
Arbiter appoſitis ibi rem ſol temperat horis,
Et quæ conveniant æquus partitur utrique.

Un morceau d'architecture, peint en racourci, &c.

Ad latus emergit, vel jam prodiſſe videtur
Haud temere brevior pars interrupta vacantis
Structuræ. Si quid manus adderet ultima, totum
Detraheret. Summum præſtant imitamina culpæ
Apta decus, fictique ſimul faſtigia tecti
Supplent. Namque diu nolim te fallat imago;
Non hanc Vitruviæ confecit malleus artis,
Luſit Apellææ calamus; ſpeciemque miniſtrant
Lux rejecta, color mendax, levis umbra, merum nil.
Aſt nihil hoc quodcunque placet, placet æmula veri
Effigies,, oculis ars inſidioſa. Voluptas
Errorem ſequitur, ſequitur ſua gloria fraudem.
Quid picturâ oculos, animum quid paſcimus umbrâ?
Res ſpectanda venit. Vero ſplendentia cultu
Interiora domus ſubeas, qua prima pateſcunt

Atria, & intranti ſuadent deflectere curſum.
Oppoſitis ſeries foribus numeroſa penatum
In longum trahitur, cupidiſque aſpectibus aptum
Monſtrat iter, multâque vagos ſtatione moratur.

Les appartemens d'en-bas.

Cur incruſtatos memorem variante caminos
Marmore, contextis cur portentoſa figuris
Aulæa, & Phrygio nitidos ſplendore tapetes.
Volvere parva nefas, urgent dum grandia. Sacrum
Jam tibi privatæ Themidos conclave recludam,
Quo ſtrepitu ſemota fori, populique tumultu,
Pacis amans, lites irritamenta malorum,
Ignavum belli genus, inſuperabile monſtrum,
Vel naſci prohibet, vel primo extinguit in ortu.

Le cabinet de M. de Fieubet.

Auſpiciis loca digna tuis, doctoſque receſſus
Pandimus. An numero congeſta volumina terrent?
Ordine ſed digeſta placent. Mirabere Gallum,
Hiſpanum, atque Italum, genus haud ſociabile morum
Diſſidiis, unâ concordes ſede morari.
Qui cœtus undante foro traxere ſequaces,
Aut ſacra victrici complerunt pulpita voce,
Qui legum nodos, dubiique ænigmata juris
Expediunt, medioque parant promenda ſenatu,
Queis varias rerum ſolerti indagine cauſas
Explorare labor, dudum qui lapſa retractant
Tempora, quique legunt Phœbeïa munera lauros,
Hic iterum ſpirant. Vivax dat poſthuma nomen
Fama. Docent taciti. Monumenta vicaria linguæ,
Vocales mentis fœtus, poſt fata perennis.

La bibliotheque *contenant toute ſorte d'Ecrivains François, Eſpagnols, Italiens. Avocats, Prédicateurs, Juriſconſultes, Philoſophes, Hiſtoriens, Poëtes, &c.*

Eloquii, ſeros formant gravitate nepotes.
At tetricam ne quiſque putet, triſtemque Minervam,
Obſcuros legiſſe ſitus, en profluus intrat
Multâ luce dies, & condimenta viciſſim
Inſpergit ſtudiis. Si pagina lecta fatigat
Forte oculos, reficit ſpatiabilis area campi.

Le grand eſcalier.

Hinc relegenda via eſt, ingens detorta frequentes
Scala per anfractus, faciles indulget eunti
Sæpe moras, mediam donec conſcenderis ædem.

Appartemens d'enhaut, *percez des deux coſtez, & qui reçoivent le Soleil levant & le Soleil couchant.*

Nunc altos percurre lares, mirata decorem
Et numerum, Phœbo charam teſtabere ſedem.
Naſcentis capit hæc tenerum jubar, illa cadentem
Detinet, inſtantique negat decedere nocti.
O luci devota domus, quos publicus orbi
Sol radios debet, complecti ſola videris.

L'Oratoire de Mede Fieubet.

Hactenus emenſos licuit quacumque ſolutum
Ferre pedem. Timidæ collecta modeſtia fronti
Excubet, arcanum ſi fas penetrale profano
Conculcare gradu, dominam ſine teſte frequentem
Quo ducit pietas, & cœlo cognita virtus.
Quas inopi extendit facilis, quas porrigit ægro
Sedula, tollit ibi ſupplex ad ſidera palmas.

La terraſſe, *d'où l'on découvre, La Campagne, & tout le quartier de l'Iſle de S. Louis,*

Mox ubi digredimur, nos terreus excipit agger.
Ite oculi, non meta datur. Spirantibus aër
Liberior Zephyris, longoque patentia tractu
Arva vocant, valles, horti, pomaria, ſaltus.
Mox revocant turres, fluvius, pons, inſula, ripæ,
Aut dubios retinent loca pervia, & invia viſus.

Nonne ſuperba vides regali condita ſumptu *La Salpêtriere,*
Tecta, ubi paupertas tutum ſibi fecit aſylum,
Solaturque graves opulento carcere luctus?
Ardua nitrato conſurgit pulvere dives *L'Arſenal,*
Arx, opibus metuenda ſuis; & fulmine multo
Caſtrenſes tonitrus, bellatriceſque procellas
Glandiferoſque imbres hoſti pluitura minatur.
Alveus en nativus aquis. Ut Sequana ripam *Le Canal de la Seine,*
Irriguus lambit? Liquidas ut plurima ſulcat
Cymba vias? Lenta hæc procedit, fluminis oras
Hæc ſubit, iſta levi faciles diverberat undas
Remige, dilectas feſtina reviſere ſedes.
Hæc nectit quaſſata moras, ſubmerſave lymphis
Expectat refici, petit hæc, capit altera merces,
Iſta dat, & gemino commercia munere jungit.
Ut populus fervet, vir, fœmina, dives, egenus! *Le Port S. Paul, &c.*
Confluit omnigenum vulgus, refluitque. Citato
Axe volat currus, tardo ſubmiſſa trahuntur
Plauſtra jugo. Occurrunt venientibus obvia turbis
Agmina, mox glomerata ſimul ſcinduntur, euntque,
Atque eadem vario præbent ſpectacula curſu.
Sed ſatis eſt erraſſe. Domus repetenda, nitentis *Le jardin.*
Horti delitias, urbani veris honores
Exhibet, & Dryadum ſylveſtria munera vincit.
Aſpice, flos oritur ſenſim, dubioque colore *Le Parterre,*
Impatiens latebræ ſurgit. Maturior alter
Caudice prorumpit totus, vegetabile donum
Temporis exigui jactat, dum languidus iſte
Decidit, & ſiccus foliis ſua funera plangit.

Le Jet-d'eau

Hæc tamen haud ſterilis tellus, non frigore deſunt
Non æſtu flores. Cœli inclementia rorem
Si quando renuit, pluvii fons ætheris implet
Iſte vicem, & nullos demittit nubibus imbres.
Fuſa per occultos deducitur unda meatus,
Ignotum ſibi quærit iter, mox læta reperto
Proruit, & tumidos diſpergit in aëra fluctus,
Inque ſuos dehinc prona ſinus delabitur ultro.

La Grote

Hinc quam lenis hyems, gelidoque ſimillima veri?
Hanc ſtillat convexa rudi curvamine rupes,
Aſpera, dura, rigens, ſpecimenque imitata cavernæ.
Objectat cochleas, ſpumans ad littus inanes
Æquoris exuvias, & natas piſcibus ædes.

Un Grouppe de Statuës, repreſentant MARS aſſis ſur un Lion, qui tient ſous lui un Loup terraſſé.

In medio Mavors puer inſediſſe leoni
Gaudet. At iſte lupo totus procumbit hianti,
Intentatque necem. Sed nil niſi cædis imago eſt.
Hic necat, hic moritur, nec mors tamen. Æreus hoſtis,
Ærea præda, vomit lympham pro ſanguine vulnus.

La Voliere.

Non procul alituum, ſalientibus accinit undis
Garrula gens, captiva quidem, concluſaque ſeptis.
At dudum innatæ ſibi libertatis amorem
Dedidicit, ſylvas dedignatura patentes.
Dum ſpectanda vides, vel jam ſpectata revolvis,
Dic age quod res eſt, noſtris veniſſe faventem
Nil votis te, Diva, piget. Fortaſſe reverti
Hinc dubitas, repetiſque tuos invita receſſus.
I tamen, haud ultra teneam, ne turba ſororum
Noverit abſentem, chelys aut Phœbeïa pulſu
Orba tuo, numeriſque diu fraudata, laboret.

ESSAIS

DE

JURISPRUDENCE.

PREFACE.

LE titre de cet Ouvrage déclare aſſez, que je ne prétents point dogmatiſer. Je n'ai ni la préſomption, ni les talens de cet Orateur, qui ne demandoit que trois jours pour apprendre à tenir école de Droit. Je veux ſeulement faire, s'il m'eſt poſſible, entrevoir une Juriſprudence parée de quelques fleurs, & qui parle un langage plus facile & plus libre, qu'à l'ordinaire. La raiſon perdroit, à paroiſtre toujours grave & majeſtueuſe. Le caractere doux & familier ne lui ſied pas mal, & ſouvent il lui réüſſit mieux, que le ſtile dogmatique, & le ton déciſif. On ne peut, à mon avis, aſſez égayer les ſciences néceſſaires, qui ont l'air ennuieux. La pluſpart des jeunes gens mettent de ce nombre la Juriſprudence. Elle les prend fort las d'un long eſclavage; ils s'imaginent qu'elle les remet ſous la ferule, & déteſtent le Digeſte & le Code, comme les impitoyables ennemis de leur liberté naiſſante. Cette haine & cette antipathie ſe fortifient encore par la gravité des Juriſconſultes. Ils ne ſçavent pas meſme ſourire. Titius, Mævius, Sempronius *, & leurs collegues, ne ſortent jamais du ſérieux, & s'aviſent rarement de tempérer la ſéchereſſe du dogme. Le moyen qu'un jeune homme nouvellement échapé du pays Latin, s'accommode d'un tel commerce? Nous n'aimons à cet âge là que l'agréable; nous ne courons qu'après ce qui rit à l'imagination. J'oſe donc dire, que ſi ces petits eſſais

* *Noms en l'air, que les Juriſconſultes mettent à tout propos dans leurs queſtions?*

& dans leurs déciſions.

vont juſqu'à faire fortune, & que le ſuccès détermine quelque Juriſconſulte profond, à former un corps de Droit, dont les déciſions ſe faſſent comprendre ſans effort, & lire avec agrément; les Loix y gagneront plus qu'on ne penſe. La jeuneſſe reviendra de ſon dégouſt pour une ſcience utile dans toutes les profeſſions du monde; & nous pourrons eſperer de revoir les Tribunaux moins peuplez d'hommes, qui ſe précipitent dans la Magiſtrature, & qui ſe font interpretes des Loix ſans les entendre. Quelques vieux Docteurs jaloux de leur methode, diront que j'ai défiguré cette ſcience à force de vouloir l'embellir. Ils feront meſme ſemblant de ne la plus reconnoiſtre ſous les ornemens dont je l'ai peut-eſtre trop chargée. J'avoüe que dant ſes habits de cérémonie, elle inſpire plus de vénération aux ſages; mais elle effarouche trop ceux qui n'ont encore que l'envie de l'eſtre. Quelqu'un de ces derniers pourra s'apprivoiſer ici avec une Juriſprudence, qui s'humaniſe pour eux; & ſe familiariſer inſenſiblement avec des véritez, qui leur font peur, pendant qu'elles ſe montrent hériſſées de latin & de préceptes. Que ſi l'on s'aviſoit de me chicaner ſur le titre d'*Eſſais de Juriſprudence*; & que l'on en jugeaſt indigne ce recueil, qui pourtant ne renferme que des maximes certaines de Droit, puiſées dans leur ſource, & dévelopées juſques dans leurs principes; je conſens de bon cœur qu'on l'intitule, *Diſſertations ſur divers ſujets*, ou de telle autre maniere qu'on voudra. Peu m'importe quel nom on lui donne, pourveu qu'il puiſſe eſtre de quelque utilité à la Jeuneſſe: unique fin, que je me ſuis propoſée dans la compoſition de cet Ouvrage.

TABLE

DES QUESTIONS CONTENUES dans ce Livre.

I. *SI la ſuperficie emporte le fonds, ou le fonds la ſuperficie.*

II. *Si le teſtament fait en faveur du Prince, eſt ſujet aux formalitez.*

III. *Si l'homme qui ne vole que pour donner, commet un vol.*

IV. *Queſtion, que l'Aréopage ne ſceut réſoudre.*

V. *Si le Juge peut, ſelon ſa prudence, temperer les rigueurs de la Loi.*

VI. *Si pour avoir excedé mon pouvoir dans une commiſſion, je perds tout recours contre la perſonne qui m'a commis.*

VII. *Si la preſcription en ſoi eſt odieuſe.*

VIII. *Si l'on devroit punir les ingrats.*

IX. *Sur qui du pere ou du fils, tombe la néceſſité de la preuve pour l'émancipation conteſtée entr'eux.*

X. *Pour qui, ou du vendeur, ou de l'acheteur, on doit pluſtoſt expliquer la convention équivoque.*

XI. *Si la torture eſt une bonne voye, pour découvrir la vérité.*

XII. *Si un Maiſtre pouvoit adopter valablement ſon eſclave.*

XIII. *Si le ſerment reconnu faux ouvre une voye légitime à la révocation du jugement.*

XIV. *Quel ſecours le fils ou le pere injuſtement desheritez pouvoient attendre du Préteur.*

XV. *Si le bien d'un Etat demande des Loix uniformes.*

XVI. *Si les enfans d'un fou déclaré peuvent ſe marier ſans le conſentement de leur pere.*

XVII. *Si le Juge peut impoſer une demi-peine, pour le crime dont il n'a qu'une demi-preuve.*

XVIII. *Si l'on peut juſtement punir les enfans pour le crime des peres.*

XIX. *Si dans le doute, l'on doit juger contre le Fiſc.*

XX. *Si l'on a ſagement aboli la Loi, qui tenoit les femmes en tutele toute leur vie.*

ESSAIS
DE
JURISPRUDENCE.

PREMIERE QUESTION.

Si la ſuperficie emporte le fonds, ou le fonds la ſuperficie.

LE fonds, en langage ordinaire, ſignifie proprement le terrain nud ; & l'on nomme ſuperficie, ce qui s'éleve au deſſus de ce terrain. En ce ſens, & par comparaiſon, les Juriſconſultes appellent fonds tout ce qui ſert de ſoûtien, & comme de terrain à quelqu'autre choſe ; & ſuperficie, tout ce qui en change la face. Ainſi le papier à l'égard de l'écriture, la toile à l'égard de la peinture, eſt fonds ; & ce que l'on écrit, ce que l'on peint, eſt ſuperficie. Les vers écrits ſur le papier, le tableau tracé ſur la toile, la maiſon baſtie ſur l'heritage d'autrui, appartiennent-ils au Propriétaire du papier, de la toile, de l'héritage, préférablement à l'Architecte, à l'Ecrivain,

au Peintre ? Il s'émeut à ce ſujet un grand debat entre les Juriſconſultes ; & chacun à ſon ordinaire prétend, que la droite raiſon, que les notions naturelles répugnent viſiblement à l'avis dont il n'eſt pas.

Proculus & ſes Sectateurs, vantent beaucoup la ſuperficie, & par des raiſons aſſez palpables. Le fonds d'ordinaire n'a de ſoi ni prix, ni merite ; il reçoit l'un & l'autre de la ſuperficie. Ce qui vaut plus, paroiſt naturellement avoir une eſpece de ſupériorité ſur ce qui vaut moins. Comment donc adjuger la préférence au canevas ſur la broderie, au brut ſur le poli, au vil ſur le précieux, à une feuille de papier ſur la Poëſie d'Homere, à une ſimple toile ſur les peintures d'Apelle, à un bloc informe de marbre ſur la ſculpture de Phidias, à une terre inculte ſur les édifices de Vitruve ? L'honneur que l'on fait, la diſtinction que l'on accorde à la ſuperficie, ne bleſſe en rien le propriétaire du fonds ; il ne peut ſe plaindre que par mauvaiſe humeur. Le dédommagement le met hors d'intereſt. On eſtime, on paye le fonds devenu en quelque ſorte tout ſuperficie ; fonds que l'Ecrivain, le Peintre, le Statuaire, l'Architecte ont ſi fort embelli, ſi fort enrichi, qu'ils ſemblent lui avoir donné un nouvel eſtre.

Sabinus & ſes Diſciples de leur coſté attaquent la ſuperficie fort vivement, & la livrent ſans miſericorde au propriétaire du fonds. Sans le fonds, diſent-ils, aucune ſuperficie ne ſubſiſte ; les ouvrages ſurvenus au fonds ne peuvent paroiſtre qu'en ſa compagnie ; ni s'en détacher, qu'ils ne ſe détruiſent. Il eſt donc plus juſte d'ordonner à l'ouvrage de ſuivre le fonds, où les loix d'une dépendance eſſentielle l'attachent ; que de mettre le fonds à la ſuite de l'ouvrage, ſur qui, pour ainſi dire, les droits d'aîneſſe, les droits de patron, de conſervateur, & tant d'autres lui donnent le pas.

Un des préceptes les plus importans & les plus néceſſaires, que la juſtice preſcrive pour maintenir la ſocieté civile, & la tranquillité publique ; c'eſt de rendre à chacun ce qui lui appartient. Il eſt donc plus juſte encore de ne le pas prendre, & de ne point hazarder un combat douteux

douteux, entre la juſtice qui veut que l'on reſtitue, & la cupidité qui ſe défend d'y conſentir. Nous ſommes tous propriétaires, ou nous pouvons le devenir; nous devons donc unanimement rejetter tout prétexte, qui tend à dépoſſéder un Propriétaire malgré lui. L'intereſt commun nous ſollicite à ne jamais ſouffrir, que les particuliers attentent impunément ſur les droits, qui doivent eſtre inviolables. La ſuperficie emporte-t-elle le fonds? Les fonds n'ont plus de maiſtre certain; ils ſont tous à la merci de quiconque voudra les couvrir d'une ſuperficie. Je ne joüis plus de mon champ, que ſous le bon plaiſir de tous les hommes injuſtes, ou capricieux; qu'autant qu'ils s'abſtiendront d'y mettre un tas de pierres arrangées ſelon l'ordre Ionique ou Dorique, pour me dépoſſéder. Ne dites pas, qu'on me payera mon champ plus qu'il ne vaut. Quand la vente forcée pourroit plaire; le plus ample rembourſement ne dédommage pas toujours. Il n'eſt pas permis d'ignorer, que ſouvent la bienſéance & la commodité n'ont point de prix, indépendamment meſme de l'affection du Propriétaire. En un mot, j'ai droit d'exercer librement en cette occaſion le pouvoir arbitraire. Je ne veux pas, qu'un autre me faſſe la loi ſur la diſpoſition d'un bien, dont il me reconnoiſt pour maiſtre, & pour poſſeſſeur légitime. Qu'il s'impute à lui-meſme d'avoir ſi mal placé ſa dépenſe, ſon induſtrie, ſon travail; qu'il s'accuſe d'avoir volontairement oublié, que les ornemens ſuivent la deſtinée du corps, dont ils ſont partie; & que tous les coups de pinceau, toutes les regles, toutes les machines d'architecture ne peuvent faire un droit de retenir, ce qu'un propriétaire veut reprendre.

La ſeule grace que les Sabiniens font au fabricateur de ſuperficie, c'eſt de diſtinguer, ſi lorſqu'il a baſti, écrit, ou peint, il a cru qu'il uſoit de ſon propre bien, ou s'il a ſçû qu'il diſpoſoit du bien d'un autre. La bonne foi bien avérée les touche; ils ſoumettent alors le propriétaire du fonds à rembourſer les dépenſes qui en rehauſſent la valeur. L'équité ne veut pas que l'on profite de l'erreur innocente d'un homme, qui ſe trompe de la ſorte; & demande ſelon eux cette exception unique en faveur de la bonne foi. Hors de là nos Docteurs déclarent que tout homme qui travaille volontai-

rement ſur le fonds d'autrui, renonce au fruit de ſon travail; & qu'auſſi-toſt que de propos déliberé, il ſeme dans une terre étrangere, il veut qu'un étranger moiſſonne.

Juſtinien ici ſe partage, & forme un avis à part. Le fonds, ſelon cet Empereur, emporte la ſuperficie pour l'écrivain, & pour l'architecte: la ſuperficie emporte le fonds pour le peintre. Cette déciſion juſtement favorable aux peintres n'eſt pas trop aiſée à défendre contre le ſculpteur, qui prétend joüir des meſmes priviléges. L'architecte & l'écrivain n'embarraſſent pas tant. Les vers & les édifices ne ſont pas ſi fortement unis au terrain qui les porte, au papier où l'on les tranſcrit, que le tableau l'eſt à ſa toile. L'on peut reprendre & tranſporter tous les matériaux qui entrent dans la conſtruction d'un baſtiment, ſans qu'ils ſouffrent trop; on peut tranſcrire & recopier à l'infini des vers, ſans qu'il en couſte rien à leur merite. Les traits au contraire, que le pinceau a formez, ne peuvent ſe tranſporter ſur une autre toile, qu'ils ne perdent beaucoup, & la plus belle copie n'approche pas de l'original. Quelques-uns de ces Interpretes, qui ne ſe contentent jamais de la bonne raiſon, ſi elle n'eſt originairement ſortie d'eux, en ajoûtent une autre, mais dont les conſequences ſeroient fort dangereuſes. La peinture, diſent-ils, ſe répand ſur toute la toile, & ſemble en quelque ſorte l'abſorber. Cette diſtinction puerile entre l'écriture qui n'occupe qu'une partie du papier, pendant que la peinture regne ſur toute la toile, ne conclut meſme rien pour la peinture contre beaucoup d'autres arts. La ſculpture s'attache, ou plûtoſt elle s'unit intimement à chaque partie de la matiere qu'elle façonne; la teinture pénetre toutes les parties de l'étoffe qu'elle colore. Si l'on avoit droit de m'oſter ma toile, pour n'avoir fait que la peindre; je ne vois plus ce qui peut empeſcher, que l'on ne retienne mon habit, quand on l'aura barbouillé d'une couleur nouvelle.

Noſtre Juriſprudence tient un juſte milieu entre les opinions que j'ai rapportées. Elle déclare invariablement ſur les queſtions d'héritage, mais avec tous les égards deus à la bonne foi, que le fonds emporte la ſuperficie. Les autres queſtions ſe reglent ordinairement par des principes d'équi-

té, selon la differente valeur de la superficie & du fonds. Le plus haut prix de l'un ou de l'autre, décide alors de la préference, que l'on n'adjuge, qu'à la charge de dédommager celui qui la perd. Il est mesme assez rare, que ce dédommagement ne contente pas nos propriétaires de toile, de bois, de marbre, ou de pierre mis en œuvre; & qu'ils s'échapent à murmurer contre le Juge, qui neglige fort sagement de les maintenir. La pluspart se font eux-mesmes justice; tant il est difficile de ne point sentir l'avantage naturel qu'ont sur un morceau de toile, de bois, de pierre, ou de marbre, la statuë, & le portrait les plus grossierement ébauchez.

SECONDE QUESTION.

Si le Testament fait en faveur du Prince, est sujet aux formalitez.

CE s Romains, que l'on nous vante tant, avoient, comme nous, leurs caprices, & leurs chimeres. Après s'estre fait un point d'honneur de ne pas mourir sans testament; ils mettoient des obstacles innombrables à sa construction, & des facilitez infinies à le détruire. Ce testament n'osoit paroistre, sans estre revestu d'un fatras de formalitez, toutes essentielles. La négligence de se choisir un héritier, ou dans ce choix l'omission d'une formalité, traisnoient après elles je ne sçai quelle honte, qui suivoit les morts jusques dans le tombeau. Etrange bizarrerie! de flétrir la mémoire d'un homme, qui pour mieux, & plus sûrement regler le partage de ses biens, en commet la disposition aux loix toujours plus sages que lui. Quelle injustice! d'avoir sur peine d'infamie condamné gens de tout sexe & de toute condition, à sçavoir, qu'il falloit dans un testament instituer un héritier; y parler des enfans soûmis à la puissance du Testateur; les appeller au moins à quelque part de sa succession, ou les exclure nommément de la succession entiere; consommer cet acte

important dans l'exacte unité d'action, je veux dire ſans l'interruption la plus legere ; convoquer ſept témoins, tous Citoyens Romains,& d'un certain âge * ; prononcer devant eux le nom de ſon héritier, ou l'écrire ; imprimer avec eux certain ſceau ſur le dépoſt de ſes dernieres volontez ; que dirai-je ? mille autres cérémonies, qui compoſoient le Rituel teſtamentaire. Les Guerriers par un privilege dont ils joüiſſoient, & pendant tout le temps du ſervice, & l'année entiere après le congé, pouvoient ſeuls impunément mépriſer ces regles. Ils en étoient quittes pour faire entrevoir leurs intentions. On avoit pour leur teſtament le plus informe, autant de religion, que pour les teſtamens les plus réguliers. On croioit le ſoldat trop occupé à défendre les loix, pour l'aſſujettir encore à l'embarras de les connoiſtre. Peut-eſtre que par de juſtes égards pour ſa profeſſion tumultueuſe, & pour ſa vie diſſipée, on le diſpenſoit de méditer des teſtamens parfaits ; & que pour l'intereſt public, on ménageoit des momens conſacrez aux fonctions militaires. Cette juſte exception penſa cauſer un étrange deſordre dans la Juriſprudence,ou du moins colorer une grande injuſtice. Quelques Juriſconſultes ſe figurérent, que ſi l'on pardonnoit au teſtament du ſoldat tous les défauts imaginables ; le teſtament défectueux, où l'on inſtituoit héritier le Prince, meritoit bien la meſme indulgence.

* *En âge de puberté.*

Ces Juriſconſultes de Cour, toujours bien fournis de maximes flateuſes pour le diſpenſateur des graces, étaloient à ce propos leur éloquence mercénaire. Les Loix, diſoient-ils, ne lient point le Legiſlateur ; plus il les fait obſerver, plus elles ſemblent par une eſpece de reconnoiſſance lui permettre de les enfraindre. Elles auroient mauvaiſe grace, de le confondre dans la foule de ceux qu'il leur aſſujettit. Les diſtinctions, & les privileges ne ſont deſtinez qu'à dédommager celui qui commande. Quoy, les Rois chargez du gouvernement,n'en auront que les inquiétudes & les fatigues ? Veut-on qu'ils tremblent devant la Loi, leur propre ouvrage ? Elle s'adoucit, elle plie ſouvent pour l'intereſt des particuliers ; s'armera-t-elle d'une rigueur inflexible contre les Souverains, & contre leurs intereſts ſi meſlez avec l'utilité publique ?

N'attendez pas que j'expoſe les raiſons de l'opinion contraire. Ses partiſans, la pluſpart timides, ne lui donnerent que des vœux, & des ſuffrages muets. Autrefois, comme aujourd'hui, l'on s'empreſſoit peu de rendre un témoignage intrépide, aux veritez qui choquent l'autorité ſuprême. Les Loix abandonnées en cette occaſion, alloient peut-eſtre ſuccomber pour jamais, ſi le Monarque lui-meſme n'eut pris en main leur défenſe, contre les idolâtres de ſa grandeur, & contre les ennemis de ſa gloire.

L'Empereur Pertinax, à qui le premier l'on propoſa cette queſtion, prononça contre lui, ou pluſtoſt en faveur de ſa réputation. Severe & Antonin, à qui les adulateurs tendirent le meſme piége, l'éviterent auſſi-bien que Pertinax; & donnerent aux Souverains cette fameuſe leçon : un Roy, par eſprit, & de juſtice & de reconnoiſſance, doit vouloir que les Loix regnent ſur lui-meſme. Il doit, puiſqu'elles ont établi ſon empire, les autoriſer par ſon propre exemple. Car il ne peut les ébranler, ou les affermir, qu'il n'ébranle ou n'affermiſſe les premiers fondemens de ſa domination. Le Prince ne peut parler un langage plus digne de ſon rang, que de ſe déclarer fidele eſclave de la Loi. Ce nom peut non-ſeulement compatir avec la puiſſance ſuprême; mais de plus pareille ſervitude, loin de ternir la Majeſté, ne fait qu'en rehauſſer l'éclat.

Digna vox eſt majeſtate regnantis, legibus alligatum ſe Principem profiteri: & quidquam majus imperio eſt, illis ſubmittere principatum.

Cependant le meilleur maiſtre s'affranchit quelquefois glorieuſement des formalitez les plus légitimes; mais quand? Quand il s'agit de multiplier ſes graces, & de hâter ſes bienfaits. Il ne ſouffre alors ni détours, ni lenteurs; à ſon gré, il ne peut faire, ni trop de bien, ni trop toſt; & dans l'impatience de ſatisfaire ſes inclinations liberales, il exerce un pouvoir, dont l'uſage écarte ou renverſe tout ce qui les contraint, ou les retarde.

TROISIE'ME QUESTION.

Si l'homme qui ne vole que pour donner, commet un vol.

VOICI un criminel assez singulier dans son espece. Il avoüe son crime, & malgré cet aveu, il ne desespere pas de se dérober par bonnes raisons, non-seulement à la peine, mais encore à la honte. Il prétend avoir commis un vol héroïque. C'est, à l'entendre, un coupable, qui ne l'est que par grandeur d'ame. Il se vante d'avoir annobli la profession. Il ne vole que pour acheter des amis. Enfin, ce chevalier d'industrie brode si bien ses intentions, & les attache si proprement à son action, que des Docteurs mesme de la vieille roche l'ont prise pour une action innocente.

Ces Docteurs non contens de se la figurer telle, prennent à partie l'accusateur, & veulent absolument le confondre. Ils y procedent par des questions, dont la simplicité bannit la défiance; & de réponse en réponse, ils le menent à une consequence, qu'il n'avoit point préveuë, & qu'il semble ne pouvoir plus éluder. Ils demandent d'abord ce que c'est que s'enrichir? On répond que c'est augmenter ses biens. Qu'est-ce qu'augmenter ses biens? C'est en ajoûter à ceux que l'on avoit déja. Le filou qui ne couperoit des bourses, que pour avoir dequoi fournir à de continuelles largesses; le bandit qui feroit le mesme usage de ses rapines, & ne retiendroit rien de tout ce qu'il auroit pris, n'en augmenteroit nullement ni son fonds, ni son revenu. Il ne s'enrichiroit donc pas. Il ne voleroit donc point: car, selon la loi, voler, c'est prendre le bien d'un autre pour s'enrichir *. Ou réformez la loi, ou n'hésitez pas d'absoudre l'homme, qui ne veut pas joüir de son larcin, & qui le consacre à la liberalité.

* *Contrectatio rei alienæ, invito domino, lucri faciendi causa.*

Vous direz peut-estre, que ce faux liberal s'enrichit d'une maniere noble; & qu'en la personne qui profite du don, il acquiert le débiteur d'un bienfait. Cette obligation, toute

* *Species lucri est ex a-*

naturelle qu'elle eſt, paroiſt une chimére, tant qu'elle ne fonde point de payement exigible. *lieno largiri, & beneficii ſibi debitoren acquirere.*

L'impunité dont joüiſſent les ingrats, ne les induit que trop à frauder les droits de la plus juſte reconnoiſſance. Les exemples font voir, qu'entre gens qui connoiſſent le cœur humain, l'art de faire du bien ne paſſe pas pour un art lucratif; & qu'à ſemer des graces, l'on riſque fort de ne point moiſſonner. En voici la preuve. Tous les bienfaits enſemble n'égalent pas le don de la liberté. Comme elle n'a point de prix, elle merite une reconnoiſſance, qui n'ait point de bornes. Si c'eſtoit donc acquerir du bien, que d'en faire; il n'y auroit point eu de plus ſeure, & de plus belle voye pour s'enrichir, que de mettre en liberté beaucoup d'eſclaves. Cependant peu de maiſtres dans l'ancienne Rome s'aviſerent de croire, qu'ils gagneroient à faire de leurs eſclaves autant d'hommes libres. Les Loix elles-meſmes ſur ce principe, les Loix toujours preſtes à relaſcher de la juſtice rigoureuſe, en faveur de la liberté, ſe précautionnoient contre les facilitez d'un jeune maiſtre*, & ne lui permettoient qu'avec des reſtrictions fort génantes une ſeule forme d'affranchiſſement. On avoit peur qu'en un âge, où ſes eſclaves pourroient abuſer de ſon peu d'expérience, il ne ſe portaſt trop légerement à les affranchir; & qu'il ne ſe ruinaſt enfin à force d'amaſſer des thréſors de reconnoiſſance. Tant il eſt vrai, que la reconnoiſſance la mieux meritée, ſe compte peu entre les biens ſolides & réels. De-là on tire des conſéquences fort favorables au vol transformé en pur don. Quoy, dit-on, quand il ne s'agit que d'un intereſt civil, les bienfaits les plus ſignalez appauvriſſent le bienfaicteur; & quand il y va de flétrir un homme, de le déclarer criminel, de l'aſſujettir à des peines; vous changez, ou vous courbez la regle, & vous jugez que ſes liberalitez l'enrichiſſent.

* *Au deſſous de vingt ans.*

Cependant les Juriſconſultes de la faction oppoſée n'en traitent pas moins de vol un bienfait de ce caractere. La gloſe captieuſe, que vous venez d'entendre ſur la définition du vol, n'altere point à leurs yeux le véritable ſens du texte. Voler, c'eſt acquérir injuſtement, c'eſt s'enrichir aux dépens d'un autre. D'accord; il n'arrive guére qu'un voleur ait de

meilleures intentions. Il s'en faut bien pourtant, que cette intention ſoit neceſſaire, pour former l'eſſence du vol. Ne ſçait-on pas, qu'indépendamment des divers uſages, où l'on met le bien d'autrui, je ne puis me l'approprier, je n'en puis diſpoſer jamais contre le gré du propriétaire, ſans commettre un larcin. Que je retienne ce bien, ou que je le donne; que ce don faſſe, ou trouve des ingrats; que je m'enrichiſſe, ou non, qu'importe. Je n'en appauvris, je n'en dépoſſéde pas moins le véritable maiſtre; & je bleſſe toujours également la loi fondamentale du repos public, loi qui pour l'intereſt commun de chaque particulier, veut que rien ne trouble, que rien n'interrompe la paiſible poſſeſſion du propriétaire légitime. Mais quand l'eſſence du vol demanderoit, que le voleur en profitaſt; noſtre liberal, tel que nous le ſuppoſons, n'en ſeroit pas plus innocent. Il exerce je ne ſçai quelle eſpece d'humeur bienfaiſante par une voie illégitime; il acquiert donc illégitimement du bien: & quel bien? Il ſe fait bienfaicteur; il ſe donne les droits que la Loi naturelle attache à un nom ſi doux; en un mot, il gagne des cœurs. Ce gain eſt moins ſolide, que celui des voleurs vulgaires; mais il n'eſt pas moins injuſte. Que l'on ne vante pas à contretemps cette noble inclination, qui plaiſt lors meſme qu'elle dégénere; qu'on n'abuſe pas du penchant général que nous avons à l'excuſer, à l'aimer, lorſqu'elle va juſqu'à faire des prodigues. Le meilleur uſage que nous puiſſions faire de nôtre bien, c'eſt de le répandre en libéralitez. Le ſeul bon uſage qu'on puiſſe faire du bien d'autrui, c'eſt de le rendre. Tout autre emploi ne corrige pas la malice, ne rectifie pas l'iniquité du larcin, & n'efface point les taches de ſon origine. Un bienfait né de l'injuſtice, perd le nom de bienfait. Laiſſez-vous prévaloir la juriſprudence contraire? Feint-on de méconnoiſtre le vol, qui ſe couvre du voile de la libéralité? Vous mettez au pillage le monde entier. Filoux, Brigands, Bandits, tous déguiſez en bienfaicteurs, inondent, ſaccagent, déſolent la terre, & toujours avec des intentions loüables, toujours par des violences glorieuſes. Le vol ne tente déja que trop les hommes, tout infame qu'il eſt. Quels progrez ne fera-t-il point, ſi l'on trouve le ſecret d'en détacher meſme

meſme l'ignominie ; & ſi la maniere honteuſe d'acquérir, conduit ſeurement à la gloire de donner ? Il me ſemble que l'artifice & l'impoſture, aggravent ici le vol. Je ſerois plus indulgent pour un franc voleur, qui ſe reconnoiſtroit coupable, que pour ce voleur hypocrite, qui veut qu'on lui ſçache gré de ſon crime, comme s'il avoit tout le merite, & toute la gloire d'une vertu.

Ces raiſons ont fait irrémiſſiblement condamner noſtre voleur traveſti, & l'ont livré à toutes les peines portées par les Loix contre les véritables voleurs.

QUATRIE'ME QUESTION.

Queſtion que l'Aréopage ne ſçeut réſoudre.

LE jeune Evalthe*, bien réſolu de ſe faire grand Orateur, heurte à l'école de Protagoras Rhéteur fameux. L'un ne demandoit pas mieux que d'enſeigner, l'autre mouroit d'envie d'apprendre ; ils eurent bientôt conclu leur marché. Protagoras s'oblige de révéler à Evalthe les plus ſecrets myſteres de l'éloquence. Evalthe de ſon coſté promet un certain prix, en paye la moitié ſur le champ, & remet le payement de l'autre juſqu'après le gain de la premiere cauſe qu'il plaidera.

* *Aul. Gell. Noct. Att. lib. 5. cap. 10.*

Protagoras auſſitôt étale tous ſes préceptes ; Evalthe donne toute ſon application. Tous deux font ſi bien, que Protagoras prétend avoir mis Evalthe en eſtat de perſuader à qui voudra l'entendre, que la folie eſt un bien, & la fiévre un plaiſir. Cependant Evalthe, ſoit belle malice, ſoit défiance modeſte, s'obſtine à ne point exercer ſon nouveau talent. Protagoras vif ſur ſes intereſts, ou ſi l'on veut, ſur la gloire de ſon éleve, le ſollicite, par les flateuſes eſperances du ſuccès, d'entrer dans la lice des Avocats ; & las d'un reſus opiniaſtre, cite ſon diſciple, & le traduit devant les Juges. Là, Protagoras s'écrie d'abord : Jeune téméraire, je vous tiens, vous ne pouvez plus m'échaper. Il me ſuffit que l'on

juge, il ne m'importe comment. Tout jugement déciſif, deuſſiez-vous le dicter vous-meſme, vous impoſe toujours une égale néceſſité de me ſatisfaire. M'eſt-il favorable? Il porte voſtre condamnation. M'eſt-il contraire? il vous fait gagner voſtre premiere cauſe, & vous rend auſſitoſt mon débiteur par la loi de noſtre convention. Je l'avoüe, répond auſſitoſt Evalthe, l'on prononcera néceſſairement ou pour, ou contre moi. L'un & l'autre m'acquitte également envers vous. Cette alternative, dont vous eſtes ſi fier, me donne tout ce qu'elle ſemble vous promettre. Si l'on prononce en ma faveur, l'Aréopage vous condamne. Si l'on prononce favorablement pour vous, la convention m'abſout; je perds ma premiere cauſe, & dès là je ſuis quitte.

La juſteſſe & la vivacité de la replique mirent les rieurs du coſté d'Evalthe; & firent vrai-ſemblablement repentir Protagoras d'avoir ſi bien inſtruit ſon diſciple. La ſingularité de la queſtion déconcerta les Juges, qui tous après une meure déliberation, réſolurent de laiſſer la queſtion indéciſe, & de ſauver l'honneur du Tribunal par l'aveu courageux de leur inſuffiſance.

CINQUIE'ME QUESTION.

Si le Juge peut, ſelon ſa prudence, temperer les rigueurs de la Loi.

NOSTRE humeur n'influë pas ſeulement, elle domine ſur nos opinions; & les tempéramens ne ſe reſſemblent guere plus que le viſage. Cette diverſité va former ici deux factions puiſſantes. Ces hommes rigides, infléxibles, qui n'aiment la juſtice qu'aveugle, que terrible, qu'armée, & qui la méconnoiſſent au moindre regard de pitié, qu'elle laiſſe échapper pour un malheureux, prétendront qu'elle prenne leur eſprit, & qu'elle ne démente en rien leur caractere. Ces hommes indulgens, faciles, qui non contens d'a-

doucir la juſtice, l'amoliſſent, & l'accommodent à toutes nos foibleſſes, voudront au contraire, que l'équité ſeule préſide à tous les jugemens. On n'a point à choiſir entre ces ſortes d'excès ; il y a un peril égal dans les extrémitez. Heureux qui s'en éloigne également, & qui par la crainte de tomber dans l'une, n'oublie pas d'éviter l'autre.

L'Equité n'eſt que la droiture univerſelle, n'eſt que la juſtice naturelle, qui ſçait à propos rendre les Loix douces, traitables ; & qui ne leur oſte jamais rien, que leur exceſſive dureté. Si l'Equité avoit des principes clairs, certains, inconteſtables, il n'y auroit qu'un avis ; elle l'emporteroit toujours ſur la ſévérité des Loix. Mais l'Equité malheureuſement n'eſt écrite que dans les cœurs, où chacun ne lit qu'au travers de ſes intereſts & de ſes paſſions, qui la défigurent, ou qui l'effacent. Les protecteurs du ſens littéral de la Loi, veulent profiter de ce malheur. Ils prétendent que lui préferer l'Equité, c'eſt replonger les hommes dans les abyſmes d'où les tire la Loi. Pour répandre quelque lumiere ſur cette queſtion, il ne ſera pas inutile de débrouiller un peu les noms, & de parcourir légerement l'hiſtoire du Droit Civil, que j'appelle la Loi ; & du Droit des gens, ou naturel, que je nomme l'Equité. Le Droit naturel, dont nous parlons, n'eſt pas celui, que tous les animaux apprennent de la nature ; celui qui les fait naiſtre tous avec le penchant à l'union des deux Sexes, avec le deſir de ſe perpétuer par des deſcendans. L'homme tant qu'il ſe contenta de vivre comme le reſte des animaux, n'eut beſoin que de leurs Loix. Mais auſſitoſt que les plaiſirs de la ſocieté lui eurent appris à vivre en homme ; il comprit, que pour agir autrement que les bêtes, il falloit ſe conduire par d'autres maximes. Les plus anciennes de ces maximes s'établirent ſous le nom de Droit naturel, ou de Droit des gens ; les plus nouvelles, ſous le nom de Droit Civil. Celui-ci eſt le Droit que chaque peuple ſe preſcrit en particulier. Autant d'eſpeces de Droit Civil, que de Peuples. Le Droit des gens a bien plus d'étenduë ; il pourvoit à la ſeureté du genre humain, & s'obſerve par toutes les Nations, qui ſe laiſſent gouverner à la raiſon. Il n'eſt auſſi compoſé que de concluſions, que de conſequen-

ces tirées du Droit naturel, & ſi étroitement liées avec lui, que ſouvent les Juriſconſultes les appellent Loix naturelles. Telles ſont ces regles, que le larcin, l'homicide ne doivent pas demeurer impunis; que nous devons de la ſoûmiſſion à nos peres, & de la reconnoiſſance à nos bienfaicteurs. Voila les Loix qui regnerent ſur les premiers hommes ſociables. Le nombre de ces hommes s'accrut à tel point, qu'un ſeul pays ne put les nourrir. Ils ſe ſéparerent alors; ils allerent remplir ces vaſtes ſolitudes, qui peu à peu ſe transformerent en Villes. Toutes les terres ne portent pas les meſmes fruits; tous les climats n'inſpirent pas les meſmes inclinations. Ces hommes tranſplantez en des pays differens, n'eurent ni les meſmes mœurs, ni les meſmes occupations; ceux-ci s'addonnerent à l'agriculture, au commerce. Ceux-là aux armes, à l'étude. Les uns ſimples & fideles, les autres artificieux & perfides; d'autres enfin courageux & ſuperbes, avoient chacun leurs défauts & leurs vertus. L'uniformité de Loix ne convenoit point; chaque Peuple en fit à ſon uſage, ſoit pour regler ſes occupations ordinaires, ſoit pour réprimer ſes vices dominants. Le Droit des gens ſous certaines peines, avoit défendu d'offenſer perſonne; mais la vengeance laiſſée à la diſcrétion de l'offenſé, commettoit d'étranges deſordres. L'amour propre ſujet à groſſir les objets qui le bleſſent, ne manquoit guere de condamner à de rigoureuſes peines pour des injures légéres; & dans ſes emportemens, il exerceoit de grandes violences, pour en réparer une médiocre. Il fallut donc deſarmer ce Juge furieux. Cette néceſſité fit d'un commun accord élire des Magiſtrats, pour mettre de ſang froid une juſte proportion entre la peine & l'offenſe. Les jugemens des Magiſtrats firent quelquefois des rebelles. La force ſecourut la juſtice, & ſoûtint les hommes prépoſez pour l'exercer. Le Droit des gens avoit inventé l'achat, l'échange, la ſocieté, le dépoſt; la mauvaiſe foi y gliſſa bientoſt des clauſes ambigües, & des expreſſions équivoques. Le Droit civil pour arreſter le cours des mauvais incidens, pour mieux dévoiler l'intention des contractans, & pour mieux démeſler les nœuds réciproques dont ils ſe lient, ajouta de-

puis à tous ces contrats quantité de formalitez & de regles.

Il reſulte clairement de cette hiſtoire, que le Droit Civil, ou la Loi acheva dans chaque Monarchie, dans chaque République, ce que le Droit naturel, ou l'Equité n'avoit qu'ébauché par toute la Terre. Quiconque donc permet de s'éloigner des regles littéralement preſcrites par le Droit Civil, nous rejette dans les déreglemens que ce Droit a réformez, & rompt des liens qu'on ne peut trop reſſerrer. La ſocieté ſe diſſout au moment que l'on affoiblit l'autorité, qui la réünit ſous les meſmes Loix, & qui la tient dans une juſte dépendance.

Peut-eſtre que les raiſons qui fonderent le Droit Civil ont ceſſé. Quoy ? les paſſions vieilliſſent, & n'ont plus beſoin de ce frein autrefois ſi néceſſaire pour les retenir ? L'amour propre s'endort-il dans nos cœurs ? L'ambition & l'avarice n'y ont-elles plus d'entrée ? Vivons-nous contens des bienfaits de la fortune, ou du fruit de nos travaux ? Poſſedons-nous nos biens ſans inquiétude, & regardons-nous ceux des autres ſans envie ? Nos eſperances ſe renferment-elles dans la ſphere de noſtre condition, & nos héritages bornent-ils nos deſirs ? Quelle heureuſe conſtellation a ramené l'innocence du premier âge ? Parlons ſans ironie. Jamais la corruption ne fut plus univerſellement répanduë dans le monde. Depuis quand donc la violence du mal détermine-t-elle à negliger le reméde ? N'eſperez pas que le Juge ſe mette en devoir d'y ſuppléer. Le Juge pris pour médiateur entre la Loi & l'Equité, ſe rend maiſtre de la Loi. Vous la ſoûmettez à ſon interprete ; vous tombez dans tous les malheurs d'une Juriſprudence purement arbitraire. Des particuliers reveſtus du caractere de la Magiſtrature commettront les deſordres, que commettoient de ſimples particuliers, avant que la Loi y remédiaſt. Le Juge dégagé des obligations d'acquieſcer au ſens littéral de la Loi, ſe donne le pouvoir de la réformer. Plein de ſes propres idées, il ne prononce plus que des fantaiſies & des viſions. Mille détours artificieux avec un reſpect apparent pour les paroles de la Loi, en éluderont le ſens. C'eſt alors

que l'on pourra dire encore plus juſtement; Les procès ont leurs deſtins, les jugemens ont leurs hazards. En un mot, les paſſions montées ſur le Tribunal, vont détroſner la raiſon. Oſtez-vous aux Loix la puiſſance ſuprême? Laiſſez-vous à chaque Magiſtrat la liberté d'examen & d'inſpection ſur les Loix établies? Cette liberté dégénere en licence effrenée, en confuſion monſtrueuſe. Vous avez autant de Legiſlateurs que de Juges. Quelquefois la Loi peut errer dans ſes veuës, à force de les porter trop loin pour la cauſe commune. La Loi par une ardeur immodérée de contenir les méchans, peut quelquefois outrer la peine. Le mauvais uſage de l'équité beaucoup plus dangereux encore, tiendroit toujours les portes ouvertes au relâchement, à l'erreur. Quelques particuliers, le plus ſouvent coupables, ont à ſe plaindre, diſons à ſouffrir, de la Loi. Ne vaut-il pas mieux les ſacrifier à ſa rigueur, que de livrer le public en proye aux variations, aux caprices de l'eſprit humain?

Fata litium, Alea judiciorum.

L'Equité ne demeure pas ſans replique, & preſente ſes titres; titres auſſi dignes d'amour, que de vénération. Ils nous découvrent ſa véritable origine, & la font remonter juſqu'à l'enfance du monde. Cette premiere Reine, qu'ait eu l'Univers, le fit d'abord joüir d'un bonheur parfait. Il ne tient pas encore à elle, que le meſme bonheur ne ſe perpétuë de ſiecle en ſiecle. L'homme s'eſt corrompu, mais elle ne s'altere point. Nous changeons, mais elle ne varie pas plus que la raiſon. Une égalité, une douceur continuelle temperent ſes ordres & ſes jugemens. Elle ne commande que d'écouter la voix de la nature; elle ne condamne qu'à reconnoiſtre le Tribunal de la conſcience. Comment ſecouer le joug d'une ſi juſte domination? Pourquoi s'affranchir d'un empire ſi doux? On réſiſte rarement aux charmes des Loix, que dicte le ſens commun, & que l'on ſe fait naturellement à ſoi-meſme. Ces Loix eſtoient gravées dans tous les cœurs, avant meſme que l'on eut imaginé l'art de tracer ſenſiblement les penſées, & de les fixer ſur l'écorce des arbres. Ces Loix pour ſe faire obéïr, n'eurent longtemps beſoin ni de promeſſes, ni de mena-

ces, ni de récompenſes, ni de ſupplices. Ces Loix enfin par le rapport eſſentiel & néceſſaire entre les cauſes & les effets, ſe ſentent de leur inſtitution. Immuables, éternelles comme le premier Etre, de qui elles tiennent le leur; elles dureront autant que le monde, elles ne changeront non plus que la volonté de leur Auteur. Peuvent-elles avoir un droit de prééminence plus glorieux ſur le Droit Civil, qui eſt l'ouvrage des hommes; ſur des Loix mortelles, & périſſables comme eux? L'homme qui les a faites, les révoque ſouvent; quelquefois le temps, qui les autoriſe, vient à bout lui ſeul de les abolir. Elles ont éprouvé cette double révolution dans tous les ſiecles paſſez, elles l'éprouveront dans tous les ſiecles à venir.

Le Droit Civil lui-meſme nous diſpenſe de la ſoumiſſion ſervile que l'on exige pour lui, & refuſe l'empire tirannique qu'on veut lui donner. Il reconnoiſt ſa juſte ſubordination au Droit naturel, & ſollicite inceſſamment le Juge de la maintenir. L'Equité, mere de toutes les Loix, peut prétendre d'elles & de leurs interpretes une déférence filiale. On ne veut pas mettre le Magiſtrat en poſſeſſion d'étendre ou de reſtraindre cette déférence, & de temperer à ſon gré la Loi par des adouciſſemens arbitraires. On demande ſeulement qu'il puiſſe l'accorder avec une Equité, non pas d'humeur & de caprice, mais avec cette Equité qui ſe montre dans un certain degré d'évidence. Le Juge qui ſe conduit par d'autres principes, & qui ſe pare d'un zele ſpecieux pour le texte des Loix, merite qu'on le ſoupçonne de joüer le meſme perſonnage, que l'hipocrite joüe ſous le maſque de la Religion. L'un ne ménage pas mieux les intereſts de la Loi, que l'autre les intereſts du Ciel. Cette fauſſe juſtice, & la fauſſe piété ſe couvrent d'un voile également trompeur. Tout Magiſtrat qui s'aſſervit aux paroles des Loix, juſqu'au point d'oublier qu'il en eſt l'interpréte, péche contre l'intention ſouſentenduë de tous les Legiſlateurs. Car le Legiſlateur le plus jaloux de ſon pouvoir, ne ſe picque point d'infaillibilité: il refond tantoſt, tantoſt il briſe ſes ouvrages; & dans chaque variation, dans chaque réforme, il ſe déclare

imparfait ou fautif. Le plus vaſte génie ne peut tout prévoir dans les Loix qu'il preſcrit, & renvoye néceſſairement à la prudence du Juge le ſoin de les reſſerrer, ou de les étendre. L'attachement ſuperſtitieux à la lettre, les détruit quelquefois, & les renverſe. C'eſt en ce ſens que du propre aveu de la Loi, ſi vous la faites trop littéralement obſerver, vous lui faites ſouvent commettre les injuſtices les plus criantes; & que l'amertume des remedes qu'elle ordonne, peut nuire davantage que la violence des maux qu'elle veut guérir. Les Loix ne frappent pas autant de fois qu'elles menacent. Elles ont l'air ſévere pour imprimer plus de crainte & plus de reſpect; mais le Magiſtrat dans l'occaſion doit tempérer la rigueur qu'elles affectent à regret; le Magiſtrat, dis-je, qui eſt l'eſprit & l'ame de la juſtice, doit rectifier la Loi qui n'en eſt que le corps. Il n'appartient qu'à l'Equité infaillible dans ſes maximes, univerſelle dans ſes veuës, de pourvoir à tout. Elle nous guide, elle nous mene tous, (je n'en excepte pas le Juge) par le meſme chemin, & par un chemin toujours uni. Nous ne nous égarons, & nous ne nous détournons point, tant que nous ſommes fidéles à l'écouter, à la ſuivre. Elle nous inſtruit pleinement de nos devoirs envers les autres, envers nous-meſmes. Elle nous enſeigne, & le mal que nous devons éviter, & le bien que nous devons faire. Impoſons ſilence aux interprétations qui ne font que corrompre la pureté de ſes préceptes; attachons-nous unanimement à les pratiquer, tels que noſtre cœur les entend; l'on verra tout à coup tarir la ſource des procès & des formalitez, inventées vainement pour les terminer.

Il faut l'avoüer, quand on voudra pouſſer la diſpute juſqu'à la derniere préciſion, on trouvera des embarras & des inconvéniens de tous coſtez. L'on ne peut ſur ce point fixer de regles qui n'admettent point d'exception. L'on s'en rapporte, c'eſt le plus ſeur, à la ſageſſe du Juge: on lui commet le ſoin de placer à propos les rigueurs ou les faveurs de la Loi. Elle a des maximes auſtéres; elle en a de mitigées, qu'il doit quitter, ou reprendre ſelon

les

les occaſions, & ſelon les beſoins. La Loi naturelle, pour de bonnes raiſons, éterniſe les droits du véritable Propriétaire ; elle ne conſent jamais qu'on le dépoſſéde, ni que les ſiecles entiers autoriſent l'uſurpation. Le Droit Civil pour de meilleures raiſons encore, pour étouffer des diſſenſions, autrement immortelles, entre les citoyens, veut que l'homme qui neglige trop longtemps ſes droits, n'y rentre jamais ; & que l'intereſt particulier ſe taiſe, quand l'utilité publique parle. Un Teſtateur mal informé du rituel teſtamentaire l'obſerve mal, & ne laiſſe plus de faire entendre clairement ſes dernieres volontez. L'Equité en demande l'execution, au mépris des formalitez omiſes ; mais le droit rigoureux ne pardonne point cette omiſſion. Il punit irrémiſſiblement de nullité la plus legere ignorance, ou négligence des formules, inſtituées pour établir la certitude des intentions déclarées dans un Acte de cette nature, & pour avertir par autant d'endroits le Teſtateur, qu'il ne peut trop ſérieuſement penſer aux ſuites d'une diſpoſition, qui va faire la Loi à tous ſes deſcendans. L'Equité pourtant a toujours ſon poids ; elle emporte quelquefois à ſon tour la balance. L'homme qui perd l'uſage de ſa raiſon meurt civilement ; & ne peut plus diſpoſer, ni de ſa perſonne, ni de ſes biens. Les Loix alors ſans diſtinction rejettent tout ce qui part d'une imagination déréglée. Auprès d'elles, les viſions d'un cerveau qui s'égare dans le ſommeil, auroient peuteſtre la préférence ſur les penſées de l'inſenſé qui raiſonne dans un bon intervalle. Cependant l'Equité fléchit le Juge ; les juſtes complaiſances qu'elle merite font écouter le fou, auſſitoſt qu'il parle en ſage ; & ſi par bonne fortune il attrappe la reſſemblance d'un Teſtateur ſenſé ; ſi par hazard, il rencontre dans ſon choix l'héritier légitime, elle a le crédit d'obtenir pour les volontez de ce furieux une auſſi pleine déférence, que pour le teſtament de Caton meſme. Mon ami a un valet de confiance. Ce valet avec une fauſſe réputation de fidélité vole ſon maiſtre, & me fait dépoſitaire du vol, dont il ne m'eſt pas permis d'avoir le moindre ſoupçon. Me voila receleur innocent. Le maiſtre ſurvient avec de bons indices, & veut reprendre ce qu'on

lui a dérobé. Faut-il que je remette le dépoſt entre les mains, ou du voleur domeſtique qui le redemande, ou du maiſtre qui le réclame ? La Loi m'ordonne envain de remplir les devoirs qu'elle impoſe indiſtinctement à tout dépoſitaire : l'Equité me le défend en cette occaſion, & veut que pour me deſſaiſir, j'attende au moins un jugement déciſif. La raiſon qui demande la reſtitution du dépoſt, exige encore plus la reſtitution du vol. Divers droits incompatibles doivent prévaloir, ou ceder l'un à l'autre, ſelon leurs divers degrez de juſtice. La juſtice de rendre le dépoſt à la perſonne qui me l'a confié, l'emportera-t-elle ſur la juſtice de rendre à chacun ce qui lui appartient ? Encore une fois, le Droit & Civil & Naturel, dont le caractere ou doux, ou rigoureux, ſe rapporte uniquement à nos avantages, concourent à vouloir que le Magiſtrat ſache les accommoder aux conjonctures. Il doit ſelon l'intention commune de toutes les Loix, quelquefois les relaſcher, quelquefois les roidir ; tantoſt leur mettre le glaive en main, & tantoſt les deſarmer.

SIXIE'ME QUESTION.

Si pour avoir excedé mon pouvoir dans une commiſſion, je perds tout recours contre la perſonne qui m'a commis.

VOICI un nouveau ſujet de diſpute entre Sabinus & Proculus, vieux rivaux de Juriſprudence. Ils s'accordent à reconnoiſtre, que l'homme qui ſe charge d'une commiſſion, ne doit pas ſortir des bornes qu'elle lui preſcrit ; mais l'un contre l'avis de l'autre ſoûtient que celui qui dépenſe au delà du pouvoir de ſa commiſſion, ne peut pas meſme prétendre le rembourſement de ce qu'il a dépenſé juſqu'à la concurrence de ſon pouvoir. Cette commiſſion en langage de Digeſte & de Code s'appelle *Mandat* ; & la perſonne qui veut bien l'accepter, ſe nomme *Man-*

dataire ; mots que le bel uſage n'a pas encore naturaliſez, & qui n'ont tout au plus droit de bourgeoiſie, que dans le pays de la chicane. Cependant ils me ſont trop néceſſaires pour les éviter par un long, & peuteſtre, par un mauvais circuit de paroles. Le Mandat doit ſa naiſſance aux plus purs devoirs de l'amitié. Il ne dément point ſa noble origine ; il demande que les offices qu'on rend, ne bleſſent pas les bonnes mœurs ; il impoſe la loi du gratis ; il exclut toute autre récompenſe que le plaiſir d'obliger. Ce n'eſt pas tout ; les moindres ſoupçons de vénalité le font diſparoiſtre ; il rapporte ſes veuës à l'avantage, tantoſt de l'auteur du Mandat, tantoſt du Mandataire, ou des deux enſemble, & quelquefois d'une perſonne neutre. Enfin les engagemens de cette confiance réciproque ceſſent avec noſtre vie, & ne ſe tranſmettent point à noſtre héritier. Ils peuvent meſme à toute heure ſe rompre entre deux amis, ou par le dégouſt de l'un, ou par le repentir de l'autre. Mais auſſi longtemps que l'engagement dure, Sabinus & ſes Sectateurs prétendent que les intentions déclarées dans le Mandat ſont des Loix inviolables pour le Mandataire, & des Loix qu'il doit obſerver religieuſement à la lettre. Si la néceſſité d'une pareille exactitude l'importune, & le geſne ; ſi cette eſpece de ſoumiſſion ſervile le bleſſe, pourquoi, dans la pleine liberté de ne le point vouloir, l'a-t-il voulu ? Pourquoi l'a-t-il promis ? Il n'eſt point eſclave des volontez d'un autre ; il ne l'eſt que de ſa propre parole. Il porte un fardeau qu'il a dû peſer, avant que de s'en charger ; fardeau qu'il a pu meſme rejetter, auſſitoſt qu'il en a ſenti le poids. Parlons ſans figure ; il n'a qu'à ſatisfaire aux obligations d'un contrat purement volontaire, & purement libre.

Tout Mandataire contracte en quelque ſorte ; & promet que dans l'execution il ne perdra jamais de veuë les termes du Mandat. Tout Mandataire donc qui s'en écarte, viole ſa propre convention ; il péche, il prévarique ; d'autant plus inexcuſable, que pour ne rien omettre de ſes obligations, il n'a pas à vaincre les mouvemens intérieurs que nous avons contre les devoirs involontaires ; & qu'il n'a

point d'intentions ſecretes à démeſler. Quand on ne fait qu'entrevoir ce qu'un autre penſe ; quand l'interprétation y doit néceſſairement ſuppléer ; les grandes facilitez que nous avons à nous tromper dans ce genre de commentaire, demandent grace alors pour l'erreur de l'interprète. Mais ici l'on ſuppoſe des intentions miſes dans tout leur jour, & développées dans toute leur étenduë ; parfaitement énoncées, & parfaitement compriſes. Le peu d'ouverture que nous avons pour ſonder, pour pénétrer réciproquement nos cœurs ; la foibleſſe commune de nos lumieres ne juſtifie, n'excuſe pas le Mandataire. Il n'a point à deviner, il n'a point à ſe commettre aux incertitudes des conjectures. Il voit, il lit à découvert ; il ſçait préciſément ce qu'il peut, il ſçait ce qu'il doit ; la route qu'il a promis de tenir eſt bien marquée. Des bornes fixées de concert avec lui montrent où il faut s'arreſter. S'il va au delà, il s'égare par gouſt & par choix ; il quitte par pure inconſtance la voye des Mandataires, pour prendre celle des hommes qui ne ſe laiſſent conduire que par leur fantaiſie, ou du moins par leur propre volonté. Envain un pareil Mandataire ſe réduit à demander le rembourſement de ce qu'il a dépenſé juſqu'à la concurrence du pouvoir qu'il avoit reçeu de moi ; envain pour me tenter davantage, ou pour me donner un tort apparent, il offre de perdre tout ce qu'il a payé au-delà de ſon pouvoir, dans l'achapt fait en mon nom. Cette offre toute avantageuſe qu'elle eſt, ne m'oſte pas le droit de la refuſer. Je ne prétendois point avoir une maiſon de douze mille écus ; je ne la demandois que de dix mille. Le Mandataire ne peut donc exiger de moi, ni les douze mille écus, parce que je n'ai pas eu intention de les dépenſer ; ni les dix mille, parce qu'il les a dépenſez contre mon gré. La maiſon achetée plus que je ne voulois, peut fort bien ne me point convenir. Tout ce qui déplaiſt, ou n'accommode pas, eſt toujours exceſſivement cher. En un mot, remontons à la ſource de l'engagement réciproque. Le Mandat nous lie, le Mandataire & moi ; nous nous engageons, lui à s'acquitter de ma commiſſion, moi à rembourſer un prix fixe & certain pour ce qu'elle aura couſté.

Le Mandataire, auſſitoſt qu'il s'affranchit de l'engagement qu'il a pris avec moi, me dégage. La liberté qu'il ſe donne de ſatisfaire une autre volonté que la mienne, me rend ma parole. Je n'ai promis le rembourſement que ſous condition; la condition n'arrive pas, marché nul. Je fais encore grace au Mandataire, ſi je lui épargne les reproches que merite un ami qui ſe fait exécuteur de nos volontez, ſans vouloir, ou ſans ſçavoir s'y ſoumettre. La convention ſeroit trop inégale entre lui & moi, ſi dans le ſoin officieux qu'il veut avoir de mes intereſts, on le diſpenſoit de s'aſſujettir à mes deſirs, pendant qu'on me condamneroit à tenir ce que je n'ai promis qu'à la charge de cet aſſujettiſſement. Je puis donc en bonne juriſprudence, refuſer au tranſgreſſeur le rembourſement, que je ne dois qu'à l'obſervateur fidele. Si ce refus embarraſſe le Mandataire, qu'il n'accuſe de ſon embarras que lui ſeul: il a volontairement tranſgreſſé la Loi, que lui-meſme s'eſtoit volontairement impoſée.

Foibles raiſons, ſi l'on en croit Proculus & ſes partiſans. Ils veulent bien convenir que le Mandataire contracte en quelque façon; pourveu que l'on demeure auſſi d'accord, qu'à vrai dire, ſon obligation ne s'écrit que dans les cœurs; qu'il ſubit un joug qu'impoſe l'amitié; qu'il ſe lie avec des nœuds que forme la tendreſſe. Appeſantir ce joug, & changer ces nœuds en chaînes, c'eſt altérer, c'eſt anéantir le plus libre, le plus doux commerce de la vie; & faire de l'amitié une ſervitude. C'eſt accréditer l'opinion pernicieuſe de ces Philoſophes, qui vouloient étouffer dans les ſages tout ſentiment d'humanité, par la crainte des ſoins, des inquiétudes, qui nous tiennent pour nos amis dans une agitation continuelle. L'ami que je choiſis pour dépoſitaire, pour confident, pour exécuteur de mes volontez, ſemble naturellement avoir un plein pouvoir de les reſtraindre, ou de les étendre. La confiance que je prends en lui, paroiſt l'autoriſer, l'avoüer de tout; & lui mettre entre les mains, pour ainſi dire, des reſnes qu'il peut allonger ou racourcir comme il lui plaiſt. Les laſche-t-il plus que je ne voulois? C'eſt ma faute de les lui avoir confiées; c'eſt moi qui dois me répondre de mon choix, & recüeillir ſeul le fruit, ou

porter toute la peine de mon bon, ou de mon mauvais diſcernement. Mais nous n'avons pas à faire grace à un Mandataire qui s'eſt oublié ; il s'agit de faire juſtice à un Mandataire qui s'exécute. Coupable tout au plus d'un emportement, ou d'une indiſcrétion de zele, il ſe condamne généreuſement à perdre en ma faveur tout ce que je lui reproche d'avoir dépenſé au-delà de mes intentions. Un procedé ſi honneſte & ſi net, ne peut avoir que l'approbation générale, & dans le monde, & dans les Tribunaux. Noſtre Mandataire, quand il auroit meſme contracté une obligation de droit rigoureux, mériteroit les adouciſſemens d'une interprétation favorable. Les Loix faites pour affermir la paix entre les hommes, leur tendroient des piéges ſouvent inévitables, ſi dans les contrats on s'attachoit plus à la lettre, qu'à l'eſprit des contractans. Appliquons la maxime. L'homme qui donne pouvoir de lui acheter une maiſon, que veut-il ? Acquerir uue maiſon, & ne l'acheter qu'un certain prix. Ces deux deſſeins ont leur accompliſſement parfait, quand le Mandataire achete une maiſon ; & que pour tout rembourſement il ſe contente du prix qu'on y deſtinoit. Qu'importe qu'elle couſte davantage, ſi l'on n'en paye ni plus ni moins ? On ne voit pas ce qui bleſſe le bizarre, qui vient d'acquerir par Procureur. Il eſt bien délicat ; il refuſe de gagner. On ne l'écouteroit pas, s'il vouloit, ſous prétexte qu'une maiſon vaut plus qu'on ne l'eſtime, ſe dédire de l'acheter ; ou pluſtoſt pour la rareté du fait, on viendroit de toutes parts entendre un homme, qui le premier s'aviſeroit de déclamer contre le trop bon marché. Il tombe ici dans un ridicule aſſez ſemblable. Dix mille écus lui donnent une maiſon de douze mille ; il n'en veut pas ; & pluſtoſt que d'en joüir paiſiblement, il chicane celui qui prétend la lui faire acheter moins qu'elle ne vaut, & moins qu'elle ne couſte. Juſtinien auſſi ſe range ouvertement du parti de Proculus, & je ne m'en étonne pas. J'admire ſeulement que cette queſtion ait pû jamais paroiſtre problématique. Il falloit qu'autrefois on rafinaſt bien plus qu'aujourd'hui ſur la ſcience des mauvais incidens. Je m'aſſûre, que nos Provinces les plus fertiles en doctes plaideurs, n'en

fourniroient pas un ſeul, qui puſt reſiſter aux offres d'un Mandataire ſi benin & ſi pacifique. Tous aimeroient encore mieux la poſſeſſion, & meſme la proprieté d'une maiſon à ce prix, que les agrémens du plus long & du meilleur procès. La politique au beſoin nous preſteroit de grands exemples, pour établir la néceſſité de cette Juriſprudence. Un Ambaſſadeur va négocier dans les Cours étrangeres. Ses ordres portent qu'il taſchera de gagner des Miniſtres, qui ſe trouvent diſgraciez à ſon arrivée; qu'il confiera ſon ſecret au favori, dont enſuite il reconnoiſt les liaiſons publiques avec les ennemis de ſon maiſtre. La négociation échoüe infailliblement, ſi l'Ambaſſadeur ne tient une route toute oppoſée à celle que lui tracent ſes inſtructions. Les ſuivra-t-il fidellement, pluſtoſt que d'aller par ſes propres lumieres au ſuccès de ſon Ambaſſade? Conſtamment en cette occaſion, un excès de fidélité le jetteroit dans une prévarication manifeſte.

SEPTIE'ME QUESTION.

Si la preſcription en ſoi eſt odieuſe.

LEs pareſſeux au ſuprême degré vont ſouvent juſqu'à s'oublier eux-meſmes. Ils ſe refuſent obſtinément le plus petit ſoin, & le plus néceſſaire. Cette léthargie les tient enſevelis dans un ſommeil ſi long, ſi profond, que leurs biens, après avoir changé de maiſtre, ſéjournent à loiſir, & ſans la plus legere interruption, en des mains étrangeres. L'affection du propriétaire ſe réveille enfin; il court après un bien qui n'eſt plus en ſa diſpoſition; il veut abſolument réparer ſa perte, & reprendre ce qu'il n'a ſçeu garder.

On lui oppoſe la Preſcription,* elle l'arreſte. Il l'attaque; mais avec des raiſons aſſez fortes pour l'ébranler, trop foibles pour la détruire. Les invectives & les injures marchent à la teſte. L'on noircit d'abord par tous les endroits la Preſ-

* *Droit de propriété acquis par une poſſeſſion de bonne foi, & non interrompuë, pendant un certain temps, que limite la Loi.*

cription, & le poſſeſſeur qui oſe s'en prévaloir. On ſuſcite de toutes parts contre eux l'indignation & la haine. Les poſſeſſeurs qui n'ont point d'autre titre que la Preſcription, ſont de faux propriétaires, qui ſupplantent les véritables par une poſſeſſion de bonne foi. Ce ſont d'honneſtes uſurpateurs, dont la fraude perpétuë les vieilles injuſtices nées de l'erreur; & qui pour ne pas déguerpir, ſçavent au mépris des Loix naturelles, aux dépens des droits qu'elles déclarent impreſcriptibles, abuſer d'une tolérance établie par des regles purement politiques. Punir l'homme qui ſouffre cette injuſtice, & le condamner à ne s'en plaindre que vainement, parce qu'il l'a trop longtemps ſoufferte; le punir, pluſtoſt que d'inquiéter celui qui l'a faite innocemment, mais qui refuſe de la réparer depuis qu'il l'a reconnuë, & qui veut meſme l'éterniſer impunément, parce qu'on la lui a trop longtemps pardonnée; incliner dans le doute pour le poſſeſſeur contre le propriétaire, c'eſt renverſer les principes de l'Equité la plus univerſellement établie; c'eſt réſiſter aux mouvemens naturels, qui, dans les queſtions où la raiſon paroiſt neutre, nous portent à prendre toujours le patti du malheureux qui riſque de perdre davantage. Ici l'un s'efforce de rentrer dans ſon bien, l'autre de ſe maintenir dans un bien qui ne lui appartient point. Si vous dites au propriétaire dépoſſedé pour jamais, que la Preſcription fonde, qu'elle affermit la tranquillité, la ſeureté publique, il répondra: les Loix Pénales paroiſſoient toutes reveſtuës de ce caractere. Toutes comme la Preſcription ſervent le Public avec cette extrême rigueur contre le particulier. Les plus ſalutaires font meſme briller aux yeux du ſcelerat le fer teint du ſang des victimes, qu'elles ont immolées au ſalut de l'Etat. Cependant perſonne ne révére aſſez de ſemblables Loix, pour leur épargner le nom d'odieuſes; perſonne ne fait gloire de les étendre. Chacun au contraire ſe picque comme à l'envi de les reſſerrer plus étroitement dans le ſens littéral; & ſi quelquefois on les en tire par une interprétation nouvelle, ce n'eſt que pour les affoiblir en faveur des miſérables qu'elles menacent.

L'homme qui joüit du bien d'autrui contre le gré du propriétaire,

propriétaire, commet un vol, & un vol qui dure juſqu'à la reſtitution. La Loi non contente d'eſtre en quelque ſorte complice des uſurpateurs que le temps cache dans une obſcurité impénétrable, les protégera-t-elle encore, quand le temps ne les couvre que d'un voile tranſparent? Leur prodiguera-t-elle ſes graces par choix, quand elle aura l'entiere liberté de leur faire éprouver ſes rigueurs? La paſſion d'envahir n'eſt que trop enracinée dans les hommes: l'infamie ni les peines ne peuvent l'en arracher; juſqu'où n'ira-t-elle pas, ſi l'on ſe fait une Loi d'appuier des invaſions, qui bien qu'innocentes dans leur commencement, ne laiſſent pas de prendre dans la ſuite le caractere naturel à toutes les autres? La Preſcription authoriſe ces ſortes d'invaſions; c'eſt donc les favoriſer, que de faire valoir l'authorité de la Preſcription; c'eſt les multiplier, que de ne la pas reſtraindre.

Un tel portrait repreſente la Preſcription bien hideuſe. Elle ne manque pourtant pas de Panégyriſtes, qui la parent de titres fort pompeux. Elle eſt la ſauvegarde commune, qui met réciproquement les familles hors d'inſulte; la digue inſurmontable, qui retient des torrens de procès; la plus forte chaîne de la ſocieté; la plus ſolide jointure, qui empeſche les corps politiques de ſe deſunir, & de ſe démembrer. On ajoûte en d'autres termes, ce qui revient à peu près au meſme. La Preſcription chaque jour remet aux fers la diſcorde & la chicane; la Preſcription n'authoriſe quelques injuſtices, que pour en punir, pour en prévenir de plus grandes; & pour forcer les citoyens fainéants, à ne plus vivre dans une inutilité funeſte par contrecoup à leur patrie. La Preſcription après un certain nombre d'années, maintient les poſſeſſeurs, aſſeure leur état, les délivre d'une incertitude fertile en diſſenſions immortelles, fixe des droits, dont la ſuſpenſion continuelle ne pourroit compâtir avec le repos des familles; enfin ſi la Preſcription eſt un mal, c'eſt un mal néceſſaire, qui ſe fait aimer par les biens qui le ſuivent. Quand la juſtice exclut & ſemble dépouiller les propriétaires légitimes, pour reveſtir les poſſeſſeurs nouveaux; quand elle condamne à un éternel ſilen-

ce ceux qui l'ont trop gardé ; ce n'eſt pas tant encore l'indolence des propriétaires qu'elle punit, que leur volonté qu'elle interpréte. La Loi juge qu'un homme, qui pendant une ſi longue ſuite d'années néglige d'exercer ſes droits, les abandonne. Elle en diſpoſe alors comme d'un bien vacant ; & quand une fois elle leur donne un nouveau maiſtre, elle doit au poſſeſſeur une garantie contre les perturbateurs de l'ordre qu'elle établit. Loin d'ici les noms d'uſurpation & d'injuſtice. La Preſcription, à l'examiner de près, offre des idées plus douces & plus agréables. On ne voit, on ne reconnoiſt en elle, que l'exécution d'une eſpece de contrat paſſé entre la Loi & le poſſeſſeur. La Loi promet au poſſeſſeur, qu'après un certain temps de paiſible joüiſſance, elle ne ſouffrira pas qu'on le trouble. Il ne ſiéroit point à la Loi de ne pas tenir ſes promeſſes, ou de les éluder par les détours qu'invente ſon ennemie la chicane. Que l'exactitude des Loix ſe démente ſur un point de cette importance ; nulle poſſeſſion, nulle propriété certaine. Les inquiétudes, les défiances renaiſſent de toutes parts. Les patrimoines ſe confondent ; le deſtin de chaque famille va floter au gré de l'ambitieux ou de l'avare, qui pourront déterrer un vieux titre, ou replaſtrer une prétention ſurannée, que le temps doit avoir anéantie. Et pour tout dire, la terre eſt en proye aux plus impétueuſes paſſions de l'homme. L'exécution de la Loi favorable au poſſeſſeur, détourne de ſi grands maux. Les Juges prépoſez pour la faire obſerver, y dérogeront-ils en faveur d'un particulier ? Prévariqueront-ils, ſéduits par une fauſſe compaſſion pour un propriétaire, qui s'aviſe trop tard de faire revivre des droits, que ſon indolence a laiſſé périr ? Ce propriétaire dépouillé a tort, de nous demander pour lui une vivacité de ſentimens, qu'il n'a pas euë lui-meſme. Le poſſeſſeur établi par la bonne foi, & maintenu par la vigilance, nous ſollicite encore plus puiſſamment, & merite mieux meſme l'approbation des Magiſtrats. Qu'on réprime ſévérement les uſurpateurs, qu'on les ſacrifie à la haine publique ; mais que cette haine, éclairée par la raiſon, épargne la Preſcription, & la reſpecte. Ce n'eſt pas la Preſ-

cription, c'eſt la mauvaiſe foi qui fait les uſurpateurs, & qui les enrichit indifféremment de ce que la négligence abandonne, ou de ce que la foibleſſe ne peut défendre. Une poſſeſſion injuſte dans ſon origine, ne devient point légitime à force d'années; le temps, le ſilence, n'effacent jamais cette premiere tache. Le poſſeſſeur alors ne peut payer de Preſcription; c'eſt une monnoye qui n'a point cours, à moins qu'elle ne ſoit marquée au coin de la bonne-foi. Oſtez-lui cette empreinte vénérable, les Loix indignées la rejettent, & la déclarent ou fauſſe, ou contrefaite. Comment donc la Preſcription pourroit-elle former un ſeul de ces monſtres odieux, dont les deſirs & les eſperances dévorent tout; elle qui ſans miſéricorde livre tous les poſſeſſeurs de mauvaiſe foi à la juſtice rigoureuſe, & qui ne leur tient aucun compte ni des années, ni des ſiecles? Elle, qui dans les poſſeſſeurs qu'elle protége, démeſle ſi religieuſement la ſimplicité d'avec la fraude; & qui dans l'unique veuë du repos public, ne les maintient à la fin qu'après une poſſeſſion, que la bonne foi commence, & que la bonne foi continuë ſans ombre d'obſtacle, juſqu'au moment preſcrit pour exclurre à jamais le propriétaire légitime?

Qu'on ne s'étonne donc point que la plus ſaine juriſprudence place la Preſcription entre les exceptions favorables; & préſume tout contre un homme, qui malgré ſes intereſts, n'a pas pris le ſoin de l'interrompre.

HUITIE'ME QUESTION.

Si l'on devroit punir les ingrats.

JE touche ici une queſtion fort délicate; & quoique je mette en jeu tel qui ne s'y croit point, ma propoſition pourra toujours déconcerter bien des gens. Les Ingrats, peuple nombreux, s'imaginent déja que je prétens les aſ-

ſujettir ſous de rigoureuſes peines à toutes les obligations qu'impoſe la reconnoiſſance. Ils ne manqueront pas de dire que j'oublie le titre de mon ouvrage, & que je me jette dans la Morale. Peut-eſtre qu'ils n'auront pas tort. Cependant, comme une juriſprudence, & des plus anciennes, s'accordoit avec la morale à mettre les débiteurs d'un bienfait au nombre des autres débiteurs, contre qui l'on implore au beſoin le ſecours des Loix; il m'a paru qu'elle m'authoriſoit du moins à demander, s'il convient de la faire revivre.

Les offices mutuels ſont ſi néceſſaires pour affermir la paix entre les hommes, qu'il ſemble que les Loix ne puiſſent prendre un ſoin plus important, que d'éloigner tout ce qui nous dégoûte d'un commerce ſi ſalutaire. La cauſe la plus dangereuſe de ce dégouſt, c'eſt l'ingratitude. Tous les deſagrémens dont elle menace, peuvent retenir l'homme le plus enclin, le plus déterminé à faire du bien. La pluſpart de ceux qu'on oblige, ne ſçavent qu'avilir le bienfait, qu'exténuer l'obligation; & dans l'impatience de ſecoüer un joug, qui tout leger qu'il eſt, peſe encore trop à l'orgueil humain, ils ſe portent juſqu'à l'affranchir des devoirs les plus légitimes. L'oubli ſuit de près une grace conſommée. La peine d'y répondre, la tourne bientoſt en injure. Diſons-le, à la honte du cœur humain: obliger un homme, c'eſt preſque un moyen infaillible de rompre avec lui.

Suppoſons meſme que celui qui donne, ſe dément juſqu'à trop exiger; dira-t-on que celui qui reçoit, ſe puiſſe diſpenſer de rendre aſſez? Si l'un ſemble avoir preſté à uſure, l'autre eſt-il quitte de ce qu'il avoit emprunté? L'un, parce qu'il agit en marchand, met-il l'autre en droit d'agir en pirate? Parce que celui-ci fier de ſes droits, les exerce avec hauteur; celui-là honteux de ſes devoirs, les négligera-t-il avec juſtice? Aſſeurez aux hommes les douceurs de la reconnoiſſance, elles toucheront le plus avare, & le tenteront d'ouvrir ſes threſors. N'expoſez-vous l'ingrat qu'aux vains murmures de ſon bienfaicteur; vous tariſſez la ſource des bienfaits. Un cœur inſenſible aux mouvemens qu'ex-

cite naturellement le bienfait, ne peut avoir que de grandes diſpoſitions à s'endurcir aux plaintes, que cette inſenſibilité lui attire.

Cependant les ingrats ne manquent point de prétextes ſpécieux, qui rejettent le tort ſur les bienfaiteurs. Ceux-ci, la pluſpart tyrans cruels & ſuperbes, diſpoſent à la révolte les ames les plus ſoûmiſes aux devoirs de la reconnoiſſance. Teldonne, qui deſoblige. Quelquefois nous prodiguons nos faveurs ſans choix; & l'on nous voit dans nos ſaillies d'humeur bienfaiſante, ſaiſir le premier objet qui s'offre. Quelquefois l'attente de nos graces, épuiſe les deſirs & la patience du miſérable qu'elle deſeſpere; & ſouvent nous n'accordons enfin, qu'avec un viſage négatif, où l'on lit encore les reſtes d'une longue intention de refuſer. Aujourd'hui noſtre précipitation place mal nos bienfaits; nos lenteurs demain les feront trop acheter. Noſtre arrogance les enfle tantoſt; tantoſt nos reproches les appeſantiſſent; & pour tout dire, le bienfaiteur vend ſi cher le bienfait, que l'on auroit tort de lui en faire toucher une ſeconde fois le prix.

Ajoûtez à cela que le bienfait porte avec lui la récompenſe du bienfaiteur. Rien n'approche tant de la Divinité, que la gloire de faire gratuitement du bien. Cette gloire, & la ſatisfaction que l'on trouve à répandre des graces; la joie de ſentir en ſecret certaine ſupériorité flateuſe, ſoit de merite, ſoit de puiſſance, récompenſent aſſez la libéralité. Les autres récompenſes que l'on peut ſe propoſer, la dégradent. Elle perd alors ce qu'elle avoit de plus noble; elle paroiſt dégénérer en contrat uſuraire, où l'on ne fait pas ſcrupule de reprendre pluſieurs fois, ce que l'on ne donne qu'une.

Franchement à bien compter, les injuſtices & les bizarreries de ceux qui font des graces, & de ceux qui les reçoivent, ils ne s'en doivent guere. Le bienfaiteur au fond a toujours des droits qu'il ne peut perdre. Tout homme qui reçoit, s'engage viſiblement à quelque reſtitution; il ne doit point ſe croire malheureux, quand il peut en eſtre quitte pour des ſentimens. Cependant peu de cœurs payent

en monnoye de bon aloi. Quand on ne va pas juſqu'à la falſifier, on l'altére. Comment arreſter le cours d'un mal qui ſe perpétuë depuis tant de ſiecles, ſi la ſageſſe & l'authorité des Magiſtrats n'y remédient ? Les Legiſlateurs d'Athenes ouvroient au bienfaicteur la voye d'agir contre l'ingrat. Cet uſage, quoique de plus en plus néceſſaire, vint, je ne ſçai pourquoi, à s'abolir. On a peuteſtre voulu picquer d'honneur le cœur humain. On le laiſſe encore aujourd'hui ſur ſa bonne foi, duſt-il toujours abuſer de la confiance que l'on a priſe en lui. Si noſtre juriſprudence à l'exemple de la Grecque, écoutoit ou vengeoit les bienfaicteurs, & ne ſe contentoit point de punir en certains cas l'ingratitude énorme & manifeſte; quelle pratique pour les Juges ! Ils n'y pourroient ſuffire. Mais ſoit le nombre des coupables, ſoit la complicité des Juges meſmes; on s'obſtine d'un commun accord à ſouffrir que l'impunité de l'ingratitude faſſe tout le merite de la reconnoiſſance. N'entreprenons pas de réformer un abus, qui chaque jour ſe fait de nouveaux partiſans. Laiſſons le monde tel qu'il eſt; auſſi-bien a-t-il preſcrit contre les loix que nous tenterions vainement de rétablir.

NEUVIE'ME QUESTION.

Sur qui du pere ou du fils, tombe la néceſſité de la preuve, pour l'émancipation conteſtée entr'eux.

TOUS les ſiecles, toutes les nations, ont unanimement reconnu &révéré la puiſſance paternelle. Mais aucun peuple ne l'a guere portée plus loin que les premiers Romains. Chez eux la ſoumiſſion d'un fils tenoit aſſez de la ſervitude. L'on peut meſme fort raiſonnablement préſumer, que les enfans s'appelloient *Liberi*, pour faire entendre qu'ils eſtoient libres, quoiqu'ils paruſſent eſclaves de leurs peres. Ils le paroiſſoient à tel point, que

l'on diſtinguoit difficilement la ſujettion filiale, d'avec la dépendance ſervile. Les enfans n'acquéroient que pour leur pere; & ne pouvoient ni contracter avec lui, ni l'appeller en jugement. Les autres droits du pere ſentoient bien l'authorité deſpotique. Il pouvoit vendre ſes enfans, ou les engager au moment de leur naiſſance, & meſme leur oſter la vie, ſans autre raiſon que le repentir de la leur avoir donnée. Peuteſtre croioit-on que cette puiſſance énorme demeureroit toujours oiſive entre les mains des peres; & qu'ils paroiſtroient toujours terribles, ſans eſtre jamais cruels. Peut-eſtre qu'il n'y avoit point à Rome de peine établie contre le pere meurtrier de ſon fils, par la meſme raiſon qu'il n'y en avoit point à Athenes contre le fils meurtrier de ſon pere. Il ſembloit qu'on eut peur d'apprendre aux hommes, que l'un ou l'autre de ces forfaits puſt ſe commettre. Cependant la puiſſance des peres & des maiſtres, malgré tant de rapports, ne laiſſe pas d'avoir ſes différences. La mort du maiſtre n'affranchit pas les eſclaves; la mort du pere affranchit tous les enfans. Les droits de maiſtre que la fortune peut donner, qu'on peut acheter, ou vendre, peuvent auſſi ſe tranſmettre par teſtament à des héritiers, & ſe perpétuer par ſucceſſion; les droits paternels au contraire, n'entrent point dans le commerce; ils périſſent avec la perſonne qui les poſſede, & n'admettent point de ſucceſſeur.

La puiſſance paternelle ſe perdoit encore parmi les Romains, quand pour quelque crime l'on exiloit ſoit le pere, ſoit le fils, dans ces Iſles déſertes & reculées, où le crime envoya les premieres colonies, & qui depuis ne ſe peuplérent que trop aux dépens de l'innocence. Les Loix Romaines dégradoient auſſi le pere, qui ſelon leur langage devenoit eſclave de la peine. On appelloit de ce nom ceux que l'on condamnoit à certains ſupplices, comme de travailler aux mines, ou d'eſtre expoſez aux beſtes dans l'Amphithéatre. Enfin le fils légitimement adopté, paſſoit de la domination du pere naturel, en celle du pere adoptif. Mais le chemin le plus frayé, pour ſortir de la puiſſance des peres, c'eſtoit l'émancipation. Elle ſe faiſoit autrefois en

deux façons ; ou par Lettres du Prince, ou ſelon les formes d'un ancien uſage que voici. Le pere réſolu d'émanciper ſon fils, aſſembloit cinq témoins, un porteur de balances à peſer de l'argent, & un confident de ſon deſſein. Là, devant les cinq témoins, le pere vendoit le fils à cet ami pour un certain prix, dont ils faiſoient ſemblant de convenir. L'argent ſe payoit ſur l'heure, & on le peſoit dans des balances, pour jetter au moins un peu de vrai-ſemblance dans cette fauſſe vente. L'acheteur auſſitoſt affranchiſſoit l'eſclave, qu'il venoit d'acheter. Cet affranchi au meſme inſtant retomboit ſous la puiſſance paternelle ; & pour l'en tirer ſans retour, il falloit le revendre, & l'affranchir encore deux fois avec les meſmes cérémonies. L'inſtitution & la pratique de ces formalitez quoique puériles en apparences, renfermoient un ſens fort moral. Le fils dans l'acte de ſon émancipation, joüoit tant de perſonnages ; on le faiſoit paſſer tant de fois, & repaſſer de la ſujettion à l'indépendance, & de l'indépendance à la ſujettion ; pour lui faire mieux ſentir, que la nature l'aſſujettiſſoit à ſon pere, par tant d'endroits, par tant de titres, que deux ventes & deux affranchiſſemens n'avoient pu briſer le joug d'une ſi juſte domination. L'Empereur Juſtinien, réformateur de la juriſprudence, en bannit ce long & vain cérémonial, qu'un ſçavant interpréte appelle, *le joüet des Loix Romaines dans leur enfance* ; & voulut que ſans feinte les peres allaſſent droit au Magiſtrat déclarer, qu'ils émancipoient leur fils avec telles réſerves qu'il leur plairoit. Ainſi cet Empereur, ſans toucher à l'effet de l'émancipation, en applanit le chemin ; plus uni & plus débarraſſé encore aujourd'hui, par les nouvelles facilitez que les dernieres Loix donnent au pere, de renoncer aux droits qu'il a ſur ſes enfans. L'acte qui porte le plus léger témoignage de cette abdication volontaire ; l'habitation du fils hors de la maiſon paternelle, & cette habitation authoriſée ſeulement d'un ſilence de quelques années, émancipent le fils. Où mene donc tout ce préambule ? Au dénoüement de la queſtion, que j'ai propoſée.

Un fils quitte la maiſon de ſon pere ; & ſe fait un établiſſement ſéparé, qui ſemble l'avoir mis dans une pleine indépendance.

pendance. Il ſe préſente une occaſion, où le fils a grand intereſt, qu'on le prenne pour émancipé. S'il l'eſt, il n'a rien acquis que pour lui; s'il ne l'eſt pas, il n'a rien acquis que pour ſon pere. Nul acte d'émancipation; mais beaucoup d'indices, beaucoup de conjectures ſemblent y ſuppléer. Le Juge doute: quelle voye prendra-t-il pour s'éclaircir, & pour préparer la déciſion? Ecoutez le pere, ſa puiſſance ne ſe perd que par une émancipation certaine. L'autorité paternelle ſuit juſqu'alors inſéparablement le fils, en quelque lieu qu'il ſe tranſplante. Juſqu'alors les liens inviſibles, dont elle le tient attaché, s'allongent & ne ſe laſchent point. Il porte par tout avec ſon nom, avec les caracteres vivans de la nature, les titres ineffaçables de la paternité. Cependant la poſſeſſion actuelle parle pour le fils; il a tous les dehors de l'émancipation; & s'il n'en a viſiblement uſurpé les droits, il doit joüir de tous les avantages réels qu'elle donne. Condamnera-t-on le pere à prouver, que ſon fils eſt encore ſous ſa puiſſance? Ordonnera-t-on au fils de prouver, qu'il n'y eſt plus?

Les Docteurs qui rejettent la néceſſité de la preuve ſur le pere, prennent leurs principales raiſons, dans le parallele ſenſible du pere & du maiſtre; du fils, & de l'eſclave. Parallele, que la Loi nous remet à tout propos devant les yeux. Ces Docteurs le font bien valoir; & ſi vous leur paſſez une fois la comparaiſon, l'on ſe ſauve difficilement des conſequences. La joüiſſance paiſible & publique de la liberté, diſpenſe de la preuve l'homme, que l'on prétend remettre dans la condition ſervile. C'eſt à celui qui ſe dit le maiſtre, à faire voir que ſon eſclave a briſé ſes fers. La poſſeſſion de la liberté, juſques-là fait le titre invincible de l'eſclave, qui ſe dit affranchi. Les peres oſeroient-ils bien demander une juriſprudence plus rigoureuſe, & plus dure pour leurs enfans, que pour leurs eſclaves? La ſimple préſomption ſuffit à l'eſclave, pour ſe maintenir dans l'indépendance; exigera-t-on que le fils faſſe des preuves de liberté, quand toutes les apparences le déclarent libre? Il n'a pu le devenir, qu'avec l'agrément, & par la pure libéralité de ſon pere, l'on n'en diſconvient pas; mais les notions naturelles & l'ex-

périence, ne nous défendent pas de ſuppoſer dans les peres une inclination bienfaiſante pour leurs enfans. Que ſert de chicaner ſur la comparaiſon ? Que gagnera-t-on à l'affoiblir par les différences, qui diſtinguent l'eſclave & le fils ? Ces différences ne vont qu'à décider noſtre queſtion contre le pere. Car enfin elles veulent, qu'on préſume bien pluſtoſt l'émancipation d'un fils, que l'affranchiſſement d'un eſclave. La ſervitude attache avec des chaînes forgées par la violence & par la crainte ; la puiſſance paternelle ne retient qu'avec des nœuds formez par l'amour, & par la reconnoiſſance. Des nœuds ne couſtent pas tant à délier, que des chaînes à rompre.

C'eſt aſſez défendre la mauvaiſe cauſe, il eſt temps de ſouſtenir la bonne. Le fils pour établir l'émancipation conteſtée, n'apporte ici que des conjectures & des indices ; le pere ne riſqueroit donc rien à convenir d'une égalité parfaite entre la dépendance filiale, & la dépendance ſervile. Quand on avoit à prononcer ſur un affranchiſſement douteux, l'on ne recevoit point d'autres preuves, que les actes publics. A raiſonner donc de l'affranchiſſement à l'émancipation ſelon l'égalité ſuppoſée, l'on ne peut admettre ni les ſignes équivoques, ni le témoignage trompeur des apparences dans le jugement d'une émancipation incertaine. Mais il s'en faut bien, que les traits communs à la ſujettion des eſclaves & des enfans, mettent entre le pere & le fils tous les rapports, qui ſont entre le maiſtre & l'eſclave. La puiſſance du maître n'emprunte rien de la nature ; la puiſſance paternelle lui doit tout. L'une tire ſon origine de la force & du ſort des armes ; l'autre de la tendreſſe & des bienfaits. L'eſclave gémit ſous le poids d'une domination ſouvent tyrannique ; le fils ſous la conduite d'un légitime Souverain, ne fait que recüeillir les fruits d'une obeïſſance ordinairement agréable, & toujours utile. Nous naiſſons avec une volonté ſoumiſe à ceux de qui nous tenons la vie & ſes agrémens ; nous naiſſons avec une volonté rebelle à ceux qui ne nous laiſſent vivre, que pour nous faire plus longtemps deſirer la mort.

On prévient déja la ſuite de ce raiſonnement. Comme tous les cœurs conſpirent contre l'homme, qui ſe dit le maî-

tre d'un autre ; comme tous les vœux ſe réüniſſent pour l'homme, qui veut s'affranchir : tout parle à haute voix pour le pere qui veut exercer ſon pouvoir ; tout ſe déclare contre le fils, qui prétend s'y ſouſtraire. Le premier moment de ſa naiſſance l'aſſujettit à ce doux empire. Il eſt auſſi naturel au Citoyen Romain d'eſtre ſoûmis à ſon pere, qu'à l'homme de ne l'eſtre à perſonne. Loin donc de comparer le fils qui ſe dit émancipé, à l'eſclave qui ſe dit libre ; il faut préciſément tirer contre le fils, qui veut ſe dérober à la puiſſance paternelle, les conſéquences que l'on tire contre le maiſtre qui veut rétablir ſa domination. Tous deux attaquent l'ordre univerſellement établi par la nature. Elle preſte également ſa voix pour les condamner tous deux. Elle dit contre le maiſtre, que tout homme eſt né libre ; elle dit contre le fils, que tous les enfans naiſſent dépendans de leur pere. L'un & l'autre ne peuvent donc ſortir de cet ordre naturel, qu'ils ne démontrent la cauſe de ce dérangement. Le fils doit prouver qu'il eſt émancipé ; le maiſtre, que l'homme qu'il pourſuit, eſt eſclave. Les Juriſconſultes favorables au pere, n'en demeurent pas là. Ils accuſent leurs adverſaires de violer le reſpect deu & rendu en tous temps, en tous lieux, à la paternité. C'eſt un aſſez grand affront au pere, qu'on admette contre lui les preuves de ſon fils. L'injure s'aggrave viſiblement, ſi dans le doute l'on adjuge par préférence la poſſeſſion aux enfans ; & ſi le fait uniquement établi ſur la parole du fils, eſt en droit de ne le céder qu'aux faits avérez par les preuves authentiques du pere.

DIXIE'ME QUESTION.

Pour qui, ou du vendeur, ou de l'acheteur, on doit pluſtoſt expliquer la convention équivoque.

AU commencement, je date de loin, le monde trafiquoit, ſans acheter & ſans vendre. Il ignoroit parfaitement l'uſage des contrats, qui nous paroiſſent d'un ſi grand ſecours, & qui ſont les principaux reſſorts de noſtre commerce. Les premiers hommes ſans inquiétude ſur l'avenir, ſçavoient attendre en paix le beſoin, & y ſuppléer réciproquement par de ſimples échanges. Alors ce que chacun avoit de trop d'un coſté, il le donnoit pour avoir ce qui lui manquoit de l'autre; & chaque eſpece de néceſſité trouvoit ainſi une eſpece de ſuperfluité, qui la ſoulageoit. Alors l'innocence conſtante des deſirs, la netteté continuelle des intentions, ſe communiquoient naturellement aux paroles; la bonne foi ſeule regloit la valeur, & de la marchandiſe, & de l'équivalent: & pour tout dire, l'exécution fidelle du marché, en ſuivoit de près la concluſion. Mais parce qu'autrefois, comme aujourd'hui, le hazard ne s'ajuſtoit pas toujours à tous les deſirs; parce qu'il arrivoit difficilement, qu'autant de fois que j'avois ce qui pouvoit vous accommoder, vous euſſiez auſſi préciſément ce qui pouvoit me convenir: l'on s'aviſa de choiſir un métal, qui priſt telle figure que demanderoient ou les beſoins, ou les ſouhaits: un métal, dont l'eſtimation fixe & générale, remédiaſt continuellement aux embarras infinis de l'échange, & qui fuſt toujours preſt à faire toute ſorte d'équivalens. Ce métal dès ſa naiſſance porta toujours empreint le caractere de l'autorité publique. Son utilité en fit bientoſt une idole ſous le nom de *Monnoye*. Le droit des gens l'employa d'abord à la conſtruction d'un de ſes principaux ouvrages; je veux dire l'achat & la vente, que l'on peut définir des moyens d'acquérir &

de transferer quelque propriété que ce ſoit, ſous certaines conditions, & pour un certain prix. Il ſemble que depuis cette heureuſe invention, qui ouvroit tant de portes aux commoditez de la vie; l'homme devoit les avoir en plus grande abondance, & les mieux gouſter qu'auparavant. Cependant l'intereſt & la fraude penſérent tout gaſter. Paroles obſcures, clauſes équivoques, alloient décrier pour jamais la vente & l'achat; ſi le Droit Civil n'eut rétabli le crédit de ce nouveau genre de convention, par des formules propres à le garantir des artifices de la mauvaiſe foi. Ces formules devenues néceſſaires pour quiconque vouloit acheter ou vendre, ne pouvoient eſtre ni du gouſt, ni à la portée de tout le monde. Il fallut donc inſtituer des hommes, qui fiſſent profeſſion de les apprendre, & de les appliquer aux intentions de chaque vendeur, de chaque acheteur, qui auroit la fantaiſie de contracter. Mais l'avarice plus ingénieuſe que les Loix, ne laiſſe pas encore d'embrouiller ces ſortes de contrats; & d'y mettre quelquefois des équivoques par la main meſme, chargée du ſoin de les oſter, ou de les prévenir.

Expoſons le fait. Un Notaire, ſoit par mégarde, ſoit autrement, gliſſe dans un contrat de vente quelqu'une de ces clauſes ambigües, que chacun explique à ſon avantage, & dont le ſens louche ne favoriſe ordinairement que les Miniſtres de la juſtice ou de la chicane. L'un & l'autre des Contractans apporte des interprétations d'un ſi grand poids, qu'elles tiennent la balance dans l'équilibre. De quel coſté le Magiſtrat la laiſſera-t-il pluſtoſt pancher?

L'homme qui veut vendre, ſe fait ordinairement un plan pour l'exécution de ſon deſſein. Il arrange, il ajuſte ce plan; il met à part certain nombre de paroles étudiées qu'il y fait entrer, après les avoir librement concertées, tantoſt avec ſes deſirs, tantoſt avec ſes intereſts. De-là, réſulte une réſolution bien formée, de porter la vente auſſi haut qu'il pourra, & d'abuſer ſans ſcrupule de l'imprudence & de la ſimplicité des acheteurs. Maiſtre & poſſeſſeur de ce qu'il vend, certain de la juſte valeur, il n'a ſeulement à ſe garder, que de tendre trop de piéges. Enfin il dicte les conditions de la

vente ; il fixe le prix, & pour tout dire, il impoſe la Loi. C'eſt au Légiſlateur à ſe donner les ſoins de la mettre dans ſon vrai jour. Celui-ci, lorſqu'il y manque, en doit d'autant plus ſouffrir ſeul, qu'ordinairement pour ſe faire obéir, il n'a qu'à ſe faire entendre. Qu'il s'explique donc nettement, & qu'il daigne au moins prendre la peine de bien déclarer ſes volontez. Peuvent-elles avoir un meilleur interpréte ? Il lui eſt plus facile de dire ce qu'il penſe, qu'à d'autres de le deviner, ou meſme de le comprendre. La ſincérité dépend encore plus de nous, que la pénétration. Dit-il qu'il n'a pas ſçeu mieux démeſler ſes intentions ? Il juſtifie l'acheteur, qui les a mal entendues. Avoüe-t-il, qu'il n'a pas voulu parler plus clairement ? Il ſe condamne. Mais on voit bien, qu'il ne tenoit qu'à lui de diſſiper les ténébres, qu'il a volontairement épaiſſies. Illuminé tout à coup, il éclaircit ſes idées, ſes expreſſions ; il parle devant les Tribunaux une autre langue que dans les contrats. Il eſt donc juſte que l'équivoque formée de la fraude, ou de l'inadvertance du vendeur, s'explique uniquement contre lui. Le moyen de diſculper un homme, en qui l'amour de la vérité n'a pu débrouiller les penſées, que l'amour du gain développe ? Le Droit met les contrats de vente au nombre de ceux qu'il qualifie de bonne foi. La droiture, la ſimplicité, la candeur y doivent toujours regner. On n'en peut aſſez bannir ce langage énigmatique & captieux, inventé jadis pour amuſer les hommes trop curieux de l'avenir. Cette folle curioſité demeure juſtement expoſée aux équivoques de l'artifice & de l'impoſture ; mais on ne peut aſſez préſerver de ces équivoques les conventions ſérieuſes & légitimes. La parole ſelon ſa deſtination naturelle, y doit encore plus qu'ailleurs tracer l'image fidelle de la penſée. Les reſtrictions, les réſerves mentales, n'ont pas cours dans ce genre de commerce. Il s'évanoüit, au moment que la bonne foi ne continue pas la circulation néceſſaire pour l'animer. La confuſion des langues ſe renouvelleroit bientoſt entre des marchands, qui ſe picqueroient de ne pas parler plus ſincérement que des gens de Cour, & qui ne feroient que des réponſes d'Oracle. Les Contractans ne ſçauroient affecter un langage trop

franc & trop intelligible. Chez eux la bouche & le cœur doivent eſtre continuellement dans une parfaite intelligence. Il ſied encore plus mal au vendeur qu'à tout autre, d'éluder l'exécution d'une Loi, qu'il a lui-meſme preſcrite. Quel ſeroit autrement le ſort de l'acheteur; ſi le vendeur après la concluſion du marché pouvoit en étendre, reſtraindre, retracter les conditions, par une interprétation arbitraire & frauduleuſe? Tout conſpire-t-il ouvertement contre l'acheteur? Tout eſt-il permis pour le tromper? Non ſeulement on le force de recevoir dans un traité la clauſe qu'il n'y euſt pas admiſe, quand il le conclut; on lui fait encore perdre l'occaſion d'un autre marché plus avantageux, qu'il n'a rejetté que ſur la foi d'un faux brillant, qui diſparoiſt ſoudainement, & qu'on n'a fait entreluire que pour l'éblouïr, que pour le ſurprendre. Il faudroit le dédommager pour ce qu'il manque d'acquérir, pluſtoſt que de lui faire acheter encore plus cher, ce qu'il a malheuteuſement acquis.

Cependant il s'en faut bien, que le vendeur ne paſſe condamnation. Il a meſme quelque droit de ſe promettre les ſentimens favorables, que la compaſſion inſpire. C'eſt déja un malheur que la néceſſité de vendre. Elle porte ordinairement avec elle l'air d'indigence. L'homme réduit à s'exécuter lui-meſme, n'a pas toujours le temps de peſer les conditions de la vente, ou l'eſprit aſſez libre pour les bien rédiger. Il eſt fort excuſable; ſi ſon attention épuiſée ſur ſes beſoins ſe relaſche ſur l'exacte application d'une clauſe, qu'il ne ſoupçonne point d'eſtre obſcure, & qui n'a ſouvent que l'obſcurité qu'il a plu à l'acheteur d'y répandre. L'acheteur par les facilitez, & par les ouvertures que lui donne ſa ſituation, devient ſuſpect d'avoir mis, ou laiſſé, tous les mots à double entente. L'acheteur ſans autre embarras que de choiſir ce qui l'accommode le mieux, peut à loiſir éplucher les conditions d'un marché tout volontaire pour lui. Il vient d'ordinaire la bourſe à la main; il a pour ſecond le plus puiſſant de tous les métaux; & il ſe prévaut des charmes dangereux que l'échange des biens, dont la poſſeſſion ne ſe fait ſentir que légérement & de loin à loin, a contre un autre bien dont nous joüiſſons pleinement à toute heure. Ainſi

quand l'acheteur, qui négocie avec tant d'avantages, qui peut tranquillement relire, méditer, approfondir les articles de ſon traité, croit les entendre clairement; le vendeur qui les propoſe, eſt diſpenſé de les croire équivoques.

Le vendeur, qui parle tout plein de ſon idée, la ſuppoſe dans les autres; & lui donne rarement toutes les paroles, dont elle auroit beſoin, pour bien paroiſtre telle qu'elle eſt. Malheur aux perſonnes intereſſées à la découvrir; quand elles ne ſe précautionnent pas contre les ambiguitez qui la cachent. Que ſi l'acheteur a trop préſumé de ſa pénétration; s'il n'a pas aſſez démeſlé le ſens de la clauſe, ſelon lui ambigüe; qu'il n'accuſe que lui. La peine de ſa préſomption ou de ſa négligence, tombera-t-elle ſur le vendeur?

Quiconque examine bien leur eſtat, ne balance guere ſur la queſtion. L'Equité dans le doute incline conſtamment pour celui qui fuit la perte, contre ceux qui pourſuivent le gain. La pluſpart des acheteurs, n'ont que des intentions avares; & ils ne chicanent ſur les clauſes de la vente, que pour mieux s'enrichir des dépouilles d'un malheureux. Le vendeur au contraire, qui ſe regarde toujours comme un propriétaire qu'on va dépoſſéder; le vendeur ſouvent frapé des horreurs d'une miſere prochaine, lutte contre la mauvaiſe fortune qui le dépouille, & s'efforce de modérer ou d'adoucir ſa perte. Les égards & les ménagemens ne ſemblent faits que pour les malheureux. La Loi doit par préférence ſes graces, à ceux que le deſtin perſécute. Un Juge doit pluſtoſt compatir au malheureux, & le ſoulager, que favoriſer le riche & l'enorgueillir. Il lui ſied mieux de corriger les caprices du ſort, que de les ſeconder. La juſtice naturelle ſe déclare donc hautement contre l'acheteur. Il bâtit ſur les ruines du vendeur. Celui.ci paroiſt ſe borner au néceſſaire, pendant que celui-là ſe joüe avec ſon ſuperflu. L'envie nous ſouléve contre l'un, la pitié nous ſollicite pour l'autre.

Cette ſollicitation l'emporte. Les Juriſconſultes donnent à la pitié tout ce qu'elle demande, ſans trop intereſſer la juſtice. Ils n'héſitent point ſur le choix de retarder une élévation, ou de précipiter une chute. Ils ſe font donc une

Loi

Loi de relever l'homme qui panche vers ſa ruine, pluſtoſt que d'appuyer celui qui monte de plus en plus au comble de l'opulence.

ONZIE'ME QUESTION.

Si la Torture eſt une bonne voye, pour découvrir la vérité.

BELLE queſtion, direz-vous? Quel ſcrupule peut-on avoir ſur un uſage, autoriſé par le conſentement de la pluſpart des peuples? Ces ſortes d'uſages n'admettent pas la liberté du Problême; ils exigent, & ils méritent une ſoumiſſion aveugle. Je conviens & du droit, & du fait. Mais je l'avoüe auſſi; par tout où il eſt permis de raiſonner, je me paye plus volontiers de raiſon, que d'autorité. Les jeux d'eſprit ſont meſme par leurs priviléges en poſſeſſion d'attaquer l'opinion commune. La fiévre autrement n'auroit point eu de Panégyriſtes; & un des premiers génies de l'antiquité, ne ſe feroit pas depuis près de deux mille ans admirer dans ſes Paradoxes. Je n'en attends pas tant du mien à beaucoup près; je veux ſeulement vous faire voir, que je ſçai un peu colorer toute ſorte de doutes; & faire valoir les droits, que le Pyrrhoniſme exerce, ſur les véritez les plus receuës & les mieux établies.

Telles nous paroiſſent les idées avantageuſes, que nous nous faiſons de la Torture. L'on s'imagine, qu'elle ſeule diſſipe les plus épais nüages dont s'enveloppe le crime, & conduit ſeurement le glaive de la juſtice juſqu'au coupable qu'il doit frapper. Cependant les plus légéres réflexions nous détrompent; & nous font appercevoir, que la Torture, loin de guider le Miniſtre des Loix, combat d'abord le panchant des Loix meſmes. Leur panchant ne va point à punir; elles ne condamnent jamais qu'à regret. Le ſupplice eſt le dernier reméde qu'elles employent pour guérir la playe,

qu'un ſcélérat a faite à la ſociété ; pour détourner les nouveaux coups dont il la menace ; & pour contenir ceux à qui l'impunité du crime, pourroit inſpirer l'audace de le commettre. Cet eſprit de douceur conſent à la punition le plus tard qu'il peut, & ne condamne enfin que les hommes convaincus par des preuves manifeſtes. C'eſt la preuve qui livre au ſupplice ; ce n'eſt ni la Loi, ni le Juge. L'on va donc contre les premieres veuës de la Loi ; on renverſe l'ordre qu'elle établit dans les jugemens, qui vont à décider de la vie des hommes, lorſqu'on fait aller devant les preuves le ſupplice, qui ne doit jamais marcher qu'à leur ſuite. Le moyen que la Torture donnée ſur de ſimples indices, ferme les playes faites à l'Etat ? Elle en peut bien pluſtoſt faire de nouvelles. Elle frappe en aveugle ; elle porte, elle enfonce le glaive au hazard : & pour tout dire, la vengeance publique, & l'ardeur de ſaiſir l'objet vague qu'elle pourſuit, font tenter une voye preſque auſſi terrible pour l'innocence, que pour le crime. Eh comment l'innocence alors ne trembleroit-elle pas ? On n'entrevoit la vérité que de loin, on la cherche, on y va ; & dans les détours obſcurs par où l'on y peut arriver, l'on égorge des innocens, avec intention de reconnoître un coupable. Ne cenſurez pas la dureté de l'expreſſion, elle n'eſt que trop juſte. Le tourment que l'on fait ſouffrir eſt certain, & le crime de l'homme qui ſouffre ne l'eſt pas. Il faut, tant que l'on peut, douter : il faut attendre la conviction, & ſuſpendre la peine. Ce n'eſt point au ſupplice à démaſquer le crime : le ſupplice n'eſt fait que pour le punir.

Rarement auſſi le ſcélérat qui ſe voit ſon propre juge, & qui pour s'abſoudre, n'a qu'à nier tout haut ce qu'il s'avoüe en ſecret, ſe laiſſe-t-il forcer par les douleurs de la queſtion, à devenir ſincére aux dépens meſme de ſa vie. Rarement la vérité triomphe par les tourmens. Ils attaquent pluſtoſt la complexion de l'accuſé, que le menſonge. Tantoſt ils ne peuvent la vaincre, & tantoſt ils n'en triomphent que trop. L'accuſé lorſqu'il réſiſte, taiſt toujours la vérité : il la trahit ſouvent, lorſqu'il ſuccombe. Ce malheureux qui gémit ſous le poids des maux dont la torture l'accable, ſonge bien moins à dire ce qu'il ſçait, qu'à ſe délivrer de ce qu'il ſent.

Mentietur, dit un ancien, *qui fer-*

Eſt-il foible, & ſans réſolution ? Il ſe déclarera le plus criminel de tous les hommes, pour obtenir quelque tréve à ſes tourmens. Pénétré du mal qu'il ſouffre, il n'a plus d'attention pour celui que ſon aveu lui prépare. La mort, qu'il ne découvre qu'en éloignement, lui paroiſt plus douce, que la douleur préſente. Eſt-il fort & déterminé ? Rien ne l'ébranle. Il employera pluſtoſt ſes dents à ſe défaire de ſa langue, qu'il ne la laiſſera maiſtreſſe de révéler ſon ſecret. La veuë de ſa perte infaillible, dès qu'il relaſche de ſa fermeté, la redouble. Il ſe dit continuellement, qu'il peut racheter ſa vie par quelques momens de patience. Les plus grands efforts couſtent peu, & ſont bien payez, lorſqu'ils délivrent de la mort prochaine, & de la mort infâme. Pourquoi donc autoriſer un uſage ordinairement inutile, & ſouvent cruel ? Encore ſi la Torture oſtoit toute poſſibilité d'errer dans le jugement ; ſi elle diſſipoit entiérement les ténébres, où la pluſpart des myſteres d'iniquité s'enveloppent : mais elle éclaire ſi peu le Juge, qu'avec le nouveau jour qu'elle lui donne, il ne méconnoiſt que trop, & le criminel, & l'innocent. En un mot, les Peuples que nous traitons de barbares, (les Turcs) ont ſur ce point plus d'humanité que nous. Car pour ſuppléer au défaut de la preuve compléte, & de la conviction entiere, ils ne ſe permettent pas l'uſage d'une cruauté, autoriſée de temps immémorial, & pratiquée encore aujourd'hui par les Nations les plus polies.

re poterit ; mentietur, qui ferre non poterit.

La Torture ne laiſſe pas d'avoir ſes apologiſtes. Contraints d'avoüer qu'elle fait beaucoup ſouffrir, ils ne conſentent pourtant pas qu'on la mette au nombre des ſupplices ; & ne veulent reconnoiſtre en elle aucun rapport, avec les peines établies pour expier le crime. Elle ne ſert, diſent-ils, qu'à lever les voiles dont il ſe couvre ; elle ne marche devant la conviction, que pour en préparer les voyes ; elle ne ſe joint aux preuves, que pour mieux démeſler ce qu'elles ont d'apparent & de vrai, que pour les mener juſques à la certitude, ou du moins pour les en approcher autant qu'il eſt poſſible. La Torture, loin de précipiter les peines, ſurtout celles qu'on nomme capitales, les ſuſpend ; & dans la moindre incertitude, elle leur fait toujours attendre la propre confeſ-

ſion du coupable. S'il n'eſt déclaré tel, que pour n'avoir pas ſceu réſiſter à la douleur, il eſt à plaindre : mais c'eſt aux apparences qui l'ont traveſti en criminel; c'eſt à la nature, c'eſt à l'éducation qui lui ont formé un corps délicat, un eſprit foible, qu'il s'en doit prendre, & non à la dureté des Loix, non à l'aveuglement des Juges. La ſeureté commune veut, que ſur la foi de certaines préſomptions, & de certains indices, on pourſuive meſme l'ombre du crime; & que l'on écoute ces dénonciateurs muets, ces témoins incorruptibles, qui parlent une langue, que la raiſon entend. Il n'eſt pas impoſſible, que ces indices & ces préſomptions ne trompent. Cependant la Loi entierement occupée de l'intereſt général, y met toute ſon attention, au hazard de faire quelquefois un miſérable. Pareille injuſtice vaut bien l'équité la plus exacte. Rien n'importe davantage au bien public, que de punir le crime. Comment le punir ſans le connoiſtre? Comment le connoiſtre, ſi quand des demi-preuves réünies en grand nombre indiquent le criminel, la Loi ne permet pas au moins que l'on eſſaye de lui arracher l'aveu qu'il leur refuſe? Mille & mille crimes découverts par cette unique voye, joüiroient encore d'une impunité féconde en crimes nouveaux; ſi la crainte de perſécuter un innocent, avoit détourné les Juges de pourſuivre le criminel. Un excès de pitié pour le particulier, rarement pourſuivi, & plus rarement condamné ſur de fauſſes apparences, ſeroit une cruauté pour le public. La peine d'écarter les demi-preuves qui menent à la torture, arreſte les ſcélérats. C'eſt les abandonner à eux-meſmes, que de laſcher la ſeule bride qui les retient. La Torture pour eſtre inhumaine, n'en eſt ni moins ſalutaire, ni moins proportionnée à la foibleſſe de nos lumieres. La pluſpart des crimes échaperont à la juſtice, auſſitoſt qu'elle ceſſera de ſe frayer cette route, pour les ſuivre comme à la trace juſqu'au fond des cœurs : route qui peut égarer, mais route néceſſaire pour qui n'en a point de plus ſeure. Envain on veut exciter une compaſſion injuſte; comme ſi la Torture chaque jour, forçoit des innocens à ſe calomnier eux-meſmes, & qu'elle les envoyaſt légérement au ſupplice. L'on n'exerce cette premiere rigueur, que contre les hom-

mes accuſez par des indices, à qui tout au plus il manque le nom de preuve. Ces hommes encore ont beau ſe déclarer criminels; leur propre confeſſion, ſi de ſang froid, ſi de ſens raſſis, ils la retractent, ne conclut rien: & la Loi qui ne veut qu'abſoudre, leur rend leur aveu, dès qu'ils prétendent ne l'avoir donné qu'à la violence de la douleur.

Voila les principales raiſons, qui ont établi l'uſage de la Torture; elles ne le juſtifient que trop. Malheur inſéparable de la condition humaine: nul reglement, qui ne cauſe quelque deſordre; aucune Loi, qui pour prévenir des injuſtices, ou pour y remédier, ne riſque d'en commettre; en un mot point de bien, qui n'ait à ſa ſuite un mal. Ces ſortes de maux s'appellent néceſſaires, ou par les biens qu'ils font, ou par les maux qu'ils épargnent. L'art inſtitué pour nous guérir, péche quelquefois contre les premieres Loix de ſon inſtitution. S'aviſe-t-on d'interdire l'exercice de cet art, dont nous nous loüerions encore davantage, s'il ne répandoit pas plus de ſang innocent que la Torture?

DOUZIE'ME QUESTION.

Si un Maiſtre pouvoit adopter valablement ſon eſclave.

MA propoſition ſent bien le pays latin; l'adoption & la ſervitude n'ont pas cours parmi nous. Mais la juriſprudence Romaine, cette juriſprudence mere de toutes les autres, plus vénérable encore par la ſageſſe, que par l'ancienneté de ſes maximes, n'aura-t-elle pas un de nos Problêmes tout entier, indépendamment de nos Loix, & de nos Couſtumes? C'eſt un eſpece d'hommage & de tribut, qu'elle demande; je ne pourrois le refuſer ſans ingratitude.

Le Droit Romain diſtingue principalement les hommes par les noms de libres & d'eſclaves. La liberté qui fait appeller libres ceux qui la poſſedent, eſt cette puiſſance naturelle que chacun a d'agir comme il lui plaiſt, & de s'abandonner à tous ſes deſirs; ſi la juſtice ne le retient, ou ſi la

violence ne l'entraîne. La ſervitude eſt née du Droit des Gens, qui met un homme ſous la puiſſance d'un homme, & qui en fait comme une machine, dont les reſſorts ne vont plus que par une impulſion étrangere. Cette miſérable condition eſtoit inconnue aux premiers hommes. La nature les faiſoit tous libres, tous citoyens du monde, ſans rang, ſans ſupériorité, ſans diſtinction. Leur naiſſance les mettoit, leur vie les tenoit dans l'égalité parfaite, où leur mort les remet encore. La diſcorde qui les arma l'un contre l'autre, amena la ſubordination; le foible ſe trouva contraint à ſubir la Loi du plus fort. Les guerres & les combats donnerent tant d'avantages au vainqueur ſur les vaincus, que ceux qui ſurvivoient ſans lui échaper par la fuite, demeuroient en ſon pouvoir; d'abord comme captifs, enfin comme eſclaves. L'on euſt pu généreuſement les renvoyer dans leur patrie, & les remettre en poſſeſſion de la liberté, qu'ils avoient perduë. La politique n'y conſentoit pas. C'eſtoit redonner de nouvelles forces aux ennemis; ſe dérober un des fruits de la victoire, & renoncer en partie au bienfait de la fortune. L'on pouvoit encore les faire mourir: mais lorſqu'après la premiere fureur du carnage, les ſentimens d'humanité commencoient à renaître; lorſque dans les doux chants d'allégreſſe & de victoire, la raiſon ſe faiſoit entendre; l'on avoit horreur de ſe porter juſqu'à cet excès barbare. Ainſi les vainqueurs qui n'avoient l'ame, ni aſſez féroce pour tuer leurs priſonniers, ni aſſez noble pour les rendre, leur impoſerent le joug de la ſervitude, que l'on peut compter entre les genres de mort; puiſque les hommes qui la ſouffrent, ceſſent de vivre pour eux, & ne reſpirent que pour un autre.

C'eſt-là l'origine de la ſervitude. Il y eut depuis de plus d'une ſorte d'eſclaves. Les uns naiſſoient tels par l'infortune de leur mere; les autres indépendamment du ſort des armes, le devenoient ou par avarice, ou par miſére. Un citoyen Romain âgé de vingt ans, avoit la liberté de ſe vendre; ſoit qu'on crut que ſa faute le puniroit ſuffiſamment, ſoit qu'on jugeaſt que le mercénaire, qui préféroit un ſordide intereſt à la poſſeſſion d'un bien ineſtimable, en fuſt indigne. La néceſſité quelquefois exigeoit ce que conſeilloit

l'avarice. Les Loix Romaines inéxorables pour ces prodigues, qui volent sous le masque de l'emprunt, mettoient au créancier déséspéré le glaive de la justice en main, pour le plonger dans le sang du débiteur, & pour se dédommager au moins, s'il vouloit, par la plus terrible de toutes les vengeances. Le débiteur insolvable pouvoit alors racheter sa vie, aux dépens de sa liberté.

Il auroit esté trop inhumain, que l'homme tombé dans un malheur tel que l'esclavage, n'eust point de voye pour en sortir; & qu'on lui ostast jusqu'à l'espérance, l'unique bien des misérables. On fit, on fraya des chemins à l'affranchissement. Le maistre affranchissoit son esclave, tantost dans le temple à la face des Dieux & des hommes; tantost avec moins de cérémonie par une simple déclaration en présence de ses amis, ou par quelque disposition testamentaire. La plus solemnelle de ces formes d'affranchissement, se faisoit avec une baguette*, de la façon que je vais dire. Le maistre conduisoit son esclave devant le Préteur, & déclaroit qu'il avoit intention de faire un homme libre. Là, par ordre du Préteur, le Sergent qui marchoit toujours devant lui, frapoit de sa baguette l'esclave; & comme si l'on eut pu rétablir son honneur par une espece d'ignominie publique, l'esclave frappé de la sorte reprenoit aussitost la liberté naturelle, que le Droit des Gens, ou le Droit Civil lui avoit ostée. Cette facilité d'affranchir les esclaves, porta quelques bons maistres à vouloir les adopter. Leur tendresse outrée ne fut pas heureuse. Les Sages la desaprouverent, & pour tout dire, Caton la condamna. Cependant de puissantes raisons semblent ici balancer l'avis de Caton. La Loi toujours bien intentionnée pour les malheureux, se preste volontiers à tous les sentimens humains, qui corrigent la malignité du sort. La Loi ne cesse de flater les inclinations libérales du maistre. Il semble qu'elle lui sçache gré des bienfaits, qu'il répand sur son esclave. Le maistre qui veut affranchir son esclave, veut légitimement s'affranchir lui-meme des formalitez les plus légitimes. Les obstacles s'écartent, les chemins s'applanissent pour la volonté de l'un, & pour le bonheur de l'autre. Nulle distinction ni de temps, ni de

* *Appellée en latin*, vindicta.

lieu. Les jours de feſte ne retardoient point la cérémonie de l'affranchiſſement. Le Préteur, le Proconſul pouvoient la faire au milieu des ruës, ſur le chemin des bains ou du théatre, elle ne demandoit point de tribunal. Que dis-je? La Loi *Ælia Sentia*, cette dure Loi, qui pour mieux enchaîner les eſclaves, lioit en quelque façon les mains au maiſtre, lui confirme le plein pouvoir de les inſtituer quelquefois ſes héritiers; c'eſt-à-dire, de les reveſtir du caractere le plus particulier, & de leur tranſmettre le droit le plus naturel des véritables enfans. Comment donc cet eſprit bienfaiſant pour les eſclaves, pourroit-il ſe démentir & varier au point, de les empriſonner dans leur baſſeſſe, & de leur interdire pour jamais la qualité de fils adoptif?

L'adoption eſt une fiction établie pour ſuppléer à la ſtérilité, tantoſt du mariage, tantoſt du célibat; ou pour conſoler les hommes, en qui le tendre ſouvenir d'avoir eſté peres, perpétue la vive douleur de ne l'eſtre plus. Tous les hommes naturellement deſirent de s'éterniſer dans leur race. Tous, malgré l'ardeur commune qu'ils ont pour cette eſpece d'immortalité, ne s'accommodent pas du mariage. Le pouvoir ou la volonté manque. Quelques-uns meſme des plus déterminez à contracter cet engagement, que nul dégouſt, que nul repentir ne peut rompre, ou n'ont point d'enfans, ou leur ſurvivent; trop affligez, & quelquefois trop vieux, pour en réparer la perte. Les Loix touchées de ces conſidérations, & non moins preſtes à favoriſer les deſirs juſtes & innocens, qu'à réprimer les injuſtes & les criminels, inſtituérent l'adoption. C'eſt par l'adoption que nous devenons peres, ſans jamais avoir eſté maris. L'adoption donne des enfans aux maris les moins heureux, aux peres les plus décrépits. En un mot, c'eſt par elle qu'à couvert des embarras, des peines, & de certaines incertitudes ſouvent inévitables, nous joüiſſons du mariage des autres, & que nous ſçavons nous en approprier les fruits. Le plus grand agrément, le principal avantage de ces générations, qui ſe forment par le cœur & par le jugement, c'eſt l'entiere liberté du choix, qui contente noſtre gouſt & nos fantaiſies. Cette liberté demande pour les maiſtres réduits aux douceurs de

la

la paternité empruntée, qu'ils puiſſent adopter leur eſclave ; & tirer de lui la conſolation, qu'ils s'imaginent ne pouvoir jamais leur venir d'un autre. Quand le nom, quand les droits de fils raſſemblez en la perſonne de l'eſclave, bleſſeroient par quelque endroit la juriſprudence délicate ; les exemples nous apprennent à ne la point trop ménager en pareilles occaſions. Elle défend aux femmes d'adopter ; mais elle le défend par des raiſons, qui paroiſſent invincibles. Les femmes nées, dit-on, pour obéir, n'ont jamais en leur puiſſance les enfans meſmes de leurs douleurs & de leurs larmes. Comment accorder cet uſage avec l'adoption, qui mettroit en la puiſſance des femmes le fils adoptif, qu'il leur auroit plû de choiſir ? L'adoption qui taſche d'imiter la nature, auroit des droits, que la nature elle-meſme n'a point. Les priviléges de la fauſſe mere feroient trop de honte à la véritable. Cependant on ne réſiſta pas toujours à la pitié, qu'excitent des pleurs ſinceres, & des regrets continuels. On ſceut compatir à l'affliction des meres, qui demanderent que l'adoption retraçaſt à leurs yeux une image de leurs enfans ; & qui voulurent, à la faveur de cet artifice, embraſſer au moins l'ombre & le phantoſme de ce qu'elles avoient perdu pour jamais. La foibleſſe de leur ſexe, qui leur oſtoit le pouvoir d'adopter, redoubla la compaſſion pour un malheur, qu'il ne leur eſtoit permis d'adoucir que par la patience. La raiſon qui leur avoit interdit la reſſource de l'adoption, la leur rendoit plus néceſſaire. Pour qui garderoit-on l'appui & la conſolation, ſi on les refuſoit aux foibles ? C'eſt par ces motifs, que les Empereurs juſtement ſenſibles à la déſolation d'une femme, qui ſurvivoit à tous ſes enfans, lui permirent quelquefois d'en adopter à la place de ceux, qu'un deſtin cruel leur avoit ravis. C'eſt ainſi que dans tous les temps les Souverains ſe réſerverent le pouvoir de ſecourir les meres éplorées ; & d'amuſer ou d'aſſoupir une douleur, qu'à peine le temps meſme peut diſſiper. Il ſemble, que le maiſtre, qui dans un malheur tout ſemblable, ſe figure qu'il retrouvera ſon fils en la perſonne de ſon eſclave, n'a pas ſeulement les raiſons de pitié, qui ſollicitent pour la mere affligée ; il a des facilitez qu'elle n'eut, & qu'elle n'aura jamais. Le fils de fa-

mille eſt ſi proche de l'eſclave, le droit met ſi peu de diſtance entre eux, que le trajet paroiſt fort court & fort aiſé.

Caton ne manquoit pas de raiſons pour l'opinion contraire. Le premier principe qu'il poſe, c'eſt que l'adoption ne peut avoir lieu qu'entre des perſonnes libres. L'adoption, cette image, cette copie de la nature, ſe regle invariablement ſur ſon original, & ſur ſon modéle. C'eſt ainſi, que pour éviter le ſpectacle monſtrueux d'un fils plus vieux que ſon pere, un homme n'en peut pas adopter un autre plus âgé que lui: c'eſt ainſi, que l'adoption refuſe de traveſtir en peres les hommes, à qui la nature ne permet pas d'eſtre maris. Le moyen donc qu'au mépris des notions les plus naturelles, on aille juſqu'à feindre, qu'un maiſtre ſe transforme tout à coup en pere; & que dans le cœur d'un eſclave, la tendreſſe filiale ſuccéde ſoudainement à la crainte ſervile? La dépendance du fils, & la dépendance de l'eſclave, ont, il eſt vrai, beaucoup de rapport; mais ſur le reſte, l'eſclave & le fils ont des différences eſſentielles, dont la moindre exclut tout paralléle. Le privilége des femmes, à qui l'on permet l'uſage de l'adoption, ne favoriſe pas davantage le maiſtre, qui veut adopter ſon eſclave. Outre que les exemples de faveur ne tirent point à conſéquence; la mere déſolée ne conclut point pour le maiſtre affligé. L'on ouvre à la mere une voye de conſolation, qu'elle n'avoit pas; on ferme au maiſtre une ſeule, de mille routes ouvertes au ſoulagement de ſa douleur. Il ſemble meſme, que les Légiſlateurs prennent le ſoin officieux de corriger ſon gouſt, & de rectifier ſon choix. L'Empire Romain dans toute ſon étendue, n'a-t-il rien de plus propre, rien de meilleur pour le conſoler, qu'un eſclave?

La Loi *Ælia Sentia* permettoit véritablement d'inſtituer héritier un eſclave; non pour élever les eſclaves au rang des enfans de famille, mais pour garantir d'infamie les maiſtres, qui mouroient inſolvables; & pour leur aſſeurer un ſucceſſeur néceſſaire, ſur qui tombaſt la honte d'une vente de biens forcée, & inſuffiſante. Toutes les Loix aiment à briſer des fers, & ne ſe laſſent pas de compatir aux miſérables. Cette comparaiſon prudente ſçait pourtant s'abſtenir de

renverſer l'ordre naturel, & de former des monſtres. Le caractere de bénignité qu'elles portent par tout, ne ſe relaſche point trop en cette occaſion. Si l'eſclave, diſent-elles, ne ſçauroit joüir de la grace entiere, faiſons au moins qu'il en recueille quelque fruit. Nous ne pouvons lui accorder tout ce qu'on lui donne, accordons-lui tout ce qu'on a pu lui donner. Nous ne le reconnoiſſons point pour adopté, hâtons-nous de le déclarer affranchi. Nous ne lui permettons pas d'entrer comme fils en la puiſſance de ſon maiſtre, ne l'y laiſſons plus au moins demeurer comme eſclave. L'eſclave traité de la ſorte, n'eſtoit pas tant à plaindre. Il acquéroit le droit de bourgeoiſie Romaine; c'eſt-à-dire, qu'il partageoit un honneur, où pour compagnons, il avoit des Rois & des hommes, qui commandoient aux Rois meſmes.

TREIZIE'ME QUESTION.

Si le ſerment reconnu faux, ouvre une voye légitime à la révocation du jugement.

LEs créanciers dépourveus de titre pour la preuve du preſt, ont eu en tout temps recours à l'aveu du débiteur. Ils l'ont traduit devant le tribunal de ſa conſcience; ils l'ont interpellé de la part des Dieux; ils ont mis leur derniere reſſource dans ſon ſerment. Triſte & foible reſſource, mais unique; réſolution dangereuſe, mais néceſſaire dans le deſeſpoir. Le ſerment eſt un de ces remédes, dont la violence tue plus ſouvent, qu'elle ne guérit. Le débiteur qui peut réſiſter aux ſecrets mouvemens de la juſtice naturelle; le débiteur à l'épreuve de la conviction intérieure, & des remords qui la ſuivent, ſe porte ſans effort à payer d'un menſonge ſolemnel; & s'acquitte volontiers aux dépens d'une vérité, qui n'a plus d'autre témoin, ni d'autre Juge, que luimeſme. Le temps, qui toſt ou tard uſe les voiles du crime, révele enfin ce myſtére d'iniquité. Doit-on alors révoquer

le jugement assis sur un parjure ? Nouveau sujet de dispute entre nos Docteurs.

Les uns si Jurisconsultes, qu'ils semblent n'avoir d'autre religion, ni d'autre divinité que leurs formules, prétendent que rien ne peut ni rompre, ni lascher les nœuds qu'elles ont faits. Se commettre par choix au serment d'un homme qui nous doit, c'est faire en quelque sorte descendre les Juges de leur tribunal, pour y faire monter nostre débiteur ; c'est par avance reconnoistre pour véritable & pour juste, tout ce qu'il lui plaira de prononcer ; c'est contracter publiquement l'obligation de s'en faire une Loi inviolable. Mais ce contrat & cette obligation nez de la mauvaise foi & du parjure sous les yeux de la justice abusée, subsisteront-ils à la face de la justice détrompée ? Pourquoi non ? S'il est dur de gémir sous le poids d'une Loi, après que le temps en a manifesté l'injustice ; que l'imprudent qu'elle accable s'impute à lui seul d'avoir si mal choisi son Législateur. Les Magistrats auroient à souffrir de cette imprudence, qu'ils n'ont point commise, & de ce choix qu'ils n'ont point fait ; si pour réparer l'un & l'autre on les condamnoit à une rétractation, qui de quelque prétexte qu'on la couvre, ne peut qu'affoiblir l'opinion qu'on doit avoir d'eux. L'interest public veut, qu'on les prenne pour infaillibles ; & que tous leurs jugemens paroissent revestus du caractere d'une immuable vérité. Le besoin continuel que l'on a de s'y soumettre aveuglément, exige que l'on oublie combien ils sont sujets à se tromper dans l'exercice de leur ministere. Or c'est en faire souvenir, que de les contraindre à se rétracter. La rétractation que l'on poursuit ici, direz-vous, n'expose pas le Juge à la honte de varier. Il n'a point jugé, il n'a fait que le personnage de simple spectateur ; il n'a fait que recevoir une déclaration accompagnée d'un serment, & prester à cette déclaration les formalitez usitées pour en former une décision. N'importe : révoquer ces sortes de décisions, c'est toujours par le décri des ouvrages de la Magistrature avilir le Magistrat ; c'est au moins ressusciter des procès. La crainte de les éterniser, le desir d'éteindre cette espece de guerre civile & domestique qui désole les familles, autorise des actes

particuliers, des conventions privées, qui ſans la médiation du Juge, ſe font exactement obſerver ſous le nom de ſimples tranſactions. N'en eſt-ce pas une, & des plus authentiques, que de remettre en preſence du Magiſtrat la déciſion de la cauſe au ſerment du débiteur ? Déferer au débiteur le ſerment, c'eſt l'établir Juge en ſa propre cauſe ; c'eſt préciſément convenir de renoncer à la dette, s'il jure qu'il ne doit rien. Tout homme donc, qui n'acquieſce pas au ſerment déféré, deſavoüe ſa propre convention ; il ſecoüe le joug, il enfraint la Loi, qu'il s'impoſa lui-meſme.

Ces raiſonnemens ſpécieux, qui protégent la mauvaiſe foi, & qui invitent au parjure, n'ébranlent pas les partiſans de la vérité. Et quoy, diſent-ils, les débiteurs meſmes convaincus d'avoir fauſſement atteſté le Ciel, s'acquittent à la faveur du parjure ; & ce crime de leze-majeſté divine les abſout pour jamais ? On s'enrichit impunément par des ſacriléges ; on joüit en paix de la colere des Dieux, de l'erreur des hommes, & de leur obſtination à ne la point réparer, lorſqu'ils l'ont reconnuë. Convenons à noſtre honte, convenons, ſi l'on veut, que le créancier qui dans une longue diſette de preuves, ſe laſſe de les chercher, ou de les attendre ; qui ſur la foi des horreurs que le parjure doit inſpirer, ſe commet lui & ſes droits au ſerment du débiteur, oublie juſqu'où peut aller la corruption du cœur humain, & péche par-là contre la prudence. Mais cette faute met-elle le débiteur en droit de ſe parjurer utilement ? On punit donc avec plus de rigueur les imprudens, que les impies. On pardonne donc moins aux impatiens, qui pour découvrir la vérité, tentent des voyes mal ſeures, qu'aux perfides qui prennent les plus criminelles, pour profiter du menſonge. Les Juges prétendroient-ils renvoyer aux Dieux le ſoin de venger l'outrage que leur fait le parjure ? Raffinement d'impiété, plus exécrable, que le parjure meſme ! Mais revenons du Droit divin au Droit humain. Les Papiniens, les Ulpiens, & les autres Heros du Digeſte, répetent à tous propos, qu'on ne peut aſſez décréditer la fraude, & faire évanoüir tous les avantages qu'elle donne, ou qu'elle promet. Ne dé-

rogera-t-on à ces ſages maximes, que pour couronner à la fois & la fraude, & le parjure? Qu'on ne faſſe pas ſervir de prétexte l'honneur des Juges, intereſſez à paroiſtre infaillibles, immuables. Les Juges ici n'ont eſté que l'organe de la partie; ils ont prononcé un jugement, qu'ils n'ont point rendu; ils n'y ont mis, à vrai dire, qu'un certain nombre de paroles, conſacrées à certaines formalitez par l'uſage des Tribunaux. Le Juge donc révoque ces ſortes de jugemens, ſans intéreſſer en rien la gloire de ſon miniſtére. Il peut hardiment reconnoiſtre qu'il ne ſçait pas lire dans les cœurs, ni déchiffrer les penſées contraires aux paroles. Il peut ſans honte avoüer, qu'il n'a point de lumieres infuſes ſur un fait ſi dénué de preuves, que le créancier qui le doit prouver, s'en rapporte à la conſcience du débiteur; & que la partie la plus intéreſſée à l'éclairciſſement de cette vérité obſcure, l'abandonne entiérement à la diſcrétion du menſonge. Enfin quand la révocation que l'on demande, pourroit par contrecoup déranger les hautes idées qu'il nous importe d'avoir du Juge; il ſe deshonore encore moins à ſe rétracter, qu'à maintenir obſtinément l'ouvrage viſible de l'erreur & de l'impoſture. Le maintiendra-t-on cet ouvrage, par la ſeule crainte de faire revivre des procès, ou pour mieux dire, de juſtes prétentions? Les faux ſermens ont des conſéquences bien plus dangereuſes, que les procès renaiſſans. Le public n'a pas tant à ſe garder des plus redoutables chicaneurs, que de ces audacieux, qui ne font pas ſcrupule d'appliquer à leurs rapines le ſceau de la Religion. La mauvaiſe foi ſi rigoureuſement pourſuivie par tout ailleurs, n'aura-t-elle d'aſile ſeur que ſous la ſauvegarde du parjure? Un mépris déclaré pour les Dieux, imprime-t-il du reſpect aux Loix meſmes? Mais, tout ſentiment de Religion à part, le bien de la ſocieté veut-il, que nous adoptions pour une regle de juriſprudence la maxime exécrable de cet ancien Conquérant *; *il faut amuſer les enfans avec des joüets, & les hommes avec des ſermens?*

* *Philippe de Macedoi.*

Des raiſons, qui concilient ſi bien les intereſts du Ciel

& de la Terre, nous ont ſur ce point détachez de l'ancienne juriſprudence ; & nous ont fait ſentir l'importance de la réformer. Les Payens ſe faiſoient une Religion politique, de ne point toucher à ce qu'ils avoient une fois établi ſur des ſermens, meſme reconnus faux après le jugement. Nous, par des regles auſſi avantageuſes au gouvernement, & plus favorables aux mœurs, ne croions jamais renverſer trop toſt, ce qui n'a pour fondement qu'un parjure avéré, Je me trompe fort, ſi la politique & la morale, rarement ſujettes à s'accorder, ne conviennent ſur la queſtion préſente. L'une & l'autre, quoiqu'avec des veuës différentes, pourſuivent le téméraire, le ſcélérat, qui ſe joüe ſi librement de la juſtice humaine & divine, qu'il oſe tout enſemble prendre les Juges pour témoins, & les Dieux pour garans de ſon crime.

QUATORZIE'ME QUESTION.

Quel ſecours le fils ou le pere injuſtement deshéritez pouvoient attendre du Préteur.

NE ſemble-t-il pas, que le corps de l'homme, & le teſtament Romain, ont un rapport eſſentiel dans leur conſtitution ? Celui-la s'affoiblit, ou ſe diſſout, par le relaſchement d'un ſeul de ces reſſorts infinis, qui doivent s'accorder à le ſoûtenir ; celui-ci perd ſa force ou ſon eſtre, par l'omiſſion d'une ſeule de ces cérémonies ſans nombre, qui doivent concourir à le former, & par un ſeul de tant d'événemens toujours preſts à l'anéantir. Si depuis le teſtament, le Teſtateur avoit eſté adopté ; ou ſi lui-meſme avoit adopté quelqu'un ; ſi la juſtice des Loix, ou la violence des ennemis avoit retranché de la ſocieté l'auteur ou l'objet du teſtament ; un fils ſurvenu entre le teſtament, & la mort du Teſtateur ; une volonté auſſi légitime, & poſtérieure à l'autre ; ſi l'héritier n'accepte pas la

ſucceſſion ; s'il a eſté inſtitué ſous une condition qui n'arrive pas ; s'il refuſe de s'y ſoumettre ; la moindre de ces avantures, & beaucoup d'autres dont je vous épargne le dénombrement, renverſoient le teſtament le plus ſolemnel.

Un teſtament Romain après avoir évité tant d'écueils, couroit encore de grands périls. Quand la vérité ne donnoit point d'armes pour l'attaquer, la fiction en preſtoit pour le détruire. L'on ſçavoit feindre ingénieuſement qu'un homme, je dis un homme mort en réputation de ſageſſe, extravaguoit dans le temps qu'il choiſiſſoit un héritier ; & ſur la foi de ce ſyſtême, le Préteur en ordonnoit comme il jugeoit à propos. Un fou, diſoit-on, a de bons intervalles ; pourquoi le Sage n'en auroit-il point de mauvais ? Développons un peu ce myſtere.

A remonter au premier âge de Rome ; la juriſprudence encore groſſiere, autoriſoit chaque Teſtateur, à diſpoſer ſouverainement de ſes biens ; & ſes derniers caprices ſous le nom de dernieres volontez, ſe faiſoient reſpecter comme des Loix inviolables. Il ne falloit alors au pere de famille, que de la mauvaiſe humeur pour deshériter légitimement ſon fils ; & le fils à ſon tour n'avoit pas beſoin de meilleure raiſon pour deshériter ſon pere. Cette liberté réciproque, qui ſe reſſentoit de l'origine d'un peuple féroce, & follement jaloux d'une ſouveraineté, ou pour mieux dire, d'une tyrannie domeſtique, dégénéra bientoſt en licence dénaturée. Le pere remarié ſe laiſſoit ſurprendre, tantoſt par les careſſes artificieuſes de la maratre qu'il avoit donnée à ſon fils, tantoſt par les flateries intéreſſées de quelque faux ami. Un pere ſourd à la vie de la nature, n'écoutoit ſouvent que des ſéducteurs, qui ſe faiſoient un métier d'allumer les foudres de la puiſſance paternelle, en veuë d'avoir la riche dépouille de ceux qu'elles auroient écraſez.

On s'imagine bien, que les enfans ne ſe montroient pas les plus ſages dans leurs diſpoſitions teſtamentaires. Il eſt vrai que l'ordre naturel, d'accord avec les propres vœux du pere, ſemble l'exclure de la ſucceſſion du fils ; mais

mais toutes les fois que la mort prématurée des enfans renverſe cet ordre; toutes les fois que le deſtin condamne le pere à ſurvivre au fils; les biens du fils vont comme d'eux-meſmes rejoindre ceux du pere. Le pere toujours malheureux d'hériter de la ſorte, a des droits & des titres de ſucceſſion inconnus au reſte des héritiers. Ces droits ſont ſes tendres ſentimens, & ſes regrets ſinceres. Cependant quelqu'un de ces hommes habiles à ſuccéder, qui vont à leurs fins par toute ſorte de voyes, venoient ſouvent à bout d'éteindre ou d'étouffer la tendreſſe filiale; & dictoit aux enfans ces teſtamens monſtrueux, qui bleſſoient à la fois les regles, & de la bienſéance, & de la raiſon, & de la nature. *Turbato ordine mortalitatis, & fatis male judicantibus.*

Il falut remédier à ce deſordre. L'on s'aviſa, comme je l'ai déja dit, de feindre que le pere, qui ſans raiſon deshéritoit ſon fils, & le fils qui deshéritoit injuſtement ſon pere, n'avoient pas l'eſprit ſain au moment d'une action ſi peu ſenſée; & ſous ce prétexte, le Préteur à la premiere plainte plaçoit ſemblables teſtamens entre les réveries d'un cerveau malade. Pourquoi, dites-vous, recourir à la fiction? Ne pouvoit-on détruire ces ſortes de teſtamens, qu'à la faveur d'une feinte extravagance? Le Magiſtrat, qui par un tempérament d'équité avoit ouvert la porte à la plainte contre le teſtament, qu'on appelloit inofficieux, s'imaginoit que la Religion ſcrupuleuſe des Romains pour les dernieres volontez, lui défendoit d'y toucher, s'il n'y ſuppoſoit quelque défaut, & tel que la Loi le demande, pour les déclarer nulles. Elles n'en pouvoient avoir de plus grand, que la folie du Teſtateur. On jugeoit donc que la diſpoſition du teſtament, qui répugne aux plus vifs ſentimens de la nature, partoit d'une teſte dérangée; & de cette maniere, il pouvoit bien quelquefois arriver, que l'on imputaſt aux égaremens de l'eſprit les déréglemens du cœur. Quoi qu'il en ſoit, la liberté de ſe plaindre contre ces ſortes de teſtamens, eſtoit le dernier reméde contre leur malignité. L'on faiſoit bien d'uſer ſobrement de ce reméde, & ſeulement après avoir épuiſé tous les autres. La fiction qu'employoit la Loi, avoit un air d'outrage; & bleſſoit le reſpect tendre & délicat, que tout fils doit toujours à la mémoire

de ſon pere. Un pere pour avoir démenti ſon nom, ne le perd pas. Rien au monde ne peut effacer ce titre vénérable, ni diſpenſer des devoirs qu'il exige. C'eſtoient des raiſons de bienſéance ; la juriſprudence en avoit auſſi, pour ne permettre qu'à l'extrémité l'uſage de pareilles plaintes, & de ſemblables fictions. Elle n'ouvroit point de route nouvelle, pour aller contre un teſtament ; tandis que les formalitez obmiſes, & les autres nullitez ouvroient plus d'une voye pour l'attaquer. Enfin la permiſſion de former la plainte contre le teſtament inofficieux, ſe comptoit entre les actions auxiliaires, que l'on accordoit ſeulement, lorſque les actions ordinaires n'offroient plus de reſſource. Ces actions auxiliaires, inſtituées pour ſuppléer au défaut des autres, ont varié ſur la queſtion que je traite. Le Droit Romain adouci par le Préteur, déclaroit le teſtament nul, à la pourſuite du fils ou du pere deshéritez. Juſtinien*, par je ne ſçai quelle condeſcendance, ſe contente de les mettre à la place des héritiers inſtituez, & ſouſcrit à l'exécution de tout le reſte.

* *Nov.* 115. *c.* 3.

N'en déplaiſe à Juſtinien, il me ſemble, qu'un teſtament qui péche dans le principe, je veux dire, dans l'inſtitution d'héritier, ne merite pas tant d'égards. Autoriſer à demi un teſtament, où l'on ne voit aucun des traits, que la nature doit imprimer dans cette ſorte d'ouvrages, c'eſt n'étouffer un monſtre qu'à demi ; c'eſt au moins avoir des ménagemens pour les paſſions qui le forment.

QUINZIE'ME QUESTION.

Si le bien d'un Etat demande des Loix uniformes.

JE ne prétens pas ici ouvrir un champ aux raiſonnemens politiques. Je n'oublie pas le perſonnage que j'ai choiſi. Content de propoſer la queſtion en ſimple Juriſconſulte ; je la ſépare des veuës que donne, & des regles que preſcrit l'art de regner. Je me renferme donc uniquement dans l'intereſt de la Loi : l'homme d'Etat tirera ſans moi ſes conſéquences.

Un Roy par la force des armes, ou par le droit des ſucceſſions, réünit pluſieurs couronnes en une ſeule. Doit-il n'admettre en toute ſa Monarchie qu'une juſtice uniforme, ou laiſſer à chaque tribunal ſes uſages & ſes couſtumes ? Aſſujettira-t-il aux meſmes loix tous les peuples ſoumis à ſa domination, ou permettra-t-il que différens peuples vivent différemment ſelon leurs Loix particulieres ?

Un Machiaveliſte exalteroit d'abord les avantages de l'unité. Les Romains, diroit-il, dont le long Empire, & les vaſtes Etats, rendent un témoignage pour le moins auſſi glorieux à la ſageſſe qui les conſerva, qu'à la valeur qui ſceut les conquérir, ne prenoient pas tant à cœur leur Religion, que leur juriſprudence ; ils impoſoient la néceſſité de reconnoiſtre pluſtoſt leurs Loix, que leurs Dieux. Conduite admirable dans ſes effets, qui ſe perpétuent depuis tant de ſiecles, & qui ſe renouvellent encore chaque jour à nos yeux. Le temps a ruiné, détruit, anéanti cet Empire, le chef-d'œuvre de toutes les vertus enſemble. La grandeur de cette formidable Monarchie, n'étonne plus que ceux qui la liſent dans l'hiſtoire. Cependant les Romains, qui ne regnent plus par leur force, regnent encore par leur juſtice. Les Loix des Romains vaincus, diſpoſent toujours des biens & de la vie des peuples vain-

queurs. Il n'appartient, ajouſte-t-on, il n'appartient qu'à l'unité, d'amener l'ordre, & de le maintenir ; la regle paroiſt inſéparable de l'uniformité. Quiconque donc admet enſemble des Loix qui ſe contrediſent, & qui ſe choquent, favoriſe le deſordre, & ouvre les portes aux déréglemens.

On ne peut diſconvenir, qu'une Loi aſſiſe ſeule ſur le throſne & ſur le tribunal, ſe fait mieux obéir. Le nier ; c'eſt démentir toutes les raiſons qui démontrent l'excellence du gouvernement monarchique. La multiplicité de Souverains & de Chefs, fait des mutins & des rebelles ; la diverſité de Loix, fait des indépendans & des tranſgreſſeurs. L'homme né libre, n'aſpire qu'à reprendre cette pleine liberté, dont il abuſe. Toute Loi impoſe un joug ; tout joug peſe, & paroiſt plus ou moins leger, ſelon que plus ou moins de teſtes le portent. Son poids ſemble s'affoiblir, à meſure qu'il ſe partage. La ſujettion unanime & générale, ſoulage l'imagination, & conſole l'orgueil de chaque particulier. Seuls nous allons lentement à l'obéiſſance ; nous y courons avec la foule. La Loi ne peut donc avoir un trop grand nombre de ſujets ; & l'étendue de ſa domination, contribue beaucoup à l'affermir. Quand une Loi ſe fait religieuſement obſerver dans tous les pays, dans tous les lieux, qui nous environnent ; nous ne ſoupçonnons pas que l'on puiſſe, ou que l'on oſe jamais l'enfraindre. Mais quand elle laiſſe autour de nous des infracteurs, qui ont droit de la violer impunément ; elle nous expoſe fort à la tentation de les imiter, ou du moins de nous diſpenſer quelquefois d'une ſoumiſſion ſcrupuleuſe. Cette ſoumiſſion dépend de la foi aveugle, qu'exigent néceſſairement les plus juſtes Loix. On ne les examine d'ordinaire qu'avec intention de les éluder, ou de les contredire. Le raiſonnement affoiblit, ou retarde l'obéiſſance. Cet examen ſi dangereux, agit encore plus librement contre ces ſortes de Loix, qui au ſortir de leur ſphére fort étroite, tombent dans le dernier mépris ; & dont la juſtice locale, dont l'autorité bornée tantoſt par une montagne, tantoſt par un ruiſſeau *, s'évanoüit pour quiconque paſſe le ruiſſeau ou la montagne.

* *On ne voit preſque*

Le Souverain qui dans ſon Royaume tolére cette eſpece de Loix, prend le hazard de n'en faire bien obſerver aucune. Le moyen qu'il veille continuellement avec une égale attention, aux pratiques différentes que différentes Loix demandent; le moyen qu'il condamne & puniſſe toujours dans l'un, ce qu'il pardonne, ce qu'il permet toujours à l'autre? Pareil mélange forme un cahos, où le tranſgreſſeur & l'obſervateur ſe confondent. En un mot, la pluralité de Loix, a des ſuites auſſi pernicieuſes, que la pluralité de maiſtres.

rien de juſte ou d'injuſte, qui ne change de qualité, en changeant de climat. Trois degrez d'élévation du Pole, renverſent toute la juriſprudence. Un Méridien décide de la vérité. Plaiſante juſtice, qu'une montagne ou une riviere borne : Vérité au deça des Pyrenées, erreur au delà, dit M. Paſcal.

Tous les habiles politiques, n'en conviennent pourtant pas; & l'avis contraire a ſes partiſans. Ils étalent de grandes & de belles raiſons. Autant de peuples, autant de tempéramens, autant d'inclinations diſſemblables à corriger. Les pareſſeux ont beſoin d'éperon, les emportez ont beſoin de frein. La meſme Loi qui doit les conduire tous, ne peut pas à la fois prendre tant de figures; & picquer l'un, pendant qu'elle retient l'autre. Qu'eſt-ce qu'un Royaume? C'eſt un corps agité d'un nombre infini de paſſions oppoſées. La main habile qui les remue en faveur de la cauſe commune, ne fera-t-elle pas joüer plus d'un reſſort, pour regler leurs mouvemens? Faudra-t-il qu'au milieu d'un aſſemblage confus d'hommes, qui par mille voyes vont à leur propre utilité, la prudence du chef qui les gouverne, n'ait qu'un ſentier unique pour ramener au ſeul intereſt public tant de veües, tant de volontez différentes?

Les Loix ont intereſt de varier ſelon les lieux, d'autoriſer toujours les uſages établis, & de ne geſner jamais ſur ce point les peuples ſubjuguez. Rien n'importe tant à la Loi, que de ſe faire aimer: rien ne la diſpoſe moins à plaire, que le deſagrément d'eſtre nouvelle. La nouveauté qui ſçait donner de la grace à tout, l'oſte aux Loix; & les fait en quelque ſorte paroiſtre difformes. Nous contractons au contraire avec les vieilles Loix une eſpece de familiarité, qui fortifie l'attachement, ſans affoiblir le reſpect; nous nous ſevrons difficilement d'une habitude ſuccée avec le lait. Ce que nous avons longtemps crû

juſte, imprime dans noſtre ame certains traits, qui le repreſentent toujours tel à nos yeux ; ſoit qu'un véritable zele pour la juſtice nous anime, ſoit que le torrent de la couſtume nous entraîne, ou que la honte de changer nous fixe dans nos premiers ſentimens. Nous avons une eſpece de droit, d'affecter alors un eſprit équitable, pour nous faire honneur de noſtre conſtance. Les caracteres d'équité, ne paroiſſent que tracez dans les Loix nouvelles ; ils ſe montrent gravez dans les anciennes. Le jugement de pluſieurs ſiecles marche devant elles ; & gagne encore plus nos cœurs, qu'il ne captive nos eſprits. Elles ont cet air vénérable qui touche, & n'ont point cet air impérieux qui bleſſe. Tous les hommes en tout temps ont éprouvé, qu'à meſure qu'une Loi vieillit avec honneur, ſon poids ſe fait moins ſentir. On diroit qu'elle conſeille, pluſtoſt qu'elle ne commande. Nous regardons les anciens uſages comme nos amis, & les nouveaux comme nos maiſtres. Abolir les anciens pour leur ſubſtituer les nouveaux, entreprendre l'uniformité de juriſprudence dans un Etat ; c'eſt creuſer une ſource intariſſable de diſſenſions dans les Tribunaux ; c'eſt mettre deux poids & deux balances entre les mains des Juges ; c'eſt avec le deſſein de réünir en une ſeule forme les jugemens, les bigarrer continuellement par la pratique d'une juriſprudence, qui varie à tout propos, ſelon qu'il ſe preſente des queſtions & des incidens ou relatifs aux anciennes Loix, ou ſurvenus depuis que les nouvelles y dérogent ; c'eſt faire éprouver à des peuples quelquefois nouvellement aſſujettis, que l'homme n'a point de Loi inviolable, & qu'il n'en reconnoiſt pas d'autre que ſon inconſtance ; c'eſt effacer dans leur eſprit les impreſſions que font la plus longue ſoumiſſion, & la plus vieille autorité ; c'eſt reſſuſciter en eux le ſentiment, & rallumer l'amour de l'indépendance. Mais, dit-on, les avantages qu'apporteroit l'uniformité de Loix ſolidement affermie, compenſeroient bien les hazards, que l'on auroit courus à l'établir. Les nouveaux uſages d'ailleurs ne vont qu'à rectifier de plus en plus les anciens. C'eſt-là, je l'avoüe, l'intention de la pluſpart des Légiſ-

lateurs. Intention toujours loüable, mais ſouvent malheureuſe. Les meilleures Loix ont leurs défauts; & malgré tous les raffinemens humains, elles ſe reſſentent toujours de la nature du Légiſlateur. Telle eſt la foibleſſe de nos lumieres. L'envie de nous tirer d'un inconvénient, nous jette dans un autre. Or ſur ce principe qui eſt certain, l'intereſt public demande grace pour l'imperfection des Loix établies. On gagne viſiblement à la leur pardonner. Cette tolérance délivre de tous les périls inſéparablement attachez à l'établiſſement des Loix nouvelles: périls ſouvent couverts d'un faux air de perfection, & de réforme. La diverſité des Loix, que l'on ſe figure comme un monſtre ſi terrible, n'eſt au fond qu'une diverſité de routes, pour aller à la raiſon. En peut-on aſſez ouvrir, qui nous menent à ce ſouverain bien? L'unité de Loi véritablement promet des avantages infinis. Autant en promettent toutes ces belles idées, qui partent d'une imagination creuſe; & qui ſur leur chemin rencontrent tant d'obſtacles invincibles, qu'elles n'arrivent jamais à la réalité. Le projet d'établir par tout la meſme juriſprudence, n'entre que dans ces ſortes d'eſprits, que les difficultez irritent, & que les Italiens appellent amoureux de l'impoſſible.

La derniere opinion aujourd'hui prévaut conſtamment dans la pratique. Divers peuples, quoique dans l'enceinte du meſme empire, vivent heureux la pluſpart, ſous la conduite de leurs premieres Loix. Nos ſpéculatifs réſiſteront-ils à cette infinité d'exemples?

SEIZIE'ME QUESTION.

Si les enfans d'un fou déclaré, peuvent ſe marier ſans le conſentement de leur pere.

EN tout temps, les difficultez, les embarras, ont ſuivi & meſme précédé le mariage. L'on peut ſans peine comprendre, qu'il a toujours eſté facile de s'en repentir : mais on ne ſçait peuteſtre pas, combien il eſtoit difficile de le conclure au gré de la Juriſprudence Romaine. Elle ne demandoit guere moins de conditions & de formalitez pour contracter un mariage légitime, que nous avons encore aujourd'hui de miracles à ſuppoſer, pour nous promettre un mariage heureux. Il falloit eſtre Citoyen Romain, avoir atteint un certain âge, ne ſe point méſallier (Juriſprudence parmi nous hors de mode) conſentir librement, n'avoir aucune des diſpoſitions incompatibles avec la charge de mari ; enfin ne paſſer cette eſpece de bail à vie, qu'avec l'agrément, & par ordre de ſon pere. Mariage nul, s'il n'eſtoit aſſorti de toutes ces formalitez, & de toutes ces conditions. Plus la derniere eſt juſte, plus les Légiſlateurs Romains l'ont étendue. Non contens, que ſelon les Loix de la nature le pere conſentît au mariage de ſon fils avant la concluſion, ils vouloient que ce conſentement parût avec le nom, & ſous la forme de commandement : ſoit que l'on n'euſt point imaginé pour le fils de meilleure précaution contre les dangers du mariage ; ſoit qu'on euſt préveu, que ſans un ordre ſupérieur, il n'iroit pas volontairement les affronter. Ces regles avec toute leur ſageſſe, rencontrerent des hommes, qui ſçeurent fort à propos s'en écarter. Ils firent voir la néceſſité d'une exception, & propoſerent d'autoriſer quelquefois le fils à ſe marier ſans la participation du pere. Qu'on ne s'allarme pas du péril, qui ſemble menacer la puiſſance paternelle. Car le pere dont il s'agit, a perdu l'uſage de la raiſon. Les

Les Juriſconſultes, qui pour le mariage du fils, exigent ſans rémiſſion le conſentement du pere meſme fou, prétendent que la raiſon ne leur permet pas de ſe relaſcher ſur ce point, & qu'elle les force d'eſtre inexorables. L'autorité paternelle, dit-on, ne doit ſes droits à la ſanté, ni du corps, ni de l'eſprit; la maladie de l'un ou de l'autre, ne peut donc les lui oſter; c'eſt l'anéantir, que de permettre au fils ſous quelque prétexte que ce puiſſe eſtre, de ſe marier ſans l'aveu de ſon pere. Les anciennes Loix l'ont ſi bien cru, qu'elles n'ont pas meſme excepté le pere fou. La nouvelle juriſprudence n'entreprendra pas de les réformer, au mépris d'une puiſſance, qui en la perſonne des peres fit des Légiſlateurs domeſtiques dans chaque famille: Légiſlateurs, qui les premiers apprirent aux hommes, à reſpecter la Loi. Que ſi la Loi ne peut dégrader le pere, elle ne peut pas diſpenſer le fils des devoirs inſéparables du nom qu'il porte. L'un de ces devoirs, & des plus eſſentiels, c'eſt d'avoir l'aveu du pere, pour lui donner des petits-fils, que la nature & la Loi déclarent ſes héritiers néceſſaires. Autrement les enfans autoriſez à ſe marier ſans l'agrément de leur pere, pouroient lui donner pour héritiers des perſonnes nées malgré lui. Rien ne prouve mieux la néceſſité du conſentement paternel au mariage des enfans: rien auſſi ne prouve plus conſéquemment, que la folie déclarée du pere réduit le fils à la néceſſité, faut-il dire, heureuſe ou malheureuſe, de vivre dans le célibat? La raiſon de cette conſéquence s'offre d'elle-meſme. Quel conſentement tirera-t-on d'un inſenſé? Vous le conſultez: s'il ne répond pas, il vous laiſſe toujours à deviner; s'il répond, il extravague, & vous fait repentir d'avoir interrompu ſon ſilence. Nos Légiſtes, peuteſtre trop ſéveres aux fils de famille, ſe radouciſſent fort pour les filles. Ingénieux, ou par compaſſion, ou par galanterie, ils diſent, que les filles ne tiennent plus à leur nom, au moment que l'amour conjugal les tranſplante; que le pere n'a jamais par elles de cette ſorte d'héritiers, qu'on appelle ſiens, & néceſſaires; qu'ainſi dans la triſte conjoncture, que nous ſuppoſons, elles peuvent choiſir un époux; & dans ce choix où la raiſon ne peut avoir trop de part, ſe paſſer du conſentement

d'un pere en divorce avec la raiſon.

Cette diſtinction entre les filles & les fils à marier, n'eſt pas du gouſt de tous nos Docteurs. La pluſpart veulent égaler les deux ſexes ; & reprochent aux partiſans de l'opinion contraire, que pour trop défendre la Lettre des Loix, ils en bleſſent l'eſprit. Les Loix qui ne vont toutes qu'à prévoir, qu'à prévenir, qu'à regler ce qui pourroit cauſer quelque deſordre dans la ſocieté, ſont bien éloignées de commander l'impoſſible. Ce ſeroit le commander, que de mettre entre les conditions d'un mariage le conſentement d'un fou. Si les Loix ordonnent au fils de ne ſe marier, que ſous le bon plaiſir de ſon pere ; ce n'eſt pas pour condamner le fils au célibat, mais pour mieux conduire par le frein d'une autorité abſolue les jeunes emportez, qui dans l'occaſion la plus eſſentielle au repos de leur vie, s'abandonneroient au gré de leur folle paſſion. C'eſt donc agir contre la véritable intention de la Loi, que de mettre ou de laiſſer ce frein en des mains, qui ne peuvent plus le tenir. Les enfans d'un fou joüiſſent d'une liberté, qu'ils achetent bien cher. La folie du pere les délie. L'aveuglement de leur guide naturel, les renvoye à leurs propres lumieres. L'impoſſibilité de ſçavoir avec quelque certitude la volonté du maiſtre, dont ils ſont nez ſujets, les met en poſſeſſion de ne ſuivre que la leur.

L'eſprit eſt la plus noble partie de l'homme, ou pour mieux dire, c'eſt l'homme tout entier. Quand ce flambeau, que Dieu allume en nous, n'éclaire plus, quand ce rayon de la divinité s'éclipſe ; ce qui reſte, n'eſt plus un homme, ce n'en eſt que la figure. Réduit aux fonctions de la vie purement animale, il écoute ſans entendre ; il regarde ſans voir ; il parle ſans penſer ; enfin, il n'a plus qu'un reſte de vie, pire que la mort meſme. Mais quand le pere en ce triſte état pourroit former des réſolutions, & les déclarer ; voulez-vous que le fils raiſonnable, ſe détermine par la déciſion du pere, qui ne l'eſt pas ; qu'un homme qui n'a point de raiſon pour ſoi, ait de la ſageſſe pour les autres ; & qu'il donne des conſeils, lors meſme qu'il n'eſt plus capable d'en recevoir ? Conſulter un fou, c'eſt le devenir, ou du moins le paroiſtre ; c'eſt comme inſulter à ſon infortune, & lui repro-

cher, qu'il ne pouvoit ſurvivre plus ignominieuſement à lui-meſme. C'eſt donc mal entendre les véritables intereſts des peres, que d'exiger en leur nom un hommage également honteux, & pour le fils qui le rend, & pour le pere qui le reçoit. Encore une fois, ne rien relaſcher alors des droits de la paternité, & les maintenir ſi fort à contretems, c'eſt vouloir, que ſous un faux air de ſoumiſſion & de tendreſſe filiale, l'on viole tout enſemble, & le reſpect que l'on doit aux peres, & le reſpect que l'on doit aux malheureux. Le pere inſenſé, perd le droit qu'il avoit ſur ſa propre perſonne. Il retombe dans la condition des pupilles. Le moyen qu'il repreſente le pere de famille? Comment ſoumettre des inférieurs aux ordres d'un chef, à qui l'on n'oſe plus confier le ſoin de ſa propre conduite? L'autorité du pere, établie pour l'utilité des enfans, s'évanoüit dès qu'il ne peut plus penſer, dès qu'il ne peut plus agir en pere. Lui-meſme par l'inattention totale à ſes droits, il ſe montre plus ſage que ſes partiſans. Car ſans le ſçavoir il s'exécute, & s'abſtient de l'uſage d'un pouvoir, qu'il ne ſçauroit légitimement exercer. C'eſt donc de ſens raſſis & de ſang froid renchérir ſur un inſenſé, que d'avoir pour lui, & comme malgré lui, des égards, qu'il ne demande point; égards qui font dégénérer la domination paternelle en tyrannie involontaire; & qui vont à détruire les familles, par l'abus d'une autorité deſtinée de tout temps à les maintenir.

Juſtinien, plus ſage & plus éclairé que les partiſans trop zelez d'une puiſſance aveugle, n'a pas pour elle de ſi cruels ménagemens. Il diſpenſe de la reconnoiſtre, & condamne cette folle juriſprudence, qui par un zele indiſcret pour les droits de la paternité, voudroit armer un furieux: duſt-il déchirer ſes propres entrailles; duſt-il faire périr avec lui toute ſa race, & commettre ſur tous les deſcendans, qu'il empeſcheroit de naiſtre, une eſpece d'homicide anticipé.

Homicidii feſtinatio eſt, prohibere naſci. Tertull.

DIXSEPTIE'ME QUESTION.

Si le Juge peut impoſer une demi-peine, pour le crime dont il n'a qu'une demi-preuve.

LE triſte ſpectacle, que celui dont nous avons encore l'idée préſente ! Cet innocent, condamné ſelon toutes les regles de la préſomption & de la vraiſemblance, met fort à la mode ma nouvelle diſſertation. La pitié ſuſcite des hommes aſſez téméraires, pour attaquer un uſage établi dans nos Tribunaux. A Dieu ne plaiſe, que je parle de mon chef, comme ces audacieux; je les condamne trop, pour les imiter. Ils débitent des Dogmes; moi je ne propoſe que des doutes.

On accuſe un homme, & on l'accuſe d'un crime capital, ſans apporter aucune des preuves claires, évidentes, & completes, que la Loi demande, pour punir de mort. Il eſt vrai qu'une foule d'indices preſſans, & que la renommée elle-meſme, dépoſent contre lui. Eſt-ce aſſez pour le livrer au dernier ſupplice? Non, répondent les Juriſconſultes tout d'une voix. Mais le Juge peut-il alors prononcer des peines plus douces, & les proportionner à la meſure de conviction formée dans ſon eſprit? Ici nos Juriſconſultes ne s'accordent pas.

Ces Légiſtes auſtéres & Stoïciens, qui font un vice de la compaſſion, qui n'ont de gouſt que pour les fruits amers de la juſtice; ces Miſanthropes, qu'un zele féroce tient toujours preſts à déclarer criminel tout ce qui le paroiſt, veulent que l'on puniſſe à demi tous les crimes à demi prouvez: qu'autant de fois que les indices ne vont pas juſqu'à convaincre le coupable, la perſuaſion du Juge ſoit le compas & la regle de la condamnation: en un mot, que le Juge encore incertain, prononce ſelon les impreſſions qu'il a receues; & qu'entre la peine arbitraire, & la peine capitale,

il mette préciſément la diſtance, qu'il croit voir entre les conjectures qui le touchent, & la certitude où il ne peut atteindre. L'on n'oſeroit diſconvenir, que ce droit iſſu, je ne ſçai quand, de je ne ſçai quel uſage, & tout au plus écrit dans l'imagination de quelques Juges, choque ouvertement la plus ancienne, & peuteſtre la plus ſage juriſprudence. On ne donnoit aux Magiſtrats d'Athenes & de Rome, ni l'embarras, ni la liberté de meſurer, de compaſſer, de regler la peine ſelon leurs veues, & ſelon leurs lumieres. Ils n'avoient dans l'exercice de leur miniſtére, que le pouvoir alternatif, ou de renvoyer un homme abſous, ou de le déclarer infracteur d'une certaine Loi. Cependant les partiſans de cet uſage, qui met à la diſcrétion des Juges tous les accuſez, dont l'innocence eſt problématique, prétendent que les plus grands intereſts de la ſocieté vont à le maintenir. La pluſpart des hommes, diſent-ils, qui méditent un crime, ſongent autaut à le couvrir, qu'à le commettre; & ils n'oublient guere de ſe ménager des échappatoires & des ſubterfuges, pour éluder la conviction & la peine. Cette précaution toute naturelle entre ſi viſte dans leur plan, que la prudence paroiſt leur premiere confidente. Négliger de les pourſuivre dans les détours, dans les faux-fuyans où ils ſe cachent; & juſqu'à la pleine conviction, s'abſtenir ſcrupuleuſement d'impoſer la peine la plus légere; c'eſt rompre le frein de la crainte, qui retient les méchans. Vous les faites joüir d'une ſécurité, qui ne peut que nourrir, & fortifier leur audace. Seurs, que les préſomptions les plus violentes flétriront tout au plus une réputation, qu'ils mépriſent, & qui ſouvent n'a plus rien à perdre; ils ſe répandront dans le monde, ſans autre ſoin, que d'écarter un peu ces preuves, qui pour ainſi dire, portent en tous lieux les rayons de l'évidence. Quelle libre & vaſte carriere s'ouvre aux ſcélérats? Que de nouveaux criminels, à moins qu'ils ne ſe dégoutent du crime, par la facilité de le commettre impunément?

Nos Juriſconſultes rigides ne s'étonnent pas du péril, où leurs maximes jettent l'innocence trop légérement ſoup-

çonnée. Ils font meſme gloire de mériter à ce prix le nom d'impitoyables. A les entendre, la pitié qu'on auroit pour des coupables à demi convaincus, ſeroit plus cruelle, que la demi-peine qu'on leur impoſe. Le public auroit trop à trembler, ſi l'on ceſſoit d'exercer contre eux cette rigueur utile pour lui. C'eſt par ce motif que les Loix les plus ſalutaires, prennent un air de dureté, qui ne bleſſe que les eſprits ſuperficiels, & les yeux vulgaires. Mais quiconque approfondit, quiconque pénétre ces ſortes de Loix, y découvre des principes ſolides de juſtice. Il reconnoiſt, qu'elles ſe font la derniere violence, pour ſortir de leur caractere doux & humain; que dans la veue, dans l'eſpérance d'avoir moins de coupables à punir, elles hazardent de faire un malheureux; que ce qu'elles oſtent à la compaſſion qu'on doit aux miſérables, elles le rendent à la ſeureté commune; qu'enfin autant de fois qu'un particulier peut ſe plaindre de leur infléxibilité, le public doit s'en loüer. Eh quand arrive-t-il, que des particuliers ayent à regreter la juriſprudence timide, qui limite le pouvoir du Juge ſur la meſure des peines? On ne voit gueres qu'après un vol, après un meurtre commis, toutes les apparences ſe détachent du coupable, pour ſe réunir, & pour s'acharner en quelque ſorte contre des innocens. Au moins, lorſque cette eſpece de conſpiration ſe forme, & réuſſit une fois dans le cours de pluſieurs ſiecles; c'eſt le crime des conjonctures, ſeules coupables alors de nous égarer dans nos jugemens. Le vent renverſe une maiſon ſur un homme de bien, qu'elle écraſe; défendra-t-on aux Architectes de baſtir; & pluſtoſt que d'expoſer quelqu'un à mourir ſous les ruines d'une maiſon renverſée, condamnera-t-on tous les hommes à ne ſe loger jamais plus commodément que les Sauvages? Semblable précaution contre ces ſortes d'avantures meurtrieres, tueroit plus d'hommes, qu'elle n'en ſauveroit. Las de vivre à la merci des injures de l'air, & des rigueurs de chaque ſaiſon; malades, ou mourans d'une ſeureté mal ſaine, nous demanderions bientoſt, que par grace l'on nous remiſt dans le péril commode & néceſſaire, d'où l'on nous

auroit tirez. Le Juge, en poſſeſſion de condamner à des peines proportionnées aux preuves imparfaites, nous met à couvert de mille dangers. La terreur qu'imprime ce plein pouvoir d'exercer les vengeances publiques, tient davantage en bride les ſcélérats ; elle étouffe des mouvemens, elle diſſipe des projets, dont un pouvoir moins terrible & plus limité ne nous garantiroit point. Le hazard véritablement défigure quelquefois l'innocence ; il aſſemble, il ajuſte ſi bien contre elle événemens & circonſtances, que le Magiſtrat le plus éclairé, le plus exact, n'oſe les démentir, ni ſe diſpenſer de prendre l'apparence pour la vérité. Mépriſe cruelle pour le Juge, qui punit ſans attendre la preuve manifeſte. Il tombe infailliblement dans l'erreur, & ſa chûte bleſſe un innocent. Mais pour mieux prévenir ce malheur déja fort rare ; en amener, en accumuler d'autres, & plus fréquens, & plus déplorables encore ; laſcher la bride à tous les ſcélérats ; & pour ſe mettre dans l'impoſſibilité de punir jamais comme coupable celui qui ne l'eſt point, aſſeurer à ceux qui le ſont une impunité entiere juſqu'à l'entiere conviction ; c'eſt, on ne peut aſſez le répéter, c'eſt ne point entendre les intereſts du genre humain ; c'eſt lui interdire le feu & l'eau, parce que tel, qui ne le méritoit pas, a péri dans un embraſement, ou par un naufrage.

Le croiroit-on ? D'autres Juriſconſultes plus doux, ſe déchaiſnent contre ces maximes, & les traitent de farouches, de ſanguinaires, de barbares. L'innocence, s'écrient-ils, & la vertu, ſont en proye aux erreurs de l'eſprit & des ſens ; ſi les Magiſtrats ſur les regles d'une proportion auſſi variable, que les ſens & l'eſprit de l'homme, donnent à de ſimples ſoupçons, aux ſuggeſtions obſcures de la malignité, aux fauſſes lueurs de ſa vraiſemblance, une partie de l'autorité, qu'ils doivent réſerver toute entiere aux témoignages éclatans de la vérité. Faut-il qu'aux dangers, que la nature & la fortune ſement comme à l'envi dans la carriere que nous courons, nous en ajoûtions nous-meſmes de nouveaux ? La Loi qui n'a d'autre veue, que de pourvoir à noſtre repos, & qui veille con-

tinuellement à noſtre ſeureté, ne laiſſe pas de prendre, le plus tard qu'elle peut, la voye des ſupplices. Rarement pour eſtre ſalutaire, elle veut paroiſtre inhumaine. Elle aime mieux riſquer d'abſoudre des coupables, que de condamner un innocent; & commettre des excès de clémence, qu'un excès de ſévérité. Les Juges donc, qui ſur la foi du tarif, que chacun d'eux ſe fait des peines & des preuves, puniſſent comme il leur plaiſt; & qui ſouvent riſquent d'eſtre trop ſévéres, depeur d'eſtre trop indulgens; prennent le contrepied de la Loi. Ces peintres, qui ſelon la penſée d'un ancien, ne doivent avoir d'autre modéle, que la Loi, négligent de la ſuivre, s'en éloignent, la perdent de veue, & ne font plus que des portraits de fantaiſie. Les précautions des ſcélérats, pour éloigner d'eux juſqu'aux moindres ſoupçons, n'autotiſent pas, tant que l'on s'imagine, cette rigueur exceſſive, & cette juſtice arbitraire, dans la diſpenſation des peines. On peut dire, qu'ordinairement l'artifice le mieux concerté, ne fournit aux crimes que des voiles légers ou tranſparents; & ſoit que le remords déconcerte les criminels, ſoit que le Dieu vengeur répande ſur eux un eſprit de vertige; leurs démarches les trahiſſent, leurs paroles les dénoncent, leurs déguiſemens meſmes les découvrent. Enfin tous les Légiſlateurs ont ſceu, que l'on pouvoit employer l'artifice, pour cacher la trace du crime. Ils ont tous reconnu, que ſouvent certains indices forment des préſomptions, qui ont tout l'extérieur, & preſque toute la force des preuves. Cependant ils ont tous inſéparablement attaché la condamnation à la ſuite des preuves claires & complétes; aucun n'a jamais conſenti, que l'on prononçaſt des peines proportionnées à l'impreſſion, que font les indices les plus clairs, & les préſomptions les plus fortes. Ils ont unanimement voulu, que l'on ſe muniſt d'une ſage défiance, & d'vne longue incrédulité, contre la dépoſition de ces témoins muets, qui ne s'expliquent que par ſignes, ou que par énigmes, & qui nous trompent ainſi, lorſque nous nous imaginons les mieux entendre. Les grands maiſtres en l'art de conduire le Juge dans les ſentiers

ſentiers de la juſtice, ont, de peur qu'il ne s'égare, fixé des bornes, qui ſéparent la poſſibilité d'avec la certitude, la vraiſemblance d'avec la vérité. Juſtes eſtimateurs du repos & de l'honneur, ils les mettent à trop haut prix, pour en faire le joüet des conjectures. Puniſſons-nous ſelon le degré de perſuaſion, qu'elles tracent dans nos eſprits ? Nous nous expoſons à faire plus d'une fois porter aux accuſez la peine de noſtre inſuffiſance, de noſtre foibleſſe, de noſtre caprice ; eux qui ne doivent jamais porter que la peine de leur crime, & de leur crime certain.

Pourquoi des raiſons ſi plauſibles, n'ont-elles pas plus d'accès & plus de crédit dans les Tribunaux ? C'eſt, dit-on, que l'amour propre du Magiſtrat le ſollicite contre elles. Les Juges, qui ſont hommes comme nous, & qui ne veulent ni permettre, que l'on doute de leur pénétration, ni douter eux-meſmes de leur pouvoir, inclinent fort à prendre leurs idées pour autant de véritez conſtantes ; & ſur ce principe, le glaive qu'ils ont en main, frappe quelquefois au gré d'une juriſprudence toute arbitraire. Mais la liberté du Problême m'emporte trop loin. On m'accuſeroit à la fin d'avoir oublié, qu'il ne m'appartient pas de juger les Juſtices. Quand meſme nous oſerions l'entreprendre ; nous ne pourrions nous diſſimuler à nous-meſmes, que les hommes chargez du ſoin de punir, que les Magiſtrats à qui le Souverain renvoye cette fâcheuſe partie de la juſtice, qu'il lui ſieroit mal d'exercer, n'aſpirent tous au plaiſir d'abſoudre ; & que dans la fonction de peſer les preuves ou les demi-preuves, ils n'ajoûtent pluſtoſt qu'ils n'oſtent au coſté de la balance, qui décide en faveur de l'accuſé. Que ſi un concours malheureux de circonſtances trompeuſes, les force de ſacrifier involontairement quelque particulier à la ſeureté publique ; eux-meſmes, livrez à des remords importuns & cruels, quoiqu'injuſtes, ne ſont guere moins à plaindre que l'innocente victime qu'ils immolent.

DIXHUITIE'ME QUESTION.

Si l'on peut juſtement punir les enfans, pour le crime des peres.

QU'ON ne croye pas, qu'à l'exemple de quelque jeune Théologien, j'aille me perdre dans les abiſmes de la Sageſſe infinie; & que j'aſpire vainement à pénétrer les motifs de l'arreſt, qui perpétue le chaſtiment de noſtre premier pere juſqu'au dernier de ſes deſcendans. Il eſt permis de contempler la juſtice divine, non pour meſurer la profondeur de ſes jugemens, mais pour les adorer dans le reſpect & dans le ſilence. Je ne parle donc que de la juſtice humaine, dont les myſteres ſont du reſſort de noſtre raiſon; & je demande, ſi cette juſtice peut tranſmettre la peine juſqu'à l'innocente poſtérité d'un pere criminel.

La propoſition affirmative révolte d'abord; & les premiers mouvemens lui ſont peu favorables. L'humanité qui ne ſçait que compatir; l'équité qui ne fait que tempérer la plus juſte rigueur des Loix; les Loix elles-meſmes qui n'aiment qu'à pardonner; tout dit, que la peine ne doit point aller au-delà du coupable, & des complices; tout décide, qu'elle n'eſt point faite pour un innocent. Il ſeroit à deſirer, que la triſte néceſſité de punir, ceſſât parmi les hommes; mais comme la corruption, dont elle eſt née, nous interdit de ſi douces eſpérances; il nous importe de regler les peines, & de les borner. Il impotte qu'elles ayent une ſphére limitée & fixe; depeur qu'à force de pourſuivre trop loin le ſcélérat, elles ne perdent enfin de veuë l'objet de leur inſtitution, ou que ſous prétexte de mieux tenir en bride les perturbateurs de la tranquillité publique, elles ne la troublent elles-meſmes, & ne cauſent plus de mal, qu'elles n'en veu-

lent prévenir. Quel desordre, quelle désolation dans la societé, si la plus pure innocence est une sauvegarde mal seure contre les emportemens de la justice irritée ; si les crimes que nous n'avons point commis, nous font criminels ; si pour le crime d'un autre, la Loi & ses Ministres nous condamnent à vivre, & quelquefois à naître misérables ; si les peines vont ainsi nous chercher jusques dans l'avenir, ou du moins nous attendent au premier moment de nostre naissance ? Tels sont les malheurs où nous précipite la jurisprudence, qui veut que nous portions l'iniquité de nos peres ; comme si nous avions la liberté de les choisir. C'est pourtant la nature, tantost mere, & tantost marastre, qui nous les donne de son chef. Il n'est ni libre de refuser ce don, ni possible de rectifier ce choix. Pourquoi donc prendre follement à partie les enfans, sur une fatalité, dont ils sont les premieres victimes ? Pourquoi leur faire un crime de leur mauvais destin ? C'est punir en eux un malheur, & un malheur inévitable. Tous les hommes avant leur naissance, également incertains sur le pere que leur prépare le sort, ont un égal interest à l'impunité de cette infortune, qui mérite non l'indignation & la vengeance, mais la pitié publique. Le fils innocent d'un pere criminel, vous dit : » Une action où je n'ai point de part, décrie« mon nom, & diffame ma race. Le crime & le supplice« de mon pere, dont j'ai l'image toujours présente, me« couvrent d'un opprobre éternel ; ils m'arrachent l'hon-« neur le plus prétieux de tous les biens. M'envie-t-on« jusqu'à la douceur de respirer l'air de ma patrie ; jus-« qu'à la joüissance du bien destiné à soustenir le déplo-« rable reste de ma vie ? Les Administrateurs de la justi-« ce, les Magistrats, loin de soulager le poids d'une hon-« te, que je n'ai point méritée, me bannissent, & me ré-« duisent pour jamais à la mendicité. Cet excès de bar-« barie ne peut avoir pour excuse, que l'intention de hâ-« ter ma mort, & d'abréger des jours plus cruels que la« mort mesme. Nul autre prétexte n'autorise mieux cette« jurisprudence inhumaine. Elle n'a pas le moindre rap-«

»port aux veuës, qu'ont euës les Légiſlateurs dans l'in-
»ſtitution des peines. Ils n'ont tous établi l'uſage de ces
»remédes amers, que pour la ſanté du corps politique;
»pour en corriger ou chaſſer les méchantes humeurs; &
»pour préſerver les bons citoyens d'une corruption con-
»tagieuſe. Ces préſervatifs, ces remédes employez à l'u-
»ſage dont je me plains, ont la malignité du poiſon, ou
»de ces précautions mal ſaines, qui pour garantir d'un
»péril douteux, jettent dans un mal certain. J'en fais la
»funeſte expérience. Puiſſent mes vœux la détourner de
»tous ceux qui m'entendent! Au moins je ſuis ſeur, qu'à
»ma place chacun de vous diroit comme moi: Quand &
»comment ay-je péché contre les Loix, contre les de-
»voirs de la vie civile? Qu'ay-je fait que le meilleur ci-
»toyen ne puiſſe avoüer, par où il ne puiſſe me reſſem-
»bler? Qu'a fait cette ſuite de deſcendans, en qui s'éter-
»niſera l'injuſte punition que je ſouffre? Le ſilence de
»l'envie, & plus encore cette voix intérieure & ſecrette
»qui nous juge, me répond de mon innocence. Les Ju-
»ges pourtant ſans aucun ſoupçon ſur ma conduite; des
»Juges à qui nul ſigne, nul indice ne me dénonce, me
»condamnent & me puniſſent. Des nœuds indiſſolubles,
»il eſt vrai, me lient à un criminel; tous les Juriſconſul-
»tes eux-meſmes m'enſeignent, que les alliances en un
»degré tout ſemblable, ne communiquent point le cri-
»me, & ne font point remonter la peine. Les crimes ac-
»cumulez des enfans, n'alterent en rien l'innocence du
»pere; ils ne l'expoſent pas aux moindres chaſtimens;
»& on le laiſſe en paix digérer, s'il peut, ſa douleur. Ce-
»pendant, ſi le droit de garantie avoit à s'exercer en pa-
»reilles rencontres, le pere devroit pluſtoſt garantir la
»conduite du fils, que le fils la conduite du pere. Le pe-
»re toujours reveſtu des titres de Légiſlateur & de Maî-
»tre dans ſa famille, plie & dreſſe, comme il lui plaiſt,
»noſtre ame encore tendre & ſuſceptible de toute ſorte
»d'impreſſions; il jette dans noſtre cœur les ſemences de
»vice ou de vertu, que le temps & les occaſions font ger-
»mer. Ses conſeils, ſes préceptes, ſes exemples, qui por-

tant tous un caractere d'autorité inviolable, nous met-« tent dans le gouſt & dans l'habitude du bien ou du mal.« Il forme ces premieres inclinations, ces premiers ſenti-« mens, qui croiſſent avec nous, & qui regnent ſur tou-« tes nos actions. En un mot, nos mœurs ſont autant ſon« ouvrage que noſtre vie. Le fils au contraire, né & nourri« dans la déférence, dans la ſoumiſſion, n'oſe qu'étudier,« ſuivre, & reſpecter le modéle, que la nature & les Loix« à l'envi lui propoſent; un bon fils n'a point d'yeux pour« les défauts de ſon pere, ou du moins il n'a que des ſoû-« pirs à leur donner. Les peres devroient donc pluſtoſt« porter l'iniquité des enfans, que les enfans celles des« peres. Les uns & les autres, à vrai dire, n'ont à compter« avec la juſtice naturelle, que de leurs propres actions;« & la peine du crime doit uniquement tomber ſur la« perſonne du criminel. Le fils du pere coupable, eſt en-« core aſſez à plaindre. Quel enchaînement de diſgraces?« Que ne me viennent-elles au moins ou d'un étranger, ou« d'un ennemi? Peu s'en faut que je n'aille préſenter ma« teſte au glaive de cette juſtice cruelle, qui n'épargne« mon ſang, que pour joüir plus longtemps de ma déſo-« lation & de mon déſeſpoir. Tant de maux conjurez pour« m'accabler, arment contre moi les Loix & leurs inter-« prétes. Ils n'agiſſent donc plus qu'au gré de la fortune;« ils pourſuivent tous ceux qu'elle perſécute. Les cruautez« du ſort attirent infailliblement celles des Légiſlateurs« & des Magiſtrats. Quel reſpect peuvent imprimer des« Loix aſſez inhumaines, pour s'emporter juſqu'à confon-« dre l'innocent avec le coupable? Je ne le ſuis que d'avoir« receu la vie d'un homme devenu indigne de vivre. Je« ſerois donc ſans crime, ſi j'étois ſans pere. Avoir un pe-« re, n'eſt pas un crime; ou c'eſt un crime, qui me donne« pour complice tout le genre humain. «

Je m'apperçois peuteſtre trop tard, que je parle en dé-clamateur; il eſt temps, que je reprenne mon ſtile de Diſ-ſertation. Vouloir que l'on impoſe au ſang* la peine qui n'eſt deue qu'au crime, c'eſt renverſer l'ordre & le repos par l'abus de la peine établie pour les affermir; c'eſt dé-

* *Genus non ſcelus punitis.*

truire le monde, de peur qu'il ne ſe corrompe ; c'eſt réduire les hommes à ſe repentir d'avoir voulu vivre enſemble. Nous vivrions encore épars dans les bois avec les beſtes ſauvages, ſi ceux, qui formérent les premieres ſocietez, avoient entrepris d'y donner cours à ces ſortes de maximes plus ſauvages encore. Nulle nation n'eut voulu ſubir la Loi, qui auroit condamné les enfans pour le crime des peres *. Envain pour adoucir ce qu'a d'affreux cette Loi, l'on fait valoir l'intereſt commun ; envain l'on rappelle les autres injuſtices, les autres violences qu'il force d'exercer. Nous n'avons, dit-on, rien de plus ſacré que les droits du ſang & de la nature. Cependant on ſe fait quelquefois un grand nom à les violer pour le bien public. Ce motif anima ſi glorieuſement Brutus * contre ſes enfans, Timoleon * contre ſon frere, que leurs imitateurs ont tous un rang entre les Heros de l'antiquité. Rien de plus juſte, que de maintenir chaque propriétaire dans la joüiſſance de ſes biens ; cependant les Loix protégent ſouvent l'uſurpateur contre le propriétaire légitime, pour aſſeurer la tranquillité publique ; & loin de nous remettre en poſſeſſion de nos biens perdus depuis un certain temps, elles nous oſtent encore avec nos droits l'eſpérance d'y rentrer jamais. C'eſt par le meſme zele pour la ſeureté commune, que la juriſprudence Romaine envoyoit irrémiſſiblement au ſupplice tous les eſclaves d'un maiſtre aſſaſſiné, quoiqu'il parut qu'un ſeul eſclave, à l'inſceu des autres, euſt commis l'aſſaſſinat. Les affranchis meſmes, en qui le don de la liberté paroiſſoit un garand ſeur de leur innocence, éprouvoient la fureur de ce decret funeſte ; & pluſtoſt que de manquer un complice, on ſacrifioit plus d'un innocent. Quand on décime des troupes qui n'ont pas fait leur devoir, on n'excepte pas les ſoldats d'une valeur univerſellement reconnuë ; & s'il arrive que le brave paye pour celui qui ne l'eſt pas, on accuſe le caprice du ſort, & non la dureté de la Loi.

C'eſtdommage que de ſi belles comparaiſons, tirées de l'hiſtoire, de la diſcipline militaire, & de la juriſprudence, ſe gâtent par la mauvaiſe application. Elles ne

* *Ferret ne ulla civitas latorem Legis, ut condemnetur filius aut nepos, ſi pater aut avus deliquiſſet? Cicer. de nat. deor. l. 3.*

* *L'exterminateur des Tarquins.*

* *Fameux Capitaine de Corinthe.*

couvrent point l'injuſtice, qui fait gémir le fils innocent, pour expier le crime de ſon pere. Brutus, & Timoleon attenterent avec gloire ſur les droits de la nature ; mais ils ne répandirent point de ſang innocent ; ils ne firent périr que des ſcélérats. Le premier, par la punition des traiſtres, affermit la liberté qu'il venoit de rendre à ſa patrie ; l'autre, par la mort d'un Tyran, rendit à ſa patrie la liberté qu'elle avoit perduë. La preſcription, comme nous l'avons dit ailleurs, n'eſt pas ſi odieuſe qu'elle paroiſt. Elle ne vient point furtivement s'enrichir de nos dépouilles ; elle marche à découvert, & s'avance tous les jours à nos yeux, ſous les auſpices de la bonne foi qui l'accompagne. Elle eſt longtemps à faire ſon chemin ; & il n'eſt point de moment, où l'on ne puiſſe en arreſter les progrès. Mais outre qu'elle n'attaque ni l'honneur, ni la vie ; elle ne fait que défendre le nouveau poſſeſſeur contte l'ancien propriétaire, dépoſſédé par ſa propre négligence. Repreſentez-vous un homme environné d'ennemis : c'eſtoit la ſituation d'un maiſtre au milieu de ſes eſclaves. On ne pouvoit donc autrement le mettre en ſeureté contre les attentats domeſtiques, que de lui donner pour garans de ſa vie, tous ceux qui la menaçoient à toute heure. Encore les maiſtres, pour qui cettte Loi eſtoit faite, n'en aimoient pas l'exécution, & ne la ſouffroient jamais qu'avec horreur. Ce bon ſoldat, que le ſort condamne à une mort ignominieuſe, s'eſt laiſſé malheureuſement entraîner par la foule des fuyars : il pouvoit garder ſon rang ; & par un noble deſeſpoir, ou rappeller leur courage, ou ſauver ſon honneur.

L'exemple du Dieu jaloux, qui ſe réſerve la vengeance, & qui menace de punir l'iniquité des peres juſqu'à la troiſiéme, juſqu'à la quatriéme génération, ne tire pas plus à conſequence, pour nous autoriſer à le ſuivre. Dieu, pour humilier des ſuperbes, pour briſer des cœurs durs & indociles, a quelquefois ſignalé ſa puiſſance par de ſanglantes exécutions, & par des decrets de ſa juſtice toujours adorable, quoique ſouvent incompréhenſible. En pouvons-nous conclurre, qu'il nous ſoit permis de con-

trefaire dans nos jugemens le Juge infaillible & tout-puiſſant ; que dans nos vengeances il nous appartienne, à nous capables de tant d'erreurs & de tant d'excès, d'imiter cette ſuprême & rigoureuſe juſtice, non moins incapable d'un ſeul excès, que d'une ſeule erreur ? Cependant il lui plaiſt meſme de borner ſes menaces, & de ne les point porter plus loin que la troiſiéme, ou la quatriéme génération ; peut-eſtre pour nous apprendre, que ſa plus longue vengeance en ce monde, ne dure pas au-delà du temps qu'elle peut s'exercer ſous les yeux du coupable. Mais ſans rechercher trop curieuſement les cauſes de ce que Dieu fait pour ſa gloire ; tenons-nous-en à ce qu'il dit pour noſtre inſtruction ; étudions ſa Loi ; elle nous enſeigne clairement qu'il veut, *Que l'on juge chacun ſelon ſes œuvres ; que l'ame qui péche meure elle-meſme ; que la juſtice du juſte ſoit ſur le juſte ; que l'impiété de l'impie ſoit ſur l'impie ; qu'enfin le pere & les enfans portent ſéparément la peine de leurs crimes.* Le moyen auſſi de punir un homme, pour ce qu'il n'a ni ſceu ni voulu ? Les hommes de toute condition, de tout état, poſſedent en propre une volonté libre & indépendante, qui les détermine tantoſt au bien, tantoſt au mal. Aucune autorité, aucune impreſſion étrangere, ne peut corrompre l'eſſence de cette faculté. Par cette faculté, le ſujet eſt toujours libre ; l'eſclave eſt toujours affranchi ; le fils de famille eſt toujours émancipé ; en un mot, chaque particulier eſt Souverain à cet égard. Sa volonté ſeule donne le prix à ſes actions, & jamais il n'eſt véritablement innocent, ou coupable, qu'autant qu'il le veut eſtre. C'eſt uniquement cette volonté, que les Loix pénales attaquent ; auſſi indulgentes pour l'homme qui péche malgré lui, que rigoureuſe pour celui qui commet volontairement un crime. C'eſt ainſi que le hazard, l'erreur, & tout ce qui oſte l'uſage de la volonté, ne nous rendent que malheureux dans les actions criminelles, qu'ils nous font commettre *. C'eſt ainſi que nous pouvons quelquefois innocemment donner la mort, ſans meriter de la recevoir. Les Loix ne condamnent que ceux, que leur propre conſcience a déja condamnez. La nation choiſie, que

* *L. pœna ff. de Lege Pompeia.*

que Dieu combla de ſes faveurs, tenoit de lui cette juriſprudence. Il avoit établi des aſyles pour le crime involontaire * ; mais il avoit commandé que l'on allaſt juſqu'aux pieds des autels, en arracher le ſcélérat déclaré. Ce que Dieu dicta lui-meſme à ſon peuple, la raiſon l'inſpira aux autres. Cette lumiere a brillé dans les plus épaiſſes ténébres ; les plus groſſiers ont ſenti l'équité de ce principe. Le Paganiſme ſi plein de fauſſes idées ſur la félicité des bons après leur mort, a rencontré juſte ſur la punition que les * méchans méritent & dans l'une & dans l'autre vie. Les Nations les plus politiques, ont poſé pour fondement de la ſocieté l'obligation de punir, & de récompenſer perſonnellement tous les hommes ; & de bien démeſler les enfans innocens d'avec le pere criminel. Les Romains ſi diſtinguez dans la ſcience de gouverner, preſcrivent une regle en ces termes * : *Le crime commis, & la peine encourue par le pere, ne peuvent ternir la réputation du fils ; chacun doit eſperer, ou craindre, ſelon qu'il agit par ſoi-meſme ; chacun par ſes bonnes ou mauvaiſes actions, fait ſa deſtinée. Que la peine ſe renferme donc dans l'auteur du crime, & qu'elle ne faſſe jamais trembler que des coupables* *. Eh comment la juſtice humaine pourroit-elle nous imputer les actions d'autrui ; elle qui n'a aucun droit ſur nos propres penſées, quelques criminelles qu'elles ſoient ? Il eſt vrai que les Loix de quelques Villes Grecques, exterminoient impitoyablement toute la famille d'un uſurpateur de la puiſſance ſouveraine ; mais on a toujours regardé cette conduite comme l'effet des emportemens d'une populace mutinée ; comme des coups de fureur, & non pas comme des actes de juſtice. Les premiers Romains poſſédez de l'amour d'une liberté féroce, agiſſoient plus équitablement. Ils n'impoſerent aucune peine aux enfans de Caſſius, convaincu d'avoir aſpiré à la ſuprême domination, & les laiſſerent joüir de la liberté, que leur pere avoit voulu détruire. Marc-Aurele depuis fit la meſme grace, ou pluſtoſt la meſme juſtice aux enfans d'un autre Caſſius, tué par ſes propres ſoldats qu'il avoit ſoulevez contre ſon Maiſtre. Ce ſage Empereur écrivit au Se-

* *Deut.* 19.

* *Quiſque ſuos patimur manes.*

* *L. crimen. ff. de pœnis. Crimen, vel pœna paterna, nullam maculam filio infligere poteſt, nam unuſquiſque ex ſuo admiſſo ſorti ſubjicitur.*

* *Cod. de pœnis. Peccata teneant ſuos autores; nec ulterius progrediatur metus, quam reperiatur delictum.*

* *Denis d'Halic. l. 8.*

nat*: *Vous pardonnerez au gendre, à la femme, aux enfans de Cassius; mais que dis-je, vous pardonnerez! Ils n'ont rien fait.* Les enfans de Sejan condamnez sur d'autres principes, & sous un autre Regne, deshonorent à la fois & l'Empereur cruel qui exigea ce sacrifice, & le Senat flateur qui le fit. Combien ce sacrifiee fut-il en horreur aux Loix? Elles qui épargnent, & qui pour ainsi dire, respectent l'innocence jusques dans le séjour, jusques dans le centre du vice. Les interests d'un Citoyen, captif encore dans les entrailles d'une mere criminelle, retiennent le bras vengeur de la justice. Le salut de l'enfant ébauché, suspend le supplice de la mere condamnée. L'humanité des Loix ne se démentiroit point sur toute une famille innocente; si quelques raffinemens politiques ne les avoient corrompues. Elles ne quittent qu'avec violence leur caractere de douceur; elles cherchent toujours à le reprendre, & ne rencontrent pas plustost des interprétes dignes d'elles, que loin de proscrire les malheureux enfans d'un pere coupable, loin d'ajouter la pauvreté à l'infamie; elles remettent à une famille désolée tous les biens qui ne sont pas le fruit du crime*.

** Filiis Avidii Cassii, & genero, & uxori veniam dabitis; & quî dico veniam, cum illi nihil fecerint.*

** Dig. de bonis damnat. ff. de interdictis & relegatis.*

On ne peut le nier; quand on s'arreste à la surface, la permission d'étendre les peines jusqu'au fils innocent, paroist fort dure. Quiconque pourtant veut bien la regarder de près, & l'examiner à loisir, ne tarde pas à reconnoistre qu'elle est juste & nécessaire. Chacun par rapport à soy, la condamne précipitamment, & la déteste; mais la réflexion n'a pas plustost rectifié nos veues, elle ne les a pas plustost portées vers le bien général, que l'on change & de sentiment & de langage. Plus un homme est chargé de crimes, plus on croit devoir de compassion au malheur de sa famille. Quand la justice demande la mort du pere, l'humanité sollicite en faveur des enfans. Elle voudroit les mettre tous à couvert de l'ignominie, qui rejaillit sur eux. L'équité manifeste de cette regle, n'a pu la sauver des exceptions, que la souveraine raison d'Etat établit sur d'autres principes d'équité, aussi clairs, & plus importans encore. Quels sont ces principes? L'interest de chaque particulier doit céder aux interests de

la cauſe commune ; la juſtice elle-meſme leur ſoûmet tous ſes préceptes & toutes ſes maximes. Juſques-là nulle ombre de doute & de contradiction. Montrons donc ſeulement, qu'il importe au public, que l'on puniſſe juſques dans le fils innocent certains crimes commis par le pere.

Depuis que les vices eurent inondé la terre, la néceſſité de prévenir la corruption totale du genre humain, & l'entiere diſſolution des corps politiques, fit recourir à des remédes d'une violence proportionnée au mal. Les Légiſlateurs employerent le fer & le feu, ſemblables aux Chirurgiens habiles, dont la cruauté ſalutaire & officieuſe va couper juſqu'au vif ; & retranche hardiment une partie fort ſaine, qui n'a que le malheur d'eſtre la plus proche de celle qui eſt gangrenée. Qu'y a-t-il de plus proche que le pere & le fils ? La nature les lie ſi étroitement, elle unit leurs volontez, & meſle leurs deſirs par tant d'endroits, que tout fils paroiſt complice né de ſon pere. Les Loix ennemies de l'apparence du crime ; les Loix & leurs Miniſtres pour en inſpirer plus d'horreur, ont étendu juſqu'aux enfans la peine du pere coupable ; & réuni pour jamais au fiſc, les biens d'un homme condamné à mort. De-là les pertes de biens & de charges ; l'excluſion des honneurs & des dignitez ; le banniſſement, & toutes ces peines, qui jointes enſemble font craindre la vie, & deſirer la mort. C'eſt le langage d'un Empereur, à propos des ſéditieux & des perturbateurs de la ſocieté *. Il croit encore faire une grace ſinguliere aux malheureux reſtes d'une mauvaiſe race, de leur laiſſer la vie, après avoir déclaré qu'ils en ſont indignes ; & de ne les condamner qu'à vivre indignes & infâmes. Ce ne ſont pas des uſurpateurs ſoupçonneux, ou des Tyrans timides, qui ont ſacrifié à leurs défiances, ou à leur ſeureté, des familles innocentes. Les Souverains les plus aimables, & les plus aimez, ont pris cette fâcheuſe précaution, de peur qu'une infâme poſtérité ne perpétuaſt les exemples contagieux de ſes peres * ; & comme pour tarir à la fois tous les canaux d'une ſource empoiſonnée. Véritablement on ne ſe trompe gueres, de ſuppoſer dans les enfans les pernicieuſes inclinations

* *L. quiſquis ad L. Jul. maj.*

* *Ne ad parentum exempla ſuccreſceret.*

de leur pere. Rarement de ce coſté-là ils dégénérent, & le vice eſt bien plus héréditaire que la vertu. Mais c'eſt particulierement en haine des peres, que les Loix s'attachent à perſécuter les enfans. C'eſt dans le ſein du fils, qu'elles vont percer le cœur du pere, qui ſouvent ſe dévoüe volontiers à l'exécration publique : content de perir avec l'eſpérance de revivre dans ſon fils, & de recueillir paiſiblement le fruit de ſes iniquitez par un autre lui-meſme. Auſſi Dieu qui connoiſt parfaitement le cœur humain, ſon ouvrage ; Dieu a tant de fois enveloppé les enfans dans la ruine de leurs peres, que les Juifs aſſez ſuperbes pour s'imaginer qu'on ne les châtioit point pour leur mauvaiſe conduite, s'écrioient inſolemment à toute heure : *Les peres ont mangé des raiſins verts, & les dents des enfans ont eſté agacées.* Le texte ſacré qui nous dit ; *l'ame qui péche, mourra elle-meſme* ; ne répugne pas à l'extenſion des peines juſqu'aux enfans. La pluſpart des Peres de l'Egliſe, ne rapportent pas cette Loi aux peines temporelles ; & un grand Philoſophe*, qui ſceut joindre le profond ſçavoir des Juifs avec la ſubtilité des Grecs, prétend que dans cet endroit les paroles du Texte n'en préſentent pas le véritable ſens. Dieu, ſelon ce Philoſophe, ne vouloit pas tant arreſter le bras du Magiſtrat, que les mouvemens du ſang ; & rompre un commerce dangereux d'affection & de charité. Les peres & les enfans auroient pu s'expoſer volontairement à la mort les uns pour les autres, & troubler ou renverſer l'ordre de la Juſtice. Il n'étoit pas raiſonnable, qu'une ame innocente rachetaſt une ame criminelle ; l'Etat auroit trop perdu dans cet échange. Mais pourquoi raiſonner ſur le précepte, quand nous pouvons nous inſtruire par l'exemple? Les Livres ſaints ſont remplis des traits de la vengeance céleſte : vengeance qui n'épargne pas meſme les enfans au berceau. Tel eſt le déréglement de l'homme ; que Dieu, pour le retenir dans le ſentier de la juſtice, paroiſt avoir beſoin de s'en écarter. La mort de tous les premiers nez de l'Egypte paya l'endurciſſement de Pharaon & de ſon peuple. Envain Moïſe repreſente dans le deſert, que les infidéles & les mu-

* *Phil. de ſpec. Leg.*

tins ſont en petit nombre*, le feu vengeur n'en conſume pas moins les uns & les autres. La juſte fureur du Ciel ne diſtingue point les innocens d'avec les coupables. Coré par ſa révolte, Acan par ſon larcin, Saül par ſa deſobéiſſance, Achab par ſon impiété, mériterent l'extinction de leurs familles; & pour tout dire, n'avons-nous pas un modéle continuel de cette tranſmiſſion fatale, dans les ſuites du parricide toujours nouveau, qui nous fait tous naiſtre enfans de colére? Le ſeul Juge infaillible, le ſouverain diſpenſateur des récompenſes & des peines, a voulu montrer aux Magiſtrats la route qu'ils doivent tenir dans l'exercice de leur miniſtére. On ne ſçauroit oppoſer d'aſſez fortes digues au torrent des paſſions humaines; la religion & la raiſon ſont trop foibles pour l'arreſter, ſi la nature ne vient à leur ſecours. On prend dans ce qu'elle a de bon, le reméde à ce qu'elle a de mauvais; & du fond de la corruption meſme l'on tire le préſervatif. Rien ne remüe les hommes ſi puiſſamment, que la paternité. A quoi ne s'expoſe point un pere, par le deſir de conſerver ſes enfans, ou par la crainte de les perdre? Il ne reſpire que pour eux. Cette partie de lui-meſme, la plus chere & la plus vive, eſt le point où ſe réuniſſent, où ſe fixent ſes ſoins, ſes vœux, & ſes veuës. Attaquez les hommes par cet endroit ſenſible; déclarez qu'un pere coupable tranſmet à ſa race la peine du crime qu'il a commis; vous détournez une infinité de maux. Les tendres ſentimens de pere, agiſſent efficacement ſur des cœurs inſenſibles aux ſeuls charmes de l'innocence; & ſi quelque ſcélérat va juſqu'à rompre ce nouveau frein, la ruine d'une famille eſt le ſalut de toutes les autres. Avoüons-le toutefois; la Loi qui dans la condamnation d'un coupable enveloppe quelquefois des innocens, paroiſt dure; elle l'eſt. Mais quand elle prodigueroit ces grands exemples de ſévérité; quand elle les réſerveroit un peu moins pour les grandes occaſions, où le ſalut de l'Etat exige abſolument qu'on lui immole les particuliers; quand la terreur ſalutaire, dont elle frappe par-là les ſcélérats, ne ſauveroit pas des Legions innombrables d'innocens; pourquoi nous plaindre

* *Num uno peccante, contra omnes ira tua deſæviet?*

d'une rigueur, dont nous ne pouvons nous paſſer ? Ceſſons d'accuſer la Loi*, & n'accuſons que nous, qui l'avons renduë néceſſaire. L'homme corrompu ſe jette dans des excès ſi énormes, ſi monſtrueux, qu'on ne peut le réprimer aſſez ; & qu'il faut néceſſairement le brider par la crainte des peines, dont l'extenſion l'afflige dans ce qu'il a de plus cher au monde. Quelle honte pour nous d'avoir ainſi forcé la juſtice à eſtre injuſte, & à violer une de ſes regles pour nous faire mieux obſerver toutes les autres ? On punit le pere juſqu'en la perſonne des enfans, pour ſe donner en eux des garans de ſon innocence, & des ôtages de ſa fidélité. L'on tâche d'appliquer la tendreſſe paternelle aux avantages & du pere & de la patrie. L'équité meſme ne condamne pas trop ces ſortes de rigueurs, indépendamment de la néceſſité qui les autoriſe. Les enfans indignes ne laiſſent pas de profiter des talens, des vertus, des travaux du pere ; pourquoi les enfans irréprochables ne partageront-ils pas avec lui la peine de ſes fautes & de ſes crimes ?

* *Non queramur de lege, ſed quod meruerimus hanc legem. S. Jeroſ.*

Cette derniere opinion a prévalu depuis longtemps ; & vraiſemblablement elle prévaudra toujours. Les mœurs dépravées, à qui elle doit ſon établiſſement, lui répondent de ſa durée. Au reſte, la peine que nous impoſons au fils innocent pour le crime du pere, ne paſſe guere la perte du patrimoine ; on la pouſſe rarement juſqu'à l'exil, & jamais elle ne va juſqu'à la mort.

DIXNEUVIE'ME QUESTION.

Si dans le doute, l'on doit juger contre le Fiſc.

LA juſte ſubordination, qui ſoûmet toujours les avantages de chaque particulier au bien général, parle d'abord pour le Fiſc; mais une raiſon plus puiſſante encore ſollicite pour lui. Il raſſemble, il réunit, il concentre en ſoi & grands & petits intereſts. Le Fiſc, à vrai dire, eſt une reſſource continuellement ouverte aux beſoins de l'Etat; c'eſt un amas d'eaux ſalutaires, qui coulent au gré d'une main bienfaiſante; c'eſt un aſſemblage de vapeurs ſuſpendues, qui retombent tantoſt en roſées, & tantoſt en foudres, pour répandre tour à tour l'abondance ſur nous, & la terreur parmi nos ennemis. Ce que le Fiſc emporte ſur nous, les néceſſitez publiques, où nous avons chacun noſtre part, le reprennent, & nous le renvoyent. Ce tréſor commun ſe conſume, s'épuiſe pour la ſeureté, pour la gloire commune. Les biens que nous tenons de lui, nous rendent avec uſure ce qu'il ſemble nous oſter. Pourquoi donc lorſque la balance eſt en équilibre, ne la laiſſera-t-on pas au moins pancher vers le Fiſc, dont tous les avantages, quand il gagne ſa cauſe, reviennent toſt ou tard à celui qui la perd? Tout le monde veut, & il importe à tout le monde, que les droits les plus légitimement acquis au particulier, cédent au bien de l'Etat; & qu'en toute occaſion les dommages, ou les pertes d'un ſeul homme, faſſent la commodité, ou l'utilité publique. Le Fiſc ſans contredit en eſt le plus ſolide fondement; & l'on héſite encore à lui ſacrifier des droits douteux. A peine jouit-il paiſiblement de ſes droits certains & inconteſtables. Chaque débiteur à l'envi tâche de les frauder. L'art meſme d'y réuſſir, porte inſolemment le nom d'induſtrie. & quels excès n'ira point cette eſpece de fraude, ſi les

Juges eux-mesmes y prestent la main, ou s'ils ne réprimẽt que mollement cette conjuration générale? C'est ici, plus qu'ailleurs, qu'il faut se tenir en garde contre la compassion injuste, qui se fait honneur de ne refuser aucun prétexte d'opprimer des riches en faveur d'un indigent, comme si les richesses étoient une cause légitime pour perdre ce qui nous appartient; & la pauvreté un titre valable, pour acquérir ce qui ne nous appartient point. Mais sans recourir aux regles de l'exacte justice, qui ne pese que les droits, & qui sans aucun égard à la qualité des personnes, s'attache uniquement à celle des prétentions; la réflexion ne dissipe que trop la fausse idée que l'on a des trésors immenses du Fisc. Cette abondance infinie, & perpétuelle que nous nous y figurons, diminue visiblement, pour peu que nous comptions, combien les soins que son dispensateur prend de nostre repos & de nos interests, lui donnent de périls & de maux à prévenir, d'ennemis à vaincre, de misérables à secourir, de vertus & de services à récompenser.

Il faut convenir pourtant qu'on ne résiste pas aux mouvemens naturels, qu'excite un homme assez malheureux, pour avoir un concurrent qui commande à des Légions. Ils entraînent le Juge, que le contrepoids des raisons tient en suspens; & le font incliner pour le foible contre le plus fort. On présume, que la raison du plus fort a tant d'endroits pour nous saisir, pour nous frapper, qu'elle est nécessairement mauvaise, dès qu'elle ne paroist pas inconteſtablement la meilleure; dès qu'elle ne saute pas aux yeux avec tout l'éclat de l'évidence. Cette présomption formée d'une expérience sensible, se fortifie encore par des principes d'humanité. Le Juge véritablement ne doit pas avoir divers poids, & différentes balances pour le pauvre & pour le riche. Jamais la Justice, dans le jugement d'un droit certain & manifeste, ne doit lever plustost son bandeau en faveur des foibles, que des puissans; mais quand les conjectures, les raisons, les preuves, ne parlent pas plus pour l'un que pour l'autre; il est permis d'écouter la compassion. Que dis-je? La compassion, loin de ne pouvoir

voir alors s'accorder avec la juſtice, devient une partie de la juſtice meſme. Les Souverains, dont elle ſemble mal ménager les intereſts, ne laiſſent pas d'avoir à ſe loüer de ſa rigueur. Elle les dédommage fort avantageuſement d'une eſpérance incertaine, qu'elle leur oſte; elle leur donne en échange le ſeul bien qu'ont à deſirer ceux à qui la naiſſance & la fortune prodiguent tous les autres; en un mot, ce qu'elle oſte à leur tréſor, elle le rend à leur gloire. Quel ſurcroiſt de gloire pour le Monarque, ſous qui l'on éprouve, que dans les Tribunaux le Souverain n'eſt pas un rival trop dangereux; & que la vérité, meſme douteuſe, qui favoriſe des particuliers, eſt plus forte & plus puiſſante que les Rois! Un Roy ſe montre plus grand, lorſqu'il ſe laiſſe ainſi vaincre par ſes Sujets, que lorſqu'il triomphe par tout ailleurs de ſes ennemis. Eſt-il donc poſſible de condamner un ſentiment d'humanité, par qui le Juge dans l'équilibre d'une prétention également ſoûtenuë, fait enfin tomber la perte ſur le prétendant, qu'elle fera moins ſouffrir? Aucun de nous ne peut mieux la ſupporter, que le tréſor public. Nos biens ont une pente ſi rapide vers le Fiſc; ils y vont, ils y rentrent par tant de routes différentes, que l'on peut, ſans qu'il y paroiſſe, détourner quelques-uns des canaux qui portent nos tributs à cet Ocean d'opulence. Le tréſor des particuliers au contraire, a des ſources ſi petites, & qui coulent ſi lentement, qu'interrompre, que ſuſpendre le cours d'une ſeule de ces ſources, c'eſt la tarir. Les Docteurs auſſi, malgré tout leur penchant à ſe contredire, veulent tous, que dans les queſtions problématiques, les faveurs de l'interprétation aillent toujours contre le Fiſc. Mais ſi les Rois de la terre demandent une déciſion plus authentique & plus digne d'eux, qu'ils écoutent un Juge aſſis ſur le premier trône du monde; qu'ils s'en rapportent au grand maiſtre en l'art de regner; & qu'ils eſſayent, s'il eſt plus facile d'imiter ſa juſtice, que ſa prudence & ſa valeur. Nous l'avons veu cet aimable maiſtre, qui de plus en plus nous fait ſavourer les fruits de l'obéiſſance; nous l'avons veu monter ſur le tribunal, pour y deſarmer des

Loix, ſelon lui ſeul, trop infléxibles ſur la défenſe de ſes droits; & pour autoriſer la juſtice, à jetter comme lui des regards de pitié, ſur d'innocens poſſeſſeurs d'un domaine de ſa couronne. Le Fiſc ne perd jamais ſa cauſe que ſous les bons Princes. Le noſtre non content de ſe ſoûmettre à la juriſprudence ordinaire, ſe condamne, ſi je l'oſe dire, injuſtement malgré l'avis des Juges; & ne fait aucun ſcrupule d'abuſer contre lui-meſme de la puiſſance ſouveraine. Eſperons que l'autorité d'un ſi grand exemple, plus perſuaſif que tous les raiſonnemens & que tous les préceptes, établira dans les ſiecles à venir cet abus ſi rare dans les ſiecles paſſez.

VINGTIE'ME QUESTION.

Si l'on a ſagement aboli la Loi, qui tenoit les femmes en tutéle toute leur vie.

L'Opinion affirmative, auroit ici tout au moins les ſuffrages de la plus aimable moitié du monde. Malheureuſement, la femme Juge & Partie n'a pas voix délibérative parmi nos Juriſconſultes. Ils diſent, que les Dames ont pour leurs intereſts le foible que nous avons pour les noſtres. Quelques Docteurs plus groſſiers encore, ajoûtent qu'elles conviendroient elles-meſmes du beſoin continuel qu'elles ont d'un tuteur, ſi l'on ſentoit la foibleſſe de ſon jugement, comme l'on ſent la foibleſſe de ſa complexion; & s'il ne falloit pas eſtre fort raiſonnable, pour reconnoiſtre qu'on ne l'eſt guere. Les Loix de la diſſertation m'engageront alternativement à parler pour & contre les Dames. Que ſi dans ce que je vais dire contre elles, il ſe trouve des maximes outrées, qui répugnent à la politeſſe établie; il faut les mettre ſur le compte du ſiecle qui les a produites.

La tutéle eſt la puiſſance légitime d'une perſonne au-

torisée pour en défendre une autre, que son bas âge, ou sa foible raison, met hors d'état de se défendre elle-même. Tout pupille, sans intereſſer sa réputation, reçoit ces sortes de secours, néceſſaires ſucceſſivement & indiſtinctement à tous les hommes. Il peut sans honte profiter de la vigilance, de la capacité, de la sageſſe, de la force étrangere, que la Loi lui preſte. Mais les femmes vivront-elles sous la conduite d'un tuteur perpétuel ? Les condamnera-t-on à mourir toujours pupilles ? Peut-eſtre y conſentiroient-elles ; ſi l'éternelle minorité prolongeoit les beaux jours, & retardoit la vieilleſſe. Peut-eſtre qu'à ce prix, elles ſacrifieroient volontiers leur liberté ; contentes d'exercer plus longtemps le droit de répreſaille ſur la noſtre.

Les premiers Légiſlateurs de Rome, avoient une prévention fort incivile contre les femmes. Ils ne les laiſſoient pas un moment ſur leur bonne foi. Ne nous étonnons pas que les gens du Code ayent de tout temps eſté plus ſujets que d'autres à certains malheurs du mariage : malheurs qui rarement attirent la pitié publique. Les Dames indignées des soins mépriſans que la Loi prend d'elles, ſe vengent aux dépens de ſes Miniſtres & de ſes Interprétes. Nées impérieuſes, altieres, on ne leur prêche pas impunément la ſoumiſſion & l'obéiſſance. C'eſt sans doute ce qui révoltoit tant les Dames Romaines contre les Loix de leur patrie. Le plus vil eſclave ne perdoit l'eſperance de la liberté qu'avec la vie ; la femme au milieu des horreurs d'un eſclavage continuel, n'avoit d'autre reſſource que la condeſcendance d'un pere, la tendreſſe d'un mari, ou la facilité d'un tuteur. Certain nombre d'enfans acquéroit au chef de famille l'exemption des charges publiques ; le nombre des campagnes, & celui des années, diſpenſoient le ſoldat des fonctions militaires ; la fécondité des femmes n'ôtoit rien au poids de leur ſervitude ; l'âge ne leur apportoit aucun privilege. Toujours geſnées dans la faculté la plus libre de l'ame ; toujours captives de quelque puiſſance, établie ou par le droit naturel, ou par le droit civil, elles ne faiſoient que changer de maiſtre, ſeures d'avoir à ſouffrir davantage du dernier, ſous qui à

force d'années elles devenoient des pupilles à la fin décrépites, & par une ſuite naturelle peu propres à le radoucir. Pourquoi ce traitement ſi dur ? Comment les Romains pouvoient-ils tenir leurs femmes dans une telle dépendance ? Eux qui ſe picquoient ſi fort de modération dans leurs victoires ; eux qui ne ſongeoient qu'à faire oublier aux vaincus leur diſgrace ? Ils prétendoient, que la raiſon des femmes n'arrive guere à la perfection ; que c'eſt un fruit tardif, qui tombe ſouvent ſans meurir.

Les Légiſtes entcſtez de la vieille Juriſprudence, veulent que nous l'obſervions à la lettre. Sourds aux Loix de la politeſſe & de l'humanité, ils font ſans diſtinction gémir & les Lucreces & les Meſſalines ſous le joug d'une tutéle auſſi longue que leur vie. Infatuez d'une juſtice farouche, ils parlent avec une licence effrénée & ſcandaleuſe. A les entendre, la pluſpart des femmes n'ont que de bons intervalles ; elles n'ont que des lueurs de raiſon, qui s'évanoüiſſent à toute heure. Le dirai-je ? Ils s'imaginent y voir plus d'un rapport avec cet aſtre ténébreux de lui-meſme, qui n'éclaire qu'avec des rayons d'emprunt. En elles l'eſprit, comme le reſte, n'a d'ordinaire qu'un faux brillant, plus propre à ſurprendre l'admiration, qu'à la mériter. Ennemies de la réflexion & de ſes lenteurs, la pluſpart ne font que raiſonner par hazard, penſer par ſaillie, diſcourir par habitude, au gré d'une imagination féconde en agréables bagatelles. L'art d'orner ces bagatelles, & de dire mille jolis riens à tout propos, elles l'enſeignent avec ſuccès ; l'art de diſtinguer le bon parti d'avec le mauvais, ou le meilleur d'avec le bon, elles l'exercent avec une préſomption, qui leur fait ignorer juſqu'à la néceſſité de l'apprendre. Il ſemble que dans le plaiſir de les former, la nature toute occupée aux embelliſſemens du corps, ne ſonge point aux beautez de l'ame. Les femmes elles-meſmes ſe négligent aſſez de ce coſté-là. Senſibles à la ſeule ambition de faire des adorateurs, elles y mettent toute leur application, elles y rapportent tous leurs ſoins. La réforme du luxe paroiſt aux belles une calamité publique ; & ſi l'on en croit un ancien, elles ſe conſoleroient

bien pluſtoſt de voir leur patrie en deſordre, que * leurs cheveux. L'attention continuelle qu'elles ont à plaire, n'eſt pas toujours heureuſe; mais toujours leur caprice, qui ne meurt qu'avec elles, a tout l'honneur, ou toute la honte de leurs ſentimens. Ce caprice leur en inſpire rarement de tendres pour leur mari; elles ne s'empreſſent d'acquérir ſon eſtime, ou ſes bonnes graces, qu'à proportion qu'elles redoutent ſa toute-puiſſance. L'ancienne Rome fut fertile en femmes d'un caractere qui ne ſe trouve plus; & ne le fut, que par le ſoin qu'on prenoit alors de cultiver, de perpétuer l'eſprit de ſujettion dans le ſexe fait pour obéir. Le bon uſage de la pleine liberté n'eſt connu que des hommes. L'expérience le leur enſeigne, elle les inſtruit, elle les corrige; & ils ſe réforment ſur le paſſé, qu'elle leur préſente comme un miroir de l'avenir. Ce miroir trop fidele n'eſt pas au gré des Dames. Celui qu'elles conſultent ſans ceſſe, fait pour ſervir l'amour propre, ou pour avertir d'un dérangement de parure, ne peut empêcher que le temps ordinairement n'emporte tout leur merite, & ne leur laiſſe tous leurs défauts. Elles ont dans leur printemps l'éclat d'une beauté, qui ſe ternit chaque jour; mais la vanité, la légéreté, l'inégalité, les accompagnent d'un pas égal dans tous les âges. Arrive-t-il un miracle? Quelqu'une ſe diſtingue-t-elle par un merite, qui n'attend, ni ne craint les années? Le petit nombre digne de l'exception, ne fait qu'autoriſer la regle.

* *Rempublicam turbarimallent, quam comam.*

C'eſt donc un ménagement cruel; c'eſt une fauſſe complaiſance, que d'abandonner les femmes à leur propre conduite. Plus elles ont dequoi charmer; plus il leur importe d'éloigner un péril, où ſouvent elles ont leur part. Le plus ſeur aſyle de la beauté, c'eſt la retraite. Les Dames, ni leur réputation, ne gagnent rien à courir le monde. La renommée ne paroiſt pas faite pour elles; les plus loüables ſont celles qui la font moins parler. La vie cachée fait leur véritable éclat; le ſoin du ménage fait leur ſolide gloire. Elles riſquent trop à ſortir du petit cercle d'actions, où la bienſéance les renferme; l'exacte pudeur ne

peut compatir avec la longue diſſipation. Que les femmes ne regrettent donc plus la liberté de ſe nuire à elles-meſmes ; qu'elles ſe loüent de la précaution qu'on a priſe de ſuppléer continuellement à tout ce qui leur manque, & de leur épargner par une juſte ſubordination les ſoins tumultueux, dont il leur eſt utile de s'abſtenir.

» Traitons-les d'égales, diſoit Caton le Cenſeur, elles »voudront auſſitoſt eſtre maiſtreſſes. Elle exigeront de»main comme un tribut, ce qu'elles reçoivent aujour»d'hui comme une grace. Immodérées dans leurs deſirs, »emportées dans leurs fantaiſies, implacables dans leurs »haines, enteſtées de leurs chiméres, elles ne reconnoiſ»ſent d'autre Loi que leur bizarrerie, ni d'autre devoir »que leur plaiſir. Inceſſamment affamées d'applaudiſſe»mens, toujours dupes de la loüange, elles haïſſent la ſin»cérité qui les ſert, & chériſſent la flaterie qui les trahit. »Intraitables, indociles, elles aiment mieux s'égarer de »leur chef, que de ſuivre un guide ; & ſe prévaloir or»gueilleuſement des menſonges, qu'une politeſſe fatale à »la raiſon exige, que d'avoüer une vérité qui les humi»lie. C'eſt à nous à nous glorifier de la douceur, de la »retenue, qu'elles étalent à nos yeux. Elles ne doivent cet»te ombre de vertu, qu'à la néceſſité que nous leur im»poſons de ſe contrefaire. Revenuës à leur naturel, laſ»ſes du ſupplice perpétuel de feindre, elles font bien »voir qu'elles ont plus d'une ſorte de fard ; & qu'elles n'en »uſent pas tant à cacher les défauts du corps, que ceux »de l'eſprit & du cœur. Le tempérament toſt ou tard ſur»monte en elles la diſſimulation ; le maſque tombe enfin, »& maiſtreſſes ou ſoûmiſes elles répandent alors tant d'a»mertume ſur le mariage, que le mari commode, & ce»lui qui ne l'eſt pas, ont également à regreter les déli»ces du célibat. L'époux facile ſouffre de folles diſſipa»tions qui le ruinent ; l'époux ſévére ſuſcite certains de»ſirs de vengeance qui le deshonorent. Avons-nous, (c'eſt »toujours Caton qui parle) avons-nous porté au-delà des »mers la gloire du nom Romain, & délivré tant de na»tions opprimées, pour ne pas joüir de la paix dans le

ſein de nos familles ; pour y ſubir après tant de travaux« un joug domeſtique, & quel joug ? Point de milieu ; nous« entrons en tutéle, ſi les femmes en ſortent. La main qui« les délie, nous enchaîne. L'homme pour vivre libre n'a« qu'un ſeul moyen ; c'eſt de ne rien relâchet des ancien-« nes Loix, qui ont pour jamais aſſervi la femme. «

Après une telle harangue, je pardonne aux femmes l'antipathie qu'elles ont pour les Catons, & pour tous leurs deſcendans. Jamais antipathie ne fut plus juſte. Je me reproche meſme de n'avoir pas gliſſé plus légérement ſur une opinion, que le bon ſens, grand Juriſconſulte, me feroit condamner hardiment, quand la nouvelle juriſprudence ne l'auroit pas réprouvée. La vérité ſupérieure à certains préjugez, établis par l'erreur, & maintenus par la violence, n'eut pas pluſtoſt repris ſa place dans le monde, qu'elle remit les Dames dans leur rang, & dans la pleine poſſeſſion de leurs premiers droits. Pourquoi nous faire un mérite de ſuppléer à des beſoins que nous leur ſuppoſons ? Elles n'ont à deſirer que le pouvoir d'agir de leur propre mouvement, & de ſe fier à leurs propres lumieres. Celles que nous voulons abſolument leur preſter, ne ſont pas moins ſujettes à s'éteindre. Franchement nous nous vantons d'une ſupériorité d'eſprit & de ſageſſe, que nous n'avons point. Si l'eſprit eſt quelquefois foible dans les femmes ; en nous il eſt ſouvent faux. Leur raiſon ne ſçait pas toujours les conduire ; la noſtre ne ſçait que trop nous égarer. Il eſt rare, que noſtre réputation ne perde beaucoup à ſubir un examen rigoureux. Il importe fort à la pluſpart de nos actions, je ne dis pas innocentes, mais glorieuſes, que l'on n'en pénétre pas toujours la véritable cauſe. Le reſſort ſecret qui nous remue, ne feroit pas honneur à nos mouvemens. Ne nous flatons point, l'homme le plus ſage a de mauvais intervalles ; il a de fréquens accès d'imprudence ; en un mot, mille & mille endroits nous font paroiſtre mineurs à tout âge, à tout moment. Avoüons donc, que ſi les femmes méritent d'avoir un tuteur, nous ne méritons pas de l'eſtre. Les reproches de fragilité que nous leur faiſons, retom-

bent ſur nous. Il nous ſied bien de reprocher des complaiſances, que nos empreſſemens, que nos importunitez arrachent ; de ne point excuſer les foibleſſes que nous inſpirons, & que les noſtres autoriſent.

Encore ſommes-nous bien moins excuſables que les femmes. Elles n'ont pour ſe défendre de la volupté, ni les facilitez, ni les ſecours que nous avons. L'agitation où nous met, où nous tient le cours de nos différentes occupations, nous entraîne le plus ſouvent avec une rapidité, qui ne nous laiſſe pas le temps de nous arreſter aux plaiſirs. Les plaiſirs demandent du loiſir ; les femmes en ont un continuel. Deſtinées par nous dès le berceau à l'inutilité, condamnées à la bagatelle, voüées à l'ignorance, elles n'ont d'autre conſolation que l'amuſement. Non qu'elles ne puiſſent avoir tous les talens propres pour les grands emplois, & pour les hautes entrepriſes. L'hiſtoire ſacrée, & l'hiſtoire profane en rendent comme à l'envi, des témoignages éclatans. Judith, Eſther, & tant d'autres, nous apprennent que nous nous approprions à tort la ſcience du gouvernement ; que nous n'avons pas ſeuls en partage la prudence, l'intrépidité, la modération, la conſtance ; & que l'homme n'eſt pas toujours néceſſaire aux grands événemens.

Il ne faut point rappeller le ſouvenir de la Nymphe, que Numa conſultoit ſi religieuſement ; nous n'avons pas beſoin d'Egerie, pour nous perſuader, que la ſageſſe peut choiſir une confidente des plus ſecrets myſtéres d'Etat. Auroit-on oublié cette Impératrice, dont l'avis politique ſceut affermir le premier thrône de l'Univers : thrône juſqu'alors de plus en plus chancelant ? Ce que les plus grands Capitaines, & les plus habiles Miniſtres ; ce que des millions d'hommes avoient tenté vainement ; le conſeil de Livie le fit. Les violences, les preſcriptions, faiſoient trembler à la fois & Rome & ſon Tyran. Auguſte, maiſtre & vainqueur du monde, ſoupiroit après le calme de la vie privée ; quand un ſeul trait de clémence, inſpiré par Livie, aſſujettit les ames les plus Romaines ; & forma dans Auguſte le modéle des Souverains lents à punir,

&

& des Conquérans plus prompts encore à pardonner qu'à vaincre.

Combien d'autres couronnes depuis, ont acquis un nouvel éclat ſur des teſtes, que nous traitons de foibles & de légeres ? Combien de Reines ont regné en Rois, & de Rois en Reines ?

Mais pour deſcendre du plus haut rang aux inférieurs ; eſt-il facile, eſt-il meſme poſſible, de faire le dénombrement des familles, où la raiſon tombe en quenouille, où le mari joüe dignement le perſonnage de pupille, & la femme celui de tuteur ? La raiſon des femmes agit encore plus fortement, quoiqu'avec moins d'éclat, dans leur patience & dans leur ſujettion, que dans cette domination qu'elles doivent à la ſeule force du mérite. Pluſieurs malgré l'étenduë d'un génie, que nous pourrions envier, ſe bornent à la ſimple œconomie, & à d'autres vertus obſcures, dont nous dédaignons l'exercice ; mais qui ne laiſſent pas d'eſtre le fondement de nos fortunes, & l'aſſaiſonnement de nos plaiſirs. La pluſpart enfermées dans l'enceinte de leur famille, attachées ſans relâche à des devoirs, à des ſoins ennuyeux, ſçavent attendre pour toute récompenſe les amertumes de noſtre mauvaiſe humeur, ou la confidence de nos chagrins. Croiroit-on, qu'elles ont droit de nous commander ? Cependant cet empire que nous avons ſur elles, nous l'uſurpons ; celui qu'elles ont ſur nous, elles le tiennent de la nature. Nôtre ſoumiſſion ne leur couſte qu'un coup d'œil ; l'homme le plus féroce, le plus auſtére, s'adoucit à les regarder. L'Aréopage en corps, l'Aréopage monté ſur ſon tribunal, & retranché dans le centre de ſa gravité, ne tint pas un moment contre une Phriné dévoilée. Comment des Magiſtrats de ce caractére, ſe laiſſerent-ils ſitoſt corrompre ? C'eſt, dit un ancien Philoſophe, c'eſt la queſtion d'un aveugle. Les femmes ſont nées pour faire des eſclaves, & non pour l'eſtre. Auſſi entendent-elles aſſez leurs intereſts, pour ne conſentir jamais à l'échange de leur pouvoir naturel, contre celui que nos Loix nous donnent. L'étrange bizarrerie, de chicaner tant les femmes

ſur le droit d'adminiſtrer leur bien ; nous qui leur faiſons ſi bon marché de noſtre liberté. Ne nous accorderons-nous point avec nous-meſmes ? Nous ne voulons pas les laiſſer maiſtreſſes de leur conduite, pendant que nous les faiſons ſouveraines de la noſtre. Nous nous ennuyerions bien, ſi elles ſe dégouſtoient de nous gouverner. Les plus ſenſibles à la gloire de gagner des cœurs, ſe défient trop de leurs propres charmes, & vont juſqu'à vouloir partager avec des ornemens étrangers l'honneur de la conqueſte. Mettrons-nous au nombre des crimes irrémiſſibles l'ambition qu'elles ont, & le ſoin qu'elles prennent, de nous plaire ? Ces ornemens, ces bijoux meſmes, dont nous les accuſons d'eſtre idolaſtres ; s'ils ſont l'idole des femmes, c'eſt une idole, qu'elles ne font point ſcrupule de ſacrifier à la République. La République au beſoin, retrouve en elles un zele courageux, & une tendreſſe maſle. Carthage les a veuës non pas déranger, mais arracher leurs cheveux, pour les mettre à des uſages militaires, & pour remplacer les cordes qui manquoient aux arcs des ſoldats. Les Dames Romaines donnerent volontairement tous leurs atours, pour aquitter le vœu, que Camille avoit fait à Apollon pendant le ſiege de Veïes. Dans une autre occaſion, elles ſecoururent la République épuiſée ; & la mirent en état de racheter Rome des mains des Gaulois : libéralité qui leur acquit de la part du Senat, des actions de graces, & le droit d'Oraiſon funébre, dont il permit de les honorer après leur mort. Je ne ſçai que répondre pour le Cenſeur Romain. Il a pu ſans doute, comme les autres hommes, errer dans ſes jugemens. Je doute plus que jamais de ſon infaillibilité ; lorſqu'il prononce d'un ton déciſif, qu'au moment qu'on ceſſeroit de contraindre les femmes, elles ceſſeroient de paroiſtre ce qu'elles ne ſont pas ; & qu'elles ne mettroient point d'intervalle entre la licence & la liberté. Il ſe trompe. La contrainte ne fait qu'irriter le deſir, & rendre les plaiſirs plus picquans. Les pays les plus abondans en femmes infidelles, ſont ceux où la défiance les empriſonne. Leurs infidélitez meſmes ne vont nulle part auſſi loin, que les in-

diſcrets le publient, & que les jaloux ſe l'imaginent. Ces derniers regrétent fort la juriſprudence Romaine, & murmurent beaucoup contre la noſtre. Mais veut-on prendre leurs murmures pour des oracles, leurs réveries pour des véritez ? Faut-il autoriſer toutes les extravagances, & conſacrer tous les ſoupçons ?

Quand on ſuppoſeroit, que les femmes indépendantes prouvent quelquefois la néceſſité de leur ſujettion ; quand il ſeroit permis de croire, que plus d'une d'entr'elles recule les bornes, & oublie les regles de la modeſtie & de la pudeur ; le ſexe entier portera-t-il l'iniquité de quelques évaporées, qui ne ſe décrient qu'à meſure qu'elles nous écoutent, & qu'elles nous imitent ? Les hommes eux-meſmes auroient tout à craindre, s'ils avoient réciproquement à garantir leur conduite. Etabliſſez cette juriſprudence ; hommes & femmes, nous voilà tous mineurs à jamais, & le genre humain ne ſort plus de tutéle. Applaudiſſons pluſtoſt unanimement aux réformateurs d'un abus, qui pourroit tirer à conſéquence contre nous. C'eſt aſſez, que les femmes naiſſent toutes ſous la tutéle d'un pere ; que la pluſpart n'en ſortent que pour paſſer ſous la tutéle d'un mari ; ſans qu'à la fin de ce dernier eſclavage, il vienne de nouveaux tuteurs les prendre, & les conduire juſqu'au tombeau. Ne nous tirons pas tant de pair d'avec elles. Convenons hardiment d'une égalité de ſageſſe ; nous ne perdrons pas trop à la reconnoiſtre. Il arrive rarement, que nous ne partagions pas avec les femmes la honte de leur foibleſſe. Nous en ſommes, ou les auteurs, ou les complices. Combien de folies au contraire nous appartiennent en propre ; combien d'occaſions, où leur modeſtie cache plus de mérite, que noſtre vanité n'en étale ? Encore une fois, convenons d'une égalité, qui ſe démontre par les notions les plus claires, & par les plus inconteſtables maximes. Elles nous apprennent ces maximes & ces notions, que les ames n'ont point de ſexe ; que les ames de ſemblable eſpece, ont des mouvemens fort ſemblables ; que les principes communs de raiſon & d'équité, portent par tout d'égales diſpoſitions aux meſmes vertus.

Plat. in Rep. admet les femmes aux plus grands emplois, au gou-

vernement de l'Etat, au commandement des armées.

Tous les temps auſſi, tous les pays, ont eu leurs héroïnes, comme leurs heros. Que l'on remonte dans les ſiecles paſſez, que l'on parcoure le noſtre, on y trouve un grand nombre de femmes illuſtres. Il en eſt, où les envieux, avec toutes leurs ſpéculations chagrines, ne découvrent qu'à peine quelque légere tache. Il en eſt, qui raſſemblent une fermeté d'ame inébranlable, une bonté ſinguliere, une prudence conſommée, une piété ſolide, une foi vive ſans ſuperſtition, une conſcience timide & délicate ſans foibleſſe. Il en eſt, qui ſe font admirer dans tous les états; malheureuſes avec dignité, humbles & ſages dans la plus haute fortune, affables ſans art, modeſtes par gouſt, & bienfaiſantes avec choix. Ce n'eſt là, ni un portrait en idée, ni l'ouvrage d'un pinceau flateur. L'expérience nous fait encore voir aujourd'hui, que Dieu quand il lui plaiſt, ſuſcite des femmes fortes, pour eſtre le modéle de leur ſiécle; & pour mériter, qu'en leur perſonne les grandeurs de la terre couronnent par avance les dons du Ciel.

PHILIPPIQUES

DE

DEMOSTHENE,

OU

HARANGUES

DE

DEMOSTHENE

CONTRE PHILIPPE,

TRADUITES EN FRANCOIS.

EPISTRE AU ROY.

Louis XIV.

SIRE,

Je tiens de VOSTRE MAJESTE' bien-faisante le doux & l'honneste loisir dont je jouïs. Les fruits de ce

loisir vous appartiennent, SIRE; & quelque médiocres qu'ils puissent estre, je n'ose me dispenser de vous les offrir. Il s'en faut pourtant beaucoup, que ce ne soit la reconnoissance toute seule qui me fasse agir. Elle ne fait que se joindre à l'inclination, que j'ai toujours euë, lors mesme que je n'avois d'autre fortune, que celle d'estre né vostre Sujet. Un pur zele, un zele héréditaire pour vôtre Personne sacrée, m'anima dès l'enfance. Il délia ma langue, & m'inspira plus d'une fois l'audace, de me faire entendre dans le concert d'acclamations, que le siecle des bons Rois commence, & que la postérité perpétue. J'y mesle encore ma voix, sans craindre qu'on me soupçonne de trop donner aux mouvemens d'un cœur sensible & reconnoissant. Je ne feindrai point de le dire; les graces que vostre bonté se plaist à répandre, accompagnées de tous les agrémens que vous leur communiquez, trouvent à peine quelque nouveau sentiment à vous acquérir dans les cœurs, & semblent en quelque sorte perduës pour V. M. Ce ne sont pas vos bienfaits, qui vous font aimer; c'est vous, SIRE, qui faites aimer vos bienfaits.

L'Académie des Inscriptions, & belles Lettres.

Je l'éprouverois en mon particulier, quand je n'aurois l'obligation à V. M. que d'avoir bien voulu me placer dans une Compagnie, chargée du soin de transmettre aux siecles à venir les merveilles, qui ne cesseront de distinguer le vostre; & glorieuse de consacrer ses veilles à dresser des monumens, qui s'éterniseront par vostre nom & par vos actions. Jamais je ne reprens cette fonction, que mon étonnement ne renaisse; & que je ne retrouve un plaisir qui augmente, & qui se fait desirer à mesure qu'on le goute davantage. Je lis, je relis toujours comme

me la premiere fois, les événemens de voſtre Regne; & je ſens de plus en plus que les charmes inſéparables d'un tel emploi, mériteroient d'en faire l'unique récompenſe. Voilà, SIRE, l'idée qu'on prend à vous étudier dans l'Hiſtoire de voſtre vie. Que ne puis-je, d'après cette idée, peindre mon Roy? Que ne ſuis-je un Demoſthène, pour en parler dignement?

Mais quand Demoſthene lui-meſme, à qui j'eſſaye de ſervir ailleurs d'interprete, ſeroit ici le mien, & voudroit ſuppléer aux talens que je n'ay point, il ne feroit qu'avouer plus éloquemment ſa foibleſſe; & cet aveu ne couſteroit rien à un Orateur, qui faiſoit profeſſion d'eſtre ſincére. La force de la vérité jointe à l'expérience, le guériroit encore de quelques erreurs politiques, qu'il avoit ſucées avec le lait, & qu'il ſeme à tous propos dans ſes Harangues. L'opinion, que Philippe & ſon fils Alexandre lui avoient donnée des Monarques & des Conquérans, ſe rectifieroit en France. Il y verroit un Conquérant & un Monarque, de qui nos ennemis & ſes envieux ont à ſe louer; qui pour tout fruit de ſes travaux, n'a prétendu que deſarmer les vaincus, diſſiper leurs illuſions, leur apprendre qu'il y a des ames privilégiées, où la modération fait la loi à la valeur; & que le vray magnanime, lorſqu'il ſe voit en poſſeſſion de pouvoir ce qu'il veut, ne veut que pacifier l'Univers.

L'événement, qui tient aujourd'hui l'Europe attentive, doit ſervir de leçon aux Potentats, & les convaincre, que le celeſte diſpenſateur des Sceptres & des Couronnes dédommage promptement les Vainqueurs, qui

*ont ſceu à ſon gré interrompre le cours de leurs victoires. Tant de Monarchies confondues depuis longtemps en une ſeule, paroiſſent deſtinées à payer cette modération ſans exemple. La fin d'une vie importante au repos & à la tranquillité du monde Chrétien, le menaçoit d'un enchaînement de malheurs infinis. Combien de fortunes flottantes, de révolutions prochaines, de Peuples impatiens & inquiets dans l'attente de cette réſolution qui devoit regler leur ſort, & les mettre en poſſeſſion du bien, dont un Roy juſte & ſage * leur avoit donné un avant-gouſt, par le choix de ſon ſucceſſeur? VOSTRE MAJESTE' parle : tout ſe raſſeure, tout ſe calme. Les nuages preſts à s'épaiſſir s'évanouiſſent, & une ſérénité conſtante ſuccéde aux apparences de la plus horrible tempeſte. Ces divers Peuples, moins encore par une juſte ſoûmiſſion aux droits de la nature, & aux dernieres volontez de leur Souverain, que par la haute opinion qu'ils ont de VOSTRE MAJESTE', s'empreſſent d'obtenir, qu'elle envoye regner ſur eux un de ſes deſcendans. L'Eſpagne juſqu'ici jalouſe de nos proſpéritez éclatantes, ne l'eſt plus que de la gloire, que de la douceur, attachée à noſtre obéiſſance ; & n'aſpire qu'à recevoir la loy du Petit-Fils de celuy qui nous la donne : ſeure qu'un Prince iſſu d'un ſang ſi auguſte, & formé ſous les yeux d'un Roy, le modéle des Rois, porte néceſſairement avec ſoi les préſages d'un Regne heureux ; & qu'en quelque region qu'il ſe tranſplante, il ne peut jamais dégénérer. Une opinion ſi bien fondée & ſi généralement établie, acheveroit de convertir Demoſthene, ce zelé Républicain, qui dé-*

* Charles II. Roy d'Eſpagne.

clame avec tant de véhémence contre le Gouvernement Monarchique ; & ſur ce point meſme non plus que ſur beaucoup d'autres, il ne tarderoit pas à changer d'avis & de langage. Revenu de ſes faux préjugez, il ſe reprocheroit d'avoir ſacrifié à je ne ſçai quelle image de liberté chimérique ; & enchanté du bonheur de noſtre dépendance, il viendroit à vos pieds, SIRE, briſer ſon idole. Oui, il reconnoiſtroit, qu'en matiere de Gouvernement, rien ne vaut l'unité de Souverain ; principalement lorſque cette unité raſſemble toutes les vertus pacifiques, morales, militaires, dont chacune ſéparément ſuffiroit à former un Heros. Que pouvons-nous penſer, SIRE, nous, qui entre tant de qualitez héroïques, avons l'avantage de diſtinguer l'excellence des vertus Chrétiennes, c'eſt-à-dire de celles dont la ſolidité rehauſſe le prix de toutes les autres, ou pluſtoſt qui ſeules méritent le nom de vertus ?

Un maiſtre & un bienfaicteur de ce caractere, attire ſi imperceptiblement les louanges, qu'on ſe ſouvient toujours trop tard qu'elles lui déplaiſent. Outre que les plus juſtes éloges ne le repreſentent pas à beaucoup près tel qu'on le voit, & que ſa gloire y perd preſque autant que ſa modeſtie en ſouffre. C'eſt donc une eſpece d'ingratitude, que de s'abandonner au penchant de le louer ; & l'on ne peut mieux faire, que de ſe renfermer dans les hommages affectueux & muets. Cette derniere reſſource me conſole, SIRE. Car pour les ſentimens qui ſont deus à VOSTRE MAJESTE', admiration, reſpect, dévouëment, ſoûmiſſion, j'avouë qu'à force d'eſtre naturels, ils paroiſſent égaux dans tous

les hommes. Cependant ſi quelqu'un les porte plus loin qu'un autre, c'eſt aſſeurément,

SIRE,

DE VOSTRE MAJESTE',

Le tres-humble & tres-obéiſſant
Serviteur & Sujet
DE TOURREIL.

CARTE
DE L'ANCIENNE GRECE
pour l'Intelligence de Demosthene
Par Guillaume Delisle
de l'Academie Royale des Sciences
1708.

Scala Stadiorum Mille
300 1000

Depiction sc.

CARTE
DE L'ANCIENNE GRECE
pour l'Intelligence de Demoſthene
Par Guillaume Delisle
de l'Academie Royale des Sciences
1708.

Scala Stadiorum Mille
500
1000

Deſrozieres ſc.

PREFACE HISTORIQUE.

LE premier devoir d'un Interpréte conſiſte à faire entendre ſon Auteur. Rien, à mon avis, ne peut mieux m'acquitter de ce devoir, qu'un plan de l'ancienne Grece, & un abrégé de ſon Hiſtoire. Sans quoy Demoſthene, bien que traduit, parlera toujours Grec pour ceux qui ne ſçavent pas la carte du pays, ou qui n'en ont qu'une notion légere & confuſe. Ils s'arreſteront à chaque pas, comme les gens qui voyagent la nuit dans un pays qu'ils ne connoiſſent point; & ſi quelque rayon d'éloquence les frappe par intervalles, ce ſont pour eux de ces éclairs, qui dans l'obſcurité ſemblent ne faire entrevoir la lumiere, que pour augmenter l'horreur des ténébres où ils laiſſent. Il faut donc, qu'autant qu'il me ſera poſſible, je débroüille les intereſts, & dévelope les événemens, qui ont du rapport à mon texte.

C'eſt à quoy peuteſtre je devrois me borner, & entrer d'abord en matiere. Mais ceux qui aiment qu'on aille au principe, & qui ne peuvent manquer d'eſtre curieux de l'origine d'une nation auſſi célébre que la Grecque, me pardonneront ſans doute de remonter juſques-là, & de ramaſſer ce qu'on en ſçait ou ce qu'on en dit. La digreſſion ne m'emportera pas trop loin. J'appuyerai ſur ce qui peut éclaircir le ſujet principal, & je paſſerai légérement ſur le reſte.

Les Grecs s'appellerent ainſi du nom ou d'un petit Bourg, ou d'un Roy fort obſcur; [1] mais ils quitterent bientoſt ce nom, pour prendre celui d'Hellenes ou d'Achéens. [2] Ces deux derniers ſont preſque les ſeuls, qu'ils ſe donnent eux-meſmes dans leurs ouvrages. L'extrême ruſticité des premiers Grecs ne paroiſtroit pas croyable, ſi l'on pouvoit ſur ce point recuſer leurs propres Hiſtoriens. Un Peuple aſſez enteſté de ſon origine, pour l'illuſtrer par des fables, n'en auroit pas inventé pour l'avilir. Qui croiroit que ce Peuple, auquel on doit tout ce qu'on a de littérature & de belles connoiſſances, deſcendiſt de Sauvages, qui n'avoient point d'autre Loi que la force; qui ignoroient l'agriculture, & broutoient à la maniere des beſtes. Témoin les honneurs divins qu'ils décernerent, à celui * qui leur apprit à ſe nourrir de gland, comme d'un aliment plus ſain & plus délicat que les herbes. Il y avoit de-là encore bien loin juſqu'à la politeſſe & à l'urbanité. Auſſi n'y arriverent-ils, que par une longue ſucceſſion de temps. Les plus foibles ne furent pas les derniers, à comprendre la néceſſité de vivre enſemble, pour ſe ga-

1 *Plin. Hiſt. Nat. l. 4. c. 7. Iſidor. l. 14. c. 4.*

2 *Thucyd. l. 1. Ariſtot. ſur la fin du 1. Livre des Meteores. c. 14. Plin. ibid.*

* Pelaſgus. *Apollod. l. 2. c. 1. Pauſan. l. 8.*

rantir de la violence & de l'oppreſſion. Ils baſtirent des maiſons, dont le nombre accru inſenſiblement forma des Bourgs & des Villes. Mais la ſocieté d'habitation ne vint pas à bout d'humaniſer de telles gens. L'Egypte & la Phénicie en eurent l'honneur. L'une & l'autre par leurs Colonies inſtruiſirent & civiliſerent les Grecs. Celle-ci leur enſeigna [1] la Navigation, le Commerce, l'Ecriture; l'autre les poliça [2] par ſes Loix, les mit dans le gouſt des Arts & des Sciences, les initia dans ſes myſteres, & pour tout dire, leur donna des Rois & des Dieux. Ainſi cette Nation, qui dans ſa ſplendeur pouſſa la fierté juſqu'à traiter de Barbare le reſte du genre humain, avoit emprunté des autres Nations, dequoy s'enorgueillir & dequoy les mépriſer.

1 *Herod. l. 5. c. 58. 59. & 60. Joſep. cont. Apion. Plin. l. 5. c. 12. & l. 7. c. 56. Tacit. l. 2. 1. Apollod. l. 3. Herod. l. 2. c. 58. Euſeb. Præp. l. 10. c. 9.*

Un célebre Auteur * compare la durée des Peuples à la vie des hommes. On peut, ſelon cette idée, diſtinguer dans les Grecs quatre différens âges, marquez par autant d'époques mémorables. Le premier comprend près de ſept cens ans, depuis la fondation des petits Royaumes de la Grece juſques au Siege de Troye; * le ſecond environ huit cens ans, depuis la guerre de Troye, juſqu'à la Bataille de Marathon; le troiſiéme moins de deux ſiecles, depuis cette Bataille juſqu'à la mort d'Alexandre; le dernier un égal nombre d'années, depuis la mort d'Alexandre, où les Grecs commencerent à décheoir, juſqu'à ce qu'ils tombérent enfin ſous la domination des Romains. De ces quatre âges, il n'y a que les trois premiers, qui entrent dans mon deſſein, le quatriéme ſeroit hors d'œuvre.

* *Florus in proœm.*

*	*Ans du monde*	*Ans avãt J. C.*
Diodore de Sicile, à l'exemple d'Apollodore, prend pour ſa bouſſole dans la Chronologie cette é-	2820.	1184.

poque fameuſe. Juſques-là, dit-il, on ne voit point clair, & l'on ne ſçait où aſſeoir un calcul certain. *Diod. Sic. Præf. p. 4.*

Je rapporte à l'enfance de la Grece la fondation d'Athénes, de Sparte, de Thébes, d'Argos, de Corinthe, & de Sicyone; l'attentat des Danaïdes, les travaux d'Hercule de qui les Rois de Macédoine prétendoient deſcendre par Caranus; † les avantures tragiques d'Oedipe, l'expédition des Argonautes, celle des ſept Capitaines contre Thébes, la guerre de Minos avec Theſée, & généralement tous les exploits de ces premiers Heros, à qui la renommée conſerve leur rang, par une raiſon qui ne vieillira jamais. La prééminence d'eſtime & de gloire, où cette longue ſuite de ſiecles les a maintenus juſqu'à nous, ne vient pas tant d'un reſpect aveugle pour l'antiquité, que de la vénération naturelle aux hommes pour une valeur bienfaiſante, qui protége la foibleſſe au lieu de s'en prévaloir, & qui loin d'exercer des violences, ne ſe plaiſt & ne s'occupe qu'à les réprimer.

La Grece parvenuë à l'adoleſcence, eſſaya ſes forces unies à ce Siege, où les Achilles, les Ajax, les Neſtors, & les Ulyſſes firent preſſentir à l'Aſie, qu'elle obéiroit un jour à leur poſtérité. Tout le monde ſçait la cauſe d'une guerre ſi fameuſe. Mais peut-eſtre tout le monde ne ſçait-il pas, qu'entre la maiſon de Priam & celle d'Agamemnon, il y avoit une haine héréditaire. Tantale Roy de Phrygie pere de Pelops, & par conſéquent biſayeul * d'Agamemnon

* Quelques-uns diſent triſayeul, & mettent Pliſthene entre Atrée & Agamemnon.

† *Plutar. in Alex. Juſtin. l. 7. c. 2. Liv. Vell. Pauſ. Suid.* Herodote (l. 8. c. 139.) contredit cette opinion-là. Solin (c. 15.) dit que les vieux Hiſtoriens reconnoiſſent Perdiccas; les moins anciens, Caranus peut premier Roy de Macédoine. Quoy qu'il en ſoit, l'un ou l'autre fonda cette Monarchie vers la 22. Olympiade.

&

& de Ménélas, enleva Ganyméde * frere d'Ilus. Celui-ci grand-pere de Priam venge hautement l'injure qui le touchoit de ſi près ; dépouille Tantale de ſes Etats, & l'oblige de ſe refugier en Grece, où s'établirent ainſi les Pélopides. On peut meſme dire, que Paris, arriere-petit-fils d'Ilus, enleva Héléne par une eſpece de répréſaille contre Ménélas, arriere-petit-fils du raviſſeur de Ganyméde. Au ſurplus, quoy qu'en diſent les Grecs, qui aimoient à regarder leur expédition de Troye comme un prélude de leurs Victoires ſur les Barbares, l'Hiſtoire nous apprend que les Troyens eſtoient Grecs d'origine. Car outre que Dardanus leur premier Roy eſtoit venu d'Arcadie ; * outre que la pluſpart de leurs noms, Priam, Anchiſe, Hector, Andromaque, Aſtyanax, ſont Grecs ; la lecture d'Homere prouve non ſeulement que ces deux peuples adoroient les meſmes divinitez ; mais elle donne peuteſtre lieu de conjecturer, qu'ils parloient la meſme langue. Autrement on auroit peine à concevoir, qu'un Poëte ſujet à détailler la moindre petite circonſtance avec une exactitude, que perſonne n'a depuis imitée, décrive de ſi fréquents pourparlers entr'eux, ſans mettre jamais de la partie un truchement. Quatre-vingt ans après la priſe de Troye, on voit le retour des Héraclides ou deſcendans d'Hercule, qui ſe remettent en poſſeſſion du Peloponnéſe, d'où Euriſthée l'implacable ennemi d'Hercule & de toute ſa race les avoit chaſſez environ un ſiecle auparavant. Leur droit ſur les Royaumes de Mycénes & d'Argos eſtoit inconteſtable. Amphitryon pere d'Hercule, & petit-fils de

* *Dio l. 4. Clem. Alex. Strom. l. 1.*

* Varron & tous les Auteurs Grecs. Voyez Servius. *Æn. 3.*

Diod. Sic. Præf.

Perſée Roy d'Argos & de Mycénes, ayant eu le malheur de tuer par mégarde Electryon ſon oncle & pere de ſa femme Alcméne, fut obligé de s'enfuir à Thébes. Sthenelus auſſitoſt s'empara des Etats de ſon neveu fugitif, & les tranſmit à ſon fils Euryſthée. Celui-ci n'eut point d'enfans, & inſtitua héritier ſon oncle maternel Atrée fils de Pélops * & pere d'Agamemnon. C'eſt de la ſorte que la Couronne eſtoit paſſée aux Pélopides, qui donnerent leur nom au Péloponnéſe appellé auparavant *Apie*. Les Héraclides, avant l'expédition de Troye, avoient deux fois tenté inutilement de ſe rétablir. Mais enfin ils eurent la fortune auſſi favorable, qu'ils l'avoient juſqu'alors éprouvée contraire. Ils défirent les Pélopides, c'eſt-à-dire Tiſaméne & Penthile fils d'Oreſte, auſſi bien que les Néléides ou les deſcendans de Neſtor; & partagerent les Royaumes de Mycénes, d'Argos, de Meſſéne, & de Lacédémone. Une ſi grande révolution changea preſque toute la face de la Grece. Les habitans du Péloponnéſe juſques-là ſe diviſoient proprement en Achéens & en Ioniens. Les premiers poſſédoient les terres, que les Héraclides aſſignerent aux Doriens, & aux autres Peuples qui les avoient accompagnez. Les derniers habitoient la partie du Péloponnéſe depuis nommée l'Achaïe. Ceux des Achéens, qui deſcendoient d'Æolus *, & que l'on chaſſa de Lacédémone, ſe retirerent d'abord en Thrace ſous le commandement de Penthile, & après ſa mort allerent s'établir dans le canton de l'Aſie mineure, qu'ils appellerent Æolide, où ils fonderent Smyrne & onze autres Colonies. Quant aux

* Pélops fils de Tantale, qui regnoit à Sipyle, Ville de Phrygie, & qui ſelon Pindare (Olymp. 1.) ne put digerer ſes grandes proſpéritez *παταπέψαι μέγαν ὄλβον ἐν ἔθνασιν. Thucid. l. 1. Plutar. in Theſ. Diod. Sic. l. 4. Strab. l. 8. Pauſan. l. 5. Apollod. l. 2. Herod. l. 9. c. 26. Diod. Sic. l. 4. Strab. l. 9. Pauſan. l. 2. & 4. in Arcad.*

* Fils d'Hellen, & petit-fils de Deucalion. *Strab. l. 8. Pauſan. l. 3. Herod. l. 1. c. 149.*

Achéens de Mycénes & d'Argos, comme ils ſe voyent contraints * d'abandonner leur pays, ils s'emparent auſſitoſt de celui des Ioniens. Ceux-ci ſe refugierent premiérement à Athénes, d'où quelques années après ils partirent ſous la conduite de Nilée & d'Androcle tous deux fils de Codrus, pour occuper cette côte de l'Aſie mineure, qui prit d'eux le nom d'Ionie. Ils y bâtirent Ephéſe, Clazoméne, Samos, & pluſieurs autres Villes. Iphitus Roy d'Elide, & Lycurgue Roy de Lacédémone, trois cens vingt-huit ans après le retour des Héraclides, rétablirent les Jeux Olympiques, inſtituez par Hercule à l'honneur de Jupiter; mais qui juſqu'alors n'avoient point eu de temps fixe, & qu'on ne célébroit qu'en certaines occaſions. Ces deux Rois établirent la coûtume de les célébrer tous les quatre ans, près de la Ville de Piſe, appellée autrement * Olympie. C'eſt ce qui donna le nom d'Olympiade, aux quatre années révoluës depuis une célébration des Jeux Olympiques juſqu'à l'autre. Cet intervalle preſcrit & fixé par la Religion parut le plus commode & le plus ſeur, pour diſtinguer les temps. Nous ne voyons pas toutefois, que les Chronologiſtes l'ayent ſitoſt mis à leur uſage. Le premier, qui s'en ſervit, fut Timée ſous Ptolomée Philadelphe. Juſques-là on marquoit d'ordinaire les événemens par les années des Archontes d'Athénes, & des Rois de Lacédémone. Eratoſthénes, ſous Ptolomée Evergetes ou le bienfaicteur, imita Timée; mais de tous les Hiſtoriens Grecs qui comptent de la ſorte & qui nous reſtent, le plus ancien c'eſt Polybe. Il faut encore obſerver,

*Par les Heraclides encore.

Pauſan. in Achaic.

Herod. l. 1.
Pauſan. l. 7.

Plut. in Lycur.
Phlegon. in Fragm.
Pauſan. in Eliac.
Clem. Alex. Strom. l. 1.

* *Steph. de Urb.*
Strab. l. 8.

Diod. l. 5.
Suid. in Tim.
Polyb.

Dion. Hal. l. 1.
Plin. l. 4. c. 5.

que l'Ere commune des Olympiades eſt poſtérieure à Iphitus. Elle ne commence qu'à la premiere année de la vingt-huitiéme, où Corébe remporta le prix de la courſe. L'eſprit de Religion, & l'amour des ſpectacles, n'entrerent point ſeuls dans l'inſtitution de ces jeux. La politique s'en meſla. On voulut de temps en temps raſſembler en meſme lieu, & réunir par des ſacrifices communs, divers Peuples tous indépendans, & la pluſpart moins éloignez par la diſtance des lieux, que par la diverſité des intereſts. La meſme veuë fit depuis inſtituer † encore d'autres Jeux; comme les Pythiques, que l'on célébroit auſſi tous les quatre ans à l'honneur d'Apollon, près de la Ville de Delphes, & où préſidoient les Amphictryons, c'eſt-à-dire les Députez des principales Villes de la Grece, commis pour décider de ce qui convenoit à ſon repos ou à ſa réputation. Ces ſortes de jeux, ſans exciter la haine, entretenoient une noble émulation. Chacun y diſputoit le prix avec ardeur, & les vaincus eſtoient les premiers à couronner le vainqueur, & à partager ſa gloire. Ce n'eſt point ſans raiſon, qu'un Peuple libre croyoit ne pouvoir pendant la paix s'addonner à des exercices, ni plus honneſtes, ni plus utiles. Outre qu'ils augmentoient dans les corps l'agilité, la ſoupleſſe, & la force; ils accouſtumoient encore l'eſprit au deſir de vaincre. C'eſtoit une eſpece d'école & d'apprentiſſage militaire, pour empeſcher que le courage ne ſe rouillaſt en aucun temps, & que le re-

Phleg. Trall. ibid.
Syncellus.
Varron poſe la premiere Olympiade pour une borne, qui ſépare les temps fabuleux, & les temps hiſtoriques.
Cenſorin. de die nat. c. 21.
Ans du monde. *Ans avãt J. C.*
3228. 776.
Pauſan. ibid.
Strab. l. 9.

† En la 28. Olympiade ſelon Pauſanias (*Phocic.*) ſuivi par Scaliger, & en la 29. ſelon Euſebe. (*Chron.*)

pos ne dégradaſt la profeſſion, qui pourvoit à la ſeureté de toutes les autres. On avoit donc eu de bonnes & de grandes veuës, lorſqu'à cette image de la guerre l'on attacha une gloire approchante en quelque maniere de celle des Conquérans. Auſſi n'eſt-ce, que faute d'attention ſur l'utilité de pareils exercices, ou par une mauvaiſe couſtume de rapporter tout à nos mœurs, que nous avons de la peine à imaginer, pourquoi l'on chantoit ſi haut, & l'on récompenſoit ſi magnifiquement, un genre d'adreſſe qui n'eſt point à noſtre uſage. En quoy nous ſommes d'autant plus inexcuſables, que la mémoire de nos Jouſtes & de nos Tournois, qui tenoient le milieu entre le divertiſſement & le combat, n'eſt pas tellement abolie, qu'elle ne puiſſe encore nous retracer une idée des anciens Jeux de la Grece. Tandis qu'on exerçoit ainſi le corps, on ne cultivoit pas moins l'eſprit. La Poëſie * avoit ſes Heros, qui ont immortaliſé les autres, & conſacré leurs veilles à l'honneur de leur Nation. Mais non contents de transformer leurs Guerriers en demi-Dieux, ils entreprirent à l'imitation des Phéniciens & des Egyptiens de s'approprier, pour ainſi dire, les Dieux meſmes, & de leur donner la Grece pour Patrie, ou du moins pour théatre de leurs plus inſignes exploits. La tranquillité dont elle joüiſſoit alors, ne fut guere troublée que par les longues guerres de Lacédémone avec Meſſéne. Les Meſſéniens à la fin chaſſez de chez eux ſe tranſplantent en Sicile, & s'y rendent maiſtres de Zancle, qui du nom de ſes nouveaux habitans s'appella *Meſſine*. Les Grecs cependant ſe multiplierent

* Homere vivoit du temps de Lycurgue, qui le premier publia les ouvrages de ce Poëte. *Cic. Tuſc. l. 5. Strab. l. 10. Plut. in Lycurg. Clem. Alex. Strom. l. 1.*

à tel point, qu'il leur fallut chercher des habitations en terre étrangere. Ils fondent par tout des Colonies; Chalcedoine, Byſance, Syracuſe, Marſeille, Antibes, Agde, Roſes, mais principalement en Italie, Tarante, Brindes, Naples, Rhege, Crotone, Sybaris, & d'autres en ſi grand nombre, que l'on donna le nom de grande Grece à toute cette côte, qui s'étend depuis l'extrémité de la Calabre juſqu'à la Campanie. L'eſprit de ce Peuple, accouſtumé par leurs Poëtes à ſe nourrir de véritez meſlées de fictions & de fables, ne put ſi-toſt gouſter la raiſon toute pure. Elle ne parvint à le gouverner qu'avec le ſecours de la Philoſophie. Sept Philoſophes, juſtement ſurnommez les ſept ſages, répandirent leurs dogmes dans la Grece, & y ſemerent une morale qui ne tarda point à fructifier, & qui dans un petit coin du monde produiſit l'élite du monde entier.

Solin. Strab. l. 12.

Dion. Halic. l. 2. Strab. l. 6. Strab. ibid. Feſt. Pomp. Senec. Conſol. ad Helvid.

Thales, Pittacus, Bias, Solon, Cleobule, Myſon, & Chilon.

Plat. in Protag. Quelques-uns mettent Periander à la place de Myſon. *Diog. Laërt. in Myſon.*

Le troiſiéme âge des Grecs, ou leur jeuneſſe fort courte, mais fort brillante, ne renferme qu'environ cent cinquante-huit ans, depuis la victoire de Marathon juſqu'à la mort d'Alexandre. On ne vit jamais enſemble tant de Philoſophes, d'Orateurs, & de Capitaines excellens. Les grands événemens n'y manquent pas; ils ſe ſuivent de fort près. Darius fils d'Hyſtaſpe, & après lui ſon fils Xerxès fondent ſur la Grece avec des Armées formidables. Le nombre n'étonna point les Grecs. Ils marcherent à l'Ennemi d'un pas aſſeuré. L'on euſt dit, que par eux la vertu alloit faire la Loi à la molleſſe, l'eſprit au

Tous à la réſerve de Talès, gouvernerent leur patrie. *Cicer. Orat. l. 3.* Ils conſacrerent les prémices de leur ſageſſe dans le Temple d'Apollon à Delphes, où l'on liſoit en inſcription deux de leurs Sentences que voicy: *Il faut ſe connoiſtre ſoimeſme. Rien de trop.* Clem. Alex. Strom. l. 1.

corps, & la raiſon à l'inſtinct. Le ſuccès ne dément pas leur confiance. Les Perſes éprouvérent à Marathon, à Salamine, à Platée, à Mycale, ce que peut la valeur diſciplinée contre l'impétuoſité aveugle. On voit une poignée de Grecs tantoſt mettre en fuite des Armées qui véritablement inondoient la terre, & dont les traits offuſquoient le Soleil ; † tantoſt battre & diſſiper des Flottes qui couvroient les mers, & menaçoient d'enchaiſner les flots & les vents. On voit trois cens Lacédémoniens, à l'exemple de leur Roy, attendre au pas des Thermopyles une mort certaine, vendre leur vie bien cher, & mourir contents de laiſſer l'exemple d'une intrépidité qui n'en avoit point. Quand la Perſe tant de fois vaincuë deſeſpera de ſubjuguer les Grecs, elle n'eut d'autre reſſource que de les diviſer. Leur proſpérité en facilita le moyen. La ſécurité rompit l'union, que la crainte avoit formée. Des eſprits naturellement trop vifs & trop libres, & de plus enflez de leurs victoires, ne purent ſe contenir, ni réſiſter à leur bonne fortune. Ils ſe livrerent à la jalouſie & à l'ambition. Les plus puiſſans vouloient tous commander, les foibles penſoient tous à deſobéir ; ſi bien que pour éviter le malheur de la ſujettion, ils tomberent dans celui d'une liberté ou d'une licence effrénée. Ces diviſions, qui ſe terminerent enfin à la ſervitude générale, regnoient encore du temps de Demoſthene. Il faut en ſçavoir le détail, ſi l'on veut entendre ſes Harangues, ſurtout les Philippiques ; & ce détail meſme

Gravemi illâ & mari & terræ Xerxem, nec hominibus tantum terribilem, ſed Neptuno quoque compedes, & cœlo tenebras minitantem. Val. Max. l. 3. c. 2.

Plat. de Leg. 3.

† Leonidas, à qui l'on diſoit cela, répondit : *Tant mieux, nous combattrons à l'ombre.*

veut qu'on ſçache les mœurs, les forces, & les intereſts des trois principales Républiques Grecques ; Athénes, Sparte, & Thebes. Car pour Corinthe, quoique recommandable par le nombre de ſes Habitans, par ſon commerce, par ſes richeſſes, & principalement par ſon heureuſe ſituation, qui la faiſoit dominer ſur les mers Egée & Ionienne, elle ne prima jamais qu'entre les Républiques du ſecond rang. Non qu'elle n'euſt pû monter plus haut, ſi ſes Colonies l'avoient ſecondée. Mais les Corcyréens qui tenoient d'elle leur origine, & dont la Flotte jointe à la ſienne lui euſt donné l'empire de la mer, à l'excluſion meſme d'Athénes, ſe ſouleverent contre leur Métropole, ce qui cauſa la guerre du Péloponneſe. Syracuſe encore, une autre de ſes Colonies, & aſſez puiſſante par terre & par mer, pour balancer toutes les forces de Carthage, ſe trouva toujours hors d'état de concourir à la gloire & à l'élévation de ſes Fondateurs. Tantoſt attaquée par des Puiſſances étrangeres, tantoſt opprimée par des Tyrans ; loin de preſter du ſecours aux Corinthiens, elle eut plus d'une fois occaſion de leur en demander. Ils l'empeſcherent de tomber ſous la domination d'Athénes, & enſuite lui envoyerent le fameux Timoleon, qui les délivra de la tyrannie du jeune Denis. Je commence donc par Lacédémone.

Lacédémone †, illuſtre par ſes anciens Rois, avoit

† Lacédémone appellée originairement Lelégie, de Lelex ſon Fondateur & ſon premier Roy vers l'an 2570. du monde, s'appella depuis indifféremment Lacédémone, ou Sparte, du nom de Lacédémon ſucceſſeur de Lelex, & de Sparte fille de Lacédémon.

acquis

acquis un nouvel éclat ſous Lycurgue, * un de ces hommes nez pour gouverner les autres. Bon Roy, & du moins auſſi bon Légiſlateur, il entreprit la réforme de ſon Etat, & commença par celle des mœurs, qui ſeule peut maintenir l'ordre qu'elle établit. Il exécuta ſon plan, & après avoir fait jurer à ſes Sujets, qu'ils obſerveroient ſes Loix juſqu'à ſon retour, il ſe bannit à perpétuité. Déja pour les autoriſer davantage, il avoit employé un autre artifice, & fait accroire au peuple qu'Apollon les lui avoit dictées. On ne conçoit pas qu'un Payen, à la vérité trop indulgent ſur l'adultére & ſur le larcin, qu'il pardonne en certains cas, ait pû dans tout le reſte ſi fort approcher de la morale Chrétienne, & quelquefois y atteindre. Point de ſomptuoſité, point de magnificence dans Sparte. On eût regardé comme une molleſſe puniſſable, de s'habiller différemment ſelon les différentes ſaiſons. Le ſexe le plus curieux de la parure, ne connoiſſoit que celle de l'ame. Ils avoient deux Thréſors inépuiſables: la modeſtie & la frugalité. Auſſi Lacédémone ſeule abondoit-elle en richeſſes, autant ou plus que tout le reſte de la Grece enſemble. Avant Lyſander non-ſeulement le particulier, mais l'Etat ſe paſſa d'argent. Depuis Lyſander, qui en avoit introduit l'uſage, la bonne conſtitution du gouvernement fit, que les particuliers ſe préſerverent encore longtemps de l'avarice, & qu'il n'y eut que l'Etat de riche. L'argent y venoit de toutes parts, & y demeuroit. Le luxe & l'intempérance n'en tranſportoient rien ailleurs. C'eſt à ce propos, que Platon *, par alluſion à la Fable du Lion

* *Ans du monde.* 3120. *Ans avãt J.C.* 884.

Plut. in Lyc.

Xenoph. Rep. Lacedem.

* *1. Alcib.*

malade, dit : *On voit à Sparte beaucoup de veſtiges d'argent qui entre, mais on ne voit point de veſtige d'argent qui ſorte.* Entre les biens, il n'y en avoit pas de plus prétieux que le temps. On le révéroit comme une choſe ſacrée. C'eſtoit commettre une eſpece de ſacrilége, que d'en donner la moindre partie à l'inaction : & qui ne faiſoit point ſcrupule de le prodiguer, paſſoit pour le plus grand diſſipateur. Les Citoyens avoient chacun leur emploi, qui rempliſſoit la journée, & qui répondoit à leur âge & à leurs forces. Loin de fuir le travail comme une œuvre baſſe & ſervile, ils l'embraſſoient comme l'occupation de l'homme véritablement libre. Cet amour du travail avoit aboli juſques aux jeux des enfans. On ne permettoit pas meſme la promenade aux ſoldats, dans leurs heures de loiſir *. On ménageoit juſqu'aux paroles. Souvent pour toute réponſe aux plus importantes dépeſches, ils n'employoient qu'un monoſyllabe ; † parce que rien n'approche plus du ſilence, que Lycurgue leur avoit ſouverainement recommandé ſur ce principe : *qu'il faut peu de Loix à des hommes qui parlent peu.* Cette maniere conciſe de s'exprimer, n'oſtoit rien à leurs penſées ; elles n'en avoient que plus d'énergie. C'eſtoit

* *Æl. Var. Hiſt. l. 2. c. 5.* rapporte, que des ſoldats de Sparte en garniſon dans une Place conquiſe receurent ordre, de ſe corriger d'une telle licence, indigne des Lacédémoniens, qui devoiẽt tous leurs momens à la vertu.

† Philippe leur ayant mandé, ſi j'entre dans voſtre pays, j'y mettrai tout à feu & à ſang, ils repartirent *ſi* : pour faire entendre, qu'ils mettroient bon ordre, que le cas n'arrivaſt point. A pluſieurs dépeſches du meſme Roy, ils répondirent ſimplement, *non.* Une autre fois, que ce Prince leur écrivoit d'un air fort haut & fort menaçant, ils lui manderent pour toute réponſe, *Denys à Corinthe*, pour dire, *Souviens-toi que Denys, autrefois un grand Tyran comme toi, mene aujourd'hui une vie privée à Corinthe, & y tient école.* Demet. Phaler. de Eloc. l. 8.

une briéveté toute lumineuſe ; & plus ils laiſſoient ſouſentendre, plus on les entendoit. D'autre coſté, la tempérance interdiſoit les délices de la table. On beuvoit rarement du vin ; on ne mangeoit d'ordinaire que du pain d'orge, & le pain de *a* froment ſe comptoit entre les mets frians. Les plaiſirs du Théatre n'avoient point de privilége. Au contraire, une raiſon capitale les avoit rigoureuſement proſcrits. On ne repreſentoit ni Tragédie, ni Comédie ; afin de n'accoûtumer jamais ni les yeux à voir l'image de ce que la Loi condamne, ni les oreilles à entendre l'apologie des paſſions & des crimes. Cette auſtérité ſi ennemie de la nature tourna pourtant en habitude. Ce Peuple, par la force de l'éducation & de la coûtume, conçût enfin pour la fainéantiſe & pour la volupté l'averſion, que nous avons naturellement pour la peine & pour la douleur. Ils ne croyoient pas trop payer du ſacrifice des plaiſirs, la liberté d'eſprit & de cœur, dont ils joüiſſoient dans une vie laborieuſe & frugale ; mais à tel point frugale & laborieuſe, qu'Alcibiade diſoit : *je ne m'étonne point qu'ils l'expoſent ſi volontiers, & qu'ils ſe précipitent dans le péril, qui ſemble moins leur oſter la vie, que leur faire preſent de la mort.* Tous naiſſoient amoureux de l'ordre & de la diſcipline. La Loi regnoit ſur le Riche comme ſur le Pauvre, & ſur le Magiſtrat auſſi-bien que ſur le Particulier. Les Rois meſmes ſe glorifioient d'eſtre ſes ſujets, & ne ſe diſtinguoient que par une obéiſſance plus exacte. Agéſilas étonna les Perſes par ſa modeſtie dans une conférence, autant qu'il les avoit épouvantez par ſa valeur dans les com-

a *Heraclides de polit.*

Ælian. Var. Hiſt. l. 13. c. 38.

Quelqu'un demandant à Demarat, pourquoy il s'enfuioit de Lacédémone Ca-

pitale de son Royaume ; *c'eſt*, dit-il, *que les loix y ont plus de pouvoir que le Roy.* *Polyb. l. 3. c. 6 Corn. Nep. & Plut. in Agéſil.*

*Magiſtrats de Lacédémone.

bats. Ce Roi véritablement maiſtre de lui-meſme, rejette les offres les plus flateuſes de la fortune : & ſourd aux applaudiſſemens des nations qu'il avoit affranchies ; inſenſible aux larmes qu'elles répandent pour le retenir ; au milieu de ſes conqueſtes qui faiſoient déja trembler le Grand Roy, il s'arreſte & retourne ſur ſes pas. Et cela, par déférence aux ordres des *Ephores* * qui le rappellent : tant la modération avoit pour lui de charmes, & lui paroiſſoit plus glorieuſe que les conqueſtes ; ou pour ne redonner préciſément que ſa penſée, tant il croyoit qu'un Roy ne devoit pas moins obéir aux Loix, que commander aux hommes. De tels Rois nourris dans des maximes ſi juſtes, ſi pures, & comme héréditaires, uſoient modérément de la domination, & ne la faiſoient preſque point ſentir. Ils commandoient en peres, pluſtoſt qu'en maiſtres. Lycurgue * avoit bien compris, que l'intelligence parfaite entre le Peuple & le Souverain, eſt la baſe & le fondement de leur félicité réciproque. Pour maintenir cette intelligence, il avoit établi les Ephores ou Inſpecteurs, † qui n'obſervoient pas moins la conduite du Roy que celle du Peuple ; & tenoient ſi bien dans l'équilibre l'un & l'autre, que l'autorité Royale ne penchoit jamais vers la dureté & la tyrannie, ni la liberté populaire

* Il répondit à un hõme, qui loüoit fort la Démocratie ; *Commencez par l'établir dãs voſtre maiſon* ; c'eſt-à-dire, par établir, qu'il y ait dans vôtre maiſon autant de Maiſtres, que de domeſtiques.

† *Herod. l. 1. c. 65.* Plutarque au contraire (*in Lycurg.*) prétend que Theopompe, pour mettre un frein aux citoyens qui s'érigeoient en Tyrans de Lacédémone, inſtitua les Ephores environ 130. ans après Lycurgue ; & comme la femme de Théopompe lui reprocha, qu'il laiſſeroit à ſes enfans l'autorité Royale plus foible qu'il ne l'avoit receuë : *Je la leur laiſſerai plus durable*, dit-il, *& par conſequent plus forte.*

vers la licence & la révolte. Ce milieu entre la ſujétion exceſſive, & l'exceſſive liberté, ſauva Sparte des diſſenſions domeſtiques, qui deſolérent les Etats voiſins. Les Ephores, dans les conjonctures importantes, faiſoient agréer au Peuple tout ce qu'on avoit réſolu. Les réſolutions ainſi unanimes, & priſes de concert s'exécutoient à propos, & chacun concouroit à l'exécution d'un deſſein, comme s'il l'avoit lui-même formé. Le gouvernement de Lacédémone n'étoit donc pas purement Monarchique. Les Grands y avoient beaucoup de part, & le Peuple n'en étoit pas exclus. Toutes les parties de ce corps politique, à meſure qu'elles conſpiroient au bien genéral, y trouvoient le leur. En ſorte, que malgré l'inquiétude & l'inconſtance du cœur humain, qui ſoupire toûjours après le changement, & ne ſe guerit jamais de ſon dégouſt pour l'uniformité, Lacédémone pendant plus de ſept cens ans ſe maintint dans l'exacte obſervation de ſes Loix. Outre cela le merite étoit de tout ſexe & de tout âge. La jeuneſſe n'avoit pas beſoin d'attendre les leçons de l'expérience. L'inſtitution & l'exemple y ſuppléoient, & mettoient meſme les femmes à portée de la vertu la plus heroique. L'amour de la Patrie faiſoit taire l'amour maternel. La mere, à qui l'on annonçoit la mort de ſon fils tué au ſervice de la Republique, alloit viſiter le cadavre ſur le champ de bataille, & y regloit ſa douleur ſelon les bleſſures honteuſes ou honorables, dont il ſe trouvoit couvert. Cette magnanimité, univerſellement répanduë dans Lacédémone, lui fit un grand nom. Au bruit d'un merite ſi rare, les Rois d'Egypte & *Herod. l. 2. & 3.*

de Phénicie pénétrez d'eſtime & d'admiration, crurent luy devoir une eſpece d'hommage, & le luy rendirent par des Ambaſſades ſolemnelles. Semblables prodiges frappoient de plus près encore les Grecs, & leur imprimoient pour elle un juſte reſpect. C'eſt par là, qu'elle exerça longtemps ſur eux, l'empire que la vertu donne, & qui ne peſe point à des ames volontairement ſoumiſes. Chacun croyoit, que marcher avec elle, c'étoit ſuivre la juſtice & la raiſon, aller au bien, & courir à la gloire. La tyrannie trouvoit dans les Lacédémoniens de terribles & d'implacables ennemis; la liberté de vigilans & d'infatigables protecteurs. Ce zele ne ſe renfermoit pas dans l'enceinte de la Grece. Les Grecs d'Aſie ſur le point de ſe voir accablez par Cyrus, tournent les yeux vers Sparte, & la conjurent de ne pas permettre, que des Grecs deviennent la proïe des Barbares. Sparte reçoit favorablement l'Ambaſſade. Ces fiers Republicains eurent l'aſſeurance, de mander par un Heraut d'Armes à ce Conquérant, qui venoit de ſubjuguer l'Aſie: qu'ils ne ſouffriroient jamais, qu'il touchât aux Colonies Grecques; que rien de ce qui portoit le nom Grec n'eſtoit né pour la ſervitude; & que s'il penſoit à les ſubjuguer, ils ſçauroient bien-toſt paſſer la mer & les affranchir. Telle fut Sparte, tant qu'elle ne domina que par ſes vertus. Révérée en mere des Peuples, en protectrice de la cauſe commune, en Arbitre ſuprême de tous les différends, elle n'avoit ni n'exigeoit d'autre tribut que l'eſtime, l'amour, la confiance, & l'admiration. La politique des Lacédémoniens ne laiſſoit pourtant pas d'avoir ſes defauts. Leur em-

Id. l. 1.

Id. l. 1.

Ariſtot. Pol. l. 8. c. 4.

pire se ressentoit de leur humeur ; & la dureté qu'ils avoient pour eux-mesmes, ils l'avoient pour leurs Alliez. Outre que l'on ne connoissoit ni paix ni treve sous une Republique, voüée à la profession des Armes, & constituée de maniere qu'elle ne pouvoit se maintenir, que par des guerres continuelles. C'est ce qui dégoûta de son obéissance, & favorisa l'ambition d'Athénes sa rivale, * à qui, bien que plus ancienne, la médiocrité de ses forces, ou plutost ses divisions ôterent pendant plusieurs siecles toute pensée de domination, & qui non contente alors de se soustraire au joug, le fit secouer au reste de la Grece.

Plat. de Rep. l. 8. & de Leg. l. 1. Arist. Polit. l. 7. c. 14. Xenoph. de Repub. Lac.

* Les Athéniens naturellement plus doux & plus agréables, n'aimoient que trop la vie efféminée & voluptueuse.

Athénes † dans sa naissance eut des Rois, mais ils n'en avoient que le nom. Toute leur puissance, presque restrainte au commandement des Armées, s'évanoüissoit dans la Paix. Chacun vivoit maistre chez soi, & dans une entiere indépendance. Originairement & jusqu'à Thésée les Bourgs de l'Attique avoient chacun leur Magistrat, qui avec les principaux du lieu regloit les differends & les contestations, sans nullement relever des Rois. L'opinion commune compte dix-septRois d'Athénes †; dixdepuis Cecrops * jusqu'à Thésée, & sept depuis Thésée jusqu'à Codrus * Ce dernier dans la guerre contre les Héraclides se dévoüa pour le salut de son Peuple ; & sur la

Diogéne retournant de Lacédémone à Athénes, dit : *qu'il passoit de l'appartement des hommes à celui des femmes.*

Thucid. l. 2. Plutar. in Thes.

Thésée de tous ces bourgs réunis, forma un seul corps de République

Plutar. ibid.

† Cette Ville s'appella d'abord *Cecropie* du nom de Cecrops son premier Roy, & prit ensuite le nom d'Athénes, lorsqu'Amphictyon son troisiéme Roy, l'eut consacrée à Minerve nommée en Grec *Athena.*

† Ils regnerent 487. ans.

* Cecrops contemporain de Moïse.

* Codrus contemporain de Saül.

réponſe de l'Oracle, que l'Armée qui perdoit ſon General demeureroit victorieuſe, il chercha la mort avec autant de ſoin & d'induſtrie, que les plus lâches la fuient. * Ses enfans Médon & Nilée diſputerent le Royaume entre eux. Les Athéniens en prirent occaſion d'abolir la Royauté, quoiqu'elle ne les incommodaſt guere ; & déclarerent Jupiter ſeul Roi d'Athénes, au meſme temps que les Juifs ennuyez de la *Théocratie*, c'eſt-à-dire d'avoir le vrai Dieu pour Roy, voulurent abſolument obéir à un homme. Plutarque obſerve, qu'Homere dans le dénombrement des Vaiſſeaux, ne donne le nom de *Peuple* qu'aux ſeuls Athéniens. Ce qui montre, non comme prétend cet Hiſtorien, que Theſée ſe démit de la ſouveraineté, mais que les Athéniens avoient dès-lors beaucoup de penchant pour la Démocratie, & que la principale autorité réſidoit déja dans le Peuple. A la place des Rois, ils créérent, ſous le nom d'Archontes, *a* des Gouverneurs perpétuels. Médon fils de Codrus exerça le premier cette Charge, que ſes deſcendans poſſéderent une longue ſuite d'années. La Magiſtrature perpétuelle parut encore à ce Peuple libre, une image trop vive de la Royauté, dont il vouloit anéantir juſqu'à l'ombre meſme. Ainſi de perpétuelle qu'étoit la Charge d'Archonte, il en réduiſit premierement l'adminiſtration à dix ans, † & puis à un * ; en veuë de reſſaiſir plus ſouvent l'au-

* *Vell. Paterc. l. 1. Pauſan. l. 7.*

Scholiaſt. d'Ariſtoph. dans les nuées.

a Il y eut treize Archontes perpétuels en 316. ans, depuis Médon juſques à Alcmæon. *Vell. Paterc. l. 1. Euſeb. Chron. Poll. l. 8. Harpoc. Sigon. l. 4. de Rep. Athen.* Ciceron l. 1. *de finibus*, rend en La-

† Il y eut ſept Archontes décennaux, dont le premier s'appella Charops, & le dernier Eryx. *Den. d'Halic. l. 1.* ἀρχαιολογίας

* Créon le premier des Archontes annuels, élû la deuxiéme ou la troiſiéme année de la 24. Olympiade. Les Auteurs *Den. d'Halic. antiq. Rom. l. 1. Euſeb. Chron. & Pauſan.* varient ſur ce point.

torité

torité, qu'il ne transféroit qu'à regret à ſes Magiſtrats. Une puiſſance, auſſi limitée que celle-là, contenoit mal des eſprits ſi pointilleux & ſi remuants. Les factions & les querelles renaiſſoient chaque jour. On ne s'accordoit ni ſur la Religion, ni ſur le Gouvernement. Tout ſoulevoit des imprudens, tout armoit des furieux. Athénes ainſi demeura longtemps hors d'état de s'accroiſtre, trop heureuſe de ſe conſerver, au milieu des longues & fréquentes diſſenſions qui la déchiroient. Les malheurs inſtruiſent. Elle apprit enfin, que la véritable liberté conſiſte à dépendre de la juſtice & de la raiſon. Cet heureux aſſujettiſſement ne pouvoit s'établir, que par un Légiſlateur. Elle choiſit † Dracon, perſonnage d'une ſuffiſance & d'une probité reconnuës [2]. On ne voit point, qu'avant lui la Grece ait eu des Loix écrites. [3] Il en publia, dont l'extrême rigueur, favorable par avance à la doctrine des Stoïciens, puniſſoit de mort la plus légere faute, comme le plus énorme forfait. Les Loix de Dracon, écrites non avec de l'encre, mais avec du ſang, ſelon Démade, eurent le ſort des choſes violentes; & dans peu le non-uſage vint à bout de les abroger. Le péril de retomber dans les premiers deſordres, fit recourir à de nouvelles précautions. On vouloit lâcher le frein de la crainte, non pas le rompre. Et pour trouver les adouciſſemens qui revalent bien à la Loi ce qu'ils lui couſtent, on jetta † les yeux ſur un des plus vertueux & des plus ſages hommes de ſon ſiecle; je veux dire Solon le mot d'*Archon* par celui de *Prætor*. Pline l. 33. c. 7. le traduit *Magiſtratus*.

2. *Aul. Gell. l.* 1. *c.* 18.

3. *Joſeph. cont. Ap. Suid. Plutar. in Sol.* Quand on demanda à Dracon, pourquoi il puniſſoit du dernier ſuplice les fautes comme les crimes : *C'eſt*, répondit-il, *que les fautes me paroiſſent dignes de mort, & que pour*

† 39. Olymp. *Clem. Alex. Strom. l.* 1. *Euſeb. Chronic. Suid.*
† 26. ans après Dracon. *Plutar. ibid.*

expier les crimes, je n'imagine pas de plus grande peine. Plut. ibid.

lon, à qui ſes rares qualitez, & particuliérement ſa grande douceur, avoient acquis l'affection & la vénération univerſelle. Les ſuffrages unanimes l'autoriſerent, † à regler comme il l'entendroit, les aſſemblées, les contributions, les jugemens, les Tribunaux, & tout ce qui lui paroiſtroit le plus propre, ou le plus néceſſaire, pour la meilleure conſtitution de l'Etat. La profonde ſageſſe de Solon, auroit promptement guéri tant de maux compliquez, ſi la foibleſſe de ceux qu'il avoit à traiter, lui euſt permis d'appliquer les grands remédes. Comme on lui demanda, s'il avoit donné de bonnes Loix aux Athéniens; *Oui*, dit-il, *les meilleures qu'ils étoient capables de recevoir.* L'ame des Etats populaires, c'eſt l'égalité. Il n'oſa, de peur de révolter les riches, propoſer celle des biens, par où l'Attique, ainſi que la Laconie, euſt reſſemblé à un héritage partagé entre pluſieurs freres. Mais il tira de l'eſclavage preſque tous les Citoyens que leurs dettes exceſſives, & des arrérages accumulez, avoient réduits à ſe vendre au dernier enchériſſeur. Une Loi expreſſe déclara quittes tous les débiteurs, au meſme temps que pour dédommager les riches, on leur affecta les Charges, les Magiſtratures, les Dignitez à l'excluſion du Peuple. Cependant on eut ſoin de tempérer leur puiſſance; & pour conſoler le Peuple, on lui continua le droit de la déciſion. Cet uſage renvoyoit bien au Senat des quatre * cens, le ſoin de chercher & de propoſer ce qui ſeroit du bien de la République; mais leurs conſeils demeuroient ſoûmis au jugement

*On en prenoit cent dans chaque Tribu; & il n'y avoit que quatre Tribus alors. *Ariſt. Polit. l. 2. c. ult. Pollux. l. 8. c. 9. Plutar. ibid.*

† La premiere année de la 45. Olymp. *Plutar. ibid.*

du Peuple, qui ne choiſiſſoit pas toujours le meilleur. C'eſt à ce ſujet qu'Anacarſis, attiré du fond de la Scythie par la réputation des Sages de la Grece, diſoit un jour à Solon ; *J'admire, qu'on ne laiſſe en partage aux Sages que la délibération, & qu'on réſerve la déciſion aux fous.* Car pour le Senat de l'Aréopage inſtitué ſous Cecrops, † & célebre par ſon intégrité, que les Dieux & les hommes, Mars & Neptune, Oreſte & Cephale avoient éprouvée ; quoiqu'alors cet auguſte Tribunal, compoſé des neuf Archontes ſortis de charge, euſt une juriſdiction plus étenduë, & qu'elle ne ſe renfermaſt point comme autrefois dans les cauſes criminelles, il ne faiſoit proprement que débroüiller & préparer les matieres d'Etat. Solon, qui s'appercevoit mieux qu'un autre, des inconvéniens de la Démocratie, s'abſtint prudemment d'y remédier. Après avoir bien étudié le naturel de ſes Citoyens, il conclut qu'inutilement on oſteroit

Plutarch. ibid.. Pollux. l. 8. c. 10.

† *Euſeb. Chron.* Demoſthene (dans ſa Har. contre Ariſtocrate) déclare qu'il ne voit pas clair dans l'origine de l'Aréopage, & dit ; *les Inſtituteurs de ce Tribunal, quels qu'ils ſoient, ou Dieux, ou Heros.* On ne convient pas non plus de l'étymologie du nom. Les uns prétendent, que l'Aréopage, c'eſt-à-dire, *la Colline de Mars*, s'appella ainſi, parce qu'il s'aſſembloit ſur le haut de cette Colline, & qu'il y condamna Mars pour adultere. L'Auteur des étymologies, parce que les Amazones, filles de Mars, camperent-là. Æſchile, (*Eumenides verſ.* 690.) parce que les Amazones poſtées ſur cette Colline, immolerent à Mars un grand nombre de victimes. Ce Poëte (*ib.*) paroiſt ignorer & ne pas croire tout ce que Pauſanias (*l.* 1.) Libanius (*Orat.* 22, & 23.) Servius (*in Virgil. Georg. l.* 1. *verſ.* 18.) rapportent du procès de Mars & de Neptune. Il conte qu'après la guerre de Troye, l'Aréopage prononça ſon premier Arreſt contre Oreſte. Mais Apollodore (*l.* 3.) monte plus haut, & veut que cet illuſtre Senat ait banni à perpétuité Céphale, pour avoir tué malheureuſement ſa femme d'un coup de fleche.

Ariſtot. Polit. l. 2. c. 12. le pouvoir ſouverain à la multitude ; & que ſi elle s'en laiſſoit dépoüiller, elle le reprendroit bien-toſt à main armée. Ce Légiſlateur habile, fit de plus revivre l'amour du travail & de l'agriculture ; ouvrit les portes du commerce ; mit Athénes en état de s'enrichir ; & ſceut inſenſiblement apprivoiſer avec les idées de juſtice, d'ordre, & de Loi, un Peuple nourri dans la licence, & perſuadé qu'il n'y avoit d'autres préſervatifs contre l'oppreſſion, que la force & la violence. Athénes réformée, alloit probablement s'agrandir & s'illuſtrer, lorſqu'un Tyran vint recueillir tout le fruit des travaux du réformateur. *Herod. l. 1. c. 59.* Piſiſtrate, malgré l'averſion horrible des Athéniens pour la Royauté, & les traverſes de deux puiſſantes factions *, malgré les plaintes améres, & les efforts redoublez de Solon, qui bien que parent † de l'uſurpateur, n'obmit rien dans ſon extrême vieilleſſe, pour ſauver la liberté de ſa Patrie, parvint enfin à ſe faire reconnoiſtre Roy dans Athénes. On le déthrôna deux fois ; & deux fois il ſceut remonter *Ariſt. Polit. l. 5. c. 12.* ſur le Thrône. * Les artifices l'y placérent, la mo-

* Il y avoit alors trois factions dans Athénes. Les *Pediens* favoriſoient l'Oligarchie. Les *Diacriens*, ou *Hyperacriens* la Démocratie. Les *Paraliens* contraires & à la Démocratie, & à l'Oligarchie, vouloient une forme de gouvernement qui tint le milieu entre les deux. La premiere & la troiſiéme s'oppoſerent fort à Piſiſtrate, il ſe mit à la teſte de la ſeconde. *Herod. ibid. Plut. in Sol.*

† Du coſté de ſa mere (*Plut. in Solon.*) Quand Piſiſtrate envoya demander à Solon, ſur quoy fondé celui-ci le traverſoit de la ſorte ; *Sur ma vieilleſſe*, répondit Solon, comme n'ayant plus rien à craindre. Quand le Tyran eut prévalu, Solon ſe retira, diſant : *J'ai au moins la conſolation d'avoir ſceu prévoir la tempeſte, & d'avoir oſé la prédire.* Piſiſtrate commença à regner la quatriéme année de la 54. Olymp. *Marm. Arond.*

dération l'y maintint. Une exacte ſoûmiſſion aux Loix le diſtingua de ſes ſemblables, & la douceur de ſa domination fit honte à plus d'un Souverain légitime. Auſſi a-t-il mérité, qu'on l'oppoſaſt aux autres Tyrans. Ciceron dans l'incertitude ſur la maniere dont Ceſar uſera de la victoire après la journée de Pharſale, mande à ſon cher Atticus : *Nous ne ſçavons pas encore, ſi le deſtin de Rome veut, ou que nous gémiſſions ſous un Phalaris, ou que nous vivions ſous un Piſiſtrate.* Ce dernier tranſmit à ſes enfans * la Souveraineté qu'il avoit uſurpée. Ils en joüirent paiſiblement & aſſez longtemps. On euſt dit, qu'ils avoient l'art d'aſſoupir l'ardeur naturelle aux Athéniens pour la liberté. Mais enfin les ſollicitations & les ſecours de Sparte réveillérent ſi bien cette ardeur, que les Athéniens briſerent leurs chaiſnes. Ils réſolurent de tout ſouffrir, pluſtoſt que de r'ouvrir leurs portes au Tyran Hippias, qui revenoit ſouſtenu de toutes les forces du Roy de Perſe, * vers le temps que les Tarquins chaſſez de Rome, faiſoient tous leurs efforts, pour y rentrer par la protection du Roy d'Etrurie. Celui de Perſe & ſes menaces n'ébranlerent point les Athéniens. Ils recoururent d'abord à la voye de la négociation ; mais après l'avoir tentée inutilement, ils oſerent paſſer en Aſie, & entamer les Frontieres de ce Monarque. * Il porta bien-toſt la guerre chez eux par Datis ſon General. Eux, loin d'attendre l'ennemi dans l'enceinte de leurs murailles, ils allérent le recevoir à Marathon, & remporterent ſur lui une victoire plus vraye que vray ſemblable. Ce ſuccès ineſperé redoubla la fierté des Athéniens. Cependant

Incertum eſt Phalarimne, an Piſiſtratum ſit imitaturus. Cic. Epiſt. ad Attic. l. 7.

* Hipparque & Hippias.

* Darius fils d'Hyſtapes.

* Ils brûlerent Sardes capitale de Lydie.

Les Perſes avoient cent mille

hommes de pied, & dix mille chevaux. Les Athéniens commandez par Miltiade, n'avoient en tout que dix mille hommes. Hippias fut tué dans cette Bataille. Ses enfans, qui se réfugierent à la Cour de Xerxès, & qui se déterminerent à l'entrepriſe de venger ſon pere, n'eurent pas un meilleur ſort.

ils n'attaquerent pas encore ſi toſt la primauté de Sparte. Car bien qu'à la Bataille de Salamine, dix ans après celle de Marathon, les Vaiſſeaux que les Athéniens avoient conſtruits des ruines de leurs maiſons, compoſaſſent la plus grande & la meilleure partie de l'Armée Navale des Grecs ſous la conduite de Thémiſtocle, & qu'au contraire les Lacédémoniens n'euſſent fourni qu'un petit nombre de Vaiſſeaux; on déféra aux derniers le commandement de la Flotte. Peu après encore à la Bataille de Platée, qui rebuta pour jamais les Perſes de ſe commettre avec les Grecs, on voit les Troupes Athéniennes avec Ariſtide à leur teſte, recevoir les ordres de Pauſanias Roy de Lacédémone. Ce jour ſi glorieux à la Grece lui devint fatal, puiſqu'il rompit la ſubordination d'Athénes à l'égard de Sparte, & fit naiſtre entre elles une éternelle jalouſie. Les Athéniens fiers du gain de ces Batailles, dont ils ſe donnoient le principal honneur, veulent aller de pair avec Lacédémone, & portent meſme plus loin leurs prétentions. Ils affectent le premier rang, attirent de leur coſté la pluſpart des Alliez, tranchent & décident ſur tout ce qui concerne le bien général, s'arrogent la prérogative de punir & de récompenſer; ou, pour mieux dire, ils agiſſent en véritables Arbitres de la Grece. Sparte leur euſt volontiers cédé l'empire de la mer, mais ils vouloient commander par tout; & croyoient, que pour avoir délivré la Grece de l'oppreſſion des Barbares, ils avoient acquis le droit de l'opprimer à leur tour. Ils traiterent durement les Villes Grecques, dont ils ſe diſoient les protecteurs. Pour peu

qu'un voiſin les euſt offenſez, il ſentoit tout le poids de leur colere. D'où vint le proverbe rapporté par Ariſtote, *voiſinage Athénien.* Ils ne ſe firent pas haïr ſeulement de leurs voiſins. Une partie de la Thrace, & les Iſles de la mer Egée ſujettes à ſes Loix, ſupportoient impatiemment un joug, qui s'appeſantiſſoit de plus en plus. Voilà de quelle façon, Athénes ſe gouverna près de cinquante ans, depuis la Bataille de Platée. † Pendant tout ce temps-là, Sparte ne ſe donna que de foibles mouvemens, & ne fit que de legers efforts, pour humilier, ou pour réprimer ſa Rivale. Mais à la fin, preſſée par les plaintes réïtérées de pluſieurs Villes, contre la vexation d'Athénes, elle commença la guerre ſi célebre ſous le nom de guerre du Péloponéſe. Lacédémone d'un coſté, fortifiée des alliez que lui donnerent la juſtice de ſa cauſe & l'amour de la liberté; Athénes de l'autre, ſecondée de ceux que la crainte retenoit encore dans ſon alliance, meſurent leur puiſſance & leurs armes l'eſpace de vingt-ſept ans, avec une valeur qu'elles auroient pu employer ailleurs plus utilement. La victoire, dans le cours de cette guerre & longue & cruelle, ne ſe fixoit point; elle voltigeoit, pour ainſi dire, entre les deux partis. Les Athéniens toujours maiſtres de la mer, s'y dédommageoient de ce qu'ils perdoient ſur terre. Tout ſembloit leur promettre une heureuſe iſſuë. Les Iſles de la mer Egée, qu'ils avoient chargées d'un tribut, le payoient réguliérement; & ils auroient pû terminer la querelle avec honneur, ſi la vingt-uniéme année de la guerre, lorſqu'ils

Ariſt. Rhet. l. 2. c. 21.

† La deuxiéme année de la 75. Olymp.

avoient tant d'ennemis ſur les bras, ils n'euſſent à contre-temps entrepris le ſiége de Syracuſe, & avec tant d'ardeur, qu'Eſion leur reprocha d'avoir répandu tout Athénes dans la Sicile. Cette expédition les épuiſa d'hommes, & d'argent. Le ſuccès punit bien leur témérité. Toute l'armée, qui débarqua, perit; la Flotte entiere fut ou priſe ou bruſlée; & les deux Généraux * avec la fleur de la jeuneſſe Athénienne, dont Periclès comparoit la perte pour l'Etat, à celle que feroit l'année, ſi on lui oſtoit le printemps, demeurerent à la merci des Peuples, qu'ils vouloient ſubjuguer. A peine la nouvelle s'en divulgue dans la Grece, qu'Athénes ſe voit preſque totalement abandonnée. Ses Alliez qui ne la ſervoient qu'à contre-cœur, ſe rangérent auſſi-toſt du coſté des Lacédémoniens. Cependant depuis ce terrible échec, & ce délaiſſement général, qui la menaçoient d'une ruine prochaine & preſque inévitable, elle ſe ſouſtenoit encore; quand les Lacédémoniens par leur alliance avec le Roy de Perſe, qui les renforça d'une Flotte nombreuſe, & leur ouvrit ſes thréſors, prirent à la fin une telle ſupériorité ſur leur ennemie, qu'après lui avoir enlevé cent quatre-vingt Vaiſſeaux, ils l'aſſiégerent, † & la forcerent de ſe rendre à diſcrétion. Alors maiſtres du ſort d'Athénes, ils aſſemblérent leurs alliez pour en délibérer avec eux, & pour le regler. La pluſpart, tant elle avoit aigri les eſprits, & aliené les cœurs, vouloient impitoyablement la ruiner de fond en comble. Thebes appuia fortement

Ariſt. Rhet. l. 3. c. 10.

* Demoſthene & Nicias. Ce Demoſthene n'étoit pas l'Orateur.

† La quatriéme année de la 93. Olympiade, ſous le commandement de Lyſander. *Corn. Nep. in Lyſand.*

cet

cet avis. Les Lacédémoniens plus modérez crurent, qu'on ne pouvoit ni avec ſeureté abbattre un des principaux Boulevarts de la Grece, ni ſans ingratitude exterminer un Peuple, à qui elle devoit ſon ſalut & ſa gloire. Ils ſe contenterent d'exiger, que les Athéniens démoliroient leurs murailles, raſeroient les fortifications faites par Themiſtocle au célébre port de Pirée, ne pourroient avoir que douze Vaiſſeaux armez, & reconnoiſtroient les Lacédémoniens pour Chefs ſur mer comme ſur terre. A ce prix, on donna la paix aux vaincus. Ainſi finit l'Empire d'Athénes, qui avoit commencé peu de temps après la défaite des Perſes, & qui dura ſoixante & treize ans. Les Grecs ne firent que changer de maiſtres. Sparte reprit ſa ſupériorité, mais ce nouvel Empire ne paſſa pas trente années. Il auroit duré davantage, ſi Sparte, ſelon ſes anciennes maximes, l'euſt borné à maintenir chaque Peuple, dans la poſſeſſion de ſe gouverner par ſes propres Loix. Mais enteſtée de ſon Gouvernement, elle voulut abolir par tout la Démocratie, inſtituer des *Décemvirs*, c'eſt-à-dire dix hommes, en qui ſeuls réſidaſt tout le pouvoir; & mettre dans ces places les gens qu'elle reconnoiſſoit lui eſtre les plus affectionnez, & les plus oppoſez au Gouvernement populaire. Par-là l'autorité de Lacédémone devenoit plus abſoluë, & tout enſemble plus odieuſe. Tel, qui n'oſoit s'affranchir de ce joug, en murmuroit; & ceux à qui elle n'oſoit l'impoſer, en prenoient ombrage. Rien pourtant ne précipita plus ſa chute que ſa proſpérité, qui lui fit trop préſumer de ſes forces. Elle s'imagina pouvoir à la fois tenir les

Xen. de geſt. Grac. l. 4.

Iſoc. in Paneg. & Panathen. Demoſt. 3. Phil.

Iſoc. ibid. Demoſt. ibid.

Ariſtot. de Rep. l. 5. c. 7.

Iſoc. dans ſon Oraiſon à Phil.

Grecs dans l'obéiſſance, & détruire l'Empire des Perſes, ou du moins le reſſerrer dans des bornes plus étroites. Ageſilas Chef de l'entrepriſe paſſe en Aſie, & ſes premiers exploits permettent de tout eſperer; quand le Roy de Perſe, † dont les Armées innombrables ne pouvoient arreſter ce Conquérant, trouve le ſecret de le chaſſer par une voye bien plus ſeure. Il envoya ſemer de l'argent en Grece, & ſuſciter des ennemis à Lacédémone. Les Grecs entendirent volontiers à la propoſition; & ſe firent un plaiſir de vendre bien cher une révolte, que déja l'amour de la liberté leur avoit inſpirée. Tous d'un commun accord ſe ſouleverent contre Lacédémone, qui hors d'état de réſiſter avec ce qui lui reſtoit de troupes, rappelle promptement ſon Roy & ſon Armée. Les Athéniens à la teſte des mécontens, réſolurent de tout riſquer pour la liberté de la Grece; & ſans ſonger aux dernieres extrémitez d'où ils ſortoient, ils oſerent affronter la puiſſante République, qui les y avoit réduits. Demoſthene plus d'une fois releve cette heureuſe magnanimité; & en infere que Philippe ne tiendra pas contre eux, dès qu'ils voudront l'attaquer avec la meſme ardeur. Athénes effectivement ſceut ménager ſi bien les conjonctures, & ſi bien profiter de l'imprudence, qu'avoient eu les Lacédémoniens d'irriter le grand Roy *, qu'avec la Flotte de ce Monarque jointe à la leur, ils défirent celle de Sparte, rétablirent leurs murailles & leurs fortifications, & ſe virent en état de diſputer l'Empire de la mer aux Lacédémoniens. Ainſi comme Sparte par le Roy de

1. an. de la 96. Olymp. *Corn. Nep. in Ageſil.*

Premiere Phil. & premiere Olynth.

* Le Roy de Perſe s'appelloit le Roy, ou le grand Roy. *Xen. l. 5 rer. Phil.*

† *Artaxerxes Mnemon.*

Perſe * avoit ſubjugué Athénes, Athénes auſſi par le Roy de Perſe *a* s'affranchit du joug de Sparte, preſte d'aſſervir la Grece entiere. C'eſt cet exemple mémorable, que cite Demoſthene; lorſque pour engager à conclure inceſſamment une alliance avec le Roy de Perſe, il dit: *La Grece a ſouvent éprouvé ce que peut le ſecours d'un tel Potentat. Eh qui ne ſçait, que dans la guerre entre Athénes & Lacédémone, celle des deux Républiques qui ſçavoit mettre dans ſon parti le Roy de Perſe, y mettoit infailliblement la Victoire?* Les Athéniens ne voulurent pas avoir vaincu pour eux ſeuls; & ne poſerent point les Armes, qu'ils n'euſſent par un traité ſolemnel obligé les Lacédémoniens, à remettre en liberté les Villes Grecques. Car quoique les Lacédémoniens fiſſent les généreux, & ſemblaſſent s'y porter volontairement, la ſuite montra que la crainte ſeule les y avoit forcez; puiſque peu de temps après ils violerent leur parole par l'oppreſſion de Thebes compriſe expreſſément dans le Traité. Cette infraction ralluma le zele des Athéniens. Ils animent le reſte de la Grece à s'unir avec eux contre Lacédémone, l'attaquent de nouveau, & remportent pluſieurs victoires par mer & par terre, à Corinthe, à Naxe, à Corcyre, à Leucade. Conſtamment ils n'avoient pas plus d'intereſt que les autres à cette guerre; ils ne laiſſerent pourtant pas d'en faire preſque tous les frais. C'eſt ce que veut marquer Demoſthene, quand il dit: *J'admire que des gens qui autrefois prodiguoient & leur bien & leur vie pour autrui, ſoient maintenant ſi avares de l'un & de l'autre pour eux-meſmes.* Les dépenſes & les travaux d'A-

* Darius nothus prêta ſes forces navales à Lyſander. *Diod. l. 11. Cor. Nep. in Lyſand. & Conon.*

La quatriéme année de la 93. Olymp.

a Arraxerxes Mnemon déclara Conon ſon Amiral la troiſiéme année de la 96. Olymp. *Cor. Nep. in Conon. Réponſe à la Lettre de Phil.*

Xenoph. l. 6. rer. Hellen. Xenop. ibid.

Premiere Olynth.

thénes, pour la liberté de la Nation, produiſirent leur effet. Sparte fut réduite à * renouveller le Traité, conclu quelques années auparavant ; & toutes les Villes Grecques rentrerent dans leur pleine indépendance. On euſt crû, que la Grece alloit joüir d'un profond repos ; mais pour ſon malheur, lorſque la parfaite égalité des deux grandes Puiſſances, qui juſqu'alors l'avoient agitée, lui promettoit la paix, Thebes parut ſur les rangs, & s'aviſa d'aſpirer au commandement.

Thebes † fameuſe par ſa grandeur & par ſon ancienneté, l'étoit encore par les diſgraces & par les exploits de ſes Heros. La fin tragique de Cadmus ſon fondateur, & d'Oedipe l'un de ſes Rois, qui tous deux tranſmirent leur mauvaiſe fortune à leurs deſcendans ; la naiſſance de Bacchus & d'Hercule ; un ſiége ſoûtenu avant celui de Troye, & divers autres événemens hiſtoriques ou fabuleux, la mettoient au nombre des Villes les plus renommées. Cependant par ſtupidité *, pluſtoſt que par modération, les Thébains n'avoient point ſceu ſe faire valoir. Ils avoient meſme eu la lâcheté de trahir la Grece, & de ſe joindre au Roy de Perſe. *a* Action qui les décria d'autant plus, que le ſuccès ne la juſtifia point, & que, contre leur attente fondée ſur toutes les regles de la vray-ſemblance, l'armée Barbare fut défaite. Cet éyénement les jetta dans un étrange embarras. Ils eurent peur, que ſous prétexte de venger une ſi noire perfidie, les Athéniens leurs voiſins,

* *Xenoph. ibid. Xenoph. rer. Hellen. l. 7.*

* Elle avoit paſſé en proverbe, *Eſprit, oreille de Bœotie.* Pindare & Plutarque, deux Bœotiens qui ne l'étoient guere, avoüent la groſſiereté des gens de leur Pays. Horace dãs ſon Art Poëtique, dit : *Gardez-vous bien de faire parler un Argien comme un Thébain. L'air ſubtil d'Athénes*, dit Ciceron de Fato, *forme des hommes ſubtils; L'air épais de Thebes forme des hommes épais.*

a Xerxes Hero l. l. 7. 8. & 9. Xenoph. Hiſt. Græc. l. 7.

† Ville de Bœotie, ainſi nommée de Thebé fille de Promethée. *Paſan. in Bœot. Steph. de Urb.*

dont la puiſſance augmentoit de jour en jour, n'entrepriſſent de les aſſujettir. Réſolus de parer le coup, ils recherchent l'alliance de Lacédémone, qu'ils devoient moins redouter, quand il n'y auroit eu que la raiſon de l'éloignement. Sparte dans cette occaſion ſe relâcha de ſa ſévérité. Elle aima mieux pardonner aux partiſans des Barbares, que de laiſſer perir les ennemis d'Athénes. Les Thébains par reconnoiſſance s'attacherent aux intereſts de leur protectrice; & l'on peut dire que durant la guerre du Péloponnéſe, elle n'eut point de meilleurs ni de plus fidéles Alliez. Ils ne tarderent pas toutesfois à changer de veuës, & d'intereſts. Sparte, toujours ennemie de la faction populaire, entreprit de changer la forme de leur Gouvernement; * & après avoir ſurpris la citadelle de Thebes, † après avoir détruit, ou diſſipé tout ce qui reſiſtoit, elle dépoſa l'autorité entre les mains des principaux Citoyens, qui la pluſpart agirent de concert avec elle. Pélopidas à la teſte des bannis, & avec le ſecours d'Athénes, rentre ſecretement dans Thébes au bout de quatre ans, extermine les Tyrans, chaſſe la garniſon Lacédémonienne, & remet ſa Patrie en liberté. Juſques-là Thébes unie tantoſt avec Sparte, tantoſt avec Athénes, n'avoit jamais tenu que le ſecond rang, ſans que l'on ſoupçonnaſt qu'un jour elle occuperoit le premier.

* La troiſiéme année de la 99. Olymp.

Mais les Thébains naturellement forts & robuſtes, de plus extrémement aguerris, pour avoir preſque toujours eu les armes à la main depuis la guerre du

† La Cadmée, ſous la conduite de Phœbidas. *Diod. l. 15. Ariſtid. Orat. Leuct. 1. & 2. Ijoc. in Panegyr. Polyb. l. 4.*

Péloponnéſe, & pleins d'un deſir ambitieux qui croiſſoit à proportion de leurs forces & de leur courage, ſe crurent trop ſerrez dans leurs anciennes limites. Ils refuſerent de ſigner cette paix ménagée, comme nous l'avons dit, par Athénes, à moins qu'on ne les reconnuſt Chefs de la Bœotie. Ce refus non-ſeulement les expoſoit à l'indignation du Roy de Perſe, qui pour agir plus librement contre l'Egypte révoltée, avoit ordonné à tous les Grecs de poſer les armes, mais encore ſoulevoit contre eux Athénes, Sparte, & la Grece entiere, qui ne ſoûpiroit qu'après le repos. Toutes ces conſidérations ne les arrêterent pas. Ils rompent avec Athénes, attaquent Platée *, qu'elle protégeoit depuis long-temps, & la raſent. Les Lacédémoniens crurent, que Thébes délaiſſée de ſes Alliez, étoit hors d'état de leur faire teſte. Ils marchent donc comme à une victoire certaine, entrent avec une puiſſante Armée dans le pays ennemi, & y pénétrent bien avant. Tous les Grecs alors regarderent Thébes comme perduë. On ne ſçavoit pas, qu'en un ſeul homme elle avoit plus d'une Armée. Cet homme étoit Epaminondas. Il n'y avoit pas de meilleure école que la maiſon de Polymne ſon pere, ouverte à tous les Sçavans, & le rendez-vous des plus excellens maiſtres. De cette école, ſortit Philippe de Macédoine. C'eſt là, qu'en ôtage neuf années, il fut aſſez heureux pour devenir l'éleve du

Corn. Nep. in Epam. Epaminondas que je croy le premier homme de la Grece, dit Ciceron Tuſc. l. 1. *Epaminondas Princeps, meo judicio, Græciæ.*

* Depuis la bataille de Marathon, où les Platéens poſtez à l'aîle gauche par Miltiade, avoient ſignalé leur zele & leur courage, les Athéniens ne célébroient point de feſte, où le Héraut ne formaſt des vœux communs pour la proſpérité d'Athénes & de Platée. *Herod. l. 6.*

maiſtre d'Epaminondas, † ou pluſtoſt pour étudier Epaminondas lui-meſme, qui ſçavoit ſi bien changer les préceptes en exemples. Les talens de ce dernier, ſoit pour la politique, ſoit pour la guerre, joints à beaucoup d'autres qu'il poſſédoit dans le degré le plus éminent, ſe trouvoient encore tous inférieurs à ſes vertus. Philoſophe de bonne foi, & pauvre par gouſt, il mépriſa les richeſſes, ſans vouloir qu'on lui tinſt compte de ce mépris; & cultiva la vertu indépendamment du plus doux fruit qu'elle donne, j'entends la réputation. Avare de ſon loiſir, qu'il conſacroit à la recherche de la vérité, il fuioit les emplois publics, & ne briguoit que pour s'en exclure. Sa modération le cachoit ſi bien, qu'il vivoit obſcur & preſque inconnu. Son merite le décela pourtant. On l'arracha de la ſolitude, pour le mettre à la teſte des Armées. Dès que ce ſage parut, il fit bien voir, que la Philoſophie ſuffit à former des Heros; & que la plus grande avance pour vaincre ſes ennemis, c'eſt d'avoir appris à ſe vaincre ſoi-meſme. Epaminondas au ſortir de ſa vie privée & ſolitaire, bat les Lacédémoniens à Leuctre †, & leur porte le coup mortel dont ils ne releverent jamais. Ils perdirent quatre mille hommes avec leur Roy Cléombrote, ſans

† Lyſides de Tarente Pythagoricien. *Diod. l.* 15. *&* 16. *Pauſan. in Bœot. Æl. l.* 3. *var. Hiſt. c.* 17. *Dion. Chryſoſt. orat. inſcript. recuſatio magiſtratus. Laërt. in Pytag. Cor. Nep. in Epamin.* Ciceron *l.* 3. *de Orat. &* 1. *Off.* l'appelle *Lyſias*, mais c'eſt une erreur viſible de Copiſte. *Clem. l.* 1. *Pædag. c.* 8. donne à Philippe un autre Maiſtre nommé *Nauſithoüs.*

† Ville de Bœotie. *Xenoph. l.* 6. *Pauſan. in Attic. Bœot. Arcad. Polyæn. l.* 2. *Strateg. Ariſtid. in Panathen.*

Olymp. 102 ann. 2. compter les bleſſez & les priſonniers. Cette journée fut la premiere, où les forces de la nation Grecque commencerent à ſe déployer. Les plus ſanglantes défaites juſqu'alors, ne coûtoient guere plus de quatre ou cinq cens hommes. On avoit vû Sparte d'ailleurs ſi animée, ou pluſtoſt ſi acharnée contre Athénes, racheter d'une tréve de trente années, huit cens de ſes Citoyens qui s'eſtoient laiſſez enveloper. On peut juger de la conſternation, ou pluſtoſt du deſeſpoir des Lacédémoniens, lorſqu'ils ſe trouverent tout d'un coup ſans troupes, ſans Alliez, & preſque à la merci du vainqueur. Les Thébains, ſe croyant invincibles ſous leur nouveau General, traverſent l'Attique, entrent dans le Péloponnéſe, paſſent le fleuve Eurotas, & vont aſſiéger Sparte. Toute la prudence & tout le courage d'Ageſilas ne la ſauverent que difficilement, du propre aveu de Xenophon; lui qui pour embellir le portrait de ce Roy ſon diſciple, charge finement celui d'Epaminondas, dont il peint de profil les plus hautes vertus, & de face les plus légers défauts. Il eſt certain, que les Lacédémoniens défaits, & outre cela ſans défenſes & ſans murailles, n'auroient pû reſiſter longtemps à l'Armée victorieuſe. Mais l'habile Chef qui la conduiſoit, appréhende de s'attirer * ſur les bras toutes les forces du Péloponnéſe, & plus encore d'exciter la jalouſie des Grecs, qui n'auroient pû lui pardonner, d'avoir pour ſon coup d'eſſai détruit une ſi puiſſante République, & *arraché*, comme diſoit Leptines, *un œil à la Grece*. Il ſe borna donc à la gloire d'avoir terraſſé des ſuperbes, en qui le langage Laconique redoubloit

Plut. in Pelop. & in Præcept. Polit.

Iſoc. Orat. ad Phil.
Strab. l. 9.
Polyb. l. 2.

**Plut. in Pelop. & in Præc. Polit.*

Ariſtot. Rhet. l. 3. c. x.

doubloit la fierté du commandement ; & de les avoir, ainſi que lui-meſme s'en vantoit, réduits à la néceſſité d'allonger leurs monoſyllabes. Mais il perpétua le ſouvenir de ſa victoire, par un monument de juſtice & d'humanité. Ce fut le rétabliſſement de Meſſéne, dont il y avoit trois cens ans, que les Lacédémoniens avoient chaſſé ou mis aux fers les habitans. Il rappelle de tous coſtez les Meſſéniens épars, les remet en poſſeſſion de leurs terres, qu'un long exil leur faiſoit regarder comme étrangeres, & forme de ces gens raſſemblez une République, qui depuis l'honora toujours comme ſon ſecond fondateur. Il n'en demeura pas là. Ce grand homme ſi retenu, ſi moderé pour lui-meſme, avoit une ambition ſans bornes pour ſa Patrie. Non content de l'avoir renduë ſupérieure par terre, il vouloit lui donner ſur mer la meſme ſupériorité. Sa mort renverſa ce beau projet, que lui ſeul pouvoit ſoûtenir. Il mourut entre les bras de la victoire à la Bataille de Mantinée *, & ſelon quelques-uns, de la main de Gryllus fils de Xenophon. Les Thébains malgré la perte de leur Heros, l'ame de leurs conſeils & de leurs entrepriſes, ne laiſſerent pas de vouloir ſe maintenir, où il les avoit placez. Trois principales factions diviſerent alors la Grece. Thébes tâchoit de s'élever ſur les débris de Sparte ; Sparte ſongeoit à ſe relever de ſes pertes ; Athénes, quoiqu'ouvertement dans le parti de Sparte ; ſurtout depuis que celle-ci † lui avoit eédé l'Empire de la mer par un Traité ſolemnel, qui tranſporta ſi fort de joye les Athéniens, qu'ils dreſſerent

Æl. l. 13. var. Hiſt. c. 42. Iſoc. in Archid. Diodor. l. 15.

* Ville d'Arcadie. La deuxiéme année de la 104. Olymp. *Diod. Laërt in Xenoph. Diod. l. 15.*

† Quatriéme année de la 103. Olymp.

Corn. Nep. in Timot. Plut. in Cim. pour la premiere fois des Autels à la paix; Athénes, dis-je, étoit bien-aiſe de voir aux mains ces deux Puiſſances, & ne penſoit qu'à les balancer, dans l'attente de quelque occaſion d'accabler l'une & l'autre.

Pendant que les Républiques Grecques ſe diſputoient avec un tel acharnement, je ne ſçai quel fantôme de primauté, elles formoient & nourriſſoient dans leur ſein le plus dangereux de leurs ennemis. Ce nom convient à Philippe de Macédoine, fils du Roy Amyntas, & de la Reine Eurydice; ou pour le montrer par un endroit plus éclatant, pere du Grand Alexandre. Il n'a pas tenu à Théopompe †, contemporain de ce Prince, que nous n'en ſçeuſſions parfaitement l'hiſtoire. L'exactitude, ou le ſtile diffus de l'Hiſtorien l'avoit pouſſée juſqu'à cinquante livres, qui tous ont eu le meſme ſort. Nous n'en avons que de petits fragmens répandus çà & là; & qui ſervent plus à faire ſentir cette perte, qu'ils n'aident à la réparer. J'eſſayerai pourtant de raſſembler ces fragmens, & d'y joindre de quoy ſuppléer les faits qu'ils renfermoient. Philippe naquit à Pella, cadet de pluſieurs freres † qui l'excluoient ou du moins l'éloignoient fort du Thrône. Rien ne me paroiſt plus propre à mettre ſes talens & ſes qualitez dans leur jour, que d'oppoſer l'état où il prit la Macédoine, à l'état où il la laiſſa. La nouvelle d'une révolution arrivée en Macédoine † vient à Thébes; il ſe dérobe,

La deuxiéme année de la 99. Olymp.

† Natif de Chio, & diſciple d'Iſocrate.

† Alexandre & Perdiccas. *Diod. Juſtin. Pauſan.*

† Premiere année de la 105. Olymp. *Diod. Liban. Athen.* Mais Juſtin & Oroſe le rapportent d'une autre façon.

il accourt, trouve les Peuples consternez d'avoir perdu leur Roy Perdiccas *, tué dans un grand combat contre les Illyriens, & plus encore de se voir autant d'ennemis que de voisins. Les Illyriens étoient sur le point de rentrer dans le Royaume avec de plus grandes forces; les Péoniens l'infestoient par des courses continuelles; les Thraces prétendoient placer sur le Thrône Pausanias Prince du Sang Royal; les Athéniens portoient Argée, que leur General Mantias avoit ordre de soûtenir avec une bonne Flotte, & avec un corps de troupes considérable. La Macédoine alors avoit besoin d'un homme, & n'avoit qu'un enfant dans Amyntas, héritier légitime de la Couronne. La nécessité a ses Loix, qui dérogent à toutes les autres. Les sujets justement allarmez, pour se donner l'oncle, déposerent le neveu; & à la place de l'héritier que la nature appelloit, ils mirent celui que demandoit la conjoncture. Le nouveau Roy, sans s'étonner, se hâta de remplir l'attente publique. Il pourvoit & remédie à tout; releve les courages abbattus, rétablit & discipline les troupes. Aussi tost après, on le voit agir bien moins en Roy de vingt-deux ans, qu'en politique consommé dans l'art de la dissimulation; & qui sans le secours de l'expérience, comprenoit déja, que sçavoir perdre à propos, c'est gagner. Il débuta par abandonner Amphipolis, Ville située sur les confins de son Royaume, & par conséquent fort à sa bienséance. Il ne pouvoit la garder, non-seulement sans trop affoiblir son Armée, mais encore sans irriter les Athéniens qu'il avoit intereſt de ménager, & qui la revendiquoient comme

* Frere aîné de Philippe.

Diod. l. 16. Oros. l. 3. c. 13. Aul. Gell. l. 17. c. 21. Demost. adv. Aristot.

Justin. l. 7.

Polien. Strateg. l. 1.

leur colonie. D'autre coſté, quelle apparence de céder à ſes ennemis une clef de ſes Etats ? Il prend donc le parti de la déclarer libre, & de la mettre ainſi aux mains avec ſes anciens maiſtres. En meſme temps il deſarme les Péoniens à force de préſens & de promeſſes. Cette ſoupleſſe, cette dextérité l'affermirent ſur le Trône, & bien-toſt il ſe trouva ſans concurrens. Il ferme l'entrée du Royaume à Pauſanias; puis marche contre Argée, l'atteint ſur le chemin d'Ege à Méthone, le défait, lui tue bien du monde, & fait beaucoup de priſonniers; négotie & conclut une paix captieuſe avec Athénes, attaque cependant les Péoniens & les réduit ſous ſon obéiſſance; tourne enſuite ſes armes contre les Illyriens, les taille en pieces, & les oblige de lui relâcher toutes les places qu'ils occupoient en Macédoine. Enhardi par ſes premieres proſpéritez, il aſſiége & emporte Amphipolis. Mais alors loin de la rendre aux Athéniens, comme il leur avoit promis, il leur enléve Pydne & Potidée. De-là il vient occuper Crenides, que les Thaſiens avoient baſtie depuis deux ans, & qui deſlors s'appella *Philippes*. † C'eſt près de cette Ville, célébre depuis par la défaite de Brutus & de Caſſius, qu'il ouvrit & fouilla des mines, qui chaque année lui rapportoient environ deux millions de livres: ſomme très-conſidérable pour ce tems-là, où les revenus d'Athénes, qui paſſoit pour la plus riche République Grecque, ne montoient point ſi haut à beaucoup près. Ainſi l'argent roula bien plus qu'auparavant en Macédoine; & Philippe y fit battre le pre-

Demoſth. in Ariſtoc. Diod. l. 16. Oroſ. l. 3. c. 13. Aul. Gell. l. 17. c. 21.

La deuxiéme année de ſon Regne. *Demoſt. ibid. Diod. ibid. Oroſ. l. 3. c. 12. Juſt. l. 7. Polien. ibid. Demoſt. ibid. & de falſ. leg. Iſoc. Orat. ad Phil. Ariſtid Orat. 1. de Societ.*

† On peut voir ſa ſituation décrite dans Dion. Caſſius. l. 47.

mier à ſon nom la monnoye d'or, † qui dura plus que ſa Monarchie. La ſupériorité de Finance donne de grands avantages. Perſonne ne les connut mieux que lui, & ne les négligea moins. Il entretint de ce fonds un puiſſant corps de Troupes étrangeres, & s'acquit des créatures preſque dans toutes les Villes de la Grece. On pourroit marquer les autres vingt-deux années de ſon Regne par autant de victoires ou de conqueſtes en Theſſalie, en Thrace, en Epire, en Scythie, en Eubée. Je n'entrerai point dans ce détail. Sa conduite durant la guerre de la Phocide, & enſuite à la Bataille de Chéronée, montrera ſuffiſamment, quoiqu'en racourci, quel il fut, ſoit dans le cabinet, ſoit à la teſte des Armées. Cette guerre ſanglante, dont nous aurons ailleurs occaſion d'indiquer l'origine, & de toucher les principaux événemens, dura dix ans avec beaucoup de chaleur †. Nous nous contenterons ici de dire, que pendant tout ce temps-là, Philippe ſeul, au milieu de la Grece armée en faveur des Phocéens ou des Thébains, demeura neutre. Outre qu'il étoit bien-aiſe de laiſſer les deux partis s'affoiblir & ſe conſumer, il crut pouvoir mieux employer ſon temps & ſes forces. Les Theſſaliens imploroient ſa protection; il marche à leur ſecours, défait & chaſſe leurs Tyrans, † & par là ſe concilie

Maxim. Tir. Serm. 19.

† Des Philippes. *Hic ſunt numerati* (dit Plaute in Pœn.) *aurei trecenti nummi, qui vocantur* Philippei. *Gratus Alexandro Regi magno*, dit Horace l. 1. Epiſt. à Auguſte, *fuit ille Cherilus, incultis qui verſibus & male natis, rettulit acceptos regale numiſma Philippos.*

† Depuis la deuxiéme année de la 106. Olymp. juſqu'à la troiſiéme année de la 108. ſelon Diodore: car Pauſanias ajoûte un an de plus.

† Lycophron, & Pytholaüs tyrans de Pheres. *Diod.*

pour jamais l'affection de ces Peuples, dont l'excellente Cavalerie, jointe à la Phalange Macédonienne, eut depuis tant de part à ſes victoires, & à celles de ſon fils. Au retour de cette expédition, il attaque & ſubjugue les Olynthiens, dont la puiſſance avoit juſqu'alors tenu en échec celle de ſes Anceſtres, & qui peu auparavant avoient preſque entierement dépouillé ſon pere Amyntas. Alors il ſe découvre, mais après avoir diſſimulé juſqu'au bout, & ſi bien caché ſa véritable intention, qu'à la veille de tomber ſur les Phocéens, il leur perſuade qu'il en veut à Thébes, & qu'il va l'humilier. C'eſt par ce profond & impénétrable ſecret, qu'il endort ſes ennemis, qu'il ſéduit ſes Alliez, & les aveugle ſur leur propre intereſt; que ſans tirer l'épée il ſe rend maiſtre de la Phocide, ſe fait déclarer Amphictyon, General des Grecs contre les Perſes, vengeur du Dieu Apollon, & de ſon Temple; & ce qui valoit mieux, qu'il s'empare des Thermopyles, ce paſſage fameux, qui lui applanit le chemin de la Grece, & lui en ouvrit la porte. La victoire de Chéronée † acheva de lui ſoûmettre les Grecs, le vengea pleinement des Athéniens, qui deux ans auparavant lui avoient fait lever le ſiége de Byſance, & couronna ſes autres exploits. Il y parut encore plus Capitaine, que par tout ailleurs. Dès le commencement de la Bataille, où ſon fils âgé de dix-neuf ans commandoit une des aîles de l'Armée, les Macédoniens vivement preſſez s'ébranloient & alloient fuir. A ce mouvement déja

Juſt. l. 8.

Diod. l. 15. Iſoc. in Archid. & Panegyr.

Demoſt. Oraiſ. ſur la Paix.

Diod. Oroſ. l. 3. c. 12. Demoſt. de falſ. leg. & pro corona.

Diod. l. 16. Pauſan. l. 7. Arrian. l. 7.

† La troiſiéme année de la 110. Olymp. *Demoſt. de Cor. Diod. l. 16. Oroſ. l. 3. c. 13. Frontin. l. 1. Strateg. c. 3.*

Stratoclès un des Generaux d'Athénes s'écrioit, *Allons Camarades, pourſuivons-les juſqu'en Macédoine*; lorſque Philippe qui juge, que par trop d'ardeur les ennemis quitteroient bien-toſt leurs rangs, & ſe mettroient eux-meſmes en deſordre, dit froidement, *les Athéniens ne ſçavent pas vaincre.* En meſme temps il ſerre ſa Phalange, & ſe retire en bon ordre, pour gagner une hauteur, d'où il revient fondre ſur eux, les rompt, & les défait entierement. Ce ſont les deux endroits, † qui brillent le plus dans la vie de Philippe, & les deux chefs-d'œuvres de ſa valeur & de ſa prudence. Voilà par où la Macédoine juſqu'alors foible, mépriſée, ſouvent tributaire, & toujours réduite à mendier des protections, devient tout-à-coup l'Arbitre de la Grece, & la terreur de l'Aſie. *Polian. Strateg. l. 4.*

Avec tout cela, Philippe n'a proprement un nom, que chez les gens verſez dans l'Hiſtoire. Encore de ceux ci, quiconque avec la multitude meſure les Heros, au nombre des Provinces qu'ils ont conquiſes, le met bien au deſſous d'Alexandre, dont les exploits étonnent l'imagination, & raſſaſient la curioſité la plus avide du grand & du merveilleux. Il faut convenir, qu'à ne regarder que ſuperficiellement ces deux Princes, le premier coup d'œil eſt pour Alexandre, & que la gloire du fils abſorbe celle du pere. L'un employe près de vingt-quatre ans à ſubjuguer quelques Peuples de Thrace ou d'Illyrie, & plus par adreſſe qu'autrement ſe ſaiſit de la domination, qu'Athénes, Sparte, & Thébes avoient ſucceſſivement exercée dans la Grece. L'autre parvenu

† La guerre de la Phocide, & la bataille de Chéronée.

à la Couronne, & dans un âge où Demoſthene † le traitoit d'enfant & d'étourdi, ſe met en devoir d'abbattre la puiſſance des Perſes, ſubjugue cet immenſe Empire * preſque auſſi vîte, qu'un Voyageur euſt pû le parcourir, & porte de là ſes armes avec la meſme rapidité † juſqu'à l'Ocean, & aux climats les plus reculez. Cependant, lorſque ſans trop s'arreſter au dehors, on pénétre plus avant; lorſque pour déterminer la valeur des actions, l'on peſe dans une juſte balance les obſtacles & les facilitez, on acquieſce bien-toſt au jugement de Ciceron, qui déclare le fils un plus grand conquérant, & le pere un plus grand homme. En effet il fut ſans doute beaucoup moins difficile, de ſoûmettre l'Aſie avec le ſecours des Grecs, que de ſoûmettre les Grecs ſi ſouvent vainqueurs de l'Aſie. Pour vaincre des Aſiatiques, il ne falloit qu'oſer les combattre. Et que n'oſoit pas Alexandre? On avoit veu ces Peuples efféminez, trembler à l'approche d'une Troupe de Lacédémoniens. Auſſi le Roy d'Epire, frere d'Olympias mere d'Alexandre, diſoit-il dans ſon expédition d'Italie, *je combats ici des hommes, tandis qu'ailleurs mon neveu combat des femmes.* Il auroit eu tort d'en dire autant de ſon beau-frere. On ne conçoit pas comment Philippe inveſti & preſque aſſiégé par des Nations aguerries, la pluſpart en poſſeſſion de faire la Loi à la Macédoine, vint à bout de tant d'ennemis, & put réduire à force de batailles & de victoires les Grecs à le reconnoître pour leur Chef. En cette qualité il forma la ré-

* En quatre ans.

Philippum quidem Macedonum Regem rebus geſtis & gloria ſuperatum à filio: facilitate vero & humanitate ſuperiorem fuiſſe video. Itaque alter ſemper magnus, alter ſæpe turpiſſimus fuit. Cic. de Off. l. 1.

Alexandre premier, oncle & beau-frere d'Alexandre le grãd; c'eſt-à-dire frere d'Olympias, & mari de Cléopatre.

† *Demoſth. pro Cteſiph. παῖδα ἐκ μειρακίου. Plutarch.*
† en quatre ans auſſi

ſolution

ſolution d'attaquer les Perſes. Son avant-garde commandée par ſes Lieutenans †, marchoit déja pour cette expédition, quand la mort [2] lui en déroba la gloire, & la réſerva à ſon ſucceſſeur.

[2] Il mourut à l'âge de 47. ans. *Juſt. ibid. c. 8. Diod. Arr. Juſt. Curt.*

Ce ſucceſſeur donna ſes premiers ſoins à s'aſſurer de la Couronne, ſe défit de ceux qui la lui diſputoient, & punit les meurtriers de ſon pere. Il n'eut pas pluſtoſt pourvû au dedans de ſon Royaume, qu'il alla fondre ſur ſes voiſins. On le voit en moins de deux ans, réduire les Teſſaliens rebelles, ſubjuguer la Thrace, & en un ſeul jour paſſer le Danube, battre les Grecs, prendre une de leurs Villes, & repaſſer ce fleuve; recevoir enſuite les hommages & les ambaſſades de diverſes Nations; châtier en revenant les Illyriens, & ranger au devoir d'autres Peuples; de là voler à Thébes, qu'un faux bruit de ſa mort avoit révoltée contre la garniſon Macédonienne, & aſſiéger, prendre, raſer cette Ville dans l'eſpace de vingt-quatre heures. Après quoy ſeur, que cet exemple de ſévérité ne manquera pas de tenir en bride le reſte des Grecs, qui déja l'avoient proclamé leur Chef, il ſe trouve en état d'exécuter hardiment ce que ſon prédéceſſeur avoit ſagement projetté. L'un donc ſemble fait pour accroître une Monarchie, & pour l'étendre juſqu'au bout de l'Univers; l'autre pour la fonder & pour l'affermir. Il manquoit au fils une qualité, que le pere poſſédoit éminemment; ce flegme, cette fléxibilité, qui ſont d'un grand ſecours dans les conjonctures épineuſes, & ſouvent d'un plus difficile uſage que les qualitez

† Attalus, & Parménion. *Juſtin. l. 9. c. 5. Diod. an. 1. Olymp. CXI.*

brillantes. Alexandre vouloit aller fiérement à la gloire, il n'aimoit que les voyes éclatantes ; le choix des plus ſeures lui paroiſſoit une ſorte de foibleſſe & de timidité. Cette ame impérieuſe & hautaine n'auroit jamais pu, ni céder à la néceſſité, ni s'accommoder au temps. Hardi, bouillant, impétueux, loin de ménager, ou de diviſer les Puiſſances jalouſes, il les euſt heurtées toutes enſemble ; & toutes à la fin l'euſſent infailliblement écraſé. Au lieu que Philippe s'applique, & réuſſit, à deſunir ſes envieux ; que pour frapper plus ſeurement, il élude & détourne les coups qui le menacent; qu'auſſi ſage dans la bonne que dans la mauvaiſe fortune, il n'abuſe point de la victoire ; qu'également preſt de la chercher ou de l'attendre, il ſe modére ou ſe haſte, ſelon que le point de maturité l'exige ; laiſſe uniquement aux bizarreries du hazard ce que ne leur peut oſter la prudence ; & demeure toujours inébranlable, toujours fixe dans les juſtes bornes, qui ſéparent la hardieſſe d'avec la témérité. Il ne falloit pas moins, que cet aſſemblage de rares qualitez, à un Prince qui, comme j'ai dit, avoit à commencer ſa fortune, & qui ne pouvoit former de grands deſſeins, ſans avoir auparavant aſſujetti la Nation du monde la plus libre, la plus éclairée, & la plus aguerrie. Au contraire pour affronter & pour dompter ſi viſte des millions de Barbares, avec trente mille hommes diſciplinez, & triomphans, il falloit uniquement de la confiance, de l'audace, & de l'impétuoſité. Comme Darius traiſnoit à ſa ſuite une foule de légions de femmes & d'eunuques ; qu'il avoit l'ame amollie par le luxe & par

les délices ; que l'or & la pourpre brilloient de toutes parts dans ſon camp ; que ſes troupes reſſembloient plus à une proye expoſée au pillage, qu'à une armée réſolue au combat ; ſa défaite ne couſta point de ſang à Alexandre, qui ne doit tirer d'autre honneur de ſa victoire, que celui d'avoir ſceu mépriſer ce qui effectivement étoit mépriſable. On peut donc dire de Philippe & d'Alexandre, qu'ils étoient nez préciſément pour ce qu'ils ont fait ; que l'exécution de leurs projets ambitieux demandoit abſolument deux ſortes de Heros ; & qu'autant qu'ils different dans leurs caracteres, autant ſe reſſemblent-ils dans leur conſtance à ſoûtenir chacun le ſien. Voilà, ſi je ne me trompe, la ſeule conformité qui ſe rencontre entre deux Conquérans d'ailleurs ſi diſſemblables. Je n'imagine pas mieux, qu'Alexandre eût fourni la carriere de Philippe, que Philippe la carriere d'Alexandre. Je ne conçois pas, que celui-là eût conquis la Perſe auſſi rapidement que ſon ſucceſſeur, & porté ſes conqueſtes juſqu'aux bords de l'Océan. Je comprends encore moins, que celui-ci de ſimple Prince du Sang, éloigné de la Couronne de pluſieurs degrez, & retenu en ôtage dans un pays ennemi, euſt trouvé le ſecret de ſe faire Roy ; & que laiſſant peu à peu meurir ſes entrepriſes, il euſt ſçû, tantoſt la bourſe, tantoſt l'épée à la main, ſe rendre enfin maiſtre de la Grece. Que ſi j'avois pourtant à prononcer ſur la préférence entr'eux, peut-eſtre que de peur de bleſſer l'admiration naturellement attachée aux prodiges qui ſe ſuivent de ſi près dans la vie d'Alexandre, je n'oſerois avancer, qu'il y a

plus loin du Prince de Macédoine au Maiſtre de la Grece, que du Roy de Macédoine Maiſtre de la Grece, au vainqueur de l'Orient. Mais au moins ne craindrai-je pas de ſoûtenir, que Philippe ne devoit qu'à lui-meſme ce qu'il étoit; au lieu que ſans un prédéceſſeur tel que Philippe, Alexandre n'euſt jamais eſté le grand Alexandre. C'eſt apparemment ce que Clitus † avoit en veuë, lorſque dans ces momens, où les libertez de la table & la chaleur du vin font éclorre les plus ſecrettes penſées, il oſa dire en face au fils : *Tu n'as vaincu que par les ſoldats de ton pere.* La jalouſie d'Alexandre, qui au comble de la gloire s'emporte, juſqu'à tuer de ſa propre *a* main ce favori trop ſincere, ſemble marquer, *b* qu'il ne ſentit pas moins la vérité que l'indiſcrétion de ce reproche.

a *Va-t-en trouver Philippe,* lui dit Alexandre en lui perçant le flanc.

Je doute, qu'Alexandre s'accommodaſt mieux de ſe voir comparé à Ceſar. Il n'y a guere pourtant de comparaiſon plus reçûe, & plus maniée que celle-là. L'accord unanime des anciens & des modernes ſur ce ſujet, ni mon éloignement pour les opinions ſingulieres, ne m'empeſcheront pas de dire, qu'elle me ſemble pécher dans le principe. Je croy appercevoir bien plus de rapport entre Philippe & Ceſar, au moins quand on en juge par les mœurs & par les caracteres, pluſtoſt que par les événemens. Philippe probablement n'a point eu de place dans les vies de Plutarque, à cauſe que cet Hiſtorien prévenu en faveur de ſa Nation, avoit beſoin du vainqueur de l'Aſie, pour l'oppoſer au vainqueur de

b *Si iraſcare, agnita vilentur,* Tac. ann. l. 4. c. 34.

† Q. Curt. l. 8.

Rome ; & prévoyoit bien, qu'aux yeux de la multitude le plus illuſtre des Romains, maiſtre d'un Empire gémiſſant ſous le poids de ſa grandeur, efaceroit trop un Macédonien, qui parcourut une moindre ſphére, & dont les conqueſtes n'eurent d'autre théatre que les environs d'une petite Monarchie. A la vérité dans Ceſar & dans Alexandre tout paroiſt d'abord ſemblable ; l'étendue de leurs conqueſtes, la valeur, l'activité, la vigilance, une élévation d'eſprit & de cœur, qui leur fait ſentir qu'ils méritent de commander au reſte des hommes ; une paſſion impérieuſe qui ne peut ſouffrir de ſupérieur, & qui leur montre la terre entiere comme leur apanage. Mais auſſi-toſt qu'on les examine à loiſir ; qu'on va les prendre au berceau ; qu'on étudie leurs inclinations ; qu'on obſerve leurs démarches & leurs progrès ; cette reſſemblance diminue ou diſparoiſt. Rien de plus différent encore, que les moyens qu'ils employerent pour l'exécution de leurs deſſeins. Peut-eſtre la nature eut-elle moins de part à cette diverſité, que l'éducation & les conjonctures. Ceſar né perſonne privée, & perſécuté dès ſon enfance par le Chef de ſa République, ne pouvoit ſe découvrir ſans ſe perdre. Il eut beſoin d'une extrême circonſpection, ou pluſtoſt d'une diſſimulation profonde, pour tromper la jalouſie d'une faction, qui ſans cela l'eût exclus des emplois & des dignitez. Alexandre au contraire né fils de Roy, & élevé en héritier préſomptif d'une Couronne, ne ſçait ſe cacher, ni ne veut ſe contraindre. Dès ſa plus tendre jeuneſſe, il ſe regarde comme le maiſtre du monde, & ſe plaint

de n'en avoir qu'un à conquérir. Je franchis le mot. Un ambitieux qui preſt d'envahir l'Aſie, & qui comptant pour rien ce que des droits de ſucceſſion lui avoient acquis, diſtribue ſon Domaine à ſes Courtiſans, & ne ſe réſerve que l'eſperance; un magnanime, qui oubliant la petite étendue de ſes Etats, & réduit à la néceſſité continuelle ou de périr ou de vaincre, s'imagine décheoir, ou meſme deſcendre aux ſentimens bas d'un ſimple aventurier, ſi pour donner la paix il accepte la moitié du plus opulent & du plus vaſte empire de l'Univers; * un audacieux, qui ne veut ni éviter, ni éloigner les obſtacles, mais les ſurmonter; qui confond la lâcheté avec la prudence, & qui ſoit qu'il projette, ſoit qu'il agiſſe, préſume d'avoir la fortune à ſes gages; un ſuperbe, qui ſe croit en poſſeſſion de faire ſon deſtin & celui des humains; enfin une eſpece d'inſenſé, qui las de n'eſtre qu'un homme, ſe déclare fils de Jupiter †, ſe déïfie enſuite, & fait ſi bien, que ſes exploits couvrent preſque le ridicule de ſa divinité; tout cela compoſe dans Alexandre un Heros à part, & lui forme un caractere, dont la ſingularité n'admet point de comparaiſon. Mais Philippe & Ceſar, plus on les approche & on les conſidere, n'importe de quel coſté; plus on trouve qu'ils ſe reſſemblent. Leur naiſſance ne les appelloit point au pouvoir ſuprême; elle ſembloit au contraire les condamner à une perpétuelle ſujettion. Ils ſe frayerent un chemin à la ſouveraineté, & crurent ſe faire une juſtice que

* Darius lui offrant la moitié de ſon Empire, Parménion dit: *J'accepterois, ſi j'étois Alexandre. Et moy*, répondit Alexandre, *ſi j'étois Parménion. Le Ciel*, ajoûta-t-il, *ne peut ſouffrir deux Soleils, ni la terre deux Maîtres.*

† Sa mere Olympias lui manda, qu'il ceſſaſt de la broüiller avec Junon.

le ſort leur avoit refuſée. Philippe ne regna, qu'après avoir déthrôné en la meſme perſonne ſon Roy, ſon neveu, & ſon pupille. Ceſar iſſu d'une des premieres Maiſons de Rome, uſurpa la domination en tournant contre ſa patrie, les armes qu'elle lui avoit confiées. Le premier mis en ôtage par ſon frere d'abord en Illyrie, puis à Thebes, paſſe ſa jeuneſſe dans des pays étrangers. Le ſecond par les défiances de Sylla, qui diſoit, qu'un jeune homme de ce caractere promettoit pluſieurs Marius, ſe voit à l'âge de dix-ſept ans contraint de ſe refugier chez le Roy de Bithinie. Un rapport ſi marqué dans le commencement de leur vie, ne ſe dément point. L'ambition qui les domine, leur dreſſe un plan aſſez conforme; ils le ſuivent avec une égale exactitude. Mais, à mon gré, ce qui juſtifie le mieux leur paralléle, & en démontre les convenances aux gens que le préjugé, ou l'opinion vulgaire ne maiſtriſe point, c'eſt d'avoir véritablement créé leur grandeur; c'eſt d'avoir aſpiré ou pluſtoſt réuſſi contre toute apparence, à changer la face, l'un de la Grece, l'autre de Rome; c'eſt enfin d'avoir chacun dans ſon entrepriſe, apporté des diſpoſitions, pris des meſures, & rencontré des circonſtances ſi ſemblables, qu'on diroit que la nature & la fortune à l'envi, ont retracé dans Ceſar un fidéle portrait de Philippe.

Tous deux trop foibles & trop habiles, pour viſer ouvertement à leur but, n'employent d'abord que la ruſe & la feinte. Ils couvrent ſoigneuſement leur ambition, & oppriment la liberté ſous le ſpécieux prétexte de la défendre. Philippe protége hau-

tement les Theſſaliens, les délivre de leurs Tyrans, s'attache à nourrir l'émulation des Thébains contre Athénes ; & gagne ſi bien la confiance de ces deux Peuples, qu'ils lui permettent de s'emparer de la Phocide & des Thermopyles ; ce qui le met en poſſeſſion de faire la loi & à ſes ennemis & à ſes alliez. Ceſar avec le meſme artifice fomente ſous main la jalouſie des principaux de Rome contre Pompée, l'oblige à rechercher ſon alliance, lui donne ſa fille en mariage, obtient ainſi avec le Gouvernement des Gaules le commandement d'une puiſſante Armée, & ne ſe déclare que lorſqu'il ſe voit en état de détruire & ſon gendre & la République. Ce n'eſt point ſeulement dans les voyes de s'élever, que Ceſar ſuit Philippe. Leurs concurrens avoient encore le meſme génie, & leur donnerent priſe par les meſmes endroits. Pompée ſe perd par trop de confiance. Jamais il n'auroit eſté vaincu, s'il avoit crû pouvoir l'eſtre ; & ſi ſes proſpéritez & les déférences de Ceſar ne l'euſſent tellement endormi, que contre l'avis de Ciceron, il négligea les meſures & les précautions néceſſaires pour ſe maintenir. Pareille préſomption avoit ruiné Athénes. Elle ne s'aviſa de craindre, que lorſqu'elle devoit deſeſperer. Cette ſuperbe République ne pouvoit s'imaginer, que les Macédoniens autrefois ſes tributaires, * & dont les Rois mendioient la bienveillance & la protection † de ſes Généraux, prétendiſſent

Cæſarem ſero cœpit timere. Cic. Ep. l. 16.

* *Demoſt.* 2. *Olynth. Arrian. l.* 7.

† Les Athéniens avoient aidé Amyntas pere de Philippe, à rabattre la puiſſance d'Olynthe, qui le menaçoit d'une ruine totale & prochaine. Cette liaiſon étroite dura meſme après la mort d'Amyntas, avec la Reine Eurydice ſa veuve, & mere de Philippe.

diſſent la ſoûmettre & la dominer. Envain Demoſthene s'efforce de l'éclairer. Elle réſiſte à la lumiere, & n'ouvre enfin les yeux, qu'après qu'une folle ſécurité & une pareſſe inſurmontable, l'ont livrée à la merci de l'ennemi qu'elle mépriſe. D'ailleurs, quelque ardeur qu'euſſent pour la gloire les grands Perſonnages que nous comparons, ils avoient auſſi le ſecret de feindre, & ils ne recouroient à la force, qu'après avoir inutilement uſé d'adreſſe. Philippe s'applaudiſſoit moins du ſuccès d'une bataille, que de celui d'une négotiation, où il ſçavoit bien que ſes Généraux, ni ſes Soldats n'avoient rien à prétendre. Les premieres démarches que Ceſar fit vers la Souveraineté, je veux dire ſes ſourdes pratiques, & ſes intelligences avec Catilina, Lentulus, & les autres conjurez, témoignent, que ſi elles avoient pû remplir ſes deſirs, il n'euſt peuteſtre pas trop envié les titres pompeux, qui ſont quelquefois le prix des plus énormes violences, & des injuſtices les plus criantes. Pourvû que nos Heros arrivent à leur fin, ils ne ſe piquent pas d'une exceſſive délicateſſe ſur le choix

Diod. l. 16. Polyæn. Strat. l. 4.

Elle implora le ſecours d'Iphicrate contre Pauſanias uſurpateur du Thrône de Macédoine, & pour émouvoir davantage la pitié du Général Athénien, cette Reine déſolée s'aviſa d'un ſtratagéme digne de ſon ſexe. Elle prend deux de ſes enfans Perdiccas & Philippe; tient ſur ſes genoux celui-ci, & met l'autre entre les bras d'Iphicrate. Après quoy elle lui dit: Iphicrate, ſouviens-toi qu'Amyntas pere des Orphelins qui t'embraſſent, aima toujours ta patrie, & t'adopta. Cela t'impoſe une double obligation. L'amitié de ce Roy pour Athénes veut, que tu nous reconnoiſſes publiquement pour tes amis; & la tendreſſe de ce pere pour ta perſonne, te demande un cœur de frere pour ces jeunes Princes. Iphicrate touché du ſpectacle & du diſcours, chaſſa l'Uſurpateur, & rétablit le Souverain légitime. *Æſch. de fal. leg.*

du moyen. La voye la plus courte eſt pour eux la meilleure. Ils dépenſent volontiers en eſpions & en émiſſaires, cherchent le ſuccès préférablement à l'éclat, aiment autant acheter que conquérir, & corrompre que vaincre. Offres, inſinuations, promeſſes, rien ne leur coûte, pour gagner ou pour mettre dans la neutralité ceux qui peuvent leur nuire. Que ne promet point Philippe aux Athéniens, pendant qu'il les voit en état de le traverſer ? Quels artifices ne met point en œuvre Ceſar, quand il s'agit ou de diviſer les Gaulois, ou de mettre dans ſon parti les Tribuns, & les premieres teſtes de la République ? Ce dernier après avoir dompté les Gaules avec le fer de Rome, dompta Rome avec l'or des Gaules. L'autre n'enfonçoit jamais une porte, qu'il n'euſt tâché de l'ouvrir, & ne reconnoiſſoit de place imprenable, que celle où l'argent ne pouvoit aborder. Leurs vûës & leurs actions militaires, ne ſe rapportent pas moins que les politiques. Ceſar qui ſubjugue les Gaules, qui paſſe le Rhin, & qui met en déroute des Peuples de Germanie, rappelle le ſouvenir de Philippe, qui ſubjugue une partie de la Thrace, qui traverſe le Danube, & qui plus d'une fois triomphe des Scythes. De plus, l'un & l'autre dreſſerent des hommes capables de les ſeconder, & perfectionne-

Polyan. Strat. l. 4. Cic. Ep. 12. l. 1. ad Attic. & 1. Off. Val. Maxim. l. 7. c. 1. Horat. l. 3. Od. 16.

Philippe prêchoit à ſon fils une morale toute différente de celle qu'il pratiquoit lui-meſme. Il lui reprochoit de compter ſur des cœurs qui ne ſe donnent pas, mais qui ſe vendent.

Præclare in epiſtola quadam Alexandrum filium Philippus accuſat, quòd largitione benevolentiam Macedonum conſectetur. Quæ te, malum, inquit, ratio in iſtam ſpem induxit, ut eos tibi fideles putares fore, quos pecuniâ corrupiſſes ? An tu id agis, ut Macedones non te Regem ſuum, ſed miniſtrum, & præbitorem putent ? Bene miniſtrum, & præbitorem, quia ſordidum regi : melius etiam, quod largitionem corruptelam dixit eſſe. Fit enim deterior, qui accipit, atque ad idem ſemper expectandum paratior. Hoc ille filio : ſed præceptum putemus omnibus. Cic. de Offic. lib. 2.

rent l'art de la guerre. L'un ſur l'idée priſe dans Homere, qui peint l'union des Généraux Grecs ſous la figure d'un bataillon, dont les boucliers joints oppoſent un front impénétrable, forme ce nouveau corps de milice ſi connu ſous le nom de Phalange Macédonienne; traite avec diſtinction ces Fantaſſins d'élite, les honore du nom de ſes camarades, les engage à ſupporter ſans murmure la fatigue, & bannit de ſon camp la moindre licence, & la liberté la plus innocente. L'autre, en ce qui regarde la ſcience des campemens, l'ordre & la vîteſſe des marches, la conſtruction des ponts, les travaux d'un ſiége, excelle & donne des leçons, que les plus fameux Capitaines ignoroient tous avant lui, & qu'ils ont tous depuis étudiées. Au ſurplus il aguerrit ſes Legions, les dreſſe à ſa mode, les exerce à des évolutions plus promptes & plus légeres; ſe familiariſe avec le ſoldat, & commande pluſtoſt en Pere de famille qu'en Général d'Armée, dès que la diſcipline le permet. De ſorte que par une affabilité, qui merite d'autant plus de ſoûmiſſion & de reſpect, qu'elle en exige moins, & qu'elle ſemble en diſpenſer, ces grands Capitaines tirent de leurs Troupes des ſervices ſans fin, & une obéiſſance ſans bornes. Des deux coſtez ſiéges, combats, batailles. * Guerriers infatigables, & dans l'occaſion audacieux, ils préſumoient ſenſément de leur bonheur; oſoient au beſoin entreprendre les choſes difficiles, ſçavoient s'abſtenir toujours de tenter les impoſſibles, ſe croyoient uniquement

Polyb. Demoſt. Olynt. 1. Pollux. l. 1. c. x.

Ælian. Var. Hiſt. l. 14. c. 49.

Polyæn. Strat. l. 8.

Nec milites, ſed blandior nomine commilitones, etiam Quirites appellabat. Suet. in Cæſ.

* Philippe en revint couvert de bleſſures; & Ceſar, ſi je m'en ſouviens, n'y perdit, qu'une partie de ſes cheveux.

ſupérieurs par la vigilance, par l'attention à ſaiſir le moment favorable, & ne dédaignoient point l'uſage des ruſes de guerre. Loin d'avoir honte d'attaquer de nuit l'ennemi, & de lui dérober la victoire, ils auroient fait trophée de leur ſtratagéme. Les diſgraces de leur jeuneſſe, leur avoient appris la néceſſité des précautions, & l'art des reſſources. Une ſage défiance, qui ſert à mettre le péril dans ſon véritable point de veuë, le leur laiſſoit affronter en intrépides, & non en imprudens. Ceſar, tout Ceſar qu'il eſt, redoute les caprices de la fortune; & ſelon lui, ce que l'on peut eſperer d'elle, ne compenſe pas ce qu'on en doit craindre. L'inconſtance du ſort des armes ne cauſoit pas de moindres inquiétudes à Philippe. * Ce qu'il avoit reſſenti avant la bataille de Chéronée, ſe manifeſta dans les ſaillies, dans les emportemens de joye, qu'il eut après la victoire, & qui lui attirerent ce reproche de Démade ſon priſonnier: *Vous joüez le rolle de Therſite, lorſqu'il ne tient qu'à vous, de faire le perſonnage d'Agamemnon.* † De plus, le cours de leurs expéditions ſe trouve à peu près renfermé dans un pareil eſpace de temps. Le hazard encore, comme pour ajoûter un trait de ſa façon à leur tableau, mit au moins pour le lieu, une petite diſtance entre les principaux événemens de leur vie,

Polian. Strateg. l. 4. & 8. Fron in. Strateg. l. 2. c. 8. & ailleurs.

* Après avoir exceſſivement bu, il danſa la nuit ſur le Champ de bataille, & yvre de plus d'une façon, il alla de rang en rang inſulter groſſiérement au malheur des priſonniers. *Diod. Plut.*

† Le reproche ne fut pas perdu. On renvoya ſans rançon Démade, & deux mille autres priſonniers Athéniens. Mais comme ils redemandoient encore leur équipage: *Je penſe*, dit Philippe, *qu'ils croyent qu'on ne s'eſt pas battu tout de bon.*

& plaça preſque dans la meſme contrée les champs de bataille, * où ſe déciderent leurs hautes deſtinées.

* *Chéronée & Pharſale.*

Du reſte, clémence égale, égale modération, au milieu de la proſpérité la plus eblouiſſante. Ce dernier devenu l'Arbitre de la Grece, ſe contente du titre de Général. L'autre quoique maiſtre abſolu dans Rome, ſe contente du titre de Dictateur. On diroit, qu'avec des noms plus doux, qui au fond ne leur oſtoient rien de réel & d'effectif, ils vouloient conſoler l'orgueil & ſoulager la honte des vaincus. On aime la généroſité de Philippe à Chéronée, où il renvoye ſans rançon aux Athéniens, deux mille de leurs priſonniers. On admire l'humanité de Ceſar, qui vainqueur à Pharſale commande d'épargner le ſang du Citoyen, & rend ſes bonnes graces aux plus zelez Partiſans de Pompée. On a dit, que le Macédonien ſçavoit à propos *boire les injures*; † le Romain ſçavoit ne s'en point reſſentir. Ils avoient, ou du moins affectoient ſur ce point une grande inſenſibilité; ſoit qu'ils cruſſent que la diſſimulation vaut plus qu'elle ne couſte, ſoit qu'à leur gré le mépris les vengeaſt mieux que la colere. Les Courtiſans de Philippe lui conſeillant de chaſſer quelqu'un qui avoit mal parlé de lui: *Bon bon*, dit-il, *afin qu'il en aille médire partout.* Une autre fois, qu'on vouloit l'obliger de chaſſer pour la meſme raiſon un honneſte homme; *Prenons garde auparavant*, répondit-il, *ſi nous ne lui en avons point donné ſujet*: & ayant appris que cet homme vivoit mal à ſon aiſe, ſans recevoir aucune gratification de la Cour, il lui fit du bien:

Polyb. l. 5. Suid. in φιλιππος. Demad. orat. ὑπὲρ δωδεκαετίας.

† Longin c. 25. du Subl.

ce qui changea les malédictions en loüanges, & fit dire à ce Prince un autre beau mot ; qu'*il eſt au pouvoir des Rois de ſe faire aimer ou haïr.* Comme il aſſiſtoit à la vente de quelques captifs, en une poſture aſſez deshonneſte ; l'un d'eux s'approchant de ſon oreille, l'avertit d'abbattre le pan de ſa robe : *Qu'on mette cet homme-là en liberté*, dit-il, *je ne ſçavois pas qu'il fuſt mon ami.* Toute ſa Cour le ſollicitant de punir l'ingratitude des Péloponnéſiens, qui l'avoient publiquement ſifflé dans les Jeux Olympiques : *Que ne feront-ils point*, répondit-il, *ſi je leur fais du mal, puiſqu'ils ſe mocquent de moy, après en avoir receu tant de bien?* A la fin d'une audience, qu'il donnoit à des Ambaſſadeurs d'Athénes, venus pour ſe plaindre de quelque acte d'hoſtilité, il leur demanda s'il pouvoit leur rendre quelque ſervice. *Le plus grand ſervice que tu nous puiſſes rendre*, dit Démochares, *c'eſt de t'aller pendre.* A ces mots, ſans s'émouvoir, quoiqu'il voye tout le monde juſtement indigné, *Dites à vos Maiſtres*, replique-t-il, *que ceux qui oſent dire de pareilles inſolences, ſont bien plus hautains, & moins pacifiques, que ceux qui ſçavent les pardonner.* De ſon coſté, Ceſar ne témoigna aucun reſſentiment des Epigrammes ſanglantes de Catulle ; & ſur le reſte, il pouſſa ſi loin la clémence, qu'il n'eut point d'autre mort à ſe reprocher que la ſienne. Venons à leurs gouſts. Tous deux aimerent & favoriſerent les ſciences & les belles lettres ; tous deux careſſerent les Sçavants, & les comblerent de biens ; tous deux eurent une forte paſſion pour le Théatre, juſqu'à faire chacun leur favori du plus célébre Comédien de ſon

Si quæ alia in Philippo virtus, fuit & contumeliarum patientia. Sen. de ira. l. 3. c. 23.

Cæſari proprium & peculiare ſit clementiæ inſigne, qua uſque ad pœnitentiam omnes ſuperavit. Plin. Nat. Hiſt. l. 7. c. 26.

temps. * Ils entendoient la plaiſanterie; aimoient les bons mots, & en diſoient. Philippe ayant receu une bleſſure près du goſier, & ſon Chirurgien tous les jours l'importunant de quelque nouvelle demande : *Prens tout ce que tu voudras*, dit-il, *car tu me tiens à la gorge*. On rapporte encore, qu'après avoir écouté deux ſcélérats qui s'entr'accuſoient de divers crimes, il bannit l'un, & condamna l'autre à le ſuivre. Céſar ennuyé d'entendre quelqu'un, qui liſoit d'un ton efféminé & muſical, luy dit : *Si tu crois chanter, tu chantes mal ; ſi tu crois lire, tu chantes*. Une autre fois importuné par Pomponius faux brave, qui lui rediſoit à toute heure hors de propos : *J'ay receu à voſtre ſervice une bleſſure, & je l'ay receuë au viſage. Oh bien*, repartit Céſar, *corrigez-vous donc de tourner la teſte en fuyant*.

*Néoptoleme & Roſcius.

Quintil. l. 1.

Id. l. 6. c. 13.

La conformité de ſentimens, qu'eurent pour eux les deux plus grands Orateurs qui furent jamais, mérite bien auſſi de n'eſtre pas oubliée. L'un dans Demoſthene, & l'autre dans Ciceron, trouverent à la fois un ennemi de leur ambition, & un admirateur de leur éloquence. Demoſthene ſi animé contre Philippe, qu'au fort de la douleur que lui cauſoit la perte de ſa fille, il va la teſte couronnée de fleurs, annoncer de la part des Dieux au Peuple d'Athénes la mort de ce Prince, ne lui diſpute pas l'éloge d'homme éloquent, & ſe contente de répondre à ceux qui loüoient Philippe de bien parler, que c'eſtoit vanter dans un Roy la vertu d'un harangueur. Ciceron, dont la haine contre Ceſar va juſqu'à ſe plaindre & plus d'une fois, qu'on ne l'ait point appellé *au délicieux banquet*

Plut. in vit. Demoſthen. & 1. Rhet. Æſc. cont. Cteſiph. Suid. Plut. in Demoſth.

des Ides de Mars, * reconnoiſt qu'en quelque genre d'écrire que ce puiſſe eſtre, on ne peut ſe propoſer de meilleur modelle que Céſar. 2 Mais ils ne ſe reſſemblent pas moins par leurs défauts & par leurs vices, que par leurs vertus, & par leurs talens. Pareils déreglemens, pareilles foibleſſes; pareille pente à ces plaiſirs infames, juſtement déteſtez comme la honte & l'horreur de la nature. Cette dépravation de mœurs, leur donna des courtiſans corrompus. Une troupe de débauchez & de diſſolus, de bouffons, de Pantomimes, & qui pis eſt, de flateurs, † que l'avarice, &

* Ceſar tué les Ides, ou le 15. jour de Mars.

Quam vellem ad illas pulcherrimas epulas me Idibus Martiis invitaſſes? Reliquiarum nihil haberemus. Ep. l. x. *Athen. l. 6. c. 17.*

Cic. l. 7. Ep. ad Att. & ailleurs.

2 *Cæſar autem rationem adhibens, conſuetudinem vitioſam & corruptam pura & incorrupta conſuetudine emendat. Itaque cùm ad hanc elegantiam verborum latinorum adjungit illa oratoria ornamenta dicendi, tum videtur tamquam tabulas bene pictas collocare in bono lumine. Hanc cum habeat præcipuam laudem in communibus, non video cui debeat cedere. Tum Brutus: orationes quidem ejus mihi vehementer probantur, complures autem legi. Atque etiam commentarios quoſdam ſcripſit rerum ſuarum, valde quidem inquam probandos. Nudi enim ſunt, recti & venuſti, omni ornatu orationis, tamquam veſte detracta: ſed dum voluit alios habere parata, unde ſumerent, qui vellent ſcribere hiſtoriam, ineptis gratum fortaſſe fecit, qui volunt illa calamiſtris inurere: ſanos quidem homines à ſcribendo deterruit.* Cic. in Brut.

2 Théopompe (dans Athen. l. 6. & dans Demet. Phaler. *de Elocut. c.* 27.) rapporte, que Philippe avoit des Courtiſans, qui portoient le nom de ſes amis, & qui meritoient celui de ſes amies. Suetone (*in Jul. Cæſar.*) dit que Ciceron appelloit Ceſar le *mari de toutes les femmes, & la femme de tous les maris.* Sans compter ce que chanterent ſes ſoldats dans la cérémonie de ſon triomphe pour la conqueſte des Gaules: *Ecce Cæſar nunc triumphat, qui ſubegit Gallias; Nicomedes non triumphat, qui ſubegit Cæſarem.* Ceſar, qui a ſoûmis les Gaulois, triomphe aujourd'hui, & Nicomedes (Roy de Bythinie) qui a ſoûmis Ceſar, ne triomphe point.

† Quoique Philippe aimaſt les flateurs, & les récompenſaſt juſqu'à payer du titre de Roy en Theſſalie les adulations de Thraſidée, il aimoit par intervalles la vérité. Il gageoit un homme (*Æl. Var. Hiſt. l. 8. c. 15.*) pour lui dire tous les jours, avant qu'il donnaſt audience, *Philippe, ſouviens-toy que tu es mortel.* Il ſouffroit meſme qu'A-

l'ambition

l'ambition amaſſent en foule autour du diſpenſateur des graces, eut la principale part à leur confidence & à leurs bienfaits. A tout cela ils joignoient une morale de Conquérant aſſez ſemblable. Philippe ne rougiſſoit pas de dire, *qu'on amuſe les enfans avec des joüets, & les hommes avec des ſermens.* Céſar de ſon coſté, répétoit à toute heure ces vers d'Euripide : *Si l'on doit enfraindre les Loix, c'eſt pour regner qu'on doit les enfraindre.* Il n'y a pas juſques aux malheurs domeſtiques, où ils ne paroiſſent nez ſous la meſme étoile. Maris infideles ils éprouverent à leur tour l'infidelité qu'ils avoient méritée. La Chronique ſcandaleuſe ne reproche pas le ſeul Jupiter à Olympias ; ni à Pompeïa, la ſeule avanture des myſtéres de la bonne Déeſſe. Quoi qu'il en ſoit, elles ſe comporterent de telle ſorte, qu'ils ſe virent contraints de recourir à la répudiation ; vengeance non moins honteuſe pour celui qui l'exerce, que pour celle qui la ſouffre. Leur genre de mort achéve leur reſſemblance. Le premier meurt aſſaſſiné, † à la veille de mar-

Æl. Var. Hiſt. l. 7. c. 12.

In ore ſemper Græcos verſus Euripidis de Phœniſſis habebat ; nam ſi violandum eſt jus, regnandi gratia violandum eſt. Cic. de Off. l. 4.

riſtote (Lett. d'Ariſt. à Phil.) lui fiſt des leçons ſur l'art de regner. Il diſoit auſſi, qu'il avoit l'obligation aux Orateurs d'Athénes, de l'avoir corrigé de ſes défauts, à force de les lui reprocher.

† La premiere année de la CXI. Olympiade, au milieu des réjoüiſſances du mariage de ſa fille Cléopatre, avec Alexandre Roy d'Epire ; un deni de juſtice coûta la vie à ce Prince. Voici l'hiſtoire en peu de mots. Attalus en débauche, mit Pauſanias, jeune Macédonien de naiſſance, à des uſages infâmes ; & non content d'en abuſer lui meſme, il le proſtitua ſucceſſivement à tous les Convives. Pauſanias pourſuivoit depuis longtemps la vengeance d'un tel affront, & ne ceſſoit d'implorer avec chaleur la Puiſſance Royale. Mais Philippe, ſoit complaiſance pour Attalus oncle de Cléopatre, qu'il avoit épouſée depuis la répudiation d'Olympias ſa premiere femme, ſoit ménagement pour ſes propres foibleſſes, n'eut point d'oreille pour Pauſanias. La colere de celui-ci ſe tourne en fureur ;

cher contre les Perſes ; le ſecond, ſur le point de marcher contre les Parthes. L'un, comme l'autre, périt par la conſpiration de ſes créatures & de ſes proches ; l'un & l'autre, dit on, pour avoir trop mépriſé des préſages ſiniſtres, & des avis ſalutaires.

Tel fut le Roy, dont Demoſthene arreſta les progrès tant de fois, par la force de la parole. Cet Orateur né [1] deux ans après Philippe, eut pour pere, non un forgeron craſſeux & enfumé, comme il plaiſt à Juvenal de le dire, *a* mais un homme qui employoit un grand nombre d'eſclaves, à faire valoir ſes forges. Ce n'eſt pas, que par un enteſtement ridicule pour mon Auteur, je cherche à l'anoblir ; moy qui ne lui demande d'autres titres de Nobleſſe que ſes Ouvrages, & qui d'ailleurs ne connois de véritable roture, que celle des actions. Je me propoſe uniquement d'établir un fait certain par l'hiſtoire. Elle nous apprend encore, que Demoſthene demeura de bonne heure orphelin *b* ſous la conduite de Cleobule ſa mere, qui n'eut ſoin que de l'amollir par une éducation indulgente & délicate *c* à tel point, que ſes camarades l'appelloient par dériſion *Batalus* *. De-là il tomba entre les mains de Tuteurs, qui eurent plus d'attention à s'enrichir de ſon bien *d*, qu'à cul-

1. Olymp. 99. ann. 4.

a Sat. x.

b A l'âge de 7 ans. *Demoſth. orat. 1. in Aphob.*

c Æſch. in Timar.

d Demoſth. ibid.

il prend ſon Juge à partie, & s'imagine laver ſa honte, en ſe ſouillant d'un déteſtable parricide. *Ariſtot. Polit. l. 5. c. x. Diod. l. 16. Zonare Annal. tom.* 10. *Joſeph. l.* XI. *c. 7. antiq. Juſtin. l. 9. Oroſ. l. 3. c.* 14. Artaxerxès Ochus Roy de Perſe mourut la meſme année.

* Batalus, joüeur de flute, mou & efféminé ſelon Antiphane, (que citent Athenée l. 13. & Clem. Alex. l. 2. Strom.) ou ſelon d'autres, un Poëte de ce caractere. *Clem. l. 3. Pædag. Phot. in Bibliot. Joan. Brodæus Miſcell. l. 1. c. xx.*

tiver ſon eſprit. Nous avons en lui un bel exemple, que l'art & non la nature forme les Orateurs. Car outre la mauvaiſe éducation, qui d'ordinaire influë ſur toute la vie, il avoit encore des défauts naturels, peu compatibles avec la profeſſion qu'il embraſſa. Une langue épaiſſe & rétive, juſqu'à ne pouvoir bien prononcer les lettres qui demandent quelque effort, ou quelque ſoupleſſe d'organe ; une voix palpitante qui ne ceſſoit d'entrecouper l'articulation des mots, & de ruiner l'harmonie néceſſaire aux plus nobles expreſſions ; enfin un extérieur dénué de cette éloquence, qui parle aux yeux, & prépare les voyes à la perſuaſion. Auſſi Demoſthene ne brilla pas dans ſes coups d'eſſay. Ils lui réuſſirent ſi mal, que le dépit & le dégouſt penſerent le bannir pour jamais & du Barreau & de la Tribune. Cependant l'aſſiduité du travail ſurmonta tout. Iſocrate [1], Platon [2], Iſée [3] l'initierent à l'éloquence. Mais comme l'action, ſelon lui, étoit la principale ou pluſtoſt l'unique † partie de l'Orateur, il eut encore trois Maiſtres, pour mieux apprendre la beauté du geſte, la juſteſſe du mouvement, & les graces de la prononciation. Aux Cenſeurs étrangers, il en ajoûta, pour ainſi parler, un domeſtique qui ne lui manquoit jamais. Ce fut ſon miroir, qu'il choiſit pour l'avertir de ce que les autres n'oſoient lui dire, ou ſe laſſoient de lui répéter. Ces avis fidéles, ces leçons fréquentes opérérent des

Dionyſ. Halic. lib. περὶ συνθες. ονομά. Cic. 1. de Orat. Valer. l. 8. c. 7. Laërt. in Euclid.

1. *Plut. Phot. in* x. *Rhet. Aulu Gell. l. 3. c. 13.* 2 *Cic. in Brut. declar. Orat. & 1. de Orat. & 1. Off. Laërt. l. 3.* 3 *Juvenal. Sat. x. Plut. in Demoſt. Dion. in Iſæo.* 4 Néoptoléme, ſelon Photius ; Andronicus ſelon Plutarque ; Satyrus, ſelon Quintilien. *Plut. Liban.*

† *Cic. 3. de Orat. Valer. l.* IIX. *c.* X. *actionem in dicendo primas, ſecundas & tertias obtinere, ſolitum dicere tradunt.* Expreſſion priſe de l'ancien Théatre, où il n'y avoit que trois Acteurs, ſçavoir les deux interlocuteurs & le Chœur. *Nec quarta loqui perſona laboret.* Horat. de art. Poët.

prodiges, & lui acquirent une véhémence d'action, & une majeſté inimitables. Le jour qu'Eſchine retiré à Rhodes y récitoit la harangue de Demoſthene contre lui, & que les exclamations l'interrompoient à toute heure, *qu'auriez-vous donc fait*, s'écria-t-il, *ſi vous l'aviez entendu lui-meſme ?* Quant aux organes, Demoſthene s'étudia fort à les plier ; il les aſſujettit à la fléxibilité que veut la cadence des périodes, & pour tout dire, il n'obmit rien de ce qui rectifie la nature, ou la perfectionne. Tantoſt pour fortifier ſa voix, & pour l'aguerrir au bruit d'un Auditoire tumultueux, il déclamoit au bord de la mer, & haranguoit les flots agitez, vive image d'une aſſemblée populaire. Tantoſt pour ſe mieux recueillir, il s'enterroit dans des lieux ténébreux, où rien ne pouvoit ni le diſſiper, ni le diſtraire. Souvent il ſe raſoit à demi, & ſe défiguroit de la ſorte, pour ſe réduire néceſſairement à la ſolitude, par la crainte du ridicule. Ce qui lui coûta le plus à corriger, furent ſes épaules, ſujettes à ſe hauſſer deſagréablement dans la chaleur de la déclamation. Il ne s'exerçoit point chez lui, qu'il ne ſuſpendiſt une épée nue & preſte à les punir, au moment qu'elles ſe laiſſeroient emporter à leur mauvaiſe habitude. Il attaqua donc ſes défauts naturels, leur fit une guerre implacable, & vint à bout de les vaincre. Si bien que dans le meſme Demoſthene, on peut dire qu'il y en avoit deux ; l'un fils de la nature, & l'autre de l'art. La pratique de ces pénibles exercices recommençoit chaque jour, avec une ardeur nouvelle ; & l'artiſan le plus matineux, l'étoit moins que lui. Il prenoit meſme

Cic. 3. de Orat. Val. Maxim. l. 8. c. 7. x.

Cic. v. de fin. Valer. l. 8. c. Plutar.

Quint. l. x. c. 3. Plutar. Phot. Liban Suid.

Plut. ibid.

Cic. Tuſc. l. 4.

beaucoup ſur ſon ſommeil, pour travailler davantage ſes harangues; ce qui fit dire aux plaiſans, qu'elles *ſentoient l'huile*. Le ſuccès récompenſa tant de veilles & tant de peines. Il les conſacra au ſalut de ſa nation & de ſa patrie, & mérita que Philippe l'appellaſt *l'unique rempart d'Athènes*. Les conjonctures ouvrirent un vaſte champ aux talens & au zele de cet Orateur. Combien de differends à pacifier, de jalouſies à aſſoupir, de défiances à calmer, de haines à ſuſpendre, d'animoſitez à éteindre, de trahiſons à démeſler, de périls & de maux à prévenir, de pertes à réparer? Quelle prudence ne falloit-il pas, pour conduire & pour réünir au ſeul intereſt public, tant d'intereſts différens, & de vûës oppoſées? La diſcorde, qui tenoit continuellement les Grecs dans des diſpoſitions prochaines à la rupture, ſe ralluma vivement à l'occaſion des Phocéens. Ceux-ci habitoient les environs du Temple de Delphes. Ils s'aviſerent de labourer des terres conſacrées à Apollon; ce qui étoit les profaner. Auſſi-toſt les Peuples d'alentour crierent au ſacrilége; les uns de bonne foy, les autres pour couvrir d'un pieux prétexte leurs vengeances particulieres. La guerre qui ſurvint à ce ſujet, s'appella ſacrée, comme entrepriſe par un motif de religion; & dura dix ans, comme celle de Troye. On déféra les profanateurs aux Amphictyons, qui compoſoient les Etats Generaux de la Grece, & qui s'aſſembloient tantoſt aux Thermopyles, tantoſt à Delphes; où l'affaire bien diſcutée, on déclara les Phocéens ſacriléges, & on les condamna à une groſſe amende. Un d'entr'eux nommé Philoméle, homme

Æl. Var. Hiſt. l. 7. c. 7. Stob. Serm. 27. Luc. in encom. Demoſt.

Diodor. Pauſan. in Phot. Arcad. Lacon. & Meſſen. Ælian. Var. Hiſt. l. 12. c. 53. Strab. l. 9. Athen. l. 6.

Diodor. Pauſan. ibid audacieux & fort accrédité, les révolte contre ce decret. Ils prennent les armes, s'aſſeurent du ſecours d'Athénes & de Sparte, & ne ſe promettent pas moins que d'abbattre l'orgueil de Thébes, qui s'étoit montrée la plus ardente à pourſuivre le jugement. Les premiers avantages qu'ils remporterent, ne ſervirent pas peu à fortifier cette eſpérance. Mais bientoſt, le fonds néceſſaire pour les dépenſes de la guerre leur ayant manqué, ils y ſuppléérent par un nouveau ſacrilége. Philoméle avoit eu aſſez de religion, pour ne pas toucher au Temple de Delphes. Onomarque & Phaïlle, † qui lui ſuccéderent dans le commandement, furent moins ſcrupuleux. Ils enleverent les vaſes ſacrez, & tous les prétieux dons, que la piété des Rois & des Peuples y avoient conſacrez. Les ſommes qu'ils en retirerent à diverſes fois, montoient à plus de dix mille talens, c'eſt-à-dire à plus de ſix millions d'or de noſtre monnoye. Ils trouverent ainſi le ſecret de ſoûtenir la guerre, aux dépens de la Divinité qu'ils avoient offenſée; & de réduire enfin les Thébains à ſe jetter entre les bras de Philippe. Ce Prince n'eut qu'à paroiſtre, pour terminer une guerre qui duroit depuis dix ans, & qui avoit également épuiſé l'un & l'autre parti. Les Phocéens déſeſperent d'abord de reſiſter à un tel ennemi. Les plus braves obtiennent la permiſſion de ſe retirer dans le Péloponnéſe. Le reſte ſe rendit à diſcrétion; & pour prix d'une victoire qui ne coûta que la peine de ſe montrer, le vainqueur, comme nous l'avons déja dit, outre la réputation de Prince

Diodor. Oroſ. l. 3. c. 12

Oroſ. ibid.

† Freres. *Diod. l. 16. Pauſan. in Phoc.*

religieux & de fidéle Allié, eut encore les Thermopyles, l'unique paſſage qui menaſt de Macédoine en Theſſalie. Voilà quelle étoit alors la face de la Grece, abondante en Républiques, & en diſſenſions. Athénes & Lacédémone d'un coſté ne ſongeoient qu'à humilier Thébes leur rivale. De l'autre non ſeulement les Theſſaliens, tantoſt pour ſe délivrer de leurs Tyrans, tantoſt pour ſe rétablir dans leurs prérogatives d'Amphictyons, dont les Phocéens les avoient dépouillez; mais auſſi les Thébains pour ſe maintenir la ſupériorité que les batailles de Leuctre & de Mantinée leur avoient acquiſe, ſe dévoüoient abſolument à Philippe, & ſans le vouloir l'aidoient à forger leurs chaînes. D'ailleurs les entrepriſes de Philippe ſur la Thrace, qui confinoit à la Macédoine, faiſoient renaître chaque jour quelque nouveau ſujet de guerre, entre lui & les Athéniens. Ce Roy, pour la ſeureté de ſes frontieres, n'avoit rien plus à cœur, que de s'étendre vers la Thrace, & il ne le pouvoit guere qu'aux dépens d'Athénes, qui depuis la défaite de Xerxès avoit en ce pays-là pluſieurs Colonies, outre divers Etats alliez ou tributaires. Philippe encore n'oublioit rien, pour s'emparer de l'Eubée, qu'il appelloit *les entraves de la Grece*. Les Athéniens au contraire avoient un intereſt capital de ne point laiſſer tomber en des mains ennemies cette Iſle, qu'un pont peut joindre au continent de l'Attique. Pour ſurcroît de contretemps & de malheur, la Perſe alors ne pouvoit prêter aux foibles, tout le ſecours qu'elle leur devoit ſelon les regles de la bonne politique, ni conſerver cet équilibre qui faiſoit ſa propre ſeureté. Les

Demoſt. Har. ſur la Paix.

batailles de Marathon, de Salamine, de Platée, de Mycale, l'avoient desabusée des projets bâtis sur le nombre infini de ses Vaisseaux & de ses Troupes. Elle redoutoit le courage des Grecs, particuliérement depuis qu'elle avoit vû dix mille de leurs Guerriers, † restes d'une Armée défaite, traverser ce vaste Empire avec une contenance de vainqueurs, & regagner leur pays, sans qu'on pust jamais ni les rompre, ni les entamer. Aussi tenoit-elle pour maxime fondamentale, qu'elle ne devoit point de ce costé-là souffrir l'accroissement d'aucune Puissance, qui donnast la loy aux autres, & qui réünît contre l'Asie toutes les forces de l'Europe. Artaxerxès Ochus †, autant qu'il lui fut possible, se conduisit par ce principe, qu'on pouvoit, ainsi que la suite le justifia, nommer le bouclier de sa Monarchie. Il protégea les Rhodiens, les Bysantins, & les autres insulaires liguez contre Athénes; & obligea cette République de les reconnoistre libres & indépendans. Il envoya un secours d'argent à Thébes contre les Phocéens; il témoigna mesme à la fin quelque jalousie des progrès de Philippe; & de concert avec les Athéniens, il lui fit lever le siége de Bysance & de Perinthe. Cependant, lorsque la Macédoine jettoit les plus solides fondemens de sa grandeur, & portoit les plus rudes atteintes à la Grece, il avoit à remettre dans le devoir, non seulement divers Satrapes rebelles, mais

Isoc. in Orat. Soc. Demost. de libert. Rhod.

Diod. l. 16. Corn. Nep. in Chab.

Diod. Demosth. dans sa Har. sur la Lettre de Phil.

Diod. l. 16. Isoc. in Panegyr.

† La retraite des dix mille. *Xenoph.* Ils servoient dans l'Armée du jeune Cyrus, qui fut défait & tué par son frere Artaxerxès Mnemon.

† Alors Roy de Perse. Il mourut la mesme année que Philippe.

encore

encore l'Egypte & la Phénicie. De ſorte, que les troubles du dedans ne lui permettoient qu'une légere attention à ce qui ſe paſſoit au dehors. C'eſt à peu près vers ces temps difficiles & orageux, que Demoſthene prit en main le gouvernail. † La Grece n'avoit jamais éprouvé de plus cruels malheurs. Jamais ſes guerres civiles & ſanglantes, ne l'avoient menacée d'une ruine plus prochaine. Il eſt vray qu'autrefois pendant le cours de ces guerres, les petits & les foibles ne manquoient guere de prendre parti. Mais alors ceux qui avoient le plus contribué au triomphe du Vainqueur, ne ſouffroient pas qu'il pouſſaſt trop loin ſes avantages. Si bien que le Vaincu trouvoit meſme dans ſa foibleſſe une reſſource infaillible à ſa diſgrace. Les choſes changerent bien depuis la décadence d'Athénes & de Lacédémone. Car Thébes, après la perte d'Epaminondas, n'eut ni aſſez de force pour tenir la balance entre la Macédoine & la Grece, ni aſſez d'autorité pour ſe faire obéir de la Nation entiere. Les Grecs naturellement inquiets & fâcheux, s'abandonnerent à leur humeur. Ce ne fut que diviſions & querelles. On ne voyoit ni déférence ni ſubordination. Plus d'intereſt général. Chaque partie pré-

Premiere année de la 107 Olymp.

Demoſth. Har. ſur la Paix.

† Plutarque ſe contredit ſur ce point de Chronologie. Car après avoir avancé, (*in vita Demoſthen.*) que Demoſthene à l'âge de vingt-ſept ans entra dans l'adminiſtration de l'Etat, au commencement de la guerre de la Phocide; il oublie ce qu'il vient de dire, & aſſûre que cet Orateur prononça l'Oraiſon contre Midias à l'âge de trente-deux ans, avant que d'avoir eu aucune part au Gouvernement. Mais Demoſthene lui-meſme décide la queſtion, lorſque dans ſa Harangue *pour la Couronne*, il déclare en termes formels, qu'au commencement de la guerre de la Phocide, il ne ſe meſloit point encore des affaires publiques.

tendoit faire un tout ; il étoit preſque impoſſible de les rejoindre, ou de les rapprocher. Les jalouſies ne tarderent pas à dégénérer en haines, & en une eſpece d'acharnement qui les rendoit inſenſibles au bien de la Nation. L'avoir en cet état défendue ſi longtemps contre les tentatives & contre la fortune de Philippe, tient plus du prodige, que de l'avoir anciennement ſauvée de l'invaſion des Perſes. Cela paroiſt un paradoxe, & ne l'eſt point. On voit en la perſonne de Philippe un Roy preſque auſſi maître de ſes Alliez, que de ſes Sujets ; & non moins redoutable dans les Traitez, que dans les Combats ; un Roy vigilant, actif ; lui-meſme ſon Surintendant, ſon Miniſtre, ſon General ; avide & inſatiable de gloire ; la chercher où elle ſe vend à plus haut prix ; faire ſes plus cheres délices de la fatigue & du péril ; former ſans relâche ce juſte, ce prompt accord de ſoins & de mouvemens, que les expéditions militaires demandent ; & avec tant d'avantages, attaquer des Républiques épuiſées par de longues guerres, déchirées par des diviſions domeſtiques, venduës par leurs propres Citoyens, ſervies par une milice étrangere ou ramaſſée, rebelles aux ſages conſeils, & comme réſoluës à ſe perdre. Au contraire Darius, † & ſon fils Xerxès, avec leurs millions

Demoſth. Olynth. 3.

† Fils d'Hyſtaſpe. C'eſt celui qu'Eſdras & Philon appellent Aſſuerus. Si l'on en croit Elien (*de animal. l.* 11. *c.* 27.) ce Monarque n'entreprit cette guerre, que pour contenter la fantaiſie de ſa femme Atoſſa, qui vouloit avoir à ſon ſervice des femmes d'Attique & d'Ionie. Tant il eſt vray, que l'on deshonore ſouvent les plus grandes entrepriſes, lorſqu'on en révéle la véritable cauſe. Cornélius Nep. (*in Ariſtid.*) donne une cauſe plus ſérieuſe à cet événement.

d'hommes, manquoient de troupes contre des gens, qui ſçavoient réſiſter aux premieres impreſſions de la terreur. Xerxès le reconnut bien dans l'occaſion, lorſque ne pouvant forcer le paſſage gardé par trois cens Lacédémoniens, il s'écria *qu'il avoit beaucoup d'hommes, & peu de ſoldats*. De plus, ces deux Rois étoient fort ſujets à n'agir que par leurs Lieutenans †. Ils menaçoient longtemps & de loin, avant que de frapper; employoient des années entieres à raſſembler des troupes innombrables, & donnoient tout le loiſir de ſe préparer à les recevoir. Du reſte, un amas confus de Peuples ſemblable à ces corps Giganteſques, ſur qui le coup a tant de priſe, & que leur taille monſtrueuſe expoſe plus qu'elle ne les défend, avoit une peſanteur qui approchoit fort de l'immobilité. Cette multitude ſurchargée de bouches inutiles, empêtrée dans l'attirail que le Roy & les Seigneurs traînoient à leur ſuite, & commandée par des Chefs qui ne ſçavoient que mépriſer l'ennemi, s'affamoit, comme nous venons de dire, & ſe défaiſoit elle-meſme, faute d'une certaine agilité toujours utile à la guerre, mais néceſſaire aux longues expéditions; ſurtout dans la Grece, pays fort aride & fort étroit en comparaiſon des campagnes de l'Aſie. Ce pays n'avoit pas dequoy nourrir à la fois tant d'hommes & de chevaux; à peine avoit-il aſſez de Fontaines & de Rivieres, pour les deſaltérer. A de tels Ennemis, la Grece oppoſa de petits corps, mais qui

Ælian. Var. Hiſt. l. 12. c. xl.

† Datis & Artapherne commandoient l'armée de Darius à Marathon. Mardonius commandoit celle de Xerxès à Platée. *Corn. Nep. in Miltiad. & Ariſt. d.*

étoient tout nerf & tout ame. La concorde alors, & l'unanimité lioient ſi étroitement les Grecs, qu'ils ſembloient ne compoſer qu'un ſeul Etat, & n'habiter qu'une ſeule Ville. Meſmes vûes, meſmes deſirs, meſmes craintes, meſmes précautions, meſmes drapeaux. Soins, travaux, dépenſes, tout ſe rapportoit uniquement au bien général; & chacun à l'envi ne reſpiroit que gloire & que liberté. Demoſthene trouva cette ardeur extrémement amortie, pour ne pas dire, éteinte. Il n'y avoit preſque plus de cauſe commune. Les jalouſies, les défiances, les haines invétérées, avoient ſi fort aigri & aliéné les eſprits, que ces divers Peuples, quoique de la meſme nation, quoiqu'en pleine paix, ſe regardoient entr'eux, ſi ce n'étoit comme ennemis, au moins comme étrangers. Ils ceſſoient quelquefois de ſe battre, mais non de ſe haïr. Leur animoſité n'avoit ni borne, ni meſure. C'eſt par rapport à cette guerre inteſtine, qui tint longtemps les Grecs dans une eſpece de profond aſſoupiſſement ſur leurs véritables intereſts, qu'un jour Parménion voyant les Ambaſſadeurs de toute la Grece, murmurer de ce que Philippe tardoit trop à ſe lever, & à leur donner audience: *Ne vous étonnez pas, Meſſieurs*, dit-il, *s'il dort, tandis que vous veillez; car tandis que vous dormiez, il veilloit.* On en peut juger par la peine qu'eut Demoſthene à ménager la ligue d'Athénes & de Thébes, lorſque leur péril commun ſembloit ſuffire pour les réconcilier, & que Philippe à leurs portes ne leur laiſſoit pas ignorer le beſoin preſſant d'une étroite & prompte confédération. Python Ambaſſadeur de Macédoine, Miniſ-

Un autre jour, qu'il demeura fort tard au lit dans ſon camp, il avoüa ſa pareſſe, & l'excuſa d'une maniere fort flateuſe pour ſon Miniſtre: *J'ay*, dit-il, *dormi tout mon ſaoul, parce que Antipater veilloit. Athénée p. 435.*

tre habile, célébre Orateur, & instruit à mentir éloquemment pour son maistre, imposoit aux Thébains, jusqu'à les rasseurer par des conjectures captieuses, & par des protestations frivoles. Les Collegues d'ambassade qu'avoit Demosthene, ne faisoient que bégayer auprès de Python, & on ne les écoutoit plus, quand Demosthene prend la parole, détrompe les Béotiens stupides, les raméne & les détermine à conclurre incessamment l'alliance qu'il leur propose. Aussi dans la suite, réduit à sauver son honneur & son bienfaicteur *, par le dénombrement de ses services, il fait sonner celui-cy fort haut; & place au premier rang de ses exploits politiques, le succès de cette importante négociation. Outre la division générale, l'esprit de discorde regnoit en particulier dans chaque République; & l'avarice frayoit si bien les chemins à Philippe, qu'il se vantoit d'avoir plus conquis par l'or, que par le fer. Sparte seule se sauva de la contagion. Par tout ailleurs, le crédit de la faction mercénaire mettoit les traîtres à couvert du ressentiment des bons Citoyens, & de la sévérité des Loix. A l'égard de la milice, la Grece ne manquoit pas tant de Soldats, que de Capitaines. Car à Chéronée, où l'on peut dire qu'expira sa liberté, les Chefs * avancerent beaucoup la perte de la Bataille. L'incapacité de Charès, indigne successeur de Timothée, d'Iphicrate, de Chabrias, & qui les auroit tous effacez, s'il avoit eu autant d'exactitude à tenir, que d'asseurance à promettre, eut la principale part au malheur de cette journée. On pouvoit compter alors Agésilas pour le dernier Général de Sparte, comme

Orat. de Halon. Aristid. Orat. 1. & 2. de Soc. Suid. Dem. pro Cor. Plutar. Luc. in encom. Demost.

*Ctesiphon. Orat. de Coron.

Plutar. in Paul. Æmil.

*Lysiclès, & Charès.

Voilà des promesses de Charès, devint Proverbe, pour

signifier de vaines promesses.

Epaminondas pour le dernier Général de Thébes. Mais Athénes n'étoit pas encore dépourvûe de bons Capitaines. Phocion pouvoit remplacer les Miltiades & les Thémistocles, si les cabales ne l'avoient exclus du commandement, & ne lui eussent préféré des gens, qui méritoient à peine de lui obéir. Quand il eut battu Philippe en Eubée; on le déposa, sans autre dessein que de lui substituer un homme * tel que l'auroit choisi Philippe lui-mesme; & dont la conduite aussi malheureuse qu'imprudente, vengea Phocion de cette injuste préférence. D'ailleurs la Phalange Macédonienne, capable de le disputer aux Grecs de Marathon & de Salamine, cette nouvelle infanterie, la meilleure & la mieux disciplinée qu'on eût vûe jusqu'alors; combattant sous les yeux de son Roy, commandée par des Capitaines expérimentez, & soûtenuë d'une bonne Cavalerie, venoit aisément à bout d'une assemblage de Troupes vénales & mal payées. Que de facilitez à Philippe, pour assujettir les Grecs? Que d'obstacles à Demosthene, pour les préserver de la sujettion? Le moyen de mouvoir un corps si languissant & si mal constitué? C'est pourtant ce corps, que Demosthene entreprit de ranimer. C'est avec ce corps, qu'il lutta contre Philippe, & pensa plus d'une fois le terrasser. Il faut néanmoins convenir, que dans ce pitoyable état de la Grece, elle avoit toujours une grande ressource, si elle eust sçû en profiter. *Quiconque est maistre de la mer*, disoit le grand Pompée, *l'est aussi de la terre.* Faute d'entendre, ou de suivre cette importante maxime, les Grecs & les Romains perdirent leur liberté. Les Athéniens par

* Il s'appelloit Hegesilée. *Ulp. in Orat. de fal. leg.*

leurs forces navales, infiniment ſupérieures à celles de Philippe †, pouvoient tirer la guerre en longueur, & fatiguer leur ennemi par de fréquentes diverſions, tenter des deſcentes ſur ſes côtes, ſoulever & appuyer des Peuples, qui ne luy obéiſſoient qu'à regret; le conſumer en dépenſes, le réduire à partager ſes ſoins & ſes troupes; enfin attendre ou quelque révolution favorable, ou le ſecours des Perſes autant ou plus intéreſſez qu'eux-meſmes, à réprimer l'ambition du nouveau Conquérant. Quelque puiſſante par terre que paruſt alors la Macédoine, il eſt ſeur qu'elle pouvoit perdre en un moment tous ſes avantages. Il ne falloit que lui débaucher les Theſſaliens, indignez de la nouvelle forme du Gouvernement, qu'elle avoit établie chez eux. En ce cas Philippe, après vingt-cinq ans de victoires & de conqueſtes, ne ſe trouvoit pas plus avancé que le premier jour. Nul moyen de conſerver le paſſage des Thermopyles, qu'il nommoit *la clef de la Grece*, & que les Theſſaliens avoient entre leurs mains. Plus de communication avec Argos, avec Meſſéne, & ſes autres Alliez du Péloponnéſe. Toute la Nation de gré ou de force ſe déclaroit contre lui; & l'euſt obligé de ſoûtenir ſeul dans ſes Etats la guerre, qu'il portoit inceſſamment dans le cœur de la Grece.

† Sur la guerre du Péloponnéſe, Periclès dans Thucydide (l. 1.) raiſonne toujours en maiſtre de la mer: *Si nous habitions une Iſle*, dit-il, *nous ſerions hors d'inſulte.* La Marine des Athéniens (*Iſoc. in Paneg.*) étoit du double plus forte que celle des autres Grecs, & chaque Vaiſſeau pouvoit ſe battre contre deux Vaiſſeaux ennemis. Il ſortit du Port d'Athénes trois cens voiles pour l'expédition de Sicile (*Ciceron Verr.* 5.) N'avez-vous pas, dit Demoſthene (*de fal. leg.*) trois cens Galeres, & un fonds pour les équiper?

Mais on ne retrouvoit dans Athénes, aucun veſtige de cette politique mâle & vigoureuſe, qui ſçait également préparer les bons ſuccès, & réparer les mauvais. Il ne reſtoit qu'un orgueil mal entendu & ſujet à s'évaporer en decrets faſtueux. Ce n'étoient plus ces Athéniens, qui menacez d'un déluge de Barbares, avoient démoli leurs maiſons pour en conſtruire des Vaiſſeaux; & dont les femmes lapidérent celui * qui propoſa d'appaiſer le grand Roy par un tribut ou par un hommage. L'amour du repos & du plaiſir, avoit preſque étouffé celui de la gloire & de l'indépendance. Periclès, ce grand homme ſi abſolu, que ſes envieux le traitoient de ſecond Piſiſtrate, fut le premier auteur du relâchement & de la corruption. En vûe de ſe concilier l'affection du Peuple, il établit que les jours qu'on célébreroit des jeux ou des ſacrifices, l'on diſtribueroit un certain nombre d'oboles au Peuple; & que dans les aſſemblées où l'on agitoit des matieres d'Etat, l'on payeroit à chaque particulier une certaine rétribution pour le droit de préſence. Ainſi l'on vit pour la premiere fois, des Républicains vendre à la République le ſoin qu'ils prenoient de la gouverner; & compter entre les œuvres ſerviles, les plus nobles fonctions de la puiſſance ſouveraine. Il n'étoit pas difficile de prévoir ce que produiroit un ſi terrible deſordre. On prétendit y remédier, par la deſtination d'un fonds pour la guerre, avec défenſe ſur peine de la vie, d'ouvrir en aucuns cas l'avis d'y toucher pour d'autres uſages. Cet abus ne laiſſa pas de ſubſiſter toujours. Il paroiſſoit tolérable, tandis que le Citoyen qui vivoit

Ariſtophane (dans les Nuées) dit, qu'ils n'ont rien de guerrier que la langue. Iſocrate (dans la Har. ſur la Paix) dit à peu près la même choſe.

* Lycidas. *Herod. l. 9. Plut. in Peric. Plut. ibid.*

voit des libéralitez publiques, tâchoit de les mériter par un ſervice aſſidu de neuf mois entiers dans les Armées. Chacun ſervoit à ſon tour ; & qui ſe diſpenſoit d'un tel devoir, étoit irrémiſſiblement puni comme déſerteur. Mais enfin le nombre des contrevenans l'emporta ſur la Loi ; & l'impunité à l'ordinaire ne manqua pas de multiplier les coupables. Des gens accoûtumez au ſéjour délicieux d'une Ville, où les feſtes & les jeux étoient continuels, conçûrent une répugnance inſurmontable pour le travail, qu'ils regardérent comme indigne de perſonnes libres. Il fallut donc trouver à ce Peuple fainéant dequoy l'amuſer, & dequoy remplir le vuide d'une vie deſoccupée. Ce fut particulierement ce qui les jetta dans la paſſion, ou pluſtoſt dans la fureur des ſpectacles. La mort d'Epaminondas, qui ſembloit leur promettre de grands avantages, acheva de les perdre & de les abyſmer. *Leur courage*, dit Juſtin, *ne ſurvêcut pas à cet illuſtre Thébain. Délivrez d'un rival qui tenoit leur émulation éveillée, ils tombérent dans une indolence, & dans une molleſſe léthargique. Le fonds des armemens de terre & de mer ſe conſume auſſitoſt en jeux & en feſtes. La paye du matelot & du ſoldat ſe diſtribue au citoyen oiſif. La vie douce & voluptueuſe amollit les cœurs. La valeur & la ſcience militaire ne ſe comptent pour rien. On n'applaudit plus aux grands Capitaines ; il n'y a d'acclamations que pour les bons Poëtes, & pour les excellens Comédiens.* La Comédie & la Tragédie, qui doivent leur origine à deux Icariens, la premiere à Suſarion, la ſeconde à Theſpis, étoient nées en Grece ; & c'étoit comme des fruits

L. 6.

Suid. Steph.

de leur cru, dont ils ne pouvoient ſe raſſaſier. Cette avidité alloit encore plus loin dans Athénes qu'ailleurs. Les Poëtes venoient de toutes parts la ſatisfaire. Ils trouvoient auſſitoſt le débit de leur marchandiſe; & ſelon le témoignage de Platon, ils n'avoient point de voye plus courte, ni plus ſeure, de s'enrichir. Ils ne demeurérent pas longtemps dans les termes d'une innocente raillerie; ils pouſſerent leur licence juſqu'à jouer le Magiſtrat, meſme ſans déguiſer ſon nom. Le merite non plus que la dignité n'étoient point à couvert de leurs traits. Periclès, cet homme ſi vénérable & ſi révéré, ne laiſſa pas d'eſtre en butte à ceux de Cratinus, d'Eupolis, & de Téléclides. Mais la condamnation de Socrate peut s'appeller le crime capital de la Poëſie. Ariſtophane, avec ſes tours comiques, fit déclarer impie, & comme tel condamner à mort celui qu'Apollon avoit déclaré ſage par ſon Oracle de Delphes; & dont les vertus quoique Payennes, tentoient Eraſme de l'ajoûter à nos Litanies. Le crédit des Poëtes ne préjudicioit pas moins au public, qu'au particulier. Ils faiſoient le principal rôle dans les délibérations politiques; & le talent qu'ils avoient de divertir le Peuple, les mettoit en poſſeſſion de le trahir, & de le vendre. Ariſtodéme & Néoptoléme, ſous ce perſonnage, ſervirent utilement Philippe, & traverſerent puiſſamment Demoſthene. Leurs avis plaiſoient comme leurs pieces. Peuteſtre avoient elles autant de vogue, que celles de leurs Anciens, qui dès qu'elles avoient paru, joüiſſoient du plaiſir de voir que tout le monde les ſçavoit par cœur. Nous liſons *, que

Dem. har. ſur la paix, & 4. *Phil.* *id. de fal. leg.* *Æſch. de fal. leg.*

* *Voyez le Dictionn. de Bayle p.* 1112

les Soldats Athéniens qui eurent le bonheur d'échaper aux mains des ennemis dans la défaite de Sicile, gagnérent leur vie à réciter aux Siciliens des vers d'Euripide. Il n'eſt pas malaiſé de comprendre quelle foule de Spectateurs couroit aux Repréſentations. On n'épargnoit, on ne regretoit rien pour les embellir. Le Théatre ſur ce pied-là, demandoit des ſommes exorbitantes. On n'héſita nullement à les aſſigner, ſur le fonds de la guerre. Eubule, un des principaux Chefs de la faction contraire à Demoſthene, propoſa le Decret. Le Peuple agrée la propoſition; & comme un frénétique qui n'a de connoiſſance & de force que pour attaquer le Médecin, & pour ſe défendre contre le reméde, il décerne la peine de mort contre le premier qui propoſera de reſtituer ce fonds aux néceſſitez de l'Etat, auſquelles on l'avoit auparavant affecté ſous la meſme peine.

Demoſthen. cont. Mid. & cont. Neær. Athen. l. 4.

Demoſt. 2. Olynth.

Cette folle diſſipation eut d'étranges ſuites. On ne pouvoit la réparer que par des impoſitions, dont l'inégalité purement arbitraire perpétuoit de vives querelles, & mettoit dans les préparatifs de guerre une lenteur, qui ſans épargner la dépenſe en ruinoit tout le fruit. Comme les Artiſans & les gens de Marine, qui compoſoient plus des deux tiers du Peuple d'Athénes, ne contribuoient point de leur bien, & n'avoient qu'à payer de leur perſonne, le poids des taxes tomboit uniquement ſur les riches. Ceux-ci ne manquoient pas de murmurer, & de reprocher aux autres, que les deniers publics ſe conſumoient en feſtes, en Comédies, & en ſuperfluitez ſemblables. Le Peuple qui ſe ſentoit le maiſtre, ſe mettoit peu

en peine de leurs plaintes ; & n'étoit pas d'humeur à prendre ſur ſes plaiſirs dequoy ſoulager des gens, qui poſſédoient à ſon excluſion les emplois & les dignitez. Ce procédé injuſte & tyrannique, rallentit le zele des mieux intentionnez. Il n'y avoit perſonne qui ne ſe crût ſurchargé ; & chacun à l'envi cherchoit le moyen d'éluder le payement de ſa taxe. C'étoit à qui ſe diroit le plus pauvre. La Loy elle-meſme ouvroit un beau champ, de chicaner dans ces occaſions. Le Citoyen qui ſe prétendoit taxé trop haut, étoit reçu à en dénoncer un autre comme plus riche. Ce dernier avoit la liberté de contredire, & d'offrir d'échanger ſes biens avec le dénonciateur : tenu en ce cas ou de payer ſa taxe, ou d'accepter l'échange. Ces diſcuſſions prenoient un temps infini, dont Philippe ſçavoit bien ſe prévaloir. L'Armée des Athéniens arrivoit toujours après coup ; & bien que chaque fois ils éprouvaſſent l'inutilité d'un armement tardif, l'expérience meſme ne les corrigeoit point. Les traiſtres ou les adulateurs ne ceſſoient de rebattre, que ce Prince avoit tourné tous ſes deſſeins contre les Barbares ; qu'il n'oſeroit jamais ſe meſurer avec les Athéniens, dont il redoutoit la valeur & la puiſſance ; que ſon ambition inſatiable les préſervoit ſuffiſamment, par le grand nombre d'ennemis nouveaux qu'elle lui ſuſcitoit ; qu'en tout cas le moindre effort le mettroit bien vîte à la raiſon ; & que la fortune toujours preſte à les ſeconder, ne leur manqueroit pas au beſoin. Un Peuple déja préſomptueux par lui-meſme, ſe nourriſſoit de ces folles eſperances, & ſe livroit aveuglément à des ſéducteurs, qui

Xenoph. Oeconom. Demoſth. 1. *Phil. Iſoc. Har. ſur l'Echange.*

ſe vantoient d'accorder ſon plaiſir & ſon repos avec ſa gloire & ſa ſeureté.

Le ſeul Demoſthene incorruptible, & comme tel, du propre aveu de Philippe, ſeul en droit de ne le point ménager, avoit donc à combattre la molleſſe naturelle des Athéniens ; à ſurmonter dans des eſprits altiers & mutins, un penchant fortifié par les mauvais conſeils ; & à ſe commettre tous les jours avec la paſſion dominante d'un Peuple libre ; c'eſt-à-dire d'une foule de Souverains, gaſtez par la flaterie des Orateurs, non moins pernicieuſe que celle des plus déliez & des plus ſoûmis Courtiſans. Il falloit à toute heure preſenter le contrepoiſon ; propoſer & faire prendre à ces malades indociles des remédes amers ; hazarder des prédictions importunes & odieuſes ; retracer des idées de dangers & de révolutions ; enfin au milieu de mille railleurs & de mille contradicteurs applaudis, ne parler que de chaiſnes, de foüets, & de tout ce que la ſervitude a de plus triſte & de plus affreux.

Ce zele toutefois, dans ſes plus vifs emportemens, avoit ſa retenue & ſa methode. L'homme de ſoi penche à ſe relâcher. L'ordre le contraint & le geſne. Le réformateur opiniâtre à l'y rappeller, le révolte quelquefois ; & l'auſtérité trop infléxible, loin de rendre de bons offices à la regle, ne ſert ſouvent qu'à mieux établir les déréglemens, qu'il s'efforce de proſcrire. C'eſt par où Caton, à qui les Deſtins devoient un meilleur ſiecle que le ſien ; c'eſt, dis-je, par où Caton avec les meilleures intentions du monde, avec une conſtance ſinguliere, avec une fidélité inébran-

Comme on liſoit à Philippe une Harangue, que Demoſthene avoit prononcée contre lui, & que Parménion en paroiſſoit indigné : *Laiſſons à cet Orateur,* dit Philippe, *de parler librement contre nous, puiſqu'il n'eſt point à nos gages. J'aimerois pourtant mieux qu'il y fuſt, qu'aucun des Officiers de ma maiſon, veu que c'eſt lui qui détruit tous mes projets, & renverſe toutes mes entrepriſes.* Lucien dans l'éloge de Demoſthene.

lable ôta le principal fruit de ſes vertus à ſa Patrie, & eut le malheur de lui nuire plus d'une fois ; faute de diſtinguer les facilitez de la ſpéculation, d'avec les impoſſibilitez de la pratique ; ou pour m'énoncer de la maniere que l'Oracle de ce temps-là s'explique, *à force de penſer & de parler dans Rome corrompue, comme il auroit pu faire dans la République de Platon.* Demoſthene à la vérité s'éleve d'abord contre les abus, & les condamne ouvertement. Mais quand il s'apperçoit que la cenſure, au lieu de ramener les eſprits, les effarouche ; plus ſouple & plus liant que ce ſage Romain, il compoſe avec les fantaiſies populaires, & tolere prudemment ce qu'il ne peut corriger. L'habile Médecin ménage les forces de ſon malade, & ſe garde bien de recourir ſans ceſſe aux remédes violens. Il adoucit, il appaiſe à propos les humeurs vicieuſes, au lieu de les aigrir & de les irriter. L'habile politique ſonde les playes de l'Etat, & ne ſe réſout à couper les parties gangrenées, que lorſqu'il deſeſpere de les guérir. Cette ſageſſe tempére la rigidité de noſtre Orateur. Les adouciſſemens qu'elle lui ſuggére, le font en apparence varier dans ſes plans de réforme. Car aprés avoir déteſté la diſſipation des fonds de la guerre, il ſemble l'approuver, lorſqu'il dit, qu'on ne peut mieux employer les revenus de l'Etat, qu'à nourrir les pauvres Citoyens, & qu'à les tirer d'une miſere qui deshonore le Gouvernement. Sa condeſcendance n'avoit pour but que l'utilité commune. Il conſent à cette ſorte de diſtributions, pourveu que le Citoyen qui les recevra, ſe range à ſon tour ſous le Drapeau, & qu'elles ſervent

Ille optimo auſpice utens, ſumma fide, poſſet interdum Reipublicæ : dicit enim tanquam in Platonis πολιτείᾳ, non tanquam in fæce Romuli ſententia. Cic. l. 2. Ep. ad Att.

Non minus eſſet probanda medicina quæ ſanaret vitioſas partes Reipublicæ, quam quæ exſecaret. Cic. ibid

2. Olynth.

4. *Phil.*

à ſoulager l'indigence, au lieu d'entretenir l'oiſiveté. La République par ce moyen reprend beaucoup plus qu'elle ne donne. Elle forme des Armées de véritables Athéniens, & congédie les Etrangers : eſpece de Soldats, qui font de la gloire un métier ſordide, & mettent comme à l'enchere leur haine & leur amitié.

Iſocrate les appelle, les amis communs, & les communs ennemis du genre humain.

Le juſte milieu qu'il ſceut trouver entre la rigueur & la complaiſance, lui valut auprès de ſes Citoyens la préférence ſur tous ſes Collegues, & une vénération à l'épreuve des plus funeſtes revers. Ce Peuple léger, inégal, & ſujet à punir ſes fautes & ſes négligences, en la perſonne de ceux, dont les projets ne manquoient de proſpérer, que par ſes lenteurs continuelles dans l'exécution, abſout Demoſthene & le couronne au milieu d'une calamité publique ; en un temps où l'événement, ſur quoi d'ordinaire l'on juge l'auteur des conſeils malheureux, l'accuſe & le condamne. Après la perte d'une bataille hazardée ſur ſa parole, au moment que toute la Ville en deüil & dans la conſternation, croit déja voir à ſes portes ſon vainqueur, & que les envieux de ce grand homme s'attendent que la populace en furie, ſe jette ſur lui pour le mettre en pieces ; Demoſthene ſe voit comblé d'honneurs, & proclamé pere de la Patrie. Tant les Athéniens perſuadez de ſa capacité, de ſa droiture, & de ſon zele, s'avoüent à eux-meſmes leur tort, de n'avoir ni entierement ni aſſez toſt déféré à ſes avis, & ſe reconnoiſſent ſeuls coupables de leurs diſgraces. En effet il ne manquoit d'aucun des talens propres pour le Gouvernement. Ses Harangues &

Démade dans Ariſtote Rhet. l. 2, c. 24. fonde ſur cela ſon accuſation contre Demoſthene. La bataille de Chéronée la troiſiéme année de la CX Olymp.

l'Hiſtoire de ſon temps nous apprennent à quel point alloient ſa vigilance & ſa pénétration ; ſa juſteſſe à meſurer, ſoit les forces qu'il avoit en main, ſoit celles de l'ennemi ; ſon attention à obſerver les conjonctures ; ſa promptitude à imaginer les précautions, ſa facilité à fournir lës reſſources ; en un mot tout ce qui compoſe le parfait politique. Sa derniere tentative, pour affranchir les Grecs aſſujettis, lui fait encore plus d'honneur que le reſte. Ce n'eſt plus Philippe victorieux à Chéronée, devant qui tout plie dans Athénes, tout fléchit dans la Grece, hors l'ame indomptable de Demoſthene. C'eſt Alexandre, & Alexandre déja triomphant en Aſie, que cet inſigne Républicain veut chaſſer de l'Europe Celui, devant qui la terre ſe taiſt, ne peut impoſer ſilence à un Orateur. Le noſtre alors en exil, & hors d'état d'agir par lui-meſme, ſuſcite Léoſthene ſon diſciple. Ce dernier plein des leçons & des ſentimens de ſon Maître, ramaſſe les ſoldats qu'Alexandre avoit licentiez, & ſe met à leur teſte. Les principales Villes de la Grece, indignées de voir, qu'au mépris de leurs Loix, ce Monarque vouluſt rétablir leurs bannis, favoriſerent la révolte. Les Athéniens, qui pendant qu'il vécut, ne la fomentoient que ſous main, ſe déclarerent ouvertement après ſa mort. Ils envoyent par tout des Ambaſſades. Demoſthene, quoiqu'exilé, ſe met de la partie, & va de Ville en Ville exhorter les Peuples à ſecoüer le joug. L'éloquence d'un tel Ambaſſadeur eut ſon effet. Les Etoliens, les Theſſaliens, les Phocéens, les Thraces, les Illyriens, ceux d'Argos, de Meſſéne, de Sicyone, & beaucoup d'autres

Diod. Plut. Suid.

Plut. Phot.

tres embraſſent le bon parti, & choiſiſſent Léoſthéne pour le Chef des Troupes confédérées. Ce Général, homme de teſte & de courage, bat les ennemis, & ſe ſaiſit des Thermopyles ; d'où il s'avance dans la Theſſalie, défait Antipater Viceroi de Macédoine †, & l'aſſiége dans Lamia, qu'il auroit priſe ; ſi malheureuſement un coup de pierre ne l'avoit tué, comme il viſitoit les travaux, & n'euſt renverſé avec lui les eſpérances des Alliez. Après quoy Antipater eut bon marché des Grecs. Tous à l'envi le deſarmérent par une prompte ſoumiſſion ; & il n'accorda la paix aux Athéniens, qu'à condition entr'autres, qu'on lui livreroit à ſon choix dix Orateurs, entre leſquels il n'oublia pas Demoſthene. Celui-ci, que ſes Citoyens en pareil cas, avoient courageuſement refuſé aux plus vives & menaçantes inſtances d'Alexandre, * ne remarqua pas en eux la meſme diſpoſition, & réſolut de leur épargner la honte d'une lâcheté. Il gagne Calaurie Iſle fort obſcure, avant qu'elle lui euſt ſervi de tombeau, & s'y réfugie dans un Temple de Neptune. Là inveſti par les Gardes d'Antipater, qui le preſſent de ſe fier à la clémence de leur Maiſtre, *il ne ſera jamais dit*, répondit-il, *que je doive rien au Tyran de ma Patrie* ; *Diod. & Suid.*

† Alexandre l'avoit laiſſé en Macédoine avec douze mille hommes de pied, & deux mille cinq cens chevaux. *Plut. in Alex. Strab. l.* 13. *Zonar. tom.* 1. *Diod. Plut. Suid.* On mit à la place de Léoſthene Antiphilus grand Homme, & grand Capitaine.

* Quand Alexandre déclara, qu'il ne pardonneroit aux Athéniens qu'en cas qu'on lui livraſt Demoſthene, & neuf autres de leurs Citoyens ; Demoſtene de ſang froid leur dit : qu'un jour les Loups voulurent faire la paix avec les Brebis, pourveu qu'elles leur livraſſent le chien du Berger.

& ſur l'heure il avala du poiſon, † plus doux à ſon gré que la ſervitude. *a* Ainſi mourut à l'âge de ſoixante ans Demoſthene, dont les Athéniens conſacrerent la mémoire par une Statue, par des inſcriptions, par le don de divers priviléges † qu'ils accorderent à ſes deſcendans, & par mille autres marques d'une reconnoiſſance pareſſeuſe, qui ne valoit guere mieux que l'ingratitude. Plus ils témoignoient leur regret de l'avoir perdu, plus ils déclaroient leur tort de l'avoir laiſſé périr.

Nous avons aſſez conſideré le politique & le Citoyen; examinons préſentement l'Orateur. Peu de gens ignorent juſqu'où il porta l'autorité de la parole. Son éloquence lui éleva une eſpece de Thrône, & fixa pour lui les cœurs dans une République, que ſon inconſtance fit appeller une courtiſane; & où la vertu diſtinguée quoique modeſte, le mérite éclatant, quoiqu'utile, ſe comptoient entre les crimes d'Etat. Le ſurnom de juſte, d'heureux, d'invincible dans un particulier, offenſoit ces eſprits jaloux & ombrageux. Ils ne pardonnoient pas, qu'on les ſerviſt avec des qualitez dignes de leur commander; & ils ſe privoient ſouvent des avantages

Cor. Nep. in Ariſtid.

† Il tenoit ſa plume toujours abreuvée de poiſon, pour l'employer dans le beſoin à l'uſage où il la mit.

a La meſme année qu'Ariſtote ſon aîné de trois ans, ou la troiſiéme année de la CXIV. Olymp. 1. *In Trœzenio ſinu eſt inſula inter ignobiles inſulas letho Demoſthenis nobilis. Pomp. Mela l. 2. c. 7. Strab. l. 8. Pauſan. in Att. & Corin.*

Lucien (*in encom. Demoſth.*) rapporte qu'auſſi-toſt que Demoſthene ſe ſentit ſeur de l'effet du poiſon, il dit à Archias Capitaine des Gardes d'Antipater, *Emmeine ce corps à ton Maiſtre, car pour Demoſthene tu ne l'emmeneras point.*

† *Plut. & Suid.*

les plus réels, afin d'éviter un mal imaginaire. Miltiade & ſon fils Cimon, eſſuierent des jugemens infâmes pour les Juges. La rigueur de l'Oſtraciſme * ne s'exerçoit ordinairement que par caprice. Cette ſorte d'exil ſembloit pluſtoſt faite pour calmer des défians & des envieux, que pour punir des coupables. On ne doit pas chercher d'autre cauſe du ſéjour de Thémiſtocle, de Conon, de Timothée, d'Iphicrate, de Chabrias, dans les pays étrangers. Je ne parle point d'Alcibiade. Tout diſciple de Socrate qu'il étoit, il ne le parut pas; & l'on ne pouvoit à tort bannir un homme, de qui Timon le Miſantrope diſoit : *Je n'aime rien tant qu'Alcibiade. Car je ne ſçai point d'Athénien plus propre à mettre Athenes en combuſtion.* Mais pour une juſte condamnation, & pour un ſoupçon bien fondé, mille faux ſoupçons, & mille condamnations injuſtes. C'eſt au ſujet des Oſtraciſmes fréquens, qu'un Roy de Perſe * diſoit : *Je prie les Dieux d'inſpirer toujours à mes ennemis, de m'envoyer leurs Heros, & d'orner ma Cour de ces illuſtres malheureux.* On ſçavoit bien les invoquer dans le beſoin, & les mettre en œuvre dans le danger; mais à peine avoient-ils ſauvé l'Etat, qu'on les traitoit eux-meſmes d'hommes dangereux, ou tout au moins inutiles. Cet indigne procédé toucha Thémiſtocle; & dans la ſaillie d'un juſte & noble dépit, de ſe voir abſolument négligé depuis la paix, il lui échapa de ſe comparer à ces gros arbres, que l'on rencontre en pleine campagne, & que l'on

Chabrias, quoad ei licebat, plurimum aberat. Neque vero ſolus ille aberat Athenis libenter, ſed omnes fere Principes fecerunt idem, quod tantum ſe ab invidiâ putabant abfuturos, quantum à conſpectu ſuorum receſſiſſent. Itaque Conon plurimum Cypri vixit, Iphicrates in Thraciâ, Timotheus Leſbi, &c. Cor. Nep. in Chab.

* Jugement par lequel le Peuple d'Athénes reléguoit pour dix ans, ceux dont la grandeur lui devenoit ſuſpecte.

* Artaxerxès Longuemain.

ne regarde que pour chercher un abri contre l'orage Les Orateurs vivoient encore dans une plus terrible ſujettion. Ils avoient preſque autant de maiſtres qu'Athénes avoit de Citoyens ; ainſi que Diogéne le reprocha plaiſamment à Demoſthene, qui dédaignoit de manger avec lui dans un mauvais petit Cabaret. *Quel ſcrupule*, dit ce Philoſophe Cynique, *faites-vous d'entrer avec moy dans un lieu, où vos maiſtres entrent à toute heure ?* Ces maiſtres, quoi que Diogéne en diſe, ſe laiſſoient fort gouverner par Demoſthene. La haute opinion qu'ils avoient de lui, les tenoit en bride, & ils ne ſe porterent à le bannir que dans un temps de trouble & de confuſion. L'envie meſme obſtinée à perſécuter ſans ceſſe la vertu, ſe repentit d'avoir une fois attaqué celle d'un homme néceſſaire, qui dans ſon exil ne ſe vengeoit que par de nouveaux ſervices, & par une application continuelle à ſauver des ingrats. Hors cette occaſion unique, il fut l'Oracle perpétuel d'Athénes. On n'a point d'autre volonté que la ſienne ; il perſuade & diſſuade avec une égale facilité. Il manie ces eſprits intraitables, & par une eſpece d'enchantement il les tourne comme il veut. Non que dans ſes diſcours, il affecte de répandre du merveilleux, d'entaſſer des figures exceſſives, d'arrondir les periodes, d'orner les penſées, & d'employer des termes irréguliers, énormes, & dignes du nom de monſtres, que leur donne Eſchine : Juge recuſable, & par l'inimitié perſonnelle, & par la jalouſie de profeſſion. Ce n'eſt nullement le langage, à quoy Demoſthene s'attache. Il penſe, & s'abandonne enſuite à l'enthouſiaſme, dont il eſt poſſédé. Le

Æl. Var. Hiſt. l. 6. c. 19.

La ſeconde année de la CXIII. Olymp. trois ans avant la mort d'Alexandre. On accuſa Demoſthene d'avoir vendu ſon miniſtére à un nommé Harpalus, qu'Alexandre pendãt ſon expédition des Indes avoit établi Gouverneur de Babylone, & qui depuis convaincu de pluſieurs malverſations, s'étoit refugié à Athénes,

feu de ſon imagination, & la ſublimité de ſon génie, négligent impunément l'élégance. Une énergie qui lui eſt propre, le caractériſe, & le tire du pair. Son diſcours eſt un tiſſu d'inductions, de conſéquences, & de démonſtrations, formé par le ſens commun. Son raiſonnement, dont la force augmente toujours, monte par degrez & avec précipitation, juſques où il veut le pouſſer. Il ne ſçait pas trop ce que c'eſt que s'inſinuer dans les eſprits. Il attaque à découvert, il preſſe, & réduit enfin à ne pouvoir reculer. Mais en cet état l'Auditeur, loin d'avoir honte de ſa défaite, ſent le plaiſir de ſe rendre à la raiſon. *Iſocrate*, diſoit Philippe, *s'eſcrime avec le fleuret, Demoſthene ſe bat avec l'épée.* Peu s'en faut, que je n'ajoûte, qu'il aſſomme à coups de maſſuë. On peut répondre aux autres, à lui non. Il poſe des principes & des regles, dont l'évidence, dont la certitude frappent également tous les hommes. Il ſe fonde ſur des idées ſimples & naturelles, qui ſeules ont droit de perſuader & de convaincre. Car la perſuaſion née de la déférence que nous avons pour les ſentimens d'autrui, ne fait qu'effleurer l'eſprit; au lieu que la conviction intérieure qui ſe forme de nos propres ſentimens, pénétre juſqu'au fond de l'ame. Depuis que l'Auditeur retrouve ſes réfléxions dans les voſtres; depuis qu'il ſent qu'il penſe & juge comme vous, il ne peut plus vous refuſer ni ſon attention, ni ſa confiance. Il étoit donc naturel d'entrer dans ces diſpoſitions, lorſqu'on écoutoit Demoſthene. Doüé de ces inclinations libres & généreuſes, qui roidiſſent l'ame contre les abus, & lui permettent rarement

où Olympias & Antipater le reclamérent. *Phot. in Demoſth. & Hyper.*

Dionyſ. Halic. in Iſæo. Liban. in Demoſth. Plut. Suid. Phot.

de les tolérer, il débite les plus ſages maximes avec une aſſeurance, que la fauſſe vertu ne ſçauroit contrefaire. On voit un homme qui n'a d'autres ennemis que ceux de l'Etat, ni d'autre paſſion que l'amour de l'ordre & de la juſtice ; un homme qui ne prétend pas ébloüir, mais éclairer ; qui ne cherche pas à plaire, mais à ſervir. Point d'ornemens, qui ne naiſſent de ſon ſujet ; point de fleurs, s'il ne les rencontre ſur ſon chemin On diroit qu'il n'aſpire qu'à ſe faire entendre, & que ſans deſſein il ſe fait admirer. Non qu'il n'ait des graces, mais il n'en a que d'auſtéres, que de compatibles avec la candeur & la franchiſe, dont il faiſoit profeſſion. La vérité chez lui n'eſt point fardée. Il ne l'effémine point, ſous prétexte de l'embellir, & n'admet aucun de ces ménagemens cruels, qui perdent de peur d'effrayer. Jamais il ne diſſimule que pour cacher ſes ſervices & ſes vertus. Nulle ſorte d'oſtentation ; nul retour ſur lui-meſme. Il ne ſe montre, ni ne ſe regarde. Il regarde, il montre uniquement ſa cauſe ; & ſa cauſe, c'eſt toujours ou le ſalut, ou l'avantage de ſa Patrie. Dès la ſeconde, & ſouvent dès la premiere période, il entame la matiere, & vous expoſe le point de la difficulté. Il renvoye au commun des Orateurs les exordes & les préambules. Il ſuppoſe qu'on lit dans ſon ame, & ne s'aviſe pas de mendier la bienveillance dont un homme droit ſe ſent digne, & ſe croit ſeur. Cette droiture, cette pureté d'intention le rempliſſent d'une noble audace ; & le font parler à ſes Maiſtres bien moins avec la liberté d'un ami à ſon ami, qu'avec l'autorité d'un pere à

ſes enfans. D'un autre coſté la regle qu'il ſe preſcrit, le reſſerre & le renferme dans une ſphére fort étroite, & l'oblige à tourner perpétuellement dans un petit cercle d'uſages & d'événemens. Car ce n'eſt pas ici un Déclamateur, qui ſe joüe librement ſur des ſujets de fantaiſie; & qui ſelon le reproche calomnieux de ſes ennemis, s'inquiéte bien plus de la cadence d'une période, que de la chute d'une Répu- *Æſch. Con. Cteſiph.* blique. C'eſt un Orateur, dont le zele infatigable ne ceſſe de réveiller des léthargiques, de raſſeurer des timides, d'intimider des téméraires, de ranimer des voluptueux, qui ne vouloient ni ſervir la Patrie, ni payer qui la ſerviſt; enfin de refondre des hommes accouſtumez à n'uſer de la liberté & de la puiſſance, que pour ſe mettre au deſſus de la raiſon. Les abus qui ſubſtituent le plaiſir à la peine, ont de puiſſans protecteurs; principalement dans un Etat, où chaque particulier a une portion de l'autorité ſuprême, & où ſouvent le Peuple, pour faire mieux voir qu'il peut tout ce qu'il veut, ne veut rien de ce qu'il doit. Celui d'Athénes, plus qu'un autre, pratiquoit mal ce beau précepte d'un de ſes Sages; * *que le plus court & le plus infaillible moyen de ſe défaire des Cenſeurs, c'eſt de ſe corriger.* On encouroit la peine capitale, pour avoir commis le crime de propoſer, ſelon les formes preſcrites en pareil cas *, la révocation d'une Loi pernicieuſe, mais agréable. Qu'un Citoyen n'euſt pas la patience de regarder tranquillement décheoir & dépérir la République, & qu'il

* Socrate. Plat. dans l'Apol. de Soc.
* Il falloit la propoſer par écrit.

oſaſt lui tendre une main ſecourable ; on payoit du dernier ſupplice le meilleur conſeil & l'action la plus loüable. Auſſi les plus funeſtes déréglemens parvenoient tranquillement à la vieilleſſe, qui n'imprime guere moins de reſpect pour les mauvais uſages, que pour les bons. Quelle eſt la réforme, qu'on aime plus que ſa vie ?

Qu'on reproche donc tant, qu'on voudra à Demoſthene d'avoir pris l'épouvante, & jetté ſon bouclier dans une déroute [1] ; il l'avoüe lui-meſme, [2] & dès là je l'abſous, & lui rends mon eſtime. Car, s'il m'étoit permis d'avoir une opinion, & de la déclarer, ſur des matieres qui ne ſont pas de mon reſſort, je dirois, qu'après la bravoure, je ne ſçai rien de plus brave, que l'aveu de la poltronerie. Outre, qu'à raiſonner juſte ſur l'action dont il s'agit, elle prouve tout au plus, que la valeur eſt journaliere comme les armes ; ou pluſtoſt qu'il y a divers genres de valeur, que l'on voit rarement réunis en la meſme perſonne. Celui qui oſe courir à la mort, n'oſe pas toujours l'attendre. Tel qui s'anime, & ſe ſignale dans une bataille, palit dans un aſſaut. Tel qui charge le mieux à la teſte d'une troupe, & ſe jette le plus avant dans la mêlée, recule ſur la propoſition d'un combat ſingulier. La diſproportion paroiſt encore plus grande, entre les hazards de la guerre, & ceux de la Tribune. Cependant auſſitoſt qu'ils expoſent également la vie, ils demandent une égale meſure de courage. L'équité par conſéquent veut que

1 A Chéronée, la troiſiéme année de la CX. Olymp.
2 *Æſch. cont. Cteſiph.*

nous

nous compenſions la fuite de Demoſthene entraîné une fois par la foule des fuyards, avec la contenance de Demoſthene tant de fois intrépide, au milieu d'une populace preſte à le déchirer. Car ce n'étoit plus le temps, où l'on gagnoit leur affection à les reprendre; & où ils décernoient la plus belle couronne au Cenſeur aſſez hardi*, pour leur dire, *qu'ils raiſonnoient comme des enfans; qu'un heureux ſuccès n'accompagnoit quelquefois leurs réſolutions, qu'à cauſe que les Dieux prenoient plaiſir à faire des miracles; mais qu'enfin ces meſmes Dieux ſe laſſeroient de garder des foux.* La folie augmenta toujours, depuis que le gouſt pour la répréhenſion & pour la cenſure diminua. On n'en avoit que pour les déclamateurs proſtituez aux baſſeſſes de la plus lâche complaiſance. On ne preſtoit l'oreille qu'aux diſcoureurs timides, qui à la vûë d'une multitude toujours bizarre, ſouvent furieuſe, ne ſçavoient que trembler; & qui, ſelon le langage de Socrate, révéroient en gros ce qu'ils mépriſoient en détail. En un mot, ſur les points les plus importans au ſalut d'Athénes, il falloit opter entre le ſilence & la mort.

La conſtance de Demoſthene à rejetter les graces du diſcours, en faveur de ceux qui avoient le bonheur de l'entendre, ne m'étonne & ne m'édifie pas moins, que le courage qu'il avoit de braver la fureur populaire. Bien moins Orateur encore que Ci-

* Ariſtophane, par cette liberté qui paroiſt dure, mérita une Couronne de l'Olivier ſacré, qu'on gardoit dans la Citadelle : le plus grand honneur qu'un Citoyen puſt recevoir.

toyen, il ne ſe laſſe point de retourner à la charge contre l'abus favori. Il pourſuit ſans relâche les traîtres; releve leurs fautes; dévoile leurs perfidies; s'acharne ſur les flateurs, ces peſtes publiques en tout temps, comme en tout lieu; & veut que ſans miſéricorde on les extermine. Plein de cette unique vûë, & réſolu de vaincre des opiniâtres endurcis, il les attaque avec des armes éprouvées, en homme ſeur de ſon coup. Parlons ſans figure, il dit les véritez les plus piquantes; & de peur qu'elles ne gliſſent, il employe fréquemment, & répéte quelquefois mot à mot les raiſonnemens & les exemples qu'il a reconnus les plus perſuaſifs & les plus touchans. La répétition imprime & grave ce que la premiere expoſition n'a fait que tracer. Il rebat donc à deſſein, il inculque, il appuie, & ſacrifie aux avantages de la perſuaſion les agrémens de la variété. On ne ſent point la néceſſité de pareilles redites, ſi l'on ne ſe met à la place de ceux à qui originairement elles s'adreſſoient. Je crains par la meſme raiſon, que faute de ſe tranſporter en imagination dans Athénes, on ne ſente pas non plus les beautez originales que j'ai crayonnées. Il faut pour cela agir, & penſer comme les Athéniens d'alors, adopter leurs ſentimens & leurs inclinations; épouſer leurs intereſts, leurs querelles, leurs jalouſies, leurs craintes, leurs eſperances. Sans quoi Demoſthene certainement ne ſçauroit retrouver en nous ſes premiers Auditeurs. Le moyen toutefois de nous oublier juſqu'au point de croire tout de bon, que nous courons leurs périls,

& que nous n'avons pas de plus mortel ennemi que Philippe de Macédoine ? Le cœur ne prend pas ainſi le change ; & jamais la fiction, quoy qu'on faſſe, ne le remuë autant que la réalité. Lorſqu'un Etranger parle noſtre langue, & ne dit rien qui n'approche de nos manieres & de nos uſages, il s'inſinue imperceptiblement dans nos eſprits : nous le naturaliſons volontiers, & ſes ſentimens deviennent les nôtres. Au contraire, quand au lieu de venir à nous, il veut que nous allions à lui ; quand il nous dépaïſe ; qu'il ne fait que nous entretenir de mœurs inconnues ; qu'il raméne ſans ceſſe des coûtumes locales & ſurannées ; qu'il deſcend dans un détail, d'où il tire des conjectures & des conſéquences qui n'intéreſſent pas même les Athéniens d'aujourd'hui : quelque langue qu'il parle, il nous fatigue, il nous ennuye ; & de quelque part que le manque d'intelligence vienne, nous penchons fort à deſapprouver tout ce qui ne nous paroiſt pas aſſez intelligible. Je connois encore une autre eſpece de Lecteurs, accoûtumez à n'eſtimer dans une armée, que le nombre ; & ſelon cette habitude ſujets à dédaigner une Hiſtoire qui ne leur préſente que de petits objets, & où les plus grands reſſorts de la politique, les plus vifs mouvemens de l'éloquence, ne vont qu'à ramaſſer, qu'à mettre en campagne trois ou quatre mille Combattans. Ce qui les dégoûte, devroit bien pluſtoſt exciter leur curioſité, & redoubler leur admiration. Les événemens mémorables ne ſont-ils plus rien, dès que peu d'hommes y concourent ? Depuis quand la gloire

militaire augmente-t-elle de prix & d'éclat, à mesure que plus de Guerriers la partagent? Les Grecs pensoient bien autrement. Ils ne sçavoient ni estimer l'avantage du nombre, ni l'envier aux Nations barbares; & sur la foi de leur propre expérience, ils le mépriſoient comme un foible contrepoids de la valeur.

En quelque main pourtant que puiſſe tomber Demosthene, la diverſité de jugemens inévitable, tant que l'on aura des hommes pour Juges, ne lui ôtera point entre les Orateurs la préſéance que lui défére unanimement l'antiquité la plus éclairée, & dont il joüit paiſiblement depuis tant de ſiecles. Il a preſcrit contre la cenſure & contre la malignité. Longin dit* que Demosthene ayant raſſemblé toutes les qualitez d'un Orateur né pour le ſublime, & perfectionné par l'étude, efface tout ce qu'il y a jamais eu d'Orateurs célébres; & les laiſſe comme éblouis de ſes éclairs, & abbattus de ſes foudres. Quintilien véritablement oppoſe Ciceron à toute la Grece; & dit que ce dernier réunit en ſa perſonne l'abondance de Platon, la véhémence de Demosthene, & les graces d'Iſocrate; que la nature a voulu montrer en lui, juſqu'où pouvoit aller l'eſprit humain; qu'enfin le nom de Ciceron eſt bien moins celui d'un homme éloquent que de l'éloquence meſme. Eloges qui font aſſez entendre, que ſi Quintilien avoit oſé trancher le mot, & regler les rangs, il euſt ſans façon déplacé l'Orateur Grec, en faveur du Romain. Mais le Romain a

* C. 28.

Inſtit. orat. l. x.

par avance rectifié ce jugement trop partial. Car après avoir reconnu dans Demoſthene la délicateſſe inſinuante de Lyſias, les tours fins & ingénieux d'Hypéride, la douceur & l'élégance d'Eſchine, il ſe reconnoiſt inférieur lui-meſme, & le déclare affirmativement à ſon ami Brutus en ces termes : *Vous le voyez, & l'on n'en peut diſconvenir ; Demoſthene finit bien des choſes, que nous eſſayons d'ébaucher, & en tout genre d'éloquence, il parvient où nous aſpirons.* Peuteſtre, dira-t-on, que ſur une de ces humbles exaggérations, qu'ordinairement le cœur deſavoue, j'ai mauvaiſe grace de prendre Ciceron au mot ; & de me prévaloir contre lui du jugement qu'il porte en ſa propre cauſe. Je conviendrai, ſi l'on veut, qu'en cette occaſion il outre la modeſtie ; & je rabbattrai beaucoup de la diſtance infinie qu'il met entre les Orateurs de Rome, & celui d'Athénes. Cependant, lorſqu'on examine de près la force de l'expreſſion, par où commence cet aveu modeſte ; on pénétre facilement le fond de la penſée, & l'on y démeſle au travers de l'hyperbole, ce qui appartient à la ſincérité, d'avec ce qui appartient à la bienſéance. D'autant plus que Ciceron joint les effets aux paroles, & ſe fait honneur d'intituler du nom de *Philippiques*, les dernieres & les plus chéres de ſes Oraiſons, où il croit avoir le mieux copié ſon modéle. Ce choix prouve encore le cas ſingulier, qu'il faiſoit des Philippiques de Demoſthene. Auſſi les diſtingue-t-il par les plus nobles & par les plus grands de tous les caracteres : la force & la majeſté. Quelque variété qu'il y ait dans

Nihil Lyſiæ ſubtilitate cedit, nihil argutiis & acumine Hyperidi, nihil lenitate Æſchini, & ſplendore verborum. Cic. dans l'Orateur.

Vides profecto illum multa perficere, nos multa conari : illum poſſe, nos velle. Cic. Ibid.

les Harangues ſur l'Ambaſſade mal gérée ; quelque délicateſſe qu'il y ait dans la Harangue contre Leptine ; les Philippiques l'emportent, ne fuſt-ce que par le ſujet, qui ouvre à Demoſthene un ſi beau champ d'exercer ſon véritable génie & ſon principal talent ; j'entends avec Longin, le talent d'émouvoir & d'étonner. C'eſt au ſujet proprement à donner le ton. Les expreſſions fortes, les figures vives, font d'étranges diſſonnances, ſi la matiere ne les comporte pas. Or ce pathétique, en quoi Demoſthene excelle & triomphe, l'interrogation & l'apoſtrophe fréquentes, dont il foudroye la pareſſe des Athéniens, où pouvoient-elles mieux ſe placer que dans les Philippiques ? Ailleurs où il impugne la nouvelle Loi de Leptine, où il accuſe Eſchine d'avoir prévariqué dans une Ambaſſade, il approche davantage du ſtile diffus de Ciceron ; & alors il reſſemble à un vaſte embraſement qui dévore, qui conſume ce qu'il rencontre, & augmente toujours à meſure qu'il avance. Mais quand il ne ſe propoſe pas moins, que de pourvoir au ſalut de la République menacée des derniers malheurs, quand il combat à la fois les Ennemis domeſtiques & les Ennemis étrangers ; c'eſt-là que ſa force & ſa véhémence ſe donnent une libre carriere ; c'eſt-là que juſtement comparable à un tourbillon, à une tempeſte, à un foudre, il emporte, ravage, écraſe tout. Je ne traiterai pas plus au long les différences & les rapports de ces deux Orateurs ; je ne croy pas à propos de ramaſſer ce qui ne m'eût coûté que la peine de le tranſcrire. Encore

Philippicas Demoſthenis eiſdem quibus habitas in judiciis Orationes, video emineire virtutibus. Quint. inſtit. Orat. l. 3.

moins oſerois-je retoucher à des portraits, que Plutarque, Quintilien, & Longin ont finis.

Ce dernier tire de nos Philippiques pluſieurs exemples du Sublime, & y déterre mille beautez ſecretes, qui plaiſent de plus en plus, à meſure qu'il les dévelope. Les occaſions que j'ai eûes d'imiter en cela Longin, ne m'ont pas tenté de l'entreprendre. Que ſi, chemin faiſant, il m'arrive de jetter au hazard dans mes Notes, quelques obſervations ſur mon texte, ce n'eſt pas tant en vûë de conduire au but, que de mettre ſur la voye. Je n'aurai guere plus de peine à me juſtifier, de ne pas convenir avec Denis d'Halicarnaſſe, qui compte entre les Philippiques la Harangue ſur l'Halonéſe, & la place la huitiéme. Je ſçai de quel poids eſt l'autorité de ce docte Critique. La force toutefois & la majeſté par où Ciceron caractériſe les Philippiques de Demoſthene, en excluent la Harangue ſur l'Halonéſe, & autoriſent le ſentiment preſqu'uniforme des Sçavans, qui la rejettent comme ſuppoſée. Libanius, Photius, beaucoup d'autres, & plus que tout cela encore, la langueur du ſtile, & la baſſeſſe des expreſſions qui regnent dans toute la Harangue, la donnent à Hégéſippe. On ne me perſuadera jamais, par exemple, que Demoſthene en aucun cas ait pû penſer ni dire: *pour agir de la ſorte, il faut avoir la cervelle aux talons.* Non que Demoſthene, ainſi qu'Homere, ne ſommeille quelquefois. Il peut ſommeiller, d'accord; mais non dormir & réver ſi profondément. Un génie, quelque élevé qu'il ſoit, ne laiſſe pas de tenir toujours par quelque en-

Ep. ad Aman.

L'Auteur de la Harangue ſur l'Halonéſe parle de cette maniere dans la Peroraiſon.

droit à l'humanité. Les grands Hommes ſont grands & hommes tout enſemble. Ils deſcendent, mais rarement les voit-on tomber ſi bas. Tout, juſqu'à leurs négligences, ſe reſſent de leur caractere.

Et Ciceroni dormitare Demoſthenes & Homerus Horatio-viſi. Quint. l. x. c. x. Plut. in Cic.

J'ai bien peur que l'on ne reconnoiſſe trop le mien dans ma traduction. Car je ne préſume point aſſez de moi, pour m'arroger le titre de bon Interpréte; je prétends ſeulement avoir fait de mon mieux, pour l'acquérir. J'ai mis & remis mon ouvrage ſous la lime des meilleurs ouvriers, dont la critique ſincére ſur quelques endroits, m'a preſque perſuadé, qu'ils approuvoient ſincérement le reſte. Tout cela ne m'empêche pas de ſentir, qu'il m'aura ſans doute encore échapé bien des fautes. On les remarqueroit moins dans une langue morte. Le Traducteur Latin gliſſe impunément ſur la difficulté. Ne peut-il la réſoudre, il l'élude; & envelope ſes énigmes dans des expreſſions, qui forment pluſtoſt un ſon qu'un ſens. L'obſcurité tient alors en reſpect le Lecteur; & il pardonne un défaut de lumiere, dont il ſe croit ou coupable, ou complice. Il n'en eſt pas ainſi dans une langue vivante. On exige impitoyablement, que le Traducteur ne laiſſe rien à deviner, & ſe faſſe entendre ſans effort. Il demeure continuellement expoſé à une comparaiſon, où il n'y a qu'à perdre. Chacun ſe croit Juge compétant. Quiconque lit, tranche, décide, & ſe fait une loi inviolable de renvoyer à l'Original tout le bon, tout l'excellent, & de mettre ſur le compte de la copie tout le mauvais, tout le médiocre. De ſorte, que le Traducteur en ce cas, joüe un jeu

Cic. dans l'Orateur dit: *Ipſe Demoſthenes, qui quamquam unus eminet inter omnes in omni genere dicendi, non tamen ſemper implet aures meas, ita ſunt avidæ & capaces, & ſemper aliquid immenſum infinitumque deſiderant.*

fort

fort inégal ; & pour ainſi dire, court la fortune d'un Danſeur de corde, à qui l'agilité la plus merveilleuſe ne vaut que bien peu, pendant que le moindre faux pas peut lui couter la vie. A tant de périls, à tant d'écueils, ajoutez le malheur que j'ai, de rencontrer ſur mon chemin un de nos meilleurs Ecrivains. A Dieu ne plaiſe, que je prétende lui diſputer la préférence. J'avoüe ingénuëment, que ſa Traduction des quatre Philippiques m'eût fait tomber la plume des mains, ſi je n'avois eu des aſſurances bien poſitives, qu'il vouloit en demeurer là. Je ne ſçai donc pourquoi toutes ces raiſons enſemble, ne m'ont pas retenu. L'exemple d'une infinité d'habiles gens, qui ont réſiſté à la tentation de faire ce que j'ai entrepris, me donnoit une leçon, dont j'aurois dû profiter plus que perſonne. Mais dans le long commerce d'un Athénien, ſi vif ſur le plus léger intereſt de ſa Patrie, j'ai appris à me dévoüer pour le public, & à vouloir le ſervir au hazard meſme de lui déplaire.

M. de Maudcroix.

A l'égard du tour libre que j'ai pris, pour ne pas trahir mon Auteur à force de fidélité, * je ſuis ſeur d'avoir en Ciceron un bon guide, mais je ne réponds pas de l'avoir bien ſuivi. *J'ai*, dit Ciceron †, *traduit de Grec en Latin les excellentes Harangues que deux célébres Orateurs, Eſchine & Demoſthene, prononcerent l'un contre l'autre ; & je les ai traduites, non en interpréte, mais en Orateur, aſſujetti fidélement à la qualité*

* C'eſt en ce cas principalement, qu'on peut dire avec les Italiens, *Traduttore, Traditore.*

† *Cic. de opt. gen. orat.*

des penſées & des figures qui les caractériſent, mais libre ſur le choix des termes propres à noſtre uſage. En quoy je n'ai pas deu m'aſtreindre à la néceſſite de rendre un mot pour un mot; mais de tous les mots, j'ai conſervé l'eſpece & la force : car j'ai creu qu'il falloit non les compter au Lecteur, mais en quelque façon les peſer. Le bon Traducteur, dit Seneque *, ne parle point Grec en Latin, & ne ſe picque pas moins d'eſtre clair que fidéle. Il ſe remplit & ne s'enyvre point de ſon Auteur. Il s'approprie en quelque façon ce qu'il emprunte; il ſe tient en garde contre la premiere idée qui le ſaiſit & l'entraiſne, au point de lui faire agréer des termes qui pour trop reſſembler à la lettre du texte, en défigurent l'eſprit; & pour tout dire, eſclave du ſens, il ſe rend ſi bien maiſtre de l'expreſſion, que les penſées qu'il tire d'une Langue étrangere, paroiſſent conçûes dans la nouvelle Langue où il les tranſporte.

Cette liberté autoriſée par de tels exemples, pourra ne pas déplaire à des gens, dont l'impatience ne s'accommoderoit point des ſens ſuſpendus & imparfaits qu'on trouve fréquemment dans Demoſthene. Cela répugne à nos manieres, & ne convient pas à noſtre humeur. Ce qui nous demande beaucoup d'attention, court grand riſque de ne pas l'obtenir. Le François dans un livre, comme ailleurs, prétend tout empor-

* *Hanc ſtabilem animi ſedem Græci εὐθυμίαν vocant: ego tranquillitatem voco. Nec enim imitari & transferre verba ad illorum formam neceſſe eſt; res ipſa de quâ agitur, aliquo ſignanda nomine eſt, quod appellationis Græcæ vim debet habere, non faciem.* Sen. de tranq. an.

ter d'emblée. Demoſthene réſiſte quelquefois à cette vivacité impétueuſe. Il avoit formé ſon ſtile ſur celui de Thucydide qu'il liſoit aſſidûment, & qu'il tranſcrivit huit fois de ſa propre main †. Auſſi dans l'Orateur retrouve-t-on aſſez ſouvent l'Hiſtorien. Leur ſtile nerveux, mais concis & ſerré, laiſſe beaucoup à ſouſentendre ; c'eſt-à-dire, qu'il compte beaucoup ſur autrui, & veut que bien des gens lui prêtent ce qu'ils n'ont pas. Cependant on ne gagne pas peu aujourd'hui, à ſemer dans le diſcours quelques paroles ſuperfluës. Elles donnent plus de corps à la penſée, & la mettent plus en vûë. Or pour plaire au gros du monde, il vaut mieux donner du ſuperflu aux uns, que de retrancher aux autres le néceſſaire. Un ouvrage d'eſprit fait moins fortune par les ſujets qu'il traite, que par ſon rapport à la maniere de parler la plus commune & la plus ccommode. C'eſt pourquoy l'on voit des ouvrages médiocres avoir une grande réputation, & d'excellens ne faire que la mériter †. Mais Cleon dans Thucydide nous apprend que les Athéniens avoient un goût fort différent de celui-là. Ils ſe picquoient d'entendre à demi-mot un Orateur, & vouloient que la ſubtilité de leur intelligence les miſt en droit de partager la gloire

† Lucien, contre l'ignorant fier de ſa belle Bibliotheque. *Agathias l.* 2. Arſenius Evêque de Monembaſie, rapporte dans ſes Apophtegmes grecs, que le feu ayant pris à la Bibliotheque d'Athénes, & ayant conſumé les ouvrages de Thucydide, on ne les retrouva que dans la mémoire de Demoſthene, qui les ſçavoit par cœur, & qui eut ſoin de les faire tranſcrire.

† *Eſt etiam quædam in ejuſmodi rebus fortuna ; quidam merentur famam, quidam habent.* Sen.

de l'invention. Vifs, pénétrans, amateurs du ſens ſouſentendu, ils couroient au devant des penſées, & n'avoient pas toujours la patience d'attendre les paroles. Phocion, qui avec la raiſon ſeule ſçavoit abbattre & renverſer la plus haute éloquence, & qu'à cauſe de cela Demoſthene appelloit la *Cognée de ſes paroles*; Phocion, dis-je, paroiſſant réveur dans une aſſemblée, on lui en demanda la cauſe. *Je ſonge*, répondit-il, *ſi pour avoir une audience plus favorable, je ne puis rien retrancher de ce que j'ai à dire.* La véhémence naturelle de noſtre Orateur ſert les Athéniens fort à leur gré. Il paſſe précipitamment d'une preuve à l'autre. La vivacité de ſes mouvemens l'emporte, & lui permet rarement d'obſerver la ſymmétrie. Il néglige les liaiſons qui nous paroiſſent néceſſaires pour la ſuite du diſcours, & qu'il ne manquoit pas de ſuppléer, ou par l'infléxion de la voix, ou par le geſte. Un auditeur entend ce qu'on ne lui dit qu'à moitié, & ſouvent ce qu'on ne lui dit point. La teſte, l'œil, le bras, la contenance, le ton, le ſilence, tout parle dans l'homme qui déclame; & la rapidité de la prononciation approche & joint ce qui paroiſt trop deſuni & trop éloigné dans la lecture. Mais lorſque de ſang froid aujourd'hui un homme fait tant que de lire des Harangues prononcées il y a deux mille ans, devant des hommes dont il ne connoiſt ni le genie, ni les intereſts, & ſur des matieres qui ne le touchent ni de près ni de loin, ſa foible curioſité veut ſe ſatisfaire commodément; & tant qu'il remonte vers cette antiquité reculée, il

ſe laſſe, il ſe rebute, ſi on ne pratique des repos, où il puiſſe reprendre haleine. D'ailleurs on ne prête rien, on n'aide point à la lettre. On n'aime, on ne ſuit que les raiſonnemens liez ; & ſans ſonger juſqu'où ſeulement l'écriture peut imiter la vive voix, on exige que l'image de la parole agiſſe ſur l'eſprit, comme la parole meſme. J'ai donc eu à chercher, comment je pourrois rendre à des diſcours inanimez une partie de leur ame, & rallumer des foudres à demi éteintes ; remplacer l'action, & quelle action? Etendre des penſées nobles & ſublimes, ſans les avilir ni les énerver ; ne pas trop oſter à la force en faveur de la clarté ; donner préciſément à l'intelligence du texte, ce qu'elle demande ſur certains faits obſcurs ou déſignez par de fines alluſions ; diſſiper des ombres, & n'en point jetter de nouvelles ; ménager la lumiere, & n'y point meſler de faux jour ; aider la pénétration du Lecteur, & ne point laiſſer voir que l'on s'en défie ; ſoulager ſa pareſſe, & ne point bleſſer ſa préſomption ; ne perdre jamais de vûë les tours de l'Original, & ſçavoir pourtant s'en écarter à propos ; copier fidélement ſans paroiſtre copiſte ; & dans la plus rude ſujettion, attraper les traits de l'imagination la plus libre ; concilier de plus le génie de mon Auteur, avec celui de ma nation & de ma langue ; en un mot eſſayer de ſatisfaire à la fois des gens, qui penſent fort différemment, & qui ne s'accordent la pluſpart que ſur l'envie de blâmer. Les uns timides, ou du moins trop ſages, demeurent comme empriſonnez dans

une obſcure exactitude. S'ils marchent, ce n'eſt que dans les chemins battus. Ils n'évitent la chûte qu'à force de ramper, & n'ont d'ordinaire que le triſte défaut de n'en point avoir. Les génies plus heureux ou du moins plus hardis, ſçavent bien que le Grammairien ſcrupuleux peut difficilement compatir avec le grand Orateur. Ils s'affranchiſſent quelquefois de la ſervitude des regles, prennent l'eſſor, & cherchent la gloire dans le péril. Celui-là eſt frappé de l'élévation & de la ſaillie : celui-ci de la juſteſſe & de la préciſion. Pline le jeune, qui depuis peu parle ſi bien François, & qui ne s'aſſujettit pas toujours à faire les honneurs de ſes Ouvrages, mande ingénument à ſon ami : *des endroits qui vous y paroiſſent enflez, me paroiſſent ſublimes ; des figures que vous croyez outrées, je les croi ſeulement hardies ; des termes que vous rejettez comme ſuperflus, je les admets comme néceſſaires, au moins pour la perfection du nombre.* Or dans cette diverſité de goûts & de caractéres, que la différente conformation d'organes entretiendra toujours, le ſens commun offre une regle droite & ſeure ; mais on la plie, on la courbe ; ou pluſtoſt loin de s'en ſervir, on veut ſervir de regle ſoi-meſme. Il n'y a guere d'homme qui ne naiſſe & qui ne vive dans la conſtante diſpoſition à croire, que la nature penſe & parle comme lui. Tout ce qui dérange cette idée, tout ce qui ne s'ajuſte pas à ce modéle, lui paroiſt affecté, recherché, guindé, hors du tour qu'il appelle naturel, & qui n'eſt ſouvent que le ſien. C'eſt-là une illuſion perpétuelle du cœur humain. Les raiſon-

L. 9. Lettr. 26.

nemens que forme, & les préjugez qu'établit l'amour propre, ne ſont point ſujets à varier. Nous devons donc, pendant que nous travaillons à un ouvrage, nous animer du deſir de contenter tout le monde; mais pour l'eſperance d'y parvenir, il faut y renoncer, dès que l'ouvrage ſort de nos mains.

TABLE

DES HARANGUES.

Premiere Philippique.
Premiere Olynthienne.
Seconde Olynthienne.
Troiſiéme Olynthienne.
Harangue ſur la Paix.
Seconde Philippique.
Harangue ſur la Querſonéſe.
Troiſiéme Philippique.
Quatriéme Philippique.
Lettre de Philippe aux Athéniens.
Harangue ſur la Lettre de Philippe.

SOMMAIRE

SOMMAIRE

DE LA PREMIERE PHILIPPIQUE.

Demosthene à l'âge de trente ans, prononça la premiere Philippique, sous l'Archonte Aristodéme 1, *la neuviéme année du Regne de Philippe, & la premiere de la cent septiéme Olympiade. Les Athéniens avoient traversé Philippe au commencement de son Regne, & favorisé de leur mieux Argée, qui lui disputoit la Couronne. Philippe ne laissa pas de l'emporter; mais* 2 *en bon politique, il rechercha la paix avec eux, & la conclut, soit pour s'affermir sur le Thrône, soit pour s'agrandir avec moins d'obstacle. Ce Prince commença donc par subjuguer les Illyriens, & les Péoniens* 3, *après quoy il s'empara de plusieurs Places & de divers Pays, qui confinoient avec la Macédoine, & qui par conséquent étoient à sa bienséance. Ses conquestes en peu de temps ouvrirent un beau champ aux entrepriſes qu'il méditoit contre la Grece. Les Thessaliens l'appellerent pour les délivrer de leurs tyrans; & sous le nom de libérateur, il exerça l'empire odieux, qu'il sembloit avoir aboli. Leurs Villes, dont il devint le maistre, lui donnerent & les facilitez & les prétextes d'attaquer les Phocéens, ennemis de la Thessalie, & fort unis avec la République d'Athénes. Il leur déclara la guerre, & l'année qui précéda la premiere Philippique, il gagna contre eux une grande bataille* 4. *Enflé de ce succès, il conceut l'espérance de les assujettir, & marcha aux Thermopyles; le seul passage ouvert pour aller de Thessalie en Phocide. Les Athéniens, au bruit de cette marche, qui pouvoit avoir d'étranges suites & pour eux & pour toute la Grece, accoururent aux Thermopyles, & se saisirent à propos de ce passage important, que Philippe n'osa pas mesme entreprendre de forcer* 5. *Ils ne pouvoient avoir sitoſt oublié l'extrême péril d'où ils étoient sortis. Un reste d'épouvante les disposoit encore à la défiance. Demosthene profite de cette dis-*

ANS DE ROME 402. ANS AVANT J.C 352.

1 Voyez la Table, aux mots d'*Archonte*, & d'*Olympiade*.

2 Diod. l. 16. Oros. l. 3. c. 13. Agell. l. 17. c. 21. Justin. l. 7. Isoc. Orat. ad Phil.

3 Demost. adv. Aristoc.

4 Diod. l. 16. Pausan. in Phoc.

5 Demosth. 1. Philipp. Demost. de Fal. Leg. &

passim. Justin. l. 8.

position, pour tracer à leurs yeux une vive image du danger prochain, dont les menace l'ambition démesurée de Philippe, & pour les convaincre de l'absolue nécessité qu'elle leur impose d'user des plus promptes précautions. Or, comme le succès de ses armes, & la rapidité de ses progrez, répandoient dans Athénes une espece de terreur, fort approchante du desespoir; l'Orateur s'attache d'abord à relever les courages abbatus, rejette sur leur molleſſe l'unique cause de leurs desastres, & présente un plan de guerre propre à corriger la nonchalance, à tarir la source des infortunes, & à fonder l'espérance d'un meilleur avenir. Le nouveau plan se réduit en substance à la levée de deux corps d'armée; dont l'un plus fort & purement composé de Citoyens, demeure toujours preſt à couvrir l'Attique selon les occurrences; l'autre, moins nombreux & meſlé partie de Citoyens, partie d'Etrangers, voltige sans relâche vers les frontieres de la Macédoine; & y tienne en respect l'ennemi, l'observe, le harcéle, & le serre de près; afin qu'en l'absence des Athéniens, lorsque la saison ou les vents ne leur permettent point d'aborder en ses Etats, il ne concerte pas librement ses entrepriſes, & n'execute pas à son aise tout ce qu'il voudra tenter. Au reſte, quand pour la chronologie je place la premiere Philippique avant les Olynthiennes; je m'éloigne de l'opinion commune, sans vouloir nullement me singulariſer. Je quitte le chemin battu, mais je ne le quitte qu'avec de bons guides; je

Dionyſ. Ep. ad Amm.

veux dire, Denis d'Halicarnaſſe, *&* Diodore de Sicile.

Diod. l. 16.

Les raiſons que j'ai de suivre l'un & l'autre, sont à la teſte de mes Notes; ou, si je ne me trompe, j'établis d'ailleurs le rang de cette harangue par de fortes présomptions, & par de puiſſantes conjectures.

PREMIERE PHILIPPIQUE.

SI pour voſtre délibération, MESSIEURS, on avoit propoſé quelque nouvelle matiere ; j'aurois attendu, que la pluſpart des Orateurs en poſſeſſion de monter dans la Tribune, vous euſſent expoſé leur penſée ; & ſi quelqu'un de leurs avis m'euſt paru vous convenir, j'aurois pris le parti de me taire ; ſinon, j'aurois alors eſſayé de dire ce que je penſe. Mais puiſqu'actuellement il ne s'agit que de matieres, qu'ils ont déja ſouvent rebattues ; je m'aſſeure, qu'encore que je ſaiſiſſe le premier la parole, on me pardonnera, & avec juſtice, de les avoir prévenus. Car ſi dans les précédentes conjonctures, ils vous avoient bien conſeillez, vous n'auriez plus maintenant à délibérer.

Commencez donc, MESSIEURS, par ne point deſeſperer des affaires preſentes, quoiqu'elles paroiſſent aller tout-à-fait mal. En effet, ce qui par le paſſé cauſa vos malheurs, c'eſt ce qui doit fonder vos eſpérances pour l'avenir. Qu'eſt-ce donc? C'eſt, MESSIEURS, que par voſtre perſévérance à totalement négliger vos obligations, vos affaires dépériſſent. Car ſi malgré voſtre ardeur à vous acquitter de tous vos devoirs, elles alloient de la ſorte ; il ne ſeroit pas meſme permis d'eſperer, qu'elles puſſent jamais devenir meilleures.

En ſecond lieu, rappellez dans voſtre mémoire ce que vous avez appris par le rapport d'autrui, & ce que vous avez pu voir vous-meſmes de vos propres yeux : avec quel courage, avec quelle noble intrépidité, lorſque naguéres les Lacédémoniens poſſedoient une ſi haute puiſſance, vous vous montraſtes de tout point dignes d'Athénes, & oſaſtes par une longue guerre ſoutenir contre eux les intereſts de toute la Grece. Pourquoy rapporter ces exemples ? Afin de vous apprendre & de vous convaincre, MESSIEURS, que tant qu'il vous plaira de recourir aux précautions, vous n'avez rien à craindre ; mais qu'au contraire, s'il vous plaiſt de les négliger toujours, rien jamais ne ſuccédera ſelon vos deſirs : témoin, & les forces des Lacédémoniens, dont vous triomphaſtes par vôtre application ; & l'inſolence de cet homme, qui ne vous jette aujourd'hui dans les dernieres allarmes qu'à cauſe de voſtre négligence. Que ſi quelqu'un de vous, MESSIEURS, à la veuë des Troupes nombreuſes qu'il commande, & de toutes les Places dont la perte énerve la République, croit que Philippe eſt un ennemi difficile à vaincre ; il raiſonne juſte. Mais néanmoins qu'il conſidere, MESSIEURS, qu'autrefois nous occupions Pydne, & Potidée, & Methone, outre cette vaſte enceinte de tous les lieux adjacents ; & que pluſieurs des Nations qui lui ſont préſentement dévouées, ſe gouvernoient par leurs propres Loix, jouiſſoient d'une pleine indépendance, & préféroient voſtre amitié à la ſienne. Si donc alors Philippe dénué d'alliez, euſt penſé qu'il riſquoit beaucoup à ſe commettre avec les Athéniens, munis de telles forteresſes qui dominent la Macédoine ; il n'euſt jamais tenté aucune des expéditions, qui de nos jours lui ont réuſſi, ni jamais acquis une ſi énorme puiſſance. Mais il ſçavoit, MESSIEURS, que tous ces pays étoient expoſez aux yeux des combattans, comme autant de prix de la guerre ; il ſçavoit que ſelon le cours ordinaire de la nature, quiconque paye de ſa preſence, envahit les biens de quiconque n'en paye point ; & que les hommes laborieux & hardis dépoſſedent à leur gré les hommes laſches & fainéans.

Auſſi, plein de cette idée, il ſubjugue tout, & poſſéde tout, partie à titre de conqueſte, partie à titre d'alliance & d'amitié. Car tout le monde univerſellement veut s'unir & s'attacher à ceux qu'ils voyent preſts & réſolus à n'obmettre rien de ce qui eſt en leur pouvoir. Que ſi à voſtre tour, MESSIEURS, vous daignez, du moins maintenant, puiſque vous ne l'avez pas fait juſqu'ici, vous bien convaincre de la meſme vérité; & ſelon que chacun de vous le doit & le peut, concourir avec ardeur à l'utilité publique, ſans nul détour, ni fauxfuyant; le riche contribuer de ſes biens, le jeune endoſſer la cuiraſſe; en un mot, ſi vous voulez vous rendre vous-meſmes les maiſtres de voſtre ſort, & que vous ceſſiez d'attendre qu'un voiſin officieux ſupplée entierement à voſtre inaction: deſlors, ſi telle eſt la volonté de l'Eſtre ſuprême, & vous vous releverez de vos pertes, & vous reprendrez les avantages échapez à voſtre nonchalance, & vous chaſtierez l'inſolent. Car ne vous figurez pas, que cet homme ſoit un Dieu qui jouiſſe d'une félicité fixe & immuable. Puiſque contre cet homme, MESSIEURS, & la haine, & la crainte, & l'envie, ſoûlévent généralement tous les humains, meſme ceux qui paroiſſent le plus étroitement liez avec lui; & qu'on doit croire, que ſans réſerve toutes les paſſions naturelles au reſte des mortels, regnent dans le cœur des amis de ſa fortune. Mais tout cela reſſerré par la terreur n'éclate point, faute d'entrevoir vers qui ſe tourner, à cauſe de voſtre lenteur & de voſtre molleſſe, dont je dis qu'il faut vous défaire en ce jour. Car voyez, MESSIEURS, où les choſes en ſont; à quel point monte l'arrogance du perſonnage, qui ne vous donne point le choix, ou de l'action, ou du repos; mais qui uſe de menaces, & ſelon le bruit commun, tient les diſcours les plus inſolens; & non content de ſes premieres conqueſtes incapables de l'aſſouvir, ſe porte chaque jour à quelque nouvelle entrepriſe. Si bien, que pendant qu'ici vous temporiſez & fainéantez, lui déja il vous enveloppe de toutes parts. En quel temps donc, MESSIEURS, en quel temps agirez-vous comme il convient? Après quelque

disgrace, ou quelque nécessité survenue ? Eh que faut il donc penser de l'état present ? Car franchement moi, pour des hommes libres, je ne connois point de nécessité plus pressante, que la honte qu'ils ont encourue par leur mauvaise conduite. Voulez-vous, dites-moi, vous promener éternellement dans la place publique, en vous demandant les uns aux autres, dit-on quelque chose de nouveau ? Eh quoi, se peut-il rien de plus nouveau, qu'un homme de Macédoine vainqueur des Athéniens, & souverain arbitre de la Grece ? Philippe est mort, dit l'un : non, il n'est que malade, répond l'autre. Mort ou malade, que vous importe, MESSIEURS ? A peine le Ciel vous en auroit-il délivrez, qu'à vous comporter de la sorte, vous vous feriez bien viste vous-mesmes un autre Philippe ; puisque celui-ci doit ses accroissemens, bien moins à sa force, qu'à vostre indolence. Quoique pourtant, si le Ciel nous délivroit de lui, & que la Fortune, toujours plus attentive que nous-mesmes à nos interests, continuast à nous favoriser ; (& puisse-t-elle quelque jour consommer son ouvrage) sçachez qu'alors, au cas que vous fussiez à portée, & que vous allassiez en diligence saisir les momens d'une combustion générale, vous disposeriez de tout à vostre gré ; mais sçachez aussi que dans l'irrésolution où vous estes maintenant, les conjonctures vous livrassent-elles Amphipolis, vous ne pourriez pas mesme l'accepter ; tant vos volontez sont chancelantes au sujet de vos préparatifs & de vos projets. Or, comme je présume que l'obligation commune où vous estes, de conspirer à vous mettre en état d'agir convenablement dans l'occasion, vous frappe & vous saute aux yeux ; je cesse d'appuyer sur ce point. Quant au genre de préparatif qui me paroist propre à vous tirer de semblables embarras ; quant au nombre de troupes ; quant à la levée de subside ; quant à la façon, selon moi, la meilleure & la plus prompte de pourvoir au reste de l'appareil ; c'est-là ce que je vais essayer de vous dire : après vous avoir préalablement conjurez, MESSIEURS, de ne pas précipiter vostre jugement, sans avoir jusqu'à la fin tout entendu, & de ne vous point

préoccuper, ni de vous attacher ſi fort à la ſurface des choſes, qu'au cas que je paroiſſe d'abord à quelqu'un propoſer de nouveaux appreſts, il me traite de temporiſeur. Car ceux qui veulent, qu'à la haſte & dès ce jour on agiſſe, ne s'accommodent pas le mieux aux veuës que requiert vôtre ſituation; puiſque preſentement nul ſecours, quel qu'il ſoit, ne peut nous garantir des maux déja faits; mais l'Orateur qui vous expoſe, ſoit la qualité, ſoit la quantité des préparatifs néceſſaires, ſoit le moyen de fournir à la dépenſe & de la ſoûtenir, juſqu'à ce que nous ayons terminé la guerre par une bonne paix, ou triomphé de nos ennemis: c'eſt cet Orateur qui certainement par rapport à l'état où vous vous trouvez, vous ouvre l'avis le plus convenable. Car c'eſt par de tels moyens que nous n'eſſuyerons plus aucune diſgrace. Je m'aſſeure donc, que ce que je vais vous propoſer peut vous mener là; & je ne prétends point pourtant interdire à perſonne la faculté d'ouvrir quelque autre voye qui vous y conduiſe. Voilà, direz-vous, une promeſſe bien magnifique; mais l'effet va ſur l'heure dégager ma parole: vous en ſerez vous-meſmes les Juges. Je dis donc, MESSIEURS, qu'en premier lieu vous devez armer cinquante Galeres; puis vous affermir dans la conſtante réſolution de les monter en perſonne, quand il faudra; & de voguer au moment, qui demandera voſtre preſence. Outre cela, je veux que pour la moitié de la Cavalerie, on équipe des Vaiſſeaux de tranſport, & les autres Baſtimens néceſſaires. C'eſt de quoy je penſe, qu'il faut vous prémunir contre les fréquentes & ſoudaines irruptions de cet Uſurpateur, qui ſortant de ſes Etats, ſe jette & ſur les Thermopyles, & ſur la Querſoneſe, & ſur Olynthe, & ſur tout ce qu'il lui plaiſt. Car il faut une bonne fois lui apprendre, que revenus de vôtre indolence exceſſive, vous allez peuteſtre fondre ſur lui; & qu'il riſque de retrouver en vous ces meſmes Athéniens, qu'il rencontra ſur ſon chemin en Eubée, & ſelon le témoignage de la voix publique, peu auparavant près d'Haliarte, & tout récemment encore aux Thermopyles. Mais quand il ſeroit vrai qu'au ſujet du plan que je

propoſe comme indiſpenſable, vous n'acquieſceriez pas de tout point à mes conſeils, vous en tireriez toujours un avantage qui n'eſt pas entierement à mépriſer : ſçavoir, ou qu'inſtruit de voſtre bonne contenance (car certainement il la ſçaura ; puiſque vous n'avez, ouy, MESSIEURS, vous n'avez que trop de gens fidéles à l'avertir de tout ce qui ſe paſſe dans l'intérieur d'Athénes) il ſe contiendra par la crainte ; ou qu'au cas qu'il dédaigne pareils avis, vous le ſurprendrez au dépourveu ; car alors nul obſtacle ne traverſera vos deſcentes en Macédoine, à la premiere occaſion qui vous conviera de les tenter. C'eſt-là donc la réſolution où je dis que vous devez vous porter d'un commun avis, & le plan ſur lequel je crois que vous devez dreſſer tous vos préparatifs.

J'ajouſte, MESSIEURS, qu'il vous faut de plus un corps de Troupes, pour tenir en allarme, & pour harceler continuellement voſtre ennemi. Et qu'on ne me parle, ni de dix mille, ni de vingt mille Etrangers, ni d'un amas de ſecours mendiez par des Lettres circulaires. Je veux des Troupes compoſées de Citoyens, qui ſoit que vous leur donniez un ou pluſieurs Généraux, ſoit que vous choiſiſſiez celui-ci ou celui-là pour les commander, ſçachent obéir ; & auſquels on fourniſſe toutes les choſes néceſſaires pour leur ſubſiſtance. Quant à la qualité de ces Troupes, quant à leur nombre, quant à la voye d'établir un fonds pour leur entretien, quant à la maniere d'executer de voſtre part ce projet, je vais examiner tout cela, & diſcuter chaque point en particulier. Premierement à l'égard des Troupes étrangeres, je crois devoir vous avertir de ne pas retomber dans une faute qui vous a ſouvent cauſé de notables préjudices. Vous croyez d'abord ne pouvoir jamais faire aſſez. Magnifiques dans vos Decrets, vous projettez les plus grandes choſes ; & pitoyables dans l'execution, vous obmettez meſme les plus petites. Au lieu qu'après avoir fait & fourni les petites, vous devriez, au cas que par l'événement elles vous paruſſent inſuffiſantes, y ajouſter enſuite les grandes. Je dis donc qu'aujourd'hui vous ne devez pas lever plus de deux mille

hommes

hommes d'Infanterie, où vous enrollerez cinq cens Athéniens, que vous jugerez d'âge ſortable, & de qui vous exigerez le ſervice militaire pour un certain temps ; & ce temps non pas long, mais limité, ſelon qu'il vous paroîtra convenir ; enſorte que d'autres tour à tour les relevent. Je ne veux que des Etrangers pour le reſte ; à quoy l'on joindra deux cens Cavaliers, & parmi eux au moins cinquante Athéniens, qui ſervent aux meſmes conditions que les gens de pied, & auſquels à point nommé on fourniſſe des Vaiſſeaux de tranſport. Soit, direz-vous, que faut-il encore ? Dix Galeres légérement armées. Car, comme lui avec une Flotte il tient la mer ; nous de nôtre coſté, nous avons beſoin d'une Flotte, pour aſſeurer le trajet de nos Troupes. Mais où prendre dequoy les nourrir ? C'eſt ce que je vais auſſi vous dire & vous montrer, quand je vous aurai appris pourquoi je me reſtrains à ce petit nombre de combattans, & pourquoi je demande que nos Citoyens aillent ſervir eux-meſmes. Je me reſtrains, MESSIEURS, à ce petit nombre de Troupes, parce que noſtre état preſent ne nous permet pas d'oppoſer à cet homme des forces capables de l'attaquer en raſe campagne ; mais que nous devons néceſſairement nous réduire à de ſimples courſes, & nous borner d'abord à pareils actes d'hoſtilité. Il faut donc, que nos Troupes ne ſoient ni démeſurément nombreuſes, car & la ſolde & les vivres nous manquent ; ni auſſi tout-à-fait mépriſables par le petit nombre. D'ailleurs je veux que des Citoyens aillent ſervir en perſonne, & s'embarquent avec le reſte des combattans ; parce que j'entends dire qu'autrefois à Corinthe la République entretint un corps d'Etrangers commandez par Polyſtrate, par Iphicrate, par Chabrias, & par d'autres ; & qu'alors vous vous y tranſportâtes vous-meſmes pour y partager les fonctions de la Guerre ; ſi bien que là ſous vos enſeignes, ainſi que la Renommée me l'apprend, ces Etrangers joints avec vous, & vous joints avec eux, vous parvîntes à triompher des Lacédémoniens. Mais depuis que l'exécution de vos faits d'armes roule uniquement ſur les Etrangers ; eux, pendant

que vos ennemis accroiſſent leur puiſſance bien au delà de ce qui convient, ils ne triomphent que de vos amis & de vos alliez qu'ils pillent. Et dès qu'ils ont tant fait que de jetter en paſſant un coup d'œil ſur la guerre qui concerne la République, ils vont prendre parti chez Artabaze, & par tout ailleurs ; car je ne ſçache point de ſervice, où ils ne paſſent volontiers, pour quitter le voſtre. Le Général les ſuit, & avec raiſon : car un Général, dès qu'il ceſſe de payer, ceſſe d'eſtre en droit de commander. Qu'eſt-ce donc que je vous conſeille ? D'oſter au Chef comme aux Soldats, par le payement régulier de la ſolde, tout prétexte de mécontentement ; & d'envoyer ſervir parmi eux des Citoyens, comme autant d'Inſpecteurs qui les éclairent.

Quant à ce qui ſe paſſe aujourd'hui, noſtre conduite, à vrai dire, eſt riſible. Car ſi quelqu'un vous demandoit, joüiſſez-vous de la paix, Meſſieurs les Athéniens ? Non, de par Jupiter, nous n'en joüiſſons pas, diriez-vous ; mais nous avons la guerre avec Philippe. En effet, n'avez-vous pas élu dix Colonels, dix Généraux, dix Meſtres de Camp, & deux Commandans de la Cavalerie ? Mais ſi de tant d'Officiers vous exceptez le ſeul que vous envoyez véritablement à la teſte de l'armée, tous les autres que font-ils ? Ils marchent ici en pompe aux proceſſions, meſlez avec vos Preſtres. Car à l'exemple de ces Statuaires qui étalent dans la Place publique des figures d'argile & de plaſtre, vous fabriquez des Colonels & des Meſtres de Camp, pour l'étalage, & non pour la guerre. Eh quoi, MESSIEURS, afin de former une véritable armée d'Athénes, ne faudroit-il pas au moins que les Officiers de voſtre Infanterie, que ceux de voſtre Cavalerie fuſſent Athéniens ? Cependant vous envoyez au ſecours de Lemnos le Général de voſtre Cavalerie, qui eſt Athénien ; & vous ſouffrez qu'en ſa place Ménélas, qui eſt étranger, commande celles qui couvrent voſtre propre pays. Non, que j'attaque le merite de ce dernier ; mais enfin quelque merite qu'il ait, c'eſt de vous ſeuls légitimement aſſemblez, c'eſt de vos ſeuls ſuffrages qu'il devroit tenir un employ de cette importance.

Peuteſtre convenez-vous de tout ce que je dis ; & deſirez-vous ſçavoir, quels fonds cet armement exige, & d'où l'on peut les tirer. C'eſt ce que je veux vous expoſer en peu de mots. L'entretien de voſtre armée, je parle ſeulement des munitions de bouche, ne vous couſtera guere plus de quatre-vingt-dix talens ; ſçavoir quarante pour vos dix Galeres d'eſcorte, à raiſon de vingt mines par mois pour chaque Galere ; autres quarante talens pour les deux mille hommes de pied, à dix drachmes le mois par chaque Fantaſſin ; enfin douze talens pour les deux cens chevaux, à trente drachmes par mois pour chaque Cavalier. Que ſi quelqu'un s'imagine que les ſeules munitions de bouche ne ſoient pas une grande avance, il n'en juge pas ſainement. Car je ſuis perſuadé, que pourveu que nos Troupes ne manquent point de proviſions, la guerre leur fournira tout le reſte ; & que ſans faire le moindre tort ni aux Grecs, ni à vos Alliez, elles trouveront à ſe payer de leur ſolde entiere. Et j'en ſuis perſuadé au point, qu'à condition que l'on me réponde des vivres, je m'offre de monter ſur la Flotte, preſt à répondre ſur ma teſte du ſuccès. Mais où prendre les ſommes que je demande ? Vous l'allez entendre.

Moyens indiquez pour la levée du Subſide.

Ici le Greffier, ou Secretaire de l'Aſſemblée, lit l'avis de l'Orateur ; après quoy l'Orateur ajouſte.

Voilà, MESSIEURS, ce que j'ai pu imaginer. Vous, quand vous opinerez là-deſſus, déterminez-vous de telle ſorte, que vous combattiez Philippe, non par des Decrets & par des Lettres ſeulement, mais encore par des effets. Or, il me ſemble, que vous délibererez beaucoup mieux & ſur la guerre, & ſut tout ce qui concerne les préparatifs, ſi vous enviſagez, MESSIEURS, la ſituation du pays où vous devez porter vos armes ; & ſi vous con-

ſidérez qu'à la faveur des vents & des ſaiſons, Philippe expédie prématurément beaucoup d'entrepriſes; & qu'après avoir épié le temps des chaleurs, ou des frimats, il agit, quand nous ne pouvons plus nous tranſporter au lieu où la ſcene ſe paſſe. Telles réflexions doivent donc vous apprendre à fonder vos projets de guerre, non ſur un envoy de Troupes auxiliaires tumultueuſement levées (car de la ſorte nous arriverons toujours trop tard) mais ſur des préparatifs continuels, ou ſur une armée toujours preſte. Or vos Troupes, pour hyverner commodément, ont Lemnos, Thaſe, Sciathe, & d'autres Iſles adjacentes; où ports, grains, & généralement tout ce qu'il faut à des Armées, ſe trouve en abondance. Quant à la ſaiſon de l'année, où l'on aborde facilement à terre, & que ſans nul riſque les vents permettent de ranger, ſoit les coſtes du pays meſme, ſoit les ports des Villes marchandes, vous la démeſlerez aiſément. Du reſte, & ſur la maniere, & ſur le temps de mettre en œuvre vos forces, le Chef prépoſé par vous à les conduire, en décidera ſelon l'exigence du cas. Mais ce qui doit partir de vous, c'eſt préciſément ce que je propoſe dans mon Decret. Que ſi une fois, MESSIEURS, vous fourniſſez les fonds que je dis; qu'enſuite vous diſpoſiez tout le reſte, Fantaſſins, Galeres, Cavaliers; que d'ailleurs vous ayez ſoin d'aſtreindre par une Loy l'Armée entiere à l'aſſiduité du ſervice; & qu'enfin vous-meſmes devenus Tréſoriers, & diſpenſateurs de vos fonds, vous faſſiez rendre à voſtre Général un compte exact de ſa conduite: on ne vous verra plus paſſer le temps de vos délibérations à débattre perpétuellement les mêmes choſes ſans rien conclurre. D'ailleurs, MESSIEURS, vous enleverez à Philippe le plus conſidérable de ſes revenus. Qu'eſt-il donc? C'eſt celui, que ſes pirateries ſur vos alliez lui valent, & qui le mettent en état de ſubvenir aux frais de la guerre contre vous. Mais quel autre bien en tirerez-vous encore? Vous joüirez vous-meſmes d'une pleine ſeureté; vous ne reverrez plus ce que vous viſtes, lorſque cet homme après avoir envahi Lemnos & Imbros, emmena vos Ci-

toyens captifs ; & qu'après avoir pris d'un coup de filet grand nombre de vaiſſeaux à Géreſte, il accumula des tréſors immenſes. Tout récemment encore, il deſcendit à Marathon, & il enleva la Galere ſacrée, ſans que vous puſſiez ni parer ſemblables brigandages, ni les réprimer au temps préfix. Or pourquoy penſez-vous, MESSIEURS, que vos Panathenées * & vos Bacchanales * qui vous coûtent plus que ne feroit aucun armement naval, & qui en pompe & en magnificence ſurpaſſent tout ce qui ſe voit chez les autres Grecs ; pourquoi, dis-je, penſez-vous que ces deux feſtes, ſoit que le ſort en commette le ſoin à des gens habiles ou à des ignorans, ſe célébrent toujours au temps preſcrit ; & qu'au contraire toutes vos Flottes, témoin celles que vous envoyaſtes à Méthone, à Pagaſes, à Potidée, n'arrivent jamais qu'après coup ? C'eſt qu'une Loy immuable a compaſſé généralement tout ce qui concerne la célébration de vos feſtes ; & qu'il n'y a perſonne d'entre vous, qui longtemps auparavant ne ſçache celui que chaque Tribu a prépoſé à ſes Muſiciens & à ſes Athletes ; quel eſt le rolle, quelle eſt la fonction que chaque Acteur doit remplir, quelle ſera ſa rétribution, & de qui, & quand il la recevra. Sur tous ces points, rien d'impréveu, rien d'indécis, rien de négligé. Mais en ce qui regarde la guerre & l'appareil qu'elle exige, nul ordre, nulle regle, nulle Loy. C'eſt pourquoi, dès que nous apprenons quelque mouvement de l'ennemi ; & nous nommons des Trierarques *, & nous les admettons à propoſer des échanges réciproques de biens, & nous cherchons les expédiens de trouver de l'argent. Puis l'on réſout d'embarquer des Etrangers établis à Athénes, & des hommes ramaſſez dans les campagnes ; ſauf à les relever vous-meſmes quelque jour : d'où tandis que vous temporiſez de la ſorte, il réſulte que ce qu'alloient ſauver nos Flottes, périt avant qu'elles ſoient arrivées. Car le temps d'agir, nous le conſumons à préparer. Or les conjonctures n'attendent pas noſtre lenteur & noſtre nonchalance. Quant aux Troupes, que dans ces entrefaites nous comptions avoir amaſſées, les occaſions, lorſqu'elles ſont ve-

* Feſtes de Minerve.
* Feſtes de Bacchus.

* Citoyens qui pour le ſervice de la République équipoient une Galere à leurs dépens, & quelquefois la commandoient. *Voyez la Table, au mot*, Trierarques.

nues, nous en démontrent la foibleſſe. Lui cependant il s'agrandit, & porte aujourd'hui l'inſolence à ce point, que dans une Lettre aux Eubéens, il oſe s'exprimer en ces termes :

Lettre de Philippe aux Eubéens.

Nous ne l'avons pas. Il y a lieu de croire qu'elle étoit conceuë en termes fort injurieux aux Athéniens, puiſqu'après la lecture, Demoſthene reprend ainſi le fil de ſon diſcours :

Ce que l'on vous a leu, MESSIEURS, n'eſt que trop vrai dans ſa plus grande partie ; mais il n'eſt pas également agréable à entendre. Que ſi pour anéantir toute vérité fâcheuſe, il ne falloit que la paſſer ſous ſilence, un Orateur ne devroit monter dans la Tribune, que pour y debiter des propos qui puſſent plaire. Mais ſi la douceur des paroles, placée à contretemps, devient en effet pernicieuſe ; c'eſt une honte, MESSIEURS, de vous tromper vous-meſmes ; & en différant tout ce qui vous péſe, de ne vous remuer en toute occaſion que trop tard ; ſans vouloir à la fin comprendre, que les hommes qui entendent la guerre, doivent non ſuivre, mais précéder les conjonctures ; & que comme dans l'ordre, le Général d'Armée marche à la teſte des Troupes, de meſme le bon politique marche à la teſte des affaires ; enſorte qu'il ſe maintient dans la poſſeſſion d'agir comme il veut, & que ſans avoir à courir après les événemens, il ne reçoit jamais la Loy, ni de la néceſſité, ni du hazard. Or vous, MESSIEURS, quoique fort ſupérieurs univerſellement à tous les autres peuples en Galeres, en Infanterie, en Cavalerie, en revenus ; vous n'avez de tout cela juſqu'en ce jour employé rien à propos ; de façon que vous ne prévenez jamais perſonne ; mais vous faites la guerre à Philippe de la façon que les Barbares ſe battent au Pugilat. Un de ces Athletes groſſiers eſt-il atteint en quelque endroit ? Il eſt tout occupé du coup. Le frappe-t-on ail-

leurs ? Il y porte la main. Mais parer, ou regarder fixement ſon antagoniſte ; il ne le ſçait, ni ne l'oſe. Vous de meſme, ſi l'on vous annonce Philippe dans la Querſonéſe, vous formez un decret de ſecourir la Querſonéſe ; ſi vous apprenez qu'il occupe les Thermopyles, pareil decret en faveur des Thermopyles ; s'il tourne de quelqu'autre coſté que ce puiſſe eſtre, vous l'accompagnez haut & bas, & le ſuivez en gens qui ſeroient à ſa ſolde & à ſes ordres. Du reſte, ni ſur la guerre vous ne déterminez rien d'utile pour vous, ni ſur les conjonctures vous ne prévoyez quoi que ce ſoit, avant que l'avis d'une invaſion ou paſſée, ou préſente, vous ébranle. Et peuteſtre qu'autrefois on pouvoit impunément ſe comporter de la ſorte ; mais aujourd'hui voilà les affaires venues au point de leur criſe : ſi bien que maintenant cela ne ſe peut plus.

Pour moi je ſuis perſuadé, MESSIEURS, que quelque Dieu, honteux pour Athénes de ce qui ſe paſſe, a jetté dans l'ame de Philippe cette ambition inſatiable qui le dévore. Car ſi content de ce qu'il a conquis & ſubjugué, il vouloit bien vivre en paix, & ne rien entreprendre de nouveau ; je ſuis ſeur qu'il ſe rencontreroit parmi vous des perſonnes, preſtes à digérer, ce qui, à la face de l'Univers, vous noteroit comme infâmes, comme lâches, comme tout ce que l'on peut imaginer de plus indigne. Mais, puiſqu'il forme continuellement de nouveaux deſſeins, & que ſa ſoif d'acquérir s'irrite de plus en plus : peuteſtre vous tirera-t-il de voſtre léthargie ; à moins que vous ne deſeſpériez entierement de vous-meſmes. Pour moi, j'admire, qu'aucun de vous ne penſe & ne raiſonne, quand il voit qu'une guerre commencée pour châtier l'orgueil de Philippe, ſe termine maintenant à nous garantir des inſultes de Philippe. Mais il eſt clair pourtant, que s'il ne rencontre quelqu'un qui le repouſſe, il ne ceſſera de pourſuivre ſa pointe. Attendrons-nous donc, qu'un tel malheur arrive ? Et croyez-vous que ſi vous envoyez des Galeres vuides, avec je ne ſçai quelles eſperances, conceues follement ſur la foi du premier venu, tout ira bien : Ne nous mettrons-nous pas en campagne ? N'y marche-

rons-nous pas en perſonne avec des Troupes, du moins aujourd'hui, puiſque cela ne s'eſt pas fait encore, compoſées en partie de ſoldats Athéniens? Ne tenterons-nous pas une deſcente dans ſon pays? Mais où aborderons-nous, dira quelqu'un? La guerre elle-meſme, MESSIEURS, pourveu que nous tentions, trouvera les endroits foibles du perſonnage. Que ſi nous nous obſtinons à garder nos foyers, ſi nous nous amuſons éternellement à écouter des Orateurs qui s'entredéchirent & s'entreaccuſent; non, en façon quelconque, il ne ſe peut que nous exécutions rien à propos. Car, ſi en quelque lieu du monde que ce puiſſe eſtre, vous envoyez ſur vos Flottes une partie de la République; j'oſe aſſeurer qu'encore que toute la République ne marche pas, la bienveillance des Dieux & de la Fortune ſecondera nos efforts. Mais au contraire, ſi en quelque lieu du monde que ce puiſſe eſtre, vous n'envoyez qu'un Général, & qu'un Decret frivole, & qu'une foule d'eſperances émanées de la Tribune; il faut de toute néceſſité qu'en ce cas nulle de vos entrepriſes ne réuſſiſſe, & que de ſemblables armemens, tandis qu'ils appreſtent à rire à vos ennemis, frappent d'une terreur mortelle vos alliez. Car il n'eſt pas poſſible, non il ne l'eſt pas, que jamais un ſeul homme ſuffiſe à la totale exécution de vos volontez. Il ne peut que promettre merveilles, donner de belles paroles, & rejetter enſuite ſur celui-ci ou ſur celui-là les mauvais ſuccès. Mais c'eſt de cela meſme que procéde l'entier dépériſſement de vos affaires. Car ſi lorſque le Général de ces miſerables étrangers qui ne touchent point leur paye, a eſté battu; des harangueurs auſſitoſt vous fabriquent hardiment dans cette Tribune mille menſonges ſur ſa conduite, & que ſur la foi de pareils rapports, vous avec une pareille facilité, vous formiez inconſidérément la premiere déciſion qui vous paſſe par l'eſprit: dites-moi, que peut-on attendre d'une ſi étrange politique? Comment donc remédier à de tels abus? Allez vous-meſmes, MESSIEURS, eſtre les ſoldats & les Inſpecteurs de vos Généraux; après quoy revenez en eſtre les Juges: car

il

il ne ſuffit pas de ſçavoir par oui dire, il faut voir de vos propres yeux ce qui ſe paſſe dans vos Armées. On y a bu tellement toute honte, que ceux qui les commandent ne craignent point de riſquer deux ou trois fois leur vie dans les jugemens, & n'oſent une ſeule fois la hazarder dans les combats: ils préférent la mort des brigands & des malfaicteurs, à une mort honneſte & glorieuſe. Car un ſcelerat doit mourir de la main du boureau; un Général, de la main de l'ennemi.

Mais vous de voſtre coſté, MESSIEURS, que faites-vous dans Athénes? Vous vous promenez nonchalamment, & débitez: les uns, que de concert avec Lacédémone, Philippe trame la ruine de Thébes, & la deſtruction des Républiques; les autres, qu'il a dépeſché des Ambaſſadeurs au Roy de Perſe; d'autres, qu'il fortifie des Places en Illyrie; en un mot chacun de nous court çà & là publier la fable qu'il a forgée. Pour moi, de par les Immortels, je crois bien, MESSIEURS, que l'uſurpateur enyvré de ſes grands exploits, roule dans ſa teſte pluſieurs de ces beaux ſonges; d'autant plus qu'il voit la carriere libre par la déſertion totale de quiconque peut ou doit le traverſer; & que ſes premieres proſpéritez lui enflent le cœur. Mais ce que je ne puis croire, j'en atteſte ces meſmes Dieux, c'eſt que les projets qu'il forme ſoient de nature, que les plus extravagans d'entre nous puiſſent les pénétrer; car les plus extravagans d'entre nous, ce ſont ſans contredit nos Nouvelliſtes. Que ſi, ſans perdre le temps à tout cela, nous voulons bien conſiderer que cet homme eſt noſtre ennemi mortel; qu'il nous dépouille de nos Etats; que depuis longtemps il nous accable de continuels outrages; que ſans réſerve, tout ce que nous attendions des autres pour nous, a tourné en effet contre nous; que deſormais nos reſſources réſident en nous-meſmes; qu'au cas que maintenant nous ne voulions pas porter la guerre au loin, nous tomberons peuteſtre dans la néceſſité de la ſoûtenir à nos portes; ſi, dis-je, nous faiſons toutes ces réflexions, nous prendrons alors les réſolutions convenables, & nous ceſſerons de nous repaiſtre de raiſonnemens & de prédictions frivoles. Car il ne s'agit point de fouiller

dans l'avenir ; mais de tenir pour certain, que ſi dès aujourd'hui vous ne veillez avec attention à vos intereſts, & ne rempliſſez exactement vos devoirs, c'eſt une néceſſité abſolue que tout périſſe.

Pour ce qui eſt de moi, MESSIEURS, & jamais juſqu'à preſent, je ne vous ai rien conſeillé d'agréable, qu'en meſme temps je ne le cruſſe utile ; & aujourd'hui encore, je vous ai ſans détour ni reſtriction expoſé ce que je croiois vous convenir le mieux. Et pluſt au Ciel, qu'ainſi que je ſçai qu'il vous eſt avantageux de recevoir les meilleurs conſeils, j'euſſe de meſme ſceu qu'il ne l'eſt pas moins aux Orateurs de vous les donner. J'en aurois encore avec plus de liberté ſatisfait aux devoirs de mon miniſtere. Mais quoiqu'incertain de ce qui m'en arrivera, comme je ſuis pleinement convaincu du bien qui peut vous revenir des moyens que je vous indique, je ne balance pas à vous les propoſer. Puiſſe prévaloir l'avis, qui doit vous procurer à tous de plus grands avantages.

SOMMAIRE

DE LA PREMIERE OLYNTHIENNE.

IL se passa quatre ans depuis la premiere Philippique jusqu'à la premiere Olynthienne. Diodore de Sicile, & Denis d'Halicarnasse, que j'ai pris pour perpétuels garans de ma chronologie, en font foi. Celui-ci dit, sous quel Archonte Demosthene prononçoit chaque Harangue; l'autre, en quelle année chaque Archonte exerçoit sa magistrature. Je place ainsi, selon eux, en la douziéme année du regne de Philippe, ou la quatriéme de la cent septiéme Olympiade, sous l'Archonte Callimaque 1, *les trois Olynthiennes; c'est-à-dire, les trois Harangues en faveur d'Olynthe. Denis* 2 *d'Halicarnasse non content de nous apprendre leur époque, en regle le rang, & dit, que la premiere commence par ces mots,* ἐπὶ πολλῶν; *la seconde par ceux-ci,* δ' χι ταυτὰ παρισταται; *la troisiéme par ces autres,* ἀντὶ πολλῶν. *Rien de plus positif, ni de plus clair. Les Scholiastes & les Traducteurs* 3 *n'y déferent pourtant pas. Tous conspirent à renverser cet ordre, qui me paroist bon à rétablir. J'ai cru, qu'en cette occasion il valoit mieux peser les voix, que les compter. Ceux qui ne voudront point se rendre aux autoritez que je cite, pourront voir si je paye de raison dans mes remarques. Venons au fait. Olynthe ville de Thrace, possédée par des Grecs originaires de Chalcide, ville d'Eubée, & Colonie d'Athénes* 4, *parvint successivement à tel point de grandeur, qu'elle eut de fréquentes & d'insignes querelles à démesler, tantost avec Athénes* 5, *tantost avec Lacédémone. Elle ne se ménagea pas trop non plus avec Philippe, lorsque devenu Roy, il voulut s'asseurer la Couronne par toute sorte de voyes. Car Olynthe ne fit point de façon de recueillir deux freres fugitifs qu'il avoit d'un autre lit, & qu'en usurpateur, ou rival ombrageux, il se hasta de proscrire* 6. *Cependant Philippe encore mal affermi sur son Thrône, pratiqua de bonne heure la science de dissimuler les affronts; & sans témoigner nul ressentiment de*

Diod. Sicul l. 16.
Dionys. Halic. Ep. ad Amm.
ANS DE ROME 406.
ANS AVANT J.C 348.
1 Meurs. de Archont. Athen. l. 4. cap. 8. Plut. in Demosth. de dec. Rhet. Athenæus, l. 5.
2 Dionys. ibid.
3 Harpocration, Suidas, Ulpien, & beaucoup d'autres.
4 Liban. argum. in Olynthia.
5 Thucid.
6 Justin. l.

celui-ci, rechercha l'alliance des Olynthiens, ou plustoſt l'achetâ non ſeulement de la ceſſion d'Anthemonte, Place que depuis long-temps les Rois de Macédoine leur diſputoient, mais encore du don de Potidée, autre Place qu'il conquit avec eux & pour eux ſur les Athéniens. La reconnoiſſance, qui lie foiblement les hommes, & geſne encore moins les politiques, fut courte envers un tel bienfaicteur. Les Olynthiens alarmez des rapides accroiſſemens de ſa puiſſance, & plus encore des actes éclatans de ſa perfidie, ne ſongerent qu'à rompre ce qui pouvoit un jour les enchaiſner. Ils épient donc le temps d'une abſence de Philippe, dépeſchent à ſon inſceu une ambaſſade aux Athéniens, & précipitent la concluſion d'une paix particuliere. Philippe de retour crie au parjure, allegue l'engagement réciproque de ne ſe deſunir en aucun cas, ſoit de guerre, ſoit de paix; inſiſte ſur ces ſortes de conventions authentiques, qui malgré l'énergie de leurs termes, ne forment rien moins que des nœuds indiſſolubles, & qui par la pratique conſtante de tous les ſiecles, ſemblent avoir dégénéré en formules de pur ſtile; bref, il joint le coup à la menace: ſi bien que ſous prétexte de venger l'infraction, dont par privilege excluſif, ce perpétuel infracteur de traitez & de ſermens vouloit retenir l'uſage pour lui ſeul, il inveſtit Olynthe & l'aſſiége. Ceux-ci, du plus loin qu'ils entendirent gronder l'orage, recoururent aux Athéniens 7, & ſolliciterent l'envoy d'un prompt ſecours. Les Ambaſſadeurs d'Olynthe, ſuivant la couſtume en cas pareil, expoſerent leur commiſſion dans l'aſſemblée du peuple, à qui ſeul appartenoit d'agréer, ou de rejetter la demande. L'importance de la délibération augmenta le concours des Orateurs dans la Tribune. Ils y monterent chacun à leur tour, & leur tour venoit plustoſt ou plus tard ſelon leur âge. Demoſthene 8, qui n'avoit que trente quatre ans, ne parla qu'après que ſes anciens eurent longtemps agité la matiere. Auſſi ne la traite-t-il pas comme toute neuve, ni n'expoſe-t-il point ſur quoi l'on doit délibérer, mais il parle comme à des gens déja inſtruits, déclare ce que l'on doit réſoudre, & l'appuye de fortes raiſons, où ne domine pas moins la délicateſſe de ſon art, que la véhémence de ſon génie. L'Orateur donc pour mieux aller à ſes fins, épouvante & raſſeure alternativement les Athéniens. Ce qu'il ménage de maniere, qu'à force d'induſtrieux tempéramens, il n'outre ni le deſeſpoir, ni la préſomp-

8. c. 13. Ariſtid. Orat. 1. de ſocict. Plut. in dec. Rhet.

7 Nul peuple de la Grece, hors les Athéniens, ne ſecourut Olynthe. Ariſtid. ibid.

8 Démade corrompu par l'or de Philippe, combattit fortement, mais inutilement l'avis de Demoſthene.

tion, deux extrémitez également vicieuſes, mais entrelace ſucceſſivement des motifs de crainte, avec des motifs de confiance, & corrige ainſi l'une par l'autre. C'eſt pour cela qu'il preſente Philippe ſous deux faces fort differentes. D'un coſté, c'eſt un ambitieux, que l'empire du monde entier ne raſſaſieroit pas; un ſuperbe, qui regarde tous les hommes, & meſme ſes alliez, comme autant de ſujets ou d'eſclaves, & partant qui s'irrite de l'obéiſſance trop lente, comme de la révolte déclarée; un politique vigilant, qui toujours attentif à ſe prévaloir des imprudences & des fautes d'autrui, ſaiſit avidement les conjonctures avantageuſes; un Guerrier infatigable, que ſon activité multiplie, & qui ſupporte continuellement les plus rudes travaux, ſans connoiſtre ni momens de repos, ni differences de ſaiſons; un Heros intrépide, qui s'élance au travers des obſtacles, & ſe précipite au milieu des hazards; un corrupteur, qui la bourſe à la main marchande, trafique, achete, & ne met pas moins en œuvre l'or que le fer; un Prince heureux, à qui la Fortune prodigue ſes faveurs, & pour qui elle paroiſt avoir oublié ſon inconſtance. Mais d'un autre coſté, ce meſme Philippe eſt un imprudent qui meſure ſes vaſtes projets, non à ſes forces, mais à ſon ambition ſeule; un téméraire, qui par ſes attentats creuſe lui-meſme le tombeau de ſa propre grandeur, & ouvre devant lui des précipices, où il ne faut que le pouſſer; un fourbe, dont la puiſſance ne porte que ſur les plus ruineux de tous les fondemens, la mauvaiſe foi & la ſcélérateſſe; un uſupateur haï univerſellement au dehors, qui a ſoulevé tous les peuples contre lui, en foulant éternellement aux pieds toutes les Loix humaines & Divines; un tyran déteſté juſques dans le ſein de ſes propres Etats, ou par l'infamie de ſes mœurs, & par ſes autres vices il a laſſé la patience de ſes Capitaines, de ſes ſoldats, & généralement de tous ſes ſujets; enfin un parjure & un impie, que le Ciel n'abhorre pas moins que la Terre, & que les Dieux vont frapper par la main de quiconque voudra ſervir leur courroux, & ſeconder leur vengeance. Après ces deux portraits ſi différens, où Philippe eſt repréſenté, tantoſt comme redoutable, & tantoſt comme aiſé à vaincre; noſtre Orateur conclut, que le ſeur, mais unique moyen d'abbattre ce Coloſſe, c'eſt de réformer les abus nouveaux, de rappeller l'ancien ordre, de pacifier les diſſenſions domeſtiques, & d'étouffer les cabales inceſſamment renaiſſantes;

Suid. au mot, Ἀμφιδάς.

L'on a dit de ſon fils le grand Alexandre: qui là-deſſus ne dégénéra pas, *Unus Pellæo iuveni non ſufficit Orbis.*

en ſorte que tout ſe réuniſſe au ſeul point de l'intereſt public ; & qu'à frais communs, chacun ſelon ſes talens & ſes facultez, concoure à la deſtruction de l'ennemi commun.

PREMIERE OLYNTHIENNE.

QUOYQUE la bienveillance des Dieux pour Athénes, ſe ſoit déclarée en pluſieurs occaſions, MESSIEURS, je crois qu'il eſt aiſé de reconnoiſtre, qu'elle ne s'eſt jamais manifeſtée avec tant d'éclat ; que dans la conjoncture preſente. Car, qu'aujourd'ui Philippe ſoit aux mains avec des gens dont les Etats confinent les ſiens, & dont les forces peuvent balancer ſa puiſſance ; & que ſur cette guerre, pour dernier ſurcroît de bonheur, ces mêmes gens penſent de façon, qu'ils ſoient pleinement perſuadez que tout traité avec cet homme eſt dangereux, & entraiſne la deſtruction totale de leur patrie : ce ne peut eſtre que l'effet d'une protection extraordinaire & toute divine. Nous devons donc aujourd'hui prendre garde, MESSIEURS, que nous ne paroiſſions plus mal intentionnez pour nous-meſmes que la Fortune. Car quelle honte, ou pluſtoſt quel comble d'infamie ne ſeroit-ce pas, de paroiſtre abandonner, non-ſeulement les Villes & les Places autrefois ſoumiſes à noſtre obéiſſance, mais encore les alliances & les occaſions que le ſort nous offre ?

Or, MESSIEURS, de vous étaler ici les expéditions de Philippe, & de vous inciter par ſemblable recit à vous acquitter de vos devoirs, c'eſt ce que je ne crois pas à propos. Pourquoi ? Parce que tout ce qu'on peut dire ſur ce ſujet, me ſemble en quelque façon tourner à ſa gloire, & nullement à la noſtre. Car plus par ſes conqueſtes, il a ſceu ſe ſurpaſſer lui-meſme, & plus il paroiſt digne d'admiration ; vous au contraire, plus vous eſtes demeurez au deſſous de ce que vous pouviez faire, & plus vous avez encouru d'opprobres. J'obmettrai donc ce paralléle. Car, MESSIEURS, ſi l'on pénétroit les véritables cauſes de ſa grandeur, on reconnoiſtroit qu'elle eſt bien plus l'ouvrage de voſtre déplo-

rable conduite, que de ſes propres exploits. Or de vous dire, & les récompenſes qu'il doit lui, & les chaſtimens que vous devez vous, à ceux de vos miniſtres qui ſe ſont laiſſez corrompre pour vous gouverner au gré de ſes deſirs, je ne vois pas que c'en ſoit ici le lieu. Mais ce qui ne touche point à cela, & ce qu'il importe à chacun de vous d'entendre, & ce qui, MESSIEURS, le couvrira d'infamie aux yeux de tout juſte eſtimateur; c'eſt ce que ſelon ma portée, je vais tâcher de vous déduire. Quelqu'un & avec raiſon prendroit mon diſcours pour une vaine invective, ſi ſans en apporter les preuves je traitois Philippe de perfide & de parjure. Mais pour le démontrer tel, il ne faut qu'une courte énumération de ce qu'il a fait; & je crois vous la devoir pour deux raiſons. La premiere, afin qu'il paroiſſe une bonne fois ce qu'il eſt; je veux dire, un homme ſans foi. Et la ſeconde, afin que les foibles, frappez de terreur au ſeul nom de Philippe, comme ſi c'étoit une eſpece de Heros invincible, voyent, qu'il a totalement épuiſé les artifices, dont l'uſage l'a de nos jours aggrandi, & qu'en effet ſes affaires déclinent. Car moi-meſme, MESSIEURS, je croirois Philippe fort redoutable, & je le regarderois avec admiration, ſi je voyois qu'il euſt accru ſa puiſſance par des moyens légitimes. Mais quand je conſidere & que j'examine les choſes, je trouve qu'au commencement, lorſque certains factieux repouſſerent les Olynthiens qui vouloient conférer avec nous, il abuſa de noſtre ſimplicité, en proteſtant de nous rendre Amphipolis, & d'accomplir cette convention ſi ſecrette alors, & maintenant ſi ébruitée; qu'enſuite il s'inſinua dans la bienveillance des Olynthiens, en nous enlevant Potidée ville de noſtre obéiſſance, & en les gratifiant de ce qu'il uſurpa ſur nous, quoique plus anciennement ſes alliez: qu'enfin tout récemment il a faſciné les Theſſaliens, en leur promettant de leur livrer Magnéſie, & en ſe chargeant de ſoûtenir pour eux la guerre de la Phocide. En un mot, quiconque eut jamais affaire à ce fourbe, en éprouva la perfidie, & nul ne s'en ſauva. Car ce n'eſt qu'à force de ſéduire éternellement, & de ſuborner chacun de ceux qui ne le connoiſſoient pas encore, qu'il s'eſt accru à tel point.

Comme

Comme donc tandis que chacun d'eux penſoit tirer du ſéducteur quelque utilité particuliere, il eſt monté par cette ſorte de voye à la grandeur ; il en doit auſſi par les meſmes voyes redeſcendre, après que par expérience chacun d'eux a reconnu, qu'il rapporte tout à ſa propre utilité. Voilà, MESSIEURS, en quels termes ſe trouve preſentement Philippe. Si j'impoſe, s'avance qui voudra, & qu'il me démontre, ou pluſtoſt à vous, qu'en ce point j'accuſe faux ; ou que les gens qu'au commencement il a ſéduits, continueront de placer en lui leur confiance ; ou que les Theſſaliens indignement aſſervis, ne recouvreroient pas volontiers leur liberté. Que ſi là-deſſus quelqu'un de vous penſe comme moi, mais juge néanmoins que Philippe pour avoir ſceu par proviſion ſaiſir & des poſtes, & des ports, & divers autres avantages ſemblables, eſt en état de ſe maintenir par la force ; quiconque raiſonne de la ſorte, ſe trompe. En effet, tandis que dans le cours d'une guerre la bienveillance lie, & que l'intereſt commun anime un corps de confédérez ; tous en ce cas veulent bien concourir de leur travail, & ſupporter enſemble les diſgraces, & perſévérer dans l'union. Mais auſſitoſt qu'un d'eux, comme Philippe, ſoit par une ambition démeſurée, ſoit par ſcélérateſſe, veut s'élever ſur les autres ; tout ſe délie au premier prétexte, tout ſe rompt au moindre revers. Car il ne ſe peut, non il ne ſe peut, MESSIEURS, qu'un injuſte, qu'un parjure, qu'un impoſteur, poſſéde une puiſſance d'une longue durée. Tels Empires peuvent bien pour une fois, ou pour un temps, ſe ſoûtenir ; & quand la Fortune les favoriſe, eſtre floriſſants en belles eſperances : mais enfin leur conſtitution les trahit, & ils tombent d'eux-meſmes. Car à mon avis, comme les maiſons, & les vaiſſeaux, & les autres ouvrages de cette nature, doivent avoir pour fondemens des pierres ſolides ; ainſi les actions doivent avoir pour principe & pour baſe la juſtice & la vérité. Or c'eſt-là préciſément ce qui manque aux actions de Philippe. Je dis donc, qu'unanimement vous devez ſecourir les Olynthiens ; & la meilleure, & la plus prompte façon de les ſecourir que propoſera qui que ce ſoit, je l'agrée par préférence. Je dis que vous devez enſui-

te dépêcher aux Theſſaliens une ambaſſade, qui apprenne aux uns la véritable ſituation des choſes, & qui encourage les autres. Car ils ont maintenant réſolu de répéter Pagaſes, & de mettre ſur le tapi ce qui concerne Magnéſie. Or que vos Ambaſſadeurs, MESSIEURS, n'aillent pas ſeulement débiter des paroles; mais qu'ils montrent des effets, & qu'on vous voye d'une maniere digne d'Athénes déployer vos étendars, & mettre la main à l'œuvre. Songez que toutes paroles, ſi elles ne ſont ſoûtenues des effets, ne ſe comptent pour rien, ſurtout les noſtres. Car plus nous avons la réputation d'habiles diſcoureurs, & plus tous les autres peuples ſe prémuniſſent d'une forte incrédulité contre nos diſcours. Au cas donc que vous prétendiez établir quelque crédit, il faut contribuer de voſtre bien; payer de voſtre perſonne; agir avec ardeur & ſans relâche; & par une conduite toute differente de celle que vous avez tenue juſqu'ici, prouver enfin que vous eſtes totalement changez. Si vous daignez remplir ces devoirs, que vous impoſent également la bienſéance & la néceſſité: non-ſeulement, MESSIEURS, vous vous appercevrez que Philippe ne peut guere s'appuyer ſur la foi molle & chancellante de ſes alliez; mais vous reconnoîtrez avec une entiere évidence, que des maux internes minent ſa domination & ſa puiſſance. Car à vrai dire, la puiſſance, la domination de Macedoine, jointe à d'autres, vaut ſon prix; comme elle l'a valu autrefois, unie à la voſtre, ſous le Général Timothée contre les Olynthiens; comme elle l'a valu depuis encore, unie aux Olynthiens contre Potidée; & comme de nos jours meſmes, unie aux Theſſaliens travaillez de querelles, de diſſenſions, & de troubles, elle ne leur a pas été d'un léger ſecours contre les Tyrans, qui s'étoient élevez parmi eux. Enfin, ſelon moi, par tout où l'on ajoûte un degré de force, ce poids, quelque petit qu'il ſoit, ne laiſſe pas de contribuer à faire pencher la balance. Mais outre que la Macédoine eſt foible par elle-meſme, elle regorge de maux ſecrets qui la conſument. En effet toutes les choſes univerſellement, qui ont reveſtu cet homme d'une apparence de grandeur; guerres, expéditions, conqueſtes: toutes ces meſmes choſes ont ébranlé

conſidérablement ſon Empire, déja chancelant par ſa propre conſtitution. Car ne vous figurez pas, MESSIEURS, que Philippe & ſes ſujets ſympatiſent dans leurs gouſts. Il ne reſpire lui que la gloire ; elle eſt l'objet de tous ſes vœux ; il ne s'occupe que du deſſein d'agir & de riſquer, autant de fois que l'occaſion s'en preſente ; bref au prix de la vie ſeure & paiſible, il veut acquérir la réputation d'avoir fait ce que n'a pu faire avant lui aucun autre Roy de Macédoine. Mais eux, ils ne participent point à l'honneur de tels exploits. Tout ce qui leur en revient, c'eſt qu'épuiſez par ces expéditions éternelles qui les tranſportent çà & là, ils déplorent leur deſtinée, & gémiſſent d'une condition qui ne leur permet, ni de vaquer au ſoin de leurs affaires domeſtiques, ni de vivre jamais pour eux-meſmes, ni de pouvoir dans un pays où la guerre ferme les portes du commerce, trafiquer à leur gré du petit butin qui leur couſte tant de travaux. On peut aiſément par tout cela pénétrer les diſpoſitions du gros des Macédoniens envers Philippe. Quant aux Etrangers qui le ſervent, quant aux Fantaſſins qui compoſent ſa Phalange favorite, ils ont véritablement la réputation de ſoldats excellens, & rompus au métier de la guerre. Cependant, ainſi que je l'ai oui dire à un des Naturels du pays, homme entierement incapable de mentir ; ils n'ont en rien un ſort plus heureux que les autres, puiſque ſelon le rapport de ce témoin oculaire, ſi quelques-uns d'entr'eux ſe diſtinguent dans la ſcience de la guerre & des combats ; le Monarque jaloux les éloigne de ſa perſonne, par l'envie qu'il a de paroiſtre faire tout lui-meſme. Car quoiqu'il porte juſqu'à l'excès tous les autres vices, celui qu'il outre davantage, eſt ce genre de jalouſie. Que ſi par un principe de pudeur, ou par un autre ſentiment de probité, quelqu'un deſapprouve la vie ordinaire du perſonnage, & ne peut ſouffrir ſon intempérance, ſa crapule, ſes danſes obſcénes : le meſme Macédonien ajoûte, qu'on laiſſe dans les ténébres un homme de ce caractere, & qu'on l'exclut de tout emploi. Qu'au reſte, la cour du Prince n'eſt compoſée que de brigands, que d'adulateurs, que de proſtituez, qui, dans la fureur du vin, ſe portent à danſer d'une façon, ſur quoi

la bienſéance veut que je tire le rideau. Or, que ce rapport ſoit fidéle, c'eſt une vérité qui ſaute aux yeux. Car ces miſérables que nous avons unanimement proſcrits d'Athénes, comme peſtes bien plus dangereuſes que les charlatans & les batteleurs ; ce Callias, l'opprobre du genre humain ; tous ces autres hommes de meſme trempe, Pantomimes groteſques, faiſeurs de chanſons infâmes, fabricateurs de couplets cauſtiques ; ce ſont là les gens qu'il chérit, & dont il forme ſon cortége. Que ſi l'on croit que pareils vices, qui ne regardent que ſa vie privée, ſont peu de choſe ; il eſt certain pourtant qu'à quiconque en juge ſainement, ils fourniſſent de puiſſans indices, qui déſignent le génie de l'homme, & qui préſagent ſon malheur. Mais à mon avis ſes proſpéritez voilent maintenant tout cela ; car les heureux ſuccés ont la vertu de couvrir & de cacher pareilles turpitudes. Mais que le moindre échec lui arrive, & auſſitoſt une exacte recherche le décélera tel qu'il eſt. Or ſa honte, MESSIEURS, ne tardera pas ſelon moi à ſe découvrir, ſi telle eſt la volonté des Dieux, & que la voſtre y concoure. Car, comme dans nos corps un intervalle ſain endort la douleur de chaque partie affectée ; & qu'à la premiere maladie qui ſurvient, fractures, diſlocations, humeurs peccantes & vicieuſes, tout s'émeut : ainſi, les infirmitez des Républiques & des Monarchies échapent aux yeux de la multitude, tant que ces deux ſortes de Puiſſances portent leurs armes au dehors ; mais auſſitoſt que la guerre s'allume ſur leurs frontieres, elle met tous leurs maux en évidence.

Que ſi quelqu'un de vous, MESSIEURS, voyant de la ſorte proſpérer Philippe, en conclut que c'eſt un ennemi redoutable ; certes il raiſonne juſte. Car dans le cours général des choſes humaines, la Fortune eſt d'un grand poids, ou pluſtoſt c'eſt le tout que la fortune. Cependant, ſi l'on me déféroit l'option ; pour peu que vous vouluſſiez vous porter à remplir vos devoirs, non par Procureurs, mais par vous-meſmes ; je choiſirois le ſort d'Athénes préférablement au ſort de cet homme. Car je vois qu'en ce cas vous ſeriez beaucoup mieux fondez que lui à compter ſur l'aſſiſtance des Dieux. Mais tout au contraire, nous demeurons les

bras croiſez. Or le pareſſeux qui ne ſe remue point pour lui-meſme, ne peut raiſonnablement exiger de ſes amis, & beaucoup moins des Dieux, qu'ils ſe remuent pour lui. Il n'eſt donc pas étonnant qu'un Prince actif qui fait la guerre en perſonne, qui affronte les travaux, qui anime tout de ſa preſence, & qui ne perd ni occaſion favorable, ni moment précieux, triomphe de vous, temporiſeurs éternels, forgeurs de decrets inutiles, & curieux pourchaſſeurs de nouvelles. Pour moi, je ne m'en étonne point. Car le contraire ſeroit fort étonnant; ſi nous, opiniâtres à ne nous acquitter d'aucun des devoirs militaires, nous parvenions à dompter un homme, attentif à les remplir tous avec une infatigable aſſiduité. Mais ce qui m'étonne, c'eſt que vous, MESSIEURS, qui autrefois, pour maintenir les droits de la Grece, entrepriſtes la guerre contre les Lacédémoniens; que vous, qui dans la pleine liberté de vous aggrandir, ſacrifiâtes tant de fois vos avantages perſonnels aux intereſts de la juſtice; que vous, qui pour la défenſe d'autrui, épuiſiez volontiers vos finances, & braviez les dangers avec courage: vous héſitiez maintenant à vous mettre en campagne, & differiez de fournir des contributions pour vôtre propre défenſe; & qu'après avoir ſauvé les autres peuples, ſoit tous enſemble, ſoit chacun d'eux en particulier, vous joüiſſiez tranquillement du ſpectacle de vos propres pertes. Voilà, dis-je, ce qui m'étonne; & de plus qu'aucun de vous, MESSIEURS, ne daigne faire réflexion depuis quel temps vous avez la guerre avec Philippe, ni de quelle façon vous vous gouvernez depuis que tout ce temps s'écoule. Car vous ſçavez que ſans interruption vous l'avez employé à fainéanter, à vous repaiſtre de vaines eſperances, à croire que des ſecours étrangers ſuppléeroient à voſtre inaction, à vous accuſer & à vous condamner les uns les autres, à concevoir de nouvelles eſperances auſſi frivoles que les premieres; en un mot, à faire, ou peu s'en faut, ce que vous faites aujourd'hui. Et puis, MESSIEURS, vous extravaguez au point de vous flater, que par les meſmes moyens par leſquels vous avez abbattu Athénes floriſſante, vous releverez Athénes abbattue.

C'eſt ce que ni les lumieres de la raiſon, ni le cours naturel des choſes, ne permettent de croire. Car il eſt beaucoup plus aiſé de conſerver que d'acquérir. Or puiſque maintenant par la guerre, il ne vous reſte plus rien à conſerver de ce que vous poſſédiez autrefois ; il eſt pour vous d'une néceſſité abſolue de ſonger au moins à regagner ce que vous avez perdu. Voilà donc ce qu'indiſpenſablement vous avez à faire aujourd'hui. Et pour y réuſſir, je dis : que vous devez contribuer de vos biens aux beſoins de l'Etat ; aller en perſonne le ſervir avec ardeur ; n'accuſer qui que ce ſoit, avant que vous ayez repris le deſſus ; puis Juges alors des œuvres que vous aurez éclairées de vos propres yeux, récompenſer les hommes loüables, & punir les prévaricateurs ; enfin oſter à ceux-ci tout prétexte de récrimination, en vous corrigeant vous-meſmes de vos fautes. Car il ne vous eſt pas permis d'exercer ſur les autres une recherche ſévére, ſi vous-meſmes vous ne commencez par accomplir tous vos devoirs.

En effet, MESSIEURS, pourquoi penſez-vous, qu'entre tous ceux que vous prépoſez au commandement de vos armées, il n'y en a pas un, je dis un ſeul, qui n'abandonne la guerre dont vous lui confiez le ſoin, & qui de ſon chef n'aille chercher ailleurs d'autres guerres ? C'eſt, puiſqu'il faut le dire, & toucher enfin l'article de vos Généraux ; c'eſt qu'ici tout le fruit de ce qu'on fait pour voſtre ſervice, n'eſt uniquement que pour vous. Par exemple, reprendra-t-on Amphipolis ? Vous vous en nantirez auſſitoſt. Quant à vos Commandans, ils demeurent ſans récompenſe, & n'ont pour leur part que le péril. Au lieu qu'ailleurs, outre que les périls ſont moins grands, les Commandans & les Soldats ont pour récompenſe de grandes Villes, Lampſaque 1, Sigée 2, ſans compter ce qui leur revient des vaiſſeaux qu'ils rançonnent. Chacun d'eux va donc où ſon intereſt le méne. Vous, MESSIEURS, quand vous voyez que vos affaires tournent mal, vous pourſuivez criminellement vos Généraux ; & lorſqu'après leur avoir permis l'uſage de la parole, vous avez entendu leur apologie fondée ſur d'abſolues néceſſitez, vous

1 Ville de Myſie.
2 Ville de la Trace.

les renvoyez abſous. De tout cela, il ne réſulte pour vous que des diſſenſions, que des querelles, que des débats qui n'ont point de fin; & pour l'Etat, que des malheurs. Car autrefois, MESSIEURS, vous vous diviſiez en claſſes pour ſubvenir aux contributions; & maintenant vous vous diviſez en claſſes pour maintenir la diſcorde. Deux factions partagent Athénes. A la teſte de chacune marche un Orateur, ſuivi d'un Général d'Armée qui ſert ſous lui, & ſoûtenu d'une troupe des plus riches Citoyens. Vous, MESSIEURS, vous vous attachez, les uns à ceux-cy, les autres à ceux-là. Il faut donc arreſter le cours de pareils deſordres, rentrer dans vos droits du moins aujourd'hui, & remettre en commun & la parole, & le conſeil, & l'action. Que ſi vous laiſſez quelques-uns d'entre vous ordonner de tout, comme s'ils étoient autant de Rois; que vous impoſiez à d'autres la néceſſité de fournir aux beſoins de l'Etat, d'armer des Galeres, d'endoſſer la cuiraſſe; que vous ne chargiez quelques-uns que du ſoin de forger des decrets contre ceux-là, ſans exiger d'eux nul autre genre de ſervice: rien de tout ce qui convient, ne s'exécutera jamais à propos. Car les Citoyens foulez demeureront toujours en défaut; & il ne vous reſtera qu'à faire tomber ſur eux une colere, qui devroit tomber ſur vos ennemis. Je finis donc, & je conclus: qu'il faut que tous contribuent à proportion de leurs facultez; que tous les Citoyens roulent tour à tour dans les fonctions militaires, juſqu'à ce que ſans exception chacun de vous les ait remplis; qu'à tout venant on permette de monter dans la Tribune, & qu'après avoir entendu les divers avis, vous choiſiſſiez, non celui qu'ouvre tel & tel, mais le plus utile. Que ſi vous vous comportez de la ſorte, non-ſeulement vous applaudirez ſur l'heure à l'Orateur, mais vous pourrez encore dans la ſuite vous applaudir à vous meſmes, d'avoir rendu voſtre ſituation beaucoup meilleure.

Demoſthene l'emporta malgré l'Orateur Démade 1 *qui s'y oppoſoit vivement. On envoya ſous la conduite du Général*

1 Suidas au mot, Δημάδης.

Charès 1 *trente Galeres, & deux mille hommes au ſecours des Olynthiens, qui dans ce beſoin preſſant où toute la Grece généralement étoit intereſſée, ne purent rien obtenir, que de la ſeule République d'Athénes* 2.

1 Philocorus apud Dion. Halic. Ep. ad Amm.

2 Ariſtid. orat. 1. de Societ. Plutar. in x. Rhet.

SOMMAIRE
DE LA SECONDE OLYNTHIENNE.

LES trente Galeres & les deux mille hommes que Charès mena aux Olynthiens, n'interrompirent ni les deſſeins, ni les progrès de Philippe. Ce fier Conquérant marche en Chalcide, s'empare de pluſieurs Places, emporte & raſe la Fortereſſe de Gire, & jette l'épouvante dans toute la contrée. Olynthe alors, ferrée de plus près, & menacée des derniers malheurs, dépeſcha aux Athéniens une ſeconde ambaſſade, & ſollicita de nouveaux ſecours. Demoſthene appuie fortement la demande, & prouve qu'autant par honneur que par intereſt, les Athéniens y doivent acquieſcer. Le principal embarras rouloit ſur le moyen de ſubvenir à la dépenſe. C'eſt pourquoy l'Orateur attaque vivement la pernicieuſe couſtume d'appliquer aux jeux publics les fonds de la caiſſe militaire. L'intelligence du texte veut abſolument, que l'on remonte à la ſource de cet abus. Les Athéniens 1 *couroient au théatre avec l'ardeur naturelle aux Grecs pour toute ſorte de ſpectacles; & ſouvent meſme on en venoit aux coups, tantoſt pour avoir une place qui ſe trouvoit priſe, & tantoſt pour défendre celle que l'on occupoit. Les Magiſtrats qui là comme ailleurs joüiſſoient de la préſéance, voulurent remédier à ce deſordre. Ils ordonnerent qu'à l'avenir on payeroit les places, & fixerent le prix à deux oboles, que l'Architecte du théatre prenoit* Diod. l. 16.

1 Athénes originairement ne connoiſſoit point la ſtructure des vaſtes & ſuperbes théatres. On en dreſſoit de planches mal aſſorties, qui ſe démontoient ou remontoient à la haſte ſelon le beſoin. La magnificence, ou pluſtoſt la corruption, ſubſtitua dans la ſuite au bois, la pierre & le marbre. Heſic. Suid. Bulenger de Theatro. Sabinus. Lil. Girard in Poët. hiſt. Dialog. Lipſius de Amphitheat. Girard. Joan. Voſſ. in Poëtic. Vitruve de Architec. l. 5. c. 3. & 5. Meurſ. Cecrops l. 14. & Attic. lect. l. 3. c. 16. Julius Scalig. de Comœd. & Trag. c. 17. Sigon. de Rep. Athen. l. 4. Liban in Olynt.

pour ſe rembourſer de ſes avances. On eut ſoin auſſi de poſer des gardes à la porte; & de cette façon il n'entra plus qu'autant de ſpectateurs, que l'amphithéatre en pouvoit aiſément contenir. Les premiers venus avoient droit de s'aſſeoir où bon leur ſembloit. Ainſi 1 *la diligence regloit les rangs; & le pareſſeux que l'on renvoyoit un jour, ſe conſoloit par l'eſperance d'avoir ſon tour le lendemain. Le Citoyen indigent euſt ſouffert de la vénalité des places. On ſongea donc à prévenir toute plainte & toute jalouſie, mais aux dépens du thréſor public, qui en appartenant à tout le monde, n'appartient proprement à perſonne; & que l'on chargea de défrayer indiſtinctement le pauvre & le riche. Cette* 2 *folle profuſion ouvrit le chemin à d'autres déréglemens, & l'on s'accouſtuma ſous divers prétextes à diſſiper les plus clairs revenus de l'Etat. Deſlors les Athéniens amollis & voluptueux conceurent une invincible horreur pour les fatigues de la guerre, & ne ſe mirent pas meſme trop en peine de ſoudoyer les Etrangers, dont ils compoſoient leurs armées. Eubule* 3 *Chef de la faction oppoſée à Demoſthene, voulut flater la paſſion que le peuple témoignoit pour la diſtribution des deux oboles; & par une Loi décerna la peine de mort contre le premier, qui oſeroit propoſer le retranchement de cette gratification. Demoſthene inſiſte ſur la révocation d'une pareille Loi, qui fait gémir les plus zelez Citoyens, & les réduit à l'alternative, ou de ſe perdre eux-meſmes par un conſeil fidéle & courageux, ou de laiſſer périr leur patrie par un ſilence timide & prévaricateur. Le reſte de la harangue n'a pas beſoin d'éclairciſſement.*

1 La vieilleſſe elle-meſme n'avoit point de privilege. Un vénérable vieillard, venu lorſque tout étoit plein, ſe trouva contraint de recourir à des Etrangers, dont l'urbanité répara la faute de ſes compatriotes. A ſon approche les Ambaſſadeurs de Lacédémone ſe levérent par reſpect, & le placérent au milieu d'eux. Cette action généralement applaudie d'une foule de ſpectateurs dont nul ne l'avoit pratiquée, fit dire à l'un des Ambaſſadeurs : Les Athéniens, à ce que je vois, n'ignorent pas les bienſéances, mais ils n'aiment pas toujours à les obſerver. Cic. de ſenect. c. 18. Val. Max. l. 4. c. 5. Ce qui fonda le proverbe : *Il ne fait bon vieillir qu'à Lacédémone.* Eraſ. adag. ch. l. 4. cent. 2.

2 Harpoc. Suid. Ulpian. in Olynth. Plutar. in Peric.

3 Dem. de Cor. Harpoc. Suid. Liban. in Olynth. Sigon. de Rep. Athen. l. 4.

SECONDE OLYNTHIENNE.

JE ne puis, MESSIEURS, concilier ce que je vois avec ce que j'entends, lorſque d'un coſté je regarde l'état de vos affaires, & que de l'autre j'écoute les diſcours qu'on vous tient. Car les diſcours qu'on vous tient, tendent tous à prouver qu'il faut châtier Philippe; & vos affaires ſont réduites au point, que nous ne devons ſonger qu'à nous garantir nous-meſmes de quelque nouvelle inſulte. Ainſi, à mon avis, tout ce que font ceux qui vous parlent de la ſorte, c'eſt qu'ils commettent une lourde faute, en traitant tout un autre ſujet, que celui ſur lequel vous devez déliberer. Du reſte, que la République puſt autrefois, & poſſéder paiſiblement ſes propres Etats, & porter la guerre dans ceux de Philippe, c'eſt ce que je ſçai parfaitement. Car le temps n'eſt pas loin, & je l'ai veu, où elle pouvoit l'un & l'autre. Cependant je perſiſte à croire, que nos premieres veuës doivent ſe borner aujourd'hui à ſauver nos alliez. Puiſque ce point une fois bien affermi, nous pourrons librement enſuite concerter le moyen de réduire cet homme ſuperbe. Mais avant que l'on ait ſolidement établi le principe, je crois inutile de diſcourir le moins du monde ſur la concluſion.

Or, MESSIEURS, ſi jamais aucune conjoncture demanda beaucoup de ſoin & de prudence, c'eſt ſans contredit la conjoncture preſente. Non qu'à mon avis il ſoit fort difficile de vous conſeiller ce qui convient en cette occaſion : mais je ne ſçai, MESSIEURS, de quelle maniere il faut s'y prendre pour vous le propoſer. Car ce que le rapport d'autrui & mes propres yeux m'ont appris, m'a pleinement convaincu, que la pluſpart des occaſions nous ont échappé, non parce que vous ignorez vos devoirs, mais

parce que vous ne voulez pas les remplir. Au cas donc que je m'explique avec une pleine liberté, je vous conjure de le souffrir, & de considerer seulement si j'expose la vérité pure, & si j'ai d'autres veuës que de rendre à l'avenir nostre situation meilleure. Car, quant à nostre état present, vous voyez que la manœuvre de certains Orateurs complaisans, a ruiné nos affaires de fond en comble. Or il me paroist nécessaire, qu'avant toutes choses je vous retrace une légere image du passé.

Vous vous souvenez, MESSIEURS, qu'il y a trois ou quatre ans que l'on vous apporta la nouvelle, que Philippe assiégeoit Hérée en Thrace. Nous avions alors le mois de Decembre*. Après bien des discours & bien du trouble, vous résolûtes de mettre en mer quarante Galeres, d'embarquer en propre personnequiconque de vous n'avoit pas quarante-cinq ans accomplis, & de contribuer soixante talens. Une année s'écoula, puis arriverent les mois de Septembre, d'Octobre, & de Novembre *. Ce fut en ce dernier mois, qu'immédiatement après la célébration des mysteres, vous dépeschâtes d'ici Charidéme, & ne lui donnâtes que dix vaisseaux vuides, & cinq talens d'argent. En effet, dès que l'on vous annonça que Philippe étoit malade & mort (car les deux nouvelles vinrent à la fois) vous jugeâtes qu'il ne s'agissoit plus d'aucun envoy de secours, & vous abandonnâtes, MESSIEURS, l'armement projetté. C'étoit pourtant là le vrai temps d'agir. Car si nous avions alors hâté nostre secours, avec la mesme promptitude que nous l'avions résolu; Philippe, qu'alors nôtre inaction sauva, ne nous péseroit pas tant aujourd'hui. Ce qui fut fait en ce temps-là, ne peut se défaire, j'en conviens. Mais enfin voici une nouvelle occasion de guerre. Quelle occasion? Celle-là mesme, qui m'oblige de vous rappeller ces anciens faits, de peur que vous ne retombiez dans de semblables fautes. De quelle maniere donc, MESSIEURS, nous gouvernerons-nous en ce jour? Car si vous ne secourez Olynthe de toutvostre pouvoir, si vous n'employez les derniers efforts, faites état qu'en cela vous servirez Philippe, comme si vous étiez ses Généraux &

* Il y a dans le Grec, *le mois Mémactérion.* Voyez à la Table, *mois Attiques.*

* Il y a dans le Grec, *les mois Hécatombéon, Métagitnion, & Boëdromion.* Voyez à la Table *mois Attiques.*

à ſa ſolde. Il n'y a pas longtemps, que les Olynthiens poſſédoient une puiſſance aſſez conſidérable, pour balancer celle de la Macédoine; enſorte que Philippe n'oſoit ſe commettre avec eux, ni eux avec Philippe. Nous avions d'ailleurs eux & nous conclu réciproquement la paix. C'étoit déja pour Philippe une ſorte de frein & d'entrave, que d'avoir à ſes portes une grande Ville, qui réconciliée avec nous, épiaſt les momens de le réprimer. Mais nous de plus, nous penſions qu'à quelque prix que ce fuſt, il falloit les mettre aux mains avec lui. Or ce que nous demandions tous à cor & à cri, le voilà enfin arrivé, n'importe comment. Que reſte-t-il donc, MESSIEURS, hors l'envoy d'un puiſſant & prompt ſecours? Moi, certainement je ne le vois pas. Au contraire ſi nous négligeons quelque point que ce puiſſe eſtre, outre la honte dont nous nous couvrirons, je ne vois qu'un avenir terrible pour nous; puiſque dans les diſpoſitions où les Thébains ſont à noſtre égard, & dans l'entier épuiſement de finances où ſe trouvent les Phocéens, Philippe ſans nul obſtacle, après avoir expédié l'entrepriſe préſente, viendra tomber ici avec toutes ſes forces. Que ſi quelqu'un d'entre vous renvoye juſqu'alors à remplir ſes obligations, il aime mieux voir de près le ravage de ſa patrie, que d'entendre de loin la déſolation des Etats étrangers; & lorſqu'il pourroit aujourd'hui octroyer du ſecours aux autres, il préfere d'avoir dans peu à en mendier pour lui-meſme. Car que nous en viendrons là, ſi nous nous endormons dans le cas preſent, c'eſt ce que nous ſçavons preſque tous, avec une entiere certitude. Mais, me dira-t-on, nous avons unanimement réſolu de ſecourir Olynthe, & nous le ferons: indiquez-nous ſeulement la maniere de nous y prendre. Ne vous étonnez pas, MESSIEURS, de ce que je vais dire, & que peuteſtre bien des gens traiteront de paradoxe. Prépoſez des Magiſtrats à l'examen de vos Loix, & ne ſouffrez pas qu'ils en établiſſent de nouvelles, car vous n'en avez déja que trop; mais abrogez celles qui aujourd'hui vous préjudicient. J'entends au reſte, pour m'énoncer clairement, certaines

Loix qui concernent le théatre & la guerre ; dont les unes appliquent les fonds militaires aux ſpectacles, en faveur du Citoyen ſédentaire ; les autres trop indulgentes pour le ſoldat libertin qui ne ſe range point ſous le drapeau, lui procurent une impunité totale, & par une ſuite néceſſaire, découragent le ſoldat aſſidu, qui ne demande pas mieux que de remplir ſes devoirs. Or quand vous aurez aboli pareils abus, & ouvert de la ſorte une voye ſeure aux meilleurs conſeils, cherchez alors un Orateur, qui propoſe dans les formes, ce que tous de commun accord vous croirez convenir au bien de l'Etat. Mais qu'avant cette réforme, vous puiſſiez en trouver aucun, qui en ouvrant l'avis le plus utile pour vous, veuille par vous périr ; ne vous le promettez pas, vous n'en trouverez point. D'autant plus que de cela il réſulteroit uniquement, que celui qui propoſeroit un tel conſeil, ſoit de vive voix, ſoit par écrit, eſſuieroit en pure perte quelque injuſtice criante, & n'abonniroit en rien voſtre condition ; mais qu'au contraire il redoubleroit encore à l'avenir le danger, que l'on court déja à vous déclarer ce qui vous importe le plus. Et en vérité, MESSIEURS, il faut exiger que les meſmes gens qui établirent ſemblables Loix, les aboliſſent. Car il n'eſt pas juſte, qu'eux qui les ont autrefois établies, joüiſſent de voſtre faveur pour avoir porté un coup mortel au corps entier de la République ; tandis que l'Orateur qui vous conſeille maintenant le mieux, demeureroit chargé de voſtre haine, pour vous avoir enſeigné le moyen de réparer vos diſgraces. Or, avant que voſtre ſageſſe ait remédié à tous ces deſordres, ne comptez nullement, MESSIEURS, qu'il y ait parmi vous un ſeul homme, ni aſſez authoriſé pour enfreindre impunément pareilles Loix, ni aſſez inſenſé pour ſe précipiter lui-meſme dans un péril manifeſte. Mais il ne faut pas non plus que vous ignoriez, MESSIEURS, qu'un decret tombe de ſoi, ſi vous ne le ſoûtenez d'une ferme volonté d'agir promptement. Car ſi les decrets avoient la vertu, ou de vous contraindre à faire ce que vous devez, ou d'effectuer eux-meſmes ce qu'ils preſcrivent : ni vous qui fabriquez

tant de decrets, vous ne verriez point vos affaires n'avancer que peu ou point du tout; ni Philippe depuis si longtemps n'entasseroit pas outrage sur outrage. Car depuis longtemps par vos decrets il auroit receu le châtiment qu'il mérite. Mais il n'en va pas ainsi, MESSIEURS. Car quoique l'exécution soit dans l'ordre du temps postérieure à la délibération & à la résolution, il est certain qu'en pouvoir & en force elle précede de beaucoup l'une & l'autre. Il faut donc joindre l'exécution au decret; car du reste, rien ne vous manque. Vous avez parmi vous, MESSIEURS, des Orateurs capables de vous conseiller dignement; & vous excellez sur tous les peuples à bien juger de la nature d'un conseil: vous pourrez donc agir maintenant, si vostre raison l'emporte sur vostre indolence. Car quel autre temps, MESSIEURS, quelle autre conjoncture plus favorable attendez-vous? Ou quand satisferez-vous à vos devoirs, si vous n'y satisfaites pas aujourd'hui? Cet homme n'a-t-il pas d'avance & sans réserve, envahi toutes les terres de nostre domination? Que si par vostre nonchalance il subjugue encore le pays, qu'actuellement il tente de conquérir; ne tomberons-nous pas dans la derniere infamie? Ceux à qui nous promettions un prompt secours, au cas qu'ils fussent attaquez; ne le font-ils pas en ce jour? Ne voyez-vous pas dans la personne de celui qui les attaque, un ennemi, un usurpateur, un barbare, un.... Eh que n'est-il pas? Mais grands Dieux, après que nous lui aurons laissé en proye toutes les places, & que nous l'aurons presque secondé dans le cours de ses entrepriſes, alors nous chercherons à qui en imputer la faute. Car que nous ne nous en reconnoistrons pas coupables nous-mesmes, c'est de quoi je suis bien seur. Il en sera de nous, comme de ceux qui ont fui dans un combat. Nul d'entr'eux ne se rend justice, mais il accuse & son Général, & son camarade, & tout autre que lui-mesme. Cependant tous les fuyars ont certainement concouru à la déroute. Car celui qui accuse les autres, pouvoit demeurer ferme. Et si chacun d'eux en eut fait autant, ils remportoient la victoire. Si donc il arrive aujourd'hui,

qu'un Orateur ne propoſe pas le meilleur conſeil ; qu'un autre monte dans la Tribune, & qu'il ne charge point ſon collegue. Quelqu'autre ouvre-t-il un avis plus utile ? Déférez-y ſous d'heureux auſpices. Mais cet avis n'eſt pas agréable ; l'Orateur n'en doit pas encourir aucun reproche, à moins que ce ne ſoit une obligation à lui de vous repaiſtre de vœux flateurs ; auquel cas il eſt en faute. Car, MESSIEURS, rien n'eſt de plus aiſé, que de former des vœux, & que de compoſer un aſſemblage chimérique de toutes les choſes qui peuvent plaire à chacun de vous. Mais lorſque dans une délibération importante, il s'agit de ſe déterminer ſur le meilleur parti, ce n'eſt pas une choſe ſi aiſée. Que ſi alors l'utile ne peut compatir avec l'agréable, il faut néceſſairement rejetter l'agréable, & embraſſer l'utile.

Mais au cas, me direz-vous, qu'un Orateur puiſſe nous laiſſer les deniers du théatre, & nous indiquer d'autres fonds pour la guerre, ne mérite-t-il pas la préférence ? Oui, MESSIEURS, ſi cela eſt poſſible. Mais je regarderois comme un prodige, que l'on euſt veu, ou que l'on puſt voir jamais un ſeul homme, qui après avoir conſumé en dépenſes inutiles les fonds qu'il avoit, fuſt en état par des fonds qu'il n'a pas de fournir à des dépenſes néceſſaires. Je vois pourtant que les diſcours, remplis de ces promeſſes trompeuſes, trouvent dans le cœur de ceux qui les écoutent un penchant ſecret qui les favoriſe. Ce qui vient de ce que la choſe du monde la plus facile, c'eſt de ſe tromper ſoi-meſme. Car chacun croit aiſément ce qu'il deſire. Mais ſouvent les choſes vont tout au rebours de nos deſirs & de nos croyances. Conſiderez donc, MESSIEURS, ce que voſtre ſituation actuelle comporte : & dès lors vous pourrez mettre en campagne une armée, & trouver dequoi la ſoudoyer. Il ne convient pas à des gens ſages & courageux, de négliger les fonds néceſſaires pour la guerre, & de s'expoſer par cette négligence aux dernieres indignitez ; ni à des gens autrefois ſi vifs & ſi prompts à courir aux armes pour s'oppoſer aux violences des Corinthiens & des Mégariens, de laiſſer aujourd'hui faute de

de pourvoir à la ſubſiſtance de leurs Troupes, de laiſſer, dis-je, Philippe ſubjuguer à ſon gré des Villes Grecques. Ce que je n'avance pas de gayeté de cœur, à deſſein de m'attirer la haine de quelques-uns de vous. Car je ne ſuis ni aſſez inſenſé, ni aſſez ennemi de moi-même, pour vouloir me faire haïr à crédit; je ne l'avance que pour remplir les obligations d'un Orateur ſincére & fidéle, qui doit plus ſonger dans ſes diſcours à ſauver ſes Citoyens, qu'à leur plaire. Telles étoient du temps de nos peres, comme je l'entends dire, & peuteſtre comme vous l'entendez dire vous-meſmes, telles étoient les regles & les maximes que les Orateurs de ce temps-là, ſi fort loüez & ſi peu imitez par ceux d'aujourd'hui, ſuivoient dans l'adminiſtration de la République. Ainſi ſe conduiſoient ces grands perſonnages, un Ariſtide, un Nicias, un autre Orateur de meſme nom que moi, un Periclès. Mais depuis qu'on a veu paroiſtre des déclamateurs, qui ne montent dans la Tribune, qu'après vous avoir demandé, *Que voulez-vous que je diſe? Quel decret propoſerai-je? Quel avis peut vous faire plaiſir?* Depuis ce temps, on a pour un agrément paſſager, & pour une ſatisfaction momentanée, trahi les intereſts de la République; & les choſes en ſont venues au point où nous les voyons: les affaires de vos adulateurs proſpérent de toutes parts avec éclat, & les voſtres de toutes parts dépériſſent avec ignominie. Or, MESSIEURS, obſervez les points principaux, par où l'on peut marquer la différence qui ſe trouve entre la conduite de nos peres & la noſtre. Je ſerai court, & ne dirai rien qui ne vous ſoit connu. Car pour redevenir heureux, vous n'avez pas beſoin de recourir aux exemples étrangers, il vous ſuffit de vos ſeuls exemples domeſtiques.

Nos anceſtres donc, que leurs Orateurs ne flatoient point, & n'aimoient pas comme les voſtres vous aiment, commandérent l'eſpace de ſoixante-cinq ans à toute la Grece, du conſentement unanime de la nation, amaſſérent dans le thréſor public* plus de dix mille talens; exercérent ſur le Roy de Macédoine la domination, qu'il ſied aux Grecs d'exercer ſur un Barbare; dreſſérent de nombreux & de magnifiques trophées, pour des victoires qu'en perſonne ils

* Le Grec dit, *dans la Citadelle.*

avoient remportées & ſur terre & ſur mer ; enfin ſeuls de tous les hommes, ils tranſmirent par leurs exploits aux races futures une gloire ſupérieure aux traits de l'envie. Tels ils furent ſur ce qui concernoit la Grece. Examinez maintenant, quelle étoit dans Athénes leur vie, ſoit publique, ſoit privée. Leurs magiſtratures nous ont pourveus de beaux édifices, & ont décoré nos temples de tant & de ſi riches ornemens, qu'à l'avenir nul homme ne pourra jamais enchérir ſur leur magnificence. Pour ce qui regarde leur conduite particuliere, ils vivoient ſi modeſtement, & perſévéroient avec tant de conſtance dans l'ancienne ſimplicité de nos mœurs, que ſi par hazard quelqu'un de vous connoiſt la maiſon qu'habitoient Ariſtide, Miltiade, & leurs illuſtres contemporains; il voit qu'en rien la moindre ſplendeur ne la diſtingue de la maiſon voiſine. Car ils croyoient que dans la conduite de l'Etat, ils devoient ſe propoſer l'agrandiſſement, non de leur famille, mais de leur patrie. C'eſt ainſi que par une fidelle attention au bien général des Grecs, par une piété exemplaire envers les Dieux, par une égalité modeſte avec leurs concitoyens, ils parvinrent, & avec raiſon, au comble de la félicité. Voilà quel fut l'état de vos ayeux, ſous de ſi dignes Chefs : quel eſt aujourd'hui le voſtre, ſous ces Orateurs doucereux qui vous gouvernent? Lui reſſemble-t-il, & en approche-t-il le moins du monde? Je ne veux point appuyer ſur ce parallele, quoique le ſujet m'ouvre un vaſte champ. Je dirai ſeulement qu'en un temps, où comme chacun de vous le voit, nous n'avons ſur les bras aucuns rivaux; où les Lacédémoniens ſont détruits; où les Thébains ſont occupez chez eux ; où nul autre peuple de la Grece ne peut en façon quelconque nous diſputer la prééminence ; où nous pourrions, paiſibles poſſeſſeurs de nos Etats, nous rendre encore les arbitres de ceux des autres : dans ce meſme temps, nous avons laiſſé envahir noſtre propre pays, nous avons dépenſé ſans aucun fruit plus de quinze cens talens, nous avons perdu dans la paix les alliez que nous avions acquis dans la guerre ; en un mot, nous avons formé contre nous-meſmes ce redoutable ennemi. Car ſi ce n'eſt pas nous qui avons accru la puiſſance de Phi-

lippe ; que quelqu'un ſe leve & me diſe donc, qui c'eſt. Mais vous qui parlez, me répondra-t-on, ſi les choſes vont mal au dehors, ſçachez qu'en récompenſe elles vont beaucoup mieux au dedans. Et quelles preuves peut-on en alléguer ? Des creneaux reblanchis, des chemins réparez, des fontaines conſtruites, & d'autres bagatelles ſemblables ? Jettez, de grace, les yeux ſur les hommes à qui vous devez ces rares monumens de leur adminiſtration. Les uns ont paſſé de la miſere à l'opulence ; les autres, de l'obſcurité à la ſplendeur. Quelques autres ont baſti des maiſons particulieres, dont la magnificence inſulte aux édifices publics : & plus la fortune de l'Etat a deſcendu, plus la fortune de telles gens a monté. A quoi donc imputer ce total renverſement, & pourquoi enfin cet ordre merveilleux qui regnoit autrefois en tout, ſe dément il en tout de noſtre temps ? Parce qu'en premier lieu le peuple alors aſſez courageux pour remplir lui-meſme les fonctions militaires, tenoit les magiſtrats dans ſa dépendance, & diſpoſoit ſouverainement de toutes les graces ; & que chaque Citoyen s'eſtimoit heureux de tenir du peuple & honneurs, & charges, & bienfaits. Mais en ce jour au contraire, les Magiſtrats diſpenſent les faveurs, & ils exercent un pouvoir deſpotique ; tandis que vous, pauvre peuple, énervez & dénuez, ſoit de finances, ſoit d'alliances, vous ne joüez plus que le perſonnage de valets, & de canaille faite ſeulement pour le nombre : trop contents de voſtre ſort, ſi vos Magiſtrats ne vous retranchent, ni les deux oboles pour le théatre, ni la vile paſture dont ils vous régalent dans vos jours de réjoüiſſance ; & pour comble de laſcheté encore, vous prodiguez le titre de vos bienfaicteurs à des gens qui ne vous donnent que du voſtre, & qui après vous avoir comme empriſonnez dans l'enceinte de vos murailles, ne vous amorcent & ne vous apprivoiſent de la ſorte, que pour vous dreſſer au manége de la ſujettion. Or, ſelon moi, quiconque par gouſt ſe rabbat à des amuſemens frivoles & indignes, ne peut jamais concevoir de hauts & de nobles ſentimens. Car de néceſſité abſoluë, les ſentimens d'un homme prennent & portent le caractere de ſes inclinations. Au reſte, je

ne ſerai nullement ſurpris, les Dieux m'en ſont témoins, qu'il me ſoit plus nuiſible auprès de vous, de vous avoir expoſé pareils déréglemens, qu'il ne l'a été aux prévaricateurs de les avoir introduits. Car vous ne permettez pas toujours, qu'on traite devant vous toute ſorte de véritez ; & je m'étonne qu'en ce moment vous ayez ſouffert, que j'aye traité celle-cy.

Que ſi aujourd'hui, MESSIEURS, ſi du moins aujourd'hui vous daignez vous corriger de vos habitudes vicieuſes, aller en perſonne ſervir dans vos armées, vous montrer dignes de vous-meſmes, & uſer de vos thréſors domeſtiques, comme d'autant de moyens pour acquérir des biens étrangers : peuteſtre, MESSIEURS, peuteſtre alors parviendrez-vous à vous procurer quelque grand & inſigne avantage, & à concevoir un ſalutaire dégouſt pour ces meſmes diſtributions dont on vous amuſe ici, & qui peuvent juſtement eſtre comparées à certains alimens, que les médecins permettent aux malades. Car ainſi que ces alimens ne rendent point les forces, & n'empeſchent que de mourir ; de meſme ces diſtributions que vous partagez aujourd'hui, ni ne vous procurent une utilité ſuffiſante, ni ne permettent que détachez de cet appaſt, vous tâtiez d'un autre genre de vie, mais ne font que fomenter voſtre molleſſe.

Vous prétendez donc, dira quelqu'un, que l'on paye exactement la ſolde ? Oui certes, je le prétends ; & que ſur l'heure on établiſſe une regle qui aſtreigne généralement tous les Citoyens, afin que chacun pour ſa part aux largeſſes publiques, concoure avec ardeur, & par tout où il le faut, au ſervice public. Joüiſſez-vous de la paix ? Ce que vous recevez de l'Etat vous met plus à l'aiſe chez vous ; & aſſure voſtre vertu, en vous délivrant des néceſſitez honteuſes où l'indigence réduit. Arrive-t-il que nous tombions dans le cas où nous met la conjoncture preſente ? Vous ſervirez ainſi que la juſtice le demande ; & ce que vous touchez comme une pure libéralité, vous l'aurez ſous le nom de ſolde. L'âge diſpenſe-t-il du ſervice quelqu'un de vous ? Qu'inſpecteur & Adminiſtrateur ſi-

déle de ce que l'intereſt commun exige, il reçoive ſelon l'ordre à l'avenir, ce qu'aujourd'hui homme entierement inutile il reçoit contre tout ordre. En un mot, par le ſyſtême que je propoſe, ſans preſque rien retrancher, ni ajouter; je bannis de la République la confuſion, & j'y raméne la regle, & j'établis un principe uniforme pour quiconque doit avoir part aux libéralitez de l'Etat, pour le Soldat, pour le Juge, pour tout Citoyen qui agit ſelon que ſon âge le comporte, & que les conjonctures le demandent. Quant aux fainéans, je ne les admets nullement à partager la récompenſe deuë aux laborieux; ni n'entends que nous-meſmes nous croupiſſions dans la paréſſe, dans l'oiſiveté, dans la molleſſe; & que nous paſſions le temps à nous demander les uns aux autres, ſi nos Troupes étrangeres, commandées par tel ou tel, remportent quelque victoire; car c'eſt-là où ſe réduit tout ce que nous faiſons aujourd'hui. Au reſte, quand je parle de Troupes étrangeres, ce n'eſt point pour blâmer des gens, qui vous acquittent d'une partie de ce que vous vous devez; c'eſt pour vous porter, MESSIEURS, à faire vous-meſmes les actions, qui leur meritent voſtre eſtime; & à ne pas abandonner un rang, que vos anceſtres vous ont acquis par tant de périls & par tant de travaux. Je vous ai dit à peu près, MESSIEURS, ce que je crois convenir; c'eſt à vous d'embraſſer le parti, qui doit eſtre le plus utile & pour la République, & pour vous.

Charidéme, qui bien qu'Oritain, & par conſéquent étranger, commandoit dans l'Helleſpont pour les Athéniens, eut ordre de ſecourir la Chalcide* 1, *canton de la Thrace, peu diſtant d'Olynthe. Il y mena un renfort de quatre mille Fantaſſins, & de cent cinquante chevaux; avec quoi joint aux Olynthiens, il ravagea la Pallene* 2 *& la Bottiée* 3.

* Orée ville d'Eubée. Philoc. Att. hiſt. l. 6. apud Dion. Halic. Ep. ad Amm.

1 Thucyd. l. 1. & l. 4.

2 Preſqu'Iſle de Macédoine vers la Thrace. Thucyd. l. 1. Herod. Plin. Euſtat.

3 Pays qui confinoit la Chalcide, & qui entr'autres Villes comprenoit Pella Capitale de la Macédoine. Thucyd. l. 1.

SOMMAIRE

DE LA TROISIE'ME OLYNTHIENNE.

Philocorus l. 6 Attic. hiſt. apud Dion. Halic. Ep. ad Amm.

CETTE Harangue intitulée comme les deux précédentes, roule en général ſur le meſme ſujet. Olynthe vivement preſſée par Philippe, & juſqu'alors mal ſecourue par la milice vénale d'Athénes, demanda des Troupes compoſées, non de mercénaires & d'étrangers comme auparavant, mais de vrais Athéniens, animez d'une ſincére ardeur pour l'intereſt & de leur propre gloire & de la cauſe commune. Demoſthene à ce ſujet péſe ſur l'importance de ſauver Olynthe, le dernier boulevart d'Athénes. Or, comme la crainte du mal prochain corrige quelquefois la lenteur, & haſte les réſolutions d'un peuple, qui ne ſçauroit s'alarmer des plus grands périls, tant qu'ils ne ſont qu'éloignez; l'Orateur crie de toutes ſes forces au feu, comme pour éteindre une guerre, dont les étincelles volent déja dans l'Attique & ſur ſa Capitale. Puis afin d'aſſeurer davantage le ſuccès de l'expédition, il démontre encore la néceſſité du ſervice perſonnel dans les Armées; & pour indiquer le plus infaillible moyen de ſubvenir à la dépenſe du nouvel armement, il revient à la charge touchant la diſſipation des deniers militaires; mais d'une façon à faire entendre que ſes premieres remontrances n'avoient pas eu le ſuccès qu'elles méritoient. Les Athéniens renvoyerent ſous les ordres de Charès un ſecours de dix-ſept Galeres, de deux mille Fantaſſins, & de trois cens Cavaliers, tous Citoyens d'Athénes, tels qu'Olynthe les deſiroit.

TROISIE'ME OLYNTHIENNE.

JE crois, MESSIEURS, que vous préféreriez à tous les thréſors du monde un bon conſeil, qui dans les matieres que vous agitez aujourd'hui, vous indiqueroit un ſeur moyen de ſauver l'Etat. Cette diſpoſition demande, que vous écoutiez favorablement quiconque s'offre à vous le donner. Car en ce cas vous profiteriez, non ſeulement des réflexions digérées qu'on vous apporte, mais encore de ces lumieres ſoudaines, qui viennent tout à coup à quelques-uns de vos Orateurs, & que je regarde comme un effet de voſtre bonne fortune : de ſorte qu'à la faveur de toutes ces clartez réunies, il vous ſeroit facile d'embraſſer ce qui conviendroit le mieux à vos intereſts.

Or, MESSIEURS, la conjoncture preſente parle elle-meſme ; & ſemble vous dire à haute voix, que vous devez mettre en perſonne la main à l'œuvre, ſi tant eſt que vous penſiez à voſtre ſalut. Je ne ſçai pas bien ce qui vous en paroiſt. Mais ce qui me paroiſt à moi d'une néceſſité abſoluë, c'eſt de réſoudre actuellement l'envoy d'un ſecours, & de travailler avec la derniere diligence aux préparatifs, afin qu'à temps vous hâtiez ici le départ de vos Troupes, & que vous ne tombiez point dans le meſme inconvénient, où vous eſtes tombez auparavant ; c'eſt encore d'expédier au pluſtoſt une ambaſſade qui notifie nos réſolutions, & qui ſur le lieu obſerve ce qui ſe paſſe ; faute de quoi, il y a tout lieu de craindre, que cet homme qui l'emporte ſur tous les autres en adreſſe, & qui ſçait manier les conjonctures avec dextérité, ſoit en molliſſant ſelon l'occurrence, ſoit en menaçant à propos (& l'on peut l'en croire quand il menace) ſoit en nous faiſant un crime auprès de nos alliez, de noſtre lenteur & de noſtre abſence, n'ébranle enfin & n'entraîne quel-

que partie de la conſtitution générale de la Grece.

Heureuſement, MESSIEURS, ce qui contribue le plus à rendre les armes de Philippe redoutables, eſt ce qui tourne auſſi le plus à voſtre utilité. Car tandis que lui ſeul il diſpoſe de tout en maiſtre, qu'il remue reſſorts & découverts & cachez, qu'il réunit en ſa perſonne le Général d'Armée, le Diſpenſateur des finances, & le Souverain, bref qu'en tout lieu il paye de ſa preſence; telle prérogative, à vrai dire, influe beaucoup ſur la promptitude & ſur la juſteſſe de l'exécution: mais en récompenſe, elle eſt un grand obſtacle au traité, qu'il voudroit bien conclurre avec les Olynthiens. Car les Olynthiens ſçavent de ſcience certaine, que la guerre qu'ils ont maintenant avec lui, ne roule ni ſur un intereſt de gloire, ni ſur un coin de pays, mais ſur la deſtruction totale, & ſur la ſervitude de leur patrie; ils ſçavent comment il paya le ſervice des traiſtres, qui lui livrérent les portes d'Amphipolis & de Pydne. En un mot, rien à mon avis, n'eſt plus ſuſpect aux Républiques qu'une Monarchie; ſurtout lorſque leurs Etats réciproques confinent. Je dis donc que vous, MESSIEURS, convaincus de ce que j'avance, & munis de toutes les autres réflexions qui conviennent, vous devez, aujourd'hui ou jamais, concevoir une ferme volonté d'agir, vous y porter avec ardeur, tourner toutes vos penſées du coſté de la guerre, contribuer de vos biens avec joye, payer de voſtre perſonne; en un mot, ne manquer à rien. Car pour vous diſpenſer de ſatisfaire à vos devoirs, il ne vous reſte plus maintenant ni raiſon, ni prétexte. En effet, ce qu'à pleine bouche chacun de vous publioit, qu'à quelque prix que ce fuſt, il falloit armer les Olynthiens contre Philippe, le ſort officieux l'a fait maintenant de lui-meſme, & l'a fait de la façon qui vous eſt la plus avantageuſe. Car s'ils n'avoient entrepris cette guerre que par voſtre impulſion, peuteſtre que leur foi eut chancelé dans l'alliance, & qu'ils n'euſſent que pour un temps penſé comme vous. Mais comme le reſſentiment de leurs propres injures eſt ce qui cauſe leur haine, il y a tout lieu de croire que la crainte de l'avenir, & l'indignation du paſſé,

paſſé, la rendront conſtante & immortelle. Ne laiſſez donc pas, MESSIEURS, échaper de vos mains une occaſion ſi précieuſe; & gardez-vous de commettre la meſme imprudence, que vous avez déja tant de fois commiſe. Car, ſi lorſque nous revînmes d'Eubée, après l'avoir affranchie; ſi lorſqu'au nom d'Amphipolis, Hierax & Stratoclès vous exhortoient dans cette Tribune à faire voile, & vous conjuroient d'accepter les clefs de leur Ville, nous avions bien voulu avoir pour nous-meſmes la meſme ardeur, que nous avions euë pour le ſalut des Eubéens: de ce moment, vous auriez été maiſtres d'Amphipolis, & vous vous ſeriez délivrez de tous les embarras où vous vous trouvaſtes depuis. Et derechef quand on nous annonça le ſiége de Pydne, de Potidée, de Méthone, de Pagaſes, de tant d'autres Villes, pour ne les pas parcourir toutes, ſi nous avions avec promptitude, & comme il convenoit, ſecouru ſeulement la premiere de ces Places; nous trouverions aujourd'hui Philippe beaucoup plus traitable & plus humble. Mais, à force de négliger toujours le préſent, & de préſumer que l'avenir s'ajuſtera de ſon propre mouvement à nos deſirs, nous avons nous-meſmes aggrandi Philippe, & l'avons établi dans un degré de puiſſance, où ne parvint jamais aucun Roy de Macédoine. Mais enfin voici une nouvelle conjoncture qui eſt ſurvenuë. Quelle conjoncture? Celle que les Olynthiens nous offrent d'eux-meſmes, & qui ne céde en rien à pas une des précédentes.

Pour moi, MESSIEURS, quoique beaucoup de choſes n'aillent pas comme nous le ſouhaitons, je ſuis perſuadé pourtant que ſi l'on prépoſoit quelqu'un pour faire une ſupputation exacte des graces, que les Dieux nous ont juſqu'ici départies, il ſe ſentiroit pénétré d'une profonde reconnoiſſance, & avec raiſon. Car on peut légitimement imputer à noſtre négligence, les pertes fréquentes que nous avons faites à la guerre. Quant au bonheur de ne les avoir pas eſſuyées pluſtoſt, quant à l'avantage d'une alliance capable de les compenſer, ſi nous voulons nous en prévaloir; moi certainement je regarde l'un & l'autre, comme un effet viſible de la protection du Ciel. Mais à mon avis, il en eſt de

l'uſage des conjonctures, comme de l'uſage des richeſſes. Le ſage œconome qui ſçait les conſerver, ſe loüe extrémement de la Fortune ; au lieu que le diſſipateur qui les perd par de ſourdes dépenſes, perd en meſme temps la reconnoiſſance qu'il doit à cette Déeſſe, dont il les a receuës. Ainſi dans le gouvernement public, quiconque n'a pas bien ménagé les occaſions, oublie les graces que les Dieux lui ont faites, & ne ſent que l'état préſent où il s'eſt mis. Car d'ordinaire on ne juge des événemens antérieurs que par le dernier. Vous devez donc, MESSIEURS, ſonger ſérieuſement à conſerver ce qui vous reſte, afin que par la réforme de noſtre conduite, nous effacions les taches qu'elle a faites juſqu'ici à noſtre gloire. Que ſi, MESSIEURS, nous abandonnons encore aujourd'hui un peuple qui ſe jette entre nos bras ; & qu'enſuite cet homme détruiſe Olynthe : dites-moi, quel obſtacle à l'avenir pourra l'empêcher de tourner ſes pas où il voudra?

Quelqu'un de vous penſe-t-il, MESSIEURS, quelqu'un conſidere-t-il par quels degrez Philippe, tout foible qu'il étoit en ſon origine, eſt monté au point de grandeur où nous le voyons? Il ſubjugua d'abord Amphipolis, enſuite Pydne, puis Potidée & Methone, & fondit enfin ſur la Theſſalie. Et après qu'il eut ſouverainement diſpoſé de tout dans Phéres, dans Pagaſes, dans Magnéſie, il ſe jetta dans la Thrace. Là, quand à ſon gré il eut fait & défait des Rois, il tomba malade ; après quoi, à peine relevé de ſa maladie, il ne ſe livra point à la molleſſe, mais marcha droit contre les Olynthiens. Quant à ſes expéditions contre les Illyriens, contre les Péoniens, contre Arymbas (& qui pourroit calculer tous les lieux qu'il déſola?), toutes ces expéditions, dis-je, je les retranche. Pourquoi, me dira-t-on, vous tenir maintenant de pareils diſcours? Afin que vous connoiſſiez, MESSIEURS, que vous ſentiez ces deux véritez : l'une, que voſtre perſévérance à ſouffrir, que chaque jour vos affaires ſe délabrent par quelque endroit, vous eſt d'un préjudice terrible ; l'autre, que l'humeur entreprenante & querelleuſe, qui poſſéde éternellement Philippe, & qui l'acharne contre tous les peuples, eſt montée à l'excès ;

& que jamais elle ne permettra, que content de ſes premiers exploits, il demeure en repos. Que s'il perſiſte à penſer qu'il doit pourſuivre ſa pointe, & étendre ſes conqueſtes ſans bornes ni meſures; & que vous de voſtre coſté vous perſiſtiez à croire, que vous ne devez rien prendre fort à cœur; voyez quelle iſſue vous en pouvez à la fin attendre. Grand Dieu, quelqu'un de vous eſt-il aſſez ſimple pour ignorer, qu'au cas que nous nous négligions, la guerre viendra infailliblement d'Olynthe à Athénes. Or, en ce cas, MESSIEURS, je tremble qu'ainſi que ces téméraires, qui empruntent à groſſes uſures, ſe voyent, après une opulence momentanée, contraints d'abandonner meſme leur patrimoine; nous pareillement, nous ne paroiſſions avoir à haut prix acheté les momens d'une nonchalance commode; & que pour avoir univerſellement rapporté tout au plaiſir, nous ne tombions enſuite dans une dure néceſſité de faire beaucoup de choſes, qui ne ſeront pas de noſtre gouſt; en un mot, que nos propres terres ne périclitent, juſques dans le ſein meſme de nôtre patrie.

On dira peuteſtre: rien de plus facile, que le métier de Cenſeur, & l'exerce qui veut; mais expoſer nettement ce qu'exigent les conjonctures preſentes, c'eſt en quoi conſiſte le devoir du Citoyen, qui ſe meſle de conſeiller. Pour moi, MESSIEURS, quoyqu'à vrai dire, je n'ignore pas que ſouvent ſi quelque choſe tourne contre voſtre gré, vous faites tomber voſtre colere, non ſur les Auteurs de l'événement qui trompe voſtre attente, mais ſur les Orateurs qui les derniers vous ont déclaré leur avis; cependant je ne crois pas, qu'en veuë de ma ſeureté particuliere, je doive par une lâche crainte, m'interdire le libre uſage de la parole ſur ce que je crois vous convenir. Je dis donc, qu'aujourd'hui la conjoncture exige de vous une double manœuvre; ſçavoir, l'envoy d'un corps de Troupes auxiliaires, qui ſauvent les Places des Olynthiens, tandis qu'un autre corps de Troupes & vos Galeres infeſteront le pays du Barbare. Que ſi vous négligez l'un de ces deux points, j'ai grand peur que voſtre expédition n'échoüe. Car, ſoit que vous vous contentiez d'infeſter ſon pays, & que lui, conſtant à digérer cette in-

ſulte, il ſubjugue Olynthe ; alors de retour en ſes Etats, il les défendra ſans peine ; ſoit que vous vous borniez à jetter du ſecours dans Olynthe ; lui voyant ſes Etats hors de dangers, il s'attachera ſans interruption au Siege, épiera les momens à ſon aiſe, & avec le temps réduira les aſſiegez à ſe rendre. Il faut donc un ſecours puiſſant, & partagé en deux corps d'armée. Voilà ce que je penſe ſur le ſecours. Quant à l'amas des fonds pour l'armement, vous avez, MESSIEURS, oui vous avez pour la guerre plus de fonds qu'aucun autre peuple du monde, mais vous en diſpoſez comme il vous plaiſt. Que ſi vous les rendez à vos Troupes, vous n'avez nul beſoin de pourvoir à leur ſubſiſtance ; ſinon, vous en avez beſoin, & plus que beſoin, puiſque nulle autre voye n'y peut ſuppléer. Quoi donc, dira quelqu'un, vous propoſez en forme le decret d'affecter ces fonds aux dépenſes de la guerre. Moi, nullement, j'en atteſte les Dieux. Je dis ſeulement, qu'il faut lever une Armée, & que ces fonds ſont militaires ; & que la meſme regle qui veut que l'on touche la récompenſe, veut auſſi qu'on la mérite par le ſervice. Or ſans preſque ſervir en rien l'Etat, vous recevez la paye, pour l'employer à des feſtes. Il ne reſte donc véritablement que la reſſource d'une contribution générale, plus ou moins forte, ſelon l'exigence du cas. Car enfin de néceſſité abſolue, il faut de l'argent ; & ſans argent, nulle poſſibilité d'agir jamais à propos. Si donc quelques-uns vous indiquent d'autres voyes d'en trouver, choiſiſſez celle qui vous paroiſtra la meilleure ; & tandis qu'il en eſt encore temps, agiſſez.

Mais l'importance du ſujet mérite bien, que l'on conſidere & que l'on examine, en quels termes aujourd'hui ſe trouve Philippe. Car ni ſa ſituation actuelle, quelque agréable qu'elle paroiſſe, & que puiſſe la dire quiconque ne l'obſerve pas de près, n'a rien dans le fond ni de trop riant, ni de trop beau ; ni cet homme n'euſt jamais entrepris cette guerre, s'il euſt cru, qu'il auroit à la ſouſtenir longtemps. Mais il prétendoit bruſquer le tout, & croyoit l'emporter d'emblée : en quoi il ſe voit fruſtré de ſon eſperance. Premierement donc, ce cas inopiné le déconcerte & le décourage étrangement. Ajoûtez à cela les diſpoſitions des Theſſa-

liens, qui naturellement perfides, n'ont jamais démenti leur caractere en faveur de qui que ce ſoit. Or ce qu'ils furent toujours à l'égard des autres, ils le ſont encore maintenant au ſouverain degré pour cet homme. Car ils ont réſolu par un decret authentique de répéter ſur lui Pagaſes, & l'ont empêché de fortifier Magnéſie. J'ai meſme oui dire, qu'à l'avenir ils ne le laiſſeront plus percevoir dans leurs ports & dans leurs marchez certains droits, qu'ils lui avoient abandonnez; puiſque dans l'ordre, tels droits doivent ſervir aux beſoins communs de la Theſſalie, non enfler les revenus de Philippe. Que ſi une fois ils le privent de pareils fonds, cette ſouſtraction auſſitoſt le réduira fort à l'étroit, pour l'entretien des Etrangers qu'il ſoudoye. On doit préſumer de plus, que les Péoniens, les Illyriens, & ſans exception tous les autres peuples qu'il a nouvellement aſſervis, aimeroient mieux vivre indépendans & libres, qu'eſclaves. D'autant plus, qu'outre qu'ils n'ont pas accouſtumé d'obéir, leur maiſtre nouveau a la réputation d'inſolent, & vraiſemblablement il la mérite. Car la proſpérité placée indignement dans des inſenſez, verſe ſur eux l'eſprit de vertige. D'où il arrive, que ſouvent il paroiſt plus difficile de conſerver que d'acquérir. Vous donc, MESSIEURS, en gens bien perſuadez que toute conjoncture qui ne l'accommode pas, vous accommode, ſaiſiſſez avidement celle-ci; dépêchez des Ambaſſadeurs où il faut; ſervez en perſonne dans vos Armées; & incitez tous les autres peuples généralement à vous imiter; enfin déterminez-vous par le raiſonnement que voici: Au cas que contre nous pareille occaſion s'offriſt à Philippe, & que la guerre s'allumaſt ſur nos frontieres, avec quelle ardeur penſez-vous de bonne foi, qu'il ſe jetteroit ſur nous? Et après cela vous ne mourrez pas de honte, ſi les coups, que lui en pouvoir de vous frapper il vous porteroit, vous l'occaſion en main, vous n'oſez les lui porter.

Mais ſçachez de plus, MESSIEURS, qu'en ce jour il s'agit pour vous d'opter entre l'offenſive au loin, ou la défenſive à vos portes. Car ſi Olynthe ſe maintient, vous

tranſporterez là-bas le théatre de la guerre, vous fourragerez les terres de l'uſurpateur, & vous joüirez paiſiblement des voſtres. Que ſi au contraire Philippe s'empare d'Olynthe, dites-moi de grace, qui pour lors l'empêchera de venir droit à Athénes? Les Thébains? Pour ne pas dire pis, ils fondront bien vîte avec lui ſur vous. Les Phocéens? Eux qui ſans vous ne peuvent ſe défendre eux-meſmes. Quel autre peuple enfin? Indiquez le moi. Mais raſſeurez-vous, me dira-t-on; Philippe ne le voudra pas. L'abſurdité ſeroit extrême, ſi parvenu à pouvoir ce qu'au hazard d'encouir l'opprobre d'extravagant, il menace de faire aujourd'hui, il s'en abſtenoit alors par une modération volontaire. Quant à la difference infinie, entre ſoûtenir la guerre ici, ou la ſoûtenir là-bas, je ne crois point qu'il ſoit néceſſaire de diſcourir beaucoup pour vous l'apprendre. Car ſi vous aviez vous-meſmes à camper ſeulement l'eſpace de trente jours hors de vos murailles, & que vous euſſiez à tirer de vos campagnes, tout ce que demande néceſſairement la ſubſiſtance d'une Armée; oüi, quand nul ennemi ne les fouleroit, je compte qu'en ce cas le dommage inévitable, que ſouffriroient ceux d'entre vous qui poſſédent des fonds de terre, excéderoit de beaucoup toutes les dépenſes de la guerre précédente. Que ſi quelque nouvelle guerre ſurvient, à quel dégaſt ne faut-il point s'attendre? A ces maux ſe joindra l'inſulte, & de plus la honte, nullement inférieure à tout autre dommage, au moins pour quiconque juge ſainement des choſes. Il faut donc, que ſur la foi du ſentiment intérieur, qui nous certifie la vérité de toutes ces réflexions, nous conſpirions tous enſemble au point capital, d'expédier un prompt ſecours, & d'éloigner d'ici la guerre: les riches, afin qu'à la faveur d'une légere contribution pour les gros biens dont les gratifie la fortune, ils joüiſſent du reſte en ſeureté. Les jeunes, afin qu'après avoir acquis l'expérience militaire dans les Etats de Philippe, ils deviennent de formidables défenſeurs de leur patrie, & ne la laiſſent entamer de nulle part; les Orateurs, afin que dans le compte de leur miniſtére, toute difficulté s'ap-

planiſſe. Car vous jugerez de leur adminiſtration, ſelon que les affaires tourneront pour vous. Puiſſent-elles, MESSIEURS, tourner à l'avantage de tout le monde.

*Philippe l'année ſuivante s'empara d'Olynthe. Le ſecours & les efforts d'Athénes ne purent la défendre contre ſes ennemis domeſtiques. Car deux de ſes Citoyens, Eutychrate & Laſthéne, la trahirent. Ainſi Philippe entra par la bréche, que ſes largeſſes avoient faite. Il ſaccage cette malheureuſe Ville, enchaîne une partie des habitans, vend l'autre, & ne diſtingue les traîtres, que par un genre de mort plus cruel. Les Olynthiens, comme nous l'avons déja remarqué, encoururent l'indignation de Philippe, pour avoir protégé deux freres qui lui reſtoient d'un autre lit *. Ce Monarque ennuyé de la vie d'une eſpece de concurrens importuns, que la nature ſembloit appeller au partage du Royaume de Macédoine, voulut abſolument ſe délivrer d'eux, comme il s'étoit délivré du troiſiéme, dont il avoit déja ſceu ſe défaire; & de la ſorte il parvint à calmer ſa défiance barbare. Il aſſiége donc, prend, & raſe Olynthe; exécute l'arreſt de mort, qu'en ſon ame depuis longtemps il prononçoit contre ſes freres fugitifs; & joüit à la fois d'un butin & d'un parricide, deſirez avec une égale ardeur.*

Dion. Halic. Ep. ad Amm. Demoſth. Phil. 3. & orat. de fal. legat. Diod. l. 15. & 16. Polyb. l. 9. Oroſ. l. 3. c. 12. Strab. l. 10. Juſt. l. 7. & 8.

* Amyntas pere de Philippe, eut d'Eurydice trois fils; Alexandre, Perdiccas, & Philippe, pere d'Alexandre le Grand, avec une fille nommée Euryone. Il eut encore d'une autre femme qui s'appelloit Cygnée, trois autres fils; Archelaüs, Archidius, Ménélaüs. Juſtin. ibid. Strab. l. 7. Diod. l. 15. Xen. l. 5. Corn. Nep. & Plutar. dans la vie de Pelopidas. Juſtin. ibid.

SOMMAIRE

DE LA HARANGUE SUR LA PAIX.

Dion. Halic. Ep. ad Amm. Diod. Sic. l. 16.

ANS DE ROME 409. ANS AVANT J.C 345.

LES meſmes Chronologiſtes, par qui je me laiſſe toujours conduire, placent cette Harangue ſous l'Archonte Archias, en la quinziéme année du regne de Philippe, & la troiſiéme de la cent huitiéme Olympiade. Ce Prince après avoir terminé la guerre ſacrée, autrement la guerre de la Phocide, convoqua les Amphyctions* 1, *c'eſt-à-dire les Députez des Villes qui compoſoient les Etats Généraux de la Grece, & s'aſſembloient deux fois l'année; le Printemps à Delphes dans le Temple d'Apollon, & l'Automne aux Thermopyles dans le Temple de Cerès. Là ils aggrégerent à leur Corps Philippe & ſes deſcendans, & lui déférerent la place, que les Phocéens occupoient dans cette aſſemblée, avant qu'on les en eut exclus, pour avoir pillé le Temple de Delphes, à l'inſtigation de leurs Chefs Onomarque, & Phaylle* 2. *Les Athéniens, quoique du*

* Non, *Archidas*. Meurſ. de Archont. Athen. l. 4. c. 9.

1 Dion. Halic. l. 4. Æſch. de fal. leg. Pauſan. l. 10. Harpoc. Suid. Michaël Apoſtolius. Herod. l. 7. Strab. l. 9. Plin. l. 3, c. 9. Plutar. in Themiſt. Marsh. in can. chron. Suet. 9. Prideaux ad chron. marmor. Vandal. diſſert. de concil. Amphict. ou celui-ci en critique non épineux & chagrin, mais exact & profond, reléve quelques fautes, & répare quelques inadvertances de ſes plus illuſtres confreres, & de ſes plus doctes devanciers. Diod. l. 16. Oroſ. l. 3. c. 12. Dem. Philipp. 3. Pauſan. ibid.

2 Les Phocéens avec le temps parvinrent à ſe rouvrir une belle porte. Car chaſſez en qualité de profanateurs exécrables, ils rentrérent avec le titre d'inſignes libérateurs. Une œuvre de religion réhabilita de la ſorte ceux qu'une action ſacrilége avoit dégradez. On les avoit exclus, pour avoir pillé de leurs propres mains le Temple de Delphes; on les y replaça, pour l'avoir ſauvé du pillage des Gaulois commandez par Brennus. Pauſan. l. 10. Polyb. l. 2. Juſtin l. 24.

nombre

nombre des Amphictyons, n'eurent point de part à ce decret. Peuteſtre s'abſenterent-ils, pour ne pas l'autoriſer par leur préſence ; ou ce qui me paroiſt plus vraiſemblable, Philippe en veuë d'éloigner les obſtacles, & d'éviter les traverſes qu'il pouvoit rencontrer dans l'exécution de ſon deſſein, aſſembla tumultuairement les ſeuls Amphictyons 1 *qui lui étoient dévoüez. Enfin il mena ſi bien ſon intrigue, qu'il obtint ce qu'il deſiroit. On pouvoit conteſter cette élection comme clandeſtine, & comme irréguliere. Il en demanda la confirmation aux peuples, qui, comme membres de ce Corps, avoient droit, ou de rejetter le nouveau choix, ou de le ratifier. Athénes receut l'invitation circulaire. Demoſthene à ce ſujet, par des raiſons concluantes & déciſives, prétend prouver, & en effet il le prouve, que les Athéniens ne peuvent s'oppoſer au decret, qu'à la fois ils ne ſuſcitent contre eux, & le nouvel Amphictyon, & ceux qui l'avoient élu. Libanius* 2 *& Photius après lui ont cru, que Demoſthene ne prononça point cette harangue, où manifeſtement il ſe déclare pour un advis, qu'ailleurs il taxe d'imprudence & de perfidie en la perſonne de ſon rival Eſchine. J'avoüe néanmoins que j'oſe penſer autrement, & que leurs conjectures ne me frappent point.* S'aviſe-t-on, *diſent-ils*, de reprendre & de condamner dans un autre, ce qu'en public on a fait ou dit ſoi-meſme ? L'homme le plus inconſidéré ne s'expoſe point à de pareilles récriminations. *Je réponds, qu'outre que la timide manœuvre de ne pas prononcer une harangue qu'il avoit compoſée, répugne au caractere de noſtre Orateur, grand ennemi de la feinte & de la diſſimulation, & incapable ſoit de gauchir, ſoit de biaiſer* 3, *qu'outre qu'il encouroit les meſmes reproches à publier ſa harangue, qu'à la prononcer ; Demoſthene ici ne propoſe ni n'appuye, ce qu'ailleurs il blaſme dans Eſchine, mais conſeille uniquement de ne point ſe commettre hors de ſaiſon aux ſuites dan-*

1 Dem. les nomme, *les Soy diſans Amphictyons.*

2 Libanius dans le Sommaire de la Harangue dont il s'agit.

3 Intemperantis eſſe arbitror ſcribere quicquam, quod occultari velis. *C'eſt, ſelon moi, le procédé d'un homme qui ne ſe poſſéde pas, que de compoſer un Ouvrage à deſſein de le cacher.* Cic. Acad. 1. Hieron. ad Ruffin.

gereuſes du refus opiniaſtre de condeſcendre au decret preſque unanime des Amphictyons ; & proteſte, qu'il faut ſenſement, de crainte de pis, céder au temps, c'eſt-à-dire plier ſous le poids des conjonctures. Deplus autre choſe eſt d'induire à l'approbation 1, *comme avoit fait Eſchine, ou d'inciter ſeulement à la tolérance* 3 *comme fait Demoſthene. Enfin l'homme ſage peut au beſoin varier à propos & ſans honte* 2. *Quoy qu'il en ſoit, l'Ouurage appartient conſtamment à Demoſthene, & cela ſuffit. Cette harangue prononcée, ou non prononcée, n'en vaut ni plus, ni moins. Demeurons-en là donc, & par noſtre diſſertation trop longue ſur une circonſtance aſſez indifferente, ne riſquons pas d'uſer l'attention, ou de réfroidir la curioſité.*

1 Multa ferenda quæ non probanda, non propter ſe, ſed ne gravius ſuſcipiatur incommodum. Cic. de Rep. Id. ad fam. Ep. 1.

2 Ciceron (pro Cluentio) ſe lave du reproche de ſemblable variation par d'illuſtres exemples. Eſchine auſſi accuſé par Demoſthene d'inconſtance dans certaines opinions, replique fort bien, (de fal. leg.) que l'obſtination invincible à n'en point démordre, ne ſe compta jamais entre les vertus de l'excellent politique.

HARANGUE
SUR LA PAIX.

JE vois bien, MESSIEURS, que les conjonctures presentes forment beaucoup de difficultez & d'embarras ; non seulement parce que nostre négligence nous a déja causé grand nombre de pertes, & qu'il ne sert de rien de vous ouvrir sur cette matiere d'excellens avis ; mais encore parce qu'au sujet de ce qui nous reste, vous ne pouvez pas, meſme en un seul point, conspirer au choix unanime du parti le plus utile ; puisque ceux-ci pensent d'une façon, & ceux-là d'une autre. Or, quoique naturellement il soit rude & pénible de conseiller, vous l'avez rendu bien plus difficile encore, MESSIEURS. Car, selon l'usage universellement établi, tous les autres hommes délibérent par avance ; vous au contraire, vous ne déliberez ordinairement qu'après coup. De-là, depuis tout le temps que je me connois, il arrive, que vous ne manquez guere d'applaudir à l'Orateur qui vous fait sentir vos fautes, & de convenir qu'il parle à merveille ; mais il en arrive auſſi que les conjonctures & les objets de vos délibérations vous échapent. Or, quoique les choses en soient là, je m'asseure néanmoins, & cette persuasion m'a conduit dans la Tribune ; que si défaits d'un esprit de discorde & de contention, vous daignez m'écouter, ainsi qu'il convient à des personnes qui déliberent pour la patrie, & sur des matieres d'une telle importance ; je pourrai vous dire & vous indiquer les moyens, & de rectifier vostre état présent, & de réparer vos pertes passées. Au reste, MESSIEURS, je sçai, à n'en pouvoir douter, que la plus seure voye de réussir auprès de

vous, c'eſt pour quiconque peut prendre ſur ſoi à ce point, c'eſt, dis-je, d'exalter les avis qu'on vous a ouverts dans les occaſions, & de ſe faire valoir ſoi-meſme. Mais ce moyen de s'accréditer dans vos eſprits me ſemble ſi deſagréable & ſi odieux, qu'à la veuë meſme de la néceſſité qui m'en impoſe la loi, je ne laiſſe pas de ſentir une forte répugnance à le pratiquer. Je ſuis perſuadé pourtant, que vous concevrez une meilleure opinion des conſeils que je vous donne aujourd'hui, ſi vous rappellez en voſtre mémoire une partie de ceux que je vous ai donnez autrefois.

Car moi, MESSIEURS, lorſque durant les troubles de l'Eubée, certaines gens vous perſuadoient de ſecourir Plutarque, & d'entreprendre une guerre ſterile en gloire, & féconde en dépenſe; je fus le premier, je fus le ſeul, qui m'y oppoſai en ce lieu; & il ne s'en fallut rien que je ne fuſſe mis en pieces par ces gens, qui pour un vil intereſt vous engagérent dans un grand nombre de fautes énormes. Quant à vous, MESSIEURS, bientoſt après couverts d'opprobres, & chargez d'outrages, tels que jamais aucun homme n'en eſſuya de la part de ceux qu'il ſecourut, vous reconnuſtes unanimement, & que les mercénaires ne vous avoient conſeillez de la ſorte que par ſcélérateſſe, & que moi je vous avois propoſé le meilleur avis. Autre preuve de mon zele, MESSIEURS; comme je m'apperceus que le comédien Néoptoléme, à la faveur d'une impunité totale que ſon art lui avoit acquiſe parmi vous, portoit à la République les coups les plus cruels, faiſoit tourner toutes choſes conformément au gré de Philippe, & vous gouvernoit en Magiſtrat établi par ce Monarque; je remontai auſſitoſt dans cette Tribune, & vous dénonçai ouvertement le coupable, ſans aucun motif perſonnel de haine ni de calomnie, comme les ſuites l'ont démontré. Au reſte, en cela je n'accuſerai pas les apologiſtes de Néoptoléme (car il n'en eut pas un ſeul) je n'accuſerai que vous-meſmes. Car, ſi dans vos Bacchanales, vous aviez bien voulu vous contenter de joüir du ſpectacle, & ne pas traiter une matiere, qui par ſon importan-

ce, intereſſoit l'avantage & le ſalut commun ; vous ne nous auriez pas écoutez alors, ni lui avec tant de complaiſance, ni moi avec tant d'indignation. Or je crois qu'aujourd'hui nul de vous n'ignore, que vers ce temps-là l'impoſteur, ſous prétexte de recueillir là-bas je ne ſçai quelle dette, afin (diſoit-il) de revenir enſuite ici porter ſa part dans les charges de l'Etat, il fit un voyage chez les ennemis, & qu'avant ſon départ il ne ceſſoit de vous rebattre cette belle maxime : qu'il y auroit une injuſtice criante à pourſuivre des hommes, dont tout le crime ſeroit de tranſporter d'un autre pays en celui-ci leurs facultez. Cependant ſitoſt que la paix l'eut mis en état de ne plus feindre, & qu'il eut converti en eſpeces les biens qu'il avoit en évidence parmi nous ; le traiſtre ſe tranſplanta précipitament auprès du corrupteur. Ces deux véritez par moi prédites, & vérifiées par l'événement dans toute leur étenduë, certifient, que la droiture & la juſtice me les inſpirérent alors. Reſte, MESSIEURS, un troiſiéme fait ; je ne touche plus que celui-là, après quoi j'entre auſſitoſt en matiere. Quand au retour de l'ambaſſade ; où nous avions receu la preſtation du ſerment qui concernoit la paix, quelques-uns de mes collegues vous promirent, que l'on repeupleroit Theſpies & Platées ; que Philippe, en cas qu'il parvint à ſubjuguer les Phocéens, les conſerveroit : qu'il rétabliroit l'ordre dans Thebes ; qu'Orope vous demeureroit en propre ; & que pour équivalent d'Amphipolis, on vous livreroit l'Eubée, outre beaucoup d'eſperances pareilles, & d'impoſtures captieuſes, qui contre les regles & de l'intereſt, & de la juſtice, & de l'honneur, vous déterminerent à laiſſer en proye les Phocéens : vous ne trouverez pas que ſur aucun de ces articles, il me ſoit jamais arrivé de vous manquer en rien, ou de vous rien taire ; mais que de bonne heure, comme je ſuis ſeur que vous vous en ſouvenez encore, je vous déclarai, que je ne ſçavois, ni n'attendois rien de toutes ces belles paroles, & qu'à mon avis on vous contoit des ſornettes. Or tout ce que j'ai eu le bonheur de prévoir & de prédire plus juſte que les autres, ni je ne l'attribuë à une prudence ſinguliere qui ſoit

en moi, ni je ne le rapporte par oſtentation : au contraire je reconnois que deux cauſes ſeules doivent avoir tout l'honneur de mes lumieres & de mes preſſentimens. La premiere, MESSIEURS, c'eſt la Fortune, que je vois dominer ſur toute la pénétration & ſur toute la prudence de l'eſprit humain ; l'autre, c'eſt l'incorruptibilité, avec laquelle je juge & je parle de tout. Enſorte que je défie homme qui vive, d'indiquer un ſeul préſent, qui m'ait jamais fait pencher, ſoit dans l'exercice de quelque miniſtere public, ſoit dans la fonction d'Orateur. D'où il arrive que tout le bien qui peut réſulter de chaque conjoncture pour la République, s'offre à moi d'abord & me ſaute aux yeux. Mais ſi lorſque quelqu'un péſe les intereſt d'un Etat, il reçoit d'un ou d'autre coſté quelque émolument ; cette ſomme produit dans ſon eſprit le meſme effet, qu'une piece de monnoye jettée d'une ou d'autre part dans une balance ; elle précipite en lui le raiſonnement, & l'entraîne. Et quiconque ſe laiſſe une fois ainſi corrompre, ne peut plus enſuite, ni eſtimer rien au juſte, ni juger de rien ſainement.

Cela ſuppoſé, je dis aujourd'hui, qu'il faut établir pour premier principe, que ſi quelqu'un veut ménager à la République, ſoit contribution, ſoit alliez, ſoit quelqu'autre ſorte de défenſes, il doit ſe comporter de façon, qu'il ne rompe point la paix conclue : non qu'elle ſoit fort avantageuſe, ni fort digne de vous ; mais enfin telle qu'elle eſt, il vous convenoit encore mieux de la rejetter alors, qu'il ne vous convient aujourd'hui de la rompre. Car imprudemment nous avons lâché ce qui étant alors entre nos mains, nous donnoit pour la guerre plus de ſeuretez & plus de facilitez, que nous n'en avons maintenant.

Il faut, MESSIEURS, en ſecond lieu prendre garde, qu'à ces peuples aſſemblez à Delphes, & ſoy diſans Amphictyons, noſtre conduite n'impoſe la néceſſité, ou ne fourniſſe le prétexte de vous déclarer tous enſemble la guerre. Car tant qu'elle ne ſe rallumera entre vous & Philippe que pour Amphipolis, ou pour quelqu'autre ſemblable démeſlé perſonnel, qui le moins du monde n'in-

tereſſera ni les Theſſaliens, ni les Argiens, ni les Thébains ; je ne penſe point qu'en ce cas aucun d'eux épouſe contre vous ſa querelle, & moins que tout autre (nul ne m'interrompe, avant qu'il m'ait entendu) & moins que tout autre les Thébains. Non qu'ils ſoient admirablement diſpoſez pour vous, ni qu'ils manquent d'ardeur a favoriſer Philippe ; mais quoy qu'on diſe de leur intelligence épaiſſe, ils ſçavent trop bien, que s'ils alloient s'engager dans une pareille guerre avec nous, ils en eſſuieroient tous les maux, tandis qu'un autre à l'affuſt des occaſions avantageuſes, attendroit bien à ſon aiſe le moment d'en recueillir le fruit. Ils ne ſe jetteront donc pas eux-meſmes dans un pareil malheur, à moins qu'un principe & un ſujet commun de guerre ne les y pouſſe. Mais quand il nous arriveroit de rompre avec les Thébains, ou pour Orope, ou pour quelqu'autre ſujet particulier, cette guerre ſelon moi, ne nous préſageroit rien de funeſte ; mais à mon avis, ceux qui, au cas de nos irruptions réciproques, ſe joindroient à eux ou à nous, ne s'y joindroient que pour la défenſe, & non pour l'attaque. Car quiconque pénétre l'eſprit des confédérations, reconnoiſt que ce motif y domine, & qu'elles ſont néceſſairement telles par leur nature : Nul peuple n'outre la bienveillance ni pour nous, ni pour les Thébains juſqu'à vouloir, que l'une des deux Puiſſances, non contente de ſe maintenir, opprime l'autre. Tous au contraire ſans exception veulent le ſalut d'autrui pour eux-meſmes ; mais que le vainqueur d'autrui les aſſerviſſe, pas un ſans exception ne le veut.

Qu'eſt-ce donc qui me paroiſt terrible ? Et de quoi ſelon mes lumieres devez-vous bien vous garder ? C'eſt que dans la guerre dont l'orage ſe forme, une ſocieté de prétextes & de plaintes ne réuniſſe tous les peuples contre vous. Car, ſi les Argiens, & les Meſſéniens, & les Mégalopolitains, & les autres peuples du Péloponéſe, qui ſont unis de ſentiment avec ceux-là, viennent à s'offenſer de ce que nous avons recherché par une ambaſſade l'alliance de Lacédémone, & que nous paroiſſions condeſcendre à quelques-unes de ſes entrepriſes ; ſi la vieille

haine des Thébains, comme le bruit en court, s'aigrit de nouveau, parceque nous ouvrons un asile à leurs bannis, & que nous ne cessons de leur manifester en toute maniere nostre mauvaise volonté; si les Thessaliens de leur costé s'enveniment, parce que nous protégeons les fugitifs de la Phocide; si Philippe enfin s'irrite, parce que nous nous obstinons à l'exclure des Etats de la Grece: je crains fort que tous ces peuples arborant les decrets des Amphictyons, & indignez chacun de leurs injures particulieres, ne déploient à la fois contre nous leurs étendars; & qu'ensuite chacun contre son propre interest, ne se laisse entraîner à fondre sur nous, comme il arriva n'agueres au sujet des Phocéens. Car certainement vous le sçavez, qu'alors les Thébains, & Philippe, & les Thessaliens, quoique par leurs principales veuës, ils ne tendissent pas à la mesme fin, ils y concoururent tous par leurs actions. Témoin les Thébains, qui ne purent empêcher que Philippe ne pénétrast dans le pays, & ne se saisist des passages, ni que lui dernier venu, ne s'appropriast la gloire de leurs pénibles & longs travaux. Car alors tout se passa fort heureusement pour les Thébains, en ce qui concerne l'acquisition & la possession de cette contrée; mais en ce qui concerne lhonneur & la gloire, tout se passa pour eux de la maniere du monde la plus ignominieuse. Puisqu'il parut clairement, que si Philippe ne fust venu se joindre à eux, ils ne tenoient rien. Or ce n'étoit pas ce qu'ils vouloient; ainsi par le desir de recouvrer Orchoméne & Coronée, & par le desespoir d'y parvenir de leur chef, ils se virent obligez de souffrir toutes ces indignitez. Cependant quelques-uns osent dire aujourd'hui, que Philippe non de gré, mais par force, remit Orchoméne & Coronée aux Thébains. Il s'en faut bien que je ne pense, comme ceux qui tiennent de pareils discours: je sçai, moi, qu'en tout cela, il n'avoit rien plus à cœur, que de s'asseurer des Thermopyles, que de s'approprier tout l'honneur de cette guerre, que de paroistre y avoir tranché en maistre, que de présider enfin aux jeux Pithiques avec un pouvoir absolu: voilà

voilà quels étoient les principaux objets de ſes vœux. Quantaux Theſſaliens, ils ne vouloient nullement, ni que Thébes, ni que Philippe s'aggrandiſt; car ils jugeoient bien, que tout cela tourneroit à la fin contre eux-meſmes. Mais ils deſiroient éperdument de reprendre leur place dans l'aſſemblée des Amphictyons, & de rentrer dans le droit de double ſuffrage à Delphes. Or par l'aveugle paſſion d'arriver à ce but, ils coopérérent également aux entrepriſes & de Philippe & des Thébains. Vous trouverez donc qu'en toutes ces rencontres chacun agiſſant pour ſes intereſts particuliers, concourut à beaucoup d'événemens, dont il auroit bien voulu que pas un n'arrivaſt. Ce qui étant ainſi, MESSIEURS, vous ne pouvez trop vous obſerver.

Quoi donc, dira quelqu'un, nous devons par une timide & lâche politique ſouffrir qu'on nous faſſe la loi? Et c'eſt vous, qui nous le conſeillez? Aux Dieux ne plaiſe, il s'en faut bien. Mais ce que je préſume de vous démontrer, c'eſt que ſi vous ſuivez le plan que je vous trace, alors nous ne commettrons rien d'indigne de nous, ni n'allumerons la guerre; mais que nous paroiſtrons à tous les peuples du monde, & penſer ſenſément, & parler juſte. Quant à ces braves qui prétendent, qu'on doit courageuſement affronter quelque hazard que ce puiſſe eſtre, & qui s'aveuglent ſur les ſuites de la guerre, ſi elle venoit à renaiſtre; je les invite à raiſonner de la façon que voici. Nous laiſſons les Thébains poſſéder paiſiblement Orope. Que ſi quelqu'un en atteſtoit noſtre conſcience, & nous preſſoit de dire franchement pourquoi? Pour éviter la guerre, lui répondrions-nous. Et maintenant nous avons cédé par nos traitez Amphipolis à Philippe; & nous permettons que les Cardiens ſe tirent du pair d'avec les autres habitans de la Querſoneſe; & nous ſouffrons que le Prince de Carie occupe les Iſles de Chio, de Co, de Rhodes; & nous endurons que les Byſantins écument nos mers: le tout ſans doute, à cauſe qu'il vaut beaucoup mieux, ſelon vous, gouſter les fruits de la paix, que d'encourir des inimitiez, & d'émouvoir des querelles pour de

ſemblables ſujets. Ce ſeroit donc le comble de l'extravagance & de la miſére, ſi après que ſur des droits qui vous appartiennent en propre, & que d'abſoluë néceſſité vous deviez maintenir à quelque prix que ce fuſt, vous avez bien voulu juſqu'à ce jour vous comporter avec tant d'égards envers chacun de ces peuples ſéparément; vous vous aviſiez aujourd'hui de les armer tous enſemble contre vous, & cela pour une ombre * dans Delphes.

* *Pour une ombre*; c'eſt le nom que Demoſthene donne par mépris au titre d'Amphictyon, qu'il regardoit comme fort avili par les lâches complaiſances de ceux qui l'avoient porté dans les dernieres années, & qui l'avoient conféré à Philippe. Il ajouſte, *dans Delphes*, parce que c'étoit là que les Amphictyons, comme nous avons dit plus haut, s'aſſembloient une fois l'année.

SOMMAIRE

DE LA SECONDE PHILIPPIQUE.

JE ne perds pas de veue l'un ni l'autre de mes guides en chronologie. Or ſelon eux, ce fut ſous l'Archonte Lyciſque, la premiere année de la cent neuviéme Olympiade, & la dix-ſeptiéme du regne de Philippe, que Demoſthene prononça la ſeconde Harangue contre ce Roy, poſtérieure de deux ans à la Harangue ſur la Paix. Denys d'Halicarnaſſe aſſeure, que Demoſthene monta dans la Tribune à l'occaſion d'une ambaſſade du Peloponneſe. Cette contrée de la Grece étoit alors dans de terribles agitations. Lacédémone, ſans autre droit que celui du plus fort, s'érigeoit en Souveraine. Argos & Meſſéne opprimées, eurent recours à Philippe. Il venoit de conclure la paix avec les Athéniens; & ceux-ci la lui avoient accordée ſur la foi de quelques-uns de leurs Orateurs, qui étant allez avec le titre d'Ambaſſadeurs en Macédoine, s'étoient laiſſez corrompre par ce Monarque, & à leur retour avoient publié, de concert avec lui, qu'à coup ſeur il ſe détachoit des Thébains. Les Athéniens le deſiroient, ils le crurent; & ſe repoſerent encore ſur d'autres bruits, tous également agréables, mais tous également faux. Philippe, à la faveur de cette crédulité, ſe ſaiſit des Thermopyles, ſubjugua la Phocide, & au lieu de rompre avec les Thébains, partagea ſa conqueſte avec eux. Ils l'aggrégerent en récompenſe au corps des Amphictyons. Là, il prit auſſitoſt un Empire deſpotique. L'on ne délibera, l'on ne décida plus qu'au gré du nouvel Amphictyon, qui dans chaque entrepriſe s'arma d'un de leurs decrets; & ſous prétexte de les exécuter, ſe fit un merite d'opprimer divers peuples de la Grece. On le voyoit donc ſe meſler de tous leurs différents. Les Thébains lui ouvrirent une porte pour entrer dans le Péloponeſe, où leur haine invétérée contre Sparte, ne ceſſoit de fomenter les diviſions, & d'entretenir la guerre. Ils ſollicitoient

Dion. Halic. Ep. ad Amm. Diod. Sic. l. 16.

ANS DE ROME 411. ANS AVANT J.C 343.

Philippe de s'unir avec eux, & avec les Meſſéniens & les Argiens, pour humilier enſemble Lacédémone. Ce Prince entendit volontiers à une alliance, qui s'accordoit avec ſes veuës. Il propoſa aux Amphictyons, ou plutoſt il leur dicta le decret qui ordonna, que Lacédémone laiſseroit joüir Argos & Meſſéne d'une indépendance entiere; & ſous ombre de ne pas commettre l'autorité des Etats Généraux de la Grece, il fit en meſme temps marcher de ce coſté-là un grand corps de Troupes. Lacédémone juſtement alarmée reclama le ſecours des Athéniens, & preſſa fortement par une ambaſſade la concluſion d'une ligue néceſſaire à leur ſeureté commune. Toutes les Puiſſances intereſſées à traverſer cette ligue, firent leurs diligences pour en venir à bout. Philippe repréſenta par ſes Ambaſſadeurs aux Athéniens, qu'ils auroient tort de ſe déclarer contre lui; que s'il n'avoit point rompu avec Thébes, il n'avoit rien fait en cela contre les traitez; que pour manquer à ſa parole, il falloit l'avoir engagée; & que les traitez meſmes faiſoient foi, qu'il n'avoit rien promis à cet égard. Il diſoit vrai, à s'en tenir aux articles exprimez, & aux conventions publiques. Les Ambaſſadeurs d'Argos, de Thébes, & de Meſſéne, preſſoient auſſi de leur coſté les Athéniens très-vivement, & leur reprochoient de n'avoir déja que trop favoriſé ſous main les Lacédémoniens ennemis de Thébes, & tyrans du Péloponéſe. Demoſthene réſolu d'appuyer la négociation de Lacédémone, ne diſcute point les faits douteux. Il va droit aux intentions & aux démarches de Philippe; ſoûtient qu'elles diſpenſent de tout égard & de tout ménagement; qu'il ne cherche qu'à mettre dans ſon alliance des gens groſſiers, qui ne le devinent pas, & qui n'ont point d'yeux pour l'avenir; en un mot, qu'il ne veut ni ne peut baſtir ſa grandeur, que ſur les ruines de la Grece, & en particulier ſur celles d'Athénes. L'Orateur enſuite, après avoir à ſon ordinaire foudroyé la nonchalance & l'imprudence outrée de ſes Citoyens, inſiſte fort à ce que ſans differer, on puniſſe les traiſtres domeſtiques, qui par de faux rapports joints à des aſſeurances captieuſes, ont endormi le peuple, & cauſé les calamitez preſentes. Cette invective vague en apparence, tombe au fond ſur Eſchine en particulier, & le déſigne par des circonſtances qui le nomment. Ce fut donc ici comme le prélude de l'accuſa-

tion, que Demoſthene l'année d'après intenta dans les formes contre Eſchine. Ce dernier, après avoir ſervi fidélement ſa patrie durant un grand nombre d'années, s'étoit laiſſé corrompre dans ſon ambaſſade de Macédoine, où il alla Plénipotentiaire d'Athénes, & d'où il revint Penſionnaire de Philippe.*

* Oraiſon intitulée περὶ παραπρεσβείας. c'eſt-à-dire, *ſur la prévarication dans l'ambaſſade.*

SECONDE PHILIPPIQUE.

TOUTES les fois qu'on parle ici, MESSIEURS, de ce que Philippe trame & attente chaque jour contre la foi des traitez : je vois que ces ſortes de diſcours ne manquent jamais de vous paroiſtre pleins de raiſon & de juſtice, ni d'attirer vos applaudiſſemens à quiconque déclame contre l'uſurpateur ; mais que jamais pourtant ils ne vous rappellent à voſtre devoir, ni ne vous conduiſent à l'unique fin, pour laquelle il vous importe de les entendre. Les choſes meſmes en ſont venues au point, que plus on prouve, que plus on démontre qu'il enfreint la paix, qu'il dreſſe des piéges à tous les peuples de la Grece ; & plus l'embarras de vous bien conſeiller augmente. Or la cauſe de ces deſordres, MESSIEURS, c'eſt qu'encore qu'il ſoit vrai que pour réprimer des entrepriſes injuſtes, il faut non de ſimples diſcours, mais des effets & des actions : nous autres Orateurs nous n'oſons toucher ce point eſſentiel, ni propoſer ſoit de vive voix, ſoit par écrit, le bon avis, de peur d'encourir vôtre haine ; mais nous nous trouvons réduits uniquement à crier d'une maniere vague contre les violences, les perfidies, & les autres attentats de cet homme. Vous cependant aſſis ici à voſtre aiſe, vous l'emportez de bien loin ſur Philippe, quant au talent, ou d'expoſer vous-meſmes des raiſons déciſives, ou de bien juger de celles qu'un autre vous expoſe. Mais eſt-il queſtion d'arreſter le cours des projets qu'actuellement il machine, vous demeurez dans une inaction totale. D'où, par une ſuite néceſſaire & non moins juſte, ce me ſemble, il arrive que des deux parts vous excellez vous & lui, dans ce qui fait l'objet de voſtre application & de vos ſoins ; vous parlez mieux que lui, & il agit mieux que vous. Si donc aujourd'hui vous n'avez autre choſe à faire, qu'à

montrer par de belles paroles, que la juſtice eſt de voſtre coſté ; la choſe eſt aiſée, & n'exige nulle ſorte de travail. Mais ſi nous avons à pourvoir aux moyens de rectifier nôtre état preſent, ſi nous devons empêcher qu'il n'empire encore par noſtre léthargie générale, & qu'une Puiſſance déja formidable ne s'accroiſſe au point que nous ne puiſſions plus lui reſiſter ; il faut que dans nos délibérations, nous nous comportions tout autrement, que nous n'avons fait juſqu'ici ; & que tous unanimement, ſoit les Orateurs, ſoit vous qui les écoutez, rejettent les avis les plus agréables & les plus commodes, pour embraſſer les plus ſages & les plus ſalutaires.

En premier lieu donc, MESSIEURS, ſi à la veue des forces & des conqueſtes de Philippe, quelqu'un de nous demeure tranquille, & penſe que tout cela ne menace en rien la République, ni ne prépare aucun orage contre nous ; j'admire cette confiance ; & bien perſuadé du contraire, bien convaincu que Philippe nous en veut, je vous conjure tous également de vouloir écouter en peu de mots les raiſons qui me portent à le croire : afin que s'il vous paroiſt qu'en cela je prévois mieux que les autres, vous défériez à mes conſeils ; mais que ſi vous jugez que les crédules qui s'endorment dans une ſécurité parfaite, & ſe repoſent ſur les promeſſes de cet homme, liſent mieux que moi dans l'avenir, vous adhériez à leurs avis. Je conſidere donc, MESSIEURS, par où Philippe débuta immédiatement après la Paix. Il s'empara d'abord des Thermopyles, & s'impatroniſa dans la Phocide. A quoi viſoit-il donc ? Et où tendoient de ſemblables démarches ? Il épouſa les intereſts des Thébains préférablement aux voſtres. Pourquoi ? Sans doute, parce que lui qui rapporte toutes ſes veues, non à la paix, non à la tranquillité, non à rien de juſte, mais au ſeul but de s'aggrandir & de tout ſubjuguer, il ſçait bien qu'en aucun cas ni par promeſſes, ni par bienfaits, il n'ébranlera noſtre République, & ne corrompra nos mœurs juſqu'à nous engager à ſouffrir en veue de noſtre utilité particuliere qu'il aſſerviſſe quelqu'un des peuples de la Grece ; mais que s'il tentoit quel-

que choſe de pareil, & l'amour de la juſtice, & la crainte de l'opprobre inſéparable des actions indignes, & le ſoin de prendre toutes les précautions néceſſaires, vous porteroient à le réprimer avec autant d'ardeur. que ſi vous combattiez pour vous-meſmes. Quant aux Thébains, il penſoit, ce qui en effet arriva, que pourveu qu'ils y trouvaſſent leur compte, ils laiſſeroient à ſa merci tout le reſte, & non-ſeulement ne le contrarieroient, ni ne le traverſeroient point, mais iroient au moindre de ſes ordres groſſir ſon armée. C'eſt encore par ce principe, qu'actuellement il comble de graces les Meſſéniens & les Argiens; ce qui couronne voſtre éloge, MESSIEURS. Car tels faits déclarent, qu'entre tous les peuples, il vous a ſeuls jugez incapables de trahir, par l'appétit d'aucun gain, les intereſt communs de la Grece; ni d'échanger contre quelque faveur & contre quelque avantage que ce puiſſe eſtre voſtre affection & voſtre zele pour les Grecs. Et c'eſt avec juſtice qu'il penſe ainſi de vous, & qu'au ſujet des Argiens & des Thébains, il a une opinion toute contraire, forcé à cela non-ſeulement par la ſimple inſpection des choſes preſentes, mais beaucoup plus encore par ſes réflexions ſur les choſes paſſées. Car il trouve dans l'hiſtoire, & il entend dire tous les jours, que vos anceſtres dans le libre choix de commander aux autres Grecs, à condition d'obéir au Roy de Perſe, non contents de rejetter cette offre, qu'Alexandre, dont cet homme-ci deſcend, vint avec le titre d'Ambaſſadeur leur propoſer; ils aimérent mieux déſerter leur patrie, & ſupporter les derniers malheurs: réſolution qu'ils accompagnérent d'un grand nombre d'actions, que tout le monde aime perpétuellement à raconter, mais que perſonne jamais n'a pu raconter dignement; ce qui m'autoriſe auſſi à m'en taire. Car la magnanimité de ces grands perſonnages a placé ſi haut leurs exploits, que la parole humaine n'y peut atteindre. Quant aux anceſtres des Thébains, & des Argiens, la renommée & l'hiſtoire lui apprennent, que les uns ſe rangérent ſous les enſeignes du Barbare, & que les autres ne s'oppoſérent point à ſes invaſions. Il a donc bien compris que l'un & l'autre de ces peuples n'écouteroient

n'écouteroient que leur intereſt propre, & ſe départiroient des avantages de la cauſe commune. D'où il a conclu, que s'il vous choiſiſſoit pour amis, il devoit s'y déterminer par un pur eſprit de juſtice; au lieu que s'il s'attachoit à ces gens-là, il trouveroit des manœuvres preſts à ſeconder les deſſeins, que ſon ambition inſatiable lui ſuggére. C'eſt par ce motif, & qu'alors il vous préféra, & que maintenant encore il vous préfere de telles gens. Car à coup ſeur ce n'eſt point, ni qu'il les croye ſupérieurs à vous en forces navales, ni que content d'avoir aſſez arrondi ſes Etats au milieu des terres, il dédaigne les fruits du commerce & l'empire de la mer, ni qu'il oublie par quelles proteſtations & par quelles promeſſes il vint à bout d'obtenir la paix.

Mais, s'écriera quelqu'un, Philippe quoique parfaitement inſtruit de tout cela, ſe comporta de la ſorte, non par avidité, ni par les motifs qu'on lui preſte; mais parce qu'il jugea que les Thébains étoient plus équitables que nous. C'eſt de toutes les raiſons, la ſeule préciſément, que l'uſurpateur ne peut alléguer. Car comment un homme qui commande aujourd'hui aux Lacédémoniens de ne pas inquiéter Meſſéne, peut-il prétendre que lorſqu'il livra Orchoméne & Coronée aux Thébains, il ait agi alors par un principe de juſtice & de droiture? Mais ajouſtera-t-on (car c'eſt le ſeul retranchement qui reſte), il ne leur livra ces deux places que par force; & ſe voyant, contre ſon attente, environné de toutes parts & de la cavalerie Theſſalienne, & de l'infanterie Thébaine, il lâcha ce qu'il ne pouvoit retenir. Fort bien. Au ſujet de quoi l'on aſſeure, que les Thébains lui vont devenir ſuſpects; & nos nouvelliſtes publient dans leurs promenades, qu'il ne tardera pas à fortifier Elatée. Or tout cela demeure encore dans l'avenir, & y demeurera longtemps, ſelon moi. Mais, que de concert avec Argos & avec Meſſéne il aille fondre ſur Lacédémone, ce n'eſt point une choſe qui demeure dans l'avenir. Car actuellement il fait défiler des Troupes pour cette expédition, & il envoye de l'argent, & l'on attend à toute heure qu'il arrive en perſonne à la teſte d'une puiſſante Armée. Eh quoi donc, en meſme temps il veut dé-

truire Lacédémone, parce qu'elle eſt ennemie des Thébains ; & rétablir la Phocide, qu'il n'a détruite que parce qu'elle étoit ennemie de Thébes ? Quel moyen de croire un ſi étrange paradoxe ? Pour moi je ſuis perſuadé que ſi les Thébains l'avoient violenté dans ſes premieres démarches, & qu'il ſe défiaſt d'eux maintenant ; il ne s'acharneroit pas avec tant de conſtance contre leurs ennemis. Mais ce qu'il fait aujourd'hui, prouve qu'alors il ſe détermina de ſon plein gré ; & tout ce qu'il a fait jamais, montre que toutes ſes veuës & tous ſes manéges tendent à l'oppreſſion d'Athénes. Et certes, au terme où en ſont les choſes, c'eſt pour lui une eſpece de néceſſité abſoluë de nous opprimer. Car, de grace raiſonnez, MESSIEURS. Il veut dominer. Or il vous croit ſeuls capables de le traverſer dans ce deſſein. D'ailleurs il vous outrage depuis longtemps ; & cela, il le ſçait en ſon ame ; puiſque la poſſeſſion de ce qu'il nous a ravi, lui aſſeure la paiſible joüiſſance de ſes autres uſurpations. En effet, ſi une fois il perdoit Amphipolis & Potidée, il ne ſe croiroit pas en ſeureté dans le cœur meſme de ſes Etats. Il ſçait donc l'un & l'autre, & qu'il vous tend des piéges, & que vous vous en appercevez. Or comme il préſume que vous vous gouvernez ſenſément, il croit que vous le haïſſez, comme vous en avez ſujet ; & il s'aigrit de plus en plus contre vous, dans l'attente d'eſſuyer de voſtre part quelque cataſtrophe à la premiere occaſion, s'il ne ſe haſte de vous prévenir. C'eſt pour cela, qu'il ne s'endort point, qu'il épie les momens d'abbattre la République, qu'il ménage avec ſoin dans Thébes & dans le Péloponéſe quelques factieux unis de ſentiment avec lui : gens qu'il juge trop mercénaires pour ne ſe pas rendre aux attraits d'un profit preſent ; & trop ſtupides pour prévoir des maux à venir. Cependant avec une médiocre meſure d'eſprit, on peut aiſément prévoir ces maux, par l'évidence des exemples, qu'un jour j'expoſai à la veuë des Meſſéniens & des Argiens, & que peuteſtre il importe encore plus de retracer aujourd'hui à la voſtre.

Quelle indignation, leur dis-je, penſez-vous, MES-

SIEURS, que les Olynthiens euſſent conceuë, ſi devant eux quelqu'un avoit parlé contre Philippe, dans le temps qu'il leur cédoit Anthemunthe, que tous les Rois de Macédoine ſes prédéceſſeurs avoient prétendu leur appartenir; dans le temps qu'il leur livroit Potidée, après en avoir chaſſé la colonie d'Athénes; qu'il embraſſoit hautement leur querelle contre nous; & qu'il leur abandonnoit cette place avec toutes ſes dépendances? Eſt-ce qu'alors ils auroient deu s'attendre aux révolutions qu'ils éprouvérent depuis, ou ajouſter foi à qui les leur auroit annoncées? Non non, ne le croyez pas. Néanmoins (ajouſtois-je) ils joüirent peu du bien d'autrui; & dépoüillez pour long-temps du leur propre par ce prétendu bienfaicteur, ils ſe voyent honteuſement décheus aujourd'hui, & non-ſeulement vaincus par ſes armes, mais trahis & vendus les uns par les autres. Car il eſt dangereux aux Républiques de ſe familiariſer trop avec les Tyrans Quel fut auſſi le ſort des Theſſaliens? Vous figurez-vous que lorſqu'il chaſſoit leurs Tyrans, lorſqu'il leur donnoit Nicée & Magnéſie, ils s'attendiſſent qu'il les aſſerviroit au joug des Tétrarques qui les oppriment maintenant; ou que celui qui les avoit rétablis dans leurs droits d'Amphictyons, envahiroit leurs propres revenus? Non, ils n'imaginoient rien de ſemblable. C'eſt pourtant ce qui arriva, & ce qui ſaute aux yeux à tout le monde. Vous donc, repris-je, qui voyez ce que c'eſt que Philippe, quand il donne & quand il promet; demandez bien aux Dieux, ſi vous eſtes ſages, de ne ſçavoir jamais ce que c'eſt que Philippe, quand il ſéduit & quand il trompe. L'art, diſois-je, a pour la garde & pour le ſalut des Villes, inventé diverſes défenſes de toute eſpece; remparts, murailles, foſſez, & autres ouvrages ſemblables, qui tous partent de main d'homme, & engagent à de grands frais. Mais la nature ceint & environne les ſages d'un boulevart commun, qui les couvre de tous coſtez, & qui pourvoit au bien & au ſalut de tous les Etats en général, mais principalement des Etats populaires contre les Tyrans. Quel eſt donc ce boulevart? La défiance. Attachez-vous-y, embraſſez-la; tant que vous

la conſerverez, vous n'aurez rien à craindre ? D'ailleurs que cherchez-vous (leur diſois-je encore), la liberté ? Et ne voyez vous pas que les titres meſmes dont Philippe eſt reveſtu, la combattent ? Car tout uſurpateur, tout tyran, eſt ennemi né de la liberté des hommes & de leurs loix. Prenez garde, concluois-je enfin, que cherchant à vous délivrer de la guerre, vous ne vous donniez un maître. Eux, après avoir entendu ce diſcours, qu'ils accompagnérent d'un bruit confus d'acclamations ; eux, après avoir applaudi à divers autres Ambaſſadeurs, qui en ma preſence leur parlérent le meſme langage, & qui vrayſemblablement le leur ont encore pluſieurs fois parlé depuis ; ils ne ſe détachérent pas davantage pour cela, ni de l'amitié de Philippe, ni de ſes promeſſes. Or, l'abſurdité n'eſt pas, que les Meſſéniens, & quelques peuples du Péloponéſe, ſentent le meilleur avis, & agiſſent contre. L'abſurdité, c'eſt que vous meſmes, MESSIEURS, à qui & vos propres lumieres, & nos conſeils fréquens découvrent que l'on vous dreſſe des embuches, & que l'on vous inveſtit de toutes parts ; vous vous expoſiez par l'amour de l'inaction, à tomber ſans vous en appercevoir dans un gouffre de miſeres : tant la joüiſſance d'un plaiſir actuel & d'un repos preſent, l'emporte dans vos cœurs ſur l'attente d'une utilité future. Quant à la maniere dont vous avez à vous gouverner, vous la diſcuterez chacun à part, ſi vous penſez ſenſément. Mais quelles réponſes vous devez faire aux Miniſtres étrangers, pour les convaincre de la juſtice de vos decrets, je vais vous le dire. Il faudroit, MESSIEURS, en bonne juſtice, ajourner ceux qui par les promeſſes qu'ils vous apportérent, vous induiſirent à faire la paix. Car ni moi, je n'aurois pu me réſoudre à accepter l'ambaſſade, ni vous, j'en ſuis bien ſeur, n'auriez jamais poſé les armes, ſi vous aviez cru que Philippe, après avoir obtenu la paix, ſe porteroit à de ſemblables violences. Mais ce qu'on vous promettoit alors, étoit bien différent de ce qu'il a fait depuis. Il faudroit encore ajourner d'autres gens. Eh qui donc ? Ces hommes, qui lorſque moi après la paix déja concluë, & à mon retour de la ſeconde ambaſſade fai-

te pour la preſtation réciproque des ſermens, lorſque moi, dis-je, pleinement convaincu qu'on trahiſſoit la République, je prédiſois ce qui en alloit arriver, proteſtois contre ce qu'on vouloit faire, & vous conſeillois de ne pas abandonner les Thermopyles ni la Phocide; me traitoient eux de buveur d'eau, & publioient que comme tel, j'étois un homme épineux & difficile; mais que Philippe, s'il avoit une fois pénétré en deça des Thermopyles, n'auroit plus d'autre volonté que la voſtre, qu'il fortifieroit Theſpies & Platées, réprimeroit l'inſolence des Thébains, perceroit à ſes dépens l'Iſthme de la Querſonéſe, & pour vous dédommager d'Amphipolis, vous livreroit Orope & l'Eubée. Car qu'ici, dans cette meſme Tribune, l'on vous conta toutes ces fables, je ſçai que vous vous en ſouvenez; quoique fort ſujets à ne vous guere ſouvenir des Citoyens pervers, qui vous jouent. Et pour comble d'ignominie, vous envelopâtes dans cette meſme paix vos deſcendans, au préjudice de leurs eſperances: tant on ſceut vous ſéduire pleinement. Mais pourquoi, dira-t-on, rappeller maintenant de tels propos, & dire, qu'il faut ajourner ces gens-là? Je vais, j'en atteſte les Dieux, vous épancher mon cœur avec une confiance entiere, & je ne vous cacherai rien. Je n'ouvre point cet avis, afin de donner par mes invectives une occaſion à mes ennemis de me noircir auprès de vous par de ſemblables récriminations; ni afin de fournir aux traîtres, qui dès le commencement m'ont perſécuté, un nouveau prétexte de ſe revendre à Philippe; ni afin de conſumer en vains diſcours le temps conſacré à vos délibérations: mais parce que je ſuis perſuadé, qu'un jour les attentats de Philippe vous péſeront bien plus, qu'ils ne vous péſent aujourd'hui. Car je vois les choſes monter par degrez, & je voudrois bien me tromper dans mes conjectures; mais je tremble, que déja nous ne touchions au moment fatal. Lors donc qu'il ne vous ſera plus permis de négliger les événemens, & que vous n'apprendrez plus ni de moi, ni de nul autre, qu'on trame tout cela contre vous; mais que vous le verrez de vos propres yeux,

& que vous le ſçaurez par voſtre propre expérience : je ſuis perſuadé qu'alors vous vous laiſſerez aller au reſſentiment & à la ſévérité. Mais je crains qu'après que vos Ambaſſadeurs ſeront venus à bout d'enſevelir dans le ſilence, ce qu'en leur ame ils reconnoiſſent pour l'ouvrage de leur corruption ; voſtre indignation ne tombe ſur les bons Citoyens, qui tâchent de rectifier en quelque façon, ce que ces prévaricateurs ont gaſté. Car je vois parmi vous aſſez de gens, qui déchargent leur colere, non ſur le coupable, mais ſur le premier qu'ils rencontrent. Tandis donc que les affaires n'éclatent point encore, & ne font que ſe former ; tandis qu'il nous eſt encore permis de nous entre-communiquer nos penſées : je veux, quoique vous ſoiez pleinement inſtruits du fait, rappeller dans la mémoire de chacun de vous, quel eſt l'homme * qui vous perſuada par de faux rapports d'abandonner la Phocide & le paſſage des Thermopyles. D'où il arriva que Philippe devenu le maître de l'un & de l'autre, le devint auſſi des clefs de l'Attique & du Péloponéſe ; & qu'il vous a réduits au point de déliberer, non plus ſur les intereſts des autres Grecs, ou ſur ceux des peuples étrangers ; mais ſur la conſervation de vos propres fortunes, & ſur les moyens d'éloigner du ſein de vos Etats une guerre, qui ne peut ſe rallumer ici, ſans y répandre une conſternation univerſelle. Or la ſemence de cette guerre fut jettée le jour meſme, que le ſéducteur abuſa de voſtre confiance. Car s'il ne vous avoit point alors faſciné l'eſprit, la République joüiroit aujourd'hui d'un calme profond. En effet, Philippe, juſques-là hors d'état de tenter par mer une deſcente dans l'Attique, & de ſe frayer par terre une voye au travers des Thermopyles & de la Phocide ; ou ſe ſeroit contenu dans les bornes de la juſtice, & auroit obſervé la paix religieuſement ; ou il ſeroit auſſitoſt retombé dans une guerre ſemblable à celle, qui un peu auparavant l'avoit contraint de rechercher la paix. Mais je vous en ai dit aſſez aujourd'hui, pour vous deſſiller les yeux ſur la manœuvre du traiſtre qui vous trompa. Dieux immortels, tous tant que

* Demoſthene déſigne ici Eſchine.

vous eſtes, ne permettez pas qu'une funeſte expérience nous convainque plus clairement de ſa prévarication. Car je ne voudrois pas qu'aucun homme, fuſt-il meſme digne du dernier ſupplice, ſubiſt une peine, achetée au prix du péril commun & de la calamité publique.

SOMMAIRE

DE LA HARANGUE SUR LA QUERSONESE.

Dion. Halic. Ep. ad Amm.

ANS DE ROME 413. ANS AVANT J.C 141.

Cette meſme année naquit le Philoſophe Epicure, auſſi-bien que le Poëte Ménandre, fils du Diopithe dont il s'agit ici. Diog. Laër. in vitâ Ep. l. 10.

*Fils de Cotys & frere de Cherſoblepte.

*CETTE Oraiſon prononcée par Demoſthene ſous l'Archonte Soſigéne, deux ans après la ſeconde Philippique, n'eſt proprement qu'une apologie de Diopithe, chef d'une Colonie, que les Athéniens envoyérent dans la Querſonéſe, autrement la Peninſule de Thrace, ſoumiſe alors à leur domination. Les habitans de la Querſonéſe receurent en bons ſujets la Colonie de leurs Maiſtres; & ſans nulle réſiſtance, partagérent leurs habitations & leurs terres avec ces nouveaux hoſtes. Les ſeuls Cardiens n'y voulurent point entendre, & prétendirent que l'on attentoit ſur leur indépendance. Diopithe penſa qu'il devoit, à quelque prix que ce fuſt, venger l'affront fait à ſa République; & ſans en attendre l'ordre, ſans imaginer qu'elle le deſavoüeroit, il entra bruſquement dans le pays des Cardiens. Ceux-ci recoururent à la protection de Philippe, qui ne ſe fit pas trop prier pour épouſer leur querelle. Le Protecteur des Cardiens rebelles parut à Diopithe un ennemi déclaré d'Athénes. Le Général Athénien prend le temps qu'une guerre fâcheuſe avec Amadochus * Roy des Odryſes, occupe Philippe dans la haute Thrace; ſe jette ſur les terres de Philippe dans la Thrace maritime; les pille avant que ce Prince puiſſe revenir pour lui faire teſte; les ſaccage, & remporte un riche butin, qu'il met en ſeureté dans la Querſonéſe. Philippe hors d'état de s'en faire raiſon par la voye qu'il euſt voulu, ſe contenta de s'en plaindre amérement par ſes lettres aux Athéniens. Les Penſionnaires qu'il avoit dans Athénes, firent leur devoir. Ces Langues vénales eurent ſoin de répandre leur vénin ſur une conduite, ſinon prudente, au moins fort pardonnable. Ils déclament contre Diopithe; le déférent comme auteur de la guerre, l'accuſent d'exaction & de piraterie, ſollicitent, preſſent ſon rappel, & pourſuivent avec chaleur ſa condamnation.*

tion. Demosthene, qui dans cette conjoncture voyoit l'interest public inseparablement attaché à celui de Diopithe, entreprit de le défendre. Cet habile Apologiste rejette sur la necessité, dont les Athéniens eux-mesmes sont la cause, les pirateries & les exactions qu'on impute à leur Général, tourne les esprits vers Philippe, & les arreste sur les hostilitez & sur les infractions d'un usurpateur, tendantes toutes à l'entiere destruction de la Patrie. Après quoi Demosthene tire cette consequence necessaire, que tout homme qui les réprime & les venge, avoüé ou non, sert la République, & ne mérite que de la reconnoissance.

HARANGUE

SUR LA QUERSONESE.

IL faudroit, MESSIEURS, que jamais aucun de vos Orateurs ne priſt la parole, ni par haine, ni par complaiſance; mais que fideles tous aux devoirs de leur miniſtere, ils expoſaſſent ce qu'ils jugent le plus utile à la patrie: principalement lorſque vous délibérez ſur des matieres graves, & ſur les intereſts publics. Mais puiſque certaines gens ne montent dans la Tribune que par un eſprit de contention, ou par quelque autre motif de meſme nature; vous, qui prévalez par le nombre, vous devez, toutes choſes ceſſantes, & réſoudre avec prudence, & exécuter avec promptitude ce que vous jugez convenir le mieux à l'Etat. Or voſtre principale attention doit ſe tourner aujourd'hui vers la Querſonéſe, & ſe fixer ſur l'expédition, que déja depuis onze mois Philippe pourſuit dans la Thrace. Néanmoins la pluſpart des Harangues ne roulent que ſur ce que Diopithe a fait, ou va faire. Pour moi, lorſqu'on ne défere devant vous qu'un homme ſujet à vos loix, & que vous pouvez librement chaſtier ou ſur l'heure, ou quand il vous plaira; je ne crois pas qu'alors il ſoit fort néceſſaire que vous preſſiez le jugement, ni que moi ou vos autres Orateurs nous nous donnions de grands mouvemens à ce ſujet. Mais lorſque Philippe ennemi juré d'Athénes, & campé actuellement près de l'Helleſpont avec une puiſſante Armée, met tout en œuvre pour nous prévenir; & que ſi nous laiſſons échaper une fois les momens déciſifs, nous courons riſque de

ne les recouvrer jamais : c'eſt alors, ſelon moi, que vous ne pouvez trop viſte vous déterminer, ni trop promptement pourvoir aux préparatifs néceſſaires, ni trop prendre garde que par d'autres débats tumultueux, & par d'autres accuſations artificieuſes, on ne vous détourne du véritable point de veuë.

Au reſte, quoiqu'aguerri de longue main aux propoſitions extraordinaires, que j'entends débiter communément devant vous ; je ne pus toutefois, MESSIEURS, m'empêcher d'eſtre ſurpris de celle qu'un certain homme avança ces jours paſſez en plein Sénat : ſçavoir, que quiconque aujourd'hui conſeille, doit ſe réduire à conſeiller en termes précis, ou la guerre, ou la paix. La queſtion en effet ſe réduit à cet unique point. Si Philippe demeure en repos, ſi au mépris des traitez il ne poſſéde rien qui nous appartienne, s'il ne tâche pas de ſoulever tous les hommes contre vous ; il n'y a rien à dire, nous ne devons pas balancer, il faut s'en tenir à la paix ; & de voſtre part je vous y vois totalement diſpoſez. Mais ſi au contraire, pour nous convaincre de ſes uſurpations & de ſes menées, il ſuffit de jetter les yeux ſur nos actes publics, & d'y voir à quelles conditions nous fiſmes & jurâmes la paix ; ſi avant le départ de Diopithe & de voſtre Colonie, qu'on accuſe d'avoir rallumé la guerre, Philippe, ſelon le témoignage authentique de vos propres decrets, s'empara de plus d'une de vos places ; ſi depuis tout ce temps-là il ne ceſſe d'ameuter, d'armer contre vous, & Grecs & Barbares ; que veut-on dire, lorſqu'on avance, qu'il faut abſolument opter entre la paix & la guerre ? Nous n'en avons point l'option. Il ne nous reſte qu'un ſeul parti juſte & néceſſaire, dont on ſe garde bien de nous parler. Quel eſt-il donc ce parti ? De repouſſer qui nous attaque. A moins qu'on ne prétende (& oſeroit-on le prétendre, grands Dieux ?) que Philippe ne nous attaque point, & que nous n'aurons aucun lieu de nous plaindre de lui, tant qu'il n'attentera rien ni ſur l'Attique, ni ſur le Pirée. Certes, ſi ces grands politiques n'établiſſent point entre nous & lui d'autres regles de juſtice, que celles-là, & ſi ces n'eſt qu'à ces mar-

ques qu'ils veulent que nous le reconnoiſſions pour infracteur de la paix ; tout le monde reconnoiſt clairement, que leurs diſcours ne renferment rien ni de légitime, ni de tolérable, ni, qui pis eſt, de ſeur pour vous. Mais de plus les accuſations que ces gens intentent contre Diopithe, impliquent manifeſtement contradiction. Car comment ſe peut-il faire, que nous permettions tout à Philippe, pourveu qu'il s'abſtienne de l'Attique, & que nous ne permettions pas à Diopithe de ſecourir les Thraces ; ou, qu'en ce cas nous l'accuſions de ſuſciter la guerre ? Mais on ne ceſſe de vous étourdir des exclamations que voici : *Vos Troupes étrangeres commettent des cruautez, & fourragent l'Helleſpont ; Diopithe exerce des violences, & rançonne les vaiſſeaux ; ce que vous ne devez nullement ſouffrir.* A la bonne heure, que l'on arreſte le cours de cette licence, j'y ſouſcrits de tout point. Je crois pourtant, que ſi les auteurs de tels avis conſeillent par un eſprit de droiture, & par l'amour d'une exacte juſtice ; il faut, qu'ainſi que par leurs déclamations calomnieuſes contre le Général qui eſt à la teſte de vos Troupes, & qui les paye de ſon induſtrie, ils cherchent à diſſiper l'Armée actuellement au ſervice d'Athénes ; de meſme ils démontrent, que ſi vous déférez à ce beau conſeil, qui vous oſte les armes des mains, l'Armée de Philippe s'évanoüira : faute de quoi, comptez qu'ils ne font que rejetter la République dans le meſme état, qui juſqu'ici a cauſé toutes vos pertes. Car certainement vous le ſçavez : rien au monde n'a plus établi la ſupériorité de Philippe ſur nous, que ſa diligence à vous prévenir. En effet, toujours entouré d'une Armée ſur pied, & toujours attentif à préméditer ſes deſſeins, il tombe à l'improviſte ſur qui bon lui ſemble ; nous au contraire à la nouvelle de quelque invaſion faite, nous nous ébranlons enfin tumultueuſement, & nous formons à la haſte je ne ſçai quel appareil militaire ; d'où, ſelon l'ordre il arrive, que lui il poſſéde dans une profonde paix ce qu'il a une fois envahi ; & que nous de noſtre part nous n'agiſſons qu'après coup ; que nous nous épuiſons en dépenſes, toutes abſolument inutiles ; que noſtre haine con-

tre l'uſurpateur, & noſtre envie de le réprimer, s'évaporent en vaines démonſtrations; enfin que de nos expéditions tardives nous ne remportons que de la honte. N'ignorez donc pas, MESSIEURS, que ce qu'on vous dit aujourd'hui, n'eſt que franc verbiage, & pure fable; mais que ce qu'on trame & ce qu'on exécute en effet, ſont de véritables hoſtilitez. On vous endort dans une fauſſe ſécurité; afin que tandis qu'ici vous demeurerez dans l'inaction, & que là-bas vous n'aurez point de Troupes en état d'agir, Philippe avec une entiere tranquillité diſpoſe de tout en maiſtre abſolu. Car avant toutes choſes, conſidérez ce qui ſe paſſe. Cet ennemi dangereux campe actuellement dans la Thrace, à la teſte d'une Armée nombreuſe; & ſelon le témoignage des gens, qui ſur le lieu voyent cela de près, il mande encore un puiſſant renfort de Macédoine & de Theſſalie. Si donc, MESSIEURS, après avoir attendu la ſaiſon où les vents contraires ne permettent pas à voſtre Flotte de ſortir du port, il fond ſur Byſance & l'aſſiége; penſez-vous en premier lieu que les Byſantins perſévérent dans cette meſme folie, qui preſentement les aveugle; & qu'au moins alors ils ne vous appelleront pas à leur ſecours, ni ne réclameront point voſtre protection? Pour moi, je ne le penſe pas; mais je ſuis ſeur que dans une pareille conjoncture, s'il y avoit au monde un autre peuple, dont ils ſe défiaſſent encore plus que de nous, ils lui ouvriroient leurs portes, pluſtoſt que de ſe livrer au Tyran, à moins que celui-ci par leur prompte réduction ne les prévinſt. Lors donc que nos vaiſſeaux ne pourront ſortir d'ici, & que là-bas nous n'aurons aucun corps de Troupes à portée d'accourir au beſoin, nul obſtacle ne les préſervera de périr. Non, certes, direz-vous, car un maudit génie les poſſéde, & ils portent l'extravagance au dernier degré. D'accord. Mais il faut pourtant les ſauver; car leur ſalut importe de tout point à la République. D'ailleurs nous ne pouvons meſme nous aſſeurer, qu'il n'envahira point la Querſonéſe. Puiſque ſi l'on en doit juger par la lettre où il vous a notifié ſes intentions, il déclare qu'il va dans cette preſqu'Iſle, pour y chaſtier les réfractaires.

Au cas donc, que voſtre Armée, qui eſt actuellement ſur pied en ce quartier-là, ſe maintienne ; elle pourra & défendre voſtre propre pays, & par quelque endroit infeſter le pays ennemi. Au contraire, ſi une fois elle ſe ruine & ſe débande, que ferons-nous, en cas qu'il ait envahi la Querſonéſe dépourveuë ? Nous condamnerons Diopithe, n'eſt-ce pas ? Et par-là nos affaires en iront-elles mieux ? Nous irons nous-meſmes au ſecours de ces peuples ? Oui, mais ſi les vents ne vous le permettent pas ? Les vents ! Mais à coup ſeur Philippe ne marchera point ? Eh, MESSIEURS, qui vous en répond ? Ne voyez, ne ſentez-vous pas, que nous touchons à cette ſaiſon de l'année, où certaines gens prétendent, que vous devez totalement dégarnir de vos Troupes l'Helleſpont, & le livrer en proye à Philippe ? Mais où en ſerons-nous, ſi lui après avoir quitté la Thrace, & ſans approcher, ni de la Querſonéſe, ni de Byſance, (car cela mérite bien encore que vous y penſiez) il vient fondre ſur Chalcide, & ſur Mégare, de la meſme façon qu'il fondit n'agueres ſur Orée ? Lequel vaut mieux, ou d'avoir ici à le repouſſer, & d'attendre que la guerre gagne l'Attique, ou de lui donner là-bas de l'occupation ? Pour moi, je n'héſite point à croire ce dernier parti le meilleur. Vous donc unanimement convaincus & pénétrez de cette vérité, vous devez, j'en atteſte Jupiter, non abandonner aux traits de l'envie cette Armée, que Diopithe tâche de maintenir pour la défenſe de l'Etat ; non vous efforcer de la diſſoudre ; mais y ajoûter vous-meſmes de nouvelles Troupes, fournir à ce Général induſtrieux les fonds néceſſaires, & généralement ſur toutes choſes le ſeconder à propos. Car ſi quelqu'un demandoit à Philippe : dites-moi, qu'aimez-vous le mieux, ou que les Troupes de Diopithe, quelles que ces Troupes puiſſent eſtre, (car je ne veux ſur ce point aucune diſpute) ſoient par les Athéniens entretenues, autoriſées, renforcées ; ou que les clabauderies de certains délateurs & calomniateurs, viennent à bout de les délabrer & de les détruire ? J'aime mieux le dernier, répondroit-il ſeurement. Ainſi donc, ce que Philippe demanderoit aux Dieux com-

me une grace ſignalée, quelques-uns de nous le lui ménagent ici. Et après cela vous cherchez encore, ce qui a totalement perdu la République.

Je vous conjure d'examiner avec une entiere liberté l'état preſent de nos affaires ; & de conſidérer ce que nous faiſons maintenant, & comment nous ſçavons mettre à profit les conjonctures. Nous ne voulons point contribuer de nos biens, ni n'oſons payer de nos perſonnes, ni ne pouvons nous réſoudre à nous priver de ce que nous touchons du tréſor public, ni ne fourniſſons à Diopithe les fonds qui lui ſont aſſignez, ni ne lui ſçavons aucun gré d'y ſuppléer de ſon chef : mais nous épiloguons, & diſcutons par où il s'y prendra, & ce qu'il pourra faire ; nous perdons le temps à mille autres ſemblables inutilitez ; & dans de telles diſpoſitions, nous ne daignons pas prendre nous-meſmes le moindre ſoin de nos propres affaires. Mais dans nos diſcours, nous exaltons l'Orateur, qui propoſe des conſeils dignes de la République ; tandis que par nôtre maniere d'agir, nous adhérons à quiconque les combat. Comme donc lorſque quelqu'un monte dans la Tribune, vous lui demandez fort réguliérement, que faut-il faire ? Moi je vous demande aujourd'hui, que faut-il dire ? Car ſi en aucune façon, ni vous ne contribuez de vos biens, ni ne payez de vos perſonnes, ni ne voulez vous priver de ce que vous touchez du tréſor public, ni ne fourniſſez à Diopithe les fonds qui lui ſont aſſignez, ni ne permettez qu'il y ſupplée de ſon chef, ni ne daignez prendre vous-meſmes aucun ſoin de vos propres affaires, je ne vois pas ce que je puis vous dire, moi. Car quels diſcours peut-on vous tenir, lorſqu'à des délateurs, & à des calomniateurs de profeſſion, vous eſtes favorables juſqu'à leur preſter l'oreille, quand prématurément & par prophétie ils forment des accuſations contre voſtre Général, meſme ſur des fautes que ſelon eux il eſt encore à commettre ? Or ce que produit une telle conduite, ceux de vous qui ne le ſçavent pas, doivent l'apprendre. Je l'expoſerai avec une pleine franchiſe ; puiſqu'auſſi-bien je ne le ſçaurois autrement. Tous les Généraux qui ſortirent jamais de vos ports, tous ſans exception (& ſi cela n'eſt pas, je me ſoûmets à ſubir

telle peine que l'on voudra) touchérent une contribution & des habitans de Chio, & des habitans d'Erythrée, & de quiconque ils purent, j'entends des peuples d'Asie. Ceux qui commandent un ou deux vaisseaux, la touche plus légére ; & ceux qui en commande un plus grand nombre, la touchent plus forte. Et il ne faut pas croire que les peuples qui la payent, soit forte, soit légére, la payent pour rien ; ils ne pouſſent pas la ſimplicité juſques-là ; mais à ce prix, ils achétent la ſeureté de leurs marchands, ils les garentiſſent de la piraterie ; ils leur aſſeurent une eſcorte ; & ils ſe procurent d'autres avantages ſemblables. Or ce genre de tribut, ils font gloire de vous le payer par affection, & ils lui donnent le nom de libéralité. Il eſt donc clair, qu'aujourd'hui encore ils ſe feront un plaiſir d'accorder un pareil ſubſide à Diopithe, qui commande une de vos Armées. Autrement, dequoi penſez-vous que lui, qui ne reçoit rien de vous, & qui par lui-meſme n'a point de quoi fournir à la ſolde, nourriſſe vos Troupes ? D'air ? Cela ne ſe peut. Mais de ce qu'il ramaſſe, de ce qu'il mandie, de ce qu'il emprunte, c'eſt uniquement de cela qu'il ſubſiſte. Ceux donc qui le traduiſent à voſtre Tribunal, ne font autre choſe, qu'annoncer à toute la terre, qu'elle ait à ne lui rien fournir ; & qu'on eſt preſt de le châtier, non-ſeulement comme auteur ou complice des entrepriſes paſſées, mais encore comme coupable des entrepriſes à venir. C'eſt-là le but où tendent les diſcours que l'on vous tient : *Il va former un ſiége, il expoſe les Grecs Aſiatiques.* Eh quoi donc les Grecs établis en Aſie, tiennent-ils ſi fort au cœur à ces gens-là ? Si cela eſt, ils ſont bien plus vifs pour les intereſts des Etrangers, que pour ceux de leur patrie. C'eſt-là que tend encore l'empreſſement, qu'ils ont à ſolliciter l'envoy d'un autre Général dans l'Helleſpont. Car ſi Diopithe exerce des violences, & rançonne les vaiſſeaux ; le petit tableau, MESSIEURS, oui le ſeul petit tableau où s'inſcrivent les accuſations pour crimes d'Etat, peut réprimer toutes ſes entrepriſes. Et les Loix ordonnent, que contre ſemblables prévaricateurs, nous intentions des pourſuites juridiques ; & non certainement qu'à grands frais, nous mettions contr'eux des Flottes en mer,

mer. Une pareille précaution contre des Citoyens, ſeroit une folie outrée. Car c'eſt contre les ennemis, ſur qui les Loix n'ont point de priſe, qu'il faut entretenir des Troupes, envoyer des galeres, lever des contributions, & qu'il le faut de néceſſité abſoluë. Mais contre nous-meſmes, quand nous manquons à noſtre devoir, un ſimple decret, une dénonciation dans les formes, la galere deſtinée au tranſport du Général révoqué, cela ſuffit. Voilà le parti que doivent prendre des hommes ſages. L'autre qu'on vous propoſe maintenant, ne peut venir en penſée, qu'à des hommes gagez pour vous nuire & pour vous perdre. Cependant, quoiqu'il ſoit bien cruel, que vous ayez parmi vous de ſemblables gens, il y a quelque choſe de plus cruel encore. C'eſt que vous qui eſtes aſſis en ce lieu, vous nous écoutiez avec de telles diſpoſitions d'eſprit, que ſi un de vos Orateurs monte dans la Tribune, & prétende qu'il faut rejetter tous nos maux ou ſur Diopithe, ou ſur Charès, ou ſur Ariſtophon, ou ſur quelqu'autre de vos Citoyens que ce puiſſe eſtre, vous applaudiſſez incontinent, & par acclamation vous déclarez qu'il accuſe juſte; mais ſi quelqu'autre monté dans la meſme Tribune oſe vous dire ce qui eſt vrai; ſçavoir que vous vous amuſez à la bagatelle, MESSIEURS, qu'à Philippe doit s'imputer le principe de toutes vos diſgraces & de tous vos embarras; puiſque s'il euſt bien voulu demeurer en repos, la République joüiroit aujourd'hui d'une parfaite tranquillité: alors vous ne pouvez réſiſter à l'évidence, ni contredire l'Orateur ſincére; mais vous paroiſſez l'écouter avec douleur, & croire qu'il vous porte un coup mortel. La cauſe de cela (car au nom des immortels, quand je ne dis rien que pour le mieux, qu'il me ſoit permis de tout dire) c'eſt que depuis longtemps, quelques-uns de ceux qui vous gouvernent, vous ont dreſſez à vous montrer auſſi vifs & auſſi redoutables dans vos aſſemblées, que moux & méprisables dans vos armemens. De-là vient, que ſi l'on vous défére comme coupable de vos diſgraces quelqu'un de vos Citoyens, qu'il ne tient qu'à vous de faire arreſter; vous approuvez, vous entendez avec joye le dénonciateur: mais accuſe-t-on un ennemi étranger, dont vous ne puiſſiez tirer

raiſon que par la voye des armes, vous voilà tout déconcertez; la conviction vous péſe, & vous ne pouvez la digérer. Or, MESSIEURS, ceux qui vous conſeillent, auroient deu prendre juſtement le contrepied; & concourir tous enſemble, à vous rendre d'une part doux & humains dans vos aſſemblées, car dans vos aſſemblées vous n'avez rien à démêler qu'avec des Citoyens, & qu'avec des alliez; & d'un autre coſté formidables & vifs dans vos armemens, car il s'agit là de terraſſer des concurrens & des ennemis. Mais tout au contraire, ces hommes qui portent pour vous la complaiſance & l'adulation à l'excès, vous ont façonnez de maniere, que dans vos aſſemblées vous étalez une arrogance faſtueuſe, & n'avez plus d'oreilles que pour des ſornettes agréables; tandis que les affaires en ſont venuës au point, que nous touchons aux derniers périls. Car j'en atteſte le Souverain des Dieux, ſi les Grecs exigeoient de vous un compte des occaſions juſqu'ici échapées à voſtre nonchalance, & s'ils vous diſoient: MESSIEURS, *vous ne ceſſez de nous envoyer des ambaſſades, de nous rebattre que Philippe en veut à noſtre liberté, & à celle de tous les autres Grecs, de nous avertir que nous ne ſçaurions trop nous précautionner contre un ennemi ſi dangereux; de nous tenir enfin mille autres propos de cette nature:* nous ſerions obligez d'en convenir, & de paſſer condamnation ſur tous ces chefs; car en effet nous nous comportons de la ſorte. *Eh quoi,* répondroient-ils, *ô les plus mépriſables de tous les hommes, l'abſence de Philippe détenu par la maladie, par la ſaiſon, & par des guerres lointaines, enſorte qu'il ne pouvoit ſeulement regagner ſes propres Etats, vous a laiſſé durant dix mois entiers le champ libre, & vous n'avez ni rompu les fers de l'Eubée, ni rien recouvré de ce qui vous appartient; mais lui, tandis que vous gardiez vos foyers, que vous croupiſſiez dans la vie oiſive, que vous vous délicatiez en pleine ſanté (ſi pourtant on peut donner le nom de ſanté à la profonde léthargie dans laquelle vous étiez enſevelis) il a établi en Eubée deux Tyrans, l'un vis-à-vis de l'Attique pour la brider, & l'autre à Scyathe. Et vous de voſtre part, bien loin de former de plus grands deſſeins, vous n'avez pas ſeulement oppoſé à de pareilles entrepriſes le moindre obſtacle; mais par une lâche connivence,*

vous vous eſtes relâchez en ſa faveur, vous vous eſtes départis de vos intereſts; & vous avez manifeſtement déclaré, que mouruſt-il dix fois, vous ne vous en remueriez pas davantage. Pourquoi donc nous aſſaſſiner de tant d'ambaſſades, de tant d'accuſations, de tant d'importunitez? Encore une fois, ſi les Grecs nous parloient ſur ce ton, que dirions-nous, que repliquerions-nous? Pour moi, MESSIEURS, je ne le vois pas. Mais nous avons ici des gens, qui s'imaginent embarraſſer fort un Orateur, lorſqu'ils lui demandent, que faut il donc faire? Je les payerai d'une réponſe fort courte, mais juſte & vraye: rien de ce que vous faites maintenant. Mais je veux bien par condeſcendance pour eux entrer dans le plus exact & le plus précis détail, pourveu qu'ils veuillent bien de leur coſté ſe montrer auſſi ardens à ſuivre un bon conſeil, qu'à le demander.

Premierement donc, MESSIEURS, vous devez vous bien convaincre de cette vérité, que Philippe actuellement attaque à main armée la République, & qu'il a véritablement rompu la paix. Ceſſez de vous entr'accuſer ſur ce point. Mettez-vous bien dans l'eſprit, qu'un malin vouloir l'acharne contre Athénes; qu'il a pour cette grande Ville, & pour tout ce qu'elle renferme une haine implacable; j'ajoûterai qu'au fond de ſon ame, il en déteſte tous les habitans, & principalement ceux qui ſe croyent le plus avant dans ſes bonnes graces. S'ils ne m'en croyent pas, qu'ils jettent les yeux ſur Euthycrate & Laſthéne, tous deux d'Olynthe, qui, bien qu'ils paruſſent joüir de ſa confidence la plus intime, ne lui eurent pas pluſtoſt livré leur patrie, qu'ils périrent plus miſérablement que tous les autres. Or il n'y a rien qu'il haïſſe plus que la forme de noſtre gouvernement, ni rien qu'il tâche plus directement de détruire. Tous ſes piéges, toutes ſes veuës tendent là. En quoi l'on peut dire qu'il agit aujourd'hui conſéquemment. Car il ſçait à n'en point douter, qu'euſt-il aſſujetti tous les autres hommes, il ne poſſédera rien d'une façon ſtable, tant que voſtre gouvernement ſe maintiendra: mais que s'il lui arrivoit quelque diſgrace (comme il en peut arriver pluſieurs à chaque mortel) tout ce qui maintenant plie ſous le joug, le ſecoueroit bien

viſte, & ſe hâteroit de recourir à vous. Car vous avez naturellement, non une paſſion violente de vous aggrandir & de vous élever au deſſus des autres, mais un zele ardent, ſoit pour réprimer, ſoit pour détruire tout uſurpateur; toujours preſts à vous déclarer contre quiconque aſpire à la domination; en un mot, protecteurs nez de la liberté de tous les hommes. Il eſt donc bien éloigné de vouloir que vous vous ſerviez de la voſtre, pour épier ſans ceſſe les momens dangereux pour lui. Il s'en faut bien qu'il ne ſoit dans ces diſpoſitions; car il ne raiſonne ni mal, ni mollement là-deſſus. Commencez donc ſur la foy de ce principe, par le regarder comme l'irréconciliable ennemi de voſtre République & du Gouvernement populaire. Car ſi cette vérité n'eſt une bonne fois profondément gravée dans vos eſprits; vous ne voudrez jamais entrer dans le détail de ſoins, qu'exige l'état preſent de vos affaires.

Mais en ſecond lieu vous devez encore tenir pour conſtant, que tout ce qu'il ourdit & trame aujourd'hui, il ne le trame & ne l'ourdit qu'en veuë de tomber ſur nous: & qu'ainſi, quiconque, en quelque endroit du monde que ce puiſſe eſtre, le réprime, il le réprime là pour nous. Aucun de vous en effet ne pouſſe la ſimplicité juſqu'à croire, que Philippe ſoit ſi aſpre pour de miſérables bicoques dans la Thrace (car quel autre nom donner à Drongile, à Cabyle, à Maſtire, & aux autres lieux qu'il pille & s'approprie actuellement) que pour de ſemblables poſtes, dis-je, il ſoit aſpre à un tel point, qu'afin de les acquérir il affronte travaux, faiſons, dangers: & que pour les ports, pour les arſenaux, pour les galeres, pour les mines d'argent, pour les immenſes revenus d'Athénes, il n'ait que de l'indifférence; qu'il ne les ambitionne en aucune ſorte, mais qu'il vous en laiſſera joüir paiſiblement; lui qui porte l'avidité à tel excès, qu'à l'appétit de butiner quelque peu de mil & de ſemblables grains cachez dans les ſoûterrains de la Thrace, il hyverne au cœur d'une région, ſi diſgraciée de la nature, qu'on y reſpire la peſte & la mort. Non, MESSIEURS, la choſe ne peut pas eſtre ainſi. Mais & dans cette expédition, & dans toutes les autres, il ne ſe propoſe pas moins

que la conqueſte d'Athénes, & de tout ce qu'elle poſſéde. Que faut-il conclurre de tout cela ? Que pour des hommes ſages, qui voyent & qui ſentent ces véritez, il eſt d'un devoir indiſpenſable, de ſe défaire d'une nonchalance exceſſive & invétérée qui les perd ; de ſubvenir aux dépenſes de la guerre ; d'inciter leurs alliez à concourir aux meſmes fins : en un mot, de prendre toutes les précautions & toutes les meſures néceſſaires pour maintenir cette Armée, que nous avons actuellement ſur pied ; afin, qu'ainſi que cet homme en a toujours une toute preſte pour opprimer & pour aſſervir les Grecs ; vous auſſi de voſtre coſté vous en ayez toujours une toute preſte pour les défendre & pour les ſauver. Car qui n'envoye que des Troupes auxiliaires levées à la haſte, ne peut jamais agir à propos. Il faut donc qu'après avoir levé une bonne Armée, & l'avoir munie de vivres ; qu'après avoir établi des Tréſoriers publics, & pourveu avec toute la vigilance poſſible à la juſte diſpenſation des deniers militaires ; vous exigiez alors des Tréſoriers un compte exact de leur maniement, & des Généraux un compte exact de leur conduite. Que ſi vous voulez agréer ce plan & l'exécuter ; ou vous obligerez Philippe à conclurre avec vous une véritable paix, & à garder fidélement les traitez, ce qui ſeroit le plus grand de tous les biens, ou vous lui ferez la guerre à forces égales. Or ſi quelqu'un penſe, que l'exécution de ce plan exige & de grands frais, & de longs travaux, & de continuels mouvemens, il penſe fort juſte. Mais ſi d'une autre part il veut bien conſidérer à quoi la République demeure expoſée, au cas qu'on ſe diſpenſe de pareils devoirs ; il trouvera qu'on ne peut que gagner beaucoup, à s'en acquitter de bonne grace. En effet, MESSIEURS, quand quelque Dieu vous répondroit (car certes nul homme ſur la terre ne peut valablement vous répondre d'un point de telle importance) qu'à demeurer dans voſtre molleſſe, qu'à tout abandonner, vous ne riſquez rien ; & que l'uſurpateur ne viendra pas à la fin fondre ſur vous : j'en atteſte tout l'Olympe, vous vous couvririez pourtant du dernier opprobre, vous flétririez à jamais & voſtre nom, & la réputation d'Athénes, & la gloire de vos anceſtres, ſi

par voſtre indigne nonchalance vous laiſſiez mettre à la chaîne tous les autres Grecs. Pour moi, j'aimerois mieux mourir mille fois, que vous donner un ſemblable conſeil. Vous le donne qui voudra ; & ſi vous le goûtez, à la bonne heure, ne vous défendez point, abandonnez tout. Mais ſi nul de nous ne penſe d'une maniere ſi baſſe ; ſi tous au contraire nous prévoyons, que plus nous permettrons à cet homme de s'aggrandir, & plus il deviendra pour nous un ennemi dangereux & redoutable ; qu'attendons-nous, MESSIEURS, ou pourquoi temporiſons-nous ? Ou quand voudrons-nous enfin ſatisfaire à nos devoirs ? Sans doute, quand quelque néceſſité l'exigera ? Mais déja depuis long-temps, & non d'aujourd'hui ſeulement, s'appeſantit ſur nous cette ſorte de néceſſité, qui ſeule doit faire agir l'homme libre. Quant à celle qui remue l'eſclave, nous devons conjurer les Dieux de nous en préſerver à jamais. Or en quoi celle-ci differe-t-elle de l'autre ? C'eſt que l'homme libre ne reconnoiſt point de néceſſité plus preſſante, que celle qui réſulte de la honte inſéparablement attachée à une conduite imprudente, & je ne conçois pas en effet qu'on puiſſe en imaginer une plus forte : au lieu que la néceſſité de l'eſclave, eſt celle qu'impoſent les coups & d'autres traitemens, que puiſſions-nous ne jamais connoiſtre, & qu'il ne ſied pas de nommer.

J'ajoûterois volontiers beaucoup d'autres choſes à ce ſujet, & démeſlerois avec plaiſir l'artifice, que certains politiques employent pour vous faſciner l'eſprit. Mais je ſupprime tout cela, & j'obſerve ſeulement, qu'auſſitoſt qu'on entame le diſcours ſur Philippe, quelqu'un de ces mercénaires ſe leve & s'écrie : *Qu'il eſt doux de vivre en paix ! Qu'il eſt dur d'avoir à nourrir une nombreuſe Armée ! On en veut à nos finances :* & ils vous tiennent d'autres ſemblables propos, par leſquels ils ralentiſſent voſtre ardeur, & ménagent à cet homme le temps de faire à ſon aiſe ce qu'il veut. A cela vous gagnez de voſtre part une oiſiveté & une inaction preſente, que je tremble bien qu'un jour vous ne jugiez avoir chérement achetées ; eux ils y gagnent de leur coſté vos bonnes graces, & le ſalaire qu'ils touchent de l'uſurpateur pour cet-

te manœuvre. Moi en mon particulier, je crois que ce n'eſt point à vous qu'il faut perſuader de vivre en paix ; à vous, dis-je, qui pleins de cette perſuaſion, demeurez ici les bras croiſez ; mais à cet homme, qui ne reſpire que la guerre. Car ſi une fois on lui perſuade la paix, vous voilà quant à vous tout preſts d'y ſouſcrire. D'ailleurs il faut regarder comme dur, non rien de tout ce que nous aurons dépenſé pour nôtre ſalut ; mais ce que nous eſſuierons, au cas que nous ne voulions pas y pourvoir. Quant à la diſſipation de vos finances, on doit y remédier par l'invention des moyens les plus propres à la prévenir, non par l'abandon total de vos propres intereſts. Pour moi, je me ſens rempli d'indignation, MESSIEURS, lorſqu'au ſujet de la déprédation de vos finances, qu'il ne tient qu'à vous de réprimer, en puniſſant d'une façon exemplaire les déprédateurs, quelques-uns de vous pouſſent les hauts cris ; & qu'au ſujet de Philippe qui pille ſucceſſivement la Grece entiere, & la pille à voſtre dam, ils ne proférent pas un ſeul mot. D'où peut venir, MESSIEURS, que tandis qu'aux yeux de l'Univers Philippe déploye ſes étendars, qu'il commet des violences, & qu'il envahit des Places, nul de ces gens-là ne s'aviſe une ſeule fois de dire que cet homme exerce des injuſtices & des hoſtilitez ; & que ſi on vous conſeille de ne pas ſouffrir de pareils outrages, & d'arreſter le cours de ſemblables barbaries, ces meſmes gens crient auſſitoſt qu'on veut rallumer une guerre éteinte ? Je vais vous développer ce myſtere. C'eſt afin que ſi la guerre vous aflige de quelque événement fâcheux (or de néceſſité, oui de néceſſité, la guerre produit une infinité de fâcheux événemens), ils puiſſent alors tourner voſtre colere contre l'Orateur, qui vous ouvre aujourd'hui les meilleurs avis ; enſorte que vous vous attachiez à proceder judiciairement contre lui, non à repouſſer Philippe ; & qu'eux ſous le maſque d'accuſateurs, ils éludent la peine qu'ils encourent actuellement par leurs forfaits. Voilà ce que peut un jour leur valoir le ſoin, qu'ils ont maintenant de vous corner aux oreilles, qu'ici quelques boutefeux veulent vous replonger dans les horreurs de la guerre ; & delà naiſſent les débats, qui à ce ſujet

nous mettent aux mains les uns avec les autres. Pour moi je ſçai de ſcience certaine, qu'avant qu'aucun Athénien euſt propoſé le decret de la guerre, Philippe avoit déja envahi beaucoup d'autres terres de noſtre obeïſſance, & que maintenant encore par l'envoy d'un ſecours il fomente la révolte de Cardie. Que ſi malgré cela nous nous obſtinons à ne pas convenir, que par une telle ſuite d'hoſtilitez il nous déclare la guerre; il ſeroit bien de tous les hommes vivans le plus inſenſé, ſi par une déclaration en forme il s'aviſoit de nous en convaincre. Mais lorſqu'effectivement il viendra fondre ſur nous-meſmes, que dirons-nous alors? Car lui de ſa part il proteſtera toujours, qu'il ne nous fait point la guerre: comme il le proteſtoit aux Oritains, dans le temps meſme qu'll campoit ſur leurs terres avec ſes Troupes; aux Phéréens, un peu avant qu'il foudroyaſt leurs murailles; aux Olynthiens, juſqu'au moment qu'il tomba ſur eux avec toutes ſes forces. Eh quoi, dirons-nous encore alors, que vous conſeiller de vous défendre, c'eſt rallumer la guerre? Si cela eſt, il ne nous reſte donc plus que l'eſclavage. Car point d'autre milieu, ſi d'un coſté nous ne voulons point repouſſer la violence, & que de l'autre l'ennemi ne veuille point nous donner de tréve. Or le péril que nous courons, eſt fort différent de celui que courent les autres Grecs. Car Philippe ne veut pas ſimplement aſſervir Athénes, il veut l'anéantir: puiſqu'il ſçait ſeurement que vous ne voulez point vous apprivoiſer avec la ſervitude; & que quand vous le voudriez, vous ne le pourriez pas. Car chez vous le commandement a tourné en habitude; & de plus, à la premiere occaſion dont il vous plaira de vous prévaloir, vous pourrez lui ſuſciter plus de traverſes, que tous les autres hommes enſemble. Il faut donc poſer comme un principe certain, qu'il y va de noſtre ruine totale; & que vous ne pouvez trop déteſter, ni flétrir les mercénaires, qui ſe ſont vendus à cet homme. Car il n'eſt pas poſſible, non il ne l'eſt pas, de vaincre vos ennemis étrangers, tant que vous ne châtierez point vos ennemis domeſtiques, qui ſont à ſes gages: mais de néceſſité, tant que vous heurterez contre ceux-ci, comme contre autant d'écueils, vous n'agirez contre

tre ceux-là qu'après coup. En effet, pourquoi penſez-vous qu'il vous traite aujourd'hui d'une façon ſi outrageante (car ſelon moi il ne fait chaque jour autre choſe que vous outrager)? & pourquoi, en cas meſme qu'il ne s'y prenne pas autrement, amorce-t-il au moins par des bienfaits les autres peuples, au lieu qu'envers vous il n'employe que les menaces? Par exemple, il a comblé de graces les Theſſaliens, pour les attirer dans la ſervitude où ils gémiſſent. On ne peut dire combien d'artifices, tels que le don de Potidée & autres libéralitez en grand nombre, il employa pour ſéduire les miſérables Olynthiens. Maintenant encore il tient les Thébains dans ſa dépendance, pour les avoir rendus maîtres de la Béotie, & les avoir délivrez d'une longue & cruelle guerre. En ſorte que tous ces peuples, après avoir recueilli de là quelque avantage apparent; les uns ont eſſuyé déja tout ce que le monde ſçait, les autres eſſuyeront bientoſt ce qui doit leur en arriver. Quant à vous, je ſupprime le dénombrement de vos pertes; mais dans le cours meſme de la négociation pour la paix, en combien de façons vous joua-t-on? De quoi ne vous a-t-on pas dépouillez? Ne vous a-t-on pas ravi en Grece la Phocide & les Thermopyles; en Thrace, Doriſque, Serrie, Cherſoblepte lui-meſme? L'uſurpateur encore actuellement ne regne-t-il pas dans Cardie, & n'y regne-t-il pas de ſon propre aveu? Pourquoi donc n'en uſe-t-il point avec vous de la meſme maniere, qu'avec les autres peuples? Parce que de toutes les Républiques, la noſtre eſt la ſeule qui octroye le privilege de parler impunément en faveur des ennemis; & que l'Orateur corrompu, peut en toute ſeureté plaider leur cauſe devant vous, quoique l'on vous ait enlevé une grande partie de vos Etats. Il n'euſt point fait ſeur de parler pour Philippe dans Olynthe, avant qu'il euſt ſéduit la pluſpart des Olynthiens par la ceſſion de Potidée. Il n'euſt point fait ſeur de parler en Theſſalie pour Philippe, avant que le gros des Theſſaliens cruſt lui devoir de la reconnoiſſance pour les avoir affranchis de leurs Tyrans, & rétablis dans le rang d'Amphyctyons. Il n'euſt point fait ſeur de parler dans Thébes pour Philippe, avant qu'il euſt livré aux Thébains la Béotie, &

abyſmé en leur faveur les Phocéens. Mais quoiqu'aujourd'hui Philippe ait uſurpé ſur nous Amphipolis, quoiqu'il vous ait enlevé Cardie avec ſes dépendances, quoiqu'en fortifiant l'Iſle d'Eubée il en ait fait comme une vaſte citadelle qui vous bride, quoiqu'encore actuellement il marche droit à Byſance ; il fait ſeur dans Athénes de parler pour Philippe. Auſſi grace à telle ſeureté, l'on a veu quelques-uns de ces Orateurs mercénaires transformez tout à coup de pauvres en riches, d'inconnus & d'obſcurs en illuſtres & en célébres : vous au contraire, l'on vous voit transformez d'illuſtres en obſcurs, & de riches en pauvres. Car ſelon moi la richeſſe d'une République conſiſte en alliez, en crédit, en amis ; toutes choſes, dont vous eſtes abſolument dépourveus. Or pendant que vous ne tenez nul compte de tels biens, & que vous permettez qu'on vous en prive ; cet homme comblé de gloire & de proſpérité imprime univerſellement la terreur, non moins aux Grecs qu'aux Barbares : vous de voſtre coſté, vous eſtes délaiſſez & mépriſez ; ſplendides à la vérité par l'abondance des denrées, mais riſibles par le manque des préparatifs qu'il vous auroit convenu de faire. Au reſte, je m'apperçois qu'il s'en faut bien, que certains Orateurs ne penſent pour vous de la meſme façon, que pour eux-meſmes. Car ils prétendent qu'encore que l'on vous offenſe de plus d'une maniere, vous devez abſolument demeurer en paix ; eux qui ne peuvent y demeurer ici, lorſque perſonne au monde ne les offenſe. Le premier d'entr'eux qui s'aviſe de monter dans la Tribune, m'apoſtrophe en ces termes : *Eh quoi, vous ne voulez donc point propoſer le decret de la guerre ? Vous n'en oſez prendre ſur vous le hazard ? Vous eſtes un poltron & un lâche.* Moi, je ne ſuis ni un audacieux, ni un inſolent, ni un effronté, & pour rien du monde je ne voudrois l'eſtre ; mais je crois pourtant avoir ſans comparaiſon plus de courage, que ces braves qui vous gouvernent. Car, MESSIEURS, quiconque, ſans attention à l'utilité publique, juge, proſcrit, récompenſe, accuſe, il n'agit point en cela par le principe d'une véritable valeur, mais muni d'un auſſi bon garant de ſon ſalut, qu'eſt celui qu'il trouve dans l'avantage de ne vous rien dire qui ne vous

plaiſe, & de vous maîtriſer ainſi ſans nul riſque, il tranche & décide avec audace. Au lieu que l'Orateur, qui pour appuyer le meilleur parti réſiſte ſouvent à vos volontez, qui ne donne rien à la complaiſance, mais tend toujours à ce qu'il y a de plus avantageux, qui vous ouvre des avis dont le ſuccès dépend beaucoup plus de la fortune que de la raiſon, & qui pourtant ſe rend lui-meſme comptable de l'une & de l'autre; c'eſt-là l'homme qu'on doit qualifier de Citoyen vrayement courageux & vrayement utile; non ces vils adulateurs, qui par les flateries, dont ils vous repaiſſent chaque jour, ont détruit les plus forts remparts de la République. Or, tant s'en faut, que je me propoſe de telles gens pour modéles, ou que je les regarde comme de dignes Citoyens d'Athénes; qu'au contraire ſi quelqu'un me demandoit quel bien je procurai jamais à l'Etat, moi, MESSIEURS, quoique je puſſe alléguer à mon honneur, & armemens de galeres, & repréſentations de jeux faites à mes dépens, & contributions de ſubſides, & rachats de priſonniers, & d'autres pareils actes de généroſité, je n'alléguerois pourtant rien de tout cela; mais je me contenterois de répondre, que ma maniere d'adminiſtrer ne reſſembla jamais en rien à celle de ces traîtres. Car quoique je puſſe peutêtre auſſi-bien qu'un autre & accuſer, & flater, & proſcrire, & faire tout ce que ces gens-là font; jamais pourtant ni de mon propre mouvement, ni par un motif ſoit d'avarice, ſoit d'ambition, je ne me déterminai lâchement à me permettre l'uſage d'un ſeul de ces manéges: mais je perſéverai toujours à vous rebattre ſans ceſſe des maximes, qui véritablement me rendent moins conſidérable auprès de vous, mais qui, ſi vous daigniez y déférer, vous rendroient beaucoup plus conſidérables aux yeux de tous les hommes. Car peut-eſtre m'eſt-il permis de m'énoncer ainſi, ſans que l'envie ſoit en droit d'en murmurer. Et certainement il ne me ſemble pas, que je puiſſe concilier le caractere de bon Citoyen, avec l'art d'imaginer des regles de politique, par leſquelles tandis que je monterois avec rapidité au premier rang dans Athénes, vous deſcendriez plus rapidement encore au dernier rang dans le monde. Mais il faut, ſelon moi, que l'ad-

miniſtration des Orateurs fidéles, ajoûte quelque ſurcroiſt de gloire au nom éclatant de la patrie ; & que tous enſemble ils conſpirent à propoſer toujours le parti, non le plus aiſé, mais le plus utile. Car la nature va d'elle-même à celui-là ; au lieu que le bon Citoyen, qui ſe meſle de vous conſeiller, doit par de puiſſantes raiſons vous inciter à celui-ci.

Au reſte j'ai oui depuis peu certain perſonnage vous tenir à peu près ce propos ; qu'à la vérité je parle toujours à merveilles, mais qu'au fond, tout ce qui part de moi, ſe réduit à des paroles ; au lieu que la République veut des actions & des effets. Or ſur cet article, je vous expoſerai librement ma penſée, & je ne la farderai point. Je ſuis donc perſuadé que le miniſtere de l'homme qui conſeille, ſe borne à la fonction d'ouvrir les meilleurs avis ; & je crois que je puis aiſément vous démontrer cette vérité. Car vous ſçavez, qu'autrefois en ce meſme lieu le fameux Timothée harangua le peuple ſur l'importance de ſecourir & de ſauver les Eubéens, opprimez alors par les Thébains ; & que ce grand homme tint à peu près ce langage : *Eh quoi*, dit-il, *tandis que vous voyez les Thébains porter leurs armes en Eubée, vous délibérez ſur l'uſage que vous devez faire des voſtres, & ſur la façon dont il vous convient de les employer? Ne couvrirez-vous pas la mer de galeres*, MESSIEURS ? *Ne volerez-vous pas au Pirée? Ne cinglerez-vous pas à pleines voiles?* C'eſt ainſi que Timothée parla ; vous, MESSIEURS, vous agiſtes : & le prompt concours de vos actions avec ſes paroles, conſomma l'œuvre. Que ſi ſeulement il euſt propoſé le meilleur avis, comme effectivement il le propoſoit ; & que vous, opiniaſtres à croupir dans la molleſſe, vous n'euſſiez point déféré à ſes conſeils ; Athénes auroit-elle pu parvenir à un ſeul des événemens, qui lui firent alors tant d'honneur ? Non certes, cela ne ſe pouvoit. Pareillement donc, & de ce que je dis aujourd'hui, & de ce que tout autre dira, n'en attendez l'exécution que de vous-meſmes ; quant à la ſcience de propoſer les expédiens les plus ſeurs, exigez-la dans l'Orateur. Encore une courte récapitulation, & je deſcends de la Tribune. Je dis donc, qu'il faut fournir des contributions pécuniaires ; maintenir l'Armée actuellement exiſtante ; y

réformer les abus, s'ils s'y en trouvent quelques-uns ; non, par déférence pour le premier délateur, la détruire entierement ; dépêcher de toutes parts des Ambaſſadeurs, qui notifient, remontrent, & faſſent ſans exception tout ce qu'ils pourront en faveur de l'Etat ; par deſſus tout cela, déteſter & pourſuivre en tous temps comme en tous lieux les mercénaires, qui par l'amour d'un gain ſordide prévariquent : afin qu'il paroiſſe aux yeux de tout l'Univers, que les Orateurs fidéles & inviolablement attachez aux loix de la juſtice, ont rempli leur miniſtere de la façon la plus utile, & pour les autres, & pour eux-meſmes. Que ſi vous vous gouvernez de la ſorte, & ceſſez de laiſſer tout généralement à l'abandon ; peuteſtre, MESSIEURS, peuteſtre, que vos affaires à l'avenir prendront une meilleure face. Mais ſi au contraire vous vous obſtinez à faineanter, de façon que contens de prodiguer des acclamations & des loüanges tumultueuſes aux ſages conſeils, vous en demeuriez là, & que dans la néceſſité d'agir, vous temporiſiez éternellement ; je ne vois point de diſcours, qui ſans que vous coopériez de vôtre part, puiſſe ſeul ſauver la République.

SOMMAIRE

DE LA TROISIE'ME PHILIPPIQUE.

ANS DE ROME 413. ANS AVANT J.C 341. Dion. Halic. Ep. ad Amm. Diod. Sic. l. 16.

CETTE Harangue eſt de meſme date, que la précédente. Les progrès de Philippe dans la Thrace, joints au grand nombre d'alliances que cet induſtrieux artiſan de ligues avoit pratiquées en divers lieux, ne préſageoient rien que de funeſte aux Athèniens. Demoſthene avec ſa véhémence ordinaire tonne contre leur molleſſe, les avertit du danger qui augmente chaque jour; léve le vain ſcrupule qu'un eſprit d'indolence, beaucoup plus que de juſtice, leur ſuggére ſur l'infraction d'un traité, qui au fond, loin de former ſelon l'ordre naturel un engagement réciproque, ne lie qu'eux. D'où réſulte l'indiſpenſable néceſſité des précautions & des préſervatifs, pour ſe garantir d'un ennemi plus dangereux encore dans la paix, que dans la guerre. L'Orateur donc à ce ſujet condamne de mauvais uſages, attaque des erreurs établies, appaiſe des troubles, calme des jalouſies, étouffe des plaintes & des murmures. Puis chemin faiſant, il établit des maximes, & développe des raiſonnemens, qu'il anime des figures les plus touchantes, & qu'en maiſtre, ſoit avec une vivacité ſage, ſoit avec une ſobriété meſurée, il ſéme de graces auſtéres. Or ſi la vérité frappe, de quelque part qu'elle vienne; elle aſſomme, lorſqu'elle vient de la part d'un Cenſeur, non moins judicieux & zelé, qu'éloquent & pathétique.

TROISIE'ME PHILIPPIQUE.

QUOIQUE dans chacune de vos assemblées, ou peu s'en faut, on vous tienne, MESSIEURS, un grand nombre de discours sur les injustices, que Philippe depuis la paix exerce non-seulement contre vous, mais aussi contre les autres Grecs; quoique tout le monde (je le sçai) convienne, sauf à se démentir dans l'exécution, que nous devons tous à l'envi concourir & de parole & d'effet aux moyens de réprimer cet homme, & de le châtier, je vois néanmoins toutes choses réduites & dépéries au point, que je crains qu'il ne soit odieux, mais pourtant vrai de dire, qu'au cas que vous eussiez comploté vous & vos Orateurs, eux de proposer, vous de résoudre ce qui seroit le plus propre à ruiner vos affaires, je ne croirois pas qu'elles pussent aller plus mal qu'elles vont. Plusieurs causes coopérent à un tel desordre; car ni une, ni deux, n'auroient suffi pour le produire. La principale pourtant, si vous l'examinez bien, vous la trouverez dans ces sortes de gens, qui aiment mieux vous débiter des propos flateurs, que vous ouvrir d'utiles avis. Quelques-uns de ces gens-là, MESSIEURS, pourveu qu'ils veillent à maintenir ce qui fonde leur vogue & leur crédit, ne s'inquiétent nullement de l'avenir, & pensent qu'à leur exemple, vous ne devez pas vous en inquiéter; les autres à force d'accusations & de calomnies contre ceux qui se trouvent à la teste des affaires, ne produisent aucun autre effet, sinon que la République s'acharne à se venger sur elle-mesme, & vaque à cette unique occupation; tandis que Philippe demeure en pleine possession de dire & de faire ce que bon lui semble. Or d'une pareille conduite tournée parmi vous en habitude, naissent nos troubles & nos fautes. Je vous conjure donc,

MESSIEURS, qu'au cas que je vous expoſe ſans fard quelqu'une des véritez qu'il vous importe d'entendre, vous n'en conceviez nulle indignation contre moi. Car faites, je vous prie, cette réflexion. Vous jugez que le droit de tout dire appartient ſi fort à quiconque reſpire l'air d'Athénes, que vous ſouffrez qu'au milieu de vous les étrangers & les eſclaves s'expliquent ſans façon ſur quelque matiere que ce puiſſe eſtre : enſorte que les domeſtiques parlent ici plus librement, que ne font les Citoyens dans quelques autres Républiques. Il n'y a que cette Tribune d'où vous avez totalement banni la liberté de la parole. De-là il arrive que dans vos aſſemblées, au bruit flateur d'une adulation continuelle, vous vous endormez tranquillement entre les bras de la volupté ; mais que dans les conjonctures & dans les événemens, vous courez les derniers périls. Si donc aujourd'hui encore vous perſiſtez dans cette diſpoſition, je n'ai qu'à me taire ; mais ſi vous pouvez vous réſoudre à ſouffrir, qu'on vous expoſe ſans flaterie ce qui convient à vos intereſts, me voilà preſt à parler. Car malgré le train déplorable des affaires, & leurs divers dépériſſemens par noſtre négligence ; tout cela, pourveu qu'enfin vous vous déterminiez à vous acquitter de vos devoirs, peut encore ſe réparer. Au reſte, ce que je vais dire, paroiſtra peuteſtre incroyable, mais pourtant n'en eſt pas moins vrai. Oui, ce qui a cauſé vos malheurs par le paſſé, c'eſt ce qui pour l'avenir doit fonder vos eſpérances. Qu'eſt-ce donc ? C'eſt que vos affaires ne vont mal que par vôtre obſtination invincible à ne vous acquitter d'aucune de vos obligations, ſoit grande, ſoit petite. Car ſi malgré voſtre ſoin aſſidu à remplir tous vos devoirs, vos affaires alloient de la ſorte, il faudroit deſeſperer qu'elles puſſent jamais aller mieux. Ainſi donc juſqu'à ce jour Philippe a triomphé uniquement de voſtre pareſſe & de voſtre nonchalance ; quant à la République, il n'en a nullement triomphé : ni vous, MESSIEURS, vous n'avez point été battus, puiſque vous ne vous eſtes pas ſeulement mis en campagne. Or ſi, tous tant que nous ſommes, nous convenions qu'actuellement Philippe à main armée nous attaque,

taque, & viole véritablement la paix : l'Orateur qui monte dans la Tribune, n'auroit qu'à indiquer & qu'à conſeiller les plus infaillibles & les plus prompts moyens de le ranger à la raiſon. Mais puiſqu'il ſe trouve des perſonnes qui pouſſent l'imbécilité juſqu'à ſouffrir, qu'au moment qu'il envahit des Places, & qu'il occupe pluſieurs terres de vôtre obéiſſance, & qu'il opprime tout le genre humain, certains Orateurs oſent ici rebattre, que quelques-uns d'entre nous cherchent à rallumer une guerre éteinte ; il eſt d'une néceſſité abſoluë, de ſe précautionner contre un tel reproche, & d'en prévenir les ſuites. Car autrement il eſt à craindre, qu'un homme pour avoir inſpiré la réſolution & propoſé le decret de repouſſer la violence, n'encoure l'accuſation d'avoir ſoufflé la guerre. Voici donc ce que je dis, & ce que je déclare préférablement à tout. Au cas que nous puiſſions librement nous déterminer ſur l'alternative, ou de la paix, ou de la guerre ; au cas qu'il ſoit permis à la République d'opter la paix, & que cela ne tienne qu'à nous ; moi (afin de commencer par là), je proteſte que ſans contredit nous la devons embraſſer par préférence, & je demande, que l'auteur de cet avis l'appuye de bons decrets & de bons effets, non d'eſperances chimériques. Mais ſi un autre les armes à la main, & environné d'une nombreuſe Armée, s'aviſe de nous jetter à la teſte le nom de paix, tandis qu'effectivement il exerce contre nous les plus criantes hoſtilitez ; que nous reſte-t-il autre choſe qu'à le repouſſer ? Repouſſez-le donc ; & ſi après cela, il vous plaiſt comme à lui de dire, que vous obſervez la paix, à la bonne heure, j'y conſens. Mais ſi avant que vous l'attaquiez en aucune ſorte, & tandis que lui par la priſe de toutes les Places qui nous environnent il s'applanit un chemin juſqu'à nous, quelqu'un oſe avancer que nous avons véritablement la paix avec lui, premierement ce quelqu'un extravague, & en ſecond lieu il ne nous parle tout au plus que d'une demie paix, ſçavoir d'une paix d'Athénes avec Philippe, & non d'une paix de Philippe avec Athénes. Auſſi le privilége que l'uſurpateur achéte par la profuſion de ſes largeſſes, c'eſt de

vous faire la guerre de ſon coſté, ſans que vous la lui faſſiez du voſtre. Que ſi nous attendons à le reconnoiſtre pour ennemi, que lui-meſme il avoüe qu'il nous fait la guerre, nous ſommes bien de tous les humains les plus imbéciles; puiſque lorſqu'il tombera ſur l'Attique & ſur le Pirée, il ne l'avoüera pas meſme alors: du moins à en juger par la conduite, q u'il a tenuë envers les autres peuples. Car pour commencer par les Olynthiens, ce ne fut préciſément qu'à quarante ſtades de leur Ville, que Philippe leur fit ſçavoir qu'il falloit de deux choſes l'une; ou qu'ils délogeaſſent d'Olynthe, ou que lui il délogeaſt de Macédoine. Juſques-là, ſi on l'accuſoit de ſonger à la guerre, il s'en tenoit fort offenſé, & s'en juſtifioit par des ambaſſades. Il s'achemina pareillement vers les Phocéens, comme vers des alliez & des amis: leurs propres Ambaſſadeurs marchoient meſme à ſa ſuite, & parmi vous bien des gens ſouſtenoient avec chaleur, que ce voyage ne menaçoit que les Thébains. Tout récemment encore, il eſt entré dans la Theſſalie, ſous prétexte de bienveillance & de confédération, & s'eſt rendu maiſtre de Phéres. Enfin il vient de notifier aux malheureux Oritains, que ſur ce qu'il avoit appris les maux internes, & les diſſenſions domeſtiques dont ils étoient travaillez, il envoyoit ſes Troupes les viſiter, parce que c'eſt dans ces occaſions qu'on reconnoiſt les fideles alliez & les vrais amis. Après cela, croyez-vous qu'un homme, qui aime mieux uſer de ſurpriſe que de force ouverte contre des peuples trop foibles pour entreprendre jamais rien contre lui, & capables tout au plus de ſe garantir de l'oppreſſion à force de prévoyance; croyez-vous, dis-je, que ce meſme homme ne vous fera la guerre, qu'après une déclaration dans les formes, ſurtout lorſque vous vous obſtinez à vous aveugler vous-meſmes volontairement? Non, MESSIEURS, cela ne ſe peut. Car il ſeroit bien le plus inſenſé de tous les hommes, ſi tandis que vous fermez les yeux ſur les outrages dont il vous accable, & que vous n'en accuſez & ne prétendez en punir que quelques-uns de vos Citoyens; lui par une dénonciation prématurée, il s'aviſoit d'aſſoupir vos querelles & vos débats réciproques,

s'il vous avertiſſoit de tourner vos armes contre lui, & fermoit la bouche à ces Orateurs mercénaires qui vous endorment, & qui ne ceſſent de vous proſner, que ni de près, ni de loin, il n'attente rien contre la République. Mais grand Dieu, y a-t-il au monde quelque homme ſenſé, qui pour démeſler ſi l'on eſt en paix ou en guerre avec lui, s'en rapporte plus aux paroles qu'aux effets? Non ſans doute, il n'y en a point. Or immédiatement après la paix, avant que Diopithe fuſt à la teſte de vos Troupes, avant meſme le départ de la nouvelle Colonie que vous avez envoyée dans la Querſonéſe, Philippe s'empara de Doriſque & de Serrie, & chaſſa de cette derniere Place auſſi-bien que du mont Sacré, les garniſons établies par noſtre Général. Mais lorſqu'il en uſoit de la ſorte; que faiſoit-il? Car certainement il avoit juré la paix. Et que perſonne ne diſe, qu'eſt-ce que cela? Ou qu'importe-t-il à l'Etat? Si cela vous importe peu, ou ne vous importe point du tout, c'eſt une autre queſtion. Mais ſi la religion du ſerment & la juſtice ſont une fois tranſgreſſées dans un ſeul article, ſoit de petite, ſoit de grande importance, il eſt vrai de dire que c'eſt toujours une tranſgreſſion. Or, dites-moi, lorſque maintenant il envoye des Troupes auxiliaires dans la Querſonéſe, lieu que le Roy de Perſe, & tous les Grecs reconnoiſſent nous appartenir; lorſqu'il ſe déclare protecteur des rebelles, & qu'il nous en donne avis par ſes lettres, que fait-il? Car il dit qu'il ne fait point la guerre. Pour moi, tant s'en faut, que je convienne que lorſqu'il agit de la ſorte, il obſerve la paix avec vous; qu'au contraire, lorſque je vois qu'il attente ſur Mégare, qu'il s'efforce d'aſſervir l'Eubée à des Tyrans, qu'actuellement il pénétre dans la Thrace, qu'il trame de ſourdes pratiques dans le Péloponéſe, & qu'il commet à main armée mille autres violences de meſme eſpece, j'avance hardiment qu'il rompt la paix, & qu'il vous fait la guerre. A moins que vous ne diſiez, que ceux qui dreſſent des machines de guerre devant une Ville, obſervent la paix, tant qu'ils ne les ont pas placées au pied des murailles. Mais à coup ſeur vous ne le direz point, car quiconque prépare les voyes, & diſpoſe les moyens de m'in-

veſtir & de me prendre, m'attaque deſlors, quoiqu'il ne lance encore ni fléches ni dards. Au cas donc qu'il ſurvienne quelque contre-temps, que n'avez-vous pas à craindre ? Ne devez-vous pas appréhender, que l'Helleſpont ne paſſe de vos mains dans les ſiennes ; qu'à force ouverte il ne ſe rende maiſtre de Mégare & de l'Eubée ; que les Péloponéſiens ne ſe rangent de ſon parti ? Et après cela, que je diſe qu'un homme qui prépare & qui éleve de ſemblables batteries contre Athénes, obſerve la paix avec Athénes ? Non, MESSIEURS, je ne le dirai jamais. Tant s'en faut, qu'au contraire je ſoûtiens, que du jour qu'il extermina les peuples de la Phocide, de ce meſme jour il vous déclara la guerre. Et j'ajouſte que ſi dès-à-preſent vous le repouſſez, vous agirez en hommes ſages ; mais que ſi vous differez à réprimer ſes violences, vous ne le pourrez plus quand vous le voudrez. Et ſur ce point, MESSIEURS, je penſe ſi différemment des autres qui s'ingerent de vous conſeiller, qu'à mon avis vous ne devez aujourd'hui délibérer ni ſur la Querſonéſe, ni ſur Byſance ; mais embarquer au plus viſte le ſecours dont elles ont beſoin, les garantir de tout funeſte accident, fournir ſur le lieu à vos Généraux tout ce qui leur manque ; enfin concerter les moyens de ſauver la Grece entiere, menacée du dernier péril. Or je vais juſtifier devant vous le motif de mes alarmes ſur la cauſe commune, afin que ſi je raiſonne juſte, vous entriez dans mes raiſons, & qu'au moins à voſtre propre ſalut vous accordiez quelque précaution, en cas que vous la refuſiez au ſalut des autres : mais que ſi je parois ne débiter que des conjectures frivoles & parties d'une imagination troublée, vous ne m'écoutiez plus, ni maintenant, ni à l'avenir, comme un homme qui ait l'eſprit ſain.

Je ne vous repreſenterai point que Philippe originairement petit & mépriſable, a ſucceſſivement ſceu s'accroître ; que les défiances & les diviſions mutuelles agitent & deſuniſſent les Grecs ; & qu'il étoit autrefois bien plus incroyable, que d'un pareil degré de foibleſſe cet homme parvint à tel degré de puiſſance, qu'il ne l'eſt aujourd'hui qu'après un ſi grand nombre de conqueſtes, il puiſſe par-

venir à ſubjuguer le reſte de la Grece. Ces réflexions, & toutes les autres de ſemblable nature que je pourrois ajouſter, je les retranche. Mais je vois, que ſans exception tous les hommes, à commencer par vous, lui ont octroyé ce que juſqu'ici toutes les guerres de la Grece ont eu pour objet de prévenir. Qu'eſt-ce donc? Le privilége de faire tout ce qu'il veut, de ruiner chaque peuple en particulier, de les dépouiller tous en général, d'envahir des Villes libres, & d'en mettre les habitans à la chaîne. Vous avez été l'eſpace de ſoixante & treize ans les arbitres de la Grece; les Lacédémoniens le furent enſuite pendant vingt-neuf ans; & en dernier lieu les Thébains y ont joüi d'une ſorte de ſupériorité depuis la bataille de Leuctres. Cependant ni à vous, MESSIEURS, ni aux Thébains, ni aux Lacédémoniens, jamais en façon quelconque les Grecs ne vous accorderent la liberté de faire tout ce que vous vouliez. Il s'en fallut beaucoup; mais du moment que vous, ou pluſtoſt les Athéniens d'alors, vous paroiſſiez ne vous point comporter avec modération envers quelqu'un des peuples de la Grece, tous les autres généralement croioient devoir courir aux armes, & ſans nul ſujet de mécontentement perſonnel, épouſer avec ardeur la querelle des offenſez. Dans la ſuite, lorſque les Lacédémoniens parvenus à la domination, & montez à cette meſme puiſſance que vous aviez auparavant poſſédée, tentérent de s'arroger ce qui ne leur appartenoit pas, & voulurent, contre les regles de la juſtice, ébranler les uſages établis; tous les Grecs à l'envi leur déclarerent la guerre, ceux meſmes, qui ſur leur propre compte, n'avoient rien à leur imputer. Mais pourquoi citer les autres? Puiſque nous-meſmes, & les Lacédémoniens, quoique d'abord nous n'euſſions aucun ſujet de nous plaindre les uns des autres; cependant ſi d'une des deux parts il nous arrivoit d'entreprendre ſur les droits de quelque peuple quel qu'il puſt eſtre, nous nous croyions indiſpenſablement obligez de nous entre-déclarer la guerre. Et néanmoins toutes les fautes qu'on peut reprocher ou aux Lacédémoniens pendant leurs trente années de commandément, ou à nos anceſtres pendant les ſoixante & dix ans qu'ils gouvernérent, ſont peu de choſe, ou

pluſtoſt ne ſont rien, en comparaiſon des injuſtices, que Philippe en moins de treize ans (car il n'y en a pas davantage, qu'il a pris le deſſus) a commiſes contre les Grecs. Il n'eſt pas beſoin de longs diſcours pour le démontrer. Je ne parle point d'Olynthe, ni de Méthone, ni d'Apollonie, ni de trente-deux Villes en Thrace qu'il a toutes détruites d'une façon ſi barbare, qu'à les voir on pourroit douter ſi elles furent jamais habitées. Je ne dis rien des Phocéens, cette nation ſi puiſſante qu'il a totalement exterminée. Mais en quels termes ſe trouvent maintenant les peuples de Theſſalie? N'a-t-il pas uſurpé leurs places, & aboli la conſtitution de leur gouvernement? N'a-t-il pas établi ſur eux des Tétrarques, enſorte que non-ſeulement quelques Villes, mais que les contrées entieres gémiſſent dans l'eſclavage? De plus, les Villes de l'Eubée ne ſont-elles pas obligées de fléchir ſous une domination tyrannique, & cela, dans une Iſle voiſine de Thébes & d'Athénes? Ne mande-t-il pas dans ſes lettres en termes formels, *Moi, je ſçai vivre en paix, avec ceux qui ſçavent m'obéir?* Et ce ſtile impérieux, il ne le dément point par ſes actions. Mais il marche droit à l'Helleſpont; il tomba peu auparavant ſur Ambracie; il poſſede Elide, Ville de ſi haute importance dans le Péloponéſe; depuis quelques jours encore il a tenté de ſurprendre Mégare; & ni la Grece, ni la Barbarie, ne peuvent aſſouvir l'avidité du perſonnage. Et nous qui ſommes Grecs, nous qui voyons, qui apprenons de pareils attentats, nous ne daignors pas tous tant que nous ſommes nous exciter les uns les autres par des ambaſſades réciproques, nous ne laiſſons pas échaper le moindre ſigne d'indignation. Au contraire, nous croupiſſons à l'envi dans une telle nonchalance, & nous nous enfouiſſons dans nos Villes avec une telle ſécurité, que nous ne faiſons rien ni de ce qui convient, ni de ce qui eſt d'une néceſſité abſoluë; nous ne nous donnons aucun mouvement, qui tende à rétablir la concorde parmi nous, & à réunir nos cœurs & nos forces; mais d'un œil tranquille nous contemplons les progrès de cet homme; & à mon avis, chacun, ſans penſer ni pourvoir le moins du monde

à ſauver les Grecs, croit gagner pour lui le temps où tous les autres périſſent. Perſonne n'ignore pourtant, que l'uſurpateur comme un accès de fievre, ou comme un redoublement de quelqu'autre mal périodique, viendra fondre ſur ceux meſmes, qui ſe croient les plus éloignez du péril.

Au reſte, vous le ſçavez: tout ce que les Grecs eurent à ſouffrir, ou des Lacédémoniens, ou de nous, au moins le ſouffroient-ils de gens, qui étoient Grecs auſſi-bien qu'eux. Enſorte que l'on pouvoit comparer nos fautes à celles d'un fils, qui né dans le ſein d'une opulente famille pécheroit contre quelque regle de la bonne & ſage œconomie. Tel fils encourroit juſtement le reproche & l'accuſation de diſſipateur; mais qu'il envahiſt une ſucceſſion étrangere, ou qu'il ne fuſt pas l'héritier légitime, c'eſt ce qu'on ne pourroit point avancer. Mais ſi un eſclave, ou un enfant ſuppoſé, s'aviſoit d'engloutir & d'abſorber des biens qui ne lui appartiendroient en façon quelconque; juſte Ciel, l'énormité du cas ne révolteroit-elle pas tout le monde, & ne s'écrieroit-on pas d'une commune voix, qu'elle mériteroit une punition exemplaire? Ce n'eſt pourtant point de cet œil, qu'on regarde Philippe & ſes actions preſentes; Philippe qui non-ſeulement n'eſt point Grec, qui non-ſeulement ne tient aux Grecs par aucun endroit, mais qui entre les Barbares meſmes ne ſe diſtingue, que par eſtre ſorti d'un lieu indigne qu'on le nomme; mais qui miſérable Macédonien par ſa naiſſance, receut le jour dans ce vil coin du monde, où juſqu'à preſent ne s'acheta jamais un bon eſclave. Que manque-t-il néanmoins à l'indignité avec laquelle il vous traite? N'eſt-elle pas montée au comble? Non content d'avoir détruit nos Villes, il préſide aux jeux Pythiques, ces jeux communs à tous les Grecs. Et s'il n'y aſſiſte pas en perſonne, il y envoye ſes eſclaves y préſider à ſa place. Il occupe les Thermopyles, & toutes les avenuës de la Grece. Il s'y maintient par des garniſons & par des Troupes étrangeres. Il a uſurpé la prérogative de conſulter avant qui que ce ſoit l'Oracle de Delphes, après nous en avoir dépouillez, & nous, & les Theſſaliens, & les Doriens, & les autres Amphi-

ayons ; prérogative, que tous les Grecs meſmes ne partagent pas. Il preſcrit aux Theſſaliens de quelle façon ils doivent ſe gouverner. Il envoye des milices étrangeres, & à Porthmos pour en chaſſer les Eretriens, & à Orée pour l'aſſervir au tyran Philiſtide. Cependant les Grecs qui voyent tout cela, le tolérent : & me paroiſſent reſſembler à ces hommes, qui avec de grands yeux regardent tomber la greſle. Chacun par ſes vœux tâche de l'éloigner de deſſus ſes terres, nul ne fait aucun effort pour la détourner. Bien plus, non-ſeulement perſonne ne venge les injures de la Grece, mais perſonne meſme ne venge ſes propres injures. Car voilà le comble de noſtre honte. N'a-t-il pas envahi ſur les Corinthiens Ambracie & Leucade ? N'a-t-il pas juré ſolemnellement, de livrer aux Etoliens Naupacte, qu'il avoit enlevée aux Achaïens ? N'a-t-il pas ravi Echine aux Thébains ? Ne marche-t-il pas actuellement contre les Byſantins, alliez de qui ? De nous. Je ſupprime le reſte. Mais en ce moment meſme, n'eſt-il pas maître de Cardie, la principale Ville de la Querſonéſe ? Et tandis qu'il nous traite tous enſemble de la ſorte, tandis que d'une maniere ſi éclatante, il nous accable de tant d'outrages, nous temporiſons, nous languiſſons dans la molleſſe, nous nous regardons les uns les autres, & nous nourriſſons parmi nous des défiances réciproques dont il ſe prévaut. Or, qui en uſe ſi inſolemment avec tous en général ; comment croyez-vous qu'il en uſera avec chacun en particulier, lorſqu'il nous aura ſéparément aſſujettis ? A quoi donc imputer cela ? Car ce n'eſt point ſans raiſon, ni ſans quelque cauſe effective, qu'autrefois tous les Grecs embraſſoient avec tant d'ardeur la liberté, & qu'avec tant d'ardeur ils embraſſent aujourd'hui la ſervitude. C'eſt qu'il regnoit alors, MESSIEURS, il regnoit dans l'eſprit des peuples, ce qui de nos jours n'y regne plus ; ce qui triompha de l'opulence des Perſes ; ce qui maintint la Grece libre ; ce qui dans mille occaſion ſoit ſur terre, ſoit ſur mer, ne ſe démentit jamais ; mais qui étouffé maintenant dans tous les cœurs, a ruiné généralement toutes nos affaires, & bouleverſé de fond en comble

ble la conſtitution de la Grece. Qu'étoit-ce donc ? Rien de recherché, rien de raffiné ; mais une haine unanime contre tout homme aſſez lâche, pour ſe vendre à qui vouloit aſſervir la Grece, ou meſme la corrompre. Alors accepter des preſens, c'étoit un crime capital. Et quiconque s'en trouvoit convaincu, ſubiſſoit ſur l'heure les plus griéves peines. Point de grace, point de pardon. Alors ni vos Orateurs, ni vos Généraux, ne ttafiquoient point de ces conjonctures précieuſes, que la fortune accorde quelquefois aux pareſſeux & aux négligens, tandis qu'elle les refuſe aux hommes actifs & laborieux. Alors on ne vendoit ni la concorde qui doit regner entre des Citoyens, ni la défiance qu'on doit avoir contre les Barbares & contre les Tyrans ; ni enfin aucune de ces autres choſes qui font la ſeureté des Etats. Mais aujourd'hui tout cela ſe vend comme en plein marché ; tandis qu'en échange on introduit parmi nous des uſages, qui déſolent & perdent la Grece. Quels uſages donc ? De porter envie au traiſtre qui touche ſon ſalaire, de rire s'il avoüe ſon crime, de lui pardonner ſi l'on parvient à le convaincre, de haïr l'homme zelé, qui oſe s'élever contre de tels abus ; en un mot, de donner dans tous les vices, qui ſont l'appanage de la corruption & de la vénalité. Car pour ce qui regarde galeres, Troupes, revenus, préparatifs, & tous les autres ſecours qui conſtituent la puiſſance des Républiques ; tout cela maintenant excéde ici de beaucoup, ſoit en quantité, ſoit en qualité, ce que nous poſſédions autrefois : mais par la manœuvre de nos mercénaires, tout cela devient inutile, oiſif, ſtérile. Or, qu'aujourd'hui les choſes aillent ainſi, vous le voyez de vos propres yeux, & ſur ce ſujet vous n'avez nul beſoin de mon témoignage ; mais qu'autrefois elles allaſſent d'une maniere toute oppoſée, je vais vous le démontrer. Je ne dirai rien de mon chef, je ne ferai que rapporter l'Inſcription que nos ayeuls gravérent ſur une colonne de bronze, & poſérent dans la Citadelle ; non pour leur inſtruction (car indépendamment de telles leçons ils penſoient ſelon leur devoir) mais pour la voſtre, afin que vous euſſiez devant les yeux des

monumens & des exemples de la vigilance, qu'en pareilles rencontres vous vous devez. Que porte donc l'Inſcription? Le voici. *Qu'on réputé pour infame, & pour ennemi des Athéniens & de leurs alliez, Arthmius de Zélie, fils de Pythonax; & qu'à jamais il ſoit tenu pour tel, lui & ſa race.* On ajouſte la cauſe de ſa condamnation : *pour avoir apporté de l'or des Medes dans le Péloponéſe.* Remarquez qu'on ne dit pas *dans Athénes.* Tels ſont les propres termes de l'Inſcription alléguée. Rentrez donc en vous-meſmes au nom de tous les Dieux ; & conſidérez avec quelle ſageſſe, avec quelle dignité ſe gouvernoient les Athéniens d'alors. Parce qu'un eſclave du Roy de Perſe, tel que cet Arthmius qui étoit né à Zelie ville Aſiatique, avoit, par ordre de ſon maiſtre, apporté de l'or, non dans Athénes, mais dans le Péloponéſe ; ils le déclarérent ennemi de leur patrie & de leurs alliez, & ils le notérent d'infamie lui & ſa race : non d'une infamie telle qu'elle, & qui ſe bornaſt à le flétrir dans Athénes. Car quelle peine auroit-ce été pour un Zélitain, qu'une pareille flétriſſure? Auſſi n'étoit-ce pas là l'unique but de cet Arreſt ; mais il permettoit de tuer le coupable, ſuivant ce que portent nos Loix ſur les peines capitales. Que dans le cas, dit la Loi, où l'on n'a pas la liberté de pourſuivre juridiquement l'ennemi de la patrie, on mette ſa teſte à prix. Et ailleurs, *Que l'infame meure*, dit-elle. Par où elle abſout d'avance la perſonne, qui contre quelque homme de cette eſpece preſtera ſa main à la vengeance publique. Il eſt donc indubitable que vos ayeuls ſe croyoient prépoſez à veiller au ſalut de tous les Grecs. Car s'ils n'avoient penſé de la ſorte, ils n'euſſent pas daigné ſe mettre en peine, ſi dans le Péloponéſe un ſéducteur achetoit, ou corrompoit des mercénaires. Mais par tout ſans exception où ils découvroient des corrupteurs, ils pouſſoient contre eux la juſtice & le reſſentiment, juſqu'à les proſcrire, & à graver ſur des colonnes la formule de leur proſcription : d'où il arrivoit avec raiſon, que les Grecs imprimoient de la terreur aux Barbares, & non les Barbares aux Grecs. Mais aujourd'hui les choſes ont bien changé de face. Car ni ſur ce point, ni ſur les autres, le

meſme eſprit ne vous anime. D'où vient cela ? Vous le ſçavez vous-meſmes. Car pourquoi vous remettre ici devant les yeux toutes vos fautes ? Celles des autres Grecs ne leur cédent point en nombre, & ils ne ſe gouvernent pas mieux que vous. Je conclus de tout cela, que la conjoncture preſente demande & une application extrême, & un ſalutaire conſeil. Quel conſeil ? Le dirai-je, L'ordonnez-vous ? Ne vous en offenſerez-vous pas ? Greffier, prenez ce Memoire, & liſez.

Ici le Greffier lit à haute voix ce que Demoſthene propoſe ; après quoi l'Orateur ajouſte :

Au reſte, j'admire l'imbécillité de certaines gens, qui pour conſoler le peuple, publient : que Philippe n'atteint pas encore à ce degré de puiſſance, que les Lacédémoniens poſſédoient autrefois ; qu'ils étoient maiſtres de la mer & de la terre ; qu'ils avoient pour allié le Roy de Perſe ; que rien en apparence n'étoit capable de leur faire teſte, & qu'Athénes pourtant ſceut arreſter leurs efforts, bien loin de s'en voir accablée. Pour moi, quoiqu'en tout généralement, on ait beaucoup ſubtiliſé, & que les nouvelles alleures ne reſſemblent nullement aux anciennes ; je crois toutesfois qu'il n'y a rien au monde, ſur quoi l'on ait plus changé & plus raffiné, que ſur la façon de faire la guerre. Car premierement j'entends dire, qu'alors les Lacédémoniens, & ſans réſerve tous les Grecs, ne tenoient la campagne que quatre ou cinq mois, autant que duroit la belle ſaiſon. On entroit dans le pays ennemi, & aprés l'avoir fourragé, les Troupes compoſées de Citoyens en grande partie, ſe ſéparoient, & chacun s'en retournoit chez ſoi. Du reſte, on en uſoit avec une candeur ſi antique, ou pluſtoſt avec une honneſteté ſi ſcrupuleuſe, que loin de ſonger à corrompre, on mettoit l'or & l'argent au nombre des armes défendues : on faiſoit la guerre de bonne foi, & à viſage découvert. Mais aujourd'hui vous voyez que les traiſtres ont preſqu'entierement perdu l'Etat, & que rien ne ſe décide plus ni par des batailles

rangées, ni par des combats de rencontre. Vous apprenez de toutes parts, que Philippe ne s'amuſe point à traîner après lui de nombreuſes & lourdes phalanges ; mais qu'à la teſte d'un camp volant, compoſé de Cavalerie légere, & d'étrangers habiles à tirer de l'arc, il marche où bon lui ſemble. Puis tombant tout à coup ſur des peuples travaillez de diſſenſions domeſtiques, comme il trouve qu'ils ſont tous dans des défiances réciproques, & que pas un n'oſe ſortir pour la défenſe commune, il fait avancer ſes machines, & il aſſiége. J'obmets qu'hiver, eſté, tout lui eſt égal ; & qu'il ne connoiſt nulle ſaiſon privilégiée, où il ſe permette de gouſter le repos. Vous donc qui tous généralement eſtes inſtruits de ces faits, & capables d'en pénétrer les conſéquences, vous devez non attendre que voſtre pays devienne le théatre de la guerre ; non, vous raſſûrant ſur cette droiture, qui du temps que nous avions la guerre avec les Lacédémoniens, étoit encore de ſaiſon, joüer aujourd'hui à vous perdre ſans reſſource ; mais vous prémunir de bonne heure par des ſoins, par des préparatifs réels ; & confiner ſi bien Philippe dans la Macédoine, qu'il ne puiſſe en ſortir, ni venir ici vous forcer de vous commettre aux incertitudes d'une bataille rangée. Car pour une guerre continue, nous avons ſur lui pluſieurs avantages, que la nature elle-meſme nous a ménagez, & dont nous profiterons, MESSIEURS, quand il nous plaira de remplir nos devoirs. Tels ſont la ſituation de ſes Etats, grand nombre d'entrées toujours ouvertes pour y porter le fer & le feu, & mille autres commoditez ſemblables. Mais pour une action déciſive, il a ſur nous la ſupériorité de l'expérience.

Au reſte, il ne ſuffit pas que vous penſiez ainſi, ni que vous réprimiez cet homme par la force des armes. Il faut de plus que par principe & par raiſon vous vous armiez de haine contre les Orateurs qu'il tient ici à ſes gages ; & que vous ſoiez pleinement perſuadez qu'il n'eſt pas poſſible de vaincre vos ennemis étrangers, tant que vous n'aurez point exterminé vos ennemis domeſtiques qui le ſervent. C'eſt pourtant (j'en atteſte Jupiter & tous les au-

tres Dieux) c'eſt ce que vous ne pouvez ni ne voulez faire. Mais vous en eſtes venus à ce point, ou de folie, ou d'extravagance, ou de... (je ne ſçai quel nom donner à voſtre conduite, car ſouvent meſme je ſuis tenté de craindre, qu'un démon fatal à la République, ne la pouſſe de deſſein formé vers ſa chute.) Vous en eſtes, dis-je, venus au point, que ſoit malignité, ſoit envie, ſoit penchant pour la ſatyre, ou quelqu'autre motif, vous commandez à ces mercénaires, dont quelques-uns meſme ne rougiroient pas de ſe reconnoiſtre pour tels, de monter dans la Tribune; & s'ils déchirent quelqu'un, vous applaudiſſez à leurs calomnies par des éclats de rire. Et ce mal, tout cruel qu'il eſt, n'eſt pourtant pas le plus cruel encore. Le comble du deſordre, c'eſt que les prévaricateurs qui vous trahiſſent, trouvent auprès de vous plus de ſeureté, que les Orateurs fidéles, qui vous conſeillent ſelon vos véritables intereſts: Or conſidérez, à quels malheurs on s'expoſe, lorſqu'on preſte l'oreille à des gens de ce caractere: je ne rapporterai que des faits de notoriété publique.

Il y avoit deux partis entre les Magiſtrats d'Olynthe. Les uns s'entendoient avec Philippe, & ſe dévoüoient de tout point à ſes volontez; les autres étoient de tout point attachez au ſalut de l'Etat, & n'obmettoient rien pour préſerver leurs Citoyens de l'eſclavage. Or lequel de ces deux partis a perdu Olynthe? Lequel a trahi la Cavalerie, & cauſé par cette trahiſon la ruine totale de cette Ville? Celui qui tenoit pour Philippe; & qui, tant que cette République ſubſiſta, ne ceſſoit d'accuſer & de calomnier les Orateurs ſinceres, & de ſe déchaîner contre eux à tel point, qu'il induiſit enfin le peuple d'Olynthe à bannir l'illuſtre Apollonide.

Mais les Olynthiens ne ſont pas les ſeuls, que ce pernicieux uſage d'écouter les traiſtres par préférence, a précipitez dans les derniers malheurs. Car dans Erétrie, lorſque Plutarque en fut ſorti avec les Troupes étrangeres, & que le peuple ſe vit maiſtre & de la Ville & de Porthmus *, les uns nous déféroient le gouvernement, les autres l'offroient à Philippe. Mais les miſérables & infortunez

* *Place d'Eubée très-importante.*

Erétriens, qui en beaucoup de choſes, ou pluſtoſt en toutes, écoutoient ceux de leurs Orateurs qui les vendoient, ſe laiſſérent enfin perſuader, de proſcrire ceux qui leur ouvroient de bons avis. Après quoi, leur allié & leur ami Philippe détacha ſous la conduite d'Hipponicus mille étrangers à ſa ſolde, démantela Potthmos, & établit dans la contrée trois tyrans, Hypparque, Automédon, Clitarque. Puis lorſque les Erétriens voulurent penſer tout de bon à leur ſalut, il les chaſſa deux fois de leur pays, la premiere par des Troupes ſous les ordres d'Euryloque, la ſeconde par un corps d'armée ſous le commandement de Parménion.

Et pourquoi s'étendre là-deſſus plus au long ? Ne ſçait-on pas que dans Orée, Philiſtide, & Ménippe, & Socrate, & Thoas, & Agapée, qui maintenant y ſont les maîtres, faiſoient profeſſion d'eſtre entierement dévoüez à Philippe ; & cela au veu & au ſçeu de tout le monde. Au contraire Euphrée, que vous pouvez vous ſouvenir d'avoir veu ici autrefois, s'intereſſoit pour la liberté de ſa patrie, & ne ſongeoit qu'à la garantir de la ſervitude. Je ne finirois point ſi j'entreprenois de vous dire, quels affronts, quels outrages, ce bon Citoyen eſſuia de la part des Oritains. Or une année entiere avant la ruine d'Orée, comme il preſſentit l'horrible deſſein que tramoient les traîtres, il dénonça Philiſtide & ſes complices. Alors les factieux attroupez en foule, & ſouſtenus tant de l'argent que des conſeils de Philippe, traiſnent en priſon Euphrée, comme perturbateur du repos public. Le peuple d'Orée témoin de cette violence, loin de ſecourir l'opprimé, & de chaſtier les oppreſſeurs, ne daigne ſeulement point s'émouvoir contre ceux-ci, dit que celui-là n'a que ce qu'il merite, & ſe fait un plaiſir d'un tel ſpectacle. Les traiſtres qui ſe voyent parvenus à l'injuſte puiſſance où ils aſpiroient, la mettent en œuvre pour haſter la priſe de leur Ville, & conſomment leur ouvrage. Cependant ſi quelqu'un appercevoit leur mauvaiſe manœuvre, il demeuroit dans le ſilence, & gémiſſoit ſecretement, frappé d'épouvante par le ſouvenir du triſte ſort d'Euphrée. Tous les bons Ci-

toyens ſe trouvoient dans une ſi terrible conſternation, qu'à la veille d'une révolution totale, perſonne n'oſa ſouffler, que lorſqu'ils virent l'Armée ennemie à leurs portes. Ce moment venu, il fallut que dans la Ville les deux partis ſe déclaraſſent; les uns combattirent donc, les autres trahirent. Et lorſque la Place eut été emportée d'une maniere ſi honteuſe & ſi lâche, les perfides en demeurérent les maiſtres & les tyrans; tandis que les bons Citoyens, qui avoient tenté de ſe défendre eux & Euphrée, & qui s'étoient offerts à tout pour le ſalut de la patrie, furent ou bannis ou maſſacrez. Quantau généreux Euphrée, il ſe donna lui-meſme la mort, & déclara par ce dernier Acte de magnanimité, que ce n'étoit qu'un juſte & pur zele pour ſes Citoyens, qui l'avoit armé contre Philippe.

Mais peuteſtre me demanderez-vous tout étonnez, pourquoi & les Olynthiens, & les Erétriens, & les Oritains, écoutoient avec plus de plaiſir les Orateurs qui leur parloient pour Philippe, que ceux qui leur parloient pour la patrie. Pourquoi, MESSIEURS? Pour la meſme raiſon, qui vous détermine à tenir une conduite toute ſemblable. C'eſt que les Citoyens fidéles, qui veulent n'ouvrir que les meilleurs avis, ſont obligez malgré eux d'avancer ſouvent des propoſitions deſagréables. Car de néceſſité abſoluë pour des hommes de ce caractere, il s'agit de ſauver l'Etat. Au lieu que les Citoyens perfides, n'ont pour favoriſer les veuës de Philippe, qu'à flater & à careſſer le peuple. Lors donc qu'à Olynthe & ailleurs, les uns propoſoient d'impoſer une taxe; les autres ſouſtenoient qu'il n'en falloit point. Quand ceux-là conſeilloient de ſe préparer à la guerre, & de ſe tenir ſur ſes gardes; ceux-ci juſqu'au moment fatal de la cataſtrophe, ne ceſſoient de dire qu'on ne devoit ſonger qu'à bien joüir de la paix. Et ainſi de tout le reſte, car je ne veux pas entrer dans un plus grand détail. Les uns donc, pour donner à leurs auditeurs une ſatisfaction préſente, leur tenoient des diſcours gracieux; les autres pour procurer à ceux qui les écoutoient une ſeureté future, leur ouvroient des avis fâcheux à entendre. D'où il arrivoit, que ces peuples à la

fin abandonnoient tout, non plus par complaiſance & par aveuglement, mais par découragement & par deſeſpoir, lorſqu'ils ſe voyoient dans l'impuiſſance totale de conjurer la tempeſte. Or c'eſt, (j'en atteſte Jupiter & Apollon) c'eſt ce que je crains, qui pareillement ne vous arrive, quand vous aurez reconnu, que les réflexions venuës trop tard ne vous ſeront plus d'aucun ſecours. Auſſi lorſque je jette les yeux ſur les gens, qui vous précipitent dans ce danger, je ne les hais pas ſimplement, je les abhorre. Puiſque ſoit malice, ſoit ignorance, ils n'en abyſment pas moins la République. Mais à Dieu ne plaiſe, que les choſes en viennent là. Car il vaut mieux, oui, il vaut mieux mourir mille fois, que de condeſcendre par une lâche flaterie à quelqu'une des volontez de Philippe, & que de lui livrer quelques-uns des Orateurs, qui ſe ſacrifient courageuſement pour vos intereſts. La belle récompenſe qu'ont receu les Oritains, pour avoir placé leur confiance dans les amis de Philippe, & rejetté les avis d'Euphrée. La belle récompenſe qu'ont receu les Erétriens, pour avoir chaſſé vos Ambaſſadeurs, & s'eſtre donnez à Clitarque. Ils gémiſſent dans l'eſclavage, à la merci des foüets & des tortures. La belle façon dont il a épargné les Olynthiens, pour avoir mis le perfide Laſthene à la teſte de leur Cavalerie, & banni le fidéle Apollonide. Je ne crains point de le dire : eſtre expoſé à de ſemblables traitemens, & ne prendre pourtant que des réſolutions pitoyables ; & s'obſtiner pourtant à ne rien faire de ce qui convient ; & s'imaginer pourtant, que tandis qu'on preſte l'oreille aux Orateurs de ſes ennemis, on habite une Ville ſi privilégiée par ſa grandeur, qu'en aucun cas elle ne doit craindre aucun revers : c'eſt lâcheté, c'eſt folie. Mais quel ſurcroiſt de honte ſera-ce, d'avoir un jour à s'écrier après quelque événement funeſte : *Grand Dieu, qui l'auroit cru, que pareilles choſes puſſent arriver! Helas, il falloit faire ceci & ceci, & ne point faire cela & cela.* Les Olynthiens pourroient dire aujourd'hui beaucoup de choſes ſemblables, qui les auroient garantis de leur perte, s'ils les avoient préveuës. Les Oritains, les Phocéens, tous

les

les autres peuples qui ont péri, pourroient tenir aujourd'hui grand nombre de ſemblables diſcours. Mais quel bien leur en reviendroit-il ? Tandis qu'un vaiſſeau, grand ou petit, il n'importe, ſe maintient ſain & ſauf ; c'eſt alors que le Pilote, les matelots, & généralement tout l'équipage, doivent avec ardeur concourir ſucceſſivement à la manœuvre, & prendre bien garde que perſonne, ſoit à deſſein, ſoit par imprudence, ne le renverſe. Car quand une fois la mer ſurmonte, tout ſoin, tout effort devient inutile. Nous donc, MESSIEURS, pendant que ſains & ſaufs, nous poſſédons une République très-puiſſante, des reſſources infinies, une haute réputation : qu'eſt-ce donc que nous devons faire ? Peuteſtre y a-t-il déja longtemps que quelqu'un de vous bruſle d'envie de me le demander. Moi de par Jupiter je vais vous l'apprendre, & meſme j'en propoſerai le decret, afin que ſi tel eſt voſtre volonté, vous l'autoriſiez de vos ſuffrages.

Je dis donc que nous devons commencer par nous mettre nous-meſmes en défenſe, & par nous pourvoir de galeres, de finances, & de troupes. En effet, quand tous les autres Grecs unanimement préſenteroient la teſte au joug, vous, MESSIEURS, vous devriez toujours combattre pour la liberté. Après de tels préparatifs, faits aux yeux de toute la Grece, excitons tous les autres peuples à nous ſeconder : notifions par tout nos réſolutions, & dépeſchons des Ambaſſadeurs dans le Péloponéſe, à Rhodes, à Chio, au Roy de Perſe. Car il eſt de ſon intereſt auſſi-bien que du noſtre, de ne point permettre, que cet homme acheve de tout bouleverſer. Que ſi vos raiſons perſuadent, vous aurez des alliez, qui au beſoin partageront avec vous le péril & la dépenſe : ſinon, vous gagnerez au moins du répit. Et comme vous avez la guerre, non avec une République compoſée de pluſieurs teſtes, mais contre un ſeul homme ſur qui tout roule, ce répit ne ſera pas inutile : ainſi que ne le furent point ces plaintes & ces remontrances, que l'année derniere en qualité de vos Ambaſſadeurs moi & Polieucte ce rare perſonnage, & Hegeſippe, & Clitomaque, & Lycurgue, & nos autres Collegues,

nous allâmes répandre dans le Péloponéſe ; & par leſquelles nous vinſmes à bout de réprimer ſi bien cet homme, qu'il n'oſa ni envahir Ambracie, ni tenter une irruption dans la contrée, où nous nous trouvions par voſtre ordre. Au reſte, je ne dis pas, que ſi vous perſiſtez toujours à ne remplir aucun de vos devoirs, vous alliez inciter les autres à s'acquitter des leurs. Car il ſeroit ridicule, que des gens qui s'endorment ſur leurs propres intereſts, affectaſſent de la vigilance ſur les intereſts d'autrui ; & que tandis qu'ils ne s'inquiétent point eux-meſmes ſur le preſent, ils prétendiſſent allarmer les autres ſur l'avenir. Auſſi, ce n'eſt pas cela que je dis. Je dis, qu'il faut payer réguliérement vos Troupes dans la Querſonéſe, & les pourvoir de tout ce qu'elles demandent ; armer vous-meſmes les premiers ; & après que vous aurez donné l'exemple, exhorter, avertir, preſſer alors les autres Grecs. Cette conduite eſt la ſeule, qui ſoit digne d'une République telle que la voſtre. Mais pendant que vous fuiez ici les ſoins & les peines, ſi vous penſez que les Chalcidiens & les Mégariens ſauveront la Grece, vous ne penſez pas juſte : car chacun de ces peuples s'eſtimera trop heureux, s'il peut ſeulement ſe ſauver lui-meſme. C'eſt à vous qu'eſt réſervée une telle gloire : prérogative prétieuſe, que vos anceſtres ont achetée, & qu'ils vous ont tranſmiſe, par un nombre infini de grands & de célébres travaux. Mais je le répéte, ſi chacun de vous, par le deſir de ſatisfaire ſon penchant pour la vie douce, demeure ici les bras croiſez, & ne cherche que les moyens de n'agir point lui-meſme en quoi que ce ſoit ; je lui déclare premiérement, qu'il ne trouvera perſonne qui ſupplée à ſon inaction ; mais je crains en ſecond lieu, que tout ce qu'aujourd'hui nous ne voulons pas faire de bon gré, nous ne ſoyons un jour obligez de le faire malgré nous. Car s'il y avoit au monde quelqu'un, qui fuſt aſſez généreux, pour vouloir bien, à voſtre défaut ſe charger du ſoin de tout ; il y auroit déja longtemps que vous l'auriez trouvé ; grace à cette vieille indolence, dans laquelle vous croupiſſez. Mais perſonne au monde n'eſt ſecourable juſqu'à ce point. Voilà donc,

pour l'acquit de mon miniſtére, l'avis que j'ouvre, voilà le decret que je propoſe ; & je crois que pourveu qu'un ſemblable plan s'exécute, vos affaires peuvent encore ſe rétablir. Que ſi quelqu'un ſçait quelque choſe de meilleur, qu'il parle, & qu'il vous communique ſes lumieres. Quant au parti que vous embraſſerez, puiſſe-t-il (Dieux tous enſemble exaucez-moi) tourner à l'avantage & à la gloire de la cauſe publique.

SOMMAIRE

DE LA QUATRIE'ME PHILIPPIQUE.

Dion. Halic. Ep. ad Amm.

ANS DE ROME 414. ANS AVANT J.C 340.

*Meurſ. de Archont. Athen. l. 4. c. x. Il parut ſous cet Archonte une Comete.

Ariſtot. Meteor. lib. 1. c. 7. Plin. l. 2. c. 25. Meurſ. ibid.

*Ulp. in 4. Phil.

*Diod. Sic. l. 16.

*Diod. ibid.

Il ne s'écoula qu'une année depuis la troiſiéme Philippique juſqu'à la quatriéme. Celle-ci fut prononcée ſous l'Archonte Nicomaque, la vingtiéme année du regne de Philippe, autrement la quatriéme de la cent neuviéme Olympiade. Ulpien dit*, que Demoſthene la prononça bruſquement, à l'occaſion d'une nouvelle facheuſe venuë de Thrace; & que l'Orateur, faute de temps pour ſe préparer, ne traite ſon ſujet qu'en termes vagues & généraux. Diodore* de ſon coſté rapporte que l'année de cette Harangue, Phocion chaſſa d'Erétrie, ville d'Eubée, Clitarque, qui ſous la protection de Philippe, y exerçoit le pouvoir tyrannique. Divers Tyrans que Philippe avoit établis dans cette Iſle, y regnoient alors, ou pluſtoſt l'y faiſoient regner. L'Eubée aſſervie ſous les yeux des Athéniens ne préſageoit rien de bon à leur liberté. Demoſthene fait ſonner cela bien haut, & s'en ſert utilement pour les convaincre de l'importance d'éloigner au plus viſte les approches d'un ennemi, qui ſe fait déja voir à leurs portes. La quatriéme Philippique eut donc deux principaux objets; l'un la délivrance des Eubéens, l'autre le ſalut de Périnthe & de Byſance, places menacées d'un ſiége prochain*. En effet, peu de temps après l'expédition d'Eubée, Philippe attaqua ſucceſſivement ces deux places. Mais comme toute puiſſance diviſée ne peut entreprendre avec ſuccez une guerre étrangere, Demoſthene tâche de pacifier le dedans d'Athénes, & d'y réconcilier les pauvres avec les riches, qui ne pouvoient convenir ſur le partage des deniers publics; propoſe d'expédier une ambaſſade au Roy de Perſe, pour négocier avec lui une étroite confédération; & après avoir inſiſté ſur la néceſſité indiſpenſable d'exterminer ſans rémiſſion les traiſtres, il finit par les apoſtropher tous en la perſonne d'Ariſtodéme. Les éclairs & les foudres de ce véhément Orateur ne

manquérent point leur coup. Car deſlors les Athéniens prirent feu, & ſe haſtérent d'envoyer en Thrace une Armée ſous les ordres de Phocion. Là cet excellent Capitaine ſe ſurpaſſa. Les Byſantins vivement preſſez par les Troupes de Macédoine, lui ouvrirent leurs portes, qu'ils avoient fermées à Charès ſon prédéceſſeur; & Phocion en récompenſe obligea Philippe de lever le ſiege avec beaucoup de perte, & ſans autre fruit qu'une bleſſure.*

* Diod. l. 16. Oroſ. l. 3. c. 13. Phot. in hyper. Plut. in x. Rhet. Ariſtid. orat. 2. de ſocier. frontin. in lib. ſtrateg. cap. 3.

Au reſte, on retrouvera dans cette Harangue beaucoup de choſes, qu'on a veuës dans les précédentes. Mais comme elle roule ſur le meſme ſujet, épuiſé déja par huit diſcours; c'étoit pour l'Orateur une eſpece de néceſſité d'uſer de redites. Et il ſemble qu'en pareil cas, la répétition n'eſt point un défaut. De plus c'étoit par cette Harangue, que Demoſthene devoit finir. On doit donc la regarder comme une récapitulation de toutes les autres; & l'on pourroit effectivement l'intituler, La Peroraiſon des Philippiques. *Noſtre Orateur y rappelle la pluſpart des preuves, qu'il avoit déja miſes en œuvre. Mais en les rappellant, il leur donne une nouvelle force, ſoit par la maniere dont il les range, ſoit par le grand nombre de traits qu'il y ajouſte.*

QUATRIE'ME PHILIPPIQUE.

PERSUADE' comme je ſuis, MESSIEURS, que vous délibérez ſur des matieres & d'une extrême importance, & d'une abſoluë néceſſité pour la République ; j'eſſayerai de dire là-deſſus, ce que je crois convenir à vos intereſts. Or quoique diverſes fautes conſidérables par leur nombre, & depuis un aſſez longtemps accumulées, concourent à nous jetter dans ce déplorable état ; nulle, MESSIEURS, n'y contribuë davantage, que voſtre éloignement pour les affaires, & que voſtre courte attention, qui ne dure qu'autant que vous demeurez aſſis dans ce lieu, pour écouter les nouveaux événemens qu'on vous annonce. Après quoi, chacun de vous ſe retire ; & loin de s'occuper du bien de l'Etat, il en perd juſqu'au plus leger ſouvenir. Cependant l'inſolence & la rapacité de Philippe, qu'éprouvent généralement tous les hommes, ſont montées à ce monſtrueux excès, dont on vous donne avis de toute part. Or que les diſcours & les harangues ne viendront point à bout de le réprimer, perſonne certainement ne l'ignore. Car quand meſme quelqu'un ne pourroit par nulle autre voye s'en convaincre ; qu'il daigne au moins raiſonner ainſi. Jamais dans aucune de ces occaſions, où il n'a fallu que diſcuter des droits, nous n'avons ni ſuccombé, ni paru avoir tort : au contraire, dès qu'il ne s'agit que d'éloquence, nous l'emportons ſur tout le monde, & triomphons hautement. Mais les affaires de cet homme en vont-elles plus mal, ou les noſtres en vont-elles mieux ? Il s'en faut bien. Car tandis que lui, les armes à la main, & preſt à tout riſquer ſans réſerve, il pourſuit ſa pointe de ſon coſté, & que nous du noſtre, nous perdons le temps à prononcer ou à entendre de belles Harangues ; il eſt dans l'ordre, ce me ſemble ; que les effets l'emportent ſur les paroles, & que tout le

monde s'attache, non aux raiſons que nous avons autrefois allégués, ou que nous alléguons aujourd'hui, mais uniquement à nos actions. Or nos actions toutes enſemble, ne peuvent ſauver un ſeul des malheureux qu'on opprime. Mais c'en eſt aſſez, il ne faut pas appuyer davantage ſur ce point. Comme donc chaque Etat dans la Grece eſt diviſé en deux factions, l'une d'hommes qui ne veulent ni commander par violence, ni obéir en eſclaves à qui que ce ſoit, mais vivre dans l'indépendance, & joüir de l'égalité que les Loix du gouvernement populaire établiſſent; l'autre d'hommes qui deſirent d'impoſer la Loi à leurs Citoyens, & qui ſont preſts de la recevoir d'un Etranger, quel qu'il ſoit, n'importe, pourveu que par ſon moyen ils puiſſent eſpérer de parvenir où ils aſpirent: il eſt arrivé que les fauteurs de Philippe, gens avides d'Empires & de tyrannies, ont par tout envahi la domination; & de Ville, où la Démocratie ſe maintienne, je ne ſçais s'il en reſte quelqu'une, excepté la voſtre. D'ailleurs les mercénaires qui gouvernent au gré de cet homme nos Républiques, ont ſur les Citoyens fidéles un grand avantage, & ſe voyent abondamment pourveus de tous les moyens qui aſſûrent le ſuccès des entrepriſes. Le premier de ces moyens & le principal, c'eſt de toucher continuellement de groſſes ſommes, pour engager dans leur parti les ames vénales: le ſecond & non moins efficace, c'eſt de pouvoir compter ſur une Armée toujours preſte, en quelque temps qu'ils le ſouhaitent, à écraſer quiconque les traverſe. Quant à nous, outre que nous manquons de tout cela par noſtre faute, nous ne pouvons pas meſme revenir de l'aſſoupiſſement où nous ſommes; mais nous reſſemblons à ces gens qu'un breuvage de mandragore ou quelqu'autre ſuc pareil plonge dans une profonde léthargie. De-là vient (car à mon avis, il ne faut pas taire la vérité) qu'aujourd'hui nous ſommes décriez & mépriſez au point, qu'entre les peuples qui ſe trouvent au milieu meſme du peril, les uns vous diſputent le premier rang; les autres vous conteſtent la prérogative d'aſſigner le lieu des conférences; les autres enfin vont juſqu'à mieux aimer ſe défendre ſeuls, que de vous appeller à leur ſecours. Mais quel motif me porte à rappeller

& à parcourir toutes vos fautes ? Ce n'eſt point (j'en atteſte Jupiter & tous les Dieux) pour m'attirer de gayeté de cœur voſtre haine : c'eſt afin qu'une bonne fois, chacun de vous, MESSIEURS, apprenne & conçoive que dans l'adminiſtration publique, ainſi que dans la vie privée, chaque faute où la pareſſe & la nonchalance engagent, ne ſe fait pas d'abord ſentir en particulier ; mais qu'à la fin toutes enſemble elles culbutent les affaires. Jettez les yeux ſur Serrie & ſur Doriſque ; car ces deux poſtes ſont les premiers, que vous vous laiſſâtes enlever après la Paix. Et peuteſtre qu'encore aujourd'hui pluſieurs de vous n'en connoiſſent pas meſme les noms. Ce furent pourtant ces deux Places, qui mépriſées & abandonnées par vous, perdirent la Thrace, & Cherſoblepte voſtre allié. Lorſque Philippe les vit à ſa merci, & ſans eſpoir d'eſtre ſecourues, il raſa Porthmos, & pour élever une eſpece de citadelle contre l'Attique, fortifia l'Eubée, & y établit des Tyrans. Vous perſévéraſtes dans voſtre indolence, il aſſiegea Mégare, & peu s'en fallut qu'il ne l'emportaſt. Vous ne priſtes nul ombrage de tout cela, ni par le plus leger mouvement ne déclaraſtes, que vous n'étiez pas d'humeur à ſouffrir de pareilles entrepriſes. Il acheta donc Antrones, & peu après ſe rendit maiſtre d'Orée. Je paſſe ſous ſilence la priſe de Phéres, l'expédition d'Ambracie, le carnage d'Elide, & mille autres ſemblables attentats. Car je n'ai pas entrepris cette énumération, pour ſupputer au juſte les miſérables victimes des violences, & des injuſtices de Philippe ; mais pour vous bien convaincre qu'à coup ſeur il ne ceſſera d'opprimer tous les hommes, & de ſubjuguer tous les pays, à moins qu'il ne trouve ſur ſa route un vengeur qui le réprime. Or nous avons ici de certaines gens, qui avant que d'entendre de quoi il s'agit, s'écrient bruſquement, que faut-il donc que nous faſſions ? Non pour le faire, après l'avoir entendu (car en ce cas, je n'en excepte perſonne, nous n'aurions point de Citoyens plus utiles) mais pour ſe délivrer au plus viſte de l'Orateur. Il eſt pourtant, n'en déplaiſe à leur impatience, d'une néceſſité abſoluë de vous dire ce qu'il faut faire ; & le voici. En premier lieu, MESSIEURS, graver profondément

dement dans vos eſprits ce principe inconteſtable, qu'actuellement Philippe vous attaque, & qu'il a rompu la paix ; eſtre bien convaincus de ſa mauvaiſe volonté, & le regarder comme l'ennemi mortel & d'Athénes, & de tout ce que renferme Athénes, j'ajouſterai meſme, & des Dieux tutélaires d'Athénes : puiſſent ces juſtes Dieux à jamais l'exterminer ! Il faut de plus croire fermement, que dans le cours de ſes expéditions militaires ſa principale veuë eſt de ſapper la conſtitution de voſtre gouvernement ; & qu'au milieu de ſes vaſtes projets, il ne trame & ne médite rien tant que de la détruire. Et véritablement, c'eſt maintenant pour lui une eſpece de néceſſité. Car de grace, raiſonnez, MESSIEURS ; il veut dominer. Or il vous juge ſeuls capables de le traverſer dans ce deſſein. D'ailleurs il vous outrage déja depuis longtemps ; & cela, il le ſçait dans ſon ame, à n'en pouvoir douter. Car les Places qu'il vous a enlevées, ſont les plus fermes remparts de ſes Etats. En effet, s'il venoit à perdre Amphipolis & Potidée, il ne ſe croiroit pas en ſeureté, meſme dans le cœur de la Macédoine. Il ſçait donc à la fois deux choſes, & qu'il vous dreſſe des piéges, & que vous vous en appercevez. Or, comme il vous répute gens de cœur & de teſte, il préſume, qu'au moins vous lui faites la juſtice de le haïr. Mais outre de ſi puiſſantes raiſons, il ſçait de plus avec une entiere certitude, qu'euſt-il aſſujetti tous les autres hommes, il ne pourra ſolidement rien poſſéder, tant que la Démocratie ſubſiſtera parmi vous : qu'au contraire dans un revers de fortune (& quel eſt l'homme, qui n'en éprouve pas de fréquens) tout ce qui maintenant gémit ſous le joug, le ſecouera bien viſte, & viendra ſe jetter entre vos bras. Car naturellement voſtre caractere n'eſt pas de vous aggrandir, ni d'uſurper la domination, mais d'empeſcher qu'un autre ne l'uſurpe, & de l'oſter à qui en joüit : enfin de traverſer les ambitieux, qui aſpirent à la tyrannie ; & de vous déclarer les protecteurs de la liberté de tous les hommes. Il eſt donc bien éloigné de vouloir, que vous puiſſiez vous ſervir de la vôtre, pour épier les momens, qui peuvent lui eſtre funeſtes. En quoi certes il ne raiſonne ni mal, ni mollement. Je conclus de tout cela, que vous

devez premierement le reconnoiſtre pour l'implacable ennemi du gouvernement libre & populaire ; en ſecond lieu, tenir pour indubitable, que toutes les machines & toutes les batteries qu'il dreſſe & remue aujourd'hui, il ne les remue & ne les dreſſe que contre Athénes. En effet, nul de vous ne pouſſe la ſimplicité juſqu'à croire, qu'il ſoit ſi aſpre pour de méchantes bicoques en Thrace (car de quel autre nom qualifier Drongile, & Cabyle, & Maſtire, & les autres lieux dont maintenant on le dit maiſtre) qu'il ſoit, dis-je, ſi aſpre pour de pareilles maſures, qu'afin de s'en ſaiſir, il affronte travaux, ſaiſons, derniers périls ; & que pour les ports, les arſenaux, les galéres, les mines d'argent, les immenſes revenus, le terroir, & la gloire d'Athénes (dont ni lui, ni nul autre uſurpateur ne puiſſe jamais joüir !) il n'ait que de l'indifférence ; & que ſans envie il vous permette de les poſſéder paiſiblement, tandis que pour recueillir de miſérables grains qu'enſerrent les caveaux de Thrace, il hiverne volontiers dans les horreurs d'un mortel climat. Non, MESSIEURS, cela ne ſe peut. Mais dans ſes expéditions de Thrace, comme dans toutes les autres, il n'a pour but que de ſe mettre en état, d'envahir ce que vous poſſédez ici. Il faut donc, j'en atteſte Jupiter, que convaincus & pénétrez de cette vérité, vous vous gardiez bien d'exiger que l'Orateur, qui ouvre l'avis le plus utile & le plus juſte, ſe charge auſſi de propoſer dans les formes le decret de la guerre. Car tel procédé ſeroit de gens, qui voudroient avoir dans la ſuite à qui s'en prendre, non de gens qui ſongent à s'acquitter dès aujourd'hui de ce qu'ils doivent à l'Etat. En effet, je vous en fais les Juges, ſi la premiere, ou la ſeconde, ou la troiſiéme fois que Philippe viola les traitez (car il ne les a pas violez pour une) quelqu'un avoit propoſé de prendre les armes contre lui ; & que lui alors, comme en ce jour, qu'aucun de nous ne propoſe rien de pareil, il euſt ſecouru les Cardiens : n'auroit-on pas exterminé l'auteur d'un decret ſemblable, & n'euſt-on pas tout d'une voix, crié qu'il étoit cauſe de ce que l'infracteur avoit embraſſé la défenſe de Cardie ? Ne cherchez donc point ſur qui placer vôtre haine pour les forfaits de Philippe, ni qui livrer en proye à la fu-

reur de ſes mercénaires. Et quand vous-meſmes vous aurez une fois réſolu la guerre, ne vous amuſez plus à diſcuter entre vous, s'il vous convenoit, ou ne vous convenoit pas de prendre ce parti. Mais de la meſme maniere, que cet homme vous attaque, repouſſez-le; fourniſſez à ceux qui le repouſſent déja, les ſommes d'argent & tous les autres ſecours dont ils ont beſoin; contribuez de vos biens, MESSIEURS; faites proviſion de Troupes, de galeres, de chevaux, de baſtimens pour le tranſport, & généralement de tout ce que demande la guerre. Car à n'en point mentir, la maniere dont nous uſons aujourd'hui des conjonctures, eſt quelque choſe de riſible: & je crois, les Dieux m'en ſont témoins, que Philippe lui-meſme borne ſes vœux à deſirer que vous vous comportiez toujours comme vous faites. Vous n'agiſſez jamais qu'après coup; vous vous conſumez en vaines dépenſes; vous cherchez ſur qui vous repoſer du ſoin de voſtre ſalut; vous vous emportez, vous vous déchaînez les uns contre les autres. Pour moi je remonterai à la cauſe du mal, & j'en indiquerai le reméde. Jamais en nulle occaſion, MESSIEURS, vous ne formez ni ne concertez à temps aucun plan; mais vous courez toujours après l'événement, puis voyant que vous vous remuez trop tard, vous vous replongez dans l'inaction. Et s'il ſurvient enſuite quelque nouvel accident, vous reprenez le train ordinaire de vos préparatifs, & vous vous attroupez en tumulte. Or ce n'eſt pas là comme on réuſſit. Non, il n'eſt pas poſſible, qu'avec des milices levées à la haſte, on exécute jamais rien à propos. Mais il faut avoir une Armée toute preſte, la munir des choſes néceſſaires pour ſa ſubſiſtance, établir des Tréſoriers publics, & par tous les moyens imaginables, pourvoir à la garde la plus exacte de tous les deniers de la caiſſe militaire: & après que l'on eſt entré dans ce détail de ſoins, demander un compte ſévére, & aux Tréſoriers de leur maniement, & au Général de ſa conduite; & ne laiſſer à ce dernier aucun prétexte, ni de naviger ailleurs, ni d'agir en rien autrement que ne portent ſes ordres. Que ſi vous vous conduiſez de la ſorte, & qu'une volonté conſtante vous y détermine; ou vous mettrez Philippe dans la néceſſité de ſe

réduire aux termes d'une juſte paix, & de ſe renfermer dans l'enceinte de ſes propres Etats ; ou vous le combattrez à forces égales. Et alors peuteſtre, MESSIEURS, oui peuteſtre, qu'ainſi qu'à preſent vous demandez que fait Philippe, & où va-t-il ; lui, plein d'inquiétude à ſon tour, il demandera, où marche l'Armée d'Athénes, & ſur quel pays va-t-elle tomber ?

Or ſi quelqu'un de vous penſe que l'exécution de ce plan exige beaucoup de frais, de mouvemens, & de travaux ; il penſe fort juſte. Car c'eſt une néceſſité, oui c'en eſt une, que la guerre apporte avec ſoi une infinité de peines. Mais pour peu qu'il ſuppute ce que le refus de faire les choſes convenables couſteroit dans la ſuite à la République, il trouvera que nous gagnerons beaucoup à remplir de bon gré nos devoirs. En effet, quand quelque Dieu (car dans une matiere de cette importance la garantie d'aucun mortel ne peut ſuffire) quand quelque Dieu vous répondroit, que ſi vous demeurez en repos, & laiſſez tout à l'abandon, l'oppreſſeur ne viendra pas à la fin fondre ſur vous ; cependant, j'en atteſte Jupiter & tout l'Olympe, vous tomberiez dans le dernier opprobre, & ſouilleriez voſtre nom d'une tache indigne & de vous, & de la majeſté d'Athénes, & des exploits de vos anceſtres, ſi pour le ſeul intereſt de vôtre propre nonchalance, vous précipitiez tous les autres Grecs dans la ſervitude. Auſſi, aimerois-je mieux mourir mille fois, que de vous donner un tel conſeil. Si quelqu'autre vous le donne, & vous le fait gouſter ; à la bonne heure : ne vous défendez point, abandonnez tout. Mais ſi nul de nous ne penſe de la ſorte ; ſi au contraire tous univerſellement nous prévoyons, qu'à meſure que nous laiſſerons l'uſurpateur s'aggrandir, nous aurons à craindre en ſa perſonne un ennemi plus puiſſant & plus redoutable ; pourquoi balançons-nous ? Pourquoi reculons-nous ? Ou qu'attendons-nous, MESSIEURS, pour nous acquitter de nos obligations ? Qu'une ſorte de néceſſité, grand Dieu, nous y réduiſe ? Mais la néceſſité, qui ſeule doit faire agir des hommes libres, eſt, non d'aujourd'hui ſeulement, mais déja depuis longtemps, toute venuë. Quant à celle des eſclaves, nous devons conjurer les Dieux, de

nous en préſerver à jamais. Or en quoi ces deux néceſſitez different-elles ? C'eſt que l'homme libre ne reconnoiſt point de néceſſité plus forte, que la honte qui réſulte d'une conduite imprudente ; & je ne crois pas qu'on en puiſſe imaginer de plus preſſante : au lieu que la néceſſité qui remuë l'eſclave, eſt celle qu'impoſent les coups & d'autres traitemens, que puiſſions-nous n'éprouver jamais, & qu'il eſt meſme honteux de nommer. Or, MESSIEURS, cette diſpoſition où vous eſtes à payer mollement, ſoit de voſtre bien, ſoit de voſtre perſonne, n'eſt certainement pas louable, il s'en faut bien ; mais au moins peut-elle ſe couvrir de quelque prétexte. Quant à l'habitude de ne vouloir pas meſme en façon quelconque, ni écouter ce qu'il faut entendre, ni réſoudre ce qu'il convient de faire : c'eſt ce qui ſans contredit mérite de tout point d'eſtre blaſmé. Or vous avez accouſtumé, & de n'entendre quoique ce ſoit, avant que les conjonctures elles-meſmes vous frappent ainſi qu'aujourd'hui ; & de ne rien réſoudre à loiſir ; mais quand cet ambitieux arme contre vous, vous négligez d'en faire autant, & par une folle ſécurité vous vous diſpenſez d'armer de voſtre part contre lui ; & ſi quelqu'un veut ouvrir la bouche, vous le chaſſez : puis lorſque vous avez appris la perte, ou le ſiége de quelque Place ; alors enfin vous écoutez, & vous armez. Or le temps d'écouter & d'armer, c'étoit celui où vous n'avez voulu ni l'un ni l'autre ; & le temps d'agir & d'uſer de l'armement, c'étoit celui, où maintenant vous écoutez. Ainſi, grace à une pareille conduite, vous vous comportez au rebours de tous les autres hommes. Car tous les autres hommes généralement délibérent ſur l'avenir ; vous ſeuls, vous délibérez ſur le paſſé. Ce qui reſte donc, & ce qui auroit deu ſe faire, il y a longtemps, & ce qui peut ſe faire encore aujourd'hui, je vais vous le dire. Les beſoins preſſants de l'Etat n'exigent rien tant qu'un promt ſecours d'argent. Or les conjonctures nous offrent d'elles-meſmes pluſieurs avantages, qui au cas que nous en ſachions tirer parti, produiront immanquablement tout l'effet que nous pouvons deſirer. Car en premier lieu, les peuples en qui le Roy de Perſe a confiance, & qu'il regarde comme ſes bienfaicteurs,

haïſſent Philippe, & lui font actuellement la guerre. D'ailleurs l'agent & le complice de tout ce que Philippe trame en ſecret contre ce Monarque, vient d'eſtre enlevé & conduit en Perſe. De ſorte, que tout ce qui concerne cette longue ſuite de ſourdes menées, le Grand Roy l'apprendra, non de dénonciateurs tels que nous, qu'il pourroit croire ne parler que pour leur propre intereſt; mais de celui-là meſme, qui étoit l'exécuteur & le miniſtre du complot. Si bien qu'il ajouſtera foi à de ſi ſeures dépoſitions; & vos Ambaſſadeurs n'auront plus à lui dire, que des choſes qu'il ſe fera un extrême plaiſir d'entendre: ſçavoir, que nous devons lui & nous, également concourir à chaſtier qui nous outrage également; & que ſi Philippe commence par tomber ſur nous, il en deviendra pour lui beaucoup plus redoutable; puiſque ſi faute d'eſtre ſecourus, il nous arrivoit d'eſſuyer quelques revers, Philippe dès ce moment marcheroit en toute ſeureté contre lui. Par toutes ces raiſons, je crois que vous devez dépeſcher vers le Roy de Perſe des Ambaſſadeurs, & vous défaire de ce vieux & faux préjugé qui vous a nui tant de fois: *c'eſt un Barbare, c'eſt l'ennemi commun du genre humain*, & mille autres raiſonnemens de meſme trempe. Car quand je vois parmi nous quelque politique trembler au ſeul nom d'un Roy, qui réſide à Suſe ou à Ecbatane; & débiter qu'un tel Roy couve de mauvais deſſeins contre la République, lui qui autrefois aida ſi puiſſamment la République à ſe rétablir, & qui tout récemment encore vous tendoit la main (que ſi au lieu d'accepter l'offre, vous l'avez rejettée, ce n'eſt point ſa faute) & quand d'un autre coſté au ſujet d'un brigand, qui ſi près de nos portes, & juſques dans le centre de la Grece, s'éléve à une puiſſance énorme, je vois ce meſme politique nous preſcher la ſécurité; je ne puis l'écouter ſans étonnement: & quel qu'il ſoit je le redoute lui, dès qu'il ne redoute point Philippe.

De plus, un autre mal encore déſole la République? mal, qui entretient parmi nous des plaintes injuſtes, des emportemens de paroles, des calomnies; qui fournit aux Citoyens mal intentionnez un prétexte de ne rien faire de ce qu'ils doivent; qui eſt cauſe enfin (comme vous le reconnoiſſez

vous-meſmes, ſi vous y faites attention) que toutes choſes nous manquent, & que nul ne veut fournir aux beſoins de l'Etat, quoiqu'il ſoit pourtant d'une néceſſité abſoluë, que quelqu'un y fourniſſe. Matiere que je n'entame qu'avec une extrême répugnance, mais que je traiterai néanmoins. Car je crois pouvoir en faveur du bien public alléguer de juſtes raiſons & pour le pauvre contre le riche, & pour le riche contre le pauvre : pourvû qu'avant toutes choſes nous banniſſions totalement les invectives atroces, qu'au ſujet des deniers du théatre certaines gens répandent ſans raiſon ; & que nous revenions de cette vaine frayeur, qu'un tel uſage ne peut ſubſiſter ſans quelque étrange cataſtrophe : uſage toutefois ſi avantageux à l'Etat, que nous ne ſçaurions rien imaginer, qui puiſſe mieux rectifier le cours des affaires, ni mieux fortifier le corps entier de la République. Appliquez-vous, MESSIEURS, je plaiderai d'abord la cauſe de ceux qui paroiſſent dans l'indigence. Il n'y a pas longtemps, que les revenus de l'Etat n'excédoient pas cent trente talens ; & nul des Citoyens, qui pouvoient armer une galere, ou contribuer de quelqu'autre façon, ne prétextoit la rareté des eſpeces, pour ſe diſpenſer de ſes obligations. Mais & nos galeres tenoient la mer, & l'on ſçavoit trouver l'argent néceſſaire, & tout ſe faiſoit à point nommé. La fortune depuis, nous prodiguant ſes faveurs, a groſſi conſidérablement les revenus publics ; de ſorte qu'au lieu des cent talens d'autrefois, nous en avons aujourd'hui quatre cens. Augmentation, qui non-ſeulement n'apporte aucun préjudice aux riches, mais qui tourne meſme à leur avantage ; car tous les riches touchent leur part de ce fonds, & ils la touchent avec juſtice. Pourquoi donc à ce ſujet, nous entre-chargeons-nous de reproches, & fondons-nous ſur un tort imaginaire l'obmiſſion totale de nos devoirs? Si ce n'eſt que nous ſoions aſſez injuſtes, pour envier aux pauvres les ſecours qu'il plaiſt à la fortune de leur octroyer. Pour moi, ni je ne leur reproche ce léger avantage, ni je ne crois pas que perſonne puiſſe le leur reprocher. Car dans les familles particulieres, je ne vois point que les jeunes gens en uſent de la ſorte à l'égard des vieillards ; ni qu'aucun de ceux-là ſoit aſſez brutal

& aſſez déraiſonnable pour dire, qu'il ne fera rien, ſi chacun ne fait autant que lui. Tel homme, certainement, tomberoit dans le cas des Loix pénales, établies contre les fils dénaturez. Car il faut, à mon avis, que les enfans, comme la nature & la Loi l'ordonnent, ſe portent avec plaiſir à payer le tribut d'égards & de ſoins qu'ils doivent à leurs peres. Or de meſme que nous avons tous chacun un pere qui doit eſtre l'objet de noſtre tendreſſe, de meſme tous les Citoyens doivent eſtre regardez comme les peres communs de la République. Et par conſequent, loin qu'il convienne de leur retrancher ce que la République leur diſtribue; il faudroit au contraire, ſi pareil ſoulagement leur manquoit, chercher un autre moyen de ſubvenir à tous leurs beſoins. Je crois donc, que les riches, l'ame pénétrée d'un ſentiment ſi humain, ſe ſoumettront volontiers à une couſtume, non-ſeulement juſte, mais encore utile. Car fruſtrer des Citoyens du néceſſaire, c'eſt ſuſciter à l'Etat des ennemis.

Quant aux pauvres, je leur conſeillerois, d'oſter aux riches tout ſujet légitime de mécontentement & de plaintes. Car en homme vraiment neutre, je continue à parler ſans partialité; & je ne crains point d'expoſer les véritez favorables aux riches. Pour moi, je ne crois point qu'il y ait (je ne dis point dans Athénes, mais dans le monde entier) perſonne aſſez cruel & aſſez barbare, pour trouver mauvais, que des hommes néceſſiteux, & réduits à la derniere miſere, touchent de ſemblables diſtributions. Quand eſt-ce donc qu'il arrive du tumulte, & que les eſprits ſe révoltent? Quand on voit certaines gens propoſer de prendre ſur les biens des particuliers, ce qui dans les regles doit eſtre pris ſur les deniers publics; qu'on voit l'auteur d'une pareille propoſition devenir tout à coup auprès de vous un homme rare, ou pluſtoſt un homme immortel, s'il n'avoit à craindre que vos jugemens; qu'on voit, dis-je, ce meſme homme, condamné d'abord par des clameurs éclatantes, ſortir enfin abſous par vos ſuffrages ſecrets. Voilà ce qui excite la défiance, voilà ce qui émeut la colere. Car enfin, MESSIEURS, la juſtice veut, que tous ceux qui vivent ſous les Loix d'une meſme République, joüiſſent des meſmes avantages;

tages ; que les riches poſſédent leurs richeſſes avec une parfaite tranquillité, & ſçachent dans le beſoin contribuer à frais communs au ſalut de la patrie ; que les pauvres ne réputent pour deniers publics, que les deniers publics ; & que contens de la part qu'ils en reçoivent, ils reconnoiſſent que les biens de chaque particulier appartiennent en propre à qui les poſſéde. C'eſt par ce moyen, & qu'une petite République s'aggrandit, & qu'une grande ſe maintient. Telle eſt à peu près la maniere, dont les uns & les autres doivent ſe comporter. Or pour établir en ce point le bon ordre, on doit préalablement réformer les abus. Nos malheurs preſens, & les troubles qui nous déſolent, viennent depuis long-temps de pluſieurs cauſes, que je veux vous développer, ſi tant eſt que vous daigniez m'entendre. On a renverſé, MESSIEURS, les maximes fondamentales que vos peres vous avoient laiſſées. Ceux qui vous gouvernent aujourd'hui d'une façon ſi étonnante, ſont venus à bout de vous perſuader, que la prérogative de commander aux Grecs, & que la gloire d'avoir ſur pied des Armées toujours preſtes à voler au ſecours de quiconque eſt opprimé, engageoient dans des dépenſes exorbitantes & inutiles. Sur la foi de ces nouveaux politiques, vous croyez qu'à gouſter un doux repos, qu'à ne s'acquitter d'aucun devoir, qu'à tout abandonner ſucceſſivement, qu'à laiſſer aux uſurpateurs la carriere libre, conſiſtent le ſouverain bonheur & la parfaite ſeureté. Cependant un autre eſt parvenu, au rang où il vous convenoit de vous maintenir ; il eſt heureux, il eſt grand, il eſt maiſtre d'une immenſe étenduë de pays : & certes à juſte titre. Car voyant que perſonne ne lui diſputoit un poſte ſi honorable, ſi haut, ſi éclatant, & pour lequel dans tous les temps les plus puiſſantes Républiques de la Grece ont eu des démeſlez entr'elles ; voyant que les Lacédémoniens gémiſſoient ſous le poids de leurs diſgraces ; que la guerre de la Phocide occupoit entierement les Thébains ; que nous, MESSIEURS, nous croupiſſions dans l'indolence & dans la molleſſe ; il s'eſt emparé de ce poſte, qu'il trouvoit vacant. Ainſi tandis que lui, il a maintenant un grand nombre d'alliez, & qu'il joüit d'une haute puiſſance ; les autres

n'ont en partage que la crainte. Et les maux qui aſſiégent les Grecs de toutes parts, ſont de telle nature, & en ſi grand nombre, qu'il n'eſt pas facile d'en indiquer le remé-de. Or quoique les conjonctures préſentes ſoient terribles pour tous les peuples; je crois, MESSIEURS, qu'elles le ſont beaucoup plus encore pour vous. Parce que de tous les peuples, vous eſtes non-ſeulement celui auquel Philippe en veut davantage; mais encore celui qui porte plus loin la né-gligence. Que ſi à la veuë des denrées & des vivres, dont re-gorgent vos marchez, vous vous en laiſſez enchanter juſ-ques à croire, que rien de dangereux ne menace la Répu-blique; vous n'en jugez ni convenablement, ni ſainement. Car que l'on juge d'une halle ou d'une foire, ſelon qu'elle eſt bien ou mal fournie, à la bonne heure. Mais quant à une République, en réputation de s'oppoſer ſeule à quiconque veut tyranniſer les Grecs, & d'épouſer en toute occaſion les intereſts de la liberté commune, ce n'eſt pas (j'en atteſte le plus grand des Dieux) par l'affluence des marchandiſes & des grains, qu'on doit l'eſtimer floriſſante; c'eſt par la bienveillance de ſes alliez, & par la force de ſes armes: deux avantages qui de tout point vous manquent. Vous en conviendrez infailliblement, ſi vous obſervez en quels temps il y a eu le plus de trouble dans la Grece. Perſonne à coup ſeur ne dira, qu'elle en ait jamais été plus agitée qu'aujourd'hui. Car autrefois deux factions ſeulement par-tageoient les Grecs; les uns ſe rangeoient ſous nos enſei-gnes; les autres ſous les enſeignes des Lacédémoniens. Quant au Roy de Perſe, il étoit à tous également ſuſpect: & joint aux vaincus, il ne joüiſſoit de leur confiance, que juſqu'à ce qu'il les euſt remis de niveau avec les vainqueurs. Après quoi, ceux qui lui devoient leur ſalut, ne le haïſ-ſoient pas moins, que ceux qui étoient de tout temps ſes en-nemis. Mais aujourd'hui les choſes ſont dans un état bien différent. Car en premier lieu, le Roy de Perſe aime géné-ralement tous les Grecs; mais nous pourtant moins que les autres, ſi nous ne changeons de conduite à ſon égard. D'ail-leurs il s'érige de toutes parts un grand nombre de puiſſan-ces, qui prennent le titre de protectrices de la Grece; & qui

toutes à l'envi ambitionnent la prééminence. Les peuples ſe détachent les uns des autres, ſe livrent à des jalouſies & à des défiances réciproques ; & contre leur devoir, tous, je n'en excepte aucun, Argiens, Thébains, Corinthiens, Lacédémoniens, Arcadiens, Nous enfin, tous ſe forment des intereſts à part. Cependant s'il eſt permis de dire librement la vérité, parmi tant de factions & de puiſſances qui partagent aujourd'hui la Grece, vous eſtes celle qui à ſes Tribunaux & à ſes aſſemblées voit le moins d'Agens & de Miniſtres Grecs. Et il ne faut pas s'en étonner. Car nul Grec, ni par amitié, ni par confiance, ni par crainte, ne daigne s'aboucher avec vous. Quelle peut en eſtre la cauſe ? Il n'y en a pas pour une, MESSIEURS, car en ce cas il ſeroit facile d'y remédier. Mais un grand nombre de fautes énormes & de toute eſpece, concourent de tout temps à vous attirer ce mépris. Le dénombrement en ſeroit trop long ; je ne vous parlerai que d'une ſeule, où toutes les autres tendent comme à leur centre. Mais je vous conjure auparavant, que ſi je donne une libre carriere à la ſincérité de mon zele, vous ne vous en offenſiez nullement. On a vendu à vos ennemis toutes les conjonctures, qui pouvoient vous eſtre avantageuſes : d'où il eſt arrivé, que vous joüiſſez des douceurs d'une vie molle & oiſive, dont le charme endort l'indignation, que vous devriez avoir contre les traiſtres ; & que cependant d'autres joüiſſent des prérogatives honorables, qui vous appartiennent. Ce n'eſt point ici le lieu de toucher ce qui concerne le reſte. Mais ſi l'on oſe vous dire un mot contre Philippe, quelqu'un auſſitoſt ſe léve & s'écrie ; qu'il ne s'agit point de badiner, ni de propoſer inconſidérément la guerre ; puis il ajoûte tout de ſuite : *Oh qu'il eſt doux de vivre en paix ! Qu'il eſt facheux d'avoir à nourrir de nombreuſes Troupes ! Certaines gens en veulent à vos finances.* Et l'on vous débite mille autres fables de meſme nature, que l'on vous donne pour d'inconteſtables véritez. Or il faut, MESSIEURS, prêcher la paix, non à vous qui ne l'obſervez que trop religieuſement, & qui demeurez ici les bras croiſez ; mais à celui qui fait la guerre. Car ſi une fois on le porte à vivre en repos de ſa part, vous y voilà de la voſtre tout réſolus. Et il faut

que nous regardions comme onéreux, non les dépenſes que nous ferons pour noſtre ſalut, mais ce que nous aurons à ſouffrir, au cas que nous ne les faiſions pas. Et il faut que vous empêchiez le pillage de vos finances, en trouvant un ſeur moyen pour les conſerver, & non en vous départant de ce qui convient à vos véritables intereſts. Pour moi, je me ſens remplir d'indignation, lorſque quelques perſonnes gémiſſent de lire dans l'avenir, qu'au train que vont les choſes on ruinera vos finances, dont néanmoins il ne tient qu'à vous de réprimer la déprédation, & de chaſtier les déprédateurs: & que ces meſmes perſonnes ne gémiſſent point de voir, qu'aujourd'hui Philippe ſaccage ſucceſſivement toute la Grece, & ne la ſaccage qu'à deſſein de vous engloutir. Mais pourquoi, MESSIEURS, lorſqu'à la veuë de tout l'Univers Philippe commet des injuſtices & emporte les Villes de force, aucun de ces hommes ſi prudens ne s'aviſe-t-il de dire, que Philippe exerce des violences & renouvelle la guerre: au lieu que ſi un de vos Orateurs vous conſeille de ne pas diſſimuler & de ne pas ſouffrir pareils attentats, ils crient tous alors d'une commune voix, que cet Orateur veut rallumer une guerre éteinte? C'eſt afin que s'il ſurvient quelque événement fâcheux (car c'eſt une néceſſité, oui, c'en eſt une, qu'il en ſurvienne pluſieurs durant le cours de la guerre) ils puiſſent en rejetter la cauſe ſur les Orateurs en poſſeſſion de vous ouvrir les meilleurs avis. Car ils ſçavent que ſi vous conſpiriez unanimement à repouſſer Philippe, vous viendriez bientoſt à bout de le vaincre, & qu'alors ils n'auroient plus à qui ſe vendre. Au lieu que ſi dans les premiers mouvemens, vous vous amuſez à des pourſuites & à des procédures criminelles, eux qui ſe porteront pour accuſateurs, joüiront du double privilége, & d'acquérir vôtre eſtime, & de toucher l'argent de Philippe; & qu'enfin il arrivera, que vous exercerez contre les Orateurs fidéles la vengeance, que vous auriez deu exercer contre les traîtres. Voilà quelles ſont leurs eſperances; voilà ce qui les porte à publier, qu'il y a parmi nous des boutefeux, qui ſoufflent la guerre. Mais je ſçai moi de ſcience certaine, qu'avant que nul Athénien s'aviſaſt de la propoſer, Philippe

avoit envahi déja pluſieurs Terres de noſtre obéiſſance ; & que tout récemment encore il vient d'envoyer du ſecours aux rebelles de Cardie. Que ſi malgré tant d'hoſtilitez, nous nous obſtinons à ne point reconnoiſtre qu'il nous fait une guerre ouverte ; il ſeroit bien de tous les hommes le plus inſenſé, ſi par une déclaration dans les formes, il ſe chargeoit du ſoin de nous en convaincre. Car quand les offenſez nient le fait, eſt-ce à l'offenſeur de le prouver ? Mais enfin lorſque réellement il viendra fondre ſur nous, que dirons-nous alors ? Car lui, ſelon ſa couſtume, il dira qu'il ne nous fait point la guerre : comme il diſoit, qu'il ne la faiſoit point aux Oritains, lorſque ſon Armée campoit actuellement dans leur pays ; qu'il ne la faiſoit point aux Phocéens, lorſqu'il étoit ſur le point de foudroyer les murailles de Phéres ; qu'il ne la faiſoit point aux Olynthiens, lorſqu'il paroiſſoit déja ſur leurs Terres à la teſte de ſon Armée. Quand donc nous le verrons à nos portes, accuſerons nous encore de rallumer la guerre, ceux qui nous conſeilleront de nous mettre en défenſe ? En ce cas, il ne nous reſte plus, qu'à nous réſoudre à la ſervitude. Car il faut, ou ſubir le joug, ou empêcher qu'on ne nous l'impoſe ; point de milieu. Et ne vous figurez pas qu'en tout ceci vous ne courez point plus de hazard, que les autres peuples. Car Philippe ne veut point ſimplement aſſervir Athénes ; il veut totalement la détruire. Il ſçait à n'en pouvoir douter, que vous ne voulez point obéir ; & que quand vous le voudriez, vous ne le pourriez pas, accouſtumez que vous eſtes à commander. Il ſçait d'ailleurs, qu'à la premiere occaſion dont il vous plaira de profiter, vous pourrez lui ſuſciter plus d'embarras, que tous les autres hommes enſemble. C'eſt pour cela qu'il ne vous épargnera nullement, s'il devient une fois le maiſtre. Comme donc il y va pour vous d'éviter les dernieres extrémitez ; vous devez tabler là-deſſus, & ſans rémiſſion haïr & chaſtier les miſérables, qui ſe vendent ouvertement au ſuborneur. Car il n'eſt pas poſſible, non il ne l'eſt pas, de dompter vos ennemis étrangers, ſi par une punition exemplaire vous ne vous défaites auparavant de vos ennemis domeſtiques. Mais tant que vous heurterez contre

ceux-ci, comme contre autant d'écueils, ceux-là néceſſairement auront l'avantage ſur vous. En effet, pour quelle raiſon penſez-vous, qu'il vous charge maintenant d'outrages, (car chaque jour, ſelon moi, il ne fait autre choſe que vous outrager) & qu'il ne ſe ſert avec vous que de menaces, tandis que pour tromper les autres peuples, il daigne au moins employer les bienfaits? Par exemple, ce n'eſt qu'à force de dons, qu'il a ſceu inſenſiblement amener les Theſſaliens à l'eſclavage où ils gémiſſent. Qui pourroit compter les preſens, tels que la ceſſion de Potidée & tant d'autres, par leſquels il a ſéduit les infortunez Olynthiens? Il vient encore d'amorcer les Thébains, en leur remettant la Béotie, & en les délivrant d'une longue & pénible guerre. Enſorte que de ces peuples, qui commencérent tous par toucher quelque émolument, les uns ont eſſuié déja ce que tout le monde ſçait; les autres eſſuieront bientoſt ce qui les menace. Quant à vous, je ſupprime ce qu'on vous a enlevé durant la guerre: mais dans le cours meſme des négociations de la paix, en quoi ne vous a-t-on pas trompez, MESSIESURS? De qnoi ne vous a-t-on pasdépoüillez? Ne vous en a-t-il pas couſté la Phocide, & les Thermopyles? N'a-t-on pas pris ſur vous Doriſque & Serrie dans la Thrace, & mis aux fers Cherſoblepte voſtre allié? Preſentement encore, l'uſurpateur ne poſſéde-t-il pas Cardie, & n'en convient-il pas lui-meſme? D'où peut venir donc, qu'il tienne avec vous une conduite ſi différente de celle qu'il tient avec les autres? C'eſt, qu'entre toutes les Républiques du monde, la noſtre eſt la ſeule où l'on puiſſe impunément plaider la cauſe des ennemis de l'Etat; & où le mercénaire nanti du prix de ſa perfidie, parle avec une entiere ſeureté pour l'oppreſſeur, devant ceux meſmes qu'il opprime. Il n'euſt pas eſté ſeur dans Olynthe de parler pour Philippe, avant qu'il euſt donné aux Olynthiens Potidée. Il n'euſt pas eſté ſeur dans la Theſſalie de parler pour Philippe, avant qu'il euſt affranchi les Theſſaliens de leurs tyrans, & qu'il les euſt rétablis dans le rang d'Amphyctyons. Il n'euſt pas eſté ſeur dans Thébes de parler pour Philippe, avant qu'il euſt ſoûmis aux Thébains la Béotie,

& qu'il euſt en leur faveur exterminé les Phocéens. Mais dans Athénes aujourd'hui, lorſque Philippe non content de nous avoir enlevé Amphipolis & Cardie, éléve encore contre nous des fortereſſes dans l'Eubée, & qu'au moment meſme où je parle, il marche droit à Byſance; aujourd'hui, dis-je, dans Athénes, il fait ſeur de parler pour Philippe. C'eſt par-là qu'on a veu tout à coup des hommes pauvres devenir riches, des hommes obſcurs & inconnus devenir illuſtres & célébres; & que vous au contraire on vous a veus de célébres devenir obſcurs, & de riches devenir pauvres. Car, ſelon moi, les richeſſes d'une République conſiſtent, non dans l'or & dans l'argent, mais dans le nombre, dans la confiance, dans l'affection de ſes alliez: & c'eſt de quoi vous eſtes totalement dépourveus. Or par voſtre perſévérance à négliger de ſemblables biens, & par voſtre obſtination à ſouffrir, que le déplorable cours de vos affaires ſe perpétuë: il arrive que Philippe de ſa part eſt heureux, qu'il eſt puiſſant, qu'il eſt formidable généralement à tous les hommes, Grecs ou Barbares; tandis que vous de la voſtre, vous eſtes mépriſez & délaiſſez, ſplendides à la vérité par l'abondance de vos marchez, mais riſibles par la miſere de vos armemens. Au reſte, je vois que certains Orateurs raiſonnent fort différemment au ſujet de vos intereſts & des leurs. Car ils débitent qu'encore qu'on vous attaquaſt, vous devriez demeurer en repos; eux, qui ne ſçauroient y demeurer au milieu de vous, quand perſonne meſme ne les attaque. Eh quoi, Ariſtodéme, ſi quelqu'un, toute invective à part, vous apoſtrophoit en ces termes: ça dites-moi, vous qui ſçavez certainement, (car ſur terre nul mortel ne l'ignore) que la vie des particuliers eſt exempte de crainte, de ſoins, de périls; au lieu que la vie des Miniſtres publics, eſt chaque jour expoſée aux murmures, aux traverſes, aux revers: vous, dis-je, pourquoi par gouſt & par choix embraſſez-vous, non la vie douce & paiſible, mais la vie dure & tumultueuſe? Que répondriez-vous à cette demande? Car quand meſme nous vous paſſerions ce que vous pourriez dire de plus raiſonnable, ſçavoir que

l'amour de l'honneur & de la gloire eſt ce qui ſeul vous détermine : je ſerois ſurpris à n'en point mentir, que vous qui par un tel principe croiez eſtre dans l'obligation de braver les peines, les travaux, les hazards, vous conſeilliez à la République de les fuir par pure nonchalance ? Car vous ne ſeriez pas homme à prétendre, qu'à quelque prix que ce ſoit, vous devez jouer un perſonnage dans la République, & que la République n'en doit jouer aucun dans la Grece. Je ne vois pas non plus que vous puiſſiez dire, que la ſeureté de la République demande qu'elle ne ſe meſle que de ſes propres affaires ; au lieu que la vôtre veut, que par ſurérogation vous vous ingériez des affaires d'autrui. Tout au contraire, je crois que comme vous vous perdrez parce que vous en faites trop, la République joue à ſe perdre, parce qu'elle n'en fait pas aſſez. Que direz-vous donc, de par Jupiter ? Que voſtre pere & vos ayeux vous ont laiſſé une gloire, dont vous ne pouvez ſans honte dégénérer ; au lieu que les anceſtres de la République ne lui ont tranſmis qu'une ſucceſſion d'exploits obſcurs & inconnus ? Mais c'eſt encore, ce que vous ne pouvez alléguer. Car voſtre pere fut un brigand inſigne, puiſqu'il vous reſſembloit. Et les peres de la République ont eſté tels, que le ſçait toute la Grece, ſauvée deux fois par eux des plus grands dangers. Il faut convenir, MESSIEURS, que dans la maniere différente, dont certaines gens adminiſtrent leurs affaires & les vôtres, ils ne ſe montrent ni bons Citoyens, ni hommes juſtes. Car eſt-il juſte de bonne foi, que quelques uns d'entr'eux nouvellement échappez de vos priſons, ſe méconnoiſſent entierement ; & qu'une République juſqu'ici en poſſeſſion de protéger la Grece, & d'y tenir le premier rang, croupiſſe maintenant dans la baſſeſſe & dans l'obſcurité ? Or quoique ſur cette matiere & ſur pluſieurs autres, j'euſſe encore beaucoup de choſes à dire, je les ſupprime. Car ſelon moi, ce n'eſt point faute de ſalutaires avis, que ni aujourd'hui, ni en aucun autre temps, l'Etat a déperi. C'eſt parce qu'après que vous avez entendu, & unanimement approuvé les excellens conſeils que l'on vous donne,

donne, vous écoutez avec la meſme diſpoſition d'eſprit, quiconque veut les combattre & les détruire. Non, que vous ne connoiſſiez ces ſortes de gens pour ce qu'ils ſont; car au premier coup d'œil vous ſçavez parfaitement démêler l'agent & le mercénaire de Philippe, d'avec le Citoyen fidéle, qui appuye les intereſts de la Patrie. Mais vous vous comportez de la ſorte, afin qu'après avoir intenté des accuſations contre les partiſans du ſage conſeil, & tourné la choſe, ſoit en railleries, ſoit en invectives, vous vous ménagiez un faux-fuyant pour l'entiere obmiſſion de vos devoirs.

Voilà, MESSIEURS, un diſcours plein des véritez les plus utiles, dictées par un pur zele, & expoſées librement & ſans fard; non, un de ces diſcours artificieux, qui faits pour vous flater, pour vous nuire, pour vous tromper, rapportent de groſſes ſommes à leurs auteurs, mais livrent aux ennemis les reſnes de l'Etat. Il faut donc, ou que vous changiez de conduite, ou que vous ne vous preniez qu'à vous-meſmes de ce que tout va mal.

SOMMAIRE

DE LA LETTRE DE PHILIPPE AUX ATHENIENS.

ANS DE ROME 415. ANS AVANT J.C 339. Meurſ. de Archont. Athen. l. 4 c. 21. Schot. p. 93.

MES deux fidéles Chronologiſtes, Diodore de Sicile, & Denys d'Halicarnaſſe, ne mettent qu'un an de diſtance entre la quatriéme Philippique & la Lettre que voicy. Ils la placent ſous l'Archonte Theophraſte, la vingt-uniéme année du Regne de Philippe, ou la quatriéme de la cent neuviéme Olympiade. La paix que ce Roy & les Athéniens avoient concluë enſemble, eut le ſort commun à la pluſpart des Traitez. Elle ne les réconcilia qu'en apparence. Les actes d'hoſtilité ceſſerent, la défiance & l'animoſité réciproque ne ceſſerent point. Les ſujets de querelle, les occaſions de rupture, ne manquoient pas de renaiſtre chaque jour, entre deux Puiſſances ſi oppoſées dans leurs veuës & dans leurs intereſts. L'ambition démeſurée de Philippe, & le zele éloquent de Démoſthene, étoient continuellement aux priſes. Il n'y avoit entre eux ni paix, ni tréve. L'un avoit grand ſoin de couvrir d'un prétexte ſpécieux ſes entrepriſes & ſes infractions; l'autre, d'en développer les véritables motifs à un Peuple, dont les réſolutions & les mouvemens influoient beaucoup ſur la deſtinée de la Grece. La haine naturelle aux Athéniens contre la ſervitude, interrompoit de temps en temps leur profond ſommeil; & dans leurs intervalles de vigilance & de valeur, on pouvoit reconnoiſtre en eux le ſang d'où ils étoient ſortis. On les avoit veus l'année d'auparavant, dépoſſeder le Tyran Clitarque établi par Philippe dans Erethrye, ville d'Eubée; & mettre Charès à la teſte d'une puiſſante Flotte, qui paſſa dans la Thrace, où Philippe aſſiégeoit Périnthe. Les Athéniens pouvoient facilement la ſecourir. Philippe pour ſe précautionner contre la réflexion, qui les y euſt infailliblement déterminez, leur écrit une Lettre, où

il tâche de les étourdir à force de reproches ſur leurs contraventions aux Traitez, qu'il ſe vante d'avoir obſervez fort religieuſement; & où il ſçait avec toute la fineſſe de l'art meſler les plaintes & les menaces les plus propres à retenir les hommes, ſoit par la honte, ſoit par la crainte. Cette Lettre me paroiſt un chef-d'œuvre dans l'original. Il y regne une vivacité majeſtueuſe & perſuaſive; une force & une juſteſſe de raiſonnement ſouſtenuës juſqu'au bout; une expoſition de faits ſimples, & chacun ſuivi de ſa conſéquence naturelle; une ironie délicate; enfin ce ſtile noble & concis, fait pour les Rois qui parlent bien, ou du moins qui ſont d'aſſez bon gouſt, pour choiſir qui les faſſe bien parler. Que ſi Philippe lui-meſme eſt véritablement auteur de cette Lettre, comme la juſtice veut qu'on le croye, faute de preuves du contraire; on peut dire de lui ce qu'on a dit de Ceſar:* Qu'il ſe ſervoit auſſi-bien de la parole & de la plume, que de l'épée.

* Eodem animo dixit, quo bellavit. Quint. Inſtit. Orat. l. 10. c. 1.

LETTRE DE PHILIPPE

AUX ATHENIENS.

PHILIPPE, au Sénat & au Peuple d'Athénes, Salut. Comme les fréquentes ambaſſades que je vous ai envoyées pour vous porter à l'obſervation réciproque de nos Traitez & de nos ſermens, n'ont produit aucun changement dans voſtre conduite ; j'ai cru que par une de mes dépeſches il falloit vous apprendre en quoi je me répute léſé. Or que la longueur de ma lettre ne vous étonne point ; car la néceſſité où je me trouve d'expoſer clairement le grand nombre de vos infractions, ne me permet pas d'eſtre court.

En premier lieu donc, lorſque des Terres de mon obéiſſance on eut par force enlevé Nicias mon héraut d'armes, vous ne puniſtes point les coupables, ainſi que la juſtice le vouloit ; mais contre toute juſtice, vous l'avez l'eſpace de dix mois détenu dans vos priſons. Quant àmes lettres qu'il portoit, vous les luſtes en pleine aſſemblée. Puis, lorſque les Thaſiens eurent admis dans leurs ports les galéres des Byſantins, ou pour mieux dire tous les Pirates qui voulurent s'y réfugier ; vous n'avez tenu aucun compte de nos conventions, qui néanmoins en termes précis déclarent ennemi quiconque en uſera de la ſorte. D'ailleurs vers le meſme temps, Diopithe ayant fait une irruption ſur mes Terres, ne ſe contenta pas de mettre aux fers les habitans de Crobyle & de Tiriſtaſe, mais ravagea de plus la Thrace adjacente. Enfin pour couronner l'œuvre, il porta la violence à un tel excès, qu'il oſa ſe ſaiſir d'Amphiloque, venu avec le titre d'Ambaſſadeur pour traiter de la rançon des priſonniers ; & qu'il ne le

renvoya qu'après l'avoir aſtreint aux plus dures conditions, & réduit à ſe racheter lui-meſme neuf talens. En quoi vôtre Général ne fit rien que de voſtre aveu. Or violer le droit des gens en la perſonne d'un Héraut & d'un Ambaſſadeur, tous les peuples de la terre ſans exception, croyent que c'eſt un exécrable forfait, & vous le croyez plus qu'aucun autre. Car auſſitoſt que les Mégariens eurent attenté ſur Anthémocrite, reveſtu par vous de ce caractere, vous en conceuſtes tant d'indignation, que vous les excluſtes des myſteres, & que pour éterniſer la mémoire de l'attentat, vous érigeaſtes une Statue devant vos portes. Quelle plus grande injuſtice donc, que de commettre aujourd'hui vous-meſmes contre les autres, ce qui vous paroiſt ſi atroce, lorſque les autres le commettent contre vous? Mais de plus, Callias voſtre Général a par vos ordres envahi toutes les Places, je n'en excepte aucune, ſituées dans le golfe de Pagaſes, quoique compriſes dans voſtre Traité de paix, & unies avec moi par les nœuds de la confédération. Quant aux particuliers qui navigeoient vers la Macédoine, il les a tous traitez d'ennemis, & vendus comme tels. Au ſujet de quoi, vous l'avez dans vos decrets comblé d'éloges. De ſorte que je ne ſçai pas trop, ce qu'à tant d'hoſtilitez ajouſteroit une guerre ouverte. Car au temps de nos ruptures les plus déclarées, vous vous contentiez de lâcher contre moi vos armateurs; de mettre à l'encan les Négocians qui venoient trafiquer dans mes Etats; de favoriſer quiconque me traverſoit; d'infeſter par vos courſes les terres de mon obéiſſance; mais aujourd'hui, par ſurcroiſt d'acharnement, vous voilà parvenus à ce degré d'injuſtice & de haine, que vous dépêchez meſme au Roy de Perſe des Ambaſſadeurs pour l'induire à me déclarer la guerre: ce qui, à ne rien diſſimuler, doit paroiſtre fort étonnant. Car avant qu'il euſt ſubjugué l'Egypte & la Phénicie, vous aviez ſolemnellement réſolu, que s'il s'aviſoit de tenter quelque nouvelle entrepriſe, vous m'inviteriez indiſtinctement avec tous les autres Grecs, à réünir nos forces contre lui. Et néanmoins en ce jour, vous portez la fureur juſqu'au point de

négocier avec lui une alliance contre moi. Or jadis vos peres, ainſi que je l'entends dire, imputoient aux fils de Piſiſtrate comme un crime irrémiſſible d'avoir appellé le Roy de Perſe contre les Grecs ; & cependant vous ne rougiſſez pas de vous permettre, ce que vous ne ceſſaſtes de condamner en la perſonne de vos Tyrans. Mais vous n'en demeurez pas là : témoin vos decrets impérieux qui m'ordonnent de conſentir que Terès & Cherſoblepte, en qualité d'Athéniens, regnent dans la Thrace. Moi pourtant je ne ſçai point, ni qu'ils participent à noſtre Traité de paix, ni que l'on ait inſcrit leur nom ſur les colonnes dépoſitaires de vos articles, ni ſeulement que le titre d'Athéniens leur appartienne. Mais au contraire, je ſçai à n'en point douter, que de concert avec moi Terès a combattu contre vous, & que Cherſoblepte, ſur le point de jurer à mes Ambaſſadeurs une paix particuliere qu'il deſiroit, ne s'en abſtint, que parce que vos Généraux le menacérent de le déclarer ennemi d'Athénes, s'il paſſoit outre. Quelle apparence donc de droiture & de juſtice peut pallier vôtre conduite ? Tantoſt, quand la choſe vous convient, vous le qualifiez voſte ennemi ; tantoſt, quand il vous plaiſt de me calomnier, vous le proclamez voſtre Citoyen. Autrefois après le meurtre de Sitalce, à qui vous aviez octroyé le droit de Citoyen d'Athénes, vous receuſtes ſon meurtrier à bras ouverts ; & maintenant ſous le ſpécieux prétexte de ce droit, vous entreprenez contre moi une guerre contre Cherſoblepte. Et tout cela, lorſqu'une pleine expérience vous a convaincus, qu'entre les hommes par vous gratifiez d'une ſemblable prérogative, nul ne ſe ſoucie en façon quelconque ni de vos loix, ni de vos decrets. Que s'il faut ſupprimer tout le reſte, & couper court ; vous avez aggrégé entre vos Citoyens Evagoras de Cypre, & Denis de Syracuſe, eux & généralement tous leurs deſcendans. Perſuadez donc à ceux, qui les ont bannis & dépoſſédez l'un & l'autre, de leur reſtituer leurs Etats ; & alors, revendiquez auſſi ſur moi dans la Thrace toute l'étenduë de pays, que Terès & Cherſoblepte y poſſédoient. Mais ſi tandis qu'en faveur de ceux-là vous ne laiſ-

ſez pas échaper une ſeule parole contre qui les a détruits, vous ne ceſſez en faveur de ceux-cy de m'aſſaſſiner de clabauderies éternelles ; quel droit n'ai-je pas de me reſſentir d'un procédé tel que le voſtre ? Je pourrois ſur ce ſujet alléguer beaucoup d'autres raiſons, que je ſupprime. Je vous déclare au reſte que j'embraſſe la défenſe des Cardiens, & parce qu'une ancienne confédération me lioit avec eux, avant que j'euſſe fait la paix avec vous ; & parce que vous perſiſtez à rejetter les invitations ſouvent par moi, & non rarement par eux réïtérées, de convenir d'un médiateur. En effet, ne ſerois-je pas de tous les hommes le plus indigne, ſi abandonnant mes alliez, je m'intereſſois plus pour vous, qui cherchez ſans ceſſe à me traverſer de toute maniere, que pour des Peuples qui s'attachent à me donner chaque jour de nouvelles marques de leur affection. De plus, (car il ne faut pas obmettre ce point) vous avez tellement outré l'audace, qu'après avoir bien voulu touchant les chefs cy-deſſus rapportez vous borner à de ſimples accuſations, vous venez tout récemment d'employer les voyes de fait. Car du moment que les Péparrhétiens ſe ſont plaints du traitement qu'ils avoient receu de moi ; vous, ſans rien examiner davantage, vous avez enjoint à voſtre Général d'épouſer leur querelle, & de les venger. La vérité eſt pourtant, que je les avois chaſtiez beaucoup plus modérément qu'il ne convenoit : puiſqu'en pleine paix ils s'étoient emparez de l'Halonéſe, & qu'ils ne vouloient me rendre ni cette Iſle, ni la garniſon ; quoique par mes Ambaſſadeurs j'euſſe à diverſes repriſes réclamé l'une & l'autre. Ainſi, les injures qu'ils m'ont faites, ne vous ont point touchez ; mais la vengeance que j'en ai tirée, vous irrite, & donne lieu à vos calomnies. Vous ſçavez pourtant que ce n'eſt, ni ſur eux, ni ſur vous, mais ſur le Corſaire Soſtrate, que j'ai conquis l'Halonéſe. Si vous alléguez que vous la lui aviez donnée ; vous vous déclarez complices de ſes pirateries : ſi vous avoüez qu'il s'en étoit rendu maiſtre malgré vous, quel tort vous ai-je fait, quand je l'ai réduite ſous mon obéiſſance ; & que j'ai dans ces mers aſſeuré la navigation ? Bien davantage,

lorſque par une eſtime ſinguliere pour voſtre République, je me déterminai à lui ſacrifier l'Iſle en queſtion, vos Orateurs pointilleux ne vous permettoient pas de l'accepter, mais vous conſeilloient de la reprendre par force ; afin que ſi je ſubiſſois la Loi qu'ils vouloient m'impoſer, je me reconnuſſe pour uſurpateur ; ou que ſi je ne me départois point d'une poſſeſſion légitime, je vous devinſſe ſuſpect. Moi, inſtruit de leurs pratiques, je déclarai authentiquement, que ſur noſtre démeſlé je m'en rapporterois au jugement d'un arbitre : le tout, à deſſein de vous donner l'Halonéſe, ſi on me l'adjugeoit, ou de vous la rendre, ſi l'on décidoit qu'elle vous appartinſt. A cette offre par moi fréquemment renouvellée, vous dédaignâtes toujours d'entendre ; & dans ces entrefaites les Péparrhétiens uſurpérent l'Halonéſe. Que devois-je donc faire ? Ne pas punir des infracteurs de ſermens ? Ne point chaſtier les auteurs d'une ſi haute inſolence ? Car enfin, ſi l'Halonéſe appartient aux Péparrhétiens, de quel droit la répétiez-vous ? Si elle vous appartenoit, que ne vous attaquiez-vous aux Péparrhétiens, qui vous l'avoient injuſtement enlevée ? Enfin la haine & l'aigreur ont pouſſé les choſes ſi loin entre moi & vous, que pour aſſeurer le paſſage de ma Flotte dans l'Helleſpont, je me ſuis veu contraint de faire marcher par terre une Armée au travers de la Querſonéſe ; parce que, ſelon le decret de Polycrate, autoriſé de vos ſuffrages unanimes, vos colonies dans ce canton commettoient contre moi des hoſtilitez, & que voſtre Général, non content d'inviter les Byſantins à le joindre, expédioit çà & là courriers ſur courriers, pour annoncer en tous lieux, qu'à la premiere occaſion, il avoit ordre de me déclarer la guerre. Cependant traité de la ſorte, je n'ai rien entrepris contre vous, contre vos galeres, contre les terres de voſtre domination, quoique je puſſe m'emparer de la plus grande partie de ces choſes, ou pluſtoſt du tout : & avec une conſtance inébranlable, je vous ai preſſé de remettre à des arbitres le jugement de nos prétentions & de nos plaintes réciproques. Or conſidérez, s'il eſt plus honneſte de

les

les terminer par la force, que par la raiſon ? Et s'il convient mieux de nous établir Juges dans noſtre propre cauſe, que de nous en rapporter à des médiateurs. Faites réflexion combien il eſt abſurde, que les Athéniens qui forcérent les Thaſiens & les Maronites de ſe ſoûmettre à des arbitres pour le différend qu'ils avoient au ſujet de Stryme, s'opiniaſtrent à ne vouloir point que les différends qu'ils ont eux-meſmes avec moi ſe reglent par la meſme voye. D'autant plus, que vous n'ignorez point, que ſi une pareille déciſion vous eſt contraire, elle ne vous oſtera rien ; & que ſi elle vous eſt favorable, elle vous livrera ma conqueſte.

Mais à mon ſens, voici le comble de l'iniquité. Lorſque je vous eu dépêché des Ambaſſadeurs, choiſis dans le corps de la confédération entiere, afin qu'ils fuſſent les témoins de tout ce qui ſe paſſeroit entre vous & moi, & lorſque je voulu concerter avec vous de juſtes conventions en faveur des Grecs, vous ne daignaſtes pas ſeulement admettre de tels Miniſtres à voſtre audience ; quoique par ce moyen il ne tinſt qu'à vous, ou d'affranchir de tout péril ceux à qui ma puiſſance donnoit quelque ombrage ; ou de montrer aux yeux de toute la nation, que j'étois le plus injuſte de tous les hommes. Il eſt vrai pourtant, que les propoſitions qu'on avoit à vous faire de ma part, convenoient à vos intereſts ; mais malheureuſement elles n'accommodoient pas vos Orateurs. Car les perſonnes qui connoiſſent le mieux voſtre gouvernement, aſſeurent que pour cette eſpece de gens, la paix eſt la guerre, & la guerre eſt la paix ; puiſque ſoit comme apologiſtes, ſoit comme calomniateurs, ils tirent toujours pendant la guerre quelque tribut de vos Généraux ; & qu'outre cela par leur licence effrénée à invectiver dans la Tribune, tantoſt contre les plus célébres Citoyens, tantoſt contre les plus illuſtres étrangers, ils parviennent à ſe faire dans l'eſprit du Peuple la réputation de zélez Républicains. Il me ſeroit facile d'arreſter par de modiques diſtributions leurs calomnies, & meſme de les con-

vertir en éloges. Mais je rougirois, qu'on puſt dire, que j'achéte d'eux voſtre amitié. Cependant pour ne point parler de leurs autres attentats, ils pouſſent aujourd'hui l'audace juſqu'à tâcher meſme de me conteſter Amphipolis. Je crois toutefois que pour la retenir, je puis alléguer des raiſons beaucoup plus puiſſantes que celles qu'ils employent pour la réclamer. Car, ſoit qu'elle appartienne à qui les premiers la conquirent, comment ſe peut-il, que je ne la poſſéde pas à juſte titre ? Puiſqu'Alexandre un de mes anceſtres fut le premier qui la ſoumit : témoin les dépouilles, qu'en cette expédition il remporta ſur les priſonniers Médes, & dont il conſacra les prémices par une Statue d'or, qu'il érigea dans le temple de Delphes. Soit qu'on ne ſe paye pas de cette preuve, & qu'on prétende que cette Place appartient à ſes derniers maiſtres ; elle eſt encore à moi par cet endroit. Car je l'ai reconquiſe ſur ceux qui vous en avoient chaſſez, & que les Lacédémoniens y avoient établis. Or, tous tant que nous ſommes, nous ne poſſédons des Villes que par droit ou de ſucceſſion, ou de conqueſte. Et vous, dénuez également de l'un & de l'autre de ces droits, vous revendiquez Amphipolis, parce que vous l'avez occupée quelques jours ; & vous la revendiquez, après avoir vous-meſmes dans la forme la plus authentique ratifié mes juſtes prétentions ſur cette Place. Car dans vos réponſes aux lettres que je vous ai ſouvent écrites ſur ce ſujet, vous avez reconnu que je la poſſédois légitimement ; & dans le Traité de paix, que nous ſignâmes alors des deux parts, vous me donnez tout à la fois les titres & de Souverain d'Amphipolis, & de voſtre Allié. Comment donc imaginer une poſſeſſion mieux fondée, que celle qui d'abord me fut tranſmiſe par mes anceſtres, que j'ai conſervée enſuite les armes à la main, & que vous avez enfin ſolemnellement reconnuë, vous qui eſtes accouſtumez à diſputer meſme, ce qui ne vous appartient en aucune ſorte ? Voilà quels ſont les griefs dont je me plains. Or, puiſque vous eſtes ſans contredit les aggreſſeurs, que cha-

que jour ma retenuë vous enhardit de plus en plus à vous prévaloir des conjonctures, & qu'en toute occaſion vous vous acharnez à me nuire de tout voſtre pouvoir ; je vous réprimerai par de juſtes répréſailles, & après en avoir atteſté les Dieux, je ſçaurai ſoûtenir mes droits contre vous.

SOMMAIRE
DE LA HARANGUE
SUR LA LETTRE DE PHILIPPE
AUX ATHENIENS.

ANS DE ROME 415. ANS AVANT J.C 334.

LA Lettre de Philippe valoit un bon manifeſte ; & donnoit aux Penſionnaires qu'il avoit dans Athénes, beau jeu pour le juſtifier auprès d'un Peuple fort enclin à ſe ſoulager des inquiétudes politiques, & plus ennemi de la dépenſe & du travail, que de l'uſurpation & de la tyrannie. Demoſthene comprit bien l'importance d'effacer au pluſtoſt les premieres impreſſions. Il ſe haſta de combattre dans l'eſprit des Athéniens les raiſonnemens de Philippe. Ce zélé Républicain remonte précipitamment dans la Tribune ; y prend d'abord le ton affirmatif, qui ſouvent fait plus de la moitié de la preuve, & quelquefois la preuve entiere aux yeux de la multitude ; attache aux plaintes améres de Philippe l'idée d'une déclaration de guerre dans les formes ; & pour encourager ſes Citoyens, pour les remplir de confiance dans la réſolution qu'il leur inſpire, il les aſſeure que tout leur annonce la ruine prochaine de Philippe, Dieux, Grecs, Perſes, Macédoniens, & Philippe luimeſme. A proprement parler, ce n'eſt point ici une réponſe à la Lettre de Philippe. C'eſt, comme le titre le porte, une Harangue ſur cette Lettre. L'Auteur ſe diſpenſe des regles de la réfutation exacte, il élude le combat de faits, qui pourroit paroiſtre deſavantageux : tant Philippe, ou ſon Secretaire, les avoit bien arrangez & fortifiez d'inductions à l'épreuve de la replique. Peuteſtre auſſi que l'Orateur induſtrieux, pour aller plus viſte à ſon but d'émouvoir, ne s'attache qu'à exciter les paſſions les plus vives, écarte tout ſujet de diſſertation, ſe reu-

ferme dans le pathétique & dans certaines maximes établies, qui trouvent l'esprit convaincu, & n'ont autre chose à faire qu'à remuer le cœur. Les éclairs & les foudres de Demosthene eurent leur effet ordinaire. Les Athéniens prirent feu; ils abordérent dans la Thrace avec une nouvelle Flotte sous la conduite de Phocion. Cet habile Général se surpassa. Les Byzantins lui ouvrirent leurs portes, & il obligea Philippe qui les assiégeoit, d'abandonner l'entrepriſe, après avoir reçeu une blessure au siége. Je ne dois pas dissimuler, que tout bien considéré, Demosthene n'use presqu'ici que de redites. Il semble que ce grand homme se croye au dessus des vaines critiques, qu'on peut lui faire à ce sujet; & qu'uniquement occupé du salut d'Athénes, il ne se mette nullement en peine de sa gloire particuliere. Il parle en Orateur, qui ne tend qu'à persuader & à convaincre; non en déclamateur, qui cherche à donner de l'admiration & à plaire. Il rassemble donc toutes les preuves qu'il avoit déja misses en œuvres, & il leur donne une nouvelle force, par la maniere vive & serrée, dont il les expose. De sorte qu'on peut regarder cette Harangue comme le précis de tout ce qu'il avoit dit jusqu'alors de plus persuasif & de plus touchant. Au reste, comme elle est la derniere, elle est aussi la plus courte des Philippiques. J'assurerois pourtant, qu'elle ne cede en rien aux autres, si j'osois en dédire Ciceron, qui veut qu'en fait d'Oraisons de Demosthene, le prix appartienne à la plus longue.

Plutar. dans la vie de Phoc.

Plutar. in Cic.

HARANGUE

SUR LA LETTRE DE PHILIPPE AUX ATHENIENS.

LEs événemens, MESSIEURS, vous ont pleinement convaincus, que Philippe n'avoit pas fait la paix avec vous, mais qu'il avoit ſeulement differé la guerre. Car lorſqu'il livroit la ville de Hale aux Pharſaliens; lorſqu'en maiſtre il décidoit du ſort de la Phocide; lorſque ſur de fauſſes raiſons & ſur des prétextes injuſtes, il bouleverſoit toute la Thrace; deſlors il vous déclaroit par ſes actions, la guerre qu'il vient de vous déclarer par ſa lettre. Or que nous ne devons, ni nous effrayer de ſa puiſſance, ni le réprimer mollement mais & de nos perſonnes, & de nos biens, & de nos vaiſſeaux, & généralement de tout ce qui eſt en nous, conſpirer à la défenſe commune, & courir aux armes avec ardeur; c'eſt ce que je vais eſſayer de vous faire comprendre.

Premierement nous ſommes bien fondez, MESSIEURS, à nous promettre la faveur & le ſecours des Dieux immortels: de ces Dieux, qu'il a ſoulevez contre lui, en foulant aux pieds les Traitez, en violant les ſermens, & en rompant la paix d'une maniere ſi criante. Mais en ſecond lieu, les moyens par leſquels il s'eſt aggrandi, offres captieuſes, magnifiques promeſſes, il les a tous épuiſez. Les Périnthiens, les Bizantins, & leurs confédérez, le connoiſſent pour ce qu'il eſt; & ſçavent qu'il n'aſpire qu'à pouvoir un jour les traiter, comme autrefois il traita les Olynthiens. Les Theſſaliens n'ignorent pas que parmi ſes

alliez, non content du titre de Chef, il veut encore celui de Maiſtre. Les Thébains prennent de l'ombrage, de ce qu'il tient garniſon dans Nicée, de ce qu'il a uſurpé le rang d'Amphictyon, de ce qu'il tâche d'attirer à lui les ambaſſades du Péloponéſe, & de mettre les peuples de ces cantons dans ſon alliance. Si bien que de ceux qui lui étoient auparavant attachez, les uns lui font déja une guerre implacable; les autres, fort réfroidis, ne le ſecondent plus qu'à contre cœur; tous ſans exception ſe défient de lui, & s'en plaignent. Ajouſtez que tout récemment (car ce nouvel avantage n'eſt pas à mépriſer) les Satrapes d'Aſie ont jetté du ſecours dans Périnthe, & ont obligé l'uſurpateur à lever le ſiége de cette Place. Comme donc ils ont encouru ſa haine, & que s'il venoit à prendre Byzance, ils ſeroient menacez d'un péril prochain; non-ſeulement ils joindront volontiers leurs armes aux noſtres, mais encore ils inciteront le Roy de Perſe à nous ouvrir ſes tréſors: ce Roy, dont les richeſſes l'emportent ſur celles de tous les autres Potentats enſemble, & dont la puiſſance influe tellement ſur les affaires de la Grece, qu'autrefois dans le cours de nos guerres contre Lacédémone, ſitoſt qu'il ſe rangeoit d'un des deux partis, il y faiſoit pencher la victoire. Si aujourd'hui donc il s'unit avec nous, il lui ſera facile d'abbattre l'orgueilleuſe grandeur de Philippe. Outre des raiſons ſi preſſantes, je ne vous dirai point qu'à la faveur de la paix, il a d'avance envahi pluſieurs de nos Places, & de nos Ports, & d'autres poſtes ſemblables, qui ſont d'une grande importance dans la guerre: ce que je vous dirai, c'eſt que je vois qu'une confédération demeure inébranlable, tant que la bienveillance réciproque & l'utilité commune la cimentent: mais que du moment qu'elle ne ſe ſouſtient que par l'artifice, l'avidité, la fraude, & la violence, ſeuls moyens que Philippe met aujourd'hui en œuvre, il arrive qu'à la plus légere occaſion, qu'au premier choc, tout s'ébranle auſſitoſt, & tout ſe détache. De plus, lorſque j'y penſe (& j'y penſe ſouvent, MESSIEURS,) je trouve non-ſeulement, que les ſentimens des alliez de Philippe dégéné-

rent en défiance & en haine contre lui ; mais encore, qu'il s'en faut bien, que dans le cœur de ſes propres Etats ne regnent cet accord, cette bonne intelligence, & ce bel ordre qu'on s'imagine. Car au fond les forces de la Macédoine jointes à d'autres, ajouſtent un grain à la balance, & peuvent eſtre de quelque utilité. Mais par elles-meſmes, elles ſont peu conſidérables, & nullement proportionnées aux vaſtes projets qu'il embraſſe. D'ailleurs par les guerres, par les expéditions, & par tous les autres exploits, qui aux yeux de quelques perſonnes peuvent le reveſtir d'une grandeur apparente, il a rendu ſa propre puiſſance beaucoup moins ſeure qu'elle n'étoit. Car ne croyez pas, MESSIEURS, que Philippe & ſes Sujets conviennent dans leurs gouſts. Soyez pluſtoſt perſuadez, qu'il n'aſpire lui qu'à la gloire, & qu'eux ils ne ſoupirent qu'après le repos. Que ce n'eſt qu'en bravant les périls, qu'il peut lui parvenir à ſe faire un grand nom ; & qu'eux, réduits à laiſſer au coin de leurs foyers, peres, femmes, enfans, ils ſe paſſeroient bien d'eſtre les victimes de ſon ambition, & de s'expoſer tous les jours à de nouveaux hazards. Par où l'on peut aiſément juger des diſpoſitions où la pluſpart des Macédoniens ſont à ſon égard. Quant aux amis prétendus, dont il eſt environné ; quant aux Chefs des Troupes étrangeres qui ſont à ſa ſolde, ils joüiſſent à la vérité de la réputation d'hommes braves, mais ils vivent dans de bien plus grandes tranſes que les gens obſcurs. Car ceux-ci n'appréhendent que les ennemis, & ceux-là craignent beaucoup plus les flateurs & les calomniateurs, que les combats. Et les premiers ne font que partager dans un jour de bataille les périls qui ſont communs à tout le monde ; au lieu que les derniers outre la part qu'ils y ont, & qui n'eſt pas la plus petite, ont encore à redouter les riſques, où le caractere du Prince les expoſe. Bien plus, ſi un ſimple ſoldat manque à ſon devoir, on le punit ſelon la nature de ſa faute. Mais ſi les Capitaines ſe ſignalent par quelque action brillante, c'eſt alors, que contre toutes les regles de la juſtice on affecte de les mortifier & de les humilier davantage. Or que

ces

ces faits ſoient véritables, c'eſt ce que nulle perſonne ſenſée ne peut révoquer en doute. Car ceux qui l'ont approché de plus près, aſſurent qu'il brûle d'une telle ardeur pour la gloire, que dans l'envie de s'arroger l'honneur de tout ce qui ſe fait de plus beau, il pardonne bien moins à ſes Lieutenans & à ſes Généraux un exploit d'éclat, que la perte d'une bataille. Comment donc, ſi cela eſt, perſéverent-ils ſi longtemps à lui demeurer fidelles? C'eſt, MESSIEURS, que ſa proſpérité répand des ombres ſur toutes ſes qualitez odieuſes. Car les heureux ſuccès ont la vertu de couvrir & de cacher les défauts des hommes. Mais qu'il lui ſurvienne une diſgrace, tous ſes vices alors ſe montreront à découvert. Car il en arrive, comme de nos corps. Jouïſſons-nous d'une pleine ſanté? Nous ne reſſentons nulle douleur d'aucune des parties autrefois affectées. Mais à la moindre atteinte de maladie, fractures, diſlocations, humeurs peccantes, tout s'émeut. Il en eſt de meſme des Monarchies & des Républiques. Tant que leurs armes proſperent, leurs maux échapent aux yeux de la multitude. Mais éprouvent-elles quelques revers, (tels qu'immanquablement en éprouvera cet homme, qui s'eſt chargé d'un fardeau beaucoup au deſſus de ſes forces,) tout ce qu'elles ont de foible ſaute aux yeux. Que ſi à la vûë du bonheur conſtant qui accompagne Philippe, quelqu'un de vous, MESSIEURS, le croit redoutable & difficile à vaincre, il en juge ſainement. Car dans toutes les choſes humaines, la Fortune eſt d'un grand poids, ou plutoſt c'eſt le tout que la Fortune. Cependant par pluſieurs raiſons nôtre ſort peut paroître préférable au ſien. En effet nos Ancêtres nous ont tranſmis une domination, dont ils ont joui longtemps avant que Philippe, ou plutoſt pour trencher court, longtemps avant qu'aucun de ſes prédéceſſeurs regnaſt en Macédoine. Et lorſqu'ils y regnérent dans la ſuite, ils furent tributaires des Athéniens, au lieu que les Athéniens ne l'ont jamais été de perſonne. Dailleurs nous ſommes mieux fondez que lui à compter ſur la protection des Dieux, & nous le ſommes d'autant de degrez, que nous le ſurpaſſons en religion & en intégrité. Pourquoi donc dans la derniere guerre ſes armes ont-elles été plus heureu-

ſes que les nôtres? C'eſt, MESSIEURS, (car je vous épancherai mon cœur avec une entiere franchiſe,) c'eſt qu'il marche lui-même à la tête de ſes Troupes, qu'il ſupporte les travaux, qu'il brave les dangers, ſans négliger aucune conjoncture, ſans excépter aucune ſaiſon : tandis que nous, (car je continuë à parler en homme franc,) aſſis ici fort à nôtre aiſe, nous paſſons le temps à ne rien faire, à temporiſer éternellement, à forger des decrets, à nous demander les uns aux autres dans la place publique, ſi l'on ne dit rien de nouveau. Eh que peut-il y avoir de plus nouveau, que de voir un Macédonien mépriſer hautement les Athéniens, & porter l'audace juſqu'à leur écrire des Lettres du ſtile de celle que vous venez d'entendre ? Enfin pour dernier avantage, il tient tout à la fois & des Etrangers à ſa ſolde, & qui pis eſt, (grand Dieu je vous en atteſte) quelques-uns de vos Orateurs à ſes gages : hommes impudents & inſenſez, qui d'une part ne rougiſſent point de vivre uniquement pour Philippe, & de l'autre ne s'apperçoivent pas que pour un vil ſalaire, ils lui vendent à pur & à plein les intereſts de la République & les leurs. Nous au contraire, ni nous ne tâchons de lui ſuſciter le moindre trouble dans ſes Etats ; ni nous ne voulons payer des Etrangers qui ſervent à nôtre place ; ni nous n'oſons ſervir nous-mêmes en perſonne. On ne doit donc pas s'étonner, que dans la derniere guerre il ait remporté ſur nous quelques avantages. Ce ſeroit au contraire une choſe fort étonnante, ſi nous, qui ne faiſons rien de ce que doivent faire des gens qui ſont en guerre, nous prétendions l'emporter ſur un homme, qui prend toutes les précautions, que doivent prendre ceux qui brûlent du deſir de conquérir.

Convaincus donc de ces veritez, MESSIEURS, & fortement perſuadez, qu'il ne nous eſt plus permis de dire que nous avons la paix, (car Philippe vient de nous déclarer la guerre par ſa Lettre, & il y a longtemps que par ſa conduite il nous l'a fait,) vous devez ne ménager ni le thréſor de l'Etat, ni le bien des particuliers ; mais lorſque l'occaſion le demandera, vous rendre tous en diligence ſous vos Enſeignes, & mettre à vôtre tête de

meilleurs Généraux qu'auparavant. Car qu'aucun de vous ne s'imagine, que les mêmes hommes, qui ont ruiné vos affaires, pourront les relever & les rétablir. Et ne vous figurez pas non plus, que ſi vous continuez vous mêmes à croupir dans la molleſſe; d'autres combattront pour vous avec ardeur. Mais ſongez plutoſt quelle honte c'eſt, que vous, dont les Peres ont pendant leurs démêlez avec Lacédémone eſſuié tant de travaux & tant de dangers, vous ne vouliez pas combattre avec courage, pour vous maintenir dans la poſſeſſion de la puiſſance légitime qu'ils vous ont tranſmiſe. Songez quelle infamie c'eſt, qu'un homme ſorti de Macédoine aime les perils au point, que pour aggrandir ſon Empire, il ſe jette au fort de la mêlée, & qu'il en ſorte criblé de bleſſures; & que des Athéniens, à qui de droit héréditaire il appartient de n'obéir à perſonne, & de faire la Loi à tout le monde les armes à la main, que des Athéniens, dis-je, par découragement & par nonchalance dégénerent des exploits de leurs Ancêtres, & abandonnent les interêts de leur Patrie. Mais pour ne me point répandre en longs diſcours, je dis: qu'il faut qu'unanimement nous cooperions aux préparatifs neceſſaires; que nous excitions les autres Grecs à ſe joindre à nous pour la défenſe commune; & que nous les y excitions, non par des paroles, mais par des œuvres. Car ſans les œuvres, les paroles n'ont point de force: & les nôtres en ont d'autant moins, que nous avons la réputation d'exceller ſur tous les autres Grecs dans l'art & dans la facilité de parler.

Fin des Harangues de Démoſthène contre Philippe.

TABLE
DES MATIERES.

A

Académie Françoiſe. Il n'y a point d'amuſement plus utile, ni d'occupation plus honnête que les exercices de l'Académie. 42. Les fruits, qui en reviennent aux particuliers & au Public, *ibid.* Toutes les autres Académies, ſont filles ou ſœurs de l'Académie Françoiſe p. 43. Elle jouit ſeule du privilege d'avoir le Roi pour Protecteur. *ibid.* Ses Statuts mettent de niveau tous les ſujets qui la compoſent, p. 40. Grande utilité d'un reglement ſi ſage, *ibid.*

Académie Royale des Inſcriptions & belles Lettres, p. 168. Un de ſes principaux objets, c'eſt de tranſmettre aux ſiecles à venir les événemens mémorables, *ibid.*

Achat & vente. Dans les premiers temps du monde, on trafiquoit ſans acheter & ſans vendre. p. 100. Tout le commerce ſe faiſoit par de ſimples échanges. *ibid.* Origine de l'Achat & de la Vente. *ibid.* On peut les définir, des moyens d'acquérir & de transférer quelque propriété que ce ſoit, ſous certaines conditions & pour un certain prix. p. 100. *& ſuiv.*

Achéens, ou *Achaïens*, peuples du Péloponnéſe p. 178. Ils étoient de deux ſortes, les Achéens de Lacédémone, & les Achéens de Mycêne & d'Argos, *ibid.* Les uns & les autres ſont chaſſez par les Héraclides, *ibid.* Les Achéens de Lacédémone ſe retirent d'abord en Thrace, *ibid.* Et enſuite dans ce Canton de l'Aſie Mineure, qu'ils appellérent Eolide, parce qu'ils deſcendoient d'Eolus, *ibid.* Ils y fondent Smyrne & onze autres Colonies. *Ibid.* Les Achéens d'Argos & de Mycêne s'emparent du pays que les Ioniens occupoient dans le Péloponnéſe, p. 179. Ils donnent à ce pays le nom d'Achaïe, *ibid.*

Acheteur. Pour qui, ou de l'acheteur, ou du vendeur, ſe doit plûtôt expliquer la convention équivoque, p. 100. *& ſuiv.* Raiſons, que l'on allégue pour l'acheteur. p. 101. Raiſons, que l'on allégue pour le vendeur. p. 103. La juſtice naturelle ſe déclare hautement

pour le dernier. p. 104.

Action, maniére de prononcer une piéce d'Eloquence. p. 235. Selon Démosthéne, l'action étoit la principale, ou plutoſt l'unique partie de l'Orateur. *ibid.* Démosthéne avoit une action pleine de véhémence & de majeſté, p. 236.

Actions. Il importe fort à la pluſpart des actions, même de celles qui paroiſſent les plus louables, que l'on n'en pénétre pas la véritable cauſe. p. 159. Elles doivent avoir pour principe & pour baſe la juſtice & la vérité, p. 305.

Actions auxiliaires. Les Romains appelloient ainſi certaines actions juridiques, que l'on accordoit ſeulement, lorſque les actions ordinaires n'offroient point de reſſource. p. 112. La permiſſion de former la plainte contre le Teſtament inofficieux, ſe comptoit entre les actions auxiliaires, *ibid.* Voyez *Teſtament inofficieux*.

Adopté. Le fils légitimement adopté, paſſoit de la domination du pere naturel, en celle du pere adoptif. p. 95.

Adoption. C'étoit une fiction établie pour conſoler ceux qui n'avoient point d'enfans, p. 112. Conſidérations qui porterent les Loix à l'établir, *ibid.* Grande commodité de l'adoption; par elle, on pouvoit être pere ſans être mari, *ibid.* Il falloit néanmoins, que celui qui adoptoit, euſt les qualitez néceſſaires au mariage. p. 114. L'adoption image & copie de la nature, ſe régloit invariablement ſur ſon original & ſur ſon modéle. p. 114. C'eſt pour cette raiſon qu'un homme n'en pouvoit pas adopter un autre plus âgé que lui. p. 114. Les femmes ne pouvoient pas adopter, & pourquoi, p. 113. Les Empereurs pourtant leur ont quelquefois permis l'uſage de l'adoption, *ibid.* Grande queſtion, ſi un maître pouvoit adopter valablement ſon eſclave, p. 109. *& ſuiv.* Raiſons de ceux qui tenoient pour l'affirmative. p. 111. Raiſons de Caton, qui tenoit pour la négative, p. 114. Les Loix prenoient un tempérament, elles ne reconnoiſſoient point l'eſclave pour adopté, mais elles le déclaroient affranchi, p. 115.

Ælia Sentia, Loi Romaine, p. 112. Elle étoit très-favorable aux eſclaves, *ibid.* Elle permettoit aux Maîtres de les inſtituer leurs heritiers, *ibid.* Dans quelle veüe, elle leur en donnoit la permiſſion, p. 114.

Affabilité. Elle mérite d'autant plus de ſoumiſſion & de reſpect, qu'elle en exige moins, & qu'elle ſemble en diſpenſer, p. 227.

Affranchiſſement. Les Maîtres avoient de grandes facilitez pour affranchir leurs eſclaves, p. 111. Il y avoit differentes formes d'affranchiſſement, *ibid.* La plus ſolemnelle de toutes ces formes, *ibid.*

Agamemnon, Arriere-petit-fils de Tantale. p. 176. étoit fils de Pliſthéne, ſelon quelques Auteurs; & d'Atrée, ſelon l'opi-

nion la plus commune, *ibid.* Il y avoit une haine héréditaire entre la Maiſon d'Agamemnon & celle de Priam, *ibid.* La cauſe de cette haine, *ibid.*

Agapée, Citoyen d'Orée, dévoüé à Philippe, p. 398. Il contribuë à le rendre maître d'Orée, *ibid.*

Agde, Ville fondée par une Colonie Grecque. p. 182.

Agéſilas, Roi de Lacédémone, avoit été diſciple de Xénophon, p. 208. Il paſſe en Aſie, p. 202. Ses premiers exploits font trembler le Roi de Perſe dans ſa Capitale, *ibid.* Il étonne les Perſes par ſa modeſtie dans une conférence, autant qu'il les avoit épouvantez par ſa valeur dans les combats, p. 187. Il s'arrête au milieu de ſes conquêtes, par déférence aux ordres des Magiſtrats qui le rappellent, p. 188. Il croyoit qu'un Roi ne devoit pas moins obéir aux loix que commander aux hommes, *ibid.* Toute ſa prudence & tout ſon courage ne ſauvérent que difficilement Lacédémone, aſſiégée par Epaminondas, p. 208.

Air. L'air ſubtil d'Athénes, formoit des hommes ſubtils; l'air épais de Thébes formoit des hommes épais, p. 204.

Alcibiade, diſciple de Socrate, p. 259. eſt banni d'Athénes & avec raiſon, *ibid.* Timon le Miſanthrope diſoit, qu'il n'aimoit rien tant qu'Alcibiade, parce qu'il ne ſçavoit point d'Athénien plus propre à mettre Athénes en combuſtion, *ibid.*

Alcméon, dernier Archonte perpetuel, p. 192.

Alexandre, Roi de Macédoine, un des Ancêtres d'Aléxandre le Grand, p. 352. Il accepte le titre d'Ambaſſadeur du Roi de Perſe, & vient en cette qualité à Athénes, *ibid.* Les Athéniens rejettent ſes offres avec beaucoup de magnanimité & de hauteur, *ibid.* Il rompt dans la ſuite avec les Perſes, p. 434. & fait ſur eux un grand butin, *ibid.* Il en conſacre les prémices par une ſtatuë d'or, qu'il érige dans le Temple de Delphes, *ibid.*

Aléxandre, Roi d'Epire, frere d'Olympias femme de Philippe, p. 216. Epouſa Cléopatre, fille de ce même Philippe, *ibid.* étoit par conſéquent beaufrere & gendre de ce Roi, *ibid.* & par la même raiſon, oncle & beaufrere d'Aléxandre, *ibid.* Il porta ſes armes en Italie, *ibid.* Il diſoit, *je combats ici des hommes, tandis que mon neveu combat des femmes en Aſie*, *ibid.*

Aléxandre, fils d'Amyntas Roi de Macédoine, & frere aiſné de Philippe, p. 335. Philippe le fait mourir, *ibid.*

Aléxandre le Grand, Roi de Macédoine, p. 215. *& ſuiv.* étoit fils de Philippe, p. 210. & eut pour mere, Olympias, p. 222. Dès ſa plus tendre jeuneſſe, il ſe regardoit comme le maître du monde, & ſe plaignoit de n'en avoir qu'un à conquérir, p. 221. A l'age de 19. ans, il ſe trouve à la bataille de Chéronée, & y commande une

des aiſles de l'armée, p. 214. Il parvient ſi jeune à la Couronne, que Démoſthéne le traitoit d'enfant, p. 216. Il commence par ſe défaire de ceux qui lui diſputent le thrône, & par punir les meurtriers de ſon pere, p. 217. pourvoit au dedans de ſon Royaume, *ibid.* Puis porte ſes armes au dehors, *ibid.* En moins de deux ans, il réduit les Theſſaliens rebelles, les Thraces, les Gétes, les Illyriens, *ibid.* En un ſeul jour il paſſe le Danube, bat les Gétes, prend une de leurs Villes, & repaſſe ce fleuve, *ibid.* Il aſſiége, prend, & raſe Thébes dans l'eſpace de vingt-quatre heures, *ibid.* Par cet exemple de ſévérité, il tient en bride le reſte des Grecs, qui le proclament leur Chef contre les Perſes, *ibid.* Il ſe trouve alors en état d'executer le hardi projet que Philippe ſon pere avoit formé, *ibid.* Il paſſe en Aſie, & ſubjugue en moins de quatre ans l'Empire immenſe des Perſes, p. 216. Il porte ſes armes avec la même rapidité juſqu'à l'Océan & aux Climats les plus reculez, *ibid.* Caractére de ce Prince, p. 218. Il refuſe la moitié de l'Empire des Perſes, que Darius lui offre, p. 222. Parmenion lui diſant, *j'accepterois ſi j'étois Alexandre*, il lui répond, *& moi auſſi, ſi j'étois Parménion*, *ibid.* Il diſoit que *le Ciel ne pouvoit ſouffrir deux Soleils, ni la Terre deux maîtres*, *ibid.* Il ſe déclare fils de Jupiter, & s'attire par là les railleries de ſa mere, p. 222. Il ſe fait rendre les honneurs divins, *ibid.* Il eſt jaloux de la gloire de ſon pere Philippe, p. 220. Clitus un de ſes favoris, lui ayant dit à table, qu'il n'avoit vaincu que par les ſoldats de ſon pere, il tuë Clitus en lui diſant, *Va trouver Philippe*, *ibid.* Il déclare aux Athéniens, qu'il ne leur pardonnera point, à moins qu'ils ne lui livrent Démoſthéne, p. 257. Démoſthéne dit à ce ſujet, *c'eſt le loup qui veut faire la paix avec les brebis, pourveu qu'elles lui livrent le chien du Berger*, *ibid.* Les Exploits d'Aléxandre ſont ſi brillants, qu'ils couvrent preſque le ridicule de ſes vices, p. 222. La rapidité de ſes conqueſtes étonne l'imagination, & raſſaſie la curioſité la plus avide du grand & du merveilleux, p. 215. Parallele d'Alexandre & de Philippe, p. 215. *& ſuiv.* Le premier coup d'œil eſt pour Alexandre, la reflexion eſt pour Philippe, *ibid.* Ciceron croioit qu'Alexandre étoit un plus grand Conquérant, Philippe un plus grand homme, p. 216. Paralléle d'Alexandre & de Ceſar, p. 220. Il n'y a point de paralléle plus reçû & plus manié que celui-là, *ibid.* Il péche pourtant dans le principe, *ibid.* Tout paroiſt d'abord ſemblable dans ces deux Heros, p. 221. Mais ils ſont très-differents dans le fond, *ibid.* Alexandre eſt un Heros à part,

dont le caractére ſingulier n'admet point de comparaiſon, p. 222.

Amadocus, Roi des Odryſes, peuples de la haute Thrace, p. 360. Etoit fils de Cotys, & frere de Cherſoblepte, *ibid.* Il a la guerre avec Philippe, *ibid.*

Ambaſſadeur. Cas ſingulier, où un Ambaſſadeur doit tenir une route oppoſée à celle que lui tracent ſes inſtructions, p. 87. Réponſe inſolente d'un Ambaſſadeur d'Athénes à Philippe, p. 230. Ce que firent des Ambaſſadeurs de Lacédémone pour un vieillard Athénien, qui ſe trouva ſans place à un ſpectacle, p. 314. Mot d'un Ambaſſadeur de Lacédémone, *Les Athéniens n'ignorent pas les bienſéances, mais ils n'aiment pas à les obſerver*, *ibid.*

Ambracie, ville d'Epire, p. 392. Philippe enléve Ambracie aux Corinthiens, *ibid.*

Amour maternel. L'amour de la Patrie l'emportoit à Lacédémone ſur l'amour maternel, p. 189. Les meres alloient viſiter les cadavres de leurs fils ſur le champ de bataille, & y regloient leur douleur, ſelon les bleſſures honteuſes ou honorables, dont ils ſe trouvoient couverts, *ibid.*

Amour propre. Les raiſonnemens qu'il forme, & les préjugez qu'il établit, ne ſont point ſujets à varier, p. 279.

Amphictyons. C'eſt ainſi qu'on appelloit les Députez qui compoſoient les Etats Généraux de la Grece, p. 336. Ils s'aſſembloient deux fois l'année, le Printemps à Delphes, & l'Automne aux Thermopyles, *ibid.* Ils déclarent les Phocéens ſacriléges, pour avoir labouré des terres conſacrées à Apollon, p. 237. & les condamnent à une groſſe amende, *ibid.* Les Phocéens ſe révoltent contre le decret des Amphictyons, & c'eſt ce qui cauſe la *Guerre ſacrée*, p. 238. Philippe prend le parti des Amphictyons, & ſubjugue les Phocéens, *ibid.* Les Amphictyons chaſſent de leur corps les Phocéens, & ils y reçoivent Philippe à leur place, p. 336. Dans la ſuite les Phocéens ſont rétablis dans le corps des Amphictyons, pour avoir ſauvé le Temple de Delphes du pillage des Gaulois, *ibid.*

Amphiloque, Ambaſſadeur de Philippe, p. 428. Il va dans le camp de Diopithe, pour traiter de la rançon des priſonniers, *ibid.* Diopithe ſe ſaiſit de lui, & l'oblige à ſe racheter neuf talents, p. 429. Philippe en fait de grandes plaintes aux Athéniens, *ibid.*

Amphipolis, ville ſur les confins de la Macédoine, p. 211. Les Athéniens la revendiquoient comme leur Colonie, *ibid.* Philippe la déclare libre, & la met ainſi aux mains avec ſes anciens maiſtres, p. 212. Peu de temps après, il s'en empare, *ibid.* Il promet de la rendre aux Athéniens, & il leur manque de parole, *ibid.*

Amphitryon, petit-fils de Perſée, Roi d'Argos & de Meſſéne, p. 178. Etoit mari d'Alcméne, *ibid.*

ibid. Il tue par mégarde Electryon ſon oncle & pere de ſa femme, *ibid.* Stenelus, un autre de ſes oncles, s'empare de ſes Etats, *ibid.* Il eſt obligé de ſe refugier à Thébes, *ibid.* Sa femme Alcméne y met Hercule au monde. p. 104.

Amyntas, Roi de Macédoine, pere de Philippe & ayeul d'Aléxandre le Grand, p. 210. Les Olynthiens le menacent d'une ruine totale & prochaine, p. 214. Il ſe ſoûtient par le ſecours des Athéniens, *ibid.* Il eut deux femmes, Eurydice & Cygnée, p. 335. Il laiſſa d'Eurydice trois fils, ſçavoir Perdiccas, Alexandre, & Philippe, qui étoit le cadet, *ibid.* Il laiſſa de Cygnée trois autres fils, ſçavoir Archelaüs, Archidius, & Menelaüs, *ibid.* Il eut auſſi d'Eurydice une fille nommée Euryone, *ibid.*

Amyntas, petit-fils du précédent, & fils de Perdiccas Roi de Macédoine, p. 211. N'étant encore qu'enfant, il perd ſon pere, *ibid.* Il eſt dépoſſedé par ſes ſujets, qui mettent à ſa place Philippe, ſon oncle, *ibid.*

Anacharſis, attiré du fond de la Scythie à Athénes, par la réputation des Sages de la Grece, p. 195. Eſt ſurpris, de ce qu'on y laiſſoit au peuple la déciſion des affaires, *ibid.* *J'admire*, dit-il un jour à Solon, *qu'on ne laiſſe ici aux Sages que la délibération, & qu'on réſerve la déciſion aux fous*, *ibid.*

Anciens. Les Anciens ont leurs défauts, p. 34. Longin & Quintilien reconnoiſſent des fautes dans les Anciens, p. 34. & 35. Les partiſans des Anciens n'ont pas tout l'entêtement qu'on leur impute, p. 35. La bonne critique les ſubjugue, pendant que la mauvaiſe les révolte, *ibid.* Un homme équitable ſe tient neutre entre les Anciens & les Modernes, p. 36. Les uns & les autres ont un état certain, & une réputation indépendante des caprices & des hyperboles, *ibid.* Ce qu'on peut dire en faveur des uns & des autres, p. 36. *& ſuiv.*

Androcle, fils de Codrus Roi d'Athénes, p. 179. Il conduit avec Nilée ſon frere une Colonie d'Ioniens dans l'Aſie mineure, *ibid.*

Andronic fut un des maîtres, qui apprirent à Démoſthéne à déclamer, p. 235.

Anthemocrite, Ambaſſadeur d'Athénes, p. 429. Les Mégariens violent en ſa perſonne le droit des gens, *ibid.* Les Athéniens les excluent de la participation aux Myſtéres, *ibid.* Et dreſſent une Statue pour éterniſer la mémoire de cet attentat, *ibid.*

Anthémonte, ville que les Rois de Macédoine diſputérent longtemps aux Olynthiens, p. 300. Philippe la leur céde, pour les mieux tromper dans la ſuite, *ibid.*

Antibes, ville fondée par une Colonie Grecque, p. 182.

Antipater, Miniſtre de Philippe, p. 244. Ce Roi avoit une grande confiance en lui, *ibid.* Un jour Philippe s'étant levé fort

tard, dit qu'il avoit dormi tout ſon ſaoul, parce qu'Antipater veilloit, *ibid.* Alexandre n'eut pas moins de confiance dans Antipater, p. 257. Lorſqu'il partit pour l'Aſie, il le laiſſa Vice-roi en Macédoine, *ibid.* Démoſthéne ſouléve contre ce Vice-roi la plûpart des peuples de la Grece, p. 243. & 244. Antipater eſt défait par Leoſthéne, Chef des Grecs confédérez, p. 244. Il eſt enſuite aſſiégé dans Lamia, *ibid.* Et il étoit perdu ſans reſſource, ſi Leoſthéne pendant ce ſiége n'eût été tué d'un coup de pierre, *ibid.* Après la mort de Leoſthéne, Antipater a bon marché des Grecs, & les ſoumet, *ibid.* Il n'accorde la paix aux Athéniens, qu'à condition qu'ils lui livreront dix de leurs Orateurs, & parmi eux Démoſthéne, *ibid.* Les Gardes d'Antipater ſe ſaiſiſſent de cet Orateur, qui s'étoit refugié dans un Temple de Neptune, *ibid.* Voyez *Démoſthéne.*

Antonin, (l'Empereur) prononce contre lui-même, & donne en cela un bel exemple de juſtice à tous les Princes, p. 69.

Antrones, ville maritime de Theſſalie, p. 408. Philippe l'achéte, *ibid.*

Apie, pays de la Grece, appellé dans la ſuite le Péloponeſe, p. 178.

Apollon. Les Phocéens labourent des terres conſacrées à ce Dieu, & ſont déclarez ſacriléges, p. 237. Ils pillent auſſi à diverſes fois le Temple qu'Apollon avoit à Delphes, p. 238. Philippe les en châtie, & eſt déclaré, le vengeur d'Apollon & de ſon Temple, p. 214. Lycurgue fait accroire aux Lacédémoniens, que les Loix qu'il leur donne, lui ont été dictées par Apollon, p. 185.

Apollonide, citoyen d'Olynthe, très-zélé pour les intereſts de ſa Patrie, p. 397. Il eſt chaſſé par le peuple, *ibid.* & p. 400.

Apollonie, ville de Thrace, p. 390. eſt détruite par Philippe, *ibid.*

Archelaüs, fils d'Amyntas Roi de Macédoine, & frere de Philippe, p. 335. Philippe le fait mourir, *ibid.*

Archias, Capitaine des Gardes d'Antipater, p. 258. Par ordre de ſon maître, il ſe ſaiſit de Démoſthéne, qui s'étoit refugié dans un Temple de Neptune, *ibid.* Beau mot que Démoſthéne lui dit en mourant, *ibid.*

Archidius, fils d'Amyntas Roi de Macédoine, & frere de Philippe, p. 335. Philippe le fait mourir, *ibid.*

Archontes, On appelloit ainſi les Magiſtrats dépoſitaires du pouvoir ſouverain dans Athénes, p. 192. Ce mot Grec ſignifie, *Gouverneurs*, ou *Commandants*, *ibid.* Les Archontes ſuccéderent aux Rois dans le gouvernement de l'Etat, *ibid.* Ils étoient d'abord perpétuels, ils furent enſuite décennaux, & enfin annuels, *ibid.* Il y eut treize Archontes perpétuels, dont le premier fut Médon, & le dernier Alcméon, *ibid.* Il y en eut ſept décennaux, dont le premier fut Charops, & le

dernier Eryx, *ibid.* Comme les Archontes annuels changeoient tous les ans, il y en a eu un nombre infini, dont Créon fut le premier, *ibid.*

Aréopage, mot Grec qui signifie *Colline de Mars*, p. 195. Cette Colline joignoit Athénes, *ibid.* Les Auteurs ne conviennent pas de ce qui lui fit donner le nom qu'elle portoit, *ibid.* Trois opinions sur cela, *ibid.* Elle donna le nom d'Aréopage au Senat qui s'assembloit en ce lieu, *ibid.* Ce Senat fut institué du temps de Cécrops, *ibid.* On ignore le nom de son véritable Instituteur, *ibid.* Ce Senat devint très-célebre par son intégrité, *ibid.* Les Anciens croioient, qu'il avoit jugé Mars, Oreste, Céphale, *ibid.* Au commencement il ne connoissoit que des causes criminelles, *ibid.* Dans la suite, il débrouilloit & préparoit les matieres d'Etat, *ibid.* Questions que les Juges de l'Aréopage ne sçurent résoudre, p. 73. Ils la laisserent indécise, & sauverent l'honneur du Tribunal par l'aveu courageux de leur insuffisance, p. 74. L'Aréopage en corps & monté sur son Tribunal, ne put tenir contre les charmes de Phriné dévoilée, p. 161. Réponse d'un Philosophe à un homme qui lui demandoit, comment des Juges si graves avoient pu se laisser sitost corrompre par la vûë d'une belle personne, *ibid.*

Argée, dispute à Philippe le Thrône de Macédoine, p. 211. Est soûtenu par les Athéniens, *ibid.* Est défait par Philippe, p. 212. & 281.

Argent. Lacédémone en ignora longtemps l'usage, p. 185. Ce fut Lysander qui le premier l'introduisit dans cette Ville, *ibid.* L'argent y venoit de toutes parts, & y demeuroit, *ibid.* C'est ce qui faisoit dire à Platon, on voit à Lacédémone beaucoup de vestiges d'argent qui entre, mais on n'y voit point de vestiges d'argent qui sorte, *ibid.* & 186.

Argos, une des plus anciennes Villes du Péloponése, p. 176. Fut d'abord un Royaume, p. 177. Persée étoit Roi d'Argos & de Mycéne, *ibid.* Le droit des Héraclides sur ces deus Royaumes étoit inconteſtable, *ibid.* Ils en sont chassez par lex Pélopides, p. 178. Ils tâchent par deux fois de s'y rétablir, mais inutilement, *ibid.* Ils réussissent la troisiéme fois, & ils en chassent les Pélopides, *ibid.* Dans la suite Argos devient une République, & a la guerre avec Lacédémone qui veut l'opprimer, p. 347. Elle a recours à Philippe, *ibid.* & aux Athéniens, p. 348.

Aristarque, Censeur d'Homere, mais Censeur éclairé & retenu, p. 34.

Aristide, General des Athéniens à la bataille de Platée, p. 198. Il y recevoit l'ordre de Pausanias, Roi de Lacédémone, *ibid.*

Aristodéme, Poëte comique d'Athenes, p. 250. Il traverse puissamment Démosthene, & sert

utilement Philippe, *ibid.* Terrible apoſtrophe de Démoſthene à ce Comédien, p. 423. *& ſuiv.*

Ariſtophane dit dans *les nuées*, que *les Atheniens n'ont rien de guerrier que la langue*, p. 248. Il ſe ſert des termes les plus dures pour reprocher aux Athéniens leurs défauts, p. 265. Par cette hardieſſe il merite d'être récompenſé d'une couronne de l'olivier ſacré, *ibid.* Avec ſes tours comiques, il vient à bout de faire condamner Socrate à la mort, p. 250.

Ariſtote. Philippe permettoit à ce Philoſophe de lui faire des leçons ſur l'art de regner, p. 233. Ariſtote étoit plus âgé que Démoſthene de trois ans, p. 258. Il mourut la même année que cet Orateur, *ibid.*

Arſénius, Evêque de Monembaſie, p. 275. Il a fait un Livre intitulé, *Apophthegmes Grecs*, *ibid.* Il dit que Démoſthene ſçavoit par cœur tous les ouvrages de Thucydide, *ibid.* Et que les Ouvrages de l'Hiſtorien ayant péri dans l'incendie de la Bibliotheque d'Athenes, on ne les retrouva que dans la mémoire de l'Orateur, *ibid.*

Artapherne & Datis, Généraux de l'armée de Darius, à la bataille de Marathon, p. 243.

Artaxerxès Longuemain, Roi de Perſe, p. 259. Sa Cour étoit l'aſile des Grands-hommes bannis d'Athenes, *ibid.* Il prioit les Dieux d'entretenir toujours les Athéniens dans le gouſt de l'oſtraciſme, *ibid. Puiſſent mes ennemis*, diſoit-il, *m'envoyer toujours leurs héros, & orner ma Cour de ces illuſtres malheureux*, *ibid.* Voyez *Oſtraciſme.*

Artaxerxès Mnémon, Roi de Perſe, p. 240. Il a la guerre avec ſon frere Cyrus le jeune, *ibid.* Il le défait dans une bataille rangée, & le tue, *ibid.* Il ne peut empêcher la retraite de dix mille Grecs, qui avoient ſervi dans l'armée de ſon frere, *ibid.* Il eſt attaqué par Agéſilas Roi de Lacédémone, p. 202. Il ſoulève toute la Grece contre Lacédémone, qu'il oblige à rappeller Ageſilas, *ibid.* Il fait Conon Athénien Amiral de ſa flote, p. 203. Il contribue à rétablir Athénes opprimée par les Lacédémoniens, p. 202.

Artaxerxès Ochus, Roi de Perſe, p. 240. Il s'étudie à conſerver l'équilibre entre les diverſes Puiſſances de la Grece, *ibid.* Il protége les Inſulaires liguez contre Athénes, *ibid.* Il envoye un ſecours d'argent aux Thébains contre les Phocéens, *ibid.* Il s'unit avec les Athéniens contre Philippe, & lui fait lever le ſiege de Perinthe & de Byſance, *ibid.* Il remet dans le devoir divers Satrapes rebelles, *ibid.* Il ſoumet les Egyptiens & les Phéniciens révoltez, *ibid.* Il meurt la même année que Philippe, *ibid.* & p. 234.

Arthmius, fils de Pythonax & né à Zélie, ville d'Aſie dans la Troade, p. 394. Etoit Agent & Emiſſaire du Roi de Perſe, *ibid.* Il apporte dans le Pélo-

poneſe de l'or de ce Roi, *ibid.* Les Athéniens le déclarent infâme, & le proſcrivent comme corrupteur, *ibid.* Ils font graver ſur une colonne de bronze la formule de ſa condamnation, *ibid.*

Arymbas, Roi des Moloſſes en Epire, p. 330. Philippe entre dans les Etats de ce Roi, & y porte la guerre, *ibid.*

Aſiatiques, peuples efféminez, p. 216. Pour les vaincre, il ne falloit qu'oſer les combattre, *ibid.* Comparez à des femmes, par Alexandre Roi d'Epire, *ibid.*

Athénes, une des plus puiſſantes Villes de la Grece, p. 191. fondée par Cécrops, du temps de Moïſe, *ibid.* Appellée d'abord Cécropie, du nom de ſon premier Roi, *ibid.* Enſuite Athénes, lorſqu'Amphictyon ſon troiſiéme Roi l'eut conſacrée à Minerve, nommée en Grec *Athena*, *ibid.* L'autorité de ſes premiers Rois très-foible, juſqu'à Theſée, *ibid.* Elle eut dix-ſept Rois de ſuite, dont le premier fut Cécrops, & le dernier Codrus, *ibid.* Elle fut gouvernée enſuite par des Archontes d'abord perpétuels, enſuite décennaux, enfin annuels, p. 192. Ses diſſenſions domeſtiques l'empêchent longtemps de s'accroître, p. 193. Dracon fut le premier qui lui donna des Loix écrites, *ibid.* Vingt-huit ans après, Solon lui en donne d'autres, plus douces & plus proportionnées aux foibleſſes de l'humanité, p. 194. Elle devient très-floriſſante ſous ce Legiſlateur, p. 196. Elle retombe ſous la domination des Rois, & eſt obligée d'obéir à Piſiſtrate, *ibid.* Elle chaſſe les enfans de cet uſurpateur, p. 197. Se mocque des menaces du Roi de Perſe, qui veut les rétablir, *ibid.* remporte ſur les Perſes une grande victoire à Marathon, p. 197. Contribue beaucoup au gain des batailles. de Salamine & de Platée, où pourtant Lacédémone avoit le commandement, *ibid.* Fiere de ces ſuccès, elle affecte le premier rang ſur toutes les Villes de la Grece, *ibid.* Elle domine avec hauteur & ſe rend odieuſe à tout le monde, *ibid.* S'engage dans la guerre du Péloponeſe contre Lacédémone, p. 199. L'an vingt & un de cette guerre, elle entreprend à contre-temps le ſiege de Syracuſe, p. 200. Elle y échoüe, & perd toute la fleur de la jeuneſſe Athénienne, *ibid.* La perte qu'Athenes fit de cette jeuneſſe, eſt comparée par Periclès, à celle que feroit l'année ſi on lui ôtoit le printemps, *ibid.* Après cet échec, elle eſt abandonnée de tout ce qui lui reſtoit d'Alliez, p. 200. & aſſiegée par les Lacédémoniens, qui la prennent & qui en raſent les murailles, p. 201. Dans la ſuite elle ſe rétablit peu à peu, & s'unit avec le Roi de Perſe, p. 201. Elle joint ſes vaiſſeaux à ceux de ce Roi, & défait la flotte de Lacédémone, *ibid.* Elle l'oblige de rendre la liberté à toutes les Villes Grecques, p. 203.

Elle reprend les armes contre cette ſuperbe Rivale, qui avoit violé le Traité en opprimant les Thébains, p. 203. Elle la bat ſur mer & ſur terre, à Corinthe, à Naxe, à Corcyre, & à Leucade, *ibid.* Elle la réduit à renouveller le Traité, & à le garder, p. 204. L'équilibre paroiſſoit établi entre Athenes & Lacédémone, lorſque Thebes ſe met ſur les rangs, & aſpire à la domination, *ibid.* Philippe s'attache à nourrir l'émulation de Thebes contre Athenes, en vûë de les détruire l'une par l'autre, p. 225. Deſordres qui regnoient dans Athenes du temps de Philippe, p. 237. *& ſuiv.* Cette ſuperbe Ville ſe perd par ſa préſomption, p. 225. Elle ne s'aviſa de craindre, que lorſqu'elle devoit deſeſperer, *ibid.* Voyez *Athéniens.*

Athéniens. Après la mort de leur Roi Codrus, ils aboliſſent la Royauté, p. 192. Ils déclarent Jupiter ſeul Roi d'Athénes, dans le temps que les Juifs, ennuyez d'avoir Dieu pour Roi, voulurent abſolument obéir à un homme, *ibid.* A la place des Rois, ils créent des Gouverneurs perpétuels ſous le nom d'Archontes, *ibid.* Ils aboliſſent cette magiſtrature perpétuelle qui leur paroît une image trop vive de la Royauté, dont ils vouloient abolir juſqu'à l'ombre, *ibid.* Ils réduiſent à dix ans, puis à un an, le temps de l'adminiſtration des Archontes, *ibid.* Ils reçoivent de Dracon les premieres Loix écrites, qu'ils ayent eües, p. 193. Ils authoriſent Solon à leur en faire de nouvelles, p. 194. Ils retombent ſous la domination des Rois, & ſont obligez d'obéir à Piſiſtrate, p. 196. Après la mort de l'uſurpateur, ils chaſſent ſes enfans, & ſe remettent en liberté, p. 197. Ils ne s'étonnent point des menaces du Roi de Perſe, qui veut rétablir les enfans de Piſiſtrate, *ibid.* Ils paſſent en Aſie, entament les Frontieres du Roi de Perſe, & brulent Sardes, Capitale de Lydie, *ibid.* Ils remportent à Marathon, une grande Victoire ſur les Perſes, *ibid.* Ils contribuent beaucoup aux Victoires de Salamine & de Platée, p. 198. Fiers du gain de ces trois batailles, ils s'en arrogent le principal honneur, & affectent le premier rang ſur tous les Peuples de la Gréce, *ibid.* Ils uſent immodérément de leur puiſſance, & ſe font haïr de tous leurs voiſins, & de tous leurs alliez, p. 198. & 199. Ils s'engagent dans la guerre du Péloponèſe contre les Lacédémoniens, p. 199. La vingt-uniéme année de cette guerre, ils entreprennent à contre-temps le Siege de Syracuſe, p. 200. Ils y perdirent leur armée de terre, leur flotte, leurs deux Généraux, & toute la fleur de la jeuneſſe Athénienne, *ibid.* Après ce terrible échec, ils ſont abandonnez de leurs alliez, *ibid.* Ils ſont aſſiegez dans Athénes même

par les Lacédémoniens, & forcez de ſe rendre à diſcrétion, *ibid.* On propoſe de les détruire entierement, & les Thébains appuyent fortement cet avis, *ibid.* Par quelles conſiderations les Lacédémoniens ne voulurent pas les exterminer, p. 201. leur ſupériorité dans la Grece avoit commencé peu de temps après la bataille de Platée, & avoit duré ſoixante & treize ans, p. 201. Ils profitent de l'imprudence qu'eurent les Lacédémoniens, d'irriter le Roi de Perſe, p. 202. Ils joignent leur flotte à celle de ce Roi, & défont celle des Lacédémoniens, *ibid.* Ils relévent leurs murailles, *ibid.* Ils obligent par un traité les Lacédémoniens à remettre en liberté les Villes Grecques, p. 203. Ils attaquent de nouveau ces fiers ennemis, qui avoient rompu le Traité en opprimant Thébes *ibid.* Ils remportent ſur eux pluſieurs avantages par terre & par mer, à Corinthe, à Naxe, à Corcyre, à Leucade, *ibid.* Ils les obligent à renouveller le Traité, & à le garder, p. 204. Ils les contraignent auſſi à leur céder l'Empire de la mer, p. 209. Ils en ont tant de joye, qu'ils dreſſent pour la premiere fois des Autels à la Paix, *ibid.* & 210. Ils aident Amyntas pere de Philippe à rabattre la puiſſance d'Olynthe, p. 224. Ils traverſent Philippe au commencement de ſon Regne, p. 281. & font enſuite la paix avec lui, *ibid.* Philippe leur enleve Amphipolis, p. 212. & les Villes de Pydne, de Potidée & de Crenides, *ibid.* Ils envoyent deux puiſſants ſecours à Olynthe aſſiégée par Philippe, & ne peuvent empêcher qu'elle ne ſoit priſe, p. 300. 313. & 326. Ils ont de grands démeſlez avec Philippe au ſujet de la Querſonnéſe, p. 360. Les entrepriſes de Philippe dans la Thrace font renaître tous les jours de nouveaux ſujets de guerre entr'eux & lui, p. 239. Ils le forcent à lever le Siége de Byſance, p. 404. & 405. Ils font une ligue avec les Thébains pour s'oppoſer aux progrès rapides de ſes armes, p. 244. Ils perdent contre lui la bataille de Chéronée, p. 215. Et ſont obligez de le reconnoître pour le General des Grecs contre les Perſes, p. 214. Ils plient pareillement ſous la puiſſance d'Aléxandre, & ils le proclament Chef des Grecs, p. 217. Ils ſe ſoulevent contre Antipater ſucceſſeur d'Aléxandre en Macédoine, & ſont enfin obligez de ſe ſoumettre, p. 257. Antipater ne leur accorde la paix, qu'à condition qu'ils lui livreront dix de leurs Orateurs, & parmi eux Démoſthéne, *ibid.* Ils paroiſſent diſpoſez à cette laſcheté, mais Démoſthéne par ſa fuite leur en épargne la honte, *ibid.* Ils érigent une ſtatuë à Démoſthéne après ſa mort, & accordent

divers priviléges à ſes deſcendants, p. 258. Caractére des Athéniens, du temps de cet Orateur, p. 263. L'amour du repos & du plaiſir étouffe en eux celui de la gloire & de l'indépendance, p. 248. *& ſuiv.* Leur paſſion pour le théatre, p. 249. 313. & 314. & pour la promenade, p. 282. & 297. Leur curioſité pour les nouvelles, *ibid.* Subtils & pénétrans, ils couroient au devant des penſées, & entendoient à demi mot, p. 276. Leurs paroles étoient d'autant plus décriées, qu'ils avoient la réputation de beaux diſcoureurs, p. 306. & 443. Ils veulent que leurs Orateurs ne leur ouvrent que des avis agréables, p. 231. & 351. Périls que les Orateurs fidéles couroient en leur ouvrant des avis utiles, p. 331. Ils ſe laiſſent gouverner par des Orateurs qui les flattent, & qui les vendent, p. 321. Ils paſſent le temps de leurs délibérations à rebattre perpetuellement les mêmes choſes ſans rien conclure, p. 292. Magnifiques dans leurs Decrets, pitoyables dans l'execution, p. 288. Auſſi mous & auſſi mépriſables dans leurs armements, que fermes & redoutables dans leurs aſſemblées, p. 369. Ils perdent leur liberté, pour n'avoir pas ſçeu profiter de leurs forces navales, p. 246. Juſqu'à quel point ils étoient ombrageux, & jaloux du mérite de leurs Citoyens, p. 258. Ils ne ſouffroient pas qu'on les ſervît avec des qualitez dignes de leur commander, *ibid.* Leur indigne procédé envers ceux qui les avoient le mieux ſervis, *ibid.* Mœurs des anciens Athéniens, p. 321 & 329. Difference qu'il y avoit entre les anciens Athéniens, & les Athéniens du temps de Démoſthéne, *ibid.*

Athéniennes, voyez, *Femmes d'Athénes.*

Athléte. Portrait de l'Athléte malhabile, p. 294. Démoſthéne compare les Athéniens à des Athlétes malhabiles, *ibid. & ſuiv.*

Atoſſa, femme de Darius fils d'Hiſtaſpes, p. 242. Elle veut avoir à ſon ſervice des femmes de l'Attique & de l'Ionie, *ibid.* Et c'eſt, ſelon Elien, ce qui engagea Darius à entreprendre la guerre contre les Grecs, *ibid.*

Atrée, fils de Pelops, p. 178. étoit pere d'Agamemnon & de Ménélas, ſelon l'opinion la plus commune, *ibid.* Quelques Auteurs diſent qu'il étoit leur ayeul, & qu'ils eurent pour pere Pliſthéne, *ibid.* Il étoit oncle maternel d'Euryſthée Roi d'Argos & de Mycénes, p. 178. Euryſthée mourant ſans enfans lui tranſmet ces deux Royaumes, qui paſſent ainſi aux deſcendants de Pelops, à l'excluſion des deſcendants d'Hercule, p. 178.

Attalus, oncle de Cléopatre ſeconde femme de Philippe, p. 233. Il abuſe, d'une façon infame,

fame, de Pauſanias jeune Macédonien de naiſſance, *ibid.* Suite funeſte de cette infamie, *ibid.*

Attique. Etenduë de païs autour d'Athénes, p. 191. Avant Théſée tous les Bourgs de l'Attique avoient chacun leur magiſtrat, & étoient indépendans les uns des autres, p. 191. Théſée les réunit tous, & en forma un ſeul corps de République, *ibid.*

Audience, Philippe Roi de Macédoine gageoit un homme, pour lui dire toutes les fois qu'il alloit donner audience, *Philippe ſouvien-toi que tu es mortel*, p. 230. Moderation ſurprenante de ce Roi dans une de ſes audiences, p. 232.

Auguſte, dût ſon repos & la plûpart de ſes vertus aux Conſeils de Livie, p. 160.

Auſtérité. L'auſtérité trop infléxible, loin de rendre de bons offices à la Regle, ne ſert ſouvent qu'à mieux établir les déréglemens, p. 253. Voyez *Caton d'Utique.*

Automédon, Tyran établi par Philippe dans le pays des Eretriens, p. 398.

B

Bacchanales, Fêtes de Bacchus, 293. Elles coûtoient plus aux Athéniens, qu'aucun armement naval, *ibid.* Elles ſurpaſſoient en pompe & en magnificence, tout ce qui ſe voyoit chez les autres Grecs, *ibid.* Détail de ſoins où les Athéniens entroient pour les préparatifs de ces Fêtes, *ibid.*

Bacchus, né à Thébes, p. 104. Avec quelle magnificence on célébroit ſes Fêtes à Athénes. *Voyez l'article précédent.*

Baguette, on affranchiſſoit les Eſclaves, en les frappant d'une baguette, p. 111. Cette baguette s'appelloit en latin, *vindicta*, *ibid.*

Barbares. Les Grecs appelloient *Nations Barbares* toutes celles qui n'étoient pas Grecques, p. 175. Démoſthéne traite Philippe de *Barbare*, p. 391. Et les Macédoniens, de ce qu'il y a de plus vil entre les *Barbares* mêmes, *ibid.*

Bataille de Marathon, de Salamine, de Platée, de Mycales, de Leuctres, de Mantinée, de Chéronée, &c. Voyez, *Marathon, Salamine, Platée*, &c.

Batalus, étoit, ſelon quelques-uns, un joüeur de Flûte, & ſelon d'autres, un Poëte, mou & efféminé, p. 234. Son nom avoit paſſé en Proverbe parmi les Grecs, *ibid.* On le donna à Démoſthéne dans ſa jeuneſſe, *ibid.*

Bégault. (M. l'Abbé) eſt député par Meſſieurs de l'Académie Royale de Niſmes, pour remercier Meſſieurs de l'Académie Françoiſe de l'Aſſociation qu'ils leur avoient accordée, p. 26.

Béotie, contrée de Grece, où l'air étoit fort épais, p. 204. & les Habitans auſſi, *ibid.* *Eſprit de Béotie, oreille de Béotie*, Proverbes Grecs, pour dire, *eſprit lourd, oreille bouchée*, *ibid.*

Béotiens. Leur ſtupidité avoit paſſé

en Proverbe, p. 204. Pindare & Plutarque, deux Béotiens qui ne l'étoient guéres, *ibid.*

Bias, un des ſept Sages de la Grece, p. 182.

Bien. Le meilleur uſage que nous puiſſions faire de notre bien, c'eſt de le répandre en libéralitez, p. 72. Le meilleur uſage qu'on puiſſe faire du bien d'autrui, c'eſt de le rendre, *ibid.*

Bienfaicteurs. Ils gâtent ſouvent leurs bienfaits, par la maniére dont ils les accordent, p. 93. Ils ont roûjours des droits qu'ils ne peuvent perdre, *ibid.*

Boëdromion, mois Attique, qui répondoit à notre mois de Novembre, p. 316. *Voyez ce même mot à la Table du 2. Vol.*

Boileau, (M. l'Abbé) Prédicateur du Roi, & de l'Académie Françoiſe, ſon Eloge, p. 28. & 29.

Bois, (M. du) de l'Académie Françoiſe, ſon Eloge, p. 28. & 29.

Botiée (la) Canton de Macédoine, où étoit Pella, ville Capitale de tout le Royaume, p. 325. Charidéme, Général Athénien, ravage la Botiée, *ibid.*

Bourgeoiſie Romaine. Le droit de Bourgeoiſie Romaine, étoit un honneur, où pour Compagnons l'on avoit des Rois; & des hommes qui commandoient aux Rois mêmes, p. 115.

Bourgeoiſie d'Athénes, voyez *Citoyen d'Athénes.*

Bourgogne. M. le Duc de Bourgogne, loüé, p. 43. Dès ſa plus tendre jeuneſſe, il retraçoit aux yeux de l'Europe étonnée la fidelle image de ſon Pere & de ſon Ayeul, *ibid.*

Brennus, Chef des Gaulois qui ravagent la Grece, p. 236. Il veut piller le Temple de Delphes, *ibid.* Les Phocéens l'en empêchent, *ibid.*

Brindes, ville d'Italie, fondée par une Colonie Grecque, p. 282.

Brutus, extermine les Tarquins, p. 142. Il fait mourir ſes enfans, qui avoient conſpiré contre la Patrie, p. 143.

Byzance, ville de Thrace, fondée par une Colonie Grecque, p. 182. Elle eſt aſſiégée par Philippe, p. 405. & ſecouruë par les Athéniens, qui obligent Philippe à lever le ſiége, *ibid.*

Byzantins, grands Ecumeurs de Mers, p. 345. Ils ferment leurs Ports à Charès, Général d'Athénes, p. 405. Ils les ouvrent à Phocion, ſon Succeſſeur, *ibid.* Aſſiégez & vivement preſſez par Philippe, ils ſont délivrez par Phocion, *ibid.*

C

Cabyle, petite ville de Thrace, p. 372. Philippe la pille & ſe l'approprie, *ibid.* & p. 410.

Cadmée, nom de la Citadelle de Thébes, p. 205. Les Lacédémoniens, ſous la conduite de Phébidas, la ſurprennent, *ibid.* Quatre ans après, Pélopidas en chaſſe la Garniſon Lacédémonienne, & remet Thébes ſa Patrie, en liberté, *ibid.*

Cadmus, Fondateur de Thébes, tranſmet ſa mauvaiſe fortune

à ſes Deſcendans, p. 104.
Calaurie, Iſle fameuſe par le Tombeau de Démoſthéne, p. 257. & par un Temple de Neptune, *ibid.*
Callias, Général d'Athénes, p. 429. Il réduit toutes les Places ſituées dans le Golphe de Pagaſes, *ibid.* Il fait priſonniers tous ceux qui navigent en Macédoine, *ibid.* Plaintes de Philippe contre ce Général, *ibid.*
Caranus, ſelon quelques Hiſtoriens premier Roi de Macédoine, ſelon d'autres, Perdiccas, p. 176.
Cardie. Ville conſidérable de la Querſonéſe, p. 376. Elle ne veut plus reconnoître la domination d'Athénes, *ibid.* & 360. Philippe fomente la révolte de Cardie, *ibid.*
Cardiens, Peuples de la Querſonéſe, p. 360. Ils ne veulent point recevoir la Colonie que les Athéniens leur envoyent, *ibid.* Diopithe, Chef de cette Colonie, entre à main armée ſur leurs Terres, *ibid.* Ils implorent le ſecours de Philippe qui épouſe leur querelle, *ibid.* Diopithe ravage le Pays des Cardiens, & quelques Terres de l'obéïſſance de Philippe, *ibid.*
Carie, Pays de l'Aſie Mineure, p. 345. Le Prince de Carie s'empare des Iſles de Chio, de Cô, & de Rhodes, auparavant ſoumiſes aux Athéniens, *ibid.*
Carthaginoiſes. Voyez, *Femmes de Carthage.*
Caſſius, convaincu d'avoir aſpiré à la ſuprême domination, p. 145. Les Romains n'impoſent point de peines à ſes Enfans, parce qu'ils n'avoient point trempé dans ſon crime, *ibid.*
Caſſius, différent de celui qui précéde; ſe révolte contre Marc-Aurele, p. 145. Ce ſage Empereur veut qu'on épargne la famille innocente du Rebelle, *ibid.* Beau mot, qu'il écrit au Sénat ſur ce ſujet, *ibid.*
Caton le Cenſeur, ne croyoit pas qu'un Maître pût adopter ſon Eſclave, p. 114. Terribles invectives de Caton contre les Femmes, p. 158. *& ſuiv.* L'antipathie, que les Femmes ont pour les Catons & leurs Deſcendans, paroît excuſable, p. 159.
Caton d'Utique. Les Deſtins lui devoient un meilleur ſiécle que le ſien, p. 253. Il avoit les meilleures intentions du monde, une conſtance ſinguliére, une fidélité inébranlable, *ibid.* Mais ſon auſtérité trop inflexible ôtoit le principal fruit de ſes vertus à ſa Patrie, p. 254. Il ne diſtinguoit pas aſſez les facilitez de la ſpéculation, d'avec les impoſſibilitez de la pratique, *ibid.* Il parloit dans Rome corrompuë, comme il auroit pû faire dans la République de Platon, *ibid.*
Catulle, fit des Epigrammes ſanglantes contre Céſar, qui n'en témoigna nul reſſentiment, p. 230.
Cavalerie Theſſalienne. Elle étoit excellente, p. 214. Elle eut beaucoup de part aux victoires de Philippe & d'Alexandre, *ibid.*
Cécropie, Ville bâtie par Cecrops,

nommée enſuite Athénes, p. 191.

Cécrops, Fondateur d'Athénes, p. 191. contemporain de Moïſe, *ibid.*

Cenſeurs. Le moyen le plus ſûr pour ſe délivrer des Cenſeurs, c'eſt de ſe corriger, mot de Socrate, p. 263.

Cérémonial. Tout cérémonial involontaire, importune naturellement, p. 40. Il péſe tôt ou tard aux ames les plus mercenaires & les plus viles, *ibid.* Il gêne encore plus dans les Sociétez de Gens de Lettres, que par tout ailleurs, *ibid.*

Céſar, iſſu d'une des premieres Maiſons de Rome, p. 223. mais né perſonne privée, p. 221. Il eſt perſécuté dans ſa jeuneſſe par Sylla, qui déja croyoit voir en lui pluſieurs Marius, *ibid.* Pour ſe dérober aux perſécutions d'un ennemi ſi redoutable, il eſt obligé de quitter Rome à l'âge de dix-ſept ans, p. 223. Il ſe réfugie à la Cour de Nicoméde Roi de Bithynie, p. 223. Il y méne une vie très-licentieuſe, & eſt ſoupçonné du commerce le plus infame avec ce Roi, p. 223. De retour à Rome, il a des liaiſons ſecrétes avec Catilina, Lentulus, & les autres Conjurez, p. 225. Il fomente ſous main la jalouſie des principaux de Rome contre Pompée, p. 224. Il oblige ce Grand homme à rechercher ſon alliance, & il lui donne ſa fille en mariage, *ibid.* Il obtient le gouvernement des Gaules, *ibid.* Il employe toute ſorte d'artifices pour diviſer les Gaulois, *ibid.* Il les ſubjugue, paſſe le Rhin, & met en déroute les peuples de Germanie, *ibid.* Après avoir dompté les Gaules avec le fer de Rome, il entreprend de dompter Rome avec l'argent des Gaules, *ibid.* Il corrompt les Tribuns du Peuple, & les premiéres Têtes de Rome, *ibid.* Il ſe déclare ouvertement, lorſqu'il ſe croit en état de détruire & Pompée & la République, *ibid.* Il excelloit dans la ſcience des Campemens, dans l'ordre & la viteſſe des Marches, dans la conſtruction des Ponts, dans les travaux d'un Siége, p. 227. Il a laiſſé ſur tout cela des leçons, que les plus fameux Capitaines avoient tous ignorées avant lui, & qu'ils ont tous depuis étudiées, *ibid.* Il avoit pour les Lettres la même ſupériorité de génie, que pour les Armes, p. 427. En quelque genre d'écrire que ce puiſſe être, on ne peut ſe propoſer de meilleur modéle, p. 232. Caractére de ce Grand-homme, entierement conforme à celui de Philippe, 227. & 228. Sa diſſimulation, p. 221. Sa politique artificieuſe, p. 222. Son intelligence dans la Guerre, il perfectionne beaucoup l'art militaire, p. 227. Ses maniéres à l'égard de ſes Soldats; il ſe familiariſe avec eux, & commande plûtôt en Pere de famille qu'en Général d'Armée, *ibid.* Sa modération, maître abſolu dans Rome, il ſe contente du titre de Dictateur, p. 229. Son humanité, Vain-

queur à Pharſale, il commande d'épargner le ſang du Citoyen, *ibid.* Sa clémence, il pardonne aux plus zélez partiſans de Pompée, & pouſſe la clémence ſi loin, qu'il n'eut point d'autre mort à ſe reprocher que la ſienne, p. 250. Son inſenſibilité pour les injures, il ne conſerve aucun reſſentiment des Epigrammes ſanglantes que Catulle avoit faites contre lui. *ibid.* Son goût pour les Sciences & pour les beaux Arts, il les aimoit, & combloit de biens ceux qui les cultivoient, *ibid.* Sa paſſion pour le Théatre; Roſcius, le plus célébre Comédien de ce temps-là, étoit un de ſes plus chersfavoris, *ibid.* Sonpenchant à la plaiſanterie, quelques-uns de ſes bons mots, p. 231. Ses mœurs dépravées, Cicéron l'appelloit le mari de toutes les femmes, & la femme de tous les maris, p. 232. Ses liaiſons, il étoit ſans ceſſe entouré de débauchez, de bouffons, de Pantomimes, & qui pis eſt, de flatteurs, *ibid.* Sa maxime favorite, il répétoit à toute heure le vers d'Euripide, qui dit, *que ſi l'on doit enfraindre les Loix, c'eſt pour regner qu'on les doit enfraindre*, p. 233. Ses malheurs domeſtiques, il eſt obligé de répudier Pompeïa ſa femme, *ibid.* Sa mort, lorſqu'il ſe prépare à marcher contre les Parthes, il eſt aſſaſſiné par ſes créatures & par ſes proches, p. 234. Cet aſſaſſinat fut commis les *Ides*, c'eſt-à-dire, le quinze de Mars, p. 232. Paralléle de Céſar & d'Alexandre, p. 220. Il n'y a point de paralléle plus reçû & plus manié que celui là, *ibid.* Il péche pourtant dans le principe, *ibid.* Tout paroît d'abord ſemblable dans ces deux Héros, p. 221. mais ils ſont très-différents dans le fond, *ibid.* Paralléle de Céſar & de Philippe, p. 222. *& ſuiv.* Plus on les conſidére de près, plus on trouve qu'ils ſe reſſemblent, *ibid.*

Chabrias, fameux Général d'Athénes, éprouve la rigueur de l'Oſtraciſme, & eſt rélégué, p. 259.

Chalcédoine, ville fondée par une Colonie Grecque, p. 182.

Chalcide, (la) canton de Thrace, peu diſtant d'Olynthe, p. 325. menacée par Philippe, *ibid.* Secouruë par Charidéme Général d'Athénes, *ibid.*

Chalcide, ville d'Eubée, p. 299. & Colonie d'Athénes, *ibid.*

Charès, Général Athénien, p. 312. Il méne aux Olynthiens, aſſiégez par Philippe, un ſecours de trente Galéres & de deux mille hommes, p. 312. Il méne un ſecond ſecours de dix-ſept Galéres, de deux mille Fantaſſins, & de trois cens Cavaliers, p. 326. Tous ſes efforts ne peuvent empêcher que Philippe ne prenne Olynthe, p. 335. Les Athéniens l'envoyent au ſecours des Byzantins, qui lui ferment leurs Ports, & les ouvrent à Phocion ſon ſucceſſeur, p. 405. Il commandoit avec Lyſiclès à la bataille de Chéronée, p.

245. Son incapacité contribua beaucoup à la perte de la Bataille, *ibid.* c'étoit un indigne ſucceſſeur de Thimothée, d'Iphicrate, & de Chabrias, *ibid.* Il les auroit tous effacez, s'il avoit eu autant d'exactitude à tenir, que d'aſſûrance à promettre, *ibid.* *Promeſſes de Charès*, Proverbe Grec qui ſignifie, vaines promeſſes, *ibid.*

Charidéme, étoit Oritain de naiſſance, p. 325. Quoiqu'étranger, les Athéniens le mettent à la tête de leurs Armées, *ibid.* Ils l'envoyent ſecourir la Chalcide, canton de Thrace peu diſtant d'Olynthe, *ibid.* Il ſe joint aux Olynthiens, & ravage la Palléne & la Bottiée, deux Pays de l'obéïſſance de Philippe, *ibid.*

Charops, premier Archonte décennal, p. 193.

Chéronée, ville de Béotie, fameuſe par la Bataille que Philippe y gagna ſur les Athéniens & ſur leurs Alliez, p. 214. Aléxandre ſon fils, âgé de dix-neuf ans, y commandoit une aîle de l'Armée, *ibid.* Les Athéniens y ont d'abord de l'avantage, mais ils le perdent par leur trop d'ardeur, *ibid.* C'eſt à ce ſujet que Philippe dit, que les Athéniens ne ſçavoient pas vaincre, *ibid.* L'incapacité des Généraux Athéniens cauſa la perte de la Bataille, p. 245. La Bataille de Chéronée eſt l'endroit le plus brillant de la vie de Philippe, p. 215. c'eſt le chef-d'œuvre de ſa valeur & de ſa prudence, *ibid.* Les ſaillies & les emportemens de joye, qu'il eut après la victoire, p. 228. Beau mot, que Démade ſon priſonnier lui dit à ce ſujet, *ibid.* Il renvoye ſans rançon deux mille Athéniens faits priſonniers à cette Bataille, *ibid.* Ils lui redemandent leur équipage, *ibid.* *Je penſe*, dit Philippe, *qu'ils croyent qu'on ne s'eſt pas battu tout de bon*, *ibid.* Avant la bataille de Chéronée, la Macédoine étoit foible, ſouvent tributaire, & toûjours réduite à mendier des protections, p. 215. Par la bataille de Chéronée, la Macédoine devient l'arbitre de la Grece, & la terreur de l'Aſie, *ibid.*

Cherſoblepte, Roi de Thrace & allié d'Athénes, p. 408. Dépoüillé de ſes Etats par Philippe, p. 422. Les Athéniens demandent ſon rétabliſſement, p. 430.

Cheveux. Un Ancien diſoit, que les femmes ſe conſoleroient plûtôt de voir leur Patrie en déſordre, que leurs cheveux, p. 157.

Chio, Iſle de la mer Egée, p. 368. Elle payoit volontairement un ſubſide aux Flotes d'Athénes, afin qu'elles aſſûraſſent ſon Commerce, *ibid.* Le Prince de Carie s'en empare, p. 345.

Chilon, un des ſept Sages de la Grece, p. 182.

Chirurgien. Philippe ayant été bleſſé près du goſier, ſon Chirurgien en le panſant lui demandoit tous les jours quelque nouvelle grace, p. 231. *Prens tout ce que tu voudras*, lui dit Philippe, *car tu me tiens à la*

gorge, *ibid.*
Cicéron, il croyoit qu'Epaminondas étoit le plus grand-homme que la Grece eut jamais produit, p. 206. Jugement qu'il faiſoit de Philippe & d'Alexandre, p. 216. Selon lui Alexandre étoit un plus grand Conquérant, Philippe un plus grand-homme, *ibid.* Il donne d'excellens avis à Pompée, qui ne les ſuit pas, p. 224. Il blâmoit Caton de penſer & de parler dans Rome corrompuë, comme il auroit pû faire dans la République de Platon, p. 254. Il reconnoît qu'en quelque genre d'écrire que ce puiſſe être, on ne peut ſe propoſer de meilleur modéle que Céſar, p. 232. Il appelloit Céſar le mari de toutes les femmes, & la femme de tous les maris, *ibid.* Il nomme l'aſſaſſinat de Céſar un *délicieux Banquet*, & ſe plaint de n'y avoir pas été appellé, p. 231. Son talent prodigieux pour l'Eloquence, p. 266. Quintilien l'oppoſe à tous les Orateurs de la Grece, *ibid.* Il prétend que Cicéron réünit en ſa perſonne l'abondance de Platon, la véhémence de Démoſthéne, & les graces d'Iſocrate, *ibid.* Il ajoûte, que la nature a voulu faire voir dans Cicéron, juſqu'où pouvoit aller l'eſprit humain, *ibid.* Il aſſûre que le nom de Cicéron eſt bien moins celui d'un homme éloquent, que celui de l'éloquence même, *ibid.* Cicéron ſe reconnoît inférieur à Démoſthéne, p. 269. Eloge qu'il fait de cet Orateur, *ibid.* Il ſe le propoſoit éternellement pour modéle, *ibid.* La haute idée qu'il avoit des Philippiques de Démoſthéne, p. 269. Il ſe fait honneur d'intituler auſſi du nom de *Philippiques* les derniéres & les plus cheres de ſes Oraiſons, *ibid.* Il avoit traduit de Grec en Latin les deux Harangues qu'Eſchine & Démoſthéne prononcerent l'un contre l'autre au ſujet de la Couronne, p. 273. Quel plan il s'étoit fait en les traduiſant, *ibid.* Il diſoit qu'en fait de Harangues de Démoſthéne, il faut donner le prix à la plus longue, p. 437.
Cimon. Fameux Général d'Athénes, étoit fils de Miltiade, p. 259. Il eſſuye un jugement infame pour les Juges, *ibid.*
Citoyens, fruſtrer des Citoyens du néceſſaire, c'eſt ſuſciter des ennemis à l'Etat, p. 416.
Citoyens d'Athénes. Les Athéniens accordent le droit de Citoyen d'Athénes à pluſieurs Rois, p. 430. à Térès Roi de Thrace, *ibid.* à Cherſoblepte, autre Roi de Thrace, *ibid.* à Evagoras de Cypre, *ibid.* à Denis de Syracuſe, *ibid.*
Clazoméne, ville d'Ionie dans l'Aſie mineure, p. 179.
Cléobule, un des ſept Sages de la Grece, p. 182.
Cléobule, mere de Démoſthéne, p. 234. Elle lui donne une mauvaiſe éducation, *ibid.*
Cléombrote, Roi de Lacédémone, périt à la bataille de Leuctres, p. 207.
Cléopatre, ſeconde femme de Phi-

lippe, p. 233. Elle étoit niéce d'Attalus, *ibid.*

Cléopatre, fille de Philippe & d'Olympias, p. 223. épouſe ſon oncle Aléxandre, Roi d'Epire, *ibid.* C'eſt au milieu des réjoüiſſances de ſon Mariage que Philippe ſon pere eſt aſſaſſiné, *ibid.*

Clerc, (M. le) de l'Académie Françoiſe, loüé, p. 21. Il a traduit en vers François la *Jéruſalem délivrée* du Taſſe, *ibid.*

Clitarque, Tyran établi par Philippe dans le pays des Erétriens, p. 398. chaſſé par Phocion, Général d'Athénes, p. 404.

Clitus, favori d'Aléxandre, p. 220. oſe lui dire en face, qu'il n'a vaincu que par les Soldats de Philippe ſon pere, *ibid.* Aléxandre le tuë, en lui diſant, *Va trouver Philippe, ibid.*

Cô, Iſle de la Mer Egée, ſoumiſe aux Athéniens, p. 345. Le Prince de Carie s'en empare, *ibid.*

Code. Les gens du Code, plus ſujets que d'autres à certains malheurs du Mariage, & pourquoi, p. 155. Les jeunes gens déteſtent le Code & le Digeſte, comme les impitoyables ennemis de leur liberté naiſſante, p. 59.

Codrus, dernier Roi d'Athénes, ſe dévoüe pour le ſalut de ſon Peuple, p. 191. & 192. Il vivoit du temps de Saül, *ibid.* Il laiſſa trois fils, Médon, Nilée, & Androcle, p. 192. & 179.

Cœur humain, ſon inquiétude & ſon inconſtance, p. 189. Il ſoupire toujours après le changement, & ne ſe guérit jamais de ſon dégoût pour l'uniformité, *ibid.*

Colbert, (M.) Miniſtre conſommé, p. 33. Diſpenſateur des libéralitez du plus magnifique des Rois, *ibid.* Etoit de l'Académie Françoiſe, *ibid.* Et ſe faiſoit un plaiſir d'aſſiſter de temps en temps aux Conférences de cette Académie, *ibid.*

Colonie des Grecs, ils fondérent en Bithinie, Calcédoine, p. 182. En Thrace, Byzance, *ibid.* En Sicile, Syracuſe, *ibid.* En Italie, Tarente, Brindes, Naples, Rhége, Crotone, Sybaris, &c. *ibid.* Dans les Gaules, Marſeilles, Antibe, Agdes, Roſes, *ibid.*

Comédie, elle eſt née en Grece, p. 249. Elle doit ſon origine à Suſarion, *ibid.* Licence effrénée de la Comédie dans Athénes, p. 250. Voyez *Poëtes Comiques.*

Commerce, au commencement du monde, on trafiquoit ſans acheter & ſans vendre, p. 100. Le Commerce ſe faiſoit par de ſimples échanges, *ibid.*

Commiſſion, ſi pour avoir excédé mon pouvoir dans une Commiſſion, je perds tout recours contre celui qui m'a commis, p. 82. *& ſuiv.* Raiſons de ceux qui tiennent pour l'affirmative, p. 83. Raiſons de ceux qui tiennent pour la négative, p. 85. Juſtinien décide en faveur de ces derniers, p. 86. Il eſt ſurprenant que cette queſtion ait pû jamais paroître problématique, *ibid.*

Compaſſion. Il eſt une compaſſion injuſte,

injuſte, contre laquelle on doit être en garde, p. 152. Lorſque les preuves ne parlent pas plus pour le riche que pour le pauvre, il eſt permis d'écouter la compaſſion, *ibid.* Loin qu'elle ne puiſſe pas alors ſe concilier avec la Juſtice, elle devient une partie de la Juſtice, même, *ibid.*

Confédération. Une confédération demeure inébranlable, tant que la bienveillance réciproque & l'utilité commune la cimentent, p. 439. Elle ſe diſſout & ſe rompt, du moment qu'elle ne ſe ſoutient que par l'artifice, la fraude & la violence, *ibid.* & p. 305.

Conon, fameux Général d'Athénes, p. 203. Artaxerxès Mnémon, Roi de Perſe, le fait ſon Amiral, *ibid.* Il bat la Flote de Lacédémone, p. 202. Il éprouve la rigueur de l'Oſtraciſme, & eſt relégué, p. 259.

Contemporains. Nous devons nous faire un plaiſir de rendre juſtice aux bons ouvrages de nos Contemporains, p. 41. La partialité, ſi l'on avoit à la permettre, ſe pardonneroit bien plûtôt en faveur de ceux avec qui nous vivons, *ibid.*

Contrats. On en ignora longtemps l'uſage au commencement du monde, p. 100. Hiſtoire de leur origine, p. 101. Ils ſont les principaux reſſorts du Commerce, p. 100. La droiture, la ſimplicité, la candeur, y doivent toujours régner, p. 102. Les Loix établirent des formules, pour en bannir la mauvaiſe foi, p. 101. L'avarice plus ingénieuſe que les Loix, ſçût faire rentrer la fraude & l'artifice dans les Contrats, *ibid.* On y trouve quelquefois des équivoques, miſes par la main même, chargée du ſoin de les ôter ou de les prévenir, *ibid.*

Contrainte. Elle ne fait qu'irriter le déſir, & rendre les plaiſirs plus picquants, p. 162. Les pays les plus abondants en femmes infidelles, ſont ceux où l'on les tient dans une plus grande contrainte, *ibid.*

Conventions. Les plus authentiques, malgré l'énergie de leurs termes, ne forment rien moins que des nœuds indiſſolubles, p. 300. Elles ſemblent avoir dégénéré en formule de pur ſtile, *ibid.*

Corcyre, Iſle de la Mer Ionienne, p. 233. étoit une Colonie de Corinthe, p. 184. Les Athéniens battent les Lacédémoniens près de cette Iſle, p. 233.

Corcyréens, étoient une Colonie de Corinthe, p. 184. Ils ſe ſouleverent contre cette ville, & c'eſt ce qui cauſa la fameuſe Guerre du Péloponneſe, *ibid.*

Corinthe, puiſſante ville de la Grece, p. 184. recommandable par le nombre de ſes Habitans, par ſon commerce, par ſes richeſſes, & ſur tout par ſon heureuſe ſituation, *ibid.* Jamais pourtant elle ne ſe diſtingua qu'entre les Républiques du ſecond rang, & pourquoi, *ibid.* Corcyre & Syracuſe, Colonies de Corinthe, *ibid.*

Corcyre ſe ſouleve contre elle, & c'eſt ce qui cauſa la fameuſe Guerre du Péloponnéſe, *ibid.* Elle donne du ſecours à Syracuſe, & l'empêche de tomber ſous la domination des Athéniens, *ibid.* Elle lui envoye Timoléon, qui la délivre de la tyrannie du jeune Denys, *ibid.*

Corinthiens. Philippe leur enléve Ambracie, ville d'Epire, p. 392.

Corneille, & Racine, ont regné ſur la Scéne Françoiſe, comme les Sophocles & les Euripides regnoient ſur le Théâtre Grec, p. 56.

Coronée, ville de Béotie, p. 344. Philippe l'enléve aux Phocéens & la remet aux Thébains, *ibid.*

Corrupteurs. Juſqu'où alloit la haine des anciens Athéniens contre les Corrupteurs, p. 394. Ils les déclaroient infames, & les proſcrivoient, *ibid.* Ils faiſoient graver ſur une colonne de bronze la formule de leur proſcription, *ibid.*

Couronne, faite d'une branche de l'Olivier ſacré, p. 265. Les Athéniens récompenſoient d'une de ces Couronnes ceux qui avoient bien ſervi l'Etat, *ibid.* Cette ſorte de récompenſe étoit le plus grand honneur, qu'un Citoyen d'Athénes pût recevoir, *ibid.* Ariſtophane le reçût, pour prix de la hardieſſe avec laquelle il reprochoit aux Athéniens leurs défauts, *ibid.* Voyez *Olivier ſacré.*

Courtiſanne. La République d'Athénes traitée de Courtiſanne à cauſe de ſon inconſtance, p. 258.

Cratinus, Poëte comique, n'épargnoit pas dans ſes piéces Périclès, p. 250.

Crénides, ville bâtie par les Thaſiens, p. 212. Philippe s'en empare, & lui donne le nom de *Philippes*, *ibid.* Depuis elle fut célébre par la défaite de Brutus & de Caſſius, *ibid.* Près de cette ville, Philippe ouvre des Mines, qui chaque année lui rapportent deux millions de livres, *ibid.*

Créon, premier Archonte annuel, p. 192.

Crobyle, ville de la Querſonéſe de Thrace, p. 428. Diopithe, Général Athénien, met aux fers les Habitans de cette ville. *ibid.*

Crotone, ville d'Italie, fondée par une Colonie Grecque, p. 182.

Cygnée, femme d'Amyntas Roi de Macédoine, p. 335. eut trois fils de lui, Archélaüs, Archidius, & Ménélas, *ibid.*

Cyrus, un des plus grands Conquérants qu'il y ait eu, p. 190. Il ſubjugue l'Aſie, *ibid.* Et répand la terreur parmi les Colonies Grecques qui y étoient établies, *ibid.* Les Lacédémoniens lui mandent fiérement par un Hérault d'Armes, qu'il s'abſtienne d'attenter a la liberté de ces Colonies, ou qu'ils ſçauront bien les affranchir, *ibid.*

Cyrus le jeune, étoit frere d'Artaxerxès Mnémon, Roi de Perſe, p. 240. Il fait la Guerre à

ſon frere, *ibid.* Il eſt défait & tué, *ibid.* Dix mille Grecs qu'il avoit à ſon ſervice, ſe retirent en bon ordre, & retournent en leur pays, *ibid.* Voyez *Dix mille.*

D

Danube. Philippe traverſe le Danube, & triomphe plus d'une fois des Scythes, p. 226. En un ſeul jour Aléxandre paſſe le Danube, bat les Gétes, prend une de leurs Villes, & repaſſe ce fleuve, p. 217.

Dardanus, premier Roi de Troye, Grec de naiſſance, p. 177. Il étoit venu d'Arcadie, *ibid.*

Darius, fils d'Hyſtapes, & Roi de Perſe, p. 242. C'eſt celui qu'Eſdras & Philon appellent Aſſuërus, *ibid.* Il donne retraite aux enfans de Piſiſtrate chaſſez d'Athénes, p. 197. envoye contre Athénes une Armée formidable, qui eſt défaite dans les plaines de Marathon, *ibid.* Elien dit, que Darius n'entreprit cette Guerre que pour contenter la fantaiſie de ſa femme Atoſſa, qui vouloit avoir à ſon ſervice des femmes de l'Attique & de l'Ionie, p. 242.

Darius Nothus, Roi de Perſe, prête ſes forces navales à Lyſander Roi de Lacédémone, p. 203. Avec ce ſecours, les Lacédémoniens défont la Flotte d'Athénes, aſſiégent cette ville & la prennent, *ibid.*

Darius Codoman, Roi de Perſe, vaincu par Aléxandre, p. 218. Il traînoit à ſa ſuite une légion de Femmes & d'Eunuques, *ibid.* Il avoit l'ame amollie par le luxe & par les délices, *ibid.* L'or & la pourpre brilloient de toutes parts dans ſon Camp, p. 219. Ses Troupes reſſembloient plus à une proye expoſée au pillage, qu'à une Armée réſoluë au combat, *ibid.* Ennemi mépriſable, dont la défaite ne doit pas faire grand honneur à Aléxandre, *ibid.*

Datis, Général des Perſes à la bataille de Marathon, p. 197.

Débiteur. Sévérité des Loix Romaines contre les Débiteurs, p. 111. Elles donnoient aux Créanciers droit de vie & de mort ſur le Débiteur inſolvable, *ibid.* Celui-ci pouvoit racheter ſa vie aux dépens de ſa liberté, *ibid.*

Décimer. Quand on décime des Trouppes qui n'ont pas fait leur devoir, on n'excepte pas les Soldats d'une valeur univerſellement reconnuë, p. 142. Si le brave paye pour celui qui ne l'eſt pas, il faut accuſer le caprice du ſort, & non la dureté de la Loi. *ibid.* Le brave pouvoit garder ſon rang; & par un noble déſeſpoir, ou rappeller le courage des fuyards, ou ſauver ſon honneur, p. 143.

Défiance, elle fait la ſûreté des Particuliers & des Etats, p. 355.

Delphes. Les richeſſes du Temple de Delphes étoient immenſes, p. 238. Les Peuples & les Rois l'avoient enrichi d'un nombre infini de vaſes ſacrez & d'autres dons précieux, *ibid.* Les

Phocéens le pillent à diverſes fois, & en tirent plus de ſix millions d'or de notre monnoye, *ibid.* Philippe les châtie, & prend le titre de vengeur du Temple de Delphes, p. 214. Dans la ſuite, ces mêmes Phocéens ſauvent ce Temple du pillage des Gaulois, commandez par Brennus, *ibid.*

Démade, Orateur Athénien, p. 193. Il diſoit que les Loix de Dracon étoient écrites, non avec de l'encre, mais avec du ſang, *ibid.* Il ſe laiſſe corrompre par l'or de Philippe, p. 300. Il s'oppoſe fortement à l'avis que Démoſthéne avoit ouvert d'envoyer du ſecours aux Olynthiens, que Philippe aſſiégeoit, p. 300. & 311. Il devient dans la ſuite contraire à Philippe, & ſe trouve à la bataille de Chéronée, p. 228. Il y eſt fait priſonnier, *ibid.* Il reproche à Philippe la joye indécente, où ce Prince ſe laiſſe aller après la Victoire, *ibid.* Il oſe lui dire en face, *Vous jouez le rôle de Therſite, lorſqu'il ne tient qu'à vous de faire le perſonnage d'Agamemnon*, *ibid.* Philippe le renvoye ſans rançon, lui & deux mille autres Athéniens priſonniers, *ibid.*

Démarat, Roi de Lacédémone, p. 187. Il s'enfuit de cette Ville, diſant pour raiſon, que les Loix y avoient plus de pouvoir que le Roi, *ibid.*

Démocharès, Ambaſſadeur d'Athénes près de Philippe, p. 230. A la fin d'une Audience, Philippe lui demande, s'il peut rendre quelque ſervice aux Athéniens, *ibid. Le plus grand ſervice que tu nous puiſſes rendre*, dit Démocharès, *c'eſt de t'aller pendre*, *ibid. Dites à vos Maîtres*, répliqua Philippe ſans s'émouvoir, *que ceux qui oſent dire de pareilles inſolences, ſont bien plus hautains & moins pacifiques, que ceux qui ſçavent les pardonner*, *ibid.*

Démoſthéne, Général Athénien, différent de l'Orateur, p. 200. Il périt au Siége de Syracuſe, avec la fleur de la jeuneſſe Athénienne, *ibid.*

Démoſthéne, pere de l'Orateur, n'étoit point un Forgeron craſſeux, comme il plaît à Juvenal de le dire, p. 334. c'étoit un homme très-riche, qui par ſes Eſclaves faiſoit valoir un grand nombre de Forges, *ibid.*

Démoſthéne, le plus fameux Orateur qu'Athénes ait produit, p. 234. nâquit deux ans après Philippe, dont il devoit être le plus irréconciliable ennemi, *ibid.* Il étoit fils, non d'un Forgeron craſſeux, comme dit Juvenal, mais d'un homme très-riche, qui faiſoit valoir un grand nombre de Forges, *ibid.* A l'âge de ſept ans, il demeura orphelin, ſous la conduite de ſa mere Cléobule, *ibid.* Elle l'éléve dans une ſi grande molleſſe, que les jeunes gens de même âge l'appelloient par dériſion Batalus, *ibid.* Voyez le mot *Batalus*. Il tombe entre les mains de Tuteurs, qui ont plus d'attention à s'enrichir de ſon bien, qu'à cultiver ſon

eſprit, *ibid.* Il étoit né avec des défauts, très-contraires à l'éloquence, p. 235. Les principaux étoient une langue épaiſſe, une voix palpitante, un extérieur déſavantageux, & des épaules, qui ſe hauſſoient déſagréablement dans la châleur de la prononciation, p. 235. & 236. Ses coups d'eſſai lui réüſſirent ſi mal, qu'ils penſérent le bannir pour jamais du Barreau & de la Tribune, p. 235. Il attaque ſes défauts avec tant de conſtance, qu'il vient à bout de les vaincre, p. 236. Pour fortifier ſa voix, & pour l'aguerrir au bruit d'un Auditoire tumultueux, il haranguoit ſur le bord de la Mer, *ibid.* Il déclamoit devant ſon miroir, pour corriger ce que ſon air ou ſon geſte pouvoient avoir de défectueux, p. 235. Il ſuſpendoit ſur ſes épaules une épée nuë, qui l'empêchoit de les hauſſer de mauvaiſe grace, p. 236. Outre cela il prenoit des leçons de ceux qui étoient le plus capables de lui en donner, p. 235. Il eut pour Maîtres d'éloquence, Iſocrate, Platon & Iſée, *ibid.* Il apprit à déclamer de Satyrus, d'Andronic, & de Néoptoléme le plus célébre Comédien de ſon temps, *ibid.* Jamais homme ne fut plus laborieux, p. 236. L'Artiſan le plus matinal l'étoit moins que lui, *ibid.* Il ſe raſoit à demi, pour ſe mettre dans la néceſſité de garder la maiſon, *ibid.* Afin de ſe mieux recüeillir, il s'enterroit dans des lieux ténébreux, où rien ne pouvoit le diſtraire, *ibid.* Il paſſoit les nuits à travailler, *ibid.* Le ſuccès récompenſa tant de veilles & tant de peines, p. 237. Il conſacre ſes talens au ſalut de ſa Patrie, *ibid.* Dans quel état il la trouva, *ibid.* Combien d'obſtacles il eut à ſurmonter, pour la préſerver de l'eſclavage, *ibid.* & *pages ſuiv.* L'avoir en cet état ſauvée ſi long-temps des tentatives & de la fortune de Philippe, tient plus du prodige que de l'avoir anciennement défenduë contre les Armées innombrables des Perſes, p. 242. Il expoſe vivement aux Athéniens le danger prochain où les expoſe l'ambition démeſurée de Philippe, p. 282. Il les engage à envoyer de puiſſans ſecours aux Olynthiens que ce Prince aſſiégeoit, p. 311. 312. & 326. A prévenir les deſſeins que cet ennemi dangereux avoit ſur la Querſonéſe, p. 360. A délivrer les Eubéens de ſa tyrannie, p. 404. A lui faire lever le Siége de Périnthe & de Byzance, *ibid.* A envoyer au Roi de Perſe une Ambaſſade, pour négocier avec lui une étroite confédération contre Philippe, p. 404. 414. & 439. Il conclut contre Philippe une ligue entre Athénes & Thébes, p. 244. Il met cette Ligue au nombre des plus grands ſervices qu'il ait rendus à l'Etat, p. 245. Il perſuade aux Athéniens de hazarder la bataille de Chéronée, p. 255. Ils

la perdent, & dès le commencement du combat, Démosthéne jette son Bouclier & prend la fuite, p. 264. Les Athéniens n'en ont pas moins de confiance en lui, & le proclament Pere de la Patrie, p. 255. Tout plie sous Philippe, excepté l'ame indomptable de Démosthéne, p. 256. Transports indécents de joye où il s'abandonne, lorsqu'il apprend la mort de Philippe, p. 231. La même vigueur qu'il avoit fait paroître contre Philippe, il la fait paroître contre Aléxandre, p. 256. Il le traite d'abord d'enfant & d'imbécille, p. 216. Aléxandre par ses premiers exploits en Europe, ayant répandu la terreur dans toute la Grece, fait dire aux Athéniens qu'ils ayent à lui livrer dix de leurs Orateurs, & parmi eux Démosthéne, p. 257. Démosthéne dit à ce sujet, que c'est le Loup, qui veut faire la paix avec les Brebis, pourvû qu'elles lui livrent le chien du Berger, *ibid.* On l'accuse de s'être laissé corrompre par Harpalus, p. 260. Il est banni d'Athénes, *ibid.* Il ne se vange, pendant son exil, que par de nouveaux services, *ibid.* Tout exilé qu'il est, il entreprend d'abbattre en Europe la puissance d'Aléxandre, maître de l'Asie, p. 256. Il suscite contre lui Léosthéne, qui amasse des Troupes considérables, p. 256. Après la mort d'Aléxandre, il s'éleve contre Antipater avec la même force, qu'il s'étoit élevé contre Aléxandre & contre Philippe, *ibid.* Il va de Ville en Ville exhorter les Peuples à sécoüer le joug de Macédoine, *ibid.* Malgré tous les efforts de Démosthéne, Antipater vient enfin à bout de soumettre les Grecs, p. 257. Antipater n'accorde la Paix aux Athéniens, qu'à condition qu'ils lui livreront Démosthéne, p. 257. Cet Orateur ne retrouve pas dans les Athéniens le même zéle, qu'ils lui avoient autrefois témoigné, *ibid.* Il gagne l'Isle de Calaurie, & s'y réfugie dans le Temple de Neptune, *ibid.* Les Gardes d'Antipater investissent Démosthéne dans ce Temple, *ibid.* Ils le pressent de se fier à la clémence d'Antipater, *ibid. Il ne sera jamais dit*, leur répond Démosthéne, *que je doive rien au Tyran de ma Patrie*, *ibid.* Il avale secretement du poison, qu'il portoit depuis longtemps sur lui pour l'employer à cet usage, p. 258. Se sentant mourir, il dit à Archias, Capitaine des Gardes d'Antipater : *Emméne ce corps à ton Maître ; car pour Démosthéne, tu ne le lui emméneras point*, *ibid.* Il meurt à l'âge de soixante ans, la même année qu'Aristote qui avoit trois ans plus que lui, *ibid.* Les Athéniens lui érigent une Statuë, & accordent divers Priviléges à ses Descendans, *ibid.* Caractére de Démosthéne, p. 256. Il a toutes les qualitez d'un grand Politique, p. 256. Toutes celles d'un bon Ci-

toyen, p. 253. & toutes celles d'un excellent Orateur, p. 238. & 268. Juſqu'où il porta l'authorité de la parole, p. 258. Quel eſt le caractére de ſon éloquence, p. 260. 261. *& ſuiv.* Quelle en eſt la force & l'énergie, p. 261. Il eſt comparé à un tourbillon, à une tempête, à un foudre, p. 270. Il excelle dans le Pathétique, *ibid.* Il ne cherche point à plaire, mais à ſervir, p. 262. Uniquement occupé du ſalut d'Athénes, il ne ſe met nullement en peine de ſa gloire particuliére, p. 437. Il parle en Orateur, qui ne tend qu'à perſuader & à convaincre, non en Déclamateur, qui cherche à donner de l'admiration, *ibid.* Avec quel courage il s'éléve contre les abus, p. 266. Il oſe attaquer la Loy d'Eubule, quoiqu'il y eût peine de mort contre quiconque propoſeroit de l'abroger, p. 314. 318. 320. & 332. La droiture de ſes intentions lui fait parler à ſes Maîtres, avec l'authorité d'un pere à ſes enfans, p. 262. Son zéle pourtant avoit dans ſes plus grands emportemens ſa retenue & ſa méthode, p. 253. Avec quelle prudence il ſçavoit ménager les eſprits, p. 254. Il compoſoit avec les fantaiſies populaires, & toléroit ce qu'il ne pouvoit corriger, *ibid.* Il répéte quelquefois les mêmes raiſonnemens, & les mêmes exemples, p. 266. Ces répétitions ne ſont point des défauts, & ont même leur utilité, p. 266. 405. & 437. Son ſtile eſt nerveux & concis, & laiſſe beaucoup à ſous-entendre, p. 275. Il l'avoit formé ſur celui de Thucydide, *ibid.* Sa mémoire prodigieuſe, & ce qu'en rapporte Arſénius, p. 275. Quelle étoit la véhémence & la majeſté de ſon action, p. 236. Beau témoignage qu'Eſchine, quoique ſon Rival, lui rend ſur ce point, *ibid.* Il étoit auſſi intrépide dans la Tribune, que timide dans un combat, p. 265. Ses envieux lui reprochoient que ſes Harangues ſentoient l'huile, p. 237. Qu'il ſe ſervoit d'expreſſions & de figures monſtrueuſes, p. 260. Qu'il s'inquiétoit plus de la cadence d'une période, que de la chûte d'une République, p. 263. Ils le traitoient de *beuveur d'eau*, & par conſéquent d'homme épineux & difficile, p. 357. Démoſthéne ſommeille quelquefois, auſſi-bien qu'Homére, mais il ne s'endort jamais profondément, p. 271. Ses négligences mêmes ſe reſſentent de l'élévation & de la ſublimité de ſon caractére, p. 272. Toute l'Antiquité lui défére unanimement la premiére place entre les Orateurs, p. 268. Eloge qu'en fait Longin, *ibid.* Eloge qu'en fait Cicéron, p. 269. Philippe l'appelloit, *l'unique rempart d'Athénes*, p. 257. Dans quelles diſpoſitions il faut entrer, pour ſentir les beautez de ſes Harangues p. 266. *& ſuiv.*

Denis d'Halicarnaſſe, docte critique, p. 271. Son authorité eſt d'un grand poids, *ibid.* Il met *la Harangue ſur l'Haloneſe* au nombre des Ouvrages de Démoſthéne, *ibid.* Raiſons que l'on a de croire qu'il ſe trompe en ce point, *ibid.* Il place la premiére Philippique avant les Olynthiennes, p. 282. Il nous apprend l'époque des trois Olynthiennes, & nous marque le temps où chacune a été prononcée, p. 299. Il fixe auſſi l'époque de toutes les autres Harangues. Voyez *le Sommaire qui eſt à la tête de chacune.*

Denis le jeune, Tyran de Syracuſe, p. 430. obtient pour lui & pour ſes Deſcendans le droit de Citoyen d'Athénes, *ibid.* Les Corinthiens envoyent contre lui Timoléon, qui le dépoſſede, p. 184. On l'envoye à Corinthe, où il eſt réduit à tenir Ecole pour vivre, p. 186.

Deſpréaux, (M.) eſt l'Horace des François, p. 36.

Dieu, proportionne les qualitez de ſes Elûs, aux effets qu'il veut opérer par leur miniſtére, p. 1. Il eſt le Dieu jaloux, & il ſe réſerve la vengeance, p. 143. Il punit quelquefois les crimes des Peres juſqu'à la troiſiéme & quatriéme Génération, p. 143. Il a de temps en temps ſignalé ſa puiſſance par de ſanglantes éxécutions, *ibid.* Sa juſtice, toujours adorable, quoique ſouvent incompréhenſible, *ibid.* Sans rechercher trop curieuſement les cauſes de ce que Dieu fait pour ſa gloire, nous devons nous en tenir à ce qu'il dit pour notre inſtruction, p. 144. Dans ſa juſte vengeance, il n'épargne pas même les enfans au berceau, p. 148. Dans ſa juſte fureur, il ne diſtingue pas les innocens d'avec les coupables, p. 149. Tel eſt le déréglement de l'homme, que Dieu pour le retenir dans le ſentier de la juſtice, paroiſt quelquefois avoir beſoin de s'en écarter, *ibid.*

Digeſte, voyez *Code.*

Diodore de Sicile, place la premiére Philippique avant les Olynthiennes, p. 282. Il nous a laiſſé l'époque de toutes les Harangues de Démoſthéne. *Voyez le Sommaire qui eſt à la tête de chaque Harangue.*

Diogéne, retournant de Lacédémone à Athénes, dit qu'il paſſoit de l'appartement des hommes à celui des femmes, p. 191. Il preſſe Démoſthéne d'entrer avec lui dans un Cabaret, p. 260. Démoſthéne s'en défend, *ibid. Pourquoi*, lui dit Diogéne, *faites-vous ſcrupule d'entrer avec moi dans un lieu où vos Maîtres entrent à toute heure, ibid.*

Diopithe, Chef d'une Colonie, que les Athéniens envoyent dans la Querſonéſe, p. 460. Tous les Habitans de Querſonéſe le reçoivent, excepté les Cardiens, *ibid.* Il entre à main armée dans le Pays des Cardiens rebelles, qui ont recours à Philippe, *ibid.* Diopithe ſe jette ſur les Terres de

de l'obéïſſance de Philippe, & les ravage, *ibid.* Il ſe ſaiſit d'Amphiloque, Ambaſſadeur de Philippe, & l'oblige à ſe racheter neuf talens, p. 428. Il traîne en eſclavage les Habitans de Crobyle & de Tiriſtaſe, p. 428. Il eſt accuſé par les Penſionnaires que Philippe avoit dans Athénes, d'avoir commis des pirateries, & rallumé la guerre, p. 360. Démoſthene le défend par une Harangue, qu'on appelle ordinairement *la Harangue ſur la Querſonèſe*, p. 361. *& ſuiv.* Ce Diopithe étoit pere du Poëte Ménandre, p. 360.

Diſpute. Mauvais effets, que produit ordinairement la chaleur de la diſpute, p. 36.

Diſſimulation. La diſſimulation des injures vaut plus qu'elle ne coûte, p. 229.

Dix mille (les). On nomme ainſi les dix mille Grecs, qui ſervoient dans l'Armée de Cyrus le jeune, p. 240. Après la défaite de ce Prince, ils ſe retirent en bon ordre, traverſent le vaſte Empire des Perſes, & retournent dans leur Pays, ſans que les Perſes puiſſent les rompre ni les entamer, *ibid.* C'eſt ce qu'on appelle ordinairement, la Retraite des dix mille, *ibid.* Voyez *Cyrus le jeune.*

Doriens, Peuple de Grece, qui deſcendoit de Dorus, p. 178. Ils aident aux Héraclides à ſe rétablir dans le Péloponéſe, *ibid.* Les Héraclides leur aſſignent les terres que poſſedoient les Achéens deſcendus d'Eolus, *ibid.*

Doriſque, ville de Thrace, p. 377. Philippe l'enléve aux Athéniens, *ibid.* & p. 408.

Dracon, premier Legiſlateur d'Athénes, p. 193. On ne voit point qu'avant lui la Grece ait eu des Loix écrites, *ibid.* Il vivoit vers la trente-neuviéme Olympiade, vingt-ſix ans avant Solon, *ibid.* Les Loix qu'il donna aux Athéniens, étoient extrémement rigoureuſes, *ibid.* Il puniſſoit de mort les plus légéres fautes, comme les plus énormes crimes, *ibid.* Quand on lui en demanda la raiſon, *c'eſt*, dit-il, *que les fautes me paroiſſent dignes de mort; & que pour expier les crimes, je n'imagine pas de plus grande peine*, *ibid.* L'Orateur Démade diſoit, *que les Loix de Dracon étoient écrites, non avec de l'encre, mais avec du ſang*, *ibid.* Elles eurent le ſort des choſes violentes, & durérent peu, *ibid.* Elles furent bientoſt abolies par celles de Solon, *ibid.*

Droit. Différence du Droit Naturel, & du Droit Civil, p. 75. Le Droit Naturel eſt celui, qui pourvoit à la ſûreté du genre humain, & qui eſt obſervé par toutes les Nations, p. 75. Le Droit Civil eſt celui que chaque Peuple ſe preſcrit en particulier, *ibid.* Hiſtoire de l'établiſſement de l'un & de l'autre, p. 76. Il y a des cas, où le Droit Civil l'emporte ſur le Droit Naturel, p. 81. Il y en a, où le Droit Naturel l'emporte ſur le Droit

Civil, *ibid.* Divers Droits incompatibles doivent prévaloir, ou ceder l'un à l'autre, ſelon leurs divers degrez de juſtice, p. 82.

Drongile, petite ville de Thrace, p. 372. Philippe la pille & ſe l'approprie, *ibid.*

E

Ebatane, ville de Perſe, p. 414. Les Rois de Perſe y faiſoient ſouvent leur réſidence, *ibid.*

Echange de biens. En quel cas un Citoyen d'Athénes étoit tenu d'échanger ſes biens contre ceux d'un autre, p. 252.

Echine, ville de Theſſalie, p. 392. Elle appartenoit aux Thébains, *ibid.* Philippe la leur enléve, *ibid.*

Echos, certains Traducteurs, mauvais Echos de l'Antiquité, p. 29.

Ecriture. Elle eſt l'image de la parole, p. 277. Elle n'agit jamais ſur l'eſprit auſſi fortement, que la parole même, *ibid.* Ce furent les Phéniciens qui apprirent l'écriture aux Grecs, p. 175.

Egalité. Elle eſt l'ame des Etats populaires, p. 194.

Egypte. Elle enſeigne aux Grecs ſes Loix, les met dans le goût des Arts & des Sciences, & les initie dans les myſtéres de la Religion, p. 175.

Elatée, ville de la Phocide, p. 353. Philippe menace les Thébains d'en relever les murailles, qu'ils avoient démolies pendant la Guerre ſacrée, *ibid.*

Electryon, pere d'Alcméne, p. p. 178. oncle & beau-pere d'Amphitryon, qui le tuë par mégarde, *ibid.*

Elide, place importante du Péloponéſe, p. 390. Philippe s'en rend maître, *ibid.* Il y fait un grand carnage, *ibid.*

Elien. Quelle fut ſelon cet Auteur, la cauſe de la premiére Guerre entre les Perſes & les Grecs, p. 242. Voyez *Aroſſa.*

Emancipation, c'étoit chez les Romains le chemin le plus frayé pour ſortir de la puiſſance des Peres, p. 95. Elle ſe faiſoit en deux façons, p. 96. Elle étoit revêtue d'un prodigieux nombre de formalitez, *ibid.* Ces formalitez puériles en apparence, renfermoient un grand ſens, *ibid.* L'Empereur Juſtinien bannit ce long & vain cérémonial, qu'un ſçavant Interpréte appelle, *le jouet des Loix Romaines dans leur enfance*, *ibid.* L'Emancipation eſt aujourd'hui beaucoup plus unie & plus débaraſſée, *ibid.* Sur qui, du Pere ou du Fils, tombe la néceſſité de la preuve pour l'émancipation conteſtée entre eux, p. 94. *& ſuiv.* Raiſons des Docteurs, qui rejettent la néceſſité de la preuve ſur le Pere, p. 97. Raiſons de ceux qui rejettent la néceſſité de la preuve ſur le Fils, p. 98. L'opinion de ces derniers doit prévaloir, *ibid.*

Empire Romain, chef-d'œuvre de toutes les vertus enſemble, p. 123. Rend un témoignage auſſi glorieux à la ſageſſe qui

ſçût le conſerver, qu'à la valeur qui le forma, *ibid.*

Enfans. La Juriſprudence Romaine tenoit les enfans dans une grande dépendance à l'égard de leur pere, p. 94. Leur condition reſſembloit fort à celle des Eſclaves, *ibid.* Pourquoi ils étoient appellez, *Liberi*, *ibid.* Certain nombre d'enfans acquéroit au chef de famille l'exemption des Charges publiques, p. 155. On ne ſe trompe guéres à ſuppoſer dans les enfans les pernicieuſes inclinations de leurs peres, p. 147. Ils dégénérent rarement de ce côté-la, p. 148. On demande ſi les enfans d'un fou déclaré peuvent ſe marier ſans le conſentement de leur pere, p. 128. Raiſons pour & contre, *ibid. & p. ſuiv.* La plus ſaine partie des Juriſconſultes décident que les enfans le peuvent, p. 130. Autre queſtion, ſi l'on peut juſtement punir les enfans pour le crime des peres, p. 138. Raiſons de ceux qui tiennent pour la négative, p. 138. *& ſuiv.* Raiſons de ceux qui tiennent pour l'affirmative, p. 146. *& ſuiv.* Cette derniére opinion a prévalu depuis long-temps, & vraiſemblablement prévaudra toujours, p. 150. Les mœurs dépravées, à qui elle doit ſon établiſſement, lui répondent de ſa durée, *ibid.* La peine qu'on impoſe aux enfans pour le crime du pere, ne paſſe guéres la perte du patrimoine, *ibid.* On la pouſſe rarement juſqu'à l'exil, *ibid.* Et jamais elle ne va juſqu'à la mort, *ibid.*

Entrepriſe. On deshonore ſouvent les plus grandes entrepriſes, lorſqu'on en révéle la véritable cauſe, p. 242.

Envie, paſſion baſſe, p. 40. elle fait acheter trop cher un plaiſir qu'on a honte de s'avoüer à ſoi-même, *ibid.* On doit écouter les conſeils mâles de la noble émulation, mais non les lâches ſuggeſtions de l'envie, p. 39.

Eolide, canton de l'Aſie Mineure, ainſi appellé par les Grecs, qui deſcendoient d'Eolus, p. 178. Ils y fondent Smyrne, & onze autres Colonies, *ibid.*

Eolus, fils d'Hellen & petit-fils de Deucalion, p. 178. donne le nom d'Eoliens au peuple de la Grece, qui deſcendoit de lui, *ibid.*

Epaminondas, fameux Capitaine Thébain, p. 206. étoit fils de Polymne, *ibid.* Reçût une excellente éducation dans la maiſon de ſon pere, *ibid.* Se rend plus recommandable encore par ſes vertus, que par ſes talens pour la Politique & pour la Guerre, p. 207. Caractére de ce Grand-homme, *ibid.* Il bat les Lacédémoniens à Leuctres, *ibid.* Il aſſiége Lacédémone, & content de l'avoir humiliée, il ne veut pas la détruire, p. 208. Il ſe vante d'avoir réduit les Lacédémoniens à allonger leurs monoſyllabes, p. 209. Il rétablit Meſſêne, qui depuis l'honora toujours comme ſon ſecond Fondateur, *ibid.* Il eſt

tué entre les bras de la Victoire, à la bataille de Mantinée, *ibid.* Cicéron croyoit qu'Epaminondas étoit le plus grand homme, que la Grece eut jamais produit, p. 206. Sa mort achéve de perdre les Athéniens, p. 249. Délivrez d'un Rival qui tenoit leur émulation éveillée, ils tombent dans une indolence & dans une molleſſe léthargique, *ibid.*

Ephéſe, ville de l'Aſie Mineure, fondée par les Ioniens, p. 179.

Ephores. On appelloit ainſi les Magiſtrats de Lacédémone, p. 188. Ce mot Grec ſignifie, *Inſpecteurs*, *ibid.* Ils furent inſtituez par Lycurgue, ſelon Hérodote, *ibid.* & par Théopompe, ſelon Plutarque, *ibid.* Voyez *Théopompe.* Le deſſein qu'on eut dans leur inſtitution, fut de tenir l'équilibre entre l'authorité Royale, & la liberté populaire, p. 188. Les Ephores dans les conjonctures importantes, faiſoient agréer au peuple tout ce qu'on avoit réſolu, p. 189. Le Gouvernement de Lacédémone étoit compoſé de la puiſſance Royale, de celle des Ephores, & de celle du Peuple, *ibid.*

Epicure, fameux Philoſophe, nâquit la même année que le Poëte Ménandre, p. 360. environ 341. ans avant l'Ere Chrétienne, *ibid.*

Epoux. L'époux facile ſouffre de folles diſſipations qui le ruïnent, p. 158. L'époux ſévére ſuſcite certains déſirs de vengeance qui le deshonorent, *ibid.*

Equité. Elle n'eſt autre choſe que la Loy naturelle, p. 45. Si l'équité avoit des principes clairs, certains, inconteſtables, il n'y auroit qu'un avis, *ibid.* Mais elle n'eſt écrite que dans les cœurs, où chacun ne lit qu'au travers de ſes intérêts & de ſes paſſions, *ibid.*

Eraſme. Il étoit tenté de mettre Socrate au rang des Saints, p. 250.

Erétrie, ville d'Eubée, p. 397. étoit diviſée en deux factions, dont l'une étoit favorable aux Athéniens, & l'autre à Philippe, *ibid.* Celle-cy prévaut & attire de grands malheurs ſur Erétrie, p. 398.

Erétriens. Ils écoutent ceux de leurs Orateurs qui les trahiſſent, & proſcrivent ceux qui les ſervent fidellement, p. 399. Philippe leur enléve Porthmos, & en fait démolir les fortifications, p. 392. & 398. Il les chaſſe deux fois de leur pays, *ibid.* Il y établit trois Tyrans, *ibid.*

Erudition. L'incertitude & la timidité ſont le partage ordinaire de la véritable érudition, p. 38.

Erythrée, ville d'Ionie dans l'Aſie Mineure, p. 368. Elle payoit volontairement un ſubſide aux Flottes d'Athénes, afin qu'elles aſſûraſſent ſon Commerce, *ibid.*

Eryx, dernier Archonte décennal, p. 192.

Eſchine, fameux Orateur Athénien, p. 269. caractériſé par la douceur & par l'élégance de ſon ſtyle, *ibid.* Il eſt envoyé

Ambaſſadeur près de Philippe, p. 349. Il part Plénipotentiaire d'Athénes, & revient Penſionnaire de Macédoine, *ibid.* Démoſthéne l'accuſe d'avoir prévariqué dans l'Ambaſſade, *ibid.* Il diſoit que Démoſthéne s'inquiétoit bien plus de la cadence d'une période, que de la chûte d'une République, p. 263. Il lui reprochoit d'uſer de termes hazardez, qui étoient plûtôt des monſtres que des expreſſions, p. 260. Peu croyable ſur le chapitre de Démoſthéne, & par l'inimitié perſonnelle, & par la jalouſie de profeſſion, *ibid.* Il eſt exilé à Rhodes, p. 236. Il y récite la Harangue que Démoſthéne avoit prononcée contre lui au ſujet de la Couronne, *ibid.* Les Rhodiens l'interrompent par des acclamations continuelles, *ibid.* *Eh! que ſeroit-ce donc*, dit-il aux Rhodiens, *ſi vous l'aviez entendu lui-même*, *ibid.*

Eſchyle, prend un vol ſi haut, qu'il ſe précipite quelquefois, p. 34.

Eſclaves. La condition d'Eſclave étoit inconnuë aux premiers hommes, p. 110. Hiſtoire de ſon origine, *ibid.* Il y avoit des Eſclaves de pluſieurs ſortes, *ibid.* Les uns l'étoient par le ſort des armes, *ibid.* les autres par naiſſance, *ibid.* d'autres par avarice, ſe vendoient eux-mêmes, *ibid.* d'autres enfin par miſére, *ibid.* Le débiteur inſolvable pouvoit s'acquitter aux dépens de ſa liberté, p. 111. Les Eſclaves joüiſſoient d'une grande liberté à Athénes, p. 334. Ils y parloient plus librement, que ne faiſoient les Citoyens dans quelques autres Républiques, *ib.* Les Loix Romaines étoient très-ſévéres envers les Eſclaves, p. 142. Elles envoyoient irrémiſſiblement au ſupplice tous les Eſclaves d'un maître aſſaſſiné, quoiqu'il parût qu'un ſeul Eſclave à l'inſçu des autres, eût commis l'aſſaſſinat, *ibid.* Les maîtres avoient de grandes facilitez pour affranchir leurs Eſclaves, p. 111. De quelle maniere on les affranchiſſoit, *ibid.* Les maîtres pouvoient quelquefois les inſtituer leurs héritiers, p. 112. Grande queſtion, s'ils pouvoient les adopter. Voyez *adoption.*

Eſclaves de la peine. Les Romains appelloient ainſi ceux que l'on condamnoit à certains ſupplices, p. 95.

Eſtrangers; ils jouiſſoient dans Athénes d'une grande liberté, p. 334.

Evagoras de Cypre, obtient pour lui & pour ſes deſcendants, le droit de citoyen d'Athénes, p. 430. Il eſt depoſſedé, quoiqu'il fût ſous la protection des Athéniens, *ibid.*

Evalthe, plaiſant procès de ce jeune homme, avec Protagoras ſon maître d'éloquence, p. 73.

Eubée, Iſle qui n'eſt ſéparée de l'Attique, que par un détroit fort peu large, p. 239. Philippe appelloit cette Iſle, *les entraves de la Gréce*, *ibid.* il s'en rend maître, & y établit di-

vers Tyrans, p. 398. 404. & 408. Il la fortifie, & en fait comme une vaſte citadelle, qui commande l'Attique, p. 408.

Eubule, un des principaux Chefs de la faction contraire à Démoſthéne, p. 251. Il propoſe d'aſſigner les dépenſes du Théâtre ſur le fonds de la guerre, *ibid.* Le Peuple agrée la propoſition, & décerne la peine de mort contre quiconque ouvrira l'avis de reſtituer ce fonds aux néceſſitez de l'Etat, *ibid.* Démoſthéne combat fortement cette pernicieuſe loi d'Eubule, p. 314. 318. 320. 332. *&c.*

Euphrée, Citoyen d'Orée, très-zélé pour les interêts de ſa patrie, p. 398. il dénonce les traîtres, qui vouloient la livrer à Philippe, *ibid.* Ils le traînent en priſon, comme perturbateur du repos public, *ibid.* Il ne peut empêcher qu'Orée ne tombe au pouvoir de Philippe, p. 399. il ſe donne la mort, pour ne pas ſurvivre aux malheurs de ſa patrie, *ibid.*

Eupolis, poëte comique, n'épargnoit pas dans ſes piéces Périclès, p. 250.

Euripide. Céſar avoit toûjours à la bouche un des vers de ce Poëte, p. 233. Des Soldats Athéniens gagnent leur vie à réciter au Siciliens des vers d'Euripide, p. 251.

Eurydice, femme d'Amyntas Roi de Macédoine, p. 210. elle en eut trois fils, Perdiccas, Alexandre, & Philippe, & une fille nommée Euryone, p. 335. Après la mort du Roy Amyntas ſon mary, elle ſe trouve chargée de ces quatre enfans tous jeunes encore, p. 224. Pauſanias uſurpe leur Thrône, p. 225. Elle implore le ſecours d'Iphicrate, Général Athénien, qui chaſſe l'uſurpateur, *ibid.* De quel ſtratagême elle ſe ſervit, pour émouvoir la pitié du Général d'Athénes, *ibid.*

Euryone, fille d'Amyntas Roi de Macédoine, & ſœur de Philippe, p. 335.

Euryſthée, fils de Sthénélus, p. 177. implacable ennemi d'Hercule & de toute ſa race, *ibid.* Inſtitue héritier ſon oncle maternel Atrée, fils de Pelops; & exclut ainſi de la Couronne les Héraclides p. 178.

Eutycrate, citoyen d'Olynthe, p. 335. Il la trahit & la livre à Philippe, *ibid.* Philippe ne le diſtingue des autres Olynthiens, que par un genre de mort plus cruel, *ibid.* & p. 371.

F

Fainéant; il ne doit pas exiger, que ſes meilleurs amis lui donnent le ſecours, qu'il ſe refuſe à lui-même, p. 309.

Familles. Il y a une infinité de familles, où la raiſon tombe en quenoüille, p. 161.

Fard. Les femmes ont plus d'une ſorte de fard, p. 158. Elles en ont un pour cacher les défauts de l'eſprit & du cœur, comme elles en ont un pour cacher les défauts du corps, *ibid.*

Faveur. Les exemples de faveur ne tirent point à conſéquence, p. 114.

Femmes. Longue liſte des défauts qu'on a coûtume de leur reprocher, p. 156. *& ſuiv.* Liſte encore plus longue des vertus qu'elles ont ſouvent, p. 59. *& ſuiv.* Les femmes ne ſe décrient qu'autant qu'elles écoutent les hommes, & qu'elles les imitent, p. 163. Plus elles ont de quoi charmer, plus il leur importe d'éloigner un péril, où ſouvent elles ont leur part, p. 157. La renommée ne paroît pas faite pour elles, p. 157. Les plus loüables ſont celles qui la font moins parler, *ibid.* La vie cachée fait leur véritable éclat, le ſoin du ménage fait leur ſolide gloire, *ibid.* Il ne laiſſe pas de s'en trouver, qui ont tous les talens propres pour les grands emplois, & pour les hautes entrepriſes, p. 160. L'hiſtoire ſacrée nous en fournit des éxemples dans la perſonne de Judith, & d'Eſther, *ibid.* Et l'hiſtoire profane, dans la perſonne de Livie, *ibid.* Les reproches de fragilité, que les hommes font aux femmes, retombent ſur eux, p. 159. & 160. Les foibleſſes des femmes ſont plus excuſables que celles des hommes, & pourquoi, p. 159. & 160. Souvent la raiſon des femmes agit plus fortement, quoiqu'avec moins d'éclat, que celle des hommes, p. 161. Pluſieurs femmes ont une étenduë de génie, que les hommes pourroient envier, *ibid.* Les hommes ſe plaignent qu'elles aiment la domination; ils s'ennuyeroient bien, ſi elles ſe dégoûtoient de les gouverner, p. 162. La République au béſoin, retrouve en elles un zéle courageux, & une tendreſſe mâle, p. 162. Il y a eu dans tous les ſiécles un grand nombre de femmes illuſtres, p. 164. Tous les temps, tous les pays, ont eu leurs Héroïnes, comme leurs Héros, *ibid.* Platon admet les femmes aux plus grands emplois, au gouvernement des Etats, au commandement des armées, p. 163. & 164. Dieu, quand il lui plaît, ſuſcite des femmes fortes, pour être le modéle de leur ſiécle, p. 164. Portrait de la femme forte, *ibid.*

Femmes de Lacédémone. Elles ne connoiſſoient point d'autre parure, que celle de l'âme, p. 185. L'éducation & l'éxemple les mettoit à portée de la vertu la plus héroïque, p. 189. L'amour de la Patrie faiſoit taire dans leur cœur l'amour maternel, *ibid.* Elles alloient viſiter ſur le champ de bataille les cadavres de leurs fils tuez au ſervice de la République; & regloient leur douleur, ſelon les bleſſures honteuſes ou honorables dont ils ſe trouvoient couverts, *ibid.*

Femmes d'Athénes. Elles lapident un Citoyen d'Athénes, qui avoit propoſé d'appaiſer le Roi de Perſe par un tribut, ou par un hommage, p. 248. Voyez *Lycidas.*

Femmes de Carthage. Elles coupé-

rent en une occaſion leurs cheveux, pour les employer à des uſages militaires, & pour remplacer les cordes qui manquoient aux arcs des ſoldats, p. 162.

Femmes de Rome. Les Dames Romaines ont plus d'une fois ſacrifié volontairement leurs pierreries, & leurs autres atours, aux beſoins preſſans de la République, p. 162. Cette généroſité leur acquit de la part du Sénat, des actions de graces, & le droit d'oraiſon funébre, dont il permit qu'on les honorât après leur mort, *ibid.*

Feſtes. Avec quelle magnificence on célébroit à Athénes les Feſtes de Minerve, p. 293. & celles de Bacchus, *ibid.*

Fiction. Jamais, quoi qu'on faſſe, elle ne remuë autant que la réalité, p. 267.

Fieubet, (M. de) Conſeiller d'Etat ordinaire, & Chancelier de la Reine, p. 50. Poëme latin ſur ſa belle maiſon de Paris, ſituée près de l'Arſenal, *ibid.*

Fils, filles. Un bon fils n'a point d'yeux pour les défauts de ſon pere, p. 141. Quelques Juriſconſultes croyent que les fils d'un fou déclaré ne peuvent pas ſe marier ſans le conſentement de leur pere, mais que les filles le peuvent, p. 129. Subtilitez ſur leſquelles ils fondent cette diſtinction, *ibid.* La plus ſaine partie des Juriſconſultes croit que les fils & les filles d'un fou déclaré, peuvent ſe marier ſans le conſentement de leur pere, p. 130.

Fiſc. Le fiſc eſt le plus ſolide fondement d'un Etat, p. 151. il répand tour à tour l'abondance ſur nous, & la terreur parmi nos ennemis, *ibid.* C'eſt un tréſor commun, qui ſe conſume pour la ſeureté & pour la gloire commune, *ibid.* Les biens que nous tenons du Fiſc, nous rendent avec uſure ce qu'il ſemble nous ôter, *ibid.* On demande, ſi dans le doute, le juge doit prononcer contre le Fiſc, p. 151. Raiſons de ceux qui tiennent pour l'affirmative, *ibid.* Raiſons de ceux qui tiennent pour la négative, p. 152. Les Juriſconſultes diſent tout d'une voix, que lorſque la queſtion eſt problématique, les faveurs de l'interprétation doivent être contre le Fiſc, p. 153. Le Fiſc ne perd jamais ſa cauſe, que ſous les bons Princes, p. 154.

Flatteurs. Peſtes publiques en tout temps comme en tout lieu, p. 266. L'ambition & l'avarice amaſſent les flatteurs en foule autour du Thrône, p. 233. Philippe Roi de Macédoine, aimoit les flatteurs, p. 232. Il récompenſe un de ſes flatteurs du titre de Roi en Theſſalie, *ibid.* Voyez *Thraſydée.*

Fléchier, (M.) Evêque de Niſmes, & de l'Académie Françoiſe; ſon éloge, p. 27.

Flégme. Le flégme & la fléxibilité, deux qualitez d'un grand ſecours dans les conjonctures épineuſes, p. 217. Elles ſont ſouvent d'un plus difficile uſage,

ge, que les qualitez brillantes, *ibid.*

Fléxibilité. Voyez, *Flégme.*

Flots agitez, vive image d'une Aſſemblée populaire, p. 236. Démoſthéne alloit quelquefois les haranguer, pour s'aguerrir au bruit d'un Auditoire tumultueux, *ibid.*

Flottes. Celles d'Athénes n'arrivoient jamais qu'après coup, p. 293.

Fonds, (le) ce que ce mot ſignifie dans l'uſage ordinaire, p. 63. Ce qu'il ſignifie parmi les Juriſconſultes, *ibid.* Grande queſtion entre eux, ſi le fonds emporte la ſuperficie, ou la ſuperficie le fonds, *ibid.* Raiſons de ceux qui prétendent que la ſuperficie emporte le fonds, p. 64. Raiſons de ceux qui ſoûtiennent que le fonds emporte la ſuperficie, p. 64. & 65. Déciſion, p. 66.

Fonds pour la guerre. On en établit un à Athénes, avec défenſe ſur peine de mort, d'ouvrir en aucun cas l'avis d'y toucher pour d'autres uſages, p. 248. Malgré cette défenſe, Eubule oſe propoſer de prendre ſur le fonds de la Guerre, de quoi ſoûtenir les dépenſes du Théâtre; & ſon avis l'emporte, p. 251. Voyez *Eubule.*

Fontaine, (M. de la) eſt le Phédre moderne, 56. Il manie la Fable avec la dextérité de l'Ancien, *ibid.* Qualitez ſinguliéres de l'un & de l'autre. *ibid.*

Fortune. Dans le cours général des choſes humaines, la Fortune eſt d'un grand poids, ou plûtôt c'eſt le tout que la Fortune, p. 308. & 441. Elle domine ſur toute la pénétration & ſur toute la prudence de l'eſprit humain, p. 342. Céſar, tout Céſar qu'il étoit, craignoit les caprices de la fortune, p. 228. Selon lui, ce qu'on peut eſpérer d'elle, ne compenſe pas ce qu'on en doit craindre, *ibid.*

François (les). Ce qui demande beaucoup d'attention, court riſque de ne pas l'obtenir des François, p. 274. Dans un livre, comme ailleurs, les François prétendent tout emporter d'emblée, *ibid.*

Fuyards dans un combat, p. 319. nul d'entre eux ne ſe rend juſtice, *ibid.* Chacun accuſe, & ſon Général, & ſon camarade, & tout autre plûtôt que lui-même, *ibid.* Chacun pourtant a eu tort, & pourquoi, *ibid.*

G

Ganymède, enlevé par Tantale Roi de Phrygie, p. 177.

Gaules. Céſar obtient le gouvernement des Gaules, p. 224. Après avoir dompté les Gaules avec le fer de Rome, il forme le deſſein de dompter Rome avec l'or des Gaules, *ibid.*

Gaulois. Céſar ſéme entre eux la diviſion, p. 224. & puis les ſubjugue, *ibid.* Les Gaulois commandez par Brennus, pénétrent dans la Gréce, p. 536. Ils veulent piller le Temple de Delphes, *ibid.* Les Phocéens les en empêchent, *ibid.*

Général. Caractére d'un Général

qui entend bien la guerre, p. 294. Il ne doit pas ſuivre, mais précéder les conjonctures, *ibid.*

Génie. Les génies timides ou trop ſages, demeurent comme empriſonnez dans une obſcure exactitude, p. 277. Ils n'évitent la chute qu'à force de ramper, p. 278. Ils n'ont d'ordinaire que le triſte défaut de n'en point avoir, *ibid.* Les génies heureux & hardis s'affranchiſſent quelquefois de la ſervitude des régles, *ibid.* Ils prennent l'eſſor, & cherchent la gloire dans le péril, *ibid.* Un génie, quelque élevé qu'il ſoit, ne laiſſe pas de tenir toûjours par quelque endroit à l'humanité, p. 271.

Gens de Lettres. Voyez *Lettres.*

Gereſte, ville & promontoire d'Eubée, p. 293. Près de cette ville Philippe prend d'un coup de filet grand nombre de vaiſſeaux Athéniens, *ibid.*

Gètes, en un ſeul jour Aléxandre paſſe le Danube, bat les Gétes, prend une de leurs villes, & repaſſe ce fleuve, p. 217.

Gire, forteresſe de Thrace près d'Olynthe, p. 313. priſe d'aſſaut & raſée par Philippe, *ibid.*

Gouſt. Grande diverſité de gouſts parmi les hommes, p. 278. La différente conformation d'Organes l'entretiendra toûjours, *ibid.*

Graces. A bien compter les injuſtices & les bizarreries de ceux qui font des graces, & de ceux qui les reçoivent, ils ne s'en doivent guéres, p. 93.

Grammairien. Le Grammairien ſcrupuleux, peut difficilement compatir avec le grand Orateur, p. 278.

Grande Gréce. Les anciens nommoient ainſi toute cette portion de l'Italie, qui s'étend depuis l'extrémité de la Calabre juſqu'à la Campanie, p. 182. Elle étoit ainſi appellée, à cauſe du grand nombre de Colonies que les Grecs y avoient fondées, *ibid.*

Grands hommes, ils ſont grands & hommes tout enſemble, p. 172. Ils deſcendent, mais rarement les voit-on ramper, *ibid.* Dans eux, tout juſqu'à leurs négligences, ſe reſſent de leur caractére, *ibid.*

Gratuitement. Rien n'approche tant de la Divinité, que la gloire de faire gratuitement du bien, p. 93.

Grecs. Leur origine, p. 174. D'où ils tirérent leur nom, *ibid.* Quelle étoit la ruſticité des premiers Grecs, *ibid.* Ils décernérent les honneurs divins à Pelaſgus, qui leur apprit à ſe nourrir de gland, *ibid.* Les Egyptiens & les Phéniciens eurent la gloire de les humaniſer & de les policer, p. 175. Dans la ſuite, ils traitent de Barbares toutes les nations qui ne ſont pas Grecques, *ibid.* C'eſt d'eux que nous eſt venu tout ce que nous avons de littérature & de belles connoiſſances, p. 174. L'hiſtoire des Grecs peut ſe diviſer en quatre differents âges, marquez par autant d'époques mémorables, p. 175. Pourquoi leurs

premiers Héros ſont dignes d'une gloire immortelle, p. 176. Les Grecs ſe multiplient à tel point, qu'ils ſont obligez d'aller chercher des habitations en terre étrangére, p. 182. Ils fondent des colonies dans pluſieurs endroits,& principalement en Italie, p. 182. Ils ne s'étonnent point des armées formidables des Perſes, p. 182. Une poignée de Grecs met en fuite une multitude innombrale de ces Barbares, p. 183. Tant qu'ils demeurent bien unis, les Perſes ne peuvent les entamer, p. 183. Dix mille Grecs reſtez d'une armée défaite, traverſent l'Aſie avec une contenance de Vainqueurs, p. 240. L'ardeur des Grecs pour la liberté & pour les interêts de la cauſe commune ſe rallentit, p. 244. *& ſuiv.* La diviſion ſe met parmi eux & les perd, p. 183. Ils forment deux partis differens, & ils s'entrediviſent dans la guerre du Péloponéſe, p. 199. *& ſuiv.* Ils ſe brouillent & meſurent leurs armes de nouveau dans la guerre de la Phocide, autrement la Guerre ſacrée, p. 213. 237. & 238. Philippe fomente leurs diviſions, & en profite, p. 213. Il les détruit les uns par les autres, & ſe rend l'Arbitre de la Gréce, p. 215. Ils ſont forcez de le reconnoître pour leur Général, contre les Perſes, p. 214. Ils plient pareillement ſous la puiſſance d'Alexandre, & ils le proclament leur Chef, p. 217. Ils ſe ſoulevent contre Antipater, ſucceſſeur d'Aléxandre en Macédoine, & ſont enfin obligez de ſe ſoumettre, p. 256. & 257. Déſordres qui regnoient parmi eux du temps de Démoſthéne, p. 241. *& ſuiv.* Leur avidité pour les ſpectacles, p. 313.

Groſſeſſe. La groſſeſſe d'une femme condamnée à mort, eſt une raiſon pour differer ſon ſupplice, p. 146.

Gryllus, fils de Xénophon, p. 209. Quelques Hiſtoriens diſent, que ce fut lui qui tua Epaminondas à la bataille de Mantinée, *ibid.*

Guerre de Thébes, p. 176. Plus ancienne que celle de Troye, p. 204.

Guerre de Troye, p. 204. Quelle en fut la véritable cauſe, *ibid.*

Guerre du Péloponéſe entre Athénes & Lacédémone, p. 199. La révolte des Corcyréens contre Corinthe, en fut l'occaſion & le prétexte, p. 184. mais la trop grande puiſſance & la domination odieuſe d'Athénes, en furent la véritable cauſe, p. 198. & 199. Cette guerre entraîne tous les Peuples de la Gréce, dont les uns ſe déclarent pour Athénes, les autres pour Lacédémone, *ibid.* Elle dura 27 ans, *ibid.* La victoire voltige entre les deux partis, tantôt vainqueurs, & tantôt vaincus, *ibid.* Mais enfin les Lacédémoniens s'allient avec le Roi de Perſe, & par ſon ſecours triomphent d'Athénes, p. 200.

Guerre de la Phocide, p. 213. On l'appelloit auſſi *la Guerre ſacrée*,

comme entrepriſe par un motif de Religion, p. 237. Origine de cette guerre, *ibid.* Les Phocéens labourent des terres conſacrées à Apollon, *ibid.* Les peuples d'alentour crient au ſacrilege, *ibid.* Ils dénoncent les Phocéens au Tribunal des Amphictyons, *ibid.* Les Thébains preſſent vivement la condamnation des profanateurs, p. 238. Les Amphictyons déclarent les Phocéens ſacriléges, & les condamnent à une groſſe amende, *ibid.* Les Phocéens ſe révoltent contre le decret des Amphictyons, *ibid.* Ils prennent les armes, & attaquent rudement les Thébains qui s'étoient montrez les plus ardens à pourſuivre le jugement, *ibid.* Toute la Gréce ſe partage en faveur des Phocéens ou des Thébains, p. 213. Athénes & Sparte favoriſent les Phocéens, p. 238. Le Roi de Perſe, les Thébains, p. 240. Philippe demeure neutre, il laiſſe les deux partis s'affoiblir & ſe conſumer, p. 213. Cette guerre dure dix ans, comme celle de Troye, p. 237. Pour en ſoutenir la dépenſe, les Phocéens pillent à diverſes fois le Temple de Delphes, & en tirent plus de ſix millions d'or de notre monnoye, p. 238. Ils remportent divers avantages ſur les Thébains, & les réduiſent à implorer le ſecours de Philippe, *ibid.* Philippe paroît, & oblige les Phocéens de ſe rendre à diſcrétion, *ibid.* Il tire tout le fruit de cette Guerre, *ibid.* Il ſe rend maître de la Phocide, ſe fait aggréger au corps des Amphictyons à la place des Phocéens, & s'empara des Thermopyles, p. 214. La conduite de Philippe durant la Guerre ſacrée eſt un des endroits qui brillent le plus dans ſa vie, & le chef-d'œuvre de ſa valeur & de ſa prudence, p. 215.

Guerre ſacrée, voyez *Guerre de la Phocide.*

H

Habillement. On eût regardé à Lacédémone comme une moleſſe puniſſable de s'habiller différemment ſelon les différentes ſaiſons, p. 185.

Hale, ville de Theſſalie, p. 438. Philippe la livre aux Pharſaliens, *ibid.*

Haliarte, ville de Béotie, p. 287. Près de cette ville, les Athéniens éprouvent & ſignalent leur courage contre Philippe, *ibid.*

Halonéſe, Iſle de la mer Egée, p. 431. Le Corſaire Soſtrate s'en rend le maître, p. 431. Philippe la lui enléve, *ibid.* Les Péparthétiens l'enlévent à Philippe, *ibid.* Philippe la reprend à main armée, *ibid.* Les Athéniens interviennent, & prétendent que l'Halonéſe leur appartient, *ibid.* Philippe conſent à la leur donner, p. 432. Les Athéniens veulent bien la recevoir à titre de reſtitution, mais non à titre de don, *ibid.* Grands débats à ce ſujet entre les Athéniens & Philippe, *ibid.* Philippe offre de s'en rapporter à des Arbitres, p. 432.

Les Athéniens ne veulent pas y entendre, *ibid.*

Harangue ſur la Paix. Denys d'Halicarnaſſe & Diodore de Sicile en placent l'époque à la quinziéme année du regne de Philippe, p. 336. Libanius & Photius croyent qu'elle ne fut pas prononcée, p. 337. La raiſon qu'ils apportent, ne paroît pas concluante, *ibid.* Prononcée ou non prononcée, elle eſt conſtamment de Démoſthéne, p. 338.

Harangue ſur la Querſonéſe, c'eſt proprement l'Apologie de Diopithe, chef d'une Colonie que les Athéniens avoient envoyée dans cette Preſqu'Iſle, p. 360. Démoſthéne prononça cette Harangue à l'âge de quarante ans, Philippe étant dans la dix-neuviéme année de ſon regne, *ibid.* La même année qu'il la prononça, nâquirent Epicure & Ménandre, *ibid.*

Harangue ſur la Lettre de Philippe, p. 436. *& ſuiv.* Démoſthéne la prononça âgé de quarante-deux ans, Philippe étant dans la vingt-uniéme année de ſon regne, *ibid.* Elle eſt la derniére & la plus courte des Philippiques, p. 437. C'eſt comme le précis de tout ce que Démoſthéne avoit dit dans ſes autres Harangues contre Philippe, *ibid.*

Harangue ſur l'Haloneſe. Qui en eſt l'Auteur, p. 271. Denys d'Halicarnaſſe la met au nombre des ouvrages de Démoſthéne, *ibid.* Libanius, Photius, & preſque tous les Sçavans, croyent qu'elle n'eſt pas de cet Orateur, *ibid.* La baſſeſſe & la langueur du ſtile de cette Harangue, ſont les raiſons ſur leſquelles ils ſe fondent, *ibid.* Ils l'attribuent à Hégéſippe, *ibid.* Trait ridicule de la peroraiſon de cette Harangue, *pour agir de la ſorte, il faut avoir la cervelle aux talons*, *ibid.*

Harpalus, Aléxandre partant pour ſon expédition des Indes, l'établit Gouverneur de Babylone, p. 260. Il commet pluſieurs malverſations, *ibid.* Craignant le retour d'Aléxandre, il ſe réfugie à Athénes, *ibid.* Il corrompt Démoſthéne qui lui vend ſon miniſtére, & qui eſt envoyé en éxil, *ibid.*

Hécatombéon, mois Attique, qui répondoit à notre mois de Septembre, p. 316. *Voyez ce même mot à la table du ſecond volume.*

Hégeſilée, Général Athénien, homme ſans mérite, p. 246. On l'envoye à la place de Phocion, qui eſt rappellé, *ibid.* Sa conduite, auſſi malheureuſe qu'imprudente, vengea pleinement Phocion de cette injuſte préférence, *ibid.*

Hégéſippe, Orateur médiocre d'Athénes, p. 271. On le croit l'Auteur de la Harangue ſur l'Haloneſe, *ibid.*

Héléne, femme de Ménélas, fut enlevée par une eſpéce de repreſailles, p. 177.

Héraclides, autrement, les deſcendans d'Hercule, p. 177. ſont chaſſez du Péloponéſe par

les Pélopides, p. 178. Ils tentent par deux fois de s'y rétablir, avant la Guerre de Troye, *ibid.* Quatre-vingt ans après la priſe de Troye, ils font une troiſiéme tentative, & réüiſſent, p. 177. Ils battent les Pélopides, & les chaſſent du Péloponéſe, p. 178. Ils partagent entre eux les Royaumes de Mycénes, d'Argos, de Meſſéne & de Lacédémone, *ibid.* Ils avoient un droit inconteſtable ſur les Royaumes d'Argos & de Mycénes, p. 177. Ils aſſignent des terres aux Peuples qui les avoient accompagnez & ſecondez, p. 178.

Hercule, né à Thébes, p. 104. Il inſtituë les Jeux Olympiques à l'honneur de Jupiter, p. 179. Les Rois de Macédoine prétendoient deſcendre d'Hercule par Caramus, 176.

Hérée, Forteresſe de Thrace, p. 316. eſt aſſiégée par Philippe, *ibid.*

Hérodote, ſe néglige par intervalles, juſqu'à tomber dans la baſſeſſe des termes, p. 34.

Héſiode, rampe dans quelques-unes de ſes deſcriptions, p. 34. Vers d'Héſiode cité, p. 39.

Hipparque, Tyran établi par Philippe dans le pays des Eretriens, p. 398.

Hippias, fils de Piſiſtrate, p. 197. ſuccéde à ſon pere dans la ſouveraineté d'Athénes, *ibid.* eſt chaſſé d'Athénes, vers le temps que les Tarquins ſont chaſſez de Rome, *ibid.* Se réfugie chez Darius fils d'Hyſtaſpes, *ibid.* Attire ſur Athénes toutes les forces de la Perſe, *ibid.* eſt tué à la bataille de Marathon, p. 198. Ses enfans ſoûtenus du Roi de Perſe, tâchent inutilement de vanger leur pere, & de ſe rétablir, *ibid.*

Homére, vivoit du temps de Lycurgue, p. 181. Dans le dénombrement des Vaiſſeaux, il ne donne le nom de Peuples qu'aux ſeuls Athéniens, & pourquoi, p. 192. Il peint l'union des Généraux Grecs, ſous la figure d'un bataillon, dont les boucliers joints oppoſent un front impénétrable, p. 227. Philippe prend dans Homére l'idée de la Phalange Macédonienne, *ibid.* Homére ſommeille quelquefois, p. 271. mais ne s'endort jamais profondément, *ibid.*

Hommes. Ils ſe vantent d'avoir ſur les femmes une ſupériorité d'eſprit & de ſageſſe, qu'ils n'ont point, p. 159. Les reproches de fragilité qu'ils font aux femmes retombent ſur eux, *ibid.* Il leur ſied mal de reprocher aux femmes des complaiſances, qu'ils arrachent par leurs empreſſemens & par leurs importunitez, p. 160. Ils devroient excuſer des foibleſſes qu'ils inſpirent, & que les leurs autoriſent, *ibid.* Les foibleſſes des hommes ſont moins excuſables que celles des femmes, *ibid.* Les femmes n'ont guéres de foibleſſes, que les hommes ne partagent, p. 163. Ils en ſont, ou les Auteurs, ou les complices, *ibid.* Il y a

bien des folies, qui appartiennent aux hommes en propre, p. 163.
Houlieres, (Madame des) loüée, p. 37.
Huille. On reprochoit à Démosthéne, que ſes Harangues *ſentoient l'huille*, p. 237. Ce reproche étoit fondé ſur ce qu'il paſſoit les nuits à travailler, *ibid.*
Humeur. Notre humeur n'influë pas ſeulement, elle domine ſur nos opinions, p. 74.
Hypéride, Orateur d'Athénes, plein de tours fins & ingénieux, p. 269.

I

Icariens. La Comédie & la Tragédie doivent leur origine à deux Icariens, la premiére à Suſarion, & la ſeconde à Theſpis, p. 249.
Ides de Mars, c'étoit le quinze p. 232. Ce fut ce jour-là, que Céſar fut aſſaſſiné, *ibid.* Cicéron nommoit l'aſſaſſinat de Céſar, *le délicieux Banquet des Ides de Mars*, *ibid.* Il ſe plaignoit de n'y avoir pas été appellé, *ibid.*
Jeunes gens. Ils n'aiment que l'agréable, & ne courent qu'après ce qui rit à l'imagination, p. 59. Ils déteſtent le Digeſte & le Code, comme les impitoyables ennemis de leur liberté naiſſante, p. 59. La trop grande gravité des Juriſconſultes fortifie encore leur haine pour la Juriſprudence, *ibid.* Comment on pourroit les réconcilier, avec une ſcience ſi utile dans toutes les profeſſions, p. 59. & 60.
Jeuneſſe. Toute la fleur de la Jeuneſſe Athénienne périt au ſiége de Syracuſe, p. 200. La perte qu'Athénes fit de cette Jeuneſſe, eſt comparée par Périclès, à celle que feroit l'année ſi on lui ôtoit le Printemps, *ibid.*
Jeux de la Grece. L'eſprit de Religion & l'amour des ſpectacles, n'entrérent point ſeuls dans l'inſtitution de ces Jeux; la politique s'en mêla, p. 180. On vouloit de temps en temps raſſembler en un même lieu, & réünir par des ſacrifices communs divers peuples indépendants, & plus éloignez encore par la diverſité des intereſts, que par la diſtance des lieux, *ibid.* Ces ſortes de jeux ſans exciter la haine, entretenoient une noble émulation, *ibid.* Ils augmentoient dans les corps la ſoupleſſe, l'agilité, & la force, *ibid.* Ils accoûtumoient l'eſprit au deſir de vaincre, *ibid.* C'étoit une eſpece d'école & d'apprentiſſage militaire, *ibid.* Ce n'étoit pas ſans de bonnes vûës qu'on avoit attaché aux victoires qui ſe remportoient dans ces ſortes de jeux, une gloire fort approchante de celle des Conquérants, p. 181. Si nous ſommes bleſſez d'un pareil uſage, c'eſt faute d'attention ſur l'utilité de ces exercices, ou par une mauvaiſe coûtume de rapporter tout à nos mœurs, *ibid.* Nos Joûtes & nos Tournois, qui tenoient le milieu entre le divertiſſe-

ment & le combat, peuvent nous donner quelque idée des anciens jeux de la Grece, *ibid.*

Jeux Olympiques, inſtituez par Hercule, à l'honneur de Jupiter, p. 179. Rétablis par Iphitus Roi d'Elide, & par Lycurgue Roi de Lacédémone, *ibid.* Ils ſe célébroient tous les quatre ans, près de la ville de Piſe, appellée autrement Olympie, *ibid.* Et c'eſt par cette raiſon qu'on les nommoit Jeux Olympiques, *ibid.* Ils ont donné le nom aux Olympiades, *ibid.*

Jeux Pythiques, inſtituez à l'honneur d'Apollon, p. 180. On les célébroit tous les quatre ans, près de la Ville de Delphes, *ibid.* Les Amphictyons y préſidoient, *ibid.* Philippe, devenu Amphictyon, y préſide avec un pouvoir abſolu, p. 144. Il envoye ſes eſclaves y préſider à ſa place, p. 391.

Iliade, beautez qui la tirent du pair, p. 34.

Illyriens, ils remportent une grande victoire ſur Perdiccas Roi de Macédoine, & frere aîné de Philippe, p. 211. Philippe parvenu à la Couronne, les combat & les taille en pieces, p. 212. Ils ſont obligez de lui relâcher toutes les Villes qu'ils occupoient en Macédoine, *ibid.* Ils ſont châtiez par Alexandre, p. 217.

Ilus, Roi de Troye & ayeul de Priam, p. 177. Dépouille Tantale de ſes Etats, *ibid.*

Imbros, Iſle de la mer Egée, vers la Querſoneſe de Thrace, p. 292. Philippe s'en empare, & s'y ſaiſit d'un grand nombre d'Athéniens qu'il emmene priſonniers, *ibid.*

Impunité. L'impunité ne manque guere de multiplier les coupables, p. 249.

Ingrats, peuples nombreux, p. 91. Prétexte ſpécieux dont ils ſe ſervent pour colorer leur ingratitude, p. 93. Si les Loix devroient punir les ingrats, p. 91. Les Loix d'Athenes ouvroient au bienfaicteur la voye d'agir contre l'ingrat, p. 94. Si ces Loix étoient encore en vigueur, que de pratique pour les Juges ! *ibid.*

Inſcription gravée ſur une colonne de bronze dans la Citadelle d'Athenes, p. 393. & 394. Elle marque juſqu'où alloit la haine des Athéniens pour les corrupteurs, *ibid.* Inſcription latine gravée ſur le piédeſtal de la Statue qui eſt dans la Place de Vendôme, p. 48.

Intelligence. La parfaite intelligence entre le Peuple & le Souverain, eſt la baſe & le fondement de leur félicité réciproque, p. 188.

Intereſts. L'intereſt particulier doit ſe taire quand l'utilité publique parle, p. 81. La juſtice elle-même ſoûmet tous ſes préceptes & toutes ſes maximes aux intereſts de la cauſe commune, p. 147.

Interprète. Le premier devoir d'un Interprète, c'eſt de faire entendre ſon Auteur, p. 173.

Ionie, Coſte de l'Aſie Mineure, p. 179. *Voyez l'article ſuivant.*

Ioniens, peuples du Péloponeſe, p. 176. Sont chaſſez par les Achéens, *ibid.* Ils ſe réfugient d'abord

d'abord à Athenes, *ibid.* Et quelques années après, ils vont s'établir dans cette Coſte de l'Aſie Mineure, qui prit d'eux le nom d'Ionie, *ibid.* Ils y bâtirent Ephéſe, Clazoméne, Samos, & pluſieurs autres Villes, *ibid.*

Iphicrate, Général Athénien, p. 225. La Reine Eurydice implore ſon ſecours contre Pauſanias, uſurpateur du Thrône de Macédoine, *ibid.* Il chaſſe l'uſurpateur, & rétablit le Souverain légitime, *ibid.* Il éprouve la rigueur de l'Oſtraciſme, & eſt relegué, p. 259.

Iphitus, Roi d'Elide, rétablit les Jeux Olympiques, p. 179.

Iſée, fameux Orateur Grec, p. 235. Il fut un des maîtres, qui initiérent Démoſthene à l'Eloquence, p. 235.

Iſocrate, fameux Orateur Grec, p. 268. Caractériſé par les graces de ſon ſtile, *ibid.* Il donne quelquefois dans l'emphaſe, p. 35. Il fut un des maîtres qui initiérent Démoſthene à l'Eloquence, p. 235. Il appelloit les Soldats étrangers, qui ſervent pour de l'argent, les amis communs & les communs ennemis du genre humain, p. 255. Mot de Philippe, *Iſocrate s'eſcrime avec le fleuret, Démoſthene ſe bat avec l'épée*, p. 261.

Iſthme de la Querſonéſe de Thrace, p. 357. Philippe promet de le percer à ſes dépens, *ibid.*

Juges. Un ancien diſoit, que les Juges ſont des peintres, qui ne doivent point avoir d'autre modéle que la Loi, p. 136. Ils ne doivent pas avoir divers poids & diverſes balances pour le pauvre & pour le riche, p. 152. Quand les preuves ne parlent pas plus pour l'un que pour l'autre, il eſt permis aux Juges d'écouter alors la compaſſion, *ibid.* On demande ſi le Juge peut ſelon ſa prudence, tempérer les rigueurs de la Loi, p. 74. Raiſons de ceux qui tiennent pour la négative, p. 77. Raiſons de ceux qui tiennent pour l'affirmative, p. 78. On ne peut ſur ce point fixer de regle qui n'admette point d'exception, p. 81. Autre queſtion, ſi le Juge peut impoſer une demi-peine, pour un crime dont il n'a qu'une demi-preuve, p. 132. Raiſons des Juriſconſultes ſéveres qui tiennent pour l'affirmative, p. 132. *& ſuiv.* Raiſons des Juriſconſultes plus humains, qui tiennent pour la négative, p. 135. *& ſuiv.*

Juifs. Ils ſe laſſent d'avoir Dieu pour Roi, & veulent abſolument obéir à un homme, p. 192.

Jupiter. Les Athéniens le déclarent ſeul Roi d'Athénes, p. 192.

Juriſconſultes de Cour. Ils ſont toûjours bien fournis de maximes flatteuſes pour le Diſpenſateur des graces, p. 68. Raiſons ſpécieuſes par leſquelles ils tâchent de prouver, que les Loix ne lient point le Souverain, *ibid.* Les Empereurs Pertinax, Sévére, & Antonin, étoient d'un ſentiment bien oppoſé, p. 69.

Juriſprudence, ſcience utile dans toutes les profeſſions, p. 60.

Juriſprudence Romaine. Mere de toutes les autres, p. 109. Plus vénérable encore par la ſageſſe, que par l'ancienneté de ſes maximes, *ibid.* Elle étoit très-ſévére envers les Débiteurs, p. 111. & envers les Eſclaves, p. 142.

Juſtice divine, toujours adorable, quoique ſouvent incompréhenſible, p. 143. Non moins incapable d'aucun excès, que d'une ſeule erreur, p. 144. Il eſt permis de contempler la Juſtice Divine, non pour meſurer la profondeur de ſes Jugemens, mais pour les adorer dans le reſpect & dans le ſilence, p. 138. Elle perpétuë le châtiment de notre premier Pere, juſqu'au dernier de ſes Deſcendans, *ibid.* Elle punit ſouvent les crimes des Peres juſqu'à la troiſiéme & quatriéme génération, p. 143.

L

Lacédémon, ſecond Roi de Lacédémone p. 184. Il donne ſon nom à cette Ville, *ibid.*

Lacédémone, une des plus puiſſantes Villes de la Gréce, p. 184. *& ſuiv.* Fondée environ 1430. ans avant J. C. *ibid.* Appellée d'abord Lélégie, par Lélex ſon premier Roi, *ibid.* Enſuite Lacédémone par Lacédémon ſon ſecond Roi, *ibid.* Enfin Sparte, du nom de Sparte, fille de Lacédémon, *ibid.* Depuis, elle conſerva toujours indifferemment le nom de Sparte ou de Lacédémone, *ibid.* Elle acquiert un nouvel éclat ſous Lycurgue, p. 185. Elle trouvoit dans la modeſtie & la frugalité de ſes Citoyens deux tréſors inépuiſables, *ibid.* Elle ignora l'uſage de l'argent, juſqu'au temps de Lyſander, un de ſes Rois, *ibid.* Depuis que Lyſander y eût introduit l'uſage de ce Métal, elle ſe préſerva encore long-temps de l'avarice, *ibid.* L'Argent y venoit de toutes parts, & y demeuroit, *ibid.* Platon diſoit à ce ſujet, *On voit à Sparte beaucoup de veſtiges d'argent qui entre, mais on n'y voit point de veſtige d'argent qui ſorte*, p. 186. On y regardoit le temps comme le plus précieux de tous les biens, *ibid.* Et le travail, comme l'occupation de l'Homme véritablement libre, *ibid.* Juſqu'où l'on y pouſſoit l'amour du ſilence, *ibid.* Et la ſobrieté, p. 187. Les plaiſirs du Théatre en étoient proſcrits, & pourquoi, *ibid.* Les femmes mêmes s'y diſtinguoient par des vertus héroïques, p. 189. Les Loix y avoient plus de pouvoir que le Roi, p. 187. & 188. Quelle étoit la nature de ſon Gouvernement, p. 187. *& ſuiv.* Il n'étoit pas purement monarchique, les Magiſtrats y avoient beaucoup de part, & le peuple n'en étoit pas exclus, p. 189. Le juſte équilibre de ces trois puiſſances en banniſſoit les diſſentions domeſtiques, p. 188. Elle imprime du reſpect à toute la Gréce, p. 190. & aux Rois d'Egypte & de Phénicie, qui lui envoient des Ambaſſades ſolemnelles, p. 109. Elle

ſemaintient ſept cens ans dans l'éxacte obſervation de ſes Loix, p. 190. Durant tout ce temps, elle tient le premier rang dans la Gréce, p. 198. Ses Rois ont le commandement général des Armées grecques aux Batailles de Salamine & de Platée, *ibid.* Elle n'a pas ſoin de s'oppoſer à la puiſſance d'Athênes qui devient trop grande, p. 199. Elle entreprend contre cette dangereuſe Rivale, la Guerre ſi connuë ſous le nom de Guerre du Peloponéſe, *ibid.* Elle s'allie avec le Roi de Perſe vers la fin de cette Guerre, p. 200. Avec le ſecours de ce Roi elle la termine heureuſement, & triomphe d'Athênes, *ibid.* Par-là elle reprend ſon premier Empire dans la Gréce, *ibid.* Elle ne le conſerve que trente ans, p. 201. Elle ſe rend odieuſe à toute la Gréce, & irrite contre elle le Roi de Perſe, p. 201 & 202. Ses Armées ſont battuës ſur terre & ſur mer par les Athéniens, ſecondez du Roi de Perſe à leur tour, *ibid.* Elle eſt obligée de faire avec eux un Traité de paix, & de remettre toutes les Villes grecques en liberté, p. 203. Elle viole le Traité en opprimant Thébes, *ibid.* Ses Armées ſont de nouveau attaquées & battuës par les Athéniens, *ibid.* Elle eſt obligée de renouveller le Traité p. 204. Elle perd contre les Thébains la bataille de Leuctres, p. 207. Eſt enſuite aſſiegée par ces mêmes Thébains, qui ne veulent pas la détruire, *ibid.* Elle perd contre eux une ſeconde Bataille à Mantinée, p. 209. voyez *Lacédémoniens.*

Lacédémoniens. Ils ſe préſerverent long-temps de l'avarice, p. 185. L'excellent uſage qu'ils faiſoient du temps, p. 186. juſqu'où ils pouſſoient l'amour du travail, *ibid.* Grands ménagers des paroles, ſoit dans leurs diſcours, ou dans leurs lettres, *ibid.* Ils n'employoient ſouvent qu'un monoſyllabe, parce que rien n'approche plus du ſilence, *ibid.* Leurs Dépêches ne conſiſtoient quelquefois que dans un *non* ou dans un *ſi*, *ibid.* Leur prodigieuſe tempérance, p. 187. Leur vie étoit ſi frugale & ſi laborieuſe, qu'Alcibiade diſoit qu'il ne s'étonnoit pas qu'ils l'expoſaſſent ſi volontiere, *ibid.* Tous naiſſoient amoureux de l'ordre & de la diſcipline, *ibid.* Parmi eux le mérite étoit de tout ſexe & de tout âge, p. 189. Ils écrivent à Cyrus qui menaçoit les Grecs d'Aſie, p. 190. Trois cens Lacédémoniens défendent le paſſage des Thermopyles, contre une multitude innombrable de Perſes, p. 183. Réputation des Lacédémoniens par toute la Gréce, p. 190. Ils ſont regardez comme les Protecteurs de la liberté, *ibid.* Leur politique ne laiſſoit pas pourtant d'avoir ſes défauts, *ibid.* Leur domination ſe reſſentoit fort de leur humeur auſtere, p. 191. Ils ont le Commandement aux Batailles de Salamine &

de Platée, p. 198. Ils négligent de s'oppoſer à la puiſſance des Athéniens, qui devient trop grande & odieuſe à toute la Grece, p. 199. Ils entreprennent contr'eux la Guerre du Péloponéſe, *ibid.* Sur la fin de cette Guere, ils recherchent l'Alliance du Roi de Perſe qui les renforce d'une Flotte nombreuſe, p. 200. Ils enlevent aux Athéniens cent quatre-vingt Vaiſſeaux, *ibid.* Ils aſſiégent Athênes, & s'en rendent les Maîtres, *ibid.* Par-là ils reprennent leur premiere ſuperiorité dans la Gréce, p. 201. Ce nouvel empire ne dura pas plus de trente ans, *ibid* Ils veulent abolir par tout le Gouvernement populaire, pour établir des Décemvirs, c'eſt-à-dire dix hommes, en qui réſidât tout le pouvoir, *ibid.* Leur autorité devient inſupportable, *ibid.* Ils ont l'imprudence d'attaquer le Roi de Perſe, & d'envoyer contre lui Agéſilas, p. 202. Toute la Gréce ſe ſonleve contre eux, *ibid.* Ils ſont obligez de rappeller Agéſilas & leurs Troupes, *ibid.* Ils ſont battus ſur mer par les Athéniens qui avoient joints leurs Vaiſſeaux à ceux du Roi de Perſe, *ibid.* Ils ſont obligez par un traité ſolemnel de rendre la liberté à toutes les Villes grecques, p. 203. Ils violent le Traité en opprimant Thébes, *ibid.* Ils ſont de nouveau attaquez & battus par les Athéniens ſur terre & ſur mer, *ibid.* Ils ſont obligez de renouveller le Traité, p. 204. Ils ſont battus à Leuctres par les Thébains, p. 207. & enſuite aſſiegez dans leur Capitale par ces mêmes Thébains, qui ne veulent pas les détruire, *ibid.* Ils perdent contre les Thébains une ſeconde Bataille à Mantinée, p. 209. Rien ne précipita plus leur chûte que leur proſpérité, p. 201. Ils préſumoient trop de leurs forces, *ibid.*

Lacédémoniennes. Voyez *Femmes de Lacédémone.*

Lamia, Ville de Theſſalie, p. 257. Léoſthéne aſſiege cette Ville, où Antipater s'étoit ſauvé, p. 257. Il eſt tué d'un coup de pierre en l'aſſiégeant, *ibid.*

Laſthéne, Citoyen d'Olynthe, p. 335. Il la trahit, & la livre à Philippe, *ibid.* Philippe ne le diſtingue des autres Olynthiens que par un genre de mort plus cruel, *ibid.* & p. 371.

Lecteur. Mot de Céſar à un mauvais Lecteur : *ſi tu crois chanter tu chantes mal ; ſi tu crois lire tu chantes*, p. 231.

Légiſlateurs. Ils employent le fer & le feu, ſemblables aux Chirurgiens habiles, dont la cruauté ſalutaire coupe quelquefois juſqu'au vif, p. 147.

Lélegie, Ville fondée par Lélex, p. 184. & qui fut appellée dans la ſuite Sparte, ou Lacédémone, *ibid.*

Lélex, Fondateur & premier Roi de Lélegie, appellée dans la ſuite Lacédémone ou Sparte, p. 184.

Lampſaque, Ville de Myſie, *liſez ſelon l'Errata*, Ville de Phrygie, p. 310.

Lemnos. Iſle de la mer Egée, p. 292. Philippe envahit cette Iſle, & s'y ſaiſit d'un grand nombre d'Athéniens qu'il emmene captifs, *ibid.*

Léonidas, Roi de Lacédémone, p. 183. A la tête de trois cens Lacédémoniens, il défend le paſſage des Thermopyles contre une multitude innombrable de Perſes, *ibid.* Comme on lui eût dit, que les Perſes étoient en ſi grand nombre, qu'ils offuſquoient de leurs traits le Soleil : *Tant mieux*, répondit-il, *nous combattrons à l'ombre*, *ibid.*

Léoſthéne, Diſciple de Démoſthéne, p. 256. Etoit homme de tête & de courage, p. 257 Il eſt déclaré Chef des Troupes confédérées contre Aléxandre, *ibid.* Il ſe ſaiſit du paſſage des Thermopyles, *ibid.* S'avance dans la Theſſalie, & défait Antipater, Viceroi de Macédoine, *ibid.* Il l'aſſiége dans Lamia, *ibid.* Il eſt tué malheureuſement d'un coup de pierre, lorſqu'il viſitoit les travaux, *ibid.* La mort de Léoſthéne renverſe toutes les eſpérances des Grecs, *ibid.*

Leptine. Diſoit que détruire Lacédémone, c'eût été arracher un œil à la Gréce, p. 208. Il propoſe une loy nouvelle, p. 270. Démoſthéne la combat vivement, *ibid.* La Harangue contre Leptine eſt pleine de délicateſſe, *ibid.*

Lettre de Philippe aux Athéniens, p. 146. *& ſuiv.* Philippe l'écrivit la vingt-uniéme année de ſon regne, *ibid.* Elle vaut un bon Manifeſte, p 436. C'eſt un chef-d'ouvre dans l'original, p. 427. Détail des beautez qui s'y trouvent, *ibid.* Elle eſt une preuve qu'on peut dire de Philippe ce qu'on a dit de Céſar : *qu'il ſe ſervoit auſſi-bien de la parole & de la plume que de l'épée*, *ibid.*

Lettres. Les Athéniens interceptent des Lettres de Philippe, & les liſent en pleine Aſſemblée, p. 428. Trois Lettres des Lacédémoniens à Philippe, vrais modéles du ſtile Laconique, p. 186. La premiere ne contenoit que ce mot ſeul *ſi* ; la ſeconde, que ce mot ſeul *non* : & la troiſiéme que ces trois mots, *Denis à Corynthe*, *ibid.*

Lettres, Science, Doctrine. Les Gens de Lettres ont ſeul le privilége de dépoſer à la poſtérité, & de placer dans le Temple de mémoire, p. 40. Combien il leur importeroit d'être bien unis, *ibid.* La République des Lettres a toujours poſé pour maxime fondamentale une certaine égalité entre les Sujets qui la compoſent, *ibid.*

Leucade. Iſle de la Mer Ionienne, p. 392. Elle appartenoit aux Corinthiens, *ibid.* Philippe la leur enléve, *ibid.*

Leuctre, ville de Béotie, p. 207. Fameuſe par la victoire que les Thébains y remportérent ſur les Lacédémoniens, *ibid.* Ces derniers y perdirent quatre mille hommes, & leur Roi Cléombrote, *ibid.* La Bataille de Leuctre anéantit la puiſſance de Lacédémone, *ibid.*

Libanius, croit que la Harangue ſur l'Halonéſe, n'eſt pas de Démoſthéne, mais d'Hégéſippe, p. 271. Raiſons ſur leſquelles il ſe fonde, *ibid.* Il ne croit pas que la Harangue ſur la Paix ait été prononcée, p. 337. La raiſon qu'il en apporte, n'eſt pas concluante, *ibid.*

Libéralité. Elle eſt aſſez récompenſée, par la joye de ſentir en ſecret certaine ſupériorité flatteuſe, ſoit de mérite, ſoit de puiſſance, p. 93.

Liberté. La veritable liberté conſiſte à dépendre de la juſtice & de la raiſon, p. 193.

Livie, (l'Impératrice) ſçût par un ſalutaire avis affermir le premier Thrône de l'Univers, p. 160. Ce que les plus grands Capitaines & les plus habiles Miniſtres avoient tenté vainement, elle le fit par un ſeul conſeil, *ibid.* Un ſeul trait de clémence, qu'elle inſpire à Auguſte, aſſujettit les ames les plus Romaines, *ibid.*

Loix. Leur penchant ne va point à punir, p. 105. elles ne condamnent jamais qu'à regret, *ibid.* Dans quelles vûës, elles employent les ſupplices, p. 105. *& ſuiv.* C'eſt la preuve qui livre au ſupplice, & non la Loy, p. 106. Les Loix aiment mieux riſquer d'abſoudre un coupable, que de punir un innocent, p. 136. Elles ne condamnent que ceux, que leur propre conſcience a déja condamnez, p. 144. Elles ſont auſſi indulgentes pour l'homme qui péche malgré-lui, que rigoureuſes pour celui qui commet volontairement un crime, *ibid.* Les Loix ne quittent qu'avec peine leur caractére de douceur, & cherchent toujours à le reprendre, p. 146. Elles épargnent & reſpectent l'innocence juſques dans le ſéjour & dans le centre du vice, p. 146. Elles veulent qu'on différe le ſupplice d'une femme condamnée, ſi elle ſe trouve enceinte, *ibid.* Si certaines Loix nous paroiſſent dures, ne les en accuſons point, n'en accuſons que nous-mêmes, qui les avons renduës néceſſaires, p. 150. La nouveauté qui ſçait donner des graces à tout, les ôte aux Loix, p. 125. On aime les vieilles Loix, on a de l'averſion pour les nouvelles, *ibid.* Les meilleures Loix ont leurs défauts, & ſe reſſentent toujours de la nature du Légiſlateur, p. 127. L'interêt public demande grace pour les imperfections des Loix établies, p. 127. Grande queſtion, ſi le bien d'un Etat demande des Loix uniformes, p. 123. Raiſons des ſpéculatifs, qui tiennent pour l'affirmative, p. 123. *& ſuiv.* Raiſons de ceux qui tiennent pour la négative, p. 125. Cette derniére opinion prévaut conſtamment dans la pratique, p. 127. Divers peuples, quoique dans l'enceinte du même Empire, vivent heureux ſous des Loix particuliéres & différentes, *ibid.*

Loix de Lycurgue, de Dracon, de Solon, &c. Voyez *Lycurgue*,

Dracon, Solon, &c.

Longin, parce qu'il ne ſçavoit pas aſſez le Latin, ſe jugeoit incapable de prononcer entre Démoſthéne & Cicéron, p. 37. Eloge magnifique qu'il fait de Démoſthéne, p. 268. Il tire des Philippiques pluſieurs exemples du ſublime, p. 271. Il nous a laiſſé un parallele de Démoſthéne & de Cicéron, p. 271.

Louis le Grand. Divers Eloges de ce Prince, p. 24. 27. 30. 42. 43. 47. 53. & 168.

Luxe. La réforme du luxe paroît aux belles perſonnes une calamité publique, p. 156.

Lycidas, Citoyen d'Athénes, propoſe d'appaiſer le Roi de Perſe par un tribut ou par un hommage, p. 248. Les femmes d'Athénes le lapident, *ibid.*

Lycophron, Tyran de Phères en Theſſalie, p. 213. Défait & chaſſé par Philippe, *ibid.*

Lycurgue, Roi de Lacédémone, rétablit les Jeux Olympiques, p. 179. Il étoit un de ces hommes, qui ſont nez pour gouverner les autres, p. 185. Bon Roi, & bon Légiſlateur, il entreprend la réforme de ſon Etat, & commence par celle des mœurs, *ibid.* Il fait accroire à ſes Peuples, que ſes Loix lui ont été dictées par Apollon, *ibid* Il fait jurer à ſes Sujets qu'ils les garderont juſqu'à ſon retour, & ſe bannit à perpétuité, *ibid.* Il ne leur recommandoit rien tant que le ſilence, diſant, *qu'il faut peu de Loix à des hommes qui parlent peu*, p. 186. Il répondit à un homme qui loüoit fort le Gouvernement Républicain, *commencez par l'établir dans votre maiſon*, p. 188. Trop indulgent ſur l'adultére & ſur le larcin, il les permettoit en certains cas, p. 185. Sur tout le reſte, ſa Morale approchoit fort de celle du Chriſtianiſme, *ibid.* Il fut le premier qui publia dans la Grece les Ouvrages d'Homere, p. 181.

Lyſander, Roi de Lacédémone, introduit dans cette Ville l'uſage de l'argent, p. 185. Il aſſiége Athénes, & la force de ſe rendre à diſcrétion, p. 200.

Lyſias, Orateur d'Athénes, avoit une délicateſſe inſinuante, p. 269.

Lyſiclès, Général d'Athénes, p. 245. Il commandoit avec Charès à la bataille de Chéronée, *ibid.* Son incapacité contribua beaucoup à la perte de la bataille, *ibid.*

Lyſidès de Tarente, (& non Lyſias) fameux Pythagoricien, p. 207. Il fut le Maître commun de Philippe & d'Epaminondas, *ibid.*

M

Macédoine, en quel état la prit Philippe, & en quel état il la laiſſa, p. 211. Elle avoit été anciennement tributaire d'Athénes, p. 224. Elle mandioit la protection des Généraux de cette République, *ibid.* Elle étoit foible par elle-même, p. 306. &

440. Démoſthéne la traite de vil coin du monde, d'où il n'eſt jamais ſorti même un bon Eſclave, p. 391. Sous le regne de Philippe, elle devient l'arbitre de la Grece, & la terreur de l'Aſie, p. 215.

Magiſtrats d'Athénes. Dans les premiers temps de la République, ils étoient d'un grand déſintéreſſement, p. 322. Ils ne négligeoient rien pour orner Athénes de beaux édifices publics & de Temples magnifiques, *ibid.* Ils étoient ſimples & modeſtes dans leurs maiſons particuliéres, *ibid.* Ils croyoient que dans leur Miniſtére, ils devoient ſe propoſer l'agrandiſſement, non de leur famille, mais de leur Patrie, *ibid.* Au temps de Démoſthéne, les Magiſtrats étoient d'un caractére tout oppoſé, p. 323. Ils ne ſongeoient qu'à s'enrichir aux dépens de l'Etat, *ibid.* Ils ſe bâtiſſoient des maiſons, dont la magnificence inſultoit aux Edifices publics, *ibid.*

Magnéſie, ville de Theſſalie, p. 330. Philippe s'en rend le maître, *ibid.* La remet aux Theſſaliens, p. 335.

Maîtres. La pluralité des Maîtres eſt pernicieuſe, p. 125. Elle fait des mutins & des rebelles, p. 124.

Malherbe, & ſes Diſciples, pour avoir ceint leur tête de lauriers immortels, n'ont pas flétri les lauriers de Pindare, p. 36.

Malheur. Les malheurs inſtruiſent, p. 193.

Mandat & *Mandataire*, mots que le bel uſage n'a pas encore naturaliſez, p. 83. Ce qu'ils ſignifient en langage du Digeſte & du Code, p. 82. Le Mandat doit ſon origine aux plus pures Loix de l'amitié, p. 83. Qualitez qu'il doit avoir, *ibid.* Il ceſſe par la mort du Mandataire, & ne ſe tranſmet point à ſon heritier, *ibid.* Il peut ſe rompre à toute heure, *ibid.*

Mandragore, ſorte de Plante, dont le jus a la vertu d'aſſoupir, p. 407. Démoſthéne compare les Athéniens à des gens, qu'une potion de Mandragore auroit plongez dans un ſommeil léthargique, *ibid.*

Mantias, Général Athénien, ſoûtient Argée, concurrent de Philippe, p. 211.

Mantinée, ville d'Arcadie, p. 209. Fameuſe par la bataille que les Thébains y gagnérent ſur les Lacédémoniens, *ibid.* Epaminondas y eſt tué entre les bras de la Victoire, *ibid.*

Marathon, bourg de l'Attique, p. 197. Près de ce bourg, les Athéniens remportent ſur les Perſes une victoire plus vraye, que vrai-ſemblable, *ibid.* Les Perſes avoient cent mille hommes de pied, & dix mille chevaux, les Athéniens n'avoient en tout que dix mille hommes, *ibid.* Datis & Artapherne commandoient l'armée des Perſes, p. 243. Miltiade celle d'Athénes, p. 198.

Marc-Aurele, (l'Empereur) veut qu'on épargne la famille innocente

cente de Caſſius, qui s'étoit révolté contre lui, p. 145. Beau mot que ce ſage Empereur écrit au Sénat ſur ce ſujet, *ibid.*

Mari, voyez *Epoux*.

Mariage. De tout temps, les difficultez & les embarras l'ont précédé & ſuivi, p. 128. Il étoit bien difficile de le conclurre au gré des Loix Romaines, *ibid.* Elles demandoient dans le mariage un nombre infini de formalitez & de conditions, *ibid.* Quelles étoient ces conditions & ces formalitez, *ibid.* Le conſentement du pere ne ſuffiſoit pas, il falloit que ce conſentement parût avec le nom & ſous la forme de commandement, *ibid.* On demande ſi les enfans d'un fou déclaré, peuvent ſe marier ſans le conſentement de leur pere, p. 128. *& ſuiv.* Quelques Juriſconſultes prétendent, que les fils ne le peuvent pas, mais que les filles le peuvent, p. 129. Subtilitez dont ils appuyent leur opinion, *ibid.* La plus ſaine partie des Juriſconſultes, croit, & le prouve ſolidement, que les fils & les filles d'un fou déclaré peuvent ſe marier ſans le conſentement de leur pere, p. 130. Juſtinien décide en faveur de cette derniére opinion, p. 131. Il y a tant d'amertume dans le mariage, que ceux qui s'y ſont engagez, ont preſque toujours à regretter les délices du célibat, p. 158.

Marine, des Athéniens, p. 247. Elle étoit du double plus forte, que celle des autres Grecs, *ibid.* Il ſortit du Port d'Athénes trois cens voiles pour l'expédition de Sicile, *ibid.* Chaque vaiſſeau Athénien pouvoit ſe battre contre deux vaiſſeaux ennemis, *ibid.*

Maronites, habitans de Maronée, ville maritime de Thrace, p. 433. Ils ont de grands différends avec les Thaſiens au ſujet de Stryme, autre ville de Thrace, *ibid.* Les Athéniens obligent les uns & les autres de s'en rapporter à des Arbitres, *ibid.*

Marſeille, fondée par une Colonie Grecque, p. 182.

Maſtire, petite ville de Thrace, p. 372. Philippe la pille & ſe l'approprie, *ibid.*

Maucroix (M. de). Un de nos meilleurs Ecrivains, p. 273. Il nous a donné une excellente traduction des quatre Philippiques de Démoſthéne, *ibid.*

Medecin. L'habile Médecin ménage les forces de ſon Malade, p. 254. Il ſe garde bien de recourir ſans ceſſe aux remedes violens, *ibid.* Il adoucit & appaiſe les humeurs vicieuſes, au lieu de les irriter & de les aigrir, *ibid.*

Medes. Arthmius de Zélie, tâche de corrompre les Peuples du Péloponéſe avec l'or des Médes, c'eſt-à-dire, des Perſes, p. 394.

Médon & *Nilée*, fils de Codrus, diſputent entre eux le Royaume de leur pere, p. 192. Les Athéniens en prennent occa-

ſion d'abolir la Royauté, *ibid.* Médon exerce le premier la charge d'Archonte perpétuel, *ibid.* Ses deſcendans la poſſédérent une longue ſuite d'années, *ibid.*

Mégalopolitains, Peuples du Péloponéſe, p. 443. unis d'intérêt avec les Argiens & les Meſſeniens, *ibid.*

Mégare, ville voiſine de l'Attique, p. 408. Philippe l'aſſiége, & peu s'en faut qu'il ne la prenne, *ibid.*

Mégariens, habitans de Mégare, ville voiſine de l'Attique, p. 429. Ils violent le droit des Gens en la perſonne d'Anthémocrite, Ambaſſadeur d'Athénes, *ibid.* Les Athéniens les excluent de la participation aux Myſtéres, *ibid.*

Mémactérion, mois Attique, qui répondoit à notre mois de Decembre, p. 316. *Voyez ce mot à la Table du ſecond volume.*

Ménandre, fameux Poëte comique, nâquit la même année que le Philoſophe Epicure, p. 360. environ 341. ans avant l'Ere chrétienne, *ibid.* Il étoit fils de Diopithe, un des Généraux d'Athénes, *ibid.* Voyez *Diopithe.*

Ménélas, frere d'Agamemnon, p. 176. fils d'Atrée, ſelon l'opinion la plus commune, *ibid.* fils de Pliſthéne, ſelon quelques Auteurs, *ibid.* Héléne ſa femme fut enlevée par une eſpece de repréſailles, p. 177.

Ménélas, fils d'Amyntas Roi de Macédoine, & frere de Philippe, p. 335. Il ſe retire à Athénes, & ſert dans les Armées de cette République, p. 290.

Menippe, Citoyen d'Orée, dévoüé à Philippe, p. 398. Il contribuë à le rendre maître d'Orée, *ibid.*

Mer. Pompée diſoit, que qui eſt maître de la mer, l'eſt de la terre, p. 246. Démoſthéne déclamoit au bord de la mer pour fortifier ſa voix, & pour s'aguerrir au bruit d'un Auditoire tumultueux, p. 236.

Meſſéne, puiſſante ville du Péloponéſe, p. 181. Elle a de longues guerres avec Lacédémone, *ibid.* Elle eſt détruite par les Lacédémoniens, *ibid.* & trois cens ans après, rétablie par Epaminondas, p. 299.

Meſſéniens, peuples du Péloponéſe, p. 181. Ils en ſont chaſſez par les Lacédémoniens, *ibid.* Ils ſe tranſplantent en Sicile, & s'y rendent maîtres de Zancle, dont ils changent le nom en celui de Meſſine, *ibid.*

Meſſine. Voyez *Zancle.*

Métagitnion, mois Attique, qui répondoit à notre mois d'Octobre, p. 316. Voyez *ce même mot à la Table du ſecond volume.*

Méthone, ville de Thrace, p. 330. ſubjuguée par Philippe, *ibid.*

Miltiade, Général des Athéniens, à la bataille de Marathon, p. 198. Il eſſuye un jugement infame pour les Juges, p. 259.

Minerve. Avec quelle magnificence on célébroit les Fêtes de cette Deeſſe à Athénes, p. 293. Voyez *Panathénées.*

Mines d'or. Philippe en déco-

vre près de Crénides, p. 212. Elles lui rapportent chaque année deux millions de livres, *ibid.*

Mois Attiques. Voyez *ce mot à la Table du ſecond volume.*

Moliere, nous avons en lui ſeul l'équivalent d'Ariſtophane, de Plaute & de Terence, p. 36. Il eſt inimitable, lors même qu'il s'abbaiſe à l'imitation, *ibid.*

Monnoye. Hiſtoire de ſon origine, p. 100. Sa néceſſité, & les facilitez qu'elle donne dans le commerce, *ibid.*

Monoſyllabes. Rien n'approche plus du ſilence, qu'un monoſyllabe, p. 186. Les Lacédémoniens s'en ſervoient volontiers dans leurs diſcours, *ibid.* leurs dépêches ne conſiſtoient quelquefois que dans un *ſi*, ou dans un *non*, *ibid.* Epaminondas ſe vantoit de les avoir réduits à allonger leurs monoſyllabes, p. 209.

Morale de Conquerant, p. 233. Deux de ſes principales maximes, *ibid.*

Mont-ſacré, fortereſſe de Thrace, p. 387. Philippe en chaſſe la garniſon Athénienne, *ibid.*

Mycale, ville maritime de Carie dans l'Aſie mineure, p. 183. & 240. Près de cette ville, les Grecs remportent ſur les Perſes une victoire ſignalée, *ibid.*

Myſon, un des ſept Sages de la Grece, p. 182. Quelques Auteurs mettent à ſa place Périander, *ibid.*

N

Naples, ville d'Italie, fondée par une Colonie Grecque, p. 182.

Naupacte, ville de la Locride Occidentale, p. 392. Elle appartenoit aux Achaïens, *ibid.* Philippe la leur enléve, *ibid.*

Naxe, Iſle de la mer Egée, p. 203. Les Athéniens battent les Lacédémoniens près de cette Iſle, *ibid.*

Néceſſité. La néceſſité a ſes Loix, qui dérogent à toutes les autres, p. 211.

Néléides, ou les deſcendans de Neſtor, ſont défaits par les Héraclides, p. 178.

Néoptoléme, un des plus célébres Comédiens de ſon temps, p. 230. & 231. Il fut un des maîtres qui apprirent à Démoſthéne à déclamer, p. 235. Dans la ſuite il traverſe puiſſamment cet Orateur, & ſert utilement Philippe, p. 250. Son art lui avoit acquis dans Athénes une impunité totale, p. 340. Il porte à la République les coups les plus cruels, *ibid.* Il fait tranſporter ſes effets en Macédoine, & ſe retire près de Philippe, p. 341. Il eſt un de ſes plus chers favoris, p. 230. & 231.

Neptune, il avoit un Temple dans l'Iſle de Calaurie, p. 257. Démoſthéne, pourſuivi par les Gardes d'Antipater, ſe réfugie inutilement dans ce Temple, *ibid.*

Nicée, ville de la Locride Occidentale, p. 255. Philippe s'en

rend le maître, & la donne aux Theſſaliens, *ibid.*

Nicias, Général Athénien, p. 200. Il périt au ſiége de Syracuſe, avec la fleur de la jeuneſſe Athénienne, *ibid.*

Nicias, Héraut d'Armes de Philippe, p. 428. Il eſt enlevé par les Athéniens, & détenu dix mois en priſon, *ibid.* Ils ouvrent les Lettres dont il étoit chargé, & les liſent en pleine Aſſemblée, *ibid.*

Nicoméde, Roi de Bithynie, p. 223. Céſar à l'âge de ſept ans ſe réfugie chez ce Roi, *ibid.* Ils ſont ſoupçonnez d'avoir enſemble le commerce le plus infame, p. 233. Chanſon, que les Soldats de Céſar chanterent dans la ſuite à ce ſujet, *ibid.*

Nilée & *Médon*, tous deux fils de Codrus, diſputent le Royaume de leur pere, & en ſont exclus l'un & l'autre, p. 192. conduiſent dans l'Aſie mineure une Colonie d'Ioniens, p. 179.

Niſmes. L'Académie Royale de Niſmes obtient de l'Académie Françoiſe des Lettres d'Aſſociation, p. 26. Elle lui envoye des Députez pour la remercier, *ibid.*

Notaires. A quelle occaſion, & pour quelle fin ils ont été établis, p. 101.

Nouvelles. Curioſité des Athéniens pour les nouvelles, p. 286. & 297.

Nouvelliſtes, ceux d'Athénes étoient les plus extravagans de tous les hommes, p. 297.

O

Obéïſſance. Le raiſonnement affoiblit ou retarde l'obéïſſance, p. 124 Seuls, nous allons lentement à l'obéïſſance, nous y courons avec la foule, *ibid.*

Obole. Chaque Citoyen d'Athénes étoit obligé de payer deux oboles pour ſa place aux Spectacles, p. 313. Les Citoyens indigens ſe plaignirent de cette vénalité des places, p. 314. Il fut arrêté que le Thréſor public fourniroit les deux oboles à chaque Citoyen, ſoit riche, ſoit pauvre, *ibid.* On décerna par une Loi peine de mort contre le premier qui oſeroit propoſer le retranchement de la gratification des deux oboles, *ibid.*

Orchoméne, ville de Béotie, p. 344. Philippe l'enléve aux Phocéens, & la remet aux Thébains, *ibid.*

Odryſes, Peuples de la haute Thrace, p. 360.

Odyſſée, eſt fort inférieure à l'Iliade, p. 34. C'eſt le reſte d'un génie lumineux qui s'éteint, ou le reflux d'un eſprit immenſe qui ſe retire & ſe reſſerre, *ibid.*

Oedipe, Roi de Thébes, tranſmet ſa mauvaiſe fortune à ſes deſcendans, p. 204.

Olivier ſacré. Les Athéniens appelloient ainſi un Olivier, qu'ils gardoient dans leur Citadelle, p. 265. Ils en faiſoient des couronnes pour récompenſer ceux qui avoient

bien ſervi l'Etat, *ibid.* Cette récompenſe étoit le plus grand honneur qu'un Citoyen pût recevoir, *ibid.*

Olympias, femme de Philippe, & mere d'Alexandre le Grand, p. 233. Elle ſe mocque de ſon fils, qui ſe faiſoit appeller le fils de Jupiter, p. 212. Elle lui mande de ne la point broüiller avec Junon, *ibid.* La chronique ſcandaleuſe ne reprochoit pas le ſeul Jupiter à Olympias, p. 233. Elle eſt répudiée par Philippe, *ibid.*

Olympiade, eſpace de quatre années, révoluës depuis une célébration des Jeux Olympiques juſqu'à l'autre, p. 179. On ſe ſervoit des Olympiades pour dater les événemens, *ibid.* L'Ere commune des Olympiades eſt fort poſterieure à Iphytus, & ne commence proprement qu'à la vingt-huitiéme, où Corébe remporta le prix de la courſe, p. 180. C'eſt à la premiere Olympiade de l'Ere commune, que finit le tems fabuleux, & que commence le temps hiſtorique, 776. ans avant J. C. p. 180. Les Hiſtoriens n'ont commencé que fort tard a dater les événemens par les Olympiades, p. 180. Le premier qui s'en ſervit fut Timée, ſous Ptolomée Philadelphe; & le ſecond, Eraſthothéne, ſous Ptolomée Evergete, *ibid.* De tous les Hiſtoriens grecs, qui comptent par Olympiades, & dont les Ouvrages ſont venus juſqu'à nous, le plus ancien c'eſt Polybe, *ibid.*

Olympie, Ville d'Elide, p. 179. S'appelloit autrement Piſe, *ibid.* Les Jeux Olympiques ſe célébroient près de cette Ville, & en tiroient leur nom, *ibid.* Voyez *Jeux Olympiques.*

Olynthe, Ville de Thrace, p. 299. Elle étoit poſſedée par des Grecs originaires de Chalcide, Ville d'Eubée, *ibid.* Elle devient ſi puiſſante, qu'elle ſoûtient pluſieurs Guerres, ſoit contre Athênes, ſoit contre Lacédémone, *ibid.* Ses forces balancent celles de la Macédoine, p. 317. Elle a de grands démêlez avec Amyntas pere de Philippe, & le dépoüille preſque entierement de ſes Etats, p. 214. Elle ne ſe ménage pas trop avec Philippe lui-même, à l'avenement de ce Prince à la Couronne, p. 299. Elle recueille deux freres qu'il avoit d'un autre lict & qu'il vouloit perdre, *ibid.* Philippe recherche l'alliance de cette ville, & l'obtient adroitement par des préſens, p. 300. Elle s'allarme des rapides accroiſſemens de la puiſſance de Philippe, & rompt avec lui, *ibid.* Philippe l'inveſtit & l'aſſiege, *ibid.* Elle envoye par deux fois demander du ſecours aux Athéniens, & par deux fois elle en obtient, p. 300. 313. & 326. Nul peuple de la Gréce, excepté les Athéniens, ne ſecourut Olynthe, p. 300. & 312. Tous les ſecours & tous les efforts des Athéniens ne peuvent la ſauver de ſes ennemis domeſtiques, p. 335. Deux de ſes Ci-

toyens la trahiſſent, & la livrent à Philippe, *ibid.* Il la détruit de fond en comble, *ibid.*.

Olynthiens. Leur puiſſance avoit balancé long-temps celle de la Macédoine, p. 214. Ils avoient dépoüillé preſque entierement Amyntas pere de Philippe, *ibid.* Philippe les ſéduit d'abord par des préſens, p. 300. 304. & 355. Met enſuite le Siege devant leur Ville, *ibid.* La prend, & les extermine, p. 335.

Olynthiennes, (les) C'eſt ainſi que l'on appelle les Harangues que fit Démoſthéne, pour déterminer les Athéniens à ſecourir Olynthe, aſſiegée par Philippe, p. 299. Elles ſont au nombre de trois, *ibid.* Démoſthéne les prononça âgé d'environ trente quatre ans, Philippe étant dans la douziéme année de ſon regne, p. 299. & 300. Toutes les éditions que nous avons de Démoſthéne, renverſent l'ordre du temps dans lequel les trois Olynthiennes ont été prononcées, p. 299. Cet ordre eſt rétabli dans l'édition préſente, *ibid.*

Ombre de Delphes. Nom que Démoſthéne donne par mépris au titre d'Amphictyon, p. 346. Pourquoi il dénigroit ainſi ce titre, *ibid.*

Onomarque, & Phaïlle, étoient freres, p. 238. & chefs des Phocéens, durant la Guerre ſacrée, *ibid.* Ils pillent à diverſes fois le Temple de Delphes, pendant le cours de cette Guerre, *ibid.*

Opprobre. Il eſt inſéparable des actions indignes, p. 352.

Orateur. C'eſt l'art & non la nature qui forme l'Orateur, p. 225. Nous en avons un bel exemple dans Démoſthéne, *ibid.* La principale, ou plutôt l'unique partie de l'Orateur, c'eſt l'action, p. 335. L'Orateur doit plus ſonger à ſervir ſes Citoyens qu'à leur plaire, p. 321.

Orateurs d'Athénes. Ils vivoient dans une grande dépendance du Peuple, p. 260. Ils avoient preſque autant de maîtres qu'Athénes avoit de Citoyens, *ibid.* Diogéne le reproche plaiſamment à Démoſthéne, *ibid.* Socrate diſoit qu'ils révéroient en gros ce qu'ils mépriſoient en détail, p. 265. Leurs lâches complaiſances pour le peuple, au temps de Démoſthéne, p. 265. & 321. Différence de ces Orateurs à ceux qui les avoient precedez, p. 321. Périls que les bons Orateurs couroient à remplir fidélement leurs devoirs, p. 331. Les Orateurs qui trahiſſoient les Athéniens, trouvoient auprès d'eux plus de ſûreté que les Orateurs qui leur ouvroient des avis utiles, p. 397. Pourquoi les Orateurs perfides étoient plus écoutez que les Orateurs fidéles, p. 399. Ils tiroient une eſpece de contribution des Généraux d'Armée, pour être leurs Panégyriſtes, ou leurs Apologiſtes, p. 433. Philippe diſoit que pour les Orateurs d'Athénes, la Guerre étoit la Paix, & la Paix étoit la Guerre, p. 433. Il ſe vantoit

qu'il ne tenoit qu'à lui d'arrêter par de modiques diſtributions leurs calomnies, & même de les convertir en éloges, *ibid.* Leur licence effrenée dans la Tribune, *ibid.*

Orée, puiſſante Ville d'Eubée, p. 398. Pluſieurs de ſes Citoyens ſont dévoüez à Philippe, *ibid.* Les bons Citoyens font des efforts inutiles pour la ſauver de l'eſclavage, *ibid.* Philippe l'aſſiége & la prend, p. 399. Les Citoyens perfides y demeurent les Maîtres, *ibid.* Les Citoyens fidéles ſont bannis ou maſſacrez, *ibid.*

Oropе, Ville ſur les confins de la Béotie & de l'Attique, p. 345. Les Thébains l'enlévent aux Athéniens, & la poſſedent paiſiblement, , *ibid.*

Oſtraciſme. Jugement par lequel le Peuple d'Athênes releguoit pour dix ans ceux de ſes Citoyens, dont la grandeur lui devenoit ſuſpecte, p. 259. Les plus grands hommes d'Athênes ont éprouvé la rigueur de l'Oſtraciſme, *ibid.* Il ne s'éxerçoit ordinairement que par caprice, *ibid.* Pour une juſte condamnation, & pour un ſoupçon bien fondé, mille faux ſoupçons & mille condamnations injuſtes, *ibid.* Artaxerxés Longuemain diſoit au ſujet de l'Oſtraciſme : *Je prie les Dieux d'inſpirer toujours à mes ennemis de m'envoyer leurs Héros, & d'orner ma Cour de ces illuſtres malheureux*, *ibid.*

Ouvrages d'eſprit. On voit des Ouvrages médiocres avoir une grande réputation, p. 275. & des Ouvrages excellens, ne faire que la mériter, p. 275.

P

Pagaſes, Ville maritime de Theſſalie. p. 293 Elle donne ſon nom à un Golfe voiſin, p. 429. Philippe s'en rend maître, p. 330.

Pain. On ne vivoit le plus ſouvent à Lacédémone, que de pain d'orge, p. 187. Le pain de froment s'y comptoit entre les mets trop délicats, *ibid.*

Paix. Déeſſe de la paix, p. 210. A quelle occaſion les Athéniens lui dreſſerent des autels pour la premiere fois, *ibid.*

Palléne, (la) Preſqu'Iſle de Macedoine vers la Thrace, p. 325. Charidéme, Général Athénien la ravage, *ibid.*

Panathénées, Fêtes de Minerve, p. 293. Elles coûtoient plus aux Athéniens, qu'aucun armement naval, *ibid.* Elles ſurpaſſoient en pompe & en magnificence tout ce qui ſe voyoit chez les autres Grecs, *ibid.* Détail de ſoins où les Athéniens entroient pour les préparatifs de ces Fêtes, *ibid.*

Paralléles. Ils peuvent avoir leur agrément & leur utilité, p. 38. Mais ils demandent dans ceux qui les font de l'indifférence, du ſens froid, & un eſprit exempt de toute partialité, *ibid.* Paralléle de Philippe & d'Alexandre, p. 215. *& ſuiv.* D'Alexandre & de Céſar, p. 220. *& ſuiv.* De Céſar & de Philippe, p. 222. *& ſuiv.*

Pareſſeux. Le Pareſſeux, qui ne ſe remuë pas pour lui-même, ne peut raiſonnablement exiger de ſes amis qu'ils ſe remuent pour lui, p. 309.

Pâris, enleva Heléne, par une eſpece de repréſaille, p. 177.

Parménion, Général de Philippe, p. 217. & enſuite d'Aléxandre p. 220. Des Ambaſſadeurs Grecs ſe plaignent à Parménion de ce que Philippe tarde trop à ſe lever, & à leur donner audience, p. 244 Parménion leur repond : *ne vous étonnez pas s'il dort, tandis que vous veillez, car tandis que vous dormiez, il veilloit*, *ibid.* Parménion conſeille à Aléxandre d'accepter les offres de Darius, p. 220. *J'accepterois, ſi j'étois Aléxandre*, lui dit-il, *ibid. Et moi auſſi ſi j'étois Parménion*, lui répond Aléxandre, *ibid.*

Paroles. Sans les œuvres, les paroles n'ont point de force, p. 443.

Parure. Les Femmes de Lacédémone n'en connoiſſoient point d'autre, que celle de l'ame, p. 185.

Pavillon, (M.) de l'Académie Françoiſe, loüé, p. 21.

Paſcal. Paſſage de M. Paſcal, cité, p. 124. & 125.

Pauſanias, Roi de Lacédémone, p. 198. commande en qualité de Généraliſſime de toute la Gréce, à la bataille de Platée, *ibid.*

Pauſanias, Prince du Sang Royal de Macédoine, uſurpe le Thrône au préjudice des Héritiers légitimes, p. 225. Ils implorent le ſecours d'Iphicrate, Général Athénien, qui chaſſe cet Uſurpateur, *ibid.* Il ſe retire chez les Thraces, qui peu de temps après veulent le rétablir ſur le Thrône de Macédoine, p. 211. Philippe, qui s'y étoit placé, lui ferme les Portes du Royaume, *ibid.*

Pauſanias, jeune Macédonien de naiſſance, p. 233. Attalus abuſe de lui d'une d'une façon infâme, *ibid.* Il demande juſtice à Philippe, & n'ayant pû l'obtenir, il aſſaſſine ce Prince, *ibid.*

Peines, Remédes amers dont on a établi l'uſage pour la ſanté du corps politique, p. 140. Il eſt important qu'elles ayent une Sphére limitée & fixe, & pourquoi, p. 138.

Pella, capitale de la Macédoine, p. 325. Célébre par la naiſſance de Philippe & d'Alexandre, p. 210.

Pélopidas, Thébain, chaſſe de la Citadelle de Thébes la Garniſon Lacédémonienne, & remet ſa Patrie en liberté, p 205.

Pélopides, ou Deſcendans de Pélops, à quelle occaſion ils s'établirent dans la Gréce, p. 176. Comment ils parvinrent au pouvoir ſouverain, à l'excluſion des Héraclides, p. 178. Ils ſont défaits par les Héraclides qui ſe rétabliſſent, *ibid.*

Péloponéſe, pays de la Gréce, p. 178. Il s'appelloit *Apie*, avant que Pélops lui eût donné ſon nom, *ibid.* Pélops & ſa Poſtérité chaſſent les Héraclides du Péloponéſe, & y regnent à leur place, *ibid.* Les Héraclides rentrent dans le Péloponéſe,

Péloponéſe, & en chaſſent les Pélopides, *ibid.* Guerre du Péloponéſe, p. 184. Voyez *Guerre du Péloponéſe.*

Péloponnéſiens. Ils ſiflent publiquement Philippe aux Jeux Olympiques, p. 230. Toute ſa Cour le preſſe de les punir de leur ingratitude, *ibid. Que ne feront-ils point*, répond Philippe, *ſi je leur fais du mal, eux qui ſe moquent de moi, après en avoir reçû tant de bien*, *ibid.*

Pélops, Fils de Tantale, paſſe en Gréce & s'y établit, p. 177. Eſt fait Roi, à l'excluſion des Héraclides, *ibid.* Donne au païs de ſa domination le nom de Péloponéſe, & à ſes Deſcendans le nom de Pélopides, *ibid.* & p. 178. Eſt pere d'Atrée, p. 178. & ayeul, ſelon l'opinion commune, ou bis-ayeul, ſelon quelques Auteurs, d'Agamemnon & de Ménélas, p. 176.

Penſionnaires. Philippe, Roi de Macédoine, avoit des Penſionnaires preſque dans toutes les villes de la Gréce, p. 213. Dans Olynthe Eutychrate & Laſthéne, p. 235. Dans l'Eubée, Hipparque, Automédon, Clitarque, p. 398. Dans Orée, Philiſtide, Menippe, Agapée, Socrate, & Thoas, p. 398. Dans Athênes, Eſchine, p. 349. Démade, p. 300. Néoptoléme, p. 250. & 340. Et Ariſtodéme, p. 250. & 423. Démoſthéne s'éleve continuellement contre les Penſionnaires de Philippe dans Athênes, p. 360. 374. 376. 378. 341. 387. 442. &c.

Penthile, fils d'Oreſte, p. 178. Lui & Tiſaméne ſon frere, ſont défaits par les Héraclides, *ibid.*

Péoniens. Ils infeſtent par des courſes continuelles la Macédoine, p. 211. Philippe les déſarme d'abord par des préſens & par des promeſſes, p. 212. Puis tombe tout à coup ſur eux, & les réduit ſous ſon obéiſſance, *ibid.*

Péparrhétiens, Habitans de Péparrhéte, Iſle de la mer Egée, p. 431. Ils s'emparent de l'Halonéſe, Iſle voiſine, dont Philippe s'étoit rendu maître, *ibid.* Ils refuſent de la remettre à Philippe, qui la reclâme, *ibid.* Ce Prince leur fait une rude Guerre, & reprend ſur eux l'Halonéſe, *ibid.* Les Athéniens épouſent leur querelle, *ibid.*

Perdiccas, ſelon quelques Hiſtoriens premier Roi de Macédoine, p. 176.

Perdiccas, Roi de Macédoine, & frere aîné de Philippe, p. 211. Il perd, tout jeune, ſon pere Amyntas, p. 224. & 225. La Reine Eurydice ſa mere le met ſous la protection d'Athênes, *ibid.* Il eſt tué dans un combat contre les Illyriens, p. 211. Ne laiſſe pour Succeſſeur qu'Amyntas, encore enfant, *ibid.*

Pere. Rien ne remuë les hommes ſi puiſſamment, que la paternité, p. 149. Un pere ne reſpire que pour ſes enfans, *ibid.* Cette partie de lui même, la plus chere & la plus vive, eſt le point où ſe réüniſſent ſes ſoins, ſes vœux & ſes vûës,

ibid. Un pere peut démentir ſon nom, mais il ne le perd pas pour cela, p. 122. Rien au monde ne peut effacer un titre ſi vénérable, ni diſpenſer des devoirs qu'il exige, *ibid.* Combien les éxemples d'un pere ſont puiſſans pour porter ſes enfans à la vertu ou au vice, p. 140. & 141.

Périandre. Quelques Auteurs le mettent au nombre des ſept Sages de la Gréce, à la place de Myſon, p. 182.

Périclès, fameux Orateur, & fameux Général d'Athènes, p. 248. Il étoit ſi abſolu dans cette Ville, que ſes envieux le traitoient de *ſecond Piſiſtrate*, *ibid.* Il fut le premier auteur du relâchement & de la corruption parmi les Athéniens, *ibid.* Il cherchoit par toutes ſortes de voyes à ſe concilier l'affection du peuple, *ibid.* Il propoſe qu'on défraye le peuple aux ſpectacles, *ibid.* & que dans les Aſſemblées, où le peuple agite les matieres d'Etat, on paye à chaque particulier une rétribution pour droit de préſence, *ibid.* Quelque reſpectable & quelque reſpecté qu'il fût, il ne laiſſa pas d'être en butte aux traits d'Eupolis, de Cratinus & de Théléclides, Poëtes comiques, p. 250. Il comparoit la perte de la Jeuneſſe Athénienne qui périt devant Syracuſe, à la perte que feroit l'année, ſi on lui ôtoit le Printemps, p. 200.

Péril. Il faut affronter le péril en intrépide, & non en imprudent, p. 228.

Périnthe, Ville de Thrace, p. 426. aſſiégée par Philippe, *ibid.* ſecouruë par les Athéniens, *ibid.* & par les Satrapes d'Aſie, p. 439. Philippe eſt obligé de lever le Siege, *ibid.*

Perrault, (M.) de l'Académie Françoiſe, ſon éloge, p. 33. & 41. Il déclare une Guerre impitoyable aux meilleurs Ecrivains de l'antiquité, p. 33. Il débite ſes opinions avec toute l'intrépidité d'un Chef de Secte, *ibid.* Par quelles raiſons on peut en quelque ſorte l'excuſer, *ibid.*

Perſes. Ils fondent ſur la Gréce avec des Armées formidables, p. 182. & 183. Ils perdent contre les Grecs les Batailles de Marathon, de Salamine, de Platée & de Mycale, p. 183. & 199. Deſeſpérant de ſubjuguer les Grecs par la force, ils cherchent à les diviſer, p. 183. Ils donnent du ſecours aux Lacédémoniens contre les Athéniens, p. 200. & aux Athéniens contre les Lacédémoniens, p. 202. Ils font pencher la victoire du côté où ils ſe rangent, p. 203. & 439. Ils avoient pour maxime fondamentale, de tenir l'équilibre entre les Républiques de la Gréce, & de les ruiner les unes par les autres, p. 240. Ils prennent ombrage des trop grands progrès de Philippe, *ibid.* Ils ſe joignent aux Athéniens contre ce Prince, & lui font lever le Siége de Périnthe & de Byzance, *ibid.* Philippe devenu par la Bataille de Chéronée le maître de la Gréce, forme le deſ-

ſein d'abbattre la puiſſance des Perſes, p. 217. Son Avantgarde marchoit déja pour cette expédition, lorſqu'il eſt aſſaſſiné, *ibid.* Aléxandre execute les projets de ſon pere, & en moins de quatre ans détruit l'Empire immenſe des Perſes, p. 216. Voyez *Rois de Perſe.*

Pertinax, (l'Empereur) prononce contre lui-même, & donne en cela un bel exemple de juſtice à tous les Princes, p. 69.

Phalange Macédonienne, elle étoit de l'invention de Philippe, p. 227. Il en avoit pris l'idée dans la lecture d'Homere, *ibid.* Avec quelle diſtinction Philippe traitoit cette Phalange, *ibid.* C'étoit l'Infanterie la plus brave & la mieux diſciplinée, qu'on eut vûë juſqu'alors, p. 246. Elle auroit pû le diſputer aux Athéniens de Marathon & de Salamine, *ibid.*

Pharſale, ville de Theſſalie, fameuſe par la bataille de Céſar & de Pompée, p. 220. Céſar vainqueur à Pharſale, commande qu'on épargne le ſang des Citoyens, *ibid.*

Phaylle, Voyez *Onomarque.*

Phébidas, Lacédémonien, ſurprend la Citadelle de Thébes, p. 205.

Phédre, n'eſt pas au-deſſus de M. de la Fontaine, p. 36. Tous deux ſont pleins d'une joye élégante, d'un badinage inſtructif & moral, *ibid.* Mêmes graces, naïvetez égales, *ibid.*

Phénicie, elle apprend aux Grecs la Navigation, le Commerce & l'Ecriture, p. 175.

Phêres, ville de Theſſalie, p. 330. Philippe s'en rend maître, *ibid.* & 422.

Philippe, Roi de Macédoine, le plus dangereux ennemi qu'ait eu la Grece, p. 210. Etoit fils du Roi Amyntas, & de la Reine Eurydice, *ibid.* fut pere d'Aléxandre le Grand, *ibid.* Il nâquit à Pella, capitale de Macédoine, *ibid.* Il avoit pluſieurs freres, dont il étoit le cadet, *ibid.* Tout jeune il eſt envoyé en ôtage dans l'Illyrie, p. 223. & enſuite à Thébes, où il demeure neuf ans, p. 206. Il y eſt élevé avec Epaminondas, & par le même maître, *ibid.* Ayant appris la mort de Perdiccas ſon frere aîné & Roi de Macédoine, il ſe dérobe de Thébes, p. 211. Il eſt mis ſur le Thrône à la place de ſon neveu, l'héritier légitime, mais encore enfant, *ibid.* En quel état il trouva la Macédoine, lorſqu'il fut appellé à la Couronne, *ibid.* Il ſe délivre des concurrens qui la lui diſputent, p. 212. A l'âge de vingt-deux ans, il agit en Politique conſommé, p. 211. Il commence par gagner les Peuples voiſins, *ibid.* Il déclare libre la ville d'Amphipolis, *ibid.* A force de préſens & de promeſſes, il engage les Péoniens à poſer les armes, p. 212. Il délivre les Theſſaliens de leurs Tyrans, p. 213. Il endort les Olynthiens par les paroles les plus flatteuſes, & fait alliance avec eux, p. 300. Il recherche la Paix avec

les Athéniens, & la conclut, p. 281. Lorſqu'il voit ſon pouvoir établi, il change bien de conduite avec ces Peuples, p. 212. Il s'empare d'Amphipolis, qu'il avoit déclarée libre, *ibid.* Il attaque les Péoniens, & les réduit ſous ſon obéïſſance, *ibid.* Il taille en piéces les Illyriens, & les oblige à lui relâcher toutes les Places qu'ils avoient en Macédoine, *ibid.* Il ſubjugue les Theſſaliens, & les tient en bride par des Tétrarques qu'il établit dans leur Pays, p. 422. Il rompt avec les Olynthiens, aſſiége, prend & raſe Olynthe, p. 214. Il enleve aux Athéniens les villes de Pydne, de Potidée, & de Crénides, p. 212. Il change le nom de cette derniére Place en celui de *Philippe*, *ibid.* Il ouvre près de cette ville des mines, qui chaque année lui rapportent environ deux millions de livres, *ibid.* Il fait frapper des piéces d'or, qu'il appelle auſſi de ſon nom *des Philippes*, p. 213. Il ſe ſert de ſes finances pour entretenir un corps conſidérable de Troupes Etrangeres, & pour s'acquérir des créatures dans toutes les villes de la Grece, *ibid.* Pourvû ainſi de toutes choſes, il eſt victorieux par tout où il porte ſes armes, *ibid.* Tout ſon regne n'eſt qu'une ſuite continuelle de Conqueſtes, en Theſſalie, en Thrace, en Epire, en Scythie, & dans la Grece, *ibid.* Il ſe rend maître de l'Eubée, & y établit divers Tyrans qui gouvernent cette Iſle en ſon nom & à ſon gré, p. 398. 404. & 408. Il fait de cette Iſle comme une vaſte Citadelle, qui commande l'Attique, p. 387. & 408. Il demeure neutre durant la *Guerre ſacrée*, qui partage tous les Peuples de la Grece, & il les laiſſe entre eux ſe conſumer, p. 213. Il ſe montre ſur la fin de cette Guerre, & il en tire tout le fruit, p. 238. Il envahit la Phocide, p. 214. s'empare des Thermopyles, *ibid.* ſe fait aggréger au corps des Amphictyons, *ibid.* & déclarer Général des Grecs contre les Perſes, *ibid.* Il traverſe le Danube, & remporte divers avantages ſur les Scythes, p. 226. Il détruit trente-deux Villes en Thrace, p. 390. Ses entrepriſes ſur la Thrace font renaître chaque jour quelque nouveau ſujet de Guerre entre lui & les Athéniens, p. 239. Il leur écrit une Lettre, où il ſe plaint d'eux ſur pluſieurs chefs, p. 246. *& ſuiv.* Les Athéniens ne lui en font pas moins vivement la Guerre, & ils l'obligent à lever le ſiége de Byſance, où il avoit reçû une bleſſure, p. 405. Il gagne ſur les Athéniens la bataille de Chéronée; & par cette Victoire, il devient le maître de la Grece & la terreur de l'Aſie, p. 215. Après avoir réduit les Grecs, il forme la réſolution de détruire les Perſes, p. 216. La mort lui dérobe la gloire de cette expédition, p. 217. Caractére

de Philippe, p. 218. & 242. Son ambition démesurée, p. 301. Son phlegme & sa flexibilité, p. 217. Sa vigilance & son attention à se prévaloir de toutes les conjonctures, p. 301. Son activité infatigable le multiplie; il est lui-même son Surintendant, son Ministre, son Général, p. 242. Il ne connoît ni momens de repos, ni différence de saisons, p. 301. Son intrépidité dans les combats, *ibid.* Il en sort couvert de blessures, p. 443. Ennemi dangereux pendant la Guerre, il l'étoit encore plus pendant la Paix, p. 382. Il avoit des Pensionnaires presque dans toutes les villes de la Grece, p. 213. Il s'applaudissoit moins du succès d'une bataille, que de celui d'une négociation, p. 225. Il se vantoit d'avoir plus conquis de Villes par l'or que par le fer, p. 245. Il ne reconnoissoit de Place imprenable, que celle où l'argent ne pouvoit aborder, p. 226. Sa dissimulation, p. 221. Sa politique artificieuse, p. 222. Son intelligence dans l'Art Militaire; il invente & dresse un nouveau corps de Milice qu'il appelle *la Phalange Macédonienne*, p. 227. Ses maniéres à l'égard de ses Soldats; il se familiarise avec eux, & commande plûtôt en Pere de famille, qu'en Général d'Armée, *ibid.* Sa modération, Arbitre de la Grece, il se contente du titre de Général des Grecs, p. 229. Sa générosité; il renvoye sans rançon deux mille Athéniens prisonniers, p. 229. Son insensibilité pour les injures, il ne témoigne aucun ressentiment contre les Péloponésiens, qui l'avoient publiquement sifflé aux jeux Olympiques, p. 230. ni contre Démocharès, Ambassadeur d'Athénes, qui lui avoit parlé insolemment dans une Audience, *ibid.* Son goût pour les Sciences & pour les beaux Arts; il les aimoit, & combloit de biens ceux qui les cultivoient, p. 230. Sa passion pour le Theâtre; Néoptoléme, un des plus célébres Comédiens de ce temps-là, étoit un de ses plus chers favoris, *ibid.* Son penchant à la plaisanterie; quelques-uns de ses bons mots, p. 231. Ses mœurs dépravées; Théopompe rapporte que Philippe avoit des amis, qu'on auroit pû avec justice appeller ses amies, p. 232. Ses liaisons; il étoit sans cesse entouré de débauchez, de bouffons, de pantomimes, &c. p. 232. & 307. Sa maxime favorite; il disoit souvent qu'il faut amuser les enfans avec des joüets, & les hommes avec des sermens, p. 233. Ses malheurs domestiques; il est obligé de répudier Olympias sa femme, & d'en prendre une autre nommée Cléopatre, 233. Sa mort, lorsqu'il se prépare à marcher contre les Perses, il est assassiné par Pausanias, p. 333. Il étoit âgé de quarante-sept ans, p. 217. Il en avoit regné

vingt-cinq, p. 247. Philippe repréſenté ſous deux faces fort différentes, p. 301. Il étoit ſans foi, p. 304. Il trompe les Athéniens, les Olynthiens, les Theſſaliens,& tous les autres Peuples qui ſe fient á lui, *ibid.* Cruel dans ſes défiances, il fait périr trois de ſes freres, p. 335. Jaloux du mérite de ſes Généraux, il affecte de les mortifier, à meſure qu'ils ſe diſtinguent par de belles actions, p. 307. & 441. Il avoit la foibleſſe d'écouter volontiers les flatteurs, p. 232. Il récompenſe les flatteries de Thraſydée d'un petit Royaume en Theſſalie, *ibid.* Il ne laiſſoit pas d'aimer la vérité par intervalles, *ibid.* Il gageoit un homme, pour lui dire avant qu'il allât à l'Audience, *Philippe, ſouvien-toi que tu es mortel, ibid.* Il diſoit qu'il avoit l'obligation aux Orateurs d'Athénes, de l'avoir corrigé de ſes défauts, à force de les lui reprocher, p. 233. Il appelloit Démoſthène, l'unique rempart d'Athénes, p. 237. Il diſoit qu'Iſocrate s'eſcrimoit avec le fleuret, mais que Démoſthéne ſe battoit avec l'épée, p. 261. Dits mémorables de Philippe, p. 215. 228. 229. 230. 231 & 244. Paralléle de Philippe & d'Aléxandre, p. 215. *& ſuiv.* Le premier coup d'œil eſt pour Aléxandre, la réfléxion eſt pour Philippe, *ibid.* Selon Ciceron, Aléxandre eſt un plus grand Conquérant, Philippe un plus grand homme, p. 216. Paralléle de Philippe & de Céſar, p. 222. Plus on les conſidére de près, plus on trouve qu'ils ſe reſſemblent, *ibid.*

Philippe, ville célébre par la défaite de Brutus & de Caſſius, p. 212. Elle ſe nommoit d'abord Crénides, *ibid.* Voyez *Crénides.*

Philippes, pieces d'or, que Philippe Roi de Macédoine fit battre, & auſquels il donna ſon nom, p. 212. & 213.

Philippiques de Démoſthéne, elles ſont au nombre de quatre, p. 273. Démoſthéne prononça la premiére à l'âge de trente ans, Philippe étant dans la neuviéme année de ſon regne, p. 281. La ſeconde à l'âge de trente-huit ans, Philippe étant dans la dix-ſeptiéme année de ſon regne, p. 347. La troiſiéme à l'âge de quarante ans, Philippe étant dans la dix-neuviéme année de ſon regne, p. 382. La quatriéme, à l'âge de quarante-un an, Philippe étant dans la vingtiéme année de ſon regne, p. 404. Ce qui diſtingue les Philippiques des autres Ouvrages de Démoſthéne, c'eſt un caractére de force & de majeſté, p. 269. & 270. Le cas ſingulier que Cicéron faiſoit des Philippiques de Démoſthéne, p. 269. Longin en tire pluſieurs exemples du ſublime, p. 271. M. de Maucroix nous en a donné une très-belle Traduction en notre langue, p. 273.

Philippiques de Cicéron. Elles ſont les derniéres de ſes Oraiſons, & celles qui lui étoient les

plus chéres, p. 269. Il les intitula *Philippiques*, pour marquer le cas ſingulier qu'il faiſoit des Philippiques de Démoſthéne, *ibid.*

Philiſtide, Citoyen d'Orée, dévoüé à Philippe, p. 398. Il trahit ſa Patrie, & la livre à ce Roi, *ibid.* Philippe l'établit Tyran dans Orée, *ibid.* & p. 392.

Philonéle, Chef des Phocéens, p. 237. & 238. Il les révolte contre un Decret des Amphictyons, ce qui cauſe la Guerre ſacrée, *ibid.*

Phocéens, Peuple de Grece, qui habitoit les environs du Temple de Delphes, p. 237. Ils profanent des terres conſacrées à Apollon, *ibid.* Les Amphictyons les déclarent ſacriléges, & les condamnent à une groſſe amende, *ibid.* Ils ſe ſoûlevent contre le Decret des Amphictyons, & c'eſt ce qui cauſa la Guerre de la Phocide, ſi connuë ſous le nom de *Guerre ſacrée*, p. 238. Ils attaquent les Thébains, qui s'étoient montrez les plus ardens à pourſuivre la condamnation, *ibid.* La longueur de la Guerre les engage dans des dépenſes qui les épuiſent, *ibid.* Pour pouvoir la ſoûtenir, il pillent à diverſes fois le Temple de Delphes, & en tirent plus de ſix millions d'or de notre monnoye, *ibid.* Ils réduiſent les Thébains à implorer le ſecours de Philippe, *ibid.* Ils ſuccombent ſous ces deux Puiſſances unies enſemble, & ſont obligez de le rendre à diſcrétion, *ibid.* Philippe les fait chaſſer du corps des Amphictyons, & s'y fait recevoir à leur place, p. 336. Dans la ſuite, ils y ſont rétablis, pour avoir ſauvé le Temple de Delphes du pillage des Gaulois, *ibid.*

Phocion, fameux Général & fameux Orateur d'Athénes, p. 246. Il chaſſe d'Erétrie Clitarque, qui ſous la protection de Philippe y exerçoit un pouvoir tyrannique, p. 404. Il ſe ſurpaſſe dans ſon expédition de Thrace, & oblige Philippe à lever le ſiége de Byſance, p. 405. & 437. Il eût pû remplacer les Miltiades & les Thémiſtocles, ſi les cabales ne l'avoient exclus du commandement, *ibid.* On lui préféroit ſouvent des gens, qui méritoient à peine de lui obéïr, *ibid.* Avec la raiſon ſeule, il ſçavoit abbattre & renverſer la plus haute éloquence, p. 276. C'eſt pour cela que Démoſthéne l'appelloit, *la Coignée de ſes paroles*, *ibid.* Un jour qu'il paroiſſoit rêveur dans une Aſſemblée du Peuple, on lui en demanda la raiſon, *ibid. Je ſonge*, répondit-il, *ſi je ne puis rien retrancher de ce que j'ai à dire*, *ibid.*

Phorius, croit que la Harangue ſur l'Halonéſe n'eſt pas de Démoſthéne, mais d'Hégéſippe, p. 271. Raiſons ſur leſquelles il ſe fonde, *ibid.* Il ne croit pas que la Harangue ſur la Paix ait été prononcée, p. 337. La raiſon qu'il en ap-

porte, ne paroît pas concluante, *ibid.*

Phryné, fameuſe Courtiſanne, charme & ſéduit par ſa beauté les Juges de l'Aréopage, p. 161. Voyez *Aréopage.*

Pindare, Béotien qui ne l'étoit guéres, p. 220. Il prend ſon vol ſi haut, qu'il ſe précipite quelquefois, p. 34.

Pirée, Port d'Athénes, p. 247. Il en ſortit trois cens voiles pour l'expédition de la Sicile, *ibid.*

Piſe, ville d'Elide, appellée autrement Olympie, p. 179. Voyez *Olympie.*

Piſiſtrate, parent de Solon, p. 196. Il uſurpe le pouvoir ſouverain dans Athénes, *ibid.* Eſt déthrôné deux fois, & deux fois remonte ſur le Thrône, *ibid.* Il gouverne avec tant de juſtice & de douceur, que ſa domination peut faire honte à plus d'un Souverain légitime, p. 197. Il tranſmet à ſes enfans la Souveraineté qu'il avoit uſurpée, *ibid.* Ceux-ci ſont enfin chaſſez & détruits par les Athéniens, *ibid.*

Pittacus, un des ſept Sages de la Grece, p. 182.

Platée, ville célébre de Béotie, p. 206. Envoye du ſecours aux Athéniens à la bataille de Marathon, *ibid.* Depuis elle fut toujours fidelle alliée d'Athénes, *ibid.* Les Athéniens ne célébroient point de Fêtes, où le Héraut ne formât des vœux communs pour la proſpérité d'Athénes & de Platée, *ibid.* Les Grecs remportent à Platée une inſigne victoire ſur les Perſes, p. 198. La bataille de Platée rebute pour jamais les Perſes de ſe commettre avec les Grecs, *ibid.* Ariſtide y commandoit les troupes Athéniennes, Pauſanias Roi de Lacédémone, les Lacédémoniennes, *ibid.* Ariſtide y recevoit l'ordre de Pauſanias, *ibid.* Ce jour ſi glorieux à la Grece, lui devient fatal, *ibid.* Il rompt la ſubordination d'Athénes, à l'égard de Sparte, & fait naître entre elles une éternelle jalouſie, *ibid.* Platée eſt aſſiegée & raſée par les Thébains, 206. Philippe les menace de la rétablir, & d'en relever les Fortifications, p. 357.

Platéens, ils ſecondent les Athéniens à la bataille de Marathon, p. 206. Ils y étoient poſtez à l'aîle gauche, *ibid.* Les Athéniens ne faiſoient point de vœux pour eux-mêmes, que les Placéens n'y fuſſent compris, *ibid.*

Platon, dans ſon enthouſiaſme, s'abandonne aux vaines pompes de l'allégorie, p. 34. Il admet les femmes aux plus grands emplois, au commandement des Etats, au gouvernement des Armées, p. 163. & 164. Ce qu'il diſoit de l'argent qui entroit dans Lacédémone, p. 186. Il fut un des Maîtres, qui initiérent Démoſthéne à l'Eloquence, p. 235.

Pline le jeune. Il ne s'aſſujettit pas toujours à faire les honneurs de ſes Ouvrages, p. 278. Ce qu'il en mande ingénuement à un

un de ſes amis, *ibid.*

Pliſthéne, ſelon quelques Autheurs, fils d'Atrée, & pere d'Agamemnon & de Ménélas, p. 176.

Plutarque, homme puiſſant & accrédité dans Eretrie, ville d'Eubée, p. 340. Eſt attaqué par Philippe, *ibid.* Il demande du ſecours aux Athéniens, *ibid.* Eſt obligé de ſortir d'Eretrie avec ſes Troupes, p. 397.

Plutarque, Béotien qui ne l'étoit guéres, p. 204. Parmi les Vies qu'il nous a laiſſées, il ne nous a point donné celle de Philippe, p. 220 Raiſon pour laquelle vraiſemblablement il a mieux aimé oppoſer Alexandre à Céſar, que lui oppoſer Philippe, *ibid.* Il ſe contredit ſur le tems, où Démoſthéne prit part au gouvernement de l'Etat, p. 241. Parce qu'il ne ſçavoit pas aſſez le Latin, il ſe jugeoit incapable de prononcer entre Démoſthéne & Cicéron, p. 37. Il nous a laiſſé un paralléle de l'un & de l'autre, p. 271.

Poëſie, ſon crime capital, c'eſt la condamnation de Socrate, p. 250.

Poëtes Comiques, ils trouvoient à Athénes plus qu'ailleurs le débit de leur marchandiſe, p. 250. Ils ne demeurerent pas long-temps dans les termes d'une innocente raillerie, *ibid.* Ils pouſſerent leur licence juſqu'à joüer les Magiſtrats, même ſans en déguiſer les noms, *ibid.* Le mérite ni la dignité n'étoient point à couvert de leurs traits, *ibid.* Le grand crédit qu'ils avoient, préjudicioit au bien Public, *ibid.* Leurs avis prévaloient ſouvent dans les déliberations politiques, *ibid.* Le talent qu'ils avoient de divertir le Peuple, les mettoit en poſſeſſion de le trahir & de le vendre, *ibid.*

Politique. L'habile Politique, comparé à l'habile Medecin, p. 254. Il ſonde les playes de l'Etat, & ne ſe réſout à couper les parties gangrenées, que lorſqu'il déſeſpere de les guérir, *ibid.* Il ſe maintient dans la poſſeſſion d'agir comme il veut, p. 294. Il ne reçoit la Loi ni de la néceſſité, ni du hazard, *ibid.* L'obſtination invincible à n'en point démordre, ne ſe compta jamais entre les vertus de l'excellent Politique, p. 338.

Poltronerie de Démoſthéne, à la bataille de Cheronée, p. 264. compenſée en quelque façon par ſon intrépidité dans la Tribune, *ibid.*

Polybe. Des Hiſtoriens Grecs que nous avons, il eſt le plus ancien qui date par les Olympiades, p. 179.

Polymne, pere d'Epaminondas, p. 208. Sa maiſon étoit ouverte à tous les Sçavans, & aux plus excellens Maîtres, *ibid.*

Pompée. Céſar fomente ſous main la jalouſie des principaux de Rome contre Pompée, p. 224. Il oblige ce grand homme à rechercher ſon alliance, *ibid.* Pompée épouſe la fille de Céſar, *ibid.* Il ſe perdit à Phar-

ſale, par trop de confiance, *ibid.* Jamais il n'auroit été vaincu, s'il avoit cru pouvoir l'être, *ibid.* Il reçoit de Cicéron d'excellens avis, qu'il ne ſuit pas, *ibid.* Il avoit coutume de dire, que *qui eſt maître de la mer, l'eſt de la terre*, p. 246.

Pompeia, femme de Céſar, p. 233. La chronique ſcandaleuſe ne lui reprochoit pas la ſeule avanture des myſteres de la bonne Déeſſe, *ibid.* Céſar la répudie, *ibid.*

Pomponius, faux brave, p. 231. Il ſe vantoit ſans ceſſe devant Céſar d'avoir reçû à ſon ſervice une bleſſure, & de l'avoir reçûë au viſage, *ibid.* *Oh bien*, repartit Céſar, *corrigez-vous donc de tourner la tête en fuyant*, *ibid.*

Pontchartrain. M. de Pontchartrain, Controlleur Général des Finances, & depuis Chancelier, ſon Eloge, p. 21. 22. & 23.

Porthmos, Place importante d'Eubée, p 392. Philippe en chaſſe les Erétriens, *ibid.* & en fait démolir les Fortifications, p. 398. & 408.

Poſture deshonnête. Philippe aſſiſte à une vente de Captifs, en une poſture aſſez deshonnête, p. 230. L'un d'eux s'approchant de ſon oreille, l'avertit d'abbattre le pan de ſa robbe, *ibid.* *Qu'on mette cet homme-là en liberté*, dit Philippe, *je ne ſçavois pas qu'il fut mon ami*, *ibid.*

Potidée, ville ſur les frontieres de Macédoine, p. 300. Philippe l'enleve aux Athéniens, *ibid.* & la donne aux Olynthiens, pour les mieux tromper dans la ſuite, *ibid.* & p. 304.

Preſcription, c'eſt un droit de proprieté acquis par une poſſeſſion de bonne-foi, & non interrompuë pendant un certain temps que la Loi limite, p. 87. Si la Preſcription en ſoi eſt odieuſe, *ibid.* Raiſons qui ſemblent le prouver, p. 88. Raiſons qui établiſſent le contraire, p. 89.

Priam, il y avoit une haine héréditaire entre la maiſon de Priam & celle d'Agamemnon, p. 176.

Profeſſion. La profeſſion Militaire pourvoit à la ſûreté de toutes les autres, p. 181.

Promenade. A Lacédémone, on ne permettoit pas la promenade aux Soldats, même dans leurs heures de loiſir, p. 186. Quelques Soldats d'une garniſon Lacédémonienne, fortement réprimandez à ce ſujet, *ibid.* Les Athéniens grands amateurs de la promenade, p. 282. & 297.

Promeſſes. Les promeſſes flatteuſes, trouvent dans le cœur de ceux qui les écoutent, un penchant ſecret qui les favoriſe, p. 320.

Prononciation. La rapidité de la prononciation approche & joint ce qui paroît trop deſuni & trop éloigné dans la lecture, p. 276. Un Diſcours qu'on entend prononcer, a de grands avantages ſur un Diſcours qu'on ne fait que lire, *ibid.*

Protagoras, plaiſant Procès de ce Rhéteur avec le jeune Evalthe ſon Diſciple, p. 73.

Pudeur. L'exacte pudeur ne peut compatir avec la longue diſſipation, p. 157. & 158.

Puiſſance paternelle. Tous les ſiécles, toutes les Nations, ont unanimement reconnu & révéré la puiſſance paternelle, p. 94. Aucun Peuple ne l'a portée plus loin que les premiers Romains, *ibid.* Juſqu'où ils étendoient les droits du pere, p. 95. Il pouvoit vendre ſes enfans, les engager au moment de leur naiſſance, leur ôter la vie, &c. *ibid.* Il y avoit pourtant quelque difference entre la puiſſance des peres & celle des maitres, *ibid.* En quels cas ſe perdoit la puiſſance paternelle, *ibid.*

Pydne, ville de Macédoine, p. 284. Appartenoit aux Athéniens, *ibid.* Philippe la leur enleve, p. 330.

Pytholaüs, Tyran de Phères en Theſſalie, p. 213. Eſt défait & chaſſé par Philippe, *ibid.*

Python, Ambaſſadeur de Philippe vers les Thébains, p. 244. Miniſtre habile, célébre Orateur, & inſtruit à mentir éloquemment pour ſon Maître, p. 245. Il impoſe aux Thébains par des Propoſitions captieuſes & frivoles, *ibid.* Il eſt vivement réfuté par Démoſthéne, *ibid.*

Q

Querſonèſe, péninſule de Thrace, p. 360. Les Athéniens en étoient les maîtres, *ibid.* Ils y envoyent une Colonie ſous la conduite de Diopithe, *ibid.* Tous les habitans de la Querſonéſe, excepté les Cardiens, reçoivent cette Colonie, *ibid.*

Quintilien, nous a laiſſé un paralléle de Cicéron & de Démoſthéne, p. 271. Eloge magnifique qu'il fait de Cicéron, p. 268. Il paroît trop partial dans cet Eloge, *ibid.* S'il eût oſé, il eût déthrôné Démoſthéne, pour mettre à ſa place Cicéron, *ibid.*

R

Railleur. Démoſthéne froid railleur, p. 34.

Raiſon. La raiſon perdroit, à paroître toujours grave & majeſtueuſe, p. 59. Le caractere doux & familier, lui ſied bien de temps en temps, *ibid.*

Récompenſe. La même regle qui veut qu'on touche la récompenſe, veut auſſi qu'on la mérite, p. 332.

Reconnoiſſance, elle lie foiblement les hommes, p. 300. & gêne encore moins les Poliques, *ibid.*

Regle. Le ſens commun offre une regle droite & ſûre, mais on la courbe, p. 278. Loin de ſe ſervir de cette regle, on veut ſervir de regle ſoi-même, *ibid.* Les génies heureux & hardis, s'affranchiſſent quelquefois de la ſervitude des regles, *ibid.*

Reines. Beaucoup de Reines ont regné en Rois, & beaucoup de

Rois ont regné en Reines, p. 161.
Répétition. Il y a beaucoup de répétitions dans Démosthéne, & pourquoi, p. 266. La répétition imprime & grave ce que la premiere exposition n'a fait que tracer, *ibid.*
Répudiation, sorte de vengeance non moins honteuse a celui qui l'exerce, qu'à celle qui la souffre, p. 233.
République. La Justice veut que tous ceux qui vivent sous les loix d'une même République, joüissent des mêmes privileges, p. 416. Ce n'est point par l'affluence des Marchandises & des Grains qu'on doit estimer une République florissante, c'est par la bienveillance de ses Alliez, & par la force de ses Armes, p. 418. Les Richesses d'une République ne consistent point dans l'or & dans l'argent, mais dans le nombre & dans l'affection de ses Alliez, p. 316. & 423.
Retraite. Le plus sûr azyle de la beauté, c'est la retraite, p. 157. Les femmes ni leur réputation ne gagnent rien à courir le monde, *ibid.*
Retraite des dix mille, voyez *dix mille.*
Rhége, ville d'Italie, fondée par une Colonie grecque, p. 182.
Rhin. César passe le Rhin, & met en déroute les Peuples de Germanie, p. 226.
Rhodes, Isle peu éloignée des côtes de l'Asie mineure, p 345. étoit soûmise à la domination d'Athênes, *ibid.* Le Roi de Carie s'en empare *ibid.*
Richelieu, (le Cardinal de) son éloge, p. 23. Instituë l'Académie Françoise, *ibid.* La Sorbonne ne lui est pas moins redevable que l'Académie, p. 32.
Rohan, M. le Cardinal de Rohan, son éloge, p. 32.
Roi. Un Roi n'est jamais plus grand que lorsqu'il observe les Loix, p. 69. Il doit, puisqu'elles établissent son empire, les autoriser par son propre exemple, *ibid.* Il ne peut les ébranler ou les affermir, qu'il n'ébranle ou qu'il n'affermisse les premiers fondemens de sa domination, *ibid.* Un Roi se montre plus grand lorsqu'il se laisse vaincre dans ses Tribunaux par ses Sujets, que lorsqu'il triomphe par tout ailleurs de ses ennemis, p. 153. Bel exemple que Louis le Grand a laissé sur ce point à tous les Rois, *ibid.* & *p. suiv.*
Rois d'Athênes. Ils furent dix-sept de suite, dont le premier fut Cérops, & le dernier Codrus, p. 191. Après la mort de Codrus les Athéniens abolirent la Royauté, p. 192. Elle avoit commencé parmi eux du temps de Moïse, p. 191. Et & finit vers le temps de Saül, p. 192.
Rois d'Egypte & de Phénicie. Ils envoyent des Ambassades solemnelles aux Lacédémoniens, pour rendre une espece d'hommage à la vertu de ce Peuple, p. 189. & 190.
Rois de Lacédémone. Ils se glorifioient d'être les premiers sujets de la Loi, & ne se distin-

guoient que par une obéiſſance plus exacte, p. 187. Ils commandoient en peres, plutôt qu'en maîtres, p. 188. Leur autorité étoit balancée par celle des Ephores & par celle du Peuple, p. 189.

Rois de Macédoine. Ils prétendoient deſcendre d'Hercule par Caranus, p. 176. Ils furent long-temps Tributaires des Athéniens, p. 441. Ils mendioient la bienveillance & la protection des Généraux d'Athênes, p. 224. Ils deviennent dans la perſonne de Philippe & d'Aléxandre les Arbitres de la Gréce, & la terreur de l'Aſie, p. 215 & 216.

Rois de Perſe. Les Grecs appelloient le Roi de Perſe *le grand Roi*, ou ſimplement *le Roi*, p. 202. Il influoit beaucoup ſur les affaires de la Gréce, p. 203. Avec le ſecours du Roi de Perſe, Lacédémone ſubjugue Athênes, p. 202. & Athênes Lacedémone, p. 203. Celle de ces deux Républiques, qui ſçavoit mettre de ſon parti le Roi de Perſe, y mettoit infailliblement la victoire, p. 207. & 439. Les richeſſes des Rois de Perſe l'emportoient ſur celles de tous les autres Rois enſemble, p. 439. Pourquoi ils échoüoient dans la plûpart de leurs entrepriſes contre les Grecs, p. 242. & 243. Ordre chronologique des Rois de Perſe, & des principaux événemens de leurs regnes, dont il eſt parlé dans ce volume.

Darius, fils d'Hyſtaſpes, veut rétablir dans Athênes les Enfans de Piſiſtrate, & perd la bataille de Marathon, p. 197.

Xerxès, fils de Darius, s'obſtine à vouloir rétablir les enfans de Piſiſtrate, p. 198. Ne peut forcer le paſſage des Thermopyles, p. 243. Perd contre les Grecs les Batailles de Salamine, de Platée, & de Mycale, p. 198.

Artaxerxès Longuemain, profite du tort que les Athéniens ſe font par l'Oſtraciſme, p. 259.

Darius Nothus ſe joint aux Lacédémoniens contre les Athéniens, & leur aide à prendre & à détruire Athênes, p. 203.

Artaxerxès Mnemon, ſe joint aux Athéniens contre les Lacédémoniens, & leur aide à relever Athênes, & à la rétablir, p. 202. Il a la guerre contre ſon frere Cyrus le jeune, qui eſt défait & tué : Retraite des Dix mille, p. 240.

Artaxerxès Ochus, s'allarme de la trop grande puiſſance de Philippe, s'unit contre lui avec les Athéniens, & ils lui font lever enſemble le Siége de Byzance, p. 240.

Darius Codoman, eſt vaincu par Aléxandre, qui détruit l'Empire des Perſes, p. 216. & 218.

Romains. Sageſſe de leurs loix, p. 123. Ils ne prenoient pas tant à cœur leur Religion que leur Juriſprudence, *ibid.* Ils avoient plus de ſoin de faire reconnoître leurs Loix aux Nations vaincuës, que leurs Dieux, *ibid.* Aujourd'hui qu'ils ne regnent plus par leur force, ils regnent encore par leur juſtice, *ibid.* Ils avoient,

comme les autres Peuples leurs caprices & leurs chimeres, p. 67. Le prodigieux nombre de formalitez, dont ils vouloient que le Teſtament fût revêtu, *ibid.* & *p. ſuiv.* Ils n'en éxigeoient pas moins dans un mariage, p. 128.

Romaines, Voyez *Femmes de Rome.*

Roſcius, le plus célébre Comédien de ſon temps, p. 230. & 231. étoit fort aimé de Céſar, *ibid.*

Roſes, Ville de Catalogne, fondée par une Colonie grecque, p. 182.

S

Sages. Les Gens ſages n'outrent rien, & n'épouſent point de querelle, p. 38. L'homme ſage peut au beſoin varier à propos & ſans honte, p. 338. La défiance fait la ſûreté de l'homme ſage, p. 355. L'homme le plus ſage a de mauvais intervalles, p. 159. Les ſept Sages de la Gréce, voyez *ſept Sages.*

Salamine. La bataille de Salamine, donnée dix ans après celle de Marathon, p. 198. Les Athéniens y envoyent des Vaiſſeaux, qu'ils avoient conſtruits des ruines de leurs Maiſons, *ibid.* Quoique les Lacédémoniens y en euſſent envoyé moins, ils ont le Commandement de toute l'Armée navale des Grecs, *ibid.*

Samos, Iſle de la mer Egée, p. 179. Colonie des Ioniens, *ibid.*

Sardes, capitale de Lydie, p. 197. brûlée par les Athéniens, *ibid.*

Satrapes d'Aſie. Ils ſecourent Périnthe aſſiégée par Philippe, & obligent ce Prince à leverle Siege, p. 439.

Satyrus, un des Maîtres, de qui Démoſthéne apprit à déclamer, p. 235.

Sçavans. Les véritables Sçavans ignorent le ton affirmatif, p. 38. Différence des vrais & des faux ſçavans, *ibid.*

Scélérats. Deux Scélérats s'entr'accuſoient de divers crimes, en préſence de Philippe, p. 231. Il bannit l'un, & condamna l'autre à le ſuivre, *ibid.*

Sciences. On ne peut aſſez égayer les Sciences néceſſaires, qui ont l'air ennuyeux, p. 59.

Scyathe, Iſle de la mer Egée, p. 370. Philippe y établit un Tyran, *ibid.*

Séjan. Les Enfans de Séjan, quoiqu'innocens, ſont immolez à la vengeance de Tibere, p. 146. Ce ſacrifice déshonore à la fois & l'Empereur cruel qui l'éxigea, & le Sénat flateur qui le fit, *ibid.*

Sénat des quatre cens. Ancien Sénat d'Athénes, lorſqu'elle n'étoit diviſée qu'en quatre Tribus, p. 194. On prenoit dans chaque Tribu cent Sénateurs, qui compoſoient le Sénat des quatre cens. *ibid.*

Sentimens. Quiconque par goût ſe rabbat à des amuſemens frivoles & indignes, ne peut jamais concevoir de hauts & de nobles ſentimens, p. 323. C'eſt une néceſſité que les ſentimens

d'un homme prennent le caractére de ſes inclinations, *ibid.*

Sept Sages de la Gréce, p. 182. Leurs noms, *ibid.* Tous, à la réſerve de Talès, gouvernerent leur Patrie, *ibid.* On liſoit dans le Temple de Delphes deux de leurs Sentences: *Connoiſſez-vous vous-même*, & *Rien de trop*, *ibid.*

Serment. Les Créanciers dépourvûs de titre pour la preuve du prêt, ont eu en tout temps recours au ſerment du Débiteur, p. 115. Il n'arrive que trop ſouvent, que le Débiteur ſe porte ſans effort à payer d'un menſonge ſolemnel, *ibid.* Il s'acquite volontiers aux dépens d'une vérité, qui n'a plus d'autre Témoin, ni d'autre Juge, que lui même, *ibid.* On demande ſi le Serment reconnu faux, ouvre une voye légitime à la révocation du Jugement, p. 115. Raiſons ſpécieuſes de ceux qui tiennent pour la négative, p. 116. Raiſons ſolides de ceux qui tiennent pour l'affirmative, p. 117. Sur ce point la Juriſprudence moderne s'eſt détachée de l'ancienne, p. 119. L'ancienne ſe faiſoit une religion politique, de ne point toucher à ce qui étoit une fois établi ſur des Sermens, même reconnus faux après le jugement, *ibid.* La moderne par des regles auſſi avantageuſes au gouvernement, & plus favorables aux mœurs, ne croit jamais renverſer trop-tôt ce qui n'a pour fondement qu'un parjure averé, *ibid.* Maxime déteſtable de Philippe Roi de Macédoine, qu'il faut amuſer les enfans avec des joüets, & les hommes avec des ſermens, p. 118.

Serrie, Forteresſe de Thrace, p. 377. Philippe l'enléve aux Athéniens, *ibid.* & p. 408.

Servitude. Condition des Eſclaves, p. 110. Elle étoit inconnuë aux premiers hommes, *ibid.* Hiſtoire de ſon origine, *ibid.* Combien elle étoit cruelle, *ibid.* C'étoit une eſpece de mort, *ibid.* L'eſclave ceſſoit de vivre pour lui, & ne reſpiroit plus que pour un autre, *ibid.* Voyez *Eſclaves.*

Sévere, (l'Empereur) prononce contre lui-même, & donne en cela un bel exemple de juſtice à tous les Princes, p. 69.

Séxe. Le mérite eſt de tout ſéxe, & les plus beaux talens peuvent tomber en quenoüille, p. 37. Les deux Séxes ſont égaux, ſoit pour le bien, ſoit pour le mal, p. 163. Cette égalité eſt démontrée par les notions les plus claires, & par les plus inconteſtables maximes, *ibid.* Les ames n'ont point de ſéxe, *ibid.*

Siécle. Notre Siécle a produit des Ecrivains, comparables aux plus excellens de l'antiquité, p. 36. Il a produit auſſi, pour la gloire du Parnaſſe, plus d'une Sappho, & plus d'une Corinne, p. 37.

Sigée, ville de la Thrace, *liſez ſelon l'Errata*, ville de la Troade, p. 310.

Sitalce, obtient le droit de Citoyen d'Athénes, p. 430. Il

eſt tué, *ibid.* Les Athéniens reçoivent à bras ouverts ſon meurtrier, *ibid.*

Smyrne, ville de l'Aſie mineure, fondée par les Ioniens, p. 179.

Socrate, déclaré Sage par l'Oracle de Delphes, p. 250. Ses vertus, quoique Payennes, tentoient Eraſme de l'ajouter à nos Litanies, *ibid.* Ariſtophane le fait condamner à mort, *ibid.* Sa condamnation eſt le crime capital de la Poëſie, *ibid.* Il avoit coutume de dire, que le moyen le plus ſûr pour ſe délivrer des Cenſeurs, c'eſt de ſe corriger, p. 263. Il reprochoit aux Orateurs d'Athênes leur lâche complaiſance pour le Peuple, p. 265. Il diſoit, qu'ils révéroient en gros, ce qu'ils mépriſoient en détail, *ibid.*

Socrate, Citoyen d'Orée, dévoüé à Philippe, p. 398. Il contribuë à le rendre maître d'Orée, *ibid.*

Solon, un des ſept Sages de la Grece, p. 182. Le plus grand Légiſlateur qu'ait eu Athênes, p. 194. Comme on lui demandoit, s'il avoit donné de bonnes Loix aux Athéniens, *Oui*, dit-il, *les meilleures qu'ils étoient capables de recevoir*, *ibid.* Reglemens faits par ce Légiſlateur, p. 194. *& ſuiv.* Il n'oſe établir l'égalité des biens, *ibid.* Il fait une Loi, par laquelle il déclare quittes tous les débiteurs, *ibid.* Pour dédommager les Riches, il leur affecte les charges & les dignitez à l'excluſion du Peuple, *ibid.* Mais il conſerve toujours au Peuple l'autorité ſouveraine, p. 196. Il s'oppoſe vivement à Piſiſtrate qui veut l'uſurper *ibid.* Il étoit parent de Piſiſtrate, *ibid.* Celui-ci lui demandant ſur quoi fondé il oſoit le traverſer, *ſur ma vieilleſſe*, répondit Solon, *ibid.* Voyant que Piſiſtrate prévaloit, il ſe retira, diſant, que du moins il avoit ſçû prévoir la tempête, & oſé la prédire, *ibid.*

Sophocle, prend ſon vol ſi haut, qu'il ſe précipite quelquefois, p. 34.

Sorbone, Temple, où la Religion & la Verité rendent leurs Oracles, p. 32. La Sorbone n'eſt pas moins redevable au Cardinal de Richelieu, que l'Académie Françoiſe, *ibid.*

Soſtrate, fameux Corſaire, p. 431. Il ſe rend maître de l'Halonéſe, *ibid.* Philippe la lui enleve, *ibid.*

Souverain. En matiere de gouvernement, rien ne vaut l'unité de Souverain, p. 171.

Sparte, fille de Lacédémon, ſecond Roi de Lacédémone, p. 184. Elle donne le nom de Sparte à cette ville, qui depuis s'appella indifféremment Lacédémone, ou Sparte, *ibid.*

Sparte, une des plus puiſſantes villes de la Grece, voyez *Lacédémone.*

Sténélus, oncle d'Amphitryon, s'empare des Etats de ſon neveu, p. 178. Il les tranſmet à ſon fils Euryſthée, *ibid.*

Stratoclès, un des Généraux des Athéniens à la bataille de Chéronée,

Chéronée, p. 215. Par ſa trop grande ardeur, il contribuë beaucoup à leur faire perdre cette bataille, *ibid.* Il donne occaſion à Philippe de dire, que les Athéniens ne ſçavent pas vaincre, *ibid.*

Stryme, ville de Thrace, p. 433. Les Thaſiens & les Maronites ont de grands différends au ſujet de cette Place, *ibid.*

Sublime. Le chemin du ſublime eſt dangereux & gliſſant, p. 39. Dans les Autheurs qui nous l'ont frayé, les beautez payent avec uſure les défauts, *ibid.*

Subordination. La juſte ſubordination ſoûmet toujours le bien particulier au bien général, p. 151.

Succès. Les heureux ſuccès ont la vertu de couvrir & de cacher les défauts des hommes, p. 308. & 441.

Sujet. C'eſt au Sujet proprement à donner le ton, p. 270. Les expreſſions fortes, les figures vives, font d'étranges diſſonantes, ſi le ſujet ne les comporte pas, *ibid.*

Sujettion. La ſujettion unanime & générale, ſoulage l'imagination, & conſole l'orgueil de chaque particulier, p. 124.

Superficie. Ce qu'on entend par ce mot dans le langage ordinaire, p. 63. Ce qu'il ſignifie parmi les Juriſconſultes, *ibid.* Voyez le mot *Fonds.*

Suſarion, premier inventeur de la Comédie, p. 249. Il étoit d'Icarie, *ibid.*

Suſe, ville de Perſe, p. 414. Les Rois de Perſe y faiſoient ordinairement leur réſidence, *ibid.*

Suze, (Madame la Comteſſe de la) loüée, p. 37.

Sybaris, ville d'Italie, fondée par une Colonie Grecque, p. 182.

Sylla, perſecute Céſar tout jeune, p. 221. Il croyoit déja voir en lui pluſieurs Marius, p. 223.

Syracuſe, Colonie de Corinthe, p. 184. aſſez puiſſante par terre & par mer, pour balancer toutes les forces de Carthage, *ibid.* Les Corinthiens lui donnent du ſecours, & l'empêchent de tomber ſous la domination d'Athênes, *ibid.* Ils lui envoyent Timoléon, qui la délivre de la tyrannie du jeune Denys, *ibid.* Les Athéniens entreprennent à contretemps le ſiége de Syracuſe, p. 200. Malheureux ſuccès de cette entrepriſe, *ibid.*

T

Thalès, un des ſept Sages de la Grece, p. 182.

Tantale, Roi de Phrygie, pere de Pélops, p. 176. Etoit Biſayeul, ſelon l'opinion commune, & Triſayeul, ſelon quelques Ecrivains, d'Agamemnon & de Ménélas, *ibid.* Il réſidoit ordinairement à Sipyle, p. 178. Il ne peut ſe modérer dans ſa bonne fortune, *ibid.* Il enleve Ganymède, frere d'Ilus, p. 177. Ilus pour venger l'enlévement de ſon frere, dépoüille Tantale de ſes Etats, *ibid.* Tantale ſe réfugie dans la Grece, où s'établirent ainſi les Pélopides, *ibid.*

Tarente, ville d'Italie, fondée par une Colonie Grecque, p. 182.

Tarquins, chaſſez de Rome, vers le temps que les fils de Piſiſtrate ſont chaſſez d'Athênes, p. 197.

Taxe. L'inégalité des Taxes purement arbitraire, cauſoit de grands déſordres dans Athênes, p. 251. Les riches cherchoient à l'envi le moyen d'en éluder le payement, p. 252.

Téléclides, Poëte comique, n'épargnoit pas dans ſes Piéces Périclès, p. 250.

Temple de Delphes. Voyez *Delphes*.

Temps, il étoit regardé à Lacédémone, comme le plus précieux de tous les biens, p. 186. On le révéroit comme une choſe ſacrée, *ibid.* ç'eût été une eſpece de ſacrilége, que d'en donner la moindre partie à l'inaction, *ibid.*

Tentation. La plus dangereuſe de toutes les tentations, eſt celle de la loüange, p. 4.

Térès, Roi de Thrace, p. 430. ſe joint d'abord à Philippe contre les Athéniens, *ibid.* Et devient enſuite leur Allié, *ibid.* Philippe le dépoſſede, *ibid.* Les Athéniens demandent ſon rétabliſſement, *ibid.*

Teſtament. Les Teſtamens, chez les Romains, étoient aſſujetis à un prodigieux nombre de formalitez & de conditions, p. 67. Quelles étoient ces conditions & ces formalitez, p. 67. & 119. L'omiſſion d'une ſeule rendoit le Teſtament nul, p. 119. Les Teſtamens des gens de Guerre étoient exceptez de la Loi commune, p. 68. Raiſons de cette exception, *ibid.* On s'aviſa de mettre en queſtion, ſi le Teſtament fait en faveur du Prince, étoit ſujet aux formalitez preſcrites par la Loi, p. 68. Les Juriſconſultes de Cour prétendirent que non, *ibid.* Raiſons ſpécieuſes, dont ils tâchoient d'appuyer leur opinion, *ibid.* Les Empereurs Pertinax, Sévére, & Antonin, prononcérent pour le ſentiment oppoſé, *ibid.* & p. 69.

Teſtament inofficieux. Les Romains appelloient ainſi le Teſtament, par lequel un pere deshéritoit injuſtement un fils, ou un fils ſon pere, p. 121. Pour anéantir ces ſortes de Teſtamens, faute d'autre moyen, on recouroit à la fiction, p. 121. On feignoit que le pere qui ſans raiſon deshéritoit ſon fils, & le fils qui ſans raiſon deshéritoit ſon pére, n'avoient pas l'eſprit ſain au moment d'une action ſi peu ſenſée, *ibid.* Pourquoi le Magiſtrat ne vouloit pas détruire ces ſortes de Teſtamens, qu'à la faveur d'une feinte extravagance, *ibid.* Il ne permettoit d'uſer de ce remede que ſobrement, & qu'après qu'on avoit épuiſé tous les autres, *ibid.* Le Préteur déclaroit nul le Teſtament inofficieux, à la pourſuite du pere ou du fils deshéritez, p. 122. Juſtinien ſe contente de les mettre à la place des héritiers inſtituez, & ſouſcrit à l'execution de

tout le reſte, *ibid.* Cette condeſcendance de Juſtinien paroît blâmable, *ibid.*

Tétrarques, quatre Tyrans, que Philippe avoit établis parmi les Theſſaliens, pour les gouverner en ſon nom & à ſon gré, p. 355.

Thaſiens, Habitans de Thaſe, Iſle de la mer Egée, p. 435. Ils ont de grands differends avec les Maronites au ſujet de Stryme, ville de Thrace, *ibid.* Les Athéniens obligent les uns & les autres de s'en rapporter à des Arbitres, *ibid.*

Théâtre. Les plaiſirs du Théâtre étoient défendus à Lacédémone, p. 187. On ne repréſentoit ni Tragédie, ni Comédie, afin de n'accoutumer point les yeux à voir l'image de ce que la Loi condamne, ni l'oreille à entendre l'Apologie des paſſions & des crimes, *ibid.* Fureur des Athéniens pour le Théâtre, p 251. Il leur coûte des ſommes immenſes, *ibid.* Au commencement ils ne connoiſſoient point la ſtructure des vaſtes & ſuperbes Théâtres, p. 313. Ils en dreſſoient de planches mal aſſorties, qui ſe démontoient ou remontoient à la haſte ſelon le beſoin, *ibid.* La magnificence, ou plûtôt la corruption, ſubſtitua dans la ſuite au bois, la pierre ou le marbre, *ibid.* D'abord les places étoient gratuites aux Spectacles, ce qui attiroit une trop grande foule, & cauſoit beaucoup de déſordres, *ibid.* Pour y remedier, il fut ordonné que l'on payeroit les places, *ibid.* Le prix de chaque place fut fixé à deux oboles, que l'Architecte du Théâtre prenoit, pour ſe rembourſer de ſes avances, *ibid.* Les pauvres, qui ſouffroient de la vénalité des places, ſe plaignirent, p. 314. Il fut arrêté que le Théâtre ſeroit défrayé aux dépens du Thréſor public, *ibid.* Cette folle profuſion emporte les plus clairs revenus de la République, *ibid.* Le Peuple décerne peine de mort contre le premier, qui propoſera de reſtituer ces fonds aux beſoins de l'Etat, p. 215. & 314.

Thébains, Peuples de Béotie, p. 204. Leur groſſiéreté avoit paſſé en Proverbe, *ibid.* Plûtôt par ſtupidité, que par modération, ils furent longtemps ſans ſe faire valoir dans la Grece, *ibid.* Ils eurent la lâcheté de la trahir, & de ſe joindre au Roi de Perſe, *ibid.* Craignant le reſſentiment d'Athênes pour une ſi noire perfidie, ils recherchent l'alliance de Lacédémone, p. 205. Ils s'attachent aux interêts de cette République, qui pendant la guerre du Péloponnéſe n'eut point de plus fidéles Alliez, *ibid.* Après la guerre du Péloponnéſe, ils ſont opprimez par Lacédémone, qui veut changer la forme de leur gouvernement, & qui s'empare de leur Citadelle, *ibid.* Pélopidas avec le ſecours d'Athênes, les délivre de la Garniſon Lacédémonienne, & les remet en liberté, *ibid.* A

moins qu'on ne les reconnoiſſe Chefs de la Béotie, ils refuſent de ſigner le Traité conclu entre Athènes & Lacédémone, p. 206. Ils font tête aux deux Républiques, *ibid.* Attaquent Platée, ville alliée d'Athènes, & la raſent, *ibid.* Battent les Lacédémoniens à Leuctres, p. 207. Et aſſiegent Lacédémone, *ibid.* Ils ne veulent pas la détruire, & pourquoi, *ibid.* Ils rétabliſſent Meſſène, ruinée par les Lacédémoniens trois cens ans auparavant, p. 209. Ils gagnent contre les Lacédemoniens une ſeconde bataille à Mantinée, p. 209. Ils ont contre les Phocéens cette Guerre de dix ans, appellée ordinairement la Guerre ſacrée, p. 238. Ils y reçoivent divers échecs, *ibid.* Ils ſont obligez d'implorer le ſecours de Philippe, qui recueille tout le fruit de cette Guerre, *ibid.* Ils ſe liguent avec Athènes contre la trop grande puiſſance de ce Roi, p. 244. Ils ſont défaits avec les Athéniens à la bataille de Chéronée, p. 214. Ils ſe révoltent contre une Garniſon Macédonienne, qu'ils avoient été obligez de recevoir, p. 217. Pour les punir de cette audace, Aléxandre aſſiége Thébes & la détruit, *ibid.*

Thébé, fille de Prométhée, donne ſon nom a la ville de Thébes, p. 204.

Thébes, ville de Béotie, eſt une des plus puiſſantes villes de toute la Grece, p. 204. fut fondée par Cadmus, *ibid.* Emprunta ſon nom de Thébé fille de Prométhée, *ibid.* fameuſe par les malheurs d'Oedipe & de ſes deſcendans, *ibid.* Et par la naiſſance de Bacchus & d'Hercule, *ibid.* Elle avoit ſoutenu un ſiége avant celui de Troye, *ibid.* Elle s'attache fortement aux interêts de Lacémone, p. 205. Elle en eſt opprimée dans la ſuite, *ibid.* Pélopidas la remet en liberté, *ibid.* Elle s'éleve au premier rang dans la Grece, par la prudence & la valeur d'Epaminondas, *ibid. & ſuiv.* Elle remporte deux victoires conſiderables ſur les Lacédémoniens, l'une à Leuctres, p. 207. & l'autre à Mantinée, p. 209. Elle ſe déclare fortement contre les Phocéens pendant la Guerre ſacrée, p. 238. Elle y a du déſavantage, *ibid.* Elle ſe jette entre les bras de Philippe, qui recueille tout le fruit de cette Guerre, *ibid.* Elle ſe ligue avec Athénes contre Philippe, p. 244. Ses Troupes, jointes à celles des Athéniens, ſont défaites à la bataille de Chéronée, p. 214. Elle ſe révolte contre une Garniſon Macédonienne, qu'elle avoit été obligée de recevoir, p. 217. Aléxandre l'aſſiége, la prend, & la raſe, *ibid.*

Thémiſtocle, Général de l'Armée Navale des Athéniens à Salamine, p. 198. Il éprouve la rigueur de l'Oſtraciſme, & eſt banni d'Athènes, p. 259. Beau mot de ce grand homme, ſur ce qu'on le négligeoit pen-

dant la Paix, *ibid.*

Théopompe, Roi de Lacédémone, p. 188. Selon Plutarque, il inſtituë les Ephores cent trente ans après Lycurgue, *ibid.* Son deſſein dans cette inſtitution, fut de tempérer l'authorité Royale, *ibid.* Sa femme lui reproche, qu'il la laiſſeroit à ſes enfans plus foible qu'il ne l'avoit reçûë, *ibid.* Il répond, qu'il la leur laiſſera *plus durable, & par conſequent plus forte*, *ibid.*

Théopompe, Hiſtorien Grec, p. 210. Natif de Chio, & diſciple d'Iſocrate, *ibid.* Etoit contemporain de Philippe, *ibid.* Il avoit écrit l'Hiſtoire de ce Prince en cinquante Livres, dont il ne nous reſte que quelques fragmens, *ibid.* Dans un de ces fragmens il dit, *que Philippe avoit des amis, qu'on auroit pû appeller ſes amies*, p. 232.

Thermopyles, fameux paſſage entre les montagnes de la Theſſalie & de la Phocide, p. 247. Trois cens Lacédémoniens défendent le paſſage des Thermopyles contre une multitude innombrable de Perſes, p. 243. Philippe s'empare des Thermopyles, p. 214. Il appelloit les Thermopyles, *la Clef de la Grece*, p. 247.

Theſée, dixiéme Roi d'Athênes, p. 191. Il réünit tous les Bourgs de l'Attique, auparavant indépendans les uns des autres, & il en forme un ſeul corps de République, *ibid.*

Theſpies, ville de Béotie, p. 357. Philippe menace les Thébains d'en relever les fortifications qu'ils avoient démolies, *ibid.*

Theſpis, premier inventeur de la Tragédie, p. 249. Il étoit d'Icarie, *ibid.*

Theſſaliens, naturellement perfides, p. 333. Ils ſont chaſſez par les Phocéens du corps des Amphictyons, p. 239. & opprimez par deux Tyrans, Lycophron & Pytholaüs, p. 213. Ils implorent le ſecours de Philippe, *ibid.* Il les délivre de leurs Tyrans, p. 355. Leur donne Nicée & Magnéſie, *ibid.* les rétablit dans le rang d'Amphictyons, p. 355. & 422. & finit par s'emparer de leur Pays, où il établit quatre Tyrans pour les gouverner en ſon nom, & à ſon gré, *ibid.* Les Theſſaliens étoient excellens hommes de cheval. Voyez *Cavalerie Theſſalienne.*

Thoas, Citoyen d'Orée, dévoüé à Philippe, p. 398. Il contribuë à le rendre maître d'Orée, *ibid.*

Thrace. Philippe entre dans la Thrace à main armée, p. 330. Il s'y empare de trois Places, Drongile, Cabyle, & Maſtyre, p. 272. & 410. Il y fait & défait des Rois, p. 330. Il y détruit trente-deux Villes, p. 390. Les entrepriſes de Philippe dans la Thrace, font renaître tous les jours quelque nouveau ſujet de Guerre entre lui & les Athéniens, p. 239.

Thraces. Ils appuyent les droits de Pauſanias, Prince du ſang Royal de Macédoine, p. 211. Ils veulent le mettre ſur le Thrône, à l'excluſion de Phi-

lippe, *ibid.* Ils échoüent dans ce deſſein, p. 212. Philippe porte le fer & le feu dans leur Pays, & y cauſe d'horribles ravages. *Voyez l'Article précedent.* Aléxandre les ſubjugue, p. 217.

Thraſydée, un des principaux flatteurs de Philippe, p. 232. Ses flatteries ſont récompenſées d'un petit Royaume en Theſſalie, *ibid.*

Thucydide, Hiſtorien Grec, p. 275. Son ſtile nerveux, mais concis & ſerré, laiſſe beaucoup à ſouſentendre, *ibid.* Il compte beaucoup ſur autrui, & veut que bien des gens lui prêtent ce qu'ils n'ont pas, *ibid.* Démoſthéne avoit formé ſon ſtile ſur celui de Thucydide, *ibid.* Il le liſoit aſſidument, & le tranſcrivit huit fois de ſa propre main, *ibid* Il le ſçavoit tout par cœur, *ibid.* Les Ouvrages de Thucydide ayant péri dans l'incendie de la Bibliotheque d'Athénes, on ne les retrouva que dans la mémoire de Démoſthéne, qui eut ſoin de les dicter & de les faire récrire, *ibid.*

Tibére, Empereur cruel, p. 146. Sacrifie à ſa vengeance les enfans de Séjan, quoiqu'innocens, *ibid.* & ſe deshonore à jamais par cette barbarie, *ibid.*

Timoléon, fameux Capitaine de Corinthe, p. 142. Les Corinthiens l'envoyent à Syracuſe, p. 184. Il la délivre de la tyrannie du jeune Denys, *ibid.* Il fait mourir ſon propre frere qui aſpiroit à la tyrannie, p. 143.

Timon le Miſantrope, diſoit qu'il n'aimoit rien tant qu'Alcibiade, parce qu'il ne ſçavoit point d'Athénien plus propre à mettre Athénes en combuſtion, p. 259.

Timothée, fameux Général d'Athénes, éprouve la rigueur de l'Oſtraciſme, & eſt relégué, p. 259.

Tiriſtaſe, ville de la Querſonéſe de Thrace, p. 428. Diopithe Général Athénien, met aux fers les Habitans de cette Ville, *ibid.*

Tiſamène, & Penthile, fils d'Oreſte, ſont défaits par les Héraclides, p. 178.

Titres. Les Titres les plus pompeux ſont quelquefois le prix des plus énormes violences, & des injuſtices les plus criantes, p. 125.

Ton affirmatif. Les véritables ſçavans ignorent le ton affirmatif, p. 38. Le ton affirmatif fait ſouvent plus de la moitié de la preuve, & quelquefois la preuve entiere, aux yeux de la multitude, p. 436.

Torture. L'uſage de la Torture, authoriſé par le conſentement de la plûpart des Peuples, p. 105. Les Turcs le condamnent, p. 107. La Torture eſt un grand mal, mais non un ſupplice, p. 107. Si elle eſt une bonne voye, pour découvrir la vérité, p. 105. Raiſon qu'on peut alléguer contre la Torture, p. 105. *& ſuiv.* Raiſons qui en prouvent invinciblement l'utilité & la néceſſité,

p. 107. *& ſuiv.*

Traducteur. Les devoirs d'un bon Traducteur, p. 274. Il ne parle point Grec en François, *ibid.* Il ne ſe pique pas moins d'être clair que fidéle, *ibid.* Il ſe remplit, & ne s'enyvre point de ſon Autheur, *ibid.* Il s'approprie en quelque façon ce qu'il emprunte, *ibid.* Eſclave du ſens, il ſe rend maître de l'expreſſion, *ibid.* Il faut que les penſées, qu'il tire d'une langue étrangére, paroiſſent conçûës dans la langue où il les tranſporte, *ibid.* Avantages du Traducteur Latin, ſur le Traducteur François, p. 272.

Traduction. Il eſt plus aiſé d'y réüſſir dans une langue morte, que dans une langue vivante, p. 272. Regles de la Traduction, p. 274. & 277. Comment on a tâché de réüſſir dans la Traduction de Démoſthéne, p. 277. Ce qui en fait la difficulté particuliére, p. 274. & 276.

Traduttore, traditore, Proverbe Italien, p. 273.

Trafic. Voyez *Commerce.*

Tragédie, elle eſt née en Grece, p. 249. Elle doit ſon origine à Theſpis, *ibid.*

Travail, il étoit en honneur à Lacédémone, p. 186. L'amour du travail y avoit aboli juſqu'aux jeux des enfans, *ibid.*

Triérarques, Citoyens d'Athênes, qui pour le ſervice de la République équippoient une Galere à leurs dépens, & quelquefois la commandoient, p. 293. *Voyez ce mot à la Table du ſecond Volume.*

Troye. Siege de cette fameuſe ville, p. 176. Quelle fut la cauſe de la Guerre de Troye, *ibid.*

Troyens, ils étoient Grecs d'origine, p. 177. Dardanus, leur premier Roi, étoit venu d'Arcadie, *ibid.* La plûpart de leurs noms propres étoient Grecs, Priam, Hector, Andromaque, Aſtyanax, &c. *ibid.* Ils adoroient les mêmes Divinitez que les Grecs, & parloient vraiſemblablement la même langue, *ibid.*

Tutéle, c'eſt la puiſſance légitime d'une perſonne authoriſée pour en défendre une autre, que ſon bas âge, ou ſa foible raiſon, met hors d'état de ſe défendre elle-même, p. 154. La Juriſprudence Romaine tenoit les femmes en tutéle toute leur vie, p. 155. Si l'on a ſagement aboli une Loi, ſi dure & ſi injurieuſe pour les femmes, p. 154 *& ſuiv.* Raiſons ſpécieuſes, qui favoriſent la négative, p. 156. *& ſuiv.* Raiſons ſolides, qui établiſſent l'affirmative, p. 159. *& ſuiv.*

Tuteurs, ſi les femmes méritent d'avoir des Tuteurs toute leur vie, les hommes ne méritent pas de l'être, p. 159. Les Tuteurs de Démoſthéne, eurent plus d'attention à s'enrichir de ſon bien, qu'à cultiver ſon eſprit, p. 234.

V

Vaiſſeaux. Dans un beſoin preſſant, les Athéniens démolirent leurs maiſons, pour en conſtruire des Vaiſſeaux, p. 248. Voyez *Marine d'Athènes.*

Valeur, elle eſt journaliere comme les armes, p. 264. Il y a divers genres de valeur que l'on voit rarement réünis dans la même perſonne, *ibid.* Tel a de la valeur dans une occaſion, qui n'en a pas dans une autre, *ibid.* L'avantage du nombre, eſt un foible contrepoids de la valeur, p. 268.

Vendeur. Voyez *Acheteur.*

Vente. Voyez *Achat.*

Vertu. Les vertus Chrêtiennes rehauſſent le prix de toutes les autres, p. 171. Elles méritent ſeules le nom de vertus, *ibid.*

Vice. Le vice eſt bien plus héréditaire que la vertu, p. 148.

Vie. La vie des particuliers eſt exempte de crainte, de ſoins, de périls; la vie des Miniſtres publics, eſt chaque jour expoſée aux murmures, aux traverſes, & aux revers, p. 423.

Vieillards, peu reſpectez à Athênes, p. 314. très-reſpectez à Lacédémone, *ibid.* Ce que firent des Ambaſſadeurs de Lacédémone pour un Vieillard Athénien, qui ſe trouva ſans place à un Spectacle, *ibid. Il ne fait bon vieillir qu'à Lacédémone*, Proverbe Grec, *ibid.*

Voiſinage Athénien. Proverbe Grec, pour dire, *mauvais voiſinage*, p. 199.

Vol. Comment les Juriſconſultes le définiſſent, p. 70. Selon eux, voler, c'eſt prendre le bien d'autrui pour s'enrichir, *ibid.* Ils demandent, *ſi celui qui ne vole que pour donner, commet un vol*, *ibid.* Fauſſes ſubtilitez de ceux qui tiennent pour la négative, p. 70. Raiſons ſolides de ceux qui tiennent pour l'affirmative, p. 71. *& ſuiv.*

Volonté. La volonté de l'homme eſt libre, p. 144. Elle le détermine tantôt au bien, & tantôt au mal, *ibid.* Elle ſeule donne le prix à ſes actions; & jamais il n'eſt véritablement innocent ou coupable, qu'autant qu'il le veut être, *ibid.* C'eſt uniquement cette volonté que les Loix pénales attaquent, *ibid.* Elles ſont auſſi indulgentes pour l'homme qui péche malgré lui, que rigoureuſes pour celui qui commet volontairement un crime, *ibid.* Le hazard, l'erreur, & tout ce qui ôte l'uſage de la volonté, ne nous rendent que malheureux dans les actions criminelles qu'ils nous font commettre; ils ne nous rendent point coupables, *ibid.*

Uſages. l'ancienneté n'imprime guéres moins de reſpect pour les mauvais uſages que pour les bons, p. 264.

Utile. Lorſque l'utile ne peut compatir avec l'agreable, il faut néceſſairement rejetter l'agréable, & embraſſer l'utile, p. 320.

X

Xenophon, Hiſtorien Grec, p. 34. Dans le cours de ſa diction pure, il laiſſe échapper des expreſſions impropres, & des tours irréguliers, *ibid.* Accuſé de partialité au ſujet d'Agéſilas, qui avoit été ſon Diſciple, p. 208. Il releve les vertus de ce Roi, aux dépens de celles d'Epaminondas, *ibid.*

Xerxès, Roi de Perſe, étoit fils de ce Darius, que l'Hiſtoire ſurnomme fils d'Hyſtaſpes, p. 182. Il fond ſur la Grece avec des Armées formidables, *ibid.* & *ſuiv.* Il ne peut forcer le paſſage des Thermopyles, gardé par trois cens Lacédémoniens, p. 243. Il s'écrie à ce ſujet qu'*il a beaucoup d'hommes & peu de Soldats*, *ibid.* Il perd contre les Grecs la bataille de Salamine, p. 198. celle de Platée, *ibid.* & celle de Mycale, p. 183. Ses troupes innombrables ſe détruiſoient d'elles-mêmes, p. 243.

Z

Zancle, ville de Sicile, p. 181. Elle tombe ſous la puiſſance des Meſſeniens, *ibid.* Ils lui donnent le nom de Meſſine, *ibid.*

Zélie, ville d'Aſie dans la Troade, p. 394.

Zoïle, il vouloit remettre Homére ſous le foüet & ſous la férule, p. 34. Pour eſſayer de nous donner des Homéres, M. Perraut a bien voulu joüer parmi nous le perſonnage de Zoïle, *ibid.*

Fin de la Table du premier Volume.

APPROBATION.

NOUS ſouſſignez de l'Académie Royale des Inſcriptions & belles Lettres, avons lû, *les Oeuvres de feu M. de Tourreil* notre Confrere, diviſées en deux Tomes ; & nous avons crû que non ſeulement par la variété, mais encore par l'utilité des choſes qu'elles contiennent, elles ne pouvoient manquer d'être bien reçûës du Public. Fait à Paris le 23. de Mars 1719.

GROS DE BOZE. BOIVIN, le cadet.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amez & feaux Conſeillers, les gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans, & autres nos Officiers & Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre Académie Royale des Inſcriptions & belles Lettres Nous a fait expoſer, que par les Lettres Patentes du feu Roi notre très-honoré Seigneur & Biſayeul, du 3. Septembre 1707. regiſtrées où beſoin a été, il lui auroit été accordé un Privilege pour faire imprimer tous les Ouvrages de ladite Académie, & ce, pendant le temps de dix années entieres & conſécutives ; & comme ce terme eſt expiré, & que ceux qui compoſent l'Académie s'occupent tous les jours à produire leurs travaux, & les rendre utiles au Public, Elle Nous a très-humblement fait ſupplier de lui continuer & proroger ledit Privilege. POUR CES CAUSES, de l'avis de notre très-cher & très-amé Oncle le Duc d'Orleans Petit-fils de France, Regent ; de notre très-cher & très-amé Couſin le Duc de Bourbon, de notre très-cher & très-amé Couſin le Prince de Conti, Prince de notre Sang ; de notre très-cher & très-amé Oncle le Duc du Maine, de notre très-cher & très-amé Oncle le Comte de Toulouſe, Princes légitimez, & autres Pairs de France, Grands & Notables Perſonnages de notre Royaume ; voulant donner à ladite Académie en Corps, & en particulier à chacun de ceux qui la compoſent, des marques de notre affection, Nous lui avons de nouveau permis, & par ces Préſentes ſignées de notre main, permettons de faire imprimer, vendre & débiter dans tout notre Royaume, Païs, Terres & Seigneuries de notre obéïſſance, par tel Imprimeur qu'Elle voudra choiſir, en telle forme, marge, caractéres & autant de fois que bon lui ſemblera, toutes les Recherches ou Obſervations journalieres & Relations annuelles de tout ce qui aura été fait dans les Aſſemblées de ladite Académie Royale des Inſcriptions & belles Lettres ; comme auſſi les Ouvrages, Mémoires & Traitez de chacun des particuliers qui la compoſent, & généralement tout ce que ladite Académie voudra faire paroître ſous ſon nom ; lorſqu'après avoir examiné & approuvé leſdits Ouvrages aux termes de l'Article XLIV. du Reglement qui a été fait ſur ce ſujet, Elle les jugera dignes d'être imprimez, & ce pendant le temps de dix années conſécutives, à compter du jour & date des Préſentes ; faiſons très-expreſſes défenſes à tous Imprimeurs, Libraires, & à toutes ſortes de perſonnes de quelque qualité & condition que ce ſoit, d'imprimer, faire imprimer, en tout ni partie, aucun des Ouvrages de ladite Académie ; comme auſſi d'en introduire, vendre & débiter d'impreſſion étrangere dans notre Royaume, ſans le conſentement par écrit de ladite Académie ou de ſes ayans-cauſe, à peine contre chacun des contrevenans de confiſcation des Exemplaires contrefaits, au profit de ſondit Imprimeur, de trois mille livres d'amende, dont un tiers appartiendra à l'Hôtel-Dieu de Paris, un tiers audit Imprimeur & l'autre tiers au Dénonciateur, & de tous

dépens, dommages & intérêts ; à condition que ces Présentes seront enregistrées au long sur les Regiſtres de la Communauté des Imprimeurs-Libraires de Paris, & ce dans trois mois de ce jour ; que l'impreſſion de chacun deſdits Ouvrages ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, & ce en bon papier & en beaux caractéres, conformément aux Reglemens de la Librairie ; & qu'avant que de l'expoſer en vente, il en ſera mis de chacun deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Cabinet du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & feal Chancellier de France, le Sieur Dagueſſeau ; le tout à peine de nullité des Préſentes, du contenu deſquelles Nous vous mandons & enjoignons de faire joüir ladite Académie ou ſes ayans-cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il lui ſoit fait & donné aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée au commencement ou à la fin deſdits Ouvrages, ſoit tenuë pour dûëment ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conſeillers-Sécretaires, foi ſoit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'execution d'icelles tous Actes & Exploits néceſſaires, ſans autre permiſſion, nonobſtant Clameur de Haro, Chartre Normande & autres choſes à ce contraires : CAR TEL eſt notre plaiſir. DONNE' à Paris le quinziéme Décembre, l'an de grace mil ſept cens dix-ſept, & de notre Regne le troiſiéme. *Signé*, LOUIS. *Et plus bas*, Par le Roi, LE DUC D'ORLEANS Regent préſent. PHELYPEAUX avec paraphe, ſcellé du grand Sceau de cire jaune.

L'Académie Royale des Inſcriptions & belles Lettres, par Délibération priſe en l'Aſſemblée le 31. Mars 1713. a cedé au Sieur Rigaud, Directeur de l'Imprimerie Royale, le Privilége que le Roi lui a fait expédier en commandement pour l'impreſſion de ſes Ouvrages, & les continuations du même Privilége qui pourront lui être accordées dans la ſuite, pour en joüir conformément au Traité fait entre l'Académie & ledit Sieur Rigaud. En foi de quoi j'ai ſigné. A Paris le 22. de Mars 1719.

GROS DE BOZE, Sécretaire perpétuel de l'Académie.

JE ſouſſigné conſens, qu'en vertu du Privilége qui m'a été cedé par Meſſieurs de l'Académie Royale des Inſcriptions & belles Lettres, M. Michel Brunet, Libraire de Paris, faſſe imprimer les Oeuvres de M. de Tourreil ſur l'Approbation de ladite Académie. A Paris ce 23. Mars 1721.

RIGAUD, Directeur de l'Imprimerie Royale.

Regiſtré ſur le Regiſtre IV. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 721. conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrêt du Conſeil du 13. Août 1703. A Paris le 2. May 1721. DELAULNE, *Syndic.*

Fautes d'impreſſion.

PAge xxxv. ligne 28. de tant de choſes, *liſez*, de tant de belles choſes.
P. 8. l. 23. Pouroit, *liſez*, pouvoit.
P. 17. l. 23. Les grandes choſes que Dieu avoit fait, *liſez*, faites.
P. 28. l 17. Il slui, *liſez*, ils lui.
P. 41. l. 8. en orgueillir, *liſez*, enorgueillir.
P 49. l. 16. armis graves, *liſez*, annis graves.
P. 60. l. 14. dant, *liſez*, dans.
P. 74. l. 23. que le viſage, *liſez*, que les viſages.
P. 81. l. 10. ne laiſſe plus, *liſez*, ne laiſſe pas.
P. 96. l. 14. en apparences, *liſez*, en apparence.
P. 104. l. 27. ſoulager *liſez*, ſoulager.
P. 118. l. 36. avee, *liſez*, avec.
P. 120. l. 31. à la vie, *liſez*, à la voix.
P. 133. l. 17. autaut, *liſez*, autant.
P. 135. l. 32. ſa vraiſemblance, *liſez*, la vraiſemblance.
P. 144. l. 31. rigoureuſe, *liſez*, rigoureuſes.
P 145. l. 16. eommis, *liſez*, commis.
P. 146. l. 6. ſacrifiée, *liſez*, ſacrifice.
P. 159 l. 5 relâchet, *liſez*, relâcher.
P. 160. l. 33. preſcriptions, *liſez*, proſcriptions.
P. 176. l. 31. peur, *liſez*, pour.
P. 180. l. 15. les Amphictryons, *liſez*, les Amphictyons.
P. 192. l 1. qui perdoit, *liſez*, qui perdroit.
P. 203. à la marge, l. 14. Arraxerxes, *liſez*, Artaxerxès.
P. 209. l. 28. eédé, *liſez*, cêde.
P. 217. l. 12. les Grecs, *liſez*, les Gêtes.
P. 247. l. 9. l'embition, *liſez*, l'ambition.
P. 275. l. 17. ccommode, *liſez*, commode.
P. 300. l 18. à la menace, *liſez*, à la menac .
P. 305. l. 20. difgraces, *liſez*, diſgraces.
P. 330. l. 32. vous tenir, *liſez*, nous tenir.
P. 334. l. 11. d'encouir, *liſez*, d'encourir.
P. 335. l. 6. Eutychrate, *liſez*, Euthycrate.
P. 343. l. 23. ni pour nons, *liſez*, ni pour nous.
P. 343. l. 37. & que nous paroiſſions, *liſez*, & de ce que nous paroiſſons.
P. 345. l. 2. Quantaux, *liſez*, Quant aux.
P. 352. l. 4. d'ardeur. que, *liſez*, d'ardeur, que.
P. 360. l. . Avant J. C. 141. an, *liſez*, Avant J. C. 341. an.
P. 363. l. dern. ces n'eſt, *liſez*, ce n'eſt.
P. 368. l. 28. la touche, *liſez*, la touchent.
P. 368. l. 5. ceux qui en commande, *liſez*, qui en commandent.
P. 368. l. 28. tiennant, *liſez*, tiennent.
P. 369. l. 16. & pretende, *liſez*, & prétend.
P. 381. l. 1. S'ils s'y en trouvent quelques-uns, *liſez*, s'il s'y en trouve quelques uns.
P. 389. l. 16. de faite, *liſez*, de faire.
P. 390. l. 27. nous ne daignors, *liſez*, nous ne daignons.
P. 392. l. 35. dans mille occaſion, *liſez*, dans nulle occaſion.
P. 393. l. 8. trafiquoient, *liſez*, trafiquoient.
P. 397. l. 37. Porthmus, *liſez*, Porthmos.
P. 420. l. 3. au cas que nous ne les faiſions pas, *liſez*, au cas que nous ne les faſſions pas.
P. 427. l. 7. uue, *liſez*, une.
P. 430. l. 27. contre Cherſoblepte, *liſez*, pour Cherſoblepte.
P. 433. l. 13. lorſque je vous eu, *liſez*, lorſque je vous eus.
Ibid. l. 16. & lorſque je voulu, *liſez*, & lorſque je voulus.

Fin de l'Errata.

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 059954252